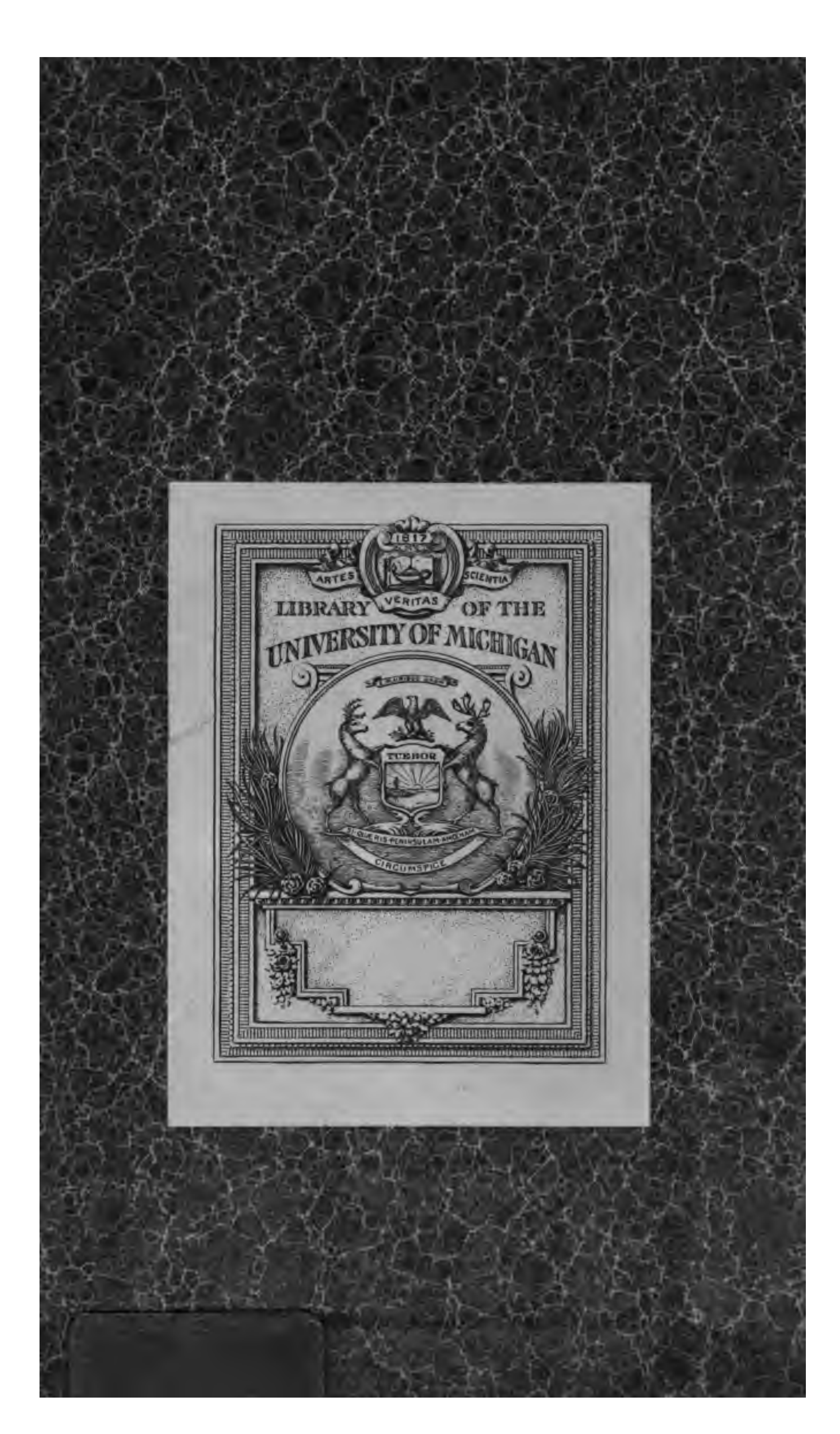
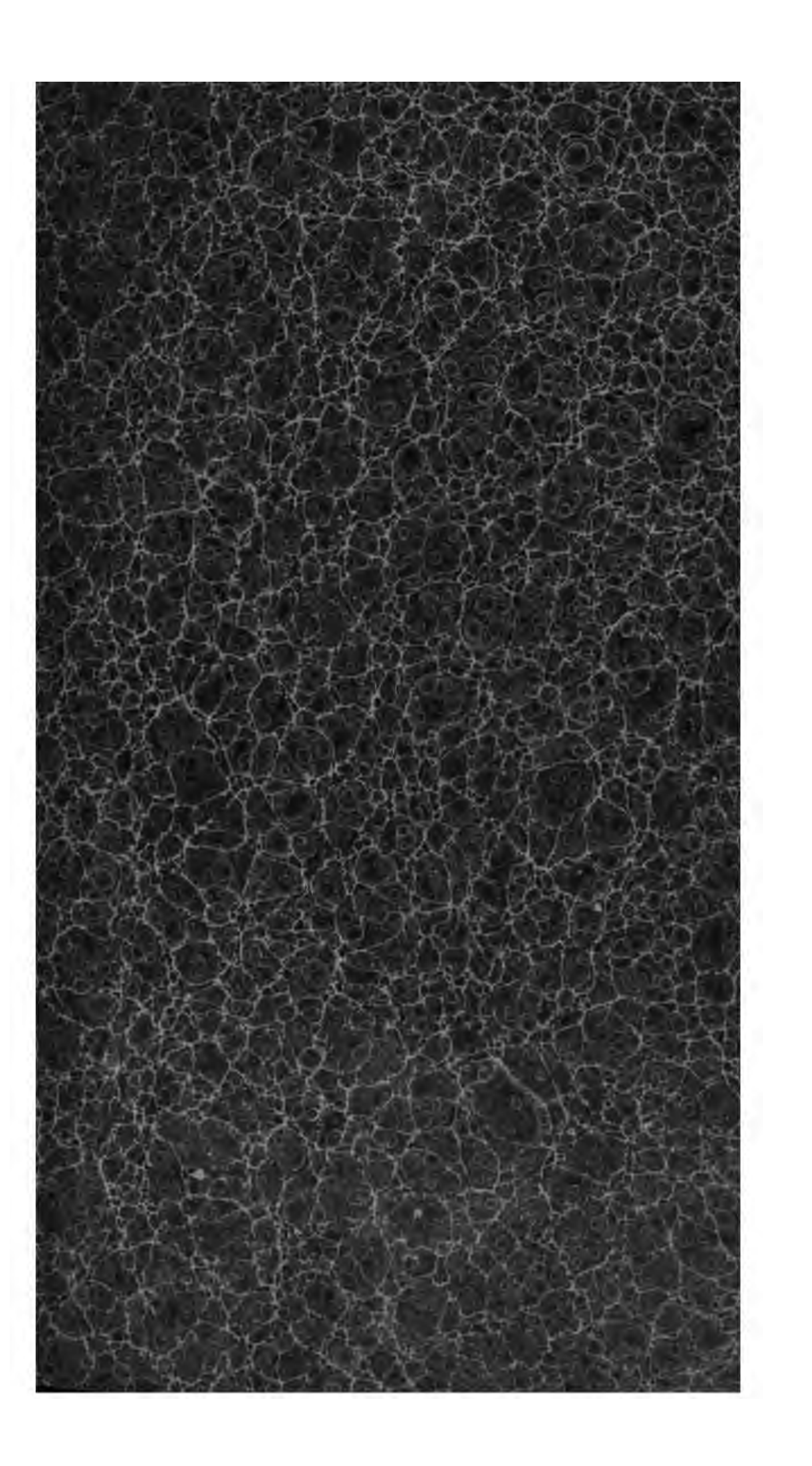



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

TOME VIII.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

DE GRIMM

ET

DE DIDEROT,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS,
ET OU SE TROUVENT RÉTABLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

TOME HUITIÈME.

1772 — 1776.

A PARIS,

CHEZ FURNE, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 39;
ET LADRANGE, MÊME QUAI, N° 19.

MDCCCXXX.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

1772.

JUILLET.

Paris, juillet 1772.

Je croyais m'être entièrement et pour long-temps tiré du procès intenté aux femmes par maître Thomas (1), sans corps de délit constaté ni de leur part, ni, malheureusement pour lui, de la sienne. Les femmes n'ayant pas jugé à propos de prendre qualité dans cette discussion judiciaire, résolu, comme je le suis de toute éternité, de n'en jamais condamner aucune sans l'avoir entendue, je pensais que c'était de ma part un devoir de surérogation d'entendre maître Denis Diderot et maître Ferdinand Galiani, clerc, qui, tous les deux jurés experts, l'un de Langres, l'autre de Naples, étaient intervenus dans cette cause de leur plein gré, et sans avoir été provoqués par maître Thomas. Après quoi j'avais renvoyé le jugement d'icelui procès, avec beaucoup d'autres de la même nature, au jugement dernier. Denis ayant refondu son plaidoyer, et l'ayant augmenté de plusieurs observations importantes, il est de notre équité de joindre au procès cette pièce telle qu'elle est sortie en dernier lieu de la main du juré expert de Langres, afin que nos seigneurs

(1) Allusion à l'*Essai sur le caractère des femmes* dont Grimm a parlé précédemment, tom. VII, p. 450.

du jugement dernier y puissent faire droit, si le cas y échet.

SUR LES FEMMES, PAR DIDEROT.

J'aime Thomas: je respecte la fierté de son ame et la noblesse de son caractère. C'est un homme de beaucoup d'esprit; c'est un homme de bien: ce n'est donc pas un homme ordinaire, mais c'est un auteur apprêté. A en juger d'après sa longue, ingénieuse et monotone dissertation sur les femmes, il n'a pas assez éprouvé une passion que je prise davantage pour les peines dont elle nous console, que pour les plaisirs qu'elle nous donne. Il a beaucoup pensé, mais il n'a pas assez senti. Sa tête s'est tourmentée, mais son cœur est demeuré tranquille et froid. J'aurais écrit avec moins d'impartialité et de sagesse, mais je me serais occupé avec plus d'intérêt et de chaleur du seul être de la nature qui nous rende sentiment pour sentiment, et qui soit heureux du bonheur qu'il nous fait. Cinq ou six pages de verve, répandues dans cet ouvrage, auraient rompu la continuité de ses observations délicates, et en auraient fait un ouvrage charmant; mais l'auteur a voulu que son livre ne fût d'aucun sexe, et il n'y a malheureusement que trop bien réussi: c'est un hermaphrodite qui n'a ni le nerf de l'homme ni la mollesse de la femme. Cependant peu de nos écrivains du jour auraient été capables d'un travail où l'on remarque de l'érudition, de la raison, de la finesse, du style, de l'harmonie, mais pas assez de variété, de cette souplesse propre à se prêter à l'infinie diversité des formes d'un être extrême dans sa force et dans sa faiblesse, que la vue d'une souris ou d'une araignée fait tomber en syncope, et qui sait quelquefois braver les plus grandes terreurs de la vie.

C'est surtout dans la passion de l'amour, dans les excès de la jalousie, dans les transports de la tendresse maternelle, dans les instans de la superstition, dans la manière dont elles partagent les émotions épidémiques et populaires, que les femmes étonnent. J'ai vu l'amour, la superstition, la jalousie, la colère, portés dans les femmes à un excès que l'homme n'éprouva jamais. Si la joie, la tendresse et la douleur les embellissent, le contraste des mouvemens violens avec la douceur de leurs traits les rend hideuses; elles en sont plus défigurées. Les distractions d'une vie occupée et contentieuse rompent nos passions, la femme couve les siennes; c'est un point fixe sur lequel son oisiveté ou la frivolité de ses fonctions tient son regard sans cesse attaché. Ce point s'étend sans mesure; et pour devenir folle, il ne manquerait à la femme passionnée que l'entière solitude qu'elle recherche. La soumission à un maître qui lui déplaît est pour elle un supplice. J'ai vu une femme honnête frissonner d'horreur à l'approche de son époux; je l'ai vue se plonger dans le bain, et ne se croire jamais assez lavée de la souillure du devoir. Cette sorte de répugnance nous est presque inconnue. Notre organe est plus indulgent. Plusieurs femmes mourront sans avoir éprouvé l'extrême sensation de la volupté. Cette sensation, que j'appellerais volontiers une courte épilepsie, est rare pour elles, et ne manque jamais d'arriver quand nous l'appelons. Le souverain bonheur les fuit entre les bras de l'homme qu'elles adorent; nous le trouvons à côté d'une femme complaisante qui nous déplaît. Moins maîtresses de leurs sens que nous, la récompense en est moins prompte et moins sûre pour elles; cent fois leur attente est trompée. Organisées tout au contraire de nous, le mobile qui sollicite

en elles la volupté est si délicat, et la source en est si éloignée, qu'il n'est point extraordinaire ou qu'elle ne vienne point ou qu'elle s'égare. Si vous entendez une femme médire de l'amour et un homme de lettres déprécier la considération publique, dites de l'une que ses charmes se passent, et de l'autre que son talent se perd. Jamais un homme ne s'est assis à Delphes sur le sacré trépied; le rôle de Pythie ne convient qu'à une femme. Il n'y a qu'une tête de femme qui puisse s'exalter au point de pressentir sérieusement l'approche d'un dieu, de se tourmenter, de s'écheveler, d'écumer, de s'écrier: « Je le sens, je le sens, le voilà, le Dieu! » et d'en trouver le vrai discours. Un solitaire brûlant dans ses idées ainsi que dans ses expressions, disait aux hérésiarques de son temps: « Adressez-vous aux femmes: elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères; elles retiennent long-temps, parce qu'elles sont têtues. » Elles s'en imposent mieux que nous sur ce qui leur plaît. L'opiniâtreté est plus leur vice que le nôtre. Une femme samoiède dansait avec un poignard à la main. Elle paraissait s'en frapper; mais elle esquivait les coups qu'elle se portait avec une prestesse si singulière, qu'elle avait persuadé à ses compatriotes que c'était un dieu qui la rendait invulnérable: et voilà sa personne sacrée. Quelques voyageurs européens assistèrent à cette danse religieuse, et quoique bien convaincus que cette femme n'était qu'une saltimbanque très-adroite, elle trompa leurs yeux par la célérité de ses mouvemens. Le lendemain ils la supplièrent de danser encore une fois. « Non, leur dit-elle, je ne danserai point, le Dieu ne le veut pas, et je me blesserais. » On insista. Les habitans

de la contrée joignirent leur vœu à celui des Européens. Elle dansa. Son prestige fut découvert. Elle s'en aperçut, et à l'instant là voilà étendue à terre, le poignard dont elle était armée plongé dans son sein. « Je l'avais bien prévu, disait-elle à ceux qui la secouraient, que le Dieu ne le voulait pas, et que je me blesserais. » Ce qui me surprend, ce n'est pas qu'elle ait préféré la mort à la honte, mais qu'elle se soit laissé guérir. Et, de nos jours, n'avons-nous pas vu, dans des assemblées de convulsionnaires, une de ces femmes qui figuraient en bourrelet l'enfance de l'Église, les pieds et les mains cloués sur une croix, le côté percé d'une lance, garder le ton de son rôle au milieu des convulsions de la douleur, sous la sueur froide qui découlait de son visage, les yeux obscurcis du voile de la mort, et, s'adressant au directeur de ce troupeau de fanatiques, lui dire, non d'une voix souffrante : « Mon père, je veux dormir, » mais d'une voix enfantine, « Papa, je veux faire dodo ? » Pour un seul homme, il y a cent femmes capables de cette force et de cette présence d'esprit. C'est cette même femme ou une de ses compagnes qui disait au jeune Dudoyer qu'elle regardait tendrement, tandis qu'avec une tenaille il arrachait les clous qui lui traversaient les deux pieds : « Le Dieu de qui nous tenons le don des prodiges ne nous a pas toujours accordé celui de la sainteté. » Madame de Staal est mise à la Bastille avec la duchesse du Maine sa maîtresse. Elle s'aperçoit que madame du Maine a tout avoué; à l'instant elle pleure, elle se roule à terre, elle s'écrie : « Ah ! ma pauvre maîtresse est devenue folle ! » N'attendez rien de pareil d'un homme. La femme porte au dedans d'elle-même un organe susceptible de spasmes terribles, disposant d'elle et suscitant dans son imagina-

tion des fantômes de toute espèce. C'est dans le délire hystérique qu'elle revient sur le passé, qu'elle s'élance dans l'avenir, que tous les temps lui sont présens. C'est de l'organe propre à son sexe que partent toutes ses idées extraordinaires. La femme hystérique dans sa jeunesse, se fait dévote dans l'âge avancé; la femme en qui il reste quelque énergie dans l'âge avancé, était hystérique dans sa jeunesse. Sa tête parle encore le langage de ses sens lorsqu'ils sont devenus muets. Rien de plus contigu que l'extase, la vision, la prophétie, la revélation, la poésie fougueuse et l'hystérisme. Lorsque la Prussienne Karsch lève son œil vers le ciel enflammé d'éclairs, elle voit Dieu dans le nuage; elle le voit qui secoue d'un pan de sa robe noire des foudres qui vont chercher la tête de l'impie; elle voit la tête de l'impie. Cependant la recluse dans sa cellule se sent élever dans les airs; son ame se répand dans le sein de la Divinité; son essence se mêle à l'essence divine; elle se pâme, elle se meurt; sa poitrine s'élève et s'abaisse avec rapidité. Ses compagnes attroupées autour d'elle coupent les lacets du vêtement qui la serre. La nuit vient, elle entend les chœurs célestes, sa voix s'unit à leurs concerts; ensuite elle redescend sur la terre; elle parle de joies ineffables; on l'écoute; elle est convaincue, elle persuade. La femme dominée par l'hystérisme semble éprouver je ne sais quoi d'infernal ou de céleste. Quelquefois elle m'a fait frissonner. C'est sous l'action de la bête féroce qui fait partie d'elle-même, que je l'ai vue, que je l'ai entendue. Comme elle sentait! comme elle s'exprimait! Ce qu'elle disait n'était point d'une mortelle. La Guyon a dans son livre des torrens d'une éloquence dont il n'y a point de modèle. C'est sainte Thérèse qui a dit des démons: « Qu'ils sont malheureux!

ils n'aiment point. » Le quiétisme est l'hypocrisie de l'homme pervers et la vraie religion de la femme tendre. Il y eut cependant un homme d'une honnêteté de caractère et d'une simplicité de mœurs si rares, qu'une femme aimable put, sans conséquence, s'oublier à côté de lui et s'épancher en Dieu; mais cet homme fut le seul, il s'appelait Fénelon. C'est une femme qui se promenait dans les rues d'Alexandrie, les pieds nus, la tête échevelée, une torche dans une main, une aiguière dans l'autre, et qui disait : « Je veux brûler le ciel avec cette torche, et éteindre l'enfer avec cette eau, afin que l'homme n'aime son Dieu que pour lui-même. » Ce rôle ne va qu'à une femme. Mais cette imagination fougueuse, cet esprit qu'on croirait incoërcible, un mot suffit pour l'abattre. Un médecin dit aux femmes de Bordeaux, tourmentées de vapeurs effrayantes (1), qu'*elles sont menacées du mal caduc ;* et les voilà guéries. Un médecin secoue un fer ardent aux yeux d'une troupe de jeunes filles épileptiques, et les voilà guéries. Le dégoût de vivre saisit les femmes de Milet; les magistrats déclarent que la première femme qui se tuera sera exposée nue sur la place publique : plus de suicide, et voilà les Milésiennes réconciliées avec la vie. Les femmes sont su-

(1) Ce n'est pas tout-à-fait ainsi. Le célèbre médecin Silva, dans un voyage qu'il eut occasion de faire à Bordeaux, fut consulté pendant son séjour par toute la ville. Les plus jolies femmes venaient en procession se plaindre à lui de maux de nerfs dont elles se disaient tourmentées. Silva ne répondit rien, et ne prescrivit aucun remède. Pressé long-temps de s'expliquer sur les motifs de son silence, il dit enfin d'un ton d'oracle : « C'est que ce n'est pas des maux de nerfs que cela, c'est le mal caduc. » Le lendemain, il n'y eut plus une seule femme dans Bordeaux qui eût mal aux nerfs; la crainte d'être soupçonnées d'une maladie effrayante les guérit à l'instant. La conduite de Silva était d'un homme d'un esprit profond et infini : on veut intéresser, on ne veut pas faire peur. (*Note de Grimm.*)

jettes à une férocité épidémique. L'exemple d'une seule en entraîne une multitude. Il n'y a que la première qui soit criminelle, les autres sont malades. O femmes, vous êtes des enfans bien extraordinaires !

Avec un peu de couleur et de sensibilité, eh ! monsieur Thomas, que ne vous laissiez-vous aller à ces deux qualités qui ne vous sont pas étrangères ? Quel attendrissement ne nous auriez-vous pas inspiré en nous montrant les femmes assujetties comme nous aux infirmités de l'enfance, plus contraintes et plus négligées dans leur éducation, abandonnées aux mêmes caprices du sort avec une ame plus mobile, des organes plus délicats ; et rien de cette fermeté naturelle ou acquise qui nous y prépare ; réduites au silence dans l'âge adulte ; sujettes à un malaise qui les dispose à devenir épouses et mères ; alors tristes, inquiètes, mélancoliques à côté de parens alarmés non-seulement sur la santé et la vie de leur enfant, mais encore sur son caractère ; car c'est à ce période critique qu'une fille devient ce qu'elle restera toute sa vie, pénétrante ou stupide, triste ou gaie, sérieuse ou légère, bonne ou méchante, l'espérance de sa mère trompée ou réalisée ? Pendant une longue suite d'années, chaque lune ramènera le même malaise. Le moment qui la délivrera du despotisme de ses parens est arrivé. Son imagination s'ouvre à un avenir plein de chimères ; son cœur nage dans une joie secrète. Réjouis-toi bien, malheureuse créature ! le temps aurait sans cesse affaibli la tyrannie que tu quittes, et le temps accroîtra sans cesse la tyrannie sous laquelle tu vas passer. On lui choisit un époux ; elle devient mère. L'état de grossesse est pénible presque pour toutes les femmes. C'est dans les douleurs, au péril de leur vie, aux dépens de leurs charmes, et

souvent au détriment de leur santé, qu'elles donnent la naissance à leurs enfans. Il n'y a peut-être pas de joie comparable à celle de la mère qui voit son premier né; mais ce moment sera payé bien cher. Le père se soulage du soin des garçons sur un mercenaire; la mère demeure chargée de la garde de ses filles. L'âge avance; la beauté passe. Arrivent les années de l'abandon, de l'humeur et de l'ennui. C'est par le malaise que la nature les a disposées à devenir mères; c'est par une maladie longue et dangereuse qu'elle leur ôte le pouvoir de l'être. Qu'est-ce alors qu'une femme? Négligée de son époux, délaissée de ses enfans, nulle dans la société, la dévotion est son unique et dernière ressource. Dans presque toutes les contrées, la cruauté des lois civiles s'est réunie contre les femmes à la cruauté de la nature. Elles ont été traitées comme des enfans imbéciles. Nulle sorte de vexations que, chez les peuples policés, l'homme ne puisse exercer impunément contre la femme. La seule représaille qui dépende d'elle est suivie du trouble domestique, et punie d'un mépris plus ou moins marqué, selon que la nation a plus ou moins de mœurs. Nulle sorte de vexations que le sauvage n'exerce contre sa femme. La femme, malheureuse dans les villes, est plus malheureuse encore au fond des forêts. Écoutez le discours d'une Indienne des rives de l'Orénoque, et écoutez-le, si vous pouvez, sans en être ému. Le missionnaire jésuite Gumilla lui reprochait d'avoir fait mourir une fille dont elle était accouchée, en lui coupant le nombril trop court.

« Plût à Dieu, Père, lui dit-elle, plût à Dieu qu'au moment où ma mère me mit au monde elle eût eu assez d'amour et de compassion pour épargner à son enfant

tout ce que j'ai enduré et tout ce que j'endurerai jusqu'à la fin de mes jours! Si ma mère m'eût étouffée en naissant, je serais morte, mais je n'aurais pas senti la mort, et j'aurais échappé à la plus malheureuse des conditions. Combien j'ai souffert, et qui sait ce qui me reste à souffrir jusqu'à ce que je meure! Représente-toi bien, Père, les peines qui sont réservées à une Indienne parmi ces Indiens. Ils nous accompagnent dans les champs avec leur arc et leurs flèches; nous y allons, nous, chargées d'un enfant qui pend à nos mamelles, et d'un autre que nous portons dans une corbeille. Ils vont tuer un oiseau ou prendre un poisson; nous bêchons la terre, nous; et, après avoir supporté toute la fatigue de la culture, nous supportons toute celle de la moisson. Ils reviennent le soir sans aucun fardeau; nous, nous leur apportons des racines pour leur nourriture et du maïs pour leur boisson. De retour chez eux, ils vont s'entretenir avec leurs amis; nous, nous allons chercher du bois et de l'eau pour préparer leur souper. Ont-ils mangé, ils s'endorment; nous, nous passons presque toute la nuit à moudre le maïs et à leur faire le chica. Et quelle est la récompense de nos veilles? Ils boivent leur chica, ils s'enivrent; et quand ils sont ivres, ils nous traînent par les cheveux et nous foulent aux pieds. Ah! Père, plût à Dieu que ma mère m'eût étouffée en naissant! Tu sais toi-même si nos plaintes sont justes. Ce que je te dis, tu le vois tous les jours; mais notre plus grand malheur, tu ne saurais le connaître. Il est triste pour la pauvre Indienne de servir son mari comme une esclave, aux champs accablée de sueurs, et au logis privée du repos; mais il est affreux de le voir, au bout de vingt ans, prendre une autre femme plus jeune qui n'a point de ju-

gement. Il s'attache à elle. Elle nous frappe; elle frappe nos enfans; elle nous commande; elle nous traite comme ses servantes, et au moindre murmure qui nous échapperait, une branche d'arbre levée.... Ah! Père, comment veux-tu que nous supportions cet état? Qu'a de mieux à faire une Indienne que de soustraire son enfant à une servitude mille fois pire que la mort? Plût à Dieu, Père, je te le répète, que ma mère m'eût assez aimée pour m'enterrer lorsque je naquis! Mon cœur n'aurait pas tant à souffrir, ni mes yeux à pleurer. »

Femmes, que je vous plains! Il n'y avait qu'un dédommagement à vos maux, et si j'avais été législateur, peut-être l'eussiez-vous obtenu. Affranchies de toute servitude, je vous aurais mises au-dessus de la loi; vous auriez été sacrées en quelque endroit que vous eussiez paru.

Quand on veut écrire des femmes, il faut, monsieur Thomas, tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et secouer sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. Il faut être plein de légèreté, de délicatesse et de graces, et ces qualités vous manquent. Comme le petit chien du pèlerin, à chaque fois qu'on secoue sa pate, il faut qu'il en tombe des perles (1), et il n'en tombe aucune de la vôtre. Il ne suffit pas de parler des femmes, et d'en parler bien, monsieur Thomas: faites encore que j'en voie. Suspendez-les sous mes yeux comme autant de thermomètres des moindres vicissitudes des mœurs et des usages. Fixez, avec le plus de justesse et d'impartialité que vous pourrez, les prérogatives de l'homme et de la femme; mais n'oubliez pas que, faute de réflexions et de principes, rien ne pénètre jusqu'à une certaine profondeur de con-

(1) *Le petit chien qui secoue de l'argent et des pierreries;* La Fontaine, liv. III, conte 13.

viction dans l'entendement des femmes; que les idées de justice, de vertu, de vice, de bonté, de méchanceté, nagent à la superficie de leur ame, au fond de laquelle elles ont conservé l'amour-propre et l'intérêt personnel avec toute l'énergie de la nature; et que, plus civilisées que nous en dehors, elles sont restées de vraies sauvages en dedans; toutes machiavélistes du plus au moins, où il y a un mur d'airain pour nous, il n'y a souvent qu'une toile d'araignée pour elles.

On a demandé si les femmes étaient faites pour l'amitié. Il y a des femmes qui sont hommes, et des hommes qui sont femmes, et j'avoue que je ne ferai jamais mon ami d'un homme femme. Si nous avons plus de raison que les femmes, elles ont bien plus d'instinct que nous. La seule chose qu'on leur ait apprise, c'est à bien porter la feuille de figuier qu'elles ont reçue de leur première aïeule. Tout ce qu'on leur a dit et répété dix-huit à dix-neuf ans de suite se réduit à ceci :

« Ma fille, prenez garde à votre feuille de figuier; votre feuille de figuier va bien, votre feuille de figuier va mal. » On a tant mis d'importance à la galanterie, qu'il ne reste aucune vertu à celle qui a franchi ce pas. C'est comme la fausse dévote et le prêtre, en qui l'incrédulité est presque le sceau de la scélératesse; après avoir commis le grand crime, ils ne peuvent avoir horreur de rien. Tandis que nous lisons dans des livres, les femmes lisent dans le grand livre du monde; aussi leur ignorance les dispose-t-elle à recevoir promptement la vérité quand on la leur montre (1). Aucune autorité ne les a subjuguées. La vérité perce plus difficilement en nous; elle

(1) Et peut-être avec la même facilité le mensonge : l'établissement des religions commence ordinairement par les femmes. (*Note de Grimm.*)

trouve à l'entrée de nos crânes un Platon, un Aristote, un Epicure, un Zénon en sentinelle, et armés de piques pour la repousser. Elles sont rarement systématiques, toujours à la dictée du moment.

M. Thomas ne dit pas un mot des avantages du commerce des femmes pour un homme de lettres, et je ne crois pas que ce soit par ingratitude. L'ame des femmes n'étant pas plus honnête que la nôtre, mais la décence ne leur permettant pas de s'expliquer avec notre franchise, elles se sont fait un ramage délicat, à l'aide duquel on dit honnêtement tout ce qu'on veut, quand on a été sifflé dans leur volière.

On s'aperçoit aisément que Jean-Jacques a perdu bien des momens aux genoux des femmes, et que Marmontel en a beaucoup employé entre leurs bras. On soupçonnerait volontiers Thomas et d'Alembert d'avoir été trop sages.

Elles nous accoutument encore à mettre de l'agrément et de la clarté dans les matières les plus sèches et les plus épineuses. On leur adresse sans cesse la parole, on veut en être écouté, on craint de les fatiguer ou de les ennuyer, et l'on prend une facilité particulière de s'exprimer qui passe de la conversation dans le style. Quand elles ont du génie, je leur en crois l'empreinte plus originale qu'en nous.

Nous avons eu ici le mois dernier un faiseur de miracles des Deux-Ponts : c'est après avoir opéré dans cette dernière ville avec succès, qu'il s'est transporté dans la Jérusalem des Gaules, où il a eu des succès plus grands encore. Il n'a pas, à la vérité, fait son entrée dans Paris sur un âne; mais il n'a pas été moins la victime de la

persécution des scribes et pharisiens de la paroisse de Saint-Roch, dans le ressort de laquelle il avait posé son tabernacle. Après dix jours de miracles et de célébrité, il a été enlevé par ordre de la police, conduit à quatre lieues de Paris, et prié de n'y plus revenir. Il s'était logé dans la rue des Moineaux, butte Saint-Roch. Dans les derniers jours ses succès firent tant de bruit, que cette rue et toutes les rues adjacentes restèrent jour et nuit remplies de monde. La populace attendit même plus de trente-six heures après son départ, dispersée dans les rues, dans l'espérance de le voir revenir. Je n'aurais conseillé à aucun esprit fort de prêcher contre l'authenticité de ses miracles, il aurait couru risque d'être étouffé ou écrasé par la foule des croyans aveugles, sourds, boiteux, estropiés, que la foi et l'espérance avaient rassemblés. Ce bon homme ne prenait point d'argent. Il avait une fille à qui l'on donnait en sortant. Le peuple assurait qu'il donnait aux pauvres ce qu'il recevait de cette manière. Vous voyez qu'il ne pouvait guère manquer de faire une fortune rapide, si la police ne s'en fût pas mêlée. Il guérissait par attouchement, et n'exigeait du malade que de la foi en Dieu. Toutes les fois que la guérison ne s'ensuivait point, c'était une preuve que la foi avait manqué. Les femmes ont joué un grand rôle pendant ces jours mémorables. Elles auraient mis en pièces celui de nos philosophes qui les aurait assurées qu'il ne se fait plus de miracles dans ce siècle philosophique. Une mère, entre autres, avait amené à ce saint homme une fille qui était boiteuse. Il lui toucha les hanches, les cuisses, les jambes, la guérit, et lui ordonna de marcher sans béquilles. La fille obéit, et tomba au second pas; mais la mère s'écria que la fille était une entêtée qui ne voulait

pas marcher par obstination; et en même temps elle lui cassa les béquilles sur le dos et sur les hanches pour la déterminer à marcher. Ces coups rendirent la pauvre fille guérie, boiteuse une seconde fois. On fut obligé de lui donner d'autres béquilles. Le saint homme blâma beaucoup l'emportement de la mère, qui avait rendu son miracle inutile; mais toutes les femmes qui virent la fille s'en retourner comme elle était venue sur ses béquilles, lui dirent que c'était sa faute. La police, en faisant enlever ce saint homme au milieu d'une populace entièrement persuadée de l'efficacité de ses attouchemens, fut obligée d'user de prudence. On dit que c'était pour le mener à une grande dame qui avait besoin de ses secours, et que ses infirmités retenaient chez elle. On le mena en effet chez un commissaire d'un quartier éloigné, qui le pria de vouloir bien faire quelques miracles. On lui présenta plusieurs infirmes; mais comme ils manquèrent tous de foi, il ne put faire aucune guérison. Sur quoi on lui expédia son congé pour porter son industrie ailleurs.

Le nom de Ninon de l'Enclos est trop illustre pour chercher à le faire connaître. Tous les beaux esprits, tous les philosophes du siècle de Louis XIV et de celui-ci se sont empressés de le rendre immortel. Cela prouve contre l'assertion, d'ailleurs vraie, de maître Denis Diderot, que l'excès de la galanterie dans une femme, et même l'état de fille, ne sont pas un obstacle insurmontable pour parvenir à l'estime publique, lorsque ces faiblesses ou même les désordres se trouvent réunis à des qualités supérieures. Il vient de passer par la tête de M. de Voltaire de faire Ninon l'héroïne d'une comédie;

je ne sais si c'est par reconnaissance du legs qu'elle lui a fait. Ninon ayant vu, sur la fin de ses jours, le jeune Arouet, à peine âgé de dix ans, devina ses talens, et lui laissa par son testament sa bibliothèque (1). Le légataire a attendu à peu près l'âge qu'avait sa bienfaitrice pour la mettre sur la scène. Il a choisi pour sujet de sa pièce l'histoire si connue des deux dépôts. « On sait, dit-il, que Gourville ayant confié une partie de son bien à cette fille si galante et si philosophe, et une autre à un homme qui passait pour très-dévot, le dévot garda le dépôt pour lui ; et celle qu'on regardait comme peu scrupuleuse le rendit fidèlement. » Si je m'en souviens bien, le dépositaire infidèle était un prêtre, confesseur ou directeur d'ames fort accrédité dans le quartier; mais M. de Voltaire, pour la commodité du théâtre, n'en a fait qu'un marguillier cagot et fripon, qui cherche même à épouser encore l'autre dépôt en se proposant pour époux à Ninon. Celle-ci paraît se prêter à cette idée, et démasque le fourbe, après avoir produit un second testament de Gourville qui annule le premier. Je ne sais si cette tournure aurait été bonne au palais pour faire rendre à un infame hypocrite le dépôt dont il était déjà en possession, et qui lui avait été confié sans témoins; mais au théâtre, on n'y regarde pas de si près; et ce dénouement, ménagé avec un peu d'art, aurait été plus heureux que celui du *Tartuffe*. L'abbé de Châteauneuf, ami ou amant de Ninon, rapporte que Molière, accoutumé à la consulter sur tout ce qu'il faisait, lui avait été lire son *Tartuffe*, et que Ninon le régala à son tour du récit de l'aventure du dépôt, qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de la

(1) Elle lui laissa deux mille francs pour acheter des livres. (VOLTAIRE, *Sur mademoiselle de l'Enclos*, édit. Lequien, tom. XLVII, pag. 361.)

même espèce. Molière regretta de n'avoir pas su cette histoire, que M. de Voltaire vient de mettre sur la scène sous le titre du *Dépositaire*, comédie en cinq actes. Il ne manque à cette pièce que la verve et la force comique du *Tartuffe* pour être sur la même ligne; mais, malgré sa faiblesse extrême, elle ferait peut-être qnelque plaisir au théâtre, si elle était jouée par des acteurs d'un grand talent, par des comédiens en état de créer un rôle et de donner une physionomie et de la force à un rôle faible. M. de Voltaire envoya cette pièce à la Comédie Française, il y a quelque temps, et l'on se préparait à la jouer, lorsque des ordres supérieurs en défendirent la représentation. Le corps respectable des marguilliers et le corps plus puissant des hypocrites fripons se refusaient également au désir de se donner de nouveau en spectacle. Le Patriarche fut obligé de retirer sa pièce, et il vient de prendre le parti de la faire imprimer (1). Peut-être pourra-t-elle être essayée sur le théâtre, à présent qu'on en connaît l'innocence. Elle est faiblement intriguée, mais elle est écrite avec plus de naturel et de facilité que peut-être aucune des comédies de M. de Voltaire, du moins de celles qu'il a écrites en vers. Le mal est que ce naturel est souvent fort plat, et qu'il n'y ait point de vers à retenir. C'est toujours un prodige unique que de conserver dans l'extrême vieillesse cette facilité et les agrémens dont nous voyons à tout instant des preuves nouvelles.

J'ai souvent ouï dire que le parlement de Toulouse, pour honorer la mémoire du célèbre philosophe Bayle, né dans cette ville, et réfugié en Hollande, avait or-

(1) Paris, Valade, 1772, in-8°.

donné l'exécution de ses dispositions testamentaires de point en point, quoique, suivant les lois du royaume, tout Français qui quitte son pays pour cause de religion ne puisse ni disposer de ses biens, ni recevoir des legs.

Malheureusement je n'ai jamais pu m'assurer de la certitude du fait, dans un pays où l'on nie ou affirme avec une extrême confiance, mais où rien n'est si difficile que d'obtenir une preuve convaincante d'un fait(1). Quoi qu'il en soit, il faut toujours remarquer les progrès de l'esprit philosophique. L'Académie des Jeux Floraux établie à Toulouse s'était avisée de proposer l'Éloge de Bayle pour le prix d'éloquence de l'année prochaine; mais heureusement on est parvenu à arrêter ce scandale dans sa

(1) Grimm n'avait qu'à consulter les *Mémoires* du P. Niceron, ou le *Dictionnaire* de Chaufepié, pour s'assurer qu'en effet le Parlement de Toulouse avait ordonné l'exécution des dispositions testamentaires de Bayle. La note qui a été envoyée à ce sujet au P. Niceron (V. tom. X, p. 168) mérite d'être rapportée ici en son entier : « Le testament de M. Bayle a fait le sujet d'un procès qui a été porté au parlement de Toulouse. Ses héritiers *ab intestat*, qui étaient ses plus proches parens, prétendaient qu'étant fugitif pour fait de religion, et étant mort dans les pays prohibés, il n'avait pu disposer de ses biens, ce qui rendait son testament nul; et il faut avouer qu'ils avaient pour eux les édits, les déclarations et la jurisprudence des arrêts. Cependant messieurs de la grand'chambre crurent qu'il était permis de fléchir la règle en faveur de la disposition d'un si grand personnage; ils confirmèrent le testament, et l'héritier testamentaire l'emporta sur les héritiers du sang. M. de Senaux, grand magistrat, l'un des juges, qui avait autrefois connu M. Bayle, fit des efforts infinis pour soutenir sa dernière volonté, et il réussit par ces raisons, que les savans sont de tous les pays; qu'il ne fallait pas regarder comme fugitif celui que l'amour des belles-lettres avait appelé dans les pays étrangers; qu'il était indigne de traiter d'étranger celui que la France se glorifiait d'avoir produit. Il s'éleva surtout contre ceux qui disaient que Bayle était mort civilement, tandis qu'ils étaient forcés de convenir que, pendant le cours de cette mort civile, son nom éclatait dans toute l'Europe. » M. d'Aurier, qui a signé cette note, était sans doute un magistrat de Toulouse bien informé du fait et des circonstances. Chaufepié l'a rapportée à l'article BAYLE, de son *Nouveau Dictionnaire historique et critique*. (B.)

source. On lit à ce sujet l'article suivant dans la *Gazette de France*, qui, comme on sait, est infaillible :

« L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse avait proposé l'Éloge de Bayle pour sujet du discours de l'année prochaine; mais des raisons particulières, qu'elle ne pouvait prévoir, l'ont engagée à changer ce sujet, et à donner l'Éloge de saint Exupère, évêque de Toulouse. »

La sagesse de ce changement est visible. Saint Exupère, que personne ne connaît aujourd'hui, a certainement plus besoin d'un Éloge que Bayle, dont l'éloge et la gloire sont consacrés chez toutes les nations savantes et éclairées. Quel affreux abus de l'éloquence, d'ailleurs, que de louer un philosophe dans un siècle qu'on ne peut décrier plus fortement qu'en l'appelant le siècle de la philosophie! O pauvres Welches! qu'alliez-vous faire? Béni soit le prêtre qui vous a préservés de ce malheur!

Nous avons eu, depuis un mois ou six semaines, un phénomène très-intéressant sur le théâtre de la Comédie Française. Mademoiselle Sainval, jeune actrice de dix-huit à dix-neuf ans, a débuté dans les grands rôles tragiques avec le succès le plus brillant (1). Nous avons déjà au théâtre une actrice de ce nom; elle est la sœur aînée de la débutante. Cette sœur aînée est fort laide, mais elle joue la tragédie avec beaucoup d'intelligence, de chaleur et de talent. C'est elle qui a fait en partie le succès de la tragédie des *Druïdes;* elle paraît destinée à succéder à mademoiselle Dumesnil; sa sœur cadette s'est emparée des rôles que jouaient feu mademoiselle Gaussin et mademoiselle Clairon : c'est réunir deux genres. Ses premiers essais se firent sur le théâtre de Copenhague.

(1) Mademoiselle Sainval, cadette, débuta le 27 mai; elle fut reçue en 1776, et se retira vers 1792.

Elle a joué en dernier lieu à Grenoble, mais seulement le haut comique. Venue à Paris sans être annoncée, elle a demandé à être admise au début sans aucune espérance de réussir, mais seulement dans la vue de l'influence que l'avantage d'avoir joué à Paris pouvait avoir sur ses engagemens de province. On afficha son début dans le rôle d'*Alzire*. Le matin, les Comédiens firent une petite répétition avec elle, suivant l'usage, pour concerter les entrées et les sorties. Elle joua à cette répétition quelques morceaux assez bien; mais elle gasconna si prodigieusement, que les comédiens ne doutèrent pas qu'elle ne fût sifflée. Plusieurs d'entre eux conseillèrent à sa sœur de l'empêcher de s'exposer à un dégoût certain; mademoiselle Dubois et madame Vestris ne daignèrent seulement pas l'aller entendre le soir, tant elles étaient éloignées de soupçonner la possibilité d'avoir entendu le matin une rivale. Le soir arriva : la jeune actrice parut en public, joua avec une intelligence et une chaleur surprenantes et avec un succès complet, sans laisser apercevoir aucune trace de gasconisme. Si la petite personne a imaginé de son chef cette tournure pour empêcher et prévenir toutes les cabales, il faut convenir qu'elle n'est pas sotte, qu'elle est même dangereuse. Elle a joué successivement les rôles d'Alzire, d'Inès de Castro, de Zaïre, d'Iphigénie en Aulide, d'Iphigénie en Tauride, tous avec le succès le plus décidé.

Cette actrice est petite; elle est d'une figure agréable, sans être ni belle, ni jolie, et sans avoir de ces grands traits qui rendent la figure théâtrale. Elle est bien prise dans sa taille; elle a de belles mains et de beaux bras, et elle le sait bien, à en juger par la manière dont elle s'en sert. Sa voix, sans être aussi mélodieuse et aussi sédui-

sante que celle de mademoiselle Gaussin, est douce et flexible, et ne manque pas son effet sur les cœurs sensibles. Elle la force quelquefois, et alors la respiration lui manque; elle outre aussi l'expression du visage, et la fait quelquefois dégénérer en grimaces.

Personne comme elle ne s'abandonne dans les momens passionnés et décisifs; personne ne trouve comme elle des inflexions et des accens qui vont droit au cœur et le remuent au gré de cette petite enchanteresse. Si la suite de ses succès répond à ce que son début promet, c'est une des acquisitions les plus précieuses que le Théâtre Français ait faite depuis très-long-temps.

L'abbé de La Bletterie est mort au commencement du mois dernier, dans un âge avancé. Il était de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'Académie Française l'avait pareillement élu sous le ministère du cardinal de Fleury; mais ce ministre lui fit donner l'exclusion par le roi, pour cause de jansénisme. En effet, l'abbé de La Blettetie avait, je crois, attesté les miracles du bienheureux Pâris, mais ce n'était pas pour cela que l'Académie l'avait nommé. C'était un vrai pédant de collège, écrivain lourd et pesant. Son Histoire de l'empereur Julien eut un grand succès, et conserva même de la réputation. En la lisant, on remarque tout naturellement combien la raison et la philosophie devaient avoir fait peu de progrès en France, puisque cet ouvrage passa pour hardi, et se concilia à ce titre l'estime de ceux qu'on regardait alors comme des penseurs. Dans les dernières années de sa vie, il se déshonora par une traduction des *Annales de Tacite*, annoncée avec une morgue pédantesque qui s'accommodait parfaitement avec le travestissement que

le style de Tacite eut à souffrir sous la plume bourgeoise et inepte d'un janséniste (1). Le Père Dotteville de l'Oratoire vient de donner, en deux volumes in-12, l'*Histoire de Tacite en latin et en francais, avec des notes sur le texte*. Ainsi il peut se regarder comme le continuateur de l'abbé de La Bletterie, l'un ayant traduit les Annales, l'autre l'Histoire. Mais, malgré les efforts de tous ceux qui se sont exercés à traduire Tacite de nos jours, on peut assurer que Tacite reste toujours à traduire, et qu'il attendra encore long-temps. C'est aussi la mode que les gens de lettres laissent beaucoup d'argent. On dit qu'on a trouvé plus de vingt mille livres argent comptant chez l'abbé de La Bletterie. Il criait cependant toujours misère, et avait grand soin de se faire passer pour pauvre, et même pour indigent. On lui donna un jour, dans une maison où il avait soupé, vingt-quatre sous, parce que le mauvais temps était survenu, et qu'il disait qu'il n'avait pas de quoi payer un fiacre. Il mit les vingt-quatre sous dans sa poche, et s'en retourna chez lui à pied. C'était, comme vous voyez, double profit, et avec cet esprit-là on ne peut guère manquer de faire fortune.

Il y a environ deux ans qu'un ventriloque, établi à Saint-Germain, a fait quelque bruit; on l'allait voir par curiosité. Ce ventriloque s'appelle Saint-Gille; il est épicier; il parle naturellement comme tous les hommes; mais lorsqu'il lui prend fantaisie de vous parler de sa voix de la cave, quoique vous soyez à côté de lui, et que vous soyez prévenu, vous ne pouvez vous persuader que cette voix sorte de sa bouche; vous croyez entendre une voix qui vous parle de fort loin, et même d'un côté tout op-

(1) Grimm a déjà parlé plus au long des ouvrages de La Bletterie, t. VI, p. 38 et suiv.

posé. C'est bien dommage que ce secret ne soit pas au pouvoir d'un homme d'esprit, de tête et de caractère, d'un philosophe, d'un citoyen, sans aucun confident quelconque; car ce secret n'en souffre pas plus que la bonne tragédie. Quel bien un tel homme pourrait faire! Quelles révolutions! Comme il deviendrait aisément dans des momens critiques, la terreur des fripons, des artisans des malheurs publics, l'instrument du salut de la patrie! L'épicier de Saint-Germain n'a employé son talent qu'à effrayer des moines. Il a dit un jour dans un réfectoire où des cordeliers faisaient bombance : *il vaudrait mieux prier!* Aussitôt les révérends pères consternés ont quitté la table en pâlissant, ont couru à l'église, et ont chanté leurs psaumes et cantiques comme des possédés, dans l'attente du jugement universel. Quand ils ont su la cause de leur ferveur soudaine, ils ont eu beaucoup de peine à pardonner à l'épicier son exhortation malicieuse à la prière. M. de La Chapelle, censeur royal et académicien de province, a cru que le public serait bien aise d'être instruit des détails de ce phénomène. Il vient de publier en deux parties un livre intitulé *Le Ventriloque, ou l'Engastrimythe*. Il a fait signer et attester par l'épicier Saint-Gille tous les détails qui le concernent; mais il aurait dû se faire dire par un académicien de Paris que son titre grec est une bévue qui trahit son ignorance; et par un homme de goût, qu'il fallait retrancher de son ouvrage toutes les balivernes pour le rendre lisible. Ce M. de La Chapelle était abbé autrefois, et enseignait la géométrie. Je ne sais s'il a quitté le petit collet depuis qu'il a inventé ce corset de liège avec lequel on nage malgré qu'on en ait. Il a donné lui-même plusieurs représentations sur la Seine, en présence d'une

foule innombrable de spectateurs, faisant, moyennant sa machine, tous les tours de nageur, buvant bouteille, et ne prenant point d'argent (1).

De l'Art de la Comédie, ou Détail raisonné des diverses parties de la Comédie et de ses différens genres; suivi d'un Traité de l'Imitation, où l'on compare à leurs originaux les imitations de Molière et celles des modernes; le tout appuyé d'exemples tirés des meilleurs comiques de toutes les nations; terminé par l'Exposition des causes de la décadence du Théâtre et des Moyens de le faire refleurir; par M. de Cailhava. Quatre immenses volumes in-8°! C'est aujourd'hui la règle; quand un homme s'est exercé dans quelque genre ou dans quelque art sans succès, il fait la poétique de ce genre, il en compile des préceptes bien ou mal établis, et les oisifs lisent sa rapsodie, et disent qu'il y a du bon. M. Cailhava d'Estandoux ne mettra pas leur patience à de faibles épreuves. Mais, pourrait-on lui dire, puisque vous avez en poche les moyens de faire refleurir notre théâtre, que ne vous en servez-vous? C'est un assez beau secret que vous avez là, et vous êtes bien maladroit de ne le pas garder pour vous. Cailhava d'Estandoux, surnommé Molière second, sonnerait assez bien aux oreilles de la postérité. Je promets à M. Cailhava d'Estandoux que, si je fais jamais un ouvrage sur les causes de la décadence du théâtre, je ne dirai pas un seul mot de tout ce qu'il a dit à ce sujet; mais je dirai peut-être ce qu'il n'aurait jamais dit, lui, et ce qu'il n'est pas loisible de dire par le temps qui court. M. Cailhava a enrichi nos théâtres de plusieurs pièces qui en ont prouvé la décadence; à pré-

(1) Voir tome IV, p. 365-66.

sent qu'il a lu son livre, il sera sans doute le premier à en profiter, et à faire des pièces qui fassent refleurir la scène française.

M. Imbert, jeune poète, vient de publier *le Jugement de Pâris*, poëme en quatre chants, avec la toilette d'estampes et de vignettes ordinaire. Il faut être bien sûr de son talent et de la richesse de son imagination pour oser traiter un sujet si rebattu. M. Imbert a cru qu'en faisant parler aux déesses et au berger leur juge, de temps en temps, le langage affecté de nos élégantes et de nos petits-maîtres, il parviendrait à rajeunir son sujet; c'est à peu près ainsi que M. Wieland a traité les sujets de l'ancienne mythologie. Mais cette tournure, outre qu'elle est très-facile à prendre, est d'un goût détestable, et elle est tout juste ce qui gâte le poëme de M. Imbert, dans lequel on trouve d'ailleurs de la facilité et des détails qui décèlent du goût pour la poésie. Ce poëme est au reste beaucoup trop long. Il y avait à peine de l'étoffe pour deux chants, et l'auteur l'a tiraillée pour en fournir quatre. Cela nuit beaucoup à l'intérêt.

Il a paru, sur la fin de l'année dernière, une *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam et des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en* 1770, publiée par M. Turpin, sur des manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, et autres missionnaires de ce royaume; deux volumes in-12. Il n'en est pas de l'histoire d'un empire comme d'un poëme, d'une tragédie, d'une comédie, d'un conte, d'une nouvelle. On peut lutter contre l'indigence, et se tirer avec succès d'un morceau de lit-

térature qui ne demande qu'un instant de verve. Mais l'histoire! l'histoire d'un peuple! l'histoire d'un peuple éloigné! quel travail, quel temps, quelles connaissances, quel jugement ne suppose-t-elle pas? Or, M. Turpin n'a certainement pas ces qualités. Un bon ouvrage intitulé comme le sien est tout ce que je pourrais attendre d'un auteur qui aurait fait, dans les contrées dont il parle, un séjour de vingt ans. Il ne faut donc regarder cet ouvrage que comme une compilation grossie des récits d'un vicaire apostolique et d'un missionnaire, et écrite avec quelque chaleur, car M. Turpin n'est pas froid. J'ouvre son livre, j'y lis qu'on trouve à Siam de petites poules blanches appelées *anas*, qui sont en même temps mâles et femelles, coqs et poules; et à Laos, des hommes de cent vingt ans qui jouissent encore de la fraîcheur de leur printemps. Je referme le livre, et je vois M. Turpin accoutré comme un chiffonnier, son petit crochet à la main, et jetant, dans la hotte qu'il a sur son dos, toutes les guenilles qu'il rencontre (1).

J'ajoute à ces observations que le vicaire apostolique de Siam a trouvé que son rédacteur Turpin s'est donné beaucoup trop de licence, et s'est partout trop écarté de l'esprit des mémoires qu'il lui a remis, et sur lesquels il lui a enjoint de travailler. En conséquence, et sur la demande du vicaire apostolique, il est intervenu un arrêt du conseil qui supprime l'ouvrage de M. Turpin, comme erroné, falsifié, même un peu impie, ce qui pourrait bien lui procurer quelque débit.

On a traduit depuis peu le *Phédon, ou Entretiens sur la spiritualité et l'immortalité de l'ame* (2), non de Platon, mais de Mosès Mendelson, juif, à Berlin. M. Mosès

(1) Ce qui précède est de Diderot. (2) 1772, in-8°.

jouit d'une grande réputation en Allemagne. C'est un célèbre métaphysicien, et son *Phédon* a fait quelque sensation à Paris, quoique la philosophie dominante ne soit pas dans ce goût-là. M. Mosès s'est permis de mettre dans la bouche de son Socrate beaucoup d'argumens et de raisonnemens tirés de la philosophie moderne en faveur du système de l'immortalité de l'ame. Ce Socrate, au lieu d'être le maître de Criton et des autres philosophes d'Athènes, n'est qu'un élève de Leibnitz, de Wolf et de Mosès.

On a imprimé à Bouillon, si je ne me trompe, un *Traité de la Tactique*, volume in-4° qui a fait beaucoup de bruit, et dont l'entrée a été sévèrement défendue à Paris. Ce Traité est de M. de Guibert, colonel commandant de la légion Corse, dont le père est maréchal de camp. Je n'ai pas vu cet ouvrage; mais j'ai vu des gens du métier, éclairés et expérimentés, des officiers généraux, en faire le plus grand cas. Le discours préliminaire a étonné par sa franchise et sa hardiesse. L'auteur y traite des causes de la décadence de l'esprit militaire en France. Quoique je ne connaisse pas plus ce discours que le reste de l'ouvrage, je parierais que si je fais mon Traité des causes de la décadence du théâtre, je me rencontrerai plutôt avec la Tactique de M. de Guibert qu'avec l'Art dramatique de M. de Cailhava. On prétend qu'il a été dit au roi que M. de Guibert était punissable, mais que M. le maréchal prince de Soubise a représenté que cette punition, quelle qu'elle fût, ne serait qu'un moyen à peu près sûr de perdre un bon officier, et peut-être même de le faire passer dans un service étranger. On s'est borné en conséquence à défendre l'entrée du livre. Vous pensez

bien que dans un ouvrage sur la tactique, il est un peu question du roi de Prusse. Au reste, M. de Guibert est encore un peu jeune. Quand il aura jeté son premier feu, il sera peut-être fâché d'avoir annoncé le plan d'un ouvrage qui serait lui seul une encyclopédie complète. Un tel ouvrage ne s'annonce que lorsqu'il est fait, et je ne crois pas qu'il soit au pouvoir d'un seul homme de l'exécuter, à moins que cet homme ne soit celui qui proposait par souscription un livre intitulé : *De rebus omnibus et quibusdam aliis.*

Depuis la réception de M. l'archevêque de Toulouse à l'Académie Française, c'est-à-dire depuis environ deux ans, ce corps a reçu plusieurs atteintes qui ont ébranlé sa constitution. Ce jour fatal, M. Thomas avait répondu, comme directeur, au discours du récipiendaire : il s'était étendu avec beaucoup de liberté contre les calomniateurs des gens de lettres. M. Séguier, premier avocat général de l'ancien parlement, et l'un des Quarante de l'Académie, crut se reconnaître dans le portrait du calomniateur tracé d'après nature; et au lieu de s'en plaindre à l'Académie, comme il convenait, il s'adressa à M. le chancelier. En conséquence, M. le directeur fut vexé de toutes manières. Il lui fut défendu non-seulement de publier ce discours, comme c'est l'usage, mais il fut interdit à perpétuité dans l'exercice du droit de lire aux séances publiques de l'Académie, et il dut se féliciter d'échapper à la Bastille, où il avait été question de lui préparer un logement. L'Académie ne jugea pas à propos de réclamer alors contre ces actes d'autorité, et fit, je crois, très-bien. Elle se borna de statuer qu'on ne lirait plus rien aux séances publiques sans l'avoir examiné

auparavant dans une séance particulière, et feu Duclos crut faire un coup de parti en lisant à la réception de M. le prince de Beauvau un précis d'une *Histoire de l'Académie Française* continuée, dans lequel il insista le plus indirectement qu'il put sur le droit qu'avait l'Académie de recevoir les ordres de la bouche ou de la plume de son auguste protecteur, sans l'intervention d'aucun ministre. Des intérêts plus importans, des brouilleries plus éclatantes, le renversement de corps plus essentiels et plus anciens, rendirent bientôt le public fort indifférent sur les petites tracasseries de l'Académie; cependant elle gagna quelque chose à la suppression du parlement de Paris. M. Séguier ayant subi le sort de cette compagnie, n'eut plus le crédit de tenir la bouche fermée à M. Thomas. M. le chancelier lui rendit la faculté de lire aux séances publiques de l'Académie, à condition d'être bien sage.

L'Académie porte, ainsi que tous les corps, en elle-même le germe de sa destruction. Deux partis s'y font une guerre violente et opiniâtre, quoique sourde. On pourrait chercher en Suède les sobriquets de ces deux partis, et les appeler *Chapeaux* et *Bonnets* (1), avec d'autant plus de raison que les évêques et leur séquelle se trouvent tout naturellement coiffés d'un Bonnet, et que les philosophes ne sauraient manquer d'être partisans de la liberté, dont le symbole est le Chapeau (2). Les Bonnets sont les plus faibles ici, et se trouvent, dans toutes les délibérations académiques, battus par la pluralité des

(1) C'étaient les noms par lesquels on désignait en Suède le parti indépendant et le parti aristocratique, qui avaient pris naissance durant la longue diète de 1738.

(2) En Suède, oui; mais chez les Romains c'était le bonnet. Les esclaves ne le pouvaient prendre que lorsqu'ils étaient affranchis.

voix, qui est du côté des Chapeaux. Mais renforcés à la cour par tout le parti des dévots, ils cherchent à maintenir leur crédit par des actes d'autorité, en alarmant la conscience du roi sur les progrès de l'irréligion, après avoir réussi à faire regarder les philosophes et les gens de lettres comme un parti très-dangereux dans l'État, sous la dénomination redoutable et odieuse d'*Encyclopédistes*. M. le maréchal de Richelieu ne trouvant pas une assez grande facilité dans les Chapeaux pour pouvoir dominer dans l'Académie à sa fantaisie, s'est tout à coup senti un grand zèle pour la religion, et s'est mis à la tête des Bonnets; M. l'archevêque de Toulouse, malgré le sien; M. le prince Louis de Rohan, actuellement ambassadeur à Vienne, malgré la calotte qui l'attend; M. le duc de Nivernois, M. le prince de Beauvau, sont restés inébranlables dans le parti des Chapeaux, et ont été, dans ces temps orageux, ses avocats et ses appuis auprès du trône. Le roi, suivant les principes d'une exacte neutralité ou d'une parfaite indifférence, a cédé alternativement aux insinuations de l'un et de l'autre parti; et en approuvant hautement les principes et la conduite des Bonnets, Sa Majesté n'a pas laissé que de donner quelques marques de bonté aux Chapeaux reconnus pour encyclopédistes.

La mort de MM. Bignon et Duclos a paru aux Bonnets une époque importante pour relever leur crédit et renforcer leur parti, s'il était possible. Ils s'adressèrent à l'autorité, et obtinrent que le roi écrivît une lettre sous la date du 6 avril à M. le duc de Nivernois, directeur de l'Académie, par laquelle il enjoignit à l'Académie d'apporter le plus grand soin au choix des sujets, à leurs mœurs, à leurs opinions, pour remplir les places va-

cantes, afin de lui épargner le désagrément de rejeter ceux que l'Académie aurait choisis. D'après l'esprit de ceux qui avaient sollicité et obtenu cette lettre, cet avertissement n'était pas équivoque. Sa Majesté ajouta qu'étant informée de la sagesse et de la modération avec lesquelles M. de Foncemagne et M. l'abbé Batteux s'étaient conduits dans toutes les occasions, elle leur accordait à chacun deux mille livres de pension, et qu'elle était disposée à accorder la même grace à ceux des Académiciens qui se rendraient recommandables par les mêmes qualités. Sa Majesté ordonna aussi que ce qui devait être lu aux séances publiques de l'Académie, serait désormais examiné dans une séance précédente, et soumis à la censure du directeur et des officiers de l'Académie, ou, en l'absence du directeur, à l'approbation du plus ancien parmi les académiciens présens.

Cette lettre devait consterner le parti patriotique. L'Académie avait regardé jusqu'à présent la parfaite égalité entre ses membres comme un de ses priviléges les plus précieux, et il lui paraissait que c'était introduire un moyen de corruption fort dangereux en attachant des pensions aux places de quelques académiciens qui confondraient leurs talens et leurs devoirs avec ceux de courtisans. Elle n'avait pas sollicité cette grace auprès de son protecteur. M. de Foncemagne, ci-devant sous-gouverneur de M. le duc de Chartres, et qui, depuis que l'éducation de ce prince est finie, végète paisiblement au Palais-Royal, avait, à la vérité, toujours passé pour un esprit sage, et vieillissait dans une honorable retraite; mais personne ne pouvait être tenté de prendre pour modèle M. l'abbé Batteux, qui passait depuis long-temps pour un homme double, faux, intri-

gant et hypocrite du premier ordre. Le sage Foncemagne, sans penser peut-être de l'abbé Batteux tout le mal qu'on en disait dans le parti des Chapeaux, fut si étonné de se trouver cet associé dans une grace qui lui tombait sur la tête comme une tuile, qu'il regarda presque comme une consolation la certitude de n'être jamais payé de cette pension, suivant l'usage général observé par le trésor royal depuis plusieurs années. Cette lettre donna un grand air de supériorité aux Bonnets de l'Académie.

Malheureusement pour eux, le roi accorda presque en même temps la place d'historiographe de France, vacante par la mort de Duclos, à ce Marmontel que la Sorbonne avait honoré naguère d'une censure, et M. l'archevêque de Paris, d'un mandement à l'occasion des hérésies de son aveugle Bélisaire. Ce choix, que l'académicien devait à la protection de M. le duc d'Aiguillon, fut regardé par les Bonnets de son corps comme une plaie incurable faite à la religion, et par les Chapeaux comme une preuve certaine que les encyclopédistes n'étaient pas, dans l'esprit de Sa Majesté, aussi noircis que leurs ennemis le voudraient faire croire. L'Académie fut rassurée, et M. d'Alembert ayant depuis long-temps son vœu pour succéder à Duclos en qualité de secrétaire perpétuel, elle le choisit, quoique M. le maréchal de Richelieu eût dit qu'il lui ferait donner l'exclusion par le roi, et que le nouveau pensionnaire Batteux eût fait beaucoup de trames sourdes pour obtenir cette place. Le roi ratifia le choix de M. d'Alembert, qui avait demandé la confirmation de Sa Majesté, quoique l'Académie ne soit pas en usage de la requérir dans cette occasion : le seul M. Dacier l'avait demandée jadis, par délicatesse, parce qu'il avait été protestant ; et

M. d'Alembert crut devoir suivre son exemple, parce qu'il avait été chef encyclopédiste.

Deux défaites aussi cruelles, au moment d'une victoire qui paraissait assurée, aigrirent infiniment les Bonnets, et ils résolurent de s'en relever par quelque coup d'éclat. Les Chapeaux s'étaient arrangés entre eux pour donner la place de M. Bignon à l'abbé Delille, traducteur des *Géorgiques* de Virgile, et celle de Duclos à M. Suard. Les deux élections étaient indiquées pour le 7 et le 9 mai. Le 7, les Chapeaux remarquant que l'air du bureau était bon, proposèrent de faire les deux élections à la fois, pour dispenser ceux des académiciens que leurs charges retenaient à la cour de revenir à Paris le surlendemain. Les deux candidats furent élus. M. le duc de Nivernois, directeur, ayant des affaires qui l'empêchaient de porter au roi le choix de l'Académie, M. le maréchal de Richelieu fut prié de se charger de ce soin. Il revint à la séance de l'Académie, du 9, et lui porta, avec un air en apparence consterné, une lettre du roi, adressée à M. le duc de Nivernois, par laquelle le roi désapprouvait le choix de l'Académie, et donnait l'exclusion aux deux élus, en ordonnant à l'Académie de procéder à une nouvelle élection. M. le duc de Nivernois s'étant retiré par-devant le roi, pour lui faire de respectueuses remontrances, et pour savoir les motifs de l'exclusion, Sa Majesté dit simplement que les deux élus étaient encyclopédistes, et qu'elle ordonnait que sa lettre fût exécutée de point en point.

Ce coup d'autorité affligea sensiblement le public. Il n'avait pas généralement approuvé le choix de M. Suard, non que ceux qui le connaissent ne lui trouvent les qualités requises pour l'Académie, mais parce qu'il man-

quait de titres publics, et qu'il est d'usage que les gens de lettres qui recherchent le suffrage de l'Académie aient prouvé leur mérite par quelques productions littéraires. Mais indépendamment de ce que l'Académie s'était souvent, quoique mal à propos, écartée de cet usage, il y avait une grande différence entre n'être pas élu ou être exclus; et les gens les plus équitables pensaient que M. Suard ne méritait ni les honneurs de l'élection ni les dégoûts de l'exclusion. D'ailleurs, le motif vague de cette exclusion, pris dans la dénomination d'encyclopédiste, était fait pour alarmer. Ni l'abbé Delille, ni Suard, n'avaient composé une seule ligne pour l'*Encyclopédie;* il était donc clair qu'on ne les avait rendus odieux au roi, sous ce nom, que parce qu'ils avaient eu les voix des encyclopédistes. Sa Majesté, touchée des représentations de M. le duc de Nivernois, de M. le prince de Beauvau et d'autres protecteurs de l'innocence, promit de faire faire de nouvelles informations, et de s'en faire rendre compte.

Cependant l'Académie avait procédé à une nouvelle élection et nommé M. de Bréquigny à la place de M. Bignon, et M. Beauzée à la place de M. Duclos. Le premier est homme de condition, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; il a passé plusieurs années en Angleterre, par ordre du gouvernement, pour déchiffrer d'anciennes chartes conservées dans la Tour de Londres, et relatives à l'histoire de France. Il ne s'était pas mis sur les rangs; messieurs les Chapeaux avaient seulement député vers lui en secret, pour savoir s'il accepterait la place qu'on lui destinait. Beauzée est professeur à l'École royale Militaire; il s'est occupé toute sa vie de l'étude de la langue, il a publié une

Grammaire générale; il est certainement encyclopédiste, puisqu'il a fait tous les articles de grammaire depuis la mort du célèbre Dumarsais. Il s'était mis plusieurs fois sur les rangs sans succès, et il ne serait peut-être jamais entré dans l'Académie sans la nécessité où les Chapeaux se sont trouvés de faire un choix qui ne pût déplaire à la cour dans cette circonstance délicate, ni passer pour l'ouvrage des Bonnets.

Cette double élection, faite le 23 mai, fut confirmée par le roi; et environ un mois après, vers la fin de juin, Sa Majesté écrivit une nouvelle lettre à M. le duc de Nivernois, par laquelle, étant informée de la conduite irréprochable des sieurs Delille et Suard, elle leur permet de se remettre sur les rangs à la première occasion.

Le 6 de ce mois, MM. de Bréquigny et Beauzée ont été reçus dans une séance publique, par M. le prince de Beauvau. On a dit que le discours de M. Beauzée était long et plat; que celui de M. de Bréquigny n'était pas long. Les deux réponses de M. le prince de Beauvau ont eu beaucoup de succès et à l'Académie et à l'impression. Les services qu'il a rendus à l'Académie auprès du roi, en dernier lieu, ont sensiblement influé sur l'accueil que le public lui a fait.

Le bon et respectable vieillard La Condamine lut, à cette séance, une traduction en vers français de la Dispute des armes d'Achille, tirée des *Métamorphoses* d'Ovide. Ce morceau reçut de grands applaudissemens; mais comme la surdité de l'auteur l'empêchait d'en être distrait, il continuait toujours la lecture, malgré les battemens de mains; et M. le duc de Nivernois, assis à côté de lui, se fit une occupation de l'arrêter par le bras toutes les fois que le public applaudissait. Je ne sais si M. de

La Condamine a fait cette traduction depuis peu : elle m'a paru pleine de feu et de vigueur, et je l'aurais insérée, malgré sa longueur, dans ces feuilles, si elle ne devait pas paraître dans le *Mercure* du mois prochain (1).

Lettre de Galiani à madame d'Épinay.

Naples, 20 juillet 1771.

Réponse à la lettre écrite du Bourgneuf, le 28 juin.

Est-ce donc là, ma belle dame, une lettre sublime, écrite à son aise, dans le repos? une lettre où vous ne faites que transcrire une rapsodie de Voltaire qui combat une rapsodie de Linguet (2)! Et de vous, de vos amis, des miens, de vos maux, de votre digestion, des affaires publiques, de la santé de mademoiselle Helvétius, et de tout ce qui serait vraiment sublime, vous ne me dites mot. Le cul au lait du marquis est donc oublié (3)? Je vois ce que c'est; vous voulez avoir une lettre de moi, et savoir à quoi vous en tenir au juste sur le compte de Cicéron. Le voici donc :

On peut regarder Cicéron comme littérateur, comme philosophe et comme homme d'État. Il a été un des plus grands littérateurs qui aient jamais été; il savait tout ce qu'on savait de son temps, excepté la géométrie et autres sciences de ce genre. Il était médiocre philosophe : car il savait tout ce que les Grecs avaient pensé, et le rendait avec une clarté admirable; mais il ne pensait rien, et n'avait pas la force de rien imaginer. Il eut l'adresse et le bonheur d'être le premier à rendre en langue latine les

(1) Ces vers sont en effet imprimés p. 5 du *Mercure* d'août 1772.

(2) L'article *Cicéron* des *Questions sur l'Encyclopédie* publiées en 1771.

(3) Voir la note 2 de la page 477 du tome VII.

pensées des Grecs, et cela le fit lire et admirer par ses compatriotes. C'est ce qui a fait que Voltaire a fait plus de bruit que Bochart, Bossuet, Huet, Le Clerc, Ammond, Grotius, etc. Ils ont dit en latin, sur la Bible, tout ce que Voltaire a expliqué en français : on ignore ceux-là, on ne parle que de lui. Comme homme d'État, Cicéron, étant d'une basse extraction et voulant parvenir, aurait dû se jeter dans le parti de l'opposition, de la chambre basse ou du peuple, si vous voulez. Cela lui était d'autant plus aisé, que Marius, fondateur de ce parti, était de son pays. Il en fut même tenté, car il débuta par attaquer Sylla, et par se lier avec les gens du parti de l'opposition, à la tête desquels, après la mort de Marius, étaient Claudius, Catilina, César. Mais le parti des grands avait besoin d'un jurisconsulte et d'un savant; car les grands seigneurs, en général, ne savent ni lire ni écrire; il sentit donc qu'on aurait plus besoin de lui dans le parti des grands, et qu'il y jouerait un rôle plus brillant. Il s'y jeta, et dès lors on vit un homme nouveau, un parvenu mêlé avec les patriciens. Figurez-vous en Angleterre un avocat dont la cour a besoin pour faire un chancelier, et qui suit par conséquent le parti du ministère. Cicéron brilla donc à côté de Pompée, etc., toutes les fois qu'il était question de choses de jurisprudence; mais il lui manquait la naissance, les richesses, et surtout, n'étant pas homme de guerre, il jouait de ce côté-là un rôle subalterne. D'ailleurs, par inclination naturelle, il aimait le parti de César, et il était fatigué de la morgue des grands qui lui faisaient sentir souvent le prix des bienfaits dont on l'avait comblé. Il n'était pas pusillanime, il était incertain; il ne défendait pas des scélérats, il défendait les gens de son parti, qui ne

valaient guère mieux que ceux du parti contraire. L'affaire de Catilina était grave, car elle tenait à la chaîne d'un grand parti : aucune affaire de parlement n'est petite en Angleterre; elle est souvent ridicule à Paris : son éloquence n'était point vénale, non plus que celle de M. Pitt; elle était celle de son parti. Enfin Dieu ne permit point qu'un de ses cliens l'assassinât; car Dieu ne permet point, il fait, et fait toujours ce que bon lui semble. Voltaire se moque de nous quand il nous parle du gouvernement de Cilicie de Cicéron; il n'y a rien qui ressemble tant au gouvernement de Sancho-Pança dans l'île Barataria. C'était une affaire de cabale pour le faire parvenir à l'honneur du triomphe, comme les exploits militaires de M. de Soubise n'étaient que pour le faire parvenir au bâton de maréchal : cependant Cicéron le manqua, et son ami Caton s'y opposa le premier. Il ne voulait pas prostituer tout-à-fait un honneur déjà trop avili; et, d'ailleurs, Cicéron n'était pas d'une naissance à comparer à la maison de Rohan. Pour les vertus de Cicéron, on n'en sait rien : il ne gouverna jamais. Pour ce qui est de son mérite d'avoir ouvert les portes de Rome à la philosophie, il est bon de dire que le parti de l'opposition était un parti d'incrédules; car les évêques, c'est-à-dire les augures, les pontifes, etc., étaient tous lords et patriciens. Ainsi, le parti de l'opposition attaquait la religion, et Lucrèce avait écrit son poëme avant Cicéron. Le parti des grands soutenait la religion. Aussi Cicéron qui, dans son cœur, penchait du côté de l'opposition, était incrédule en cachette, et n'osait le paraître. Lorsque le parti de César triompha, il se montra plus à découvert et sans en rougir; mais ce n'est pas à lui qu'on doit la fondation de l'incrédulité païenne,

qu'ils appelaient *Sophie, Sagesse*, c'est au parti de César. Les applaudissemens que la postérité a donnés à Cicéron viennent de ce qu'il suivit le parti contraire à celui que la cruauté des empereurs rendit odieux. En voilà assez sur Cicéron.

Le même à la même.

Du 27 juillet 1771.

Votre lettre campagnarde, ma belle dame, est fort jolie. L'aventure du commissaire tombé dans le fromage mou est comique tout-à-fait. L'abbé de Valori prouve à l'univers que l'état ecclésiastique est le mieux combiné du monde pour ceux qui ne réussissent à rien : ainsi on a bien tort de vouloir l'écraser ; et on sentira dans la société l'incommodité de la suppression de ces hôpitaux de fainéans, d'imbéciles, de gauchers, de têtes de travers. Les sots faiseurs de systèmes croient bêtement, parce que Montesquieu l'a dit, qu'il suffit d'ôter l'asile aux fainéans pour qu'il n'y ait plus de fainéantise ; c'est comme si on projetait de démolir les Petites-Maisons pour qu'il n'y ait plus de fous. On croirait n'en plus avoir parce qu'ils seraient répandus dans le monde, mais il y en aurait tout autant.

Je n'approuve pas votre retour à Paris ; vous vous y attristerez. Je souffre des maux de la France ; elle est trop vieille pour résister à une pareille secousse ; elle en perdra la gaieté à jamais, et vous deviendrez une espèce de Napolitains ; et mon retour à Paris deviendra impossible, car ce Paris que j'ai laissé n'existera plus.

Je n'ai rien de drôle à vous mander d'ici. Je m'ennuie beaucoup. Je fais des chefs-d'œuvre de consultations au

roi que personne ne lit, et qu'on n'imprimera jamais; et cependant cela m'ôte le temps de faire autre chose.

J'ai causé beaucoup ces jours passés du baron, de madame Necker, de madame Riccoboni, etc., avec un M. Changuion, qui va, comme consul, en Sicile.

Je suis bête ce soir, et rien ne me vient dans la tête. Je vous aime donc, et je vous embrasse. Bonsoir.

Parmi les poëmes que Gentil Bernard a composés avant de devenir imbécile, il en est un qui s'appelle *Pauline et Théodore*: comme il en existait des copies dans le porte-feuille de quelques amateurs, les parens ou ayant-cause de jadis Gentil Bernard ont craint sans doute qu'il ne soit imprimé, et l'ont publié eux-mêmes sous le titre de *Phrosine et Mélidore*, et l'ont orné d'une estampe à chaque chant. Ce poëme a eu le sort que je lui avais prédit *in petto* dans le temps que Gentil Bernard le lisait dans les cercles: dénué d'invention, d'intérêt, de chaleur, de sentiment, et même de détails heureux, il n'a fait nulle sensation, et est tombé dans le plus profond oubli au moment de son apparition. Le même sort attend *l'Art d'aimer* et tous les autres ouvrages de Gentil Bernard, qui a toujours eu le bon esprit de ne confier à la presse aucune de ses productions: elles ont toutes les défauts qu'on reproche à *Pauline et Théodore*. J'en excepte ses *Poésies orientales* que je ne connais pas, et qu'on nomme son chef-d'œuvre: on les dit remplies de chaleur et de volupté; mais j'attendrai que je les aie vues pour me décider sur leur mérite. On n'apprend pas que les parens qui prennent soin de Gentil Bernard, dans le triste état où il se trouve,

se préparent à publier ses autres poëmes (1) : le succès de *Phrosine et Mélidore* n'a rien d'encourageant.

La *Gazette de France* est, de tous les écrits périodiques, sans contredit et sans exempter les *Nouvelles ecclésiastiques* (2), le plus fécond en miracles. On se rappelle encore avec étonnement tous les prodiges de la bête féroce du Gévaudan, ou de cette prétendue hyène qui désola pendant si long-temps une partie de la France, et dont les exploits furent consignés dans la *Gazette de France* (3) avec une constance d'autant plus remarquable, qu'elle était alors rédigée par deux philosophes, l'abbé Arnaud et M. Suard. Lorsque cette bête redoutable eut succombé sous l'invincible bras de nos guerriers, ou, pour parler plus simplement, lorsqu'on eut exterminé les loups dont il avait plu à la *Gazette de France* d'attribuer les exploits à une seule et même bête, comme à un autre Hercule, la source des prodiges étant tarie dans le Gévaudan, la *Gazette de France* se transporta sur les bords du Danube pour y faire des miracles en faveur des Turcs. Quand ceux-ci n'auraient fait que la centième partie de ce que cette merveilleuse Gazette leur faisait faire, il y a long-temps qu'il n'existerait plus de Russes sur la surface du globe. Mais enfin les infidèles n'ayant pas secondé les opérations de la *Gazette de France*, il a fallu les abandonner à leur mau-

(1) Voir tome VII, p. 200-1, et note 1.

(2) *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution* UNIGENITUS, depuis 1713 jusqu'en 1793 inclusivement (par les abbés Boucher, Berger, de La Roche, Troya, Guidy, Rondet, Larrière et de Saint-Mars) ; in-4°.

(3) Voir précédemment tome IV, p. 238-9.

vais sort; et le nouveau rédacteur, M. Marin, qu'on ne soupçonnera pas d'être philosophe, s'est retourné d'une autre façon. Il a suscité un enfant miraculeux en Provence, nommé Jean-Jacques Parangue, à qui il a départi le don de découvrir les eaux et les sources souterraines à travers la terre, les rochers, la maçonnerie la plus épaisse : l'œil pénétrant du jeune paysan provençal perce à travers tous ces obstacles, et voit les sources d'eau, à quelle profondeur qu'elles soient sous terre, comme si elles coulaient sur la surface. Le seul don que M. Marin lui ait refusé, c'est de voir à travers les planches et les madriers de bois, comme à travers les pierres et la terre : lorsque le jeune Provençal rencontre du bois, il n'y est plus, et il n'y voit pas plus que moi; mais son bienfaiteur Marin l'a doué assez richement pour ne pas lui reprocher cette petite réserve : d'ailleurs, ne sait-on pas que tout sorcier a son talon comme Achille? On est tenté de penser que M. Marin n'est que talon de la tête aux pieds. Il faut croire qu'il a voulu illustrer la Provence, sa patrie, par les dons surnaturels qu'il a accordés au jeune Parangue. C'est quelque chose de vraiment surprenant que les détails dont il a rempli plusieurs ordinaires de sa Gazette, sans être arrêté ni découragé par le concert unanime des philosophes et de la plus grande partie du public, qui a pris la liberté de se moquer du petit paysan provençal, et de bafouer son historien. Quand le miraculeux Marin s'est vu pressé dans ses opérations souterraines, il s'est fait écrire, dans sa Gazette, de Portugal et d'Autriche, qu'il y avait là des femmes qui avaient le même talent que son Parangue. M. le duc d'Orléans a été au fait : il a voulu faire venir le petit imposteur à Paris pour mettre ses talens mer-

veilleux au grand jour; mais lorsque le petit coquin a su les intentions du prince, il a bien vite rebroussé chemin et repris la route de son village. Cette impertinence de M. Marin a donné lieu à quelques écrits. M. l'abbé Sauri, ancien professeur de philosophie en l'Université de Montpellier, qui est pénétré d'admiration pour la sagacité, la droiture et la prudence de l'auteur de la *Gazette de France*, a publié une brochure d'une cinquantaine de pages, intitulée « *l'Hydroscope et le Ventriloque*, ouvrage dans lequel on explique d'une manière naturelle, 1° comment il peut se faire qu'un jeune Provençal voie à travers la terre; 2° par quel artifice ceux qu'on nomme ventriloques peuvent parler de manière que la voix paraisse venir du côté qu'ils veulent. » Moi je suis pénétré d'admiration pour ceux qui ont fait M. l'abbé Sauri professeur de philosophie en l'Université de Montpellier. Je conseille à M. Marin de se consoler des petits déboires que lui a procurés son Jean-Jacques Parangue. L'abbé de La Chapelle a été plus heureux avec son épicier ventriloque de Saint-Germain, dont le talent a été constaté par nos princes et un grand nombre de personnes de distinction. Au reste, tous les miracles ne peuvent pas réussir, et comme il ne paraît presque pas de *Gazette de France* où il n'y ait, au défaut de nouvelles politiques, quelque prodige, quelque phénomène physique merveilleux, quelque effet du tonnerre dont la description surprenante suffit seule pour immortaliser un historien, je ne doute pas que M. Marin n'aille à la postérité avec Mathieu Laensberg et *le Messager boiteux*.

Fontenelle a commencé sa réputation par ses *Dialogues sur la pluralité des Mondes*. Algarotti l'a imité, et

a pris cette méthode pour expliquer aux dames la philosophie de Newton (1), et voici un bavard qui se signe le chevalier de S***, et qui fait le petit Fontenelle et le singe d'Algarotti dans une brochure d'environ deux cent cinquante pages, intitulée *Nos Après-Dîners à la campagne*, où il traite avec une marquise des questions de physique et d'agriculture (2). Je n'ai garde de me fourrer dans cette société, où il y a aussi le médecin de madame la marquise, qui a amené un physicien de ses amis. J'aime mieux passer mes soirées avec un autre bavard, que je ne connais pas plus que M. le chevalier de S***, mais qui me paraît du moins un bon homme, sans étalage et sans prétention; à ce prix je passe tout: quel mal y a-t-il d'être un peu plat? Mon bon bavard a publié l'hiver passé *les Soirées d'hiver, ou Recueil de moralités mises en action*. En voici la préface, que j'aime à la folie :

« Le curé d'un petit village lisait l'évangile du jour avec un Missel tout vermoulu : à chaque mot que lui dérobait un trou de vermoulure, il substituait le mot *Jésus*. Après la messe, le Seigneur du village lui dit : *Monsieur le curé, il me paraît qu'il est plus parlé de Jésus dans l'évangile d'aujourd'hui que dans ceux des autres jours, du moins le mot de* Jésus *s'y trouve bien souvent.* — *Monsieur, monsieur*, lui répond le bon curé, *en tout cas, ce mot-là en vaut bien un autre.* Lecteur, je suis ce bon curé, et ce conte est mon histoire. On trouvera peut-être les mots d'humanité, de bienfaisance, de justice, de vertu, d'honnêteté, trop prodigués dans ce re-

(1) *Le Newtonianisme pour les Dames, ou Entretiens sur la lumière, les couleurs et l'attraction*, trad. d'Algarotti, par Duperron de Castera; 1738, 2 vol. in-12.

(2) Rouen, 1772, in-12. Barbier attribue cet ouvrage à Dom Gourdin.

cueil: lecteur, ces mots-là en valent bien d'autres.»

M. de La Harpe et M. Dorat se sont distingués jusqu'à présent, indépendamment de leurs talens, par une illustre inimitié. En historien mal instruit, je ne puis indiquer la source d'une haine si cordiale: mais il est de notoriété publique que M. Dorat a été molesté par plusieurs épigrammes de son antagoniste (1). Si toute la générosité d'une réconciliation est du côté de la partie lésée, le mérite en appartient ici tout entier à M. Dorat. Des femmes illustres s'en sont fait une affaire; elles ont sans doute voulu conserver un droit égal aux sons harmonieux de ces deux trompettes de la postérité. La négociation était délicate, le succès en est dû au talent de madame de Cassini. Elle a joué chez elle, il y a quelque temps, *la Religieuse* de M. de La Harpe, remplissant elle-même le rôle de Mélanie avec une grande supériorité. L'auteur y jouait le rôle de M. de Faublas. M. Dorat désirait être témoin des succès de madame de Cassini. L'embarras de cette journée prépara la pacification salutaire qui s'en est suivie avec une cordialité garantie par l'illustre médiatrice. Les deux poëtes se sont embrassés en se jurant une amitié éternelle. La représentation de *Mélanie* avait rassemblé chez madame de Cassini la compagnie la plus brillante de Paris; M. le prince de Condé l'avait honorée de sa présence; madame de Marigny y avait joué dans la petite pièce de *l'Épreuve*, de Marivaux. On se préparait à répéter ce spectacle une seconde fois, lorsqu'on apprit que M. l'archevêque ne le trouvait pas édifiant. Sur ses instances, M. le duc de La Vrillière a

(1) Voir à l'appui de cette assertion la note de la page 387 du tome V de cette *Correspondance*.

prié madame de Cassini, de la part du roi, d'effacer *Mélanie* de son répertoire.

Le procès que M. le comte de Morangiès, maréchal de camp, a soutenu l'hiver dernier contre la famille Véron, a piqué la curiosité du public par la hardiesse de la fraude et du mensonge qui devait nécessairement se trouver de l'un ou de l'autre côté. La famille Véron, composée d'une grand'mère morte à l'âge de quatre-vingt-huit ans, durant le cours du procès, d'un petit-fils agent de l'affaire, et de quelques autres personnes d'un état obscur, soutient d'avoir prêté cent mille écus à un homme de condition, officier-général, âgé de quarante-cinq ans; et, pour le prouver, elle produit ses billets. M. de Morangiès, abîmé de dettes, et dont les biens sont depuis long-temps en direction, convient d'avoir fait les billets, mais nie d'avoir reçu l'argent, à l'exception de douze cents livres, qui font un faible à-compte sur une somme aussi forte. Je ne vous ennuierai point des détails de cette vilaine affaire, dont les mémoires publiés de part et d'autre instruisent assez, et dont tout Paris s'est occupé avec une chaleur extraordinaire. Pourvu qu'il y ait quelqu'un de pendu, que ce soit M. de Morangiès ou ceux qui soutiennent lui avoir prêté, je serai content: car il importe à la sûreté publique qu'un mensonge de cette espèce, de quelque côté qu'il se trouve, soit puni de la manière la plus sévère et la plus exemplaire.

Je ne sais par quel motif M. de Voltaire a jugé à propos de se mettre à côté de M. Linguet comme défenseur de la cause de M. le comte de Morangiès. Cette apologie vient comme la moutarde après dîner, puisque le procès à été jugé avant Pâques, et que l'instruction

criminelle peut seule percer dans ce dédale, supposé qu'il soit possible d'y reconnaître la vérité. Le factum de M. de Voltaire en faveur de M. de Morangiès a pour titre : *Essai sur les probabilités en fait de justice.* C'est un écrit d'une trentaine de pages. Le Patriarche reproche d'abord aux anciens parlemens des arrêts malheureusement trop célèbres, dans lesquels les principes de la probabilité judiciaire ont été violés d'une manière atroce. La mort de l'infortuné Calas, celle du chevalier de La Barre, quelques autres assassinats juridiques crieront éternellement vengeance contre les juges qui les ont signés; mais ce n'est pas pour ces méfaits que les parlemens ont été supprimés. Le Patriarche rapporte ensuite une affaire à peu près semblable à celle de M. de Morangiès, arrivée à Bruxelles en 1740. Il est sûr que toutes les présomptions sont d'abord en faveur de M. de Morangiès. On doit supposer qu'un homme de son état et de son rang n'est pas capable de nier une dette, encore moins de mettre en danger, par une dénégation frauduleuse, une famille entière qui l'a secouru dans sa détresse. Mais lorsqu'on examine l'affaire de plus près, on est frappé malgré soi d'une foule de circonstances qui ne sont pas à l'avantage de cet officier-général. M. de Voltaire ne discute pas cette affaire avec sa sagacité et sa précision ordinaires ; on pourrait même dire que sa discussion est aussi ennuyeuse qu'elle paraît mal raisonnée.

On attribue au Patriarche un autre écrit composé, il y a deux ans, en faveur du divorce, et intitulé: *Le Parloir de l'abbaye de ***, ou Entretiens sur le Divorce* (1). Cette brochure vient d'être imprimée et tolérée à Paris.

(1) Par M. de V***; Genève, 1770, in-8°. L'auteur de cet écrit était un nommé Cerfvol qui voulait le faire attribuer à Voltaire.

Les Entretiens sont au nombre de trois, et se passent au parloir d'un couvent, entre deux femmes de condition qui y sont, parce que, séparées de leurs maris, elles ne peuvent être décemment dans le monde, ou plutôt parce qu'elles y sont retenues par lettres de cachet. Il survient au second Entretien une autre femme, un magistrat, un grand vicaire assez intolérant ; et au troisième un évêque qui entend raison. On discute la question du divorce assez superficiellement. Ces Entretiens ont été composés à propos d'une forte réclamation faite, il y a quelques années, par le préteur de Haguenau en Alsace, si je ne me trompe, à qui le sort avait départi pour compagne une coquine de mauvaise vie, et qui, après avoir été forcé de la chasser de chez lui pour ses désordres et scandales, se plaignait amèrement d'être obligé de garder le célibat, lorsque son âge, sa santé et le vœu de la nature le sollicitaient vivement de donner des citoyens à la patrie. Les Entretiens sont suivis d'un écrit intitulé : *Utilité civile et politique du Divorce.* C'est un bavardage lourd et rempli de lieux communs, qui n'est certainement pas de la même main que les Entretiens, et qui surtout ne saurait être de M. de Voltaire.

M. Bret, homme de lettres assez obscur, d'ailleurs connu pour honnête homme, mais d'un caractère un peu triste et chagrin, vient de donner trois petits volumes de ses opuscules ; le premier contient des *Fables orientales et Poésies diverses.* Ce sont plusieurs fables du Persan Saadi, délayées en vers français. On ne peut pas lire cela quand on a vu les mêmes sujets traités en prose par M. Diderot et par M. de Saint-Lambert, imprimés à la suite du poëme des *Saisons.* Le second vo-

lume renferme *le Protecteur bourgeois, ou la Confiance trahie*, comédie en vers et en cinq actes. Cette pièce fut prête à être jouée il y a environ dix ans; elle était même déjà annoncée sur l'affiche, lorsque la police en défendit la représentation (1). On disait que c'était la satire personnelle de M. de La Popelinière, fermier-général, dont la maison était alors une espèce de ménagerie pour tous les auteurs, tous les talens, bigarrée encore par une foule de gens du monde indistinctement tirés de la bonne et de la mauvaise compagnie. Je doute que la pièce de M. Bret eût réussi au théâtre; elle est froide et sans verve. Le Protecteur Bourgeois, sous prétexte de protéger un jeune homme de lettres, cherche à lui débaucher une jeune personne qu'il doit épouser, et se porte aux dernières bassesses, secondé par un valet et par l'aveugle confiance du jeune homme dans son protecteur. Ce sujet n'est, comme vous voyez, ni gai ni comique. Au reste, il ne peut être applicable à feu M. de La Popelinière, qui était altier, desposte, triste, blasé, ennuyé au milieu de sa basse-cour bigarrée, dont il fallait peut-être acheter les faveurs par trop de complaisance, par une adulation continuelle, mais qui avait trop d'orgueil et trop d'honneur pour se livrer à une action basse et infame. Ce n'est pas au moins la corruption du cœur ni des mœurs publiques qui fait imaginer à nos faiseurs de pièces de pareils sujets; c'est tout simplement la pauvreté de génie et de ressources dans la tête. La comédie du *Protecteur bourgeois* est suivie de deux contes moraux et dramatiques, dont l'un s'appelle *l'Héritage*, et l'autre *le Mariage manqué*; je ne les ai point lus. Le troisième volume est composé de *Réflexions sur la littérature et sur quel-*

(1) Voir précédemment t. III, p. 386 et note 3.

ques autres sujets. Ces Réflexions sont pour la plupart tristes, chagrines et insipides.

On assure que le drame intitulé *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*, est de M. Mercier, auteur de tant de drames romanesques en prose, dont aucun n'a pu obtenir les honneurs du théâtre (1). Je crois que celui-ci, sans être un ouvrage de génie, serait sûr de son succès s'il pouvait être récité au public de Paris assemblé, et je le trouve très-supérieur à cet *Honnête criminel* de M. Fenouillot de Falbaire, que la faveur publique a si bien accueilli il y a quelques années, à cause de son sujet. D'ailleurs, il serait bien édifiant de voir sur le théâtre des Tuileries ce qu'on ne voit en aucun lieu de la France, un prélat humain, doux, et en qui la lumière naturelle est encore assez pure pour lui persuader qu'il est affreux de vouloir amener les autres à notre opinion par le feu et par le sang. Je crois qu'on serait venu de tous les coins du royaume pour voir un oiseau si rare. J'espère que les théâtres du Nord l'exposeront à l'admiration publique.

On a donné le 22 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation de *la Ressource comique, ou la Pièce à deux acteurs*, en un acte, mêlée d'ariettes, et précédée d'un Prologue, par M. Anseaume, et la musique de M. Mereaux, nom inconnu parmi les Orphées de la rue Mauconseil. L'idée de cette pièce est prise de *la Pièce à deux acteurs*, de feu Panard, qui travaillait pour l'ancien théâtre de l'Opéra-Comique en vaudevilles. La pièce de Panard est imprimée; ainsi, lorsque celle de son imitateur le sera, on

(1) Ce drame (Londres, 1772, in-8°) est effectivement de L. S. Mercier.

pourra les comparer ensemble. Je ne connais pas celle de Panard, qui travaillait pour un spectacle aussi opposé au bon goût qu'aux bonnes mœurs, mais qui avait beaucoup de talent pour les couplets, et qui en a laissé un grand nombre de très-heureux. Il a passé sa vie au cabaret avec trois ou quatre ivrognes, faiseurs de couplets comme lui, et dont il n'est pas bien sûr qu'aucun se soit dégrisé depuis l'âge de raison jusqu'à sa mort. Plusieurs de nos gens de lettres, un peu sur leur retour, comme Collé, Saurin, et surtout Marmontel, voudraient nous faire regretter ces temps où l'on allait s'enivrer tous les jours au cabaret, et faire des orgies qui se succédaient sans cesse. Ils parlent de ces temps avec un regret tout-à-fait comique, et s'attendrissent sur notre sort parce que nous n'allons plus à la taverne, et que nous rentrons le soir sans chanceler: tant l'homme est de son naturel *laudator temporis acti* (1), enclin à louer le passé aux dépens du présent. Je conçois que Chaulieu, La Fare, le Grand Prieur (2), et cette charmante coterie d'épicuriens qui tenait ses assises au Temple, étaient des gens très-aimables et de bonne compagnie; mais je ne regretterai jamais les ivrognes Panard et compagnie, et je croirai effrontément que, sous quelque point de vue qu'on envisage les choses, notre siècle, nos talens, nos amusemens, notre société, valent bien les leurs. Pour revenir à la pièce de M. Anseaume, souffleur et secrétaire de la Comédie Italienne, il a eu double raison de l'intituler *Ressource comique:* premièrement parce que c'est son sujet; en second lieu, parce que sa pièce a servi de ressource au Théâtre Italien dans une saison morte, où les acteurs

(1) Horace, *Art poétique*, vers 174. (2) Philippe de Vendôme.

se reposent, et où le public se repose aussi, et laisse par conséquent la caisse sans recette et sans ressource.

Si M. Grétry avait pu mettre cette pièce en musique, je n'aurais pas désespéré que nous n'eussions vu un pendant du *Tableau parlant*. On sent que l'action doit souvent languir, à cause du temps qu'il faut ménager tour à tour aux deux acteurs pour changer d'habit; une musique délicieuse nous aurait empêché de nous apercevoir de ce défaut, que les airs plats de M. Mereaux font merveilleusement sortir par l'ennui qu'ils inspirent. Il fallait aussi que la pièce fût jouée par Clairval et madame Laruette, au lieu de M. Julien et d'une mademoiselle Gaut; car ce n'est que les meilleurs acteurs qu'on peut être bien aise de voir depuis le commencement jusqu'à la fin sur la scène. Enfin, M. Anseaume a eu tort de n'y pas laisser la marquise et le chevalier. C'est pour eux que la répétition se fait; il faut donc qu'ils y soient présens. Ils pouvaient même l'interrompre quelquefois par des remarques et des disputes qui auraient ménagé au poète une autre ressource pour donner à ses deux acteurs le temps de changer d'habit: car, dans une pièce intitulée *la Ressource comique*, il en fallait employer de toute espèce. Au reste, le public a cru devoir applaudir le zèle de M. Julien et de mademoiselle Gaut; cette pièce est très-fatigante à jouer à cause du changement d'habits continuel, et parce qu'on est d'ailleurs toujours sur la scène.

On a lu, il y a quelque temps, dans la *Gazette des Deux-Ponts*, la mésaventure de M. l'abbé Pinzo de Ravenne, qui, pour avoir parlé en public trop naïvement de plusieurs articles de foi et de discipline de l'Église romaine, a encouru les censures ecclésiastiques et a été

condamné, par faveur spéciale de Sa Sainteté, à une prison perpétuelle. On trouve dans ladite Gazette l'interrogatoire du naïf et sincère Pinzo, qui est très-plaisant; et ce n'est pas un article de foi de croire qu'il ait été ainsi communiqué aux auteurs par l'official de Ravenne. On dit que M. l'abbé Pinzo a eu l'avantage de faire ses études avec Sa Sainteté. Monsignor Ganganelli aurait bien dû garantir son ancien camarade de la prison perpétuelle: cette rigueur ferait même présumer que Sa Sainteté a conservé quelque vieux sujet de rancune contre son ancien camarade. Quoi qu'il en soit, la mésaventure du pauvre Pinzo n'a pas dû échapper au vengeur de la veuve et de l'orphelin, le Patriarche de Ferney. Il nous a envoyé à ce sujet une *Lettre de M. l'abbé Pinzo à Clément XIV.* (1) Dans cette Lettre, qui n'a que deux pages et demie d'impression, on suppose que M. l'abbé Pinzo a trouvé le moyen de s'échapper de sa prison et d'écrire à son ancien camarade d'un lieu de sûreté; c'est ce que je lui souhaite, mais ce que je n'ai pas lu dans la *Gazette des Deux-Ponts.* Dans cette Lettre, Pinzo apostrophe Sa Sainteté de toutes les manières, tantôt très-respectueusement, tantôt en la tutoyant, tantôt *Très-Saint-Père*, et tantôt *mon cher ami* ou *mon pauvre Ganganelli.* Au fond, la Lettre n'est pas trop bonne, et le Patriarche n'était pas dans un bon moment lorsqu'il l'a composée, car le sujet était fait exprès pour lui, et prêtait à mille rabâcheries dont on ne se lasse pas de sa part. La *Lettre*

(1) Le véritable titre de cette lettre est: *Lettre de M. l'abbé Pinzo au surnommé Clément XIV, son ancien camarade de collège, qui l'a condamné à une prison perpétuelle après lui avoir fait demander pardon d'avoir dit la vérité.* Elle n'est pas de Voltaire, qui dans sa Correspondance avec d'Alembert la qualifie de *prodigieusement folle et insolente.*

de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris (1), écrite de Ferney, dans le procès de *Bélisaire*, était supérieure à la Lettre de *Pinzo pincé*. Je vois dans cette Lettre que le pape à écrit un bref à M. le maréchal de Biron pour le remercier d'empêcher les Soldats aux Gardes de lire l'*Encyclopédie*. Au reste, après les familiarités que le Patriarche se permet avec Sa Sainteté, si je sais bien juger le baromètre de Ferney, nous devons trouver dans la première production un grand éloge de Ganganelli Clément XIV, pour effacer ce petit péché.

Le seigneur Patriarche est prédestiné à recueillir durant sa vie tous les hommages et toutes les injures; mais les hommages se perpétueront d'âge en âge, et les injures disparaîtront, comme les petits torts seront oubliés à la suite de tant de signalés bienfaits envers le genre humain. M. de Caux de Cappeval, attaché à la cour palatine, vient de publier *la Henriade* en vers latins. Il ne manque à M. de Caux de Cappeval que d'être un Virgile pour rendre cet hommage aussi éclatant que flatteur; mais je crois que l'on continuera de lire *la Henriade* en français (2).

Immédiatement après l'hydroscope provençal et son évangéliste (3) Marin, marchera dans la Légende dorée de 1772 M. l'abbé Desforges, chanoine d'Etampes, avec son char volant. Si la promesse magnifique de voyager dans les airs et de faire trente lieues par heure n'a pu se faire écouter au milieu du tourbillon de Paris, je vois qu'en revanche elle a fait une forte sensation dans les pays étrangers, et qu'on s'attend en plusieurs endroits de

(1) VOLTAIRE, édit. Lequien, t. XLV, p. 277.

(2) Voir t. II, p. 101, et notes. (3) Voir précédemment p. 42.

voir arriver le chanoine Desforges dans sa gondole aérienne. Mais son premier essai n'a pas été heureux. Il s'est fait porter par quatre paysans sur une hauteur, près Etampes; et dès qu'il leur a dit de lâcher la gondole, il est tombé à terre; mais il en a été quitte pour une légère contusion au coude. On ne brûlera jamais le chanoine d'Etampes comme sorcier. Tout ce qu'il sait de magie se réduit à une chose très-simple : il a fabriqué une espèce de gondole d'osier, il l'a enduite de plumes, il l'a surmontée d'un parasol de plumes; il s'y campe avec deux rames à longues plumes, et il espère, à force de ramer, de se soutenir dans les airs et de les traverser. (1) Le miracle ne s'est pas encore fait, mais il peut se faire encore, et la foi du chanoine se soutient malgré sa culbute. Au reste ce n'est pas la première fois que l'abbé Desforges a fait parler de lui. Il composa, il y a douze ou quinze ans, une brochure pour prouver l'obligation où était tout prêtre catholique d'épouser une fille chrétienne (2). Cette production édifiante, n'ayant pas persuadé la cour de Rome, lui procura un logement à la Bastille, d'où il fut envoyé au séminaire de Sens. Pendant ces deux pénitences, ayant eu le loisir d'examiner à fond les amours des hirondelles, il composa un poëme sur ce sujet. Il voulut le faire imprimer. On n'y trouva point d'hérésies, mais tant de sottises et de détails lubriques, qu'on lui défendit de le publier, sous peine d'être enfermé de nouveau, et pour toujours. Depuis ce temps, il s'est jeté

(1) Une expérience un peu plus heureuse a été faite par un horloger de Vienne, nommé Deghen, qui s'élança du sommet de la cathédrale de cette capitale, élevé de 138 mètres. Il renouvela ses essais en 1813 au jardin de Tivoli à Paris. Un appareil volateur est en ce moment (octobre 1829) soumis à l'examen de l'Académie des Sciences. (2) Voir t. II, p. 276.

dans la mécanique. Sa première idée fut de donner des ailes à un paysan. Il l'empluma de la tête aux pieds, le mena dans cet équipage au haut d'un clocher, et lui ordonna de s'élancer hardiment dans les airs. Le paysan eut le bon sens de n'en rien faire et de lui rendre ses plumes. Alors le chanoine eut recours à sa gondole volante, et la proposa par souscription. Il est aisé de prévoir qu'elle le mènera droit aux Petites-Maisons.

Histoire abrégée des Philosophes et des Femmes célèbres; par M. de Bury; deux volumes in-12. Si vous vous rappelez l'*Histoire de Henri IV* et *de Louis XIII* (1), par ce M. de Bury, vous vous dispenserez de lire son *Histoire abrégée des Philosophes*, et vous ferez fort bien. Il dit qu'il n'a pas composé pour les savans, mais pour la jeunesse; et si la jeunesse doit être nourrie de platitudes et de lieux communs, elle trouvera en M. de Bury un excellent père nourricier. Cette Histoire commence par le philosophe Hénoch, fils du philosophe Caïn, qui assomma son frère le piétiste Abel, et finit par l'athée Spinosa, dont les idées ont été mises depuis quelque temps à la portée de tout le monde. Quant aux femmes philosophes, M. de Bury commence par la prophétesse Débora, femme de Lapidoth, et finit par l'impératrice-reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI. Agnès Sorel, maîtresse du roi de France Charles VII, se trouve ainsi placée, dans le bréviaire M. de Bury, entre une prophétesse de l'Ancien Testament et l'auguste régénératrice de la maison d'Autriche.

Feu M. de Bernstorf eut le tort de protéger ce Bury;

(1) *L'Histoire de la vie de Louis XIII*, de de Bury, est de 1767 et forme quatre vol. in-12. Pour celle de *Henri IV*, voir précédemment t. V, p. 35.

il oubliait qu'on est en droit de juger les ministres d'après leurs protégés, et que rien n'est moins indifférent pour leur gloire que ce choix.

OCTOBRE.

Paris, octobre 1772.

Le théâtre anglais n'est pas le seul où nos poètes cherchent aujourd'hui leurs sujets; ils viennent de faire le même honneur au théâtre alllemand, et l'on a donné, le 26 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation des *Chérusques*, tragédie nouvelle; imitée du théâtre allemand. C'est le sujet d'Arminius, traité en Allemagne par feu M. Schlegel; c'est la défaite de Varus : c'est par conséquent un sujet national en Allemagne. La pièce de M. Schlegel est imprimée depuis environ trente ans. Je crois l'avoir lue dans ma jeunesse, mais je ne me la rappelle plus en aucune manière; je n'en pourrai donc parler que d'après l'esquisse française. Un vieux bonhomme de soixante ans, appelé Bauvin, pauvre comme un rat d'église ou comme un poète, ce qui est synonyme, s'est avisé un peu tard de prendre le métier de faiseur de tragédies. Il a choisi celle de M. Schlegel, et l'a ajustée tant bien que mal au théâtre français. Il en a fait la lecture aux Comédiens, qui l'ont reçue; mais, tardant long-temps à la jouer, le pauvre auteur, pressé par la faim, l'a fait imprimer. Elle parut en 1769, et ne fit aucune sensation. Alors les Comédiens résolurent, je crois, de ne la point jouer du tout, et l'on prétend qu'ils ne se sont départis de cette résolution que parce que l'auteur a eu le bonheur d'intéresser

madame la Dauphine en sa faveur. Cette charmante et auguste princesse a exigé que la pièce fût jouée, et l'on a obéi. Mais les acteurs étaient si persuadés qu'elle n'irait pas jusqu'à la fin, qu'ils ne s'étaient pas seulement donné la peine de l'apprendre. Je n'ai jamais vu pièce aussi mal jouée. Mademoiselle Dumesnil, qui est presque toujours mauvaise quand elle n'est pas sublime, et qui commence à être rarement sublime, fut détestable ce jour-là. Elle jouait le rôle d'Adelinde, princesse chérusque, mère de Thusnelde et de Sigismond. Thusnelde était représentée par madame Vestris. Brizard était chargé du rôle de Ségismar, prince chérusque, père d'Arminius, joué par Molé. Les autres rôles étaient remplis par des acteurs si mauvais, que jamais la patience du public ne fut mise à plus forte épreuve. La pièce pensa en être la victime; mais enfin, après avoir couru les plus grands risques, elle eut le bonheur de résister à tous les dangers et de réussir. L'auteur fut appelé à grands cris. Il ne put ou ne voulut pas paraître le premier jour: le pauvre homme n'avait pas peut-être d'habit pour se montrer; mais à la seconde représentation, il fut appelé de nouveau, et vint faire sa révérence au public. On conte que les Etats d'Artois (l'auteur est de ce pays-là) lui ont promis de lui faire une pension, supposé que sa pièce ait trois représentations. Si cela est, la pension est déjà gagnée. Mais quel bizarre et ridicule caprice de la part d'un corps aussi respectable que les Etats d'une province, d'attacher un bienfait, apparemment jugé nécessaire et bien placé, au succès d'une pièce de théâtre? Qu'a de commun le besoin d'un vieillard de soixante ans avec une bonne ou mauvaise tragédie! Quoi qu'il en soit de la vérité et de la fausseté de ce conte, il était si bien

établi dans le public, qu'il faut convenir qu'il influa sensiblement sur le succès de la tragédie. Mais après l'avoir applaudie au théâtre, on en a dit beaucoup de mal dans le monde. On l'a trouvée froide et ennuyeuse; mais on n'a pas assez considéré combien le mauvais jeu des acteurs lui a fait tort. On commence à en parler aujourd'hui avec un peu plus d'estime ou moins de dénigrement; ce qui me fait présumer que les Comédiens, qui ne s'attendaient pas à ce succès, la jouent avec un peu plus de soin.

Comme la pièce de M. Bauvin est imprimée depuis trois ans, je me suis dispensé d'en faire ici une analyse en forme. Les changemens qu'il y a faits pour la remettre au théâtre ne sont pas bien considérables, et se trouveront en tout cas bientôt dans une nouvelle édition qu'il ne manquera pas d'en faire après l'espèce de succès qu'elle vient d'avoir au théâtre (1).

Deux jours après le succès des *Chérusques*, c'est-à-dire le 28 du mois dernier, on donna sur le théâtre de la Comédie Italienne la première représentation de *Julie*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Cette pièce est de M. Monvel, acteur de la Comédie Française. Ce Monvel, qui est reçu au Théâtre Français depuis quelques années, y remplit les seconds rôles dans le tragique et dans le haut comique. Ce n'est pas un acteur sans talent; il a de l'intelligence et de la chaleur; mais malheureusement la nature lui a d'ailleurs tout refusé. Il est petit, mesquin, grêle; il a la voix fêlée; il est d'une maigreur à faire pitié: c'est un amant à qui l'on a toujours envie de faire

(1) La pièce avait paru en 1769 sous le titre d'*Arminius*. Elle fut publiée en 1772 sous celui des *Chérusques*.

donner à manger. Voilà l'espèce de gens qu'il faudrait absolument écarter de la profession du théâtre. Plus ils montrent de talens, moins ils doivent être admis. Une belle voix, une figure agréable et noble, sont des conditions si essentielles, qu'elles remplacent quelquefois le talent, et que le talent ne les remplace jamais. C'est même une source de regrets de voir un acteur à qui la nature a tout refusé, jouer avec beaucoup de chaleur et d'intelligence. J'ai vu aussi Monvel, pendant le début de mademoiselle Sainval, jouer vis-à-vis de Le Kain le rôle de Pilade dans *Iphigénie en Tauride*, avec beaucoup de talent et de succès. On est alors obligé de s'écrier à tout moment: Quel dommage! Pourquoi l'extérieur répond-il si mal à l'ame de cet acteur? Mais ce n'est pas pour rendre justice qu'on va au spectacle; c'est pour être ravi, pour en sortir enchanté.

Comme auteur, M. Monvel vient d'avoir les honneurs d'un autre théâtre que le sien. *Julie* a eu beaucoup de succès, et l'auteur a quitté bien vite les habits de Flavius et le camp de son frère Arminius pour venir faire sa révérence au parterre qui le demandait à grands cris.

Si la musique de *Julie* avait été faite par Philidor ou Grétry, ou quelque autre bon faiseur, c'était une pièce à rester au théâtre malgré sa faiblesse. Mais M. Monvel a jugé à propos de la donner à un M. Dezède, Allemand, amateur, à ce qu'on prétend; et cet amateur a assez de facilité dans le style, mais il ne pense rien; il n'a point d'idées, il ne sait pas donner d'étendue à ses chants: tous ses airs sont découpés sur le même carton écourté; et tout considéré, monsieur l'amateur mériterait d'être inscrit dans la liste des musiciens de France avoués par l'Académie royale de Musique, entre M. Dauvergne,

surnommé *l'ennuyeux* et *le plat*, et M. de La Borde, premier valet de chambre ordinaire du roi, dit *le baroque;* mais entre Grétry et Philidor, monsieur l'amateur ne fera jamais rien.

On donna sur le même théâtre, le 25 du mois dernier, la première représentation de *la Sposa Persiana*, comédie héroïque en vers et en cinq actes, par M. Goldoni. Je ne sais si M. Goldoni a fait cette pièce depuis qu'il est en France, mais c'est une de ses meilleures pièces. On m'assure qu'elle est imprimée dans ses Œuvres, quoique je ne l'aie pas trouvée dans les volumes où je l'ai cherchée. Cela me dispense d'en faire ici une analyse en forme.

On n'a point d'idée de la manière détestable dont tous les rôles, à celui de Colatto près, ont été joués. Le séjour des Italiens en France leur a fait oublier jusqu'à la déclamation de leur langue naturelle; et comme ils ne sont pas accoutumés à réciter des rôles appris par cœur, et encore moins des vers, il n'y a point de village en Italie où l'on n'eût joué cette pièce mieux qu'à Paris. Après cela, on ne peut s'étonner que cet essai de nous enrichir d'un nouveau genre ait été absolument malheureux. Mais cela ne prouve rien contre la pièce de M. Goldoni, qui m'a paru un bel ouvrage, et, ce qui n'est pas commun chez lui, un ouvrage bien écrit, autant qu'il m'a été possible d'en juger en l'entendant estropier par nos acteurs d'une manière révoltante.

On a vu depuis quelques jours à l'Opéra un phénomène singulier : le grand Vestris, appelé par ses frères et par ses sœurs *lou Diou de la danse*, a été remplacé par un enfant de douze ans et demi dans les entrées de

cette triste *Cinquantaine* (1) qu'on psalmodie actuellement sur le théâtre du Palais-Royal. Cet enfant a dansé avec la même précision, le même aplomb et presque la même force que le grand Vestris; et celui-ci n'a pas été humilié de se voir presque effacé par un enfant. C'est que cet enfant est non-seulement son élève, mais son fils; c'est le pur sang des dieux, conçu dans les chastes flancs de la grosse Terpsichore Allard, la première sauteuse du siècle si la superbe Allemagne n'avait produit cette sublime Heinel, qui est venue en France partager et même disputer les lauriers du grand Vestris. Celui-ci étant Florentin de naissance, la France n'est proprement que le théâtre de l'émulation de deux étrangers qui ont poussé le mécanisme de leur art à la dernière perfection. Aucun prêtre n'ayant béni l'union passagère du grand Vestris et de la grosse et brillante Allard, la naissance du petit Vestris n'a pu obtenir la sanction des lois; mais la nature, qui aime à consoler par ses faveurs des rigueurs de nos institutions, lui a prodigué ses dons les plus précieux en le douant des talens de son père et de sa mère à la fois. Le public, pour consacrer ce prodige, a appelé cet enfant *Vestrallard*. Jugez ce qu'un si heureux naturel a dû devenir sous la culture d'un père tendre et éclairé, à qui ce fils ressemble si parfaitement, qu'en le voyant danser on croirait voir le grand Vestris à travers une lunette qui rapetisse et éloigne les objets! Aussi le *Mercure de France* n'a-t-il pu se défendre de faire compliment au père et à la mère sur le succès de leur rejeton; mais ce rejeton n'étant avoué ni par l'Église ni par la loi, les partisans des mœurs publiques ont crié

(1) Pastorale en trois actes, paroles de Desfontaines, musique de La Borde, représentée le 13 août 1771.

à l'indécence, et l'on ne doute pas que le *Mercure*, à l'occasion de son compliment, ne soit repris par une censure de la Sorbonne, ou par un mandement de son proviseur M. l'archevêque de Paris. Le début du petit Vestrallard sur le théâtre de l'Opéra nous a privés à la fois de la présence du père et de la mère, le père ayant cédé ses entrées à son fils, et la chaste mère n'ayant osé danser après lui, de peur de s'attirer des applaudissemens capables d'effaroucher sa pudeur. Si tous les enfans que mademoiselle Allard a eus de différens pères naissent avec autant de talent que celui-ci, l'Opéra n'aura pas besoin d'autre pépinière pour remplacer, toujours avec avantage, les sujets que le temps et les révolutions théâtrales lui enlèvent.

L'apothéose du Patriarche de Ferney s'est faite ces jours passés chez mademoiselle Clairon avec beaucoup de pompe et de solennité. Il a passé par la tête de M. Marmontel de composer à la louange du phénix de Ferney une Ode dans laquelle ses divers talens, ses différens mérites et les services rendus à son siècle, à l'humanité et aux lettres, sont célébrés et recommandés à l'admiration et à la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité (1). La postérité s'en acquittera de reste, les contemporains font un peu plus de façons pour payer ce tribut légitime; mais après tout, aucun homme n'a jamais autant joui de sa gloire que M. de Voltaire. Il y a de très-belles choses dans l'Ode de M. Marmontel, autant que j'en ai pu juger après l'avoir entendue une fois; elle m'a paru n'avoir d'autre défaut que celui d'une

(1) Voir cette *Ode à la louange de Voltaire*, t. VII, p. 160 des *Œuvres de Marmontel*, édit. Belin.

marche trop uniforme, ce qui la rend un peu longue et pesante.

Lorsque l'auteur eut achevé son Ode, il pria mademoiselle Clairon de la réciter à un petit nombre d'amis qu'elle rassembla chez elle. Cette actrice célèbre y consentit. Elle donne ordinairement à souper les mardis. Personne n'était prévenu. La compagnie se rassemble chez elle. Elle ne paraît point et se fait excuser, sous prétexte qu'il lui est survenu une affaire indispensable, mais qu'elle ne tardera pas à paraître. Lorsque tout le monde est arrivé, on prie l'assemblée de passer dans une autre pièce. Là, deux rideaux s'ouvrent. On voit le buste de M. de Voltaire placé sur un autel. A côté, mademoiselle Clairon, habillée en prêtresse, commence l'apothéose en posant une couronne de lauriers sur sa tête, et en s'écriant, avec cette voix noble et harmonieuse que nous avons tant de fois applaudie au théâtre :

Tu le poursuis jusqu'à la tombe,
Noire Envie, et pour l'admirer,
Tu dis, attendons qu'il succombe
Et qu'il vienne enfin d'expirer...

Elle récite ainsi l'Ode tout entière. Son succès fut égal à la surprise des témoins d'un spectacle aussi inattendu. Je trouvai mademoiselle Clairon dans une maison quelques jours après. Elle eut la complaisance de nous répéter ce petit spectacle au jour, sans autel et sans buste. M. de La Harpe, l'un des spectateurs de l'apothéose, fut chargé d'en rendre compte à M. de Voltaire, et eut la permission de lui envoyer une demi-douzaine de strophes de cette Ode. Cet hommage a fait un sensible plaisir au Patriarche, comme vous pouvez penser. Il a fait des vers

pour mademoiselle Clairon, que je vais transcrire. Ils sont bien jolis pour un jeune homme qui est dans sa soixante-dix-neuvième année, et ils m'ont fait un plaisir d'autant plus grand, que ce jeune homme avait donné depuis quelque temps des signes de caducité. Mais le voilà retrouvé tel que nous l'avons toujours connu, l'arbitre des graces et du charme. Il a répondu à M. de La Harpe :

« La maison de mademoiselle Clairon est donc devenue le temple de la gloire? C'est à elle à donner des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte. Je ne pourrai pas la remercier dignement. Je suis un peu entouré de cyprès. On ne peut pas plus mal prendre son temps pour être malade. Je vais pourtant me secouer et écrire au grand-prêtre et à la grande-prêtresse.... (1). »

Vers à mademoiselle Clairon.

Les talens, l'esprit, le génie,
Chez Clairon sont très-assidus;
Car chacun aime sa patrie.

Chez elle ils se sont tous rendus
Pour célébrer certaine orgie,
Dont je suis encor tout confus:
Les plus beaux momens de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai point vus!
Vous avez orné mon image
Des lauriers qui croissent chez vous:
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les temps votre ouvrage.

(1) Ces phrases sont extraites d'une lettre de Voltaire à La Harpe qui se trouve dans sa *Correspondance générale* à la date du 29 septembre 1772.

La révolution mémorable arrivée en Suède a aussi réveillé la verve du Patriarche (1). Il vient de la chanter dans des vers adressés à Sa Majesté Suédoise, mais qui n'ont pas paru aussi heureux que ceux qu'il a faits pour la prêtresse Clairon. Je vais transcrire la lettre qu'il a adressée à M. le comte de Lewenhaupt, maréchal de camp au service de France, dont le père eut la tête tranchée en Suède, pour n'avoir pas été heureux contre les Russes.

Ferney, le 21 septembre 1772.

« Monsieur, il y avait long-temps que j'étais *Chapeau*, mais la tête m'a tourné de joie et d'admiration. Elle est tellement tournée, que je vous envoie les mauvais vers qui m'échappèrent au premier bruit qui [illegible] vint de la révolution. Je vous prie de me les pardonner. Le zèle n'est pas toujours éloquent; mais ce qui part du cœur a des droits à l'indulgence. Agréez mes complimens sur les trois Gustave, et les assurances du tendre respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc. »

Signé VOLTAIRE.

La reconnaissance attache le Patriarche depuis long-temps au troisième Gustave. Ce prince, si la mort du roi son père n'avait interrompu le cours de ses voyages, comptait honorer de sa visite l'asile de Ferney. Pendant son séjour en France, Gustave parla toujours avec la plus grande admiration de M. de Voltaire; et M. le

(1) Cette révolution, concertée secrètement avec la France, fut opérée le 19 août 1772 par Gustave III, qui fit mettre en arrestation les principaux sénateurs de la faction des *bonnets*, et qui rétablit la Constitution telle qu'elle était avant 1680. Voltaire adressa à cette occasion au roi de Suède l'épître

Jeune et digne héritier du grand nom de Gustave, etc.

maréchal de Broglie ayant un jour, à table, traité le Patriarche d'homme dangereux, d'empoisonneur, de corrupteur, Gustave prit sa défense avec tant de succès et de vivacité, que M. le maréchal fut obligé de battre en retraite.

Je me rappelle que lorsque M. le comte de Scheffer l'aîné était ministre de Suède en France, il y a dix-huit ou vingt ans, il traita souvent l'*Histoire de Charles XII*, de M. de Voltaire, de roman rempli de faits faux, sans jamais en particulier pouvoir en attaquer un seul qui fût de quelque importance. Il fut aussi fort choqué de la prédilection que M. de Montesquieu marquait, dans son *Esprit des Lois*, pour la constitution anglaise : il prétendait que celle de la Suède lui était très-supérieure, et qu'elle était, en fait de gouvernement, l'ouvrage le plus parfait qui fût jamais sorti des mains des hommes. Dans ce temps-là, un fermier-général, feu M. Dupin, très-blessé de ce que Montesquieu avait osé parler de la finance avec irrévérence, composa une *Réfutation* en forme *de l'Esprit des Lois* (1), à laquelle travailla conjointement M. de Scheffer, qui était lié d'amitié avec M. Dupin. Je crois que le chapitre du gouvernement d'Angleterre fut mis en poussière, et la constitution de la Suède portée aux nues. Cette *Réfutation* fut achevée et imprimée, et ensuite supprimée après de plus mûres réflexions du fermier-général, auteur réfutant.

Lettre de M. le comte de Hessenstein à madame Geoffrin.

De Stockholm, le 21 août 1772.

« Vous serez bien surprise, ma chère maman, de ce

(1) Voir précédemment t. VI, page 202, et note 1 de la page 203.

que vous apprendrez de moi par cet ordinaire. Je vous envoie ma lettre au roi, qui contient les raisons de ma conduite.

« J'ai toujours désiré des corrections à notre constitution, et l'augmentation du pouvoir royal; mais j'ai cru que ces corrections devaient se faire par les États, pour pouvoir être stables; j'ai craint l'exemple des gardes prétoriennes.

« Le roi ne m'envoya sa lettre que lorsque la révolution était presque achevée, et je la reçus au moment où, par pure tendresse pour lui, je prêchais devant mes amis que c'étaient ses ennemis qui répandaient ces bruits d'émeute. Mon premier mouvement fut de me jeter dans l'île de l'Amirauté, et de m'y défendre; elle n'était pas encore occupée; mais je loue le ciel d'en avoir trouvé le chemin barré. Du reste, le roi me comble de bontés; il a ulcéré mon cœur, et il a la grandeur d'ame d'en convenir.

« Adieu, ma chère maman; je me mets à vos pieds. Aimez-moi toujours, et montrez ces deux lettres à ceux qui voudront bien s'intéresser à moi. »

Copie de la lettre au roi de Suède.

« Sire, les bontés dont Votre Majesté m'a toujours honoré m'avaient pénétré de la plus vive reconnaissance, et me plongent dans ce moment-ci dans le plus grand désespoir. J'ai été obligé, Sire, de vous désobéir, parce que j'ai cru que les États seuls pouvaient lever le serment que je leur avait fait, et parce que je ne voulais pas servir d'instrument au pouvoir arbitraire que j'ai en horreur, et que je croyais devoir être une suite de cette révolution. Vous avez eu, Sire, ce pouvoir arbitraire entre

vos mains pendant deux jours; mais vous venez de rendre la liberté à la nation : action qui n'a presque point d'exemple, et que je ne pouvais prévoir, malgré l'opinion que j'ai toujours eue de vos grandes qualités; c'est donc en bonne conscience que je reporte mon hommage aux pieds de Votre Majesté. Mais, Sire, permettez qu'après avoir parlé à mon roi, je m'adresse à mon ami : ce terme, de la part d'un sujet, ne doit pas choquer les oreilles de Gustave. Vous avez outragé mon cœur. Un mot m'eût fait voler à vos côtés. Il y a eu un complot contre votre personne, et vous ne me le dites point. Je ne l'ai appris qu'hier au soir. Dans la lettre dont vous m'avez honoré, vous ne me donnez d'autre motif que de rétablir la constitution de Gustave-Adolphe, adaptée au temps présent; ce pouvait être celle de Charles XI. Cela m'a fait prendre le parti que j'ai pris. Il ne m'en reste plus qu'un second, c'est de remettre mes emplois. La plume me tombe des mains. »

L'Académie Française célèbre tous les ans la fête du roi dans la chapelle du Louvre, par une messe en musique, pendant laquelle le Panégyrique de saint Louis est prononcé. Le lendemain, le prédicateur et son sermon sont oubliés. Cette année, le Panégyrique de saint Louis a eu un succès marqué; il a été prononcé par M. l'abbé Maury, chanoine, vicaire-général et official de Lombez. Il a été reçu avec applaudissement, c'est-à-dire qu'on a claqué des mains dans la chapelle du Louvre comme dans une salle de théâtre; et ce succès ne s'est pas démenti à l'impression. L'Académie s'est même crue obligée, pour constater un succès si extraordinaire par une démarche extraordinaire, d'écrire à

M. le cardinal de la Roche-Aymon, chargé de la feuille des bénéfices, pour lui recommander l'orateur sacré; et ce prélat ayant égard à la lettre de l'Académie, vient de donner une abbaye à M. l'abbé Maury. Son *Panégyrique de saint Louis* est un morceau bien écrit. L'orateur a du style, de la facilité, de la noblesse. Il n'en est pas moins vrai que le règne des orateurs est passé, et qu'il faut plaindre ceux qui embrassent la profession évangélique.

C'est un plaisir de voir comment MM. les orateurs sacrés se tourmentent pour traiter, dans le Panégyrique de saint Louis, le chapitre des Croisades. Il est évident que ce sujet est superbe pour un orateur vraiment chrétien. Quoi de plus beau pour la poésie, pour l'éloquence sacrée, que ce saint enthousiasme qui saisit tous les princes chrétiens, toute cette noblesse guerrière et fidèle, pour arracher aux infidèles les lieux qui ont été le théâtre du mystère incompréhensible et consolant de la rédemption? Jamais guerre fut-elle entreprise pour un motif plus noble, plus auguste et d'un plus grand caractère! Et si elle a entraîné des désordres, des excès, des humiliations, l'orateur n'est-il pas en droit de les faire disparaître sous le sceau de la grandeur qu'elle inspire à la religion? Il est vrai que la philosophie envisage ces saintes entreprises d'un autre œil et d'une manière plus conforme à la saine raison; mais c'est le comble de l'extravagance dans nos orateurs sacrés de vouloir être moitié philosophes et moitié chrétiens, de condamner les Croisades et d'en faire un sujet d'admiration pour le saint dont ils prononcent le Panégyrique. Il faut voir comme M. l'abbé Maury s'est tourmenté pour traiter ce morceau dans un goût nouveau. On a

beaucoup vanté l'art avec lequel il s'en est tiré; son morceau sur les Croisades est, sans difficulté, ce que j'aime le moins de son sermon. Qu'on expose à un peuple grossier et agreste, nouvellement converti au christianisme, les vertus et la piété de saint Louis comme un modèle, à la bonne heure; mais qu'aux esprits cultivés, à une assemblée éclairée, on représente saint Louis comme un grand roi, comme un homme supérieur à son siècle, comme un législateur de génie, comme un héros digne de l'admiration et de la reconnaissance de tous les siècles; c'est, je crois, se moquer un peu de nous. Quel cas voulez-vous que je fasse d'un roi qu'on eut toute la peine du monde d'empêcher de se faire Dominicain? Lisez les *Établissemens de saint Louis*, et vous verrez quel beau siècle c'était que le sien, et quelle sagesse déplorable l'inspirait dans la rédaction de ses lois. M. l'abbé Maury insiste beaucoup sur ce que, sous les règnes suivans, les peuples demandaient dans toutes les occasions les *Établissemens de saint Louis;* mais, pour avoir été réduits à cet excès de malheur, il ne s'ensuit pas que saint Louis ait été un législateur éclairé et sage, et au-dessus de son siècle. C'était un bon homme qui voulait l'ordre, qui remédiait aux abus comme il l'entendait, qui ne manquait pas de fermeté dans l'occasion, mais bien de lumière et de raison, et qui, supérieur à la plupart de ses prédécesseurs et de ses successeurs, était, en tout, bien au niveau de son siècle barbare.

M. l'abbé Maury a fini l'éloge de Blanche, mère de saint Louis, par ces mots: « Cette illustre régente mourut de chagrin d'avoir fait pendre deux malheureux Croisés qui publièrent les premiers que saint Louis avait été fait prisonnier à la Massoure. » Quelle belle ame de s'occuper

de ceux qu'on a fait pendre trop vite ! et quel beau siècle que celui où l'on pend les gens parce qu'ils ont vu un roi se rendre prisonnier ! Je suis fort aise des succès de M. l'abbé Maury, du bénéfice qu'ils lui ont procuré ; et je conviens que son Panégyrique est hypothétiquement et comparativement très-beau, que son style prouvera toujours qu'il a écrit dans un siècle éclairé et délicat, et qu'il a lui-même l'esprit cultivé ; mais quant aux Panégyriques, voici comme il m'en faut : (je viens de lire celui-ci tout simplement dans les gazettes). « Catherine II assiste au service solennel qu'on célèbre tous les ans en mémoire de ceux qui ont perdu la vie en défendant la patrie. Les membres de l'amirauté reçoivent leur souveraine à l'entrée de l'église, et mettent à ses pieds les trophées que les flottes impériales ont remportés dans les différens combats de mer, dont les succès paraîtront aussi fabuleux un jour que le plan de toute cette guerre maritime. L'impératrice se saisit du bastarta ou principal pavillon turc, s'avance avec ce pavillon vers le tombeau de Pierre-le-Grand, y dépose ce trophée comme un monument dû au créateur de la marine russe. » Voilà comme il faut prononcer le panégyrique des héros ; mais il faut que l'orateur ait l'ame aussi sublime que le héros, et qu'il soit sûr que les siècles lui décerneront les mêmes tributs et les mêmes hommages. Il n'appartient qu'à Catherine de louer Pierre, comme il n'appartient qu'à un grand-vicaire ou à un official de louer un roi qui disait son bréviaire avec l'exactitude d'un moine.

M. l'abbé Maury a publié presque en même temps des *Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet*. Ces Réflexions sont pleines d'enthousiasme et d'exagération, et par conséquent n'apprennent rien, si ce n'est que

l'abbé Maury est pénétré d'admiration pour les talens du grand Bossuet, soit que cette admiration soit sincère, soit qu'il la regarde comme un moyen de faire son chemin dans la carrière où le sort l'a jeté. Bossuet est sans doute un homme à citer parmi les écrivains qui ont illustré le règne de Louis XIV; mais sa gloire périra, et ne pourra résister aux efforts des siècles. Car *amen, amen, dico vobis*, ce n'est ni par la controverse, ni par un tableau rapidement tracé d'un peuple barbare et malpropre, tel que les Juifs, ni par des sermons, ni par des Oraisons funèbres, que vous convaincrez le temps et que vous vous assurerez l'admiration constante de la postérité : car si Cicéron ne nous avait laissé que de tels monumens de son génie, qui diable se soucierait aujourd'hui de le lire?

M. Gilbert a donné, il y a quelque temps, un *Début poétique* (1) qui n'a été lu de personne. Cette année, il a voulu concourir pour le prix de poésie, en envoyant à l'Académie Française une pièce de vers intitulée : *le Génie aux prises avec la Fortune, ou le Poète malheureux*. Cette pièce contient sa propre histoire. Son père, honnête laboureur, lui avait prédit que son funeste penchant pour la rime le mènerait tout droit à l'hôpital. Il n'a pas voulu croire ce bon père, il l'a laissé mourir seul : il est venu rimer à Paris et y mourir de faim, et il s'en prend, comme de raison, à son siècle. Cette pièce n'est pas précisément dépourvue de toute espèce de talent; mais elle ne porte pas non plus des signes assez certains pour faire concevoir de grandes espérances de M. Gilbert. L'Académie, comme on sait, a réservé le prix, et n'a jugé aucune pièce envoyée au concours digne de le remporter.

(1) Paris, Lejay, 1771, in-4°.

Cela a donné de l'humeur à M. Gilbert, qui fait entendre qu'il croit sa pièce bien aussi bonne pour le moins que celle de M. de La Harpe, que l'Académie couronna l'année passée. Il ne se gêne, dans sa préface, ni sur M. de La Harpe, ni sur l'Académie Française. Apparemment qu'il renonce à être loué dans le *Mercure*, et qu'il n'aspire pas au prix de l'année prochaine. Il assure aussi que s'il met son bonnet de travers, il prouvera que M. de Voltaire est pour la poésie française ce que Sénèque fut pour l'éloquence latine. Il a tort : M. de Voltaire pourrait mettre le génie hors de cour et de procès avec la fortune, et donner du pain à M. Gilbert; ce ne serait pas le premier poète qu'il aurait nourri ; il ne fallait donc pas l'insulter.

Le Patriarche a fait imprimer sa petite Ode séculaire du massacre de la Saint-Barthélemy, à la suite d'un morceau de dix pages qu'il vient de faire sur le procès de mademoiselle Camp (1). Ce procès a été un des scandales de cette année. On sait que le vicomte de Bombelles, jeune homme de condition, mais pauvre, après avoir été élevé à l'Ecole royale militaire, est entré au service, et a signalé ses premières années par une suite de bassesses. La plus coupable, comme la plus éclatante, est celle dont mademoiselle Camp vient d'être la victime. Le jeune Bombelles, dans un séjour qu'il fit à Montauban, se lia avec la famille de cette infortunée, se dit protestant, épousa mademoiselle Camp suivant le rit de l'Église protestante, c'est-à-dire sans y employer un prêtre catholique, en eut un enfant; et après avoir vécu avec elle

(1) L'ode est intitulée. *l'Anniversaire de la Saint-Barthélemy pour l'année* 1772, et l'autre morceau : *Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp*. L'un et l'autre se trouvent dans les *Œuvres de Voltaire*.

publiquement en état de mariage, à Montauban, pendant plusieurs années; après avoir dissipé sa dot; après avoir été conduit par ses désordres et par ses dettes au Fort-l'Évêque, il en sortit pour épouser à Paris une autre femme en face d'Église, en traitant son union avec mademoiselle Camp de concubinage. La législation atroce établie sur le protestantisme par Louis XIV, à l'instigation de la dévote Maintenon, à la honte éternelle de la France, seconda merveilleusement la conduite de M. de Bombelles, qui, dans d'autres pays policés, l'aurait mené droit aux galères, et peut-être à l'échafaud. Le mariage du jeune Bombelles avec mademoiselle Camp a été déclaré nul par un arrêt du nouveau parlement, qui a non-seulement adjugé des dommages et intérêts payables par un homme qui n'a pas un sou vaillant, mais osé encore, par une barbarie insigne et nouvelle, comme si cette épouse malheureuse n'était pas assez à plaindre, ordonner, sans compétence et contre le droit naturel, que son enfant, jeune fille de quatre à cinq ans, lui serait arrachée pour être élevée dans un couvent. On dit que cet arrêt a été dicté et rédigé à l'archevêché, et cette dernière clause ne permet guère d'en douter. On sent combien ce procès était digne d'être discuté par l'avocat général du genre humain, et qu'il était bien de la compétence de celui de Ferney; mais, par une fatalité qui n'est pas inexplicable, la cause de mademoiselle Camp a été mieux défendue par l'avocat Linguet, dont le caractère moral est si fort décrié, que par le défenseur de la famille Calas. C'est que ce défenseur, dont toutes les lignes devraient être tracées pour l'immortalité, se trouve atteint et convaincu depuis quelque temps d'une singulière lâcheté. Il bravait l'ancien parlement, en s'expo-

sant plus d'une fois avec courage à son ressentiment; non-seulement il ménage le nouveau, mais il porte la bassesse jusqu'à s'en faire le panégyriste, dans la crainte d'en être persécuté sur le bord de sa tombe. Ah! seigneur Patriarche, il était plus pardonnable à Horace de louer son bienfaiteur Octave, malgré ses crimes, qu'à vous de justifier, sans aucun motif honnête, un arrêt abominable. Que ne vous taisez-vous, quand vous ne pouvez ou ne voulez pas sacrifier à la vérité? Personne ne vous demandait vótre avis sur le procès scandaleux d'un mauvais sujet avec une fille honnête et abusée; pourquoi donc accorder à Linguet l'avantage d'avoir été plus éloquent que vous en faveur de l'innocence? Se mettre en parallèle avec Linguet, et lui laisser l'avantage, quand on a été soixante années de suite le défenseur de l'humanité, quelle chute! Au reste, la partie de l'arrêt qui ordonne d'enlever à la mère sa fille n'a pas encore été mise à exécution, et ne le sera vraisemblablement pas; puisque la mère ne veut pas s'y soumettre de bonne grace, on rougira peut-être d'employer la violence contre une victime déjà si cruellement traitée. Cette victime a trouvé un soutien et un défenseur: M. Vanrobais, vieillard de plus de soixante-dix ans, a épousé mademoiselle Camp ces jours passés, à la chapelle royale de Suède, et lui a assuré un sort et un nom plus honnête que celui à qui son infame époux a imprimé une tache si ineffaçable. On sait que MM. Vanrobais sont étrangers, et qu'en faisant en France ces beaux établissemens de manufactures en draps qui sont à Abbeville en Picardie, ils se sont réservé non-seulement le libre exercice de leur religion, mais même le droit d'avoir un chapelain et une chapelle à leur usage.

Le radotage du Patriarche sur le scandaleux procès de M. de Morangiès est moins coupable, mais n'est pas moins singulier. Il vient de publier de *Nouvelles Probabilités en fait de justice dans l'affaire d'un maréchal de camp et de quelques citoyens de Paris*. Ces Nouvelles Probabilités ne sont pas mieux raisonnées que les premières, et le Patriarche a le malheur d'avoir encore le public contre lui dans cette affaire, qui, si l'on en croit les bruits qui courent, prend une mauvaise tournure pour son maréchal de camp. Il paraît lui-même craindre un arrêt défavorable, et il a l'air de vouloir capituler avec le public, en lui insinuant qu'on peut perdre un tel procès par quelque défaut de forme, sans que l'honneur soit compromis. Celui de M. Morangiès sera furieusement compromis auprès de moi, malgré son avocat, si sa partie adverse n'est pas pendue de cette aventure.

Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville, ancien maître de musique de la chapelle du roi, est mort ces jours derniers à Belleville, près de Paris (1). Il était Gascon, et s'était fait dans sa jeunesse une réputation comme joueur de violon, en jouant au concert spirituel de petits airs de guinguette qui transportaient le public de Paris, et qu'on n'aurait pas écoutés dans les tavernes en d'autres pays. Il composa ensuite des motets, c'est-à-dire qu'il mit en musique des versets de plusieurs psaumes en latin. Il fit aussi plusieurs opéra français qui eurent tous une vogue passagère, parce que l'auteur était souple, intrigant, et par conséquent très-protégé. On cherchait à élever la réputation de Mondonville sur les ruines de celle de Rameau, dont le caractère dur et brutal cho-

(1) Mondonville mourut le 8 octobre 1772; il était né le 24 décembre 1715.

quait à tout moment ceux qui ont besoin de protéger, et qui avait surtout à l'Opéra une cabale puissante contre lui. Le commun et le trivial sont la marque caractéristique de la musique de Mondonville. Dans ses motets, on trouve des chœurs d'un grand effet, mais ce qu'on appelle récit est presque toujours plat, mesquin et misérable : cependant un bon Français ne parle jamais de ces motets sans le plus profond respect. Ce fut Mondonville qui fit perdre aux partisans de la musique italienne et des Bouffons le champ de bataille à l'Opéra, il y a tout juste vingt ans. Une mauvaise troupe de Bouffons d'Italie avait fait tomber successivement avec ses intermèdes tous les opéra français qu'on avait exposés à l'admiration publique. Le péril était instant; encore une chute, et c'en était fait peut-être du théâtre de l'Académie royale de Musique. C'est dans cette conjoncture délicate et dangereuse que Mondonville risqua son opéra de *Titon et l'Aurore*, ouvrage plat et misérable s'il en fut jamais, mais que la Providence divine, dont les décrets sont impénétrables, choisit pour bannir de l'Opéra de Paris le génie de Pergolesi et de tant d'autres grands hommes d'Italie. On négocia d'abord avec *le Coin de la Reine :* on appelait ainsi les partisans de la musique italienne, parce qu'ils s'assemblaient à l'Opéra dans le parterre sous la loge de la reine. Ce Coin était alors fort à la mode, et composé de tout ce que la nation avait de plus célèbre dans les lettres et dans les arts, et de plus aimable parmi les gens du monde. Les émissaires de Mondonville venaient en supplians. Ils assuraient le Coin du profond respect de l'auteur pour ses oracles, et de l'admiration sincère qu'il avait pour la musique italienne. Ils promettaient en son nom et juraient dans son ame

que si le Coin voulait bien laisser réussir *Titon et l'Aurore*, sa première marque de reconnaissance serait de composer un opéra dans le goût italien : le pauvre diable de Mondonville aurait été fort embarrassé d'être pris au mot; il ne composait que dans le goût plat. Cette négociation amusa long-temps le Coin, qui était composé de fanatiques de bonne foi et de néophytes aussi zélés que Polyeucte, toujours près d'abattre les idoles de l'ancienne religion, et de fanatiques gens d'esprit, passionnés à la vérité pour la musique italienne, mais prenant tout gaiement, et préférant un quart d'heure de bonne humeur à toutes les extases du monde. Le Coin se forma plus d'une fois en grand comité sur la requête de Mondonville, tantôt sous la présidence de d'Alembert, tantôt sous celle de l'abbé de Canaye. Il y eut des avis très-motivés. Les uns étaient disposés à accorder au suppliant sa demande, sans tirer à conséquence ; les autres opinaient pour une chute complète, pure et simple, comme si elle eût dépendu de leur avis. Mondonville, en négociant avec le Coin, ne perdit pas de vue ses autres ressources. Il se fit un puissant parti à Versailles, où sa souplesse et ses intrigues lui avaient procuré beaucoup de protecteurs. Il leur persuada que c'était moins son affaire que celle de la nation. Le patriotisme se réveilla. Madame de Pompadour crut la musique française en danger, et frémit. On résolut de faire réussir l'opéra de *Titon et l'Aurore*, à quelque prix que ce fût. Toute la maison du roi fut commandée. Le jour de la première représentation, dès midi, *le Coin de la Reine* fut occupé par MM. les gendarmes de la garde du roi; MM. les chevau-légers et les mousquetaires remplissaient le reste du parterre. Lorsque MM. du Coin arrivèrent pour prendre leurs

places, ils ne purent en approcher, et furent obligés de se disperser dans les corridors et au paradis, où, sans rien voir, ils furent témoins des applaudissemens les plus bruyans qu'on eût jamais prodigués à une première représentation. Un courrier fut dépêché à Choisy, où était le roi, pour porter la nouvelle du succès. Notre défaite fut complète. On osa bientôt aller plus loin, et congédier la troupe de Bouffons, source de tant de discorde; et cela se fit si heureusement, qu'on n'a pas entendu chanter une seule fois depuis sur le theâtre du Palais-Royal, et qu'on y crie jusqu'à ce jour avec une force de poumons que le patriotisme national peut seul endurer. J'avais proposé alors humblement au Coin de signaler notre attachement pour la bonne musique à la dernière représentation des Bouffons, de louer les deux premières loges de chaque côté, de nous y rendre tous en grands manteaux de deuil, en pleureuses, en cheveux épars, en chapeaux rabattus et garnis de longs crêpes; de garder un profond silence, convenable à notre triste situation, et de nous borner à nous saluer réciproquement de la manière la plus lugubre et avec des révérences aussi allongées que nos visages. Ce projet de rendre les derniers devoirs aux malheureux objets de notre passion fut rejeté, de peur que tout le convoi funèbre ne fût prié d'aller achever les obsèques à la paroisse de la Bastille. Moudonville, malgré tous ses succès passagers, n'a jamais été regardé par les amateurs de la musique française que comme un mauvais faiseur d'opéra. Ceux qui savent ce que c'est que la musique, et que les hommes du plus grand génie ont obtenu de grands succès en Europe, mais rarement la fortune, jugeront en quel état cet art est en France, quand ils sauront que les Rebel, les Francœur,

les Mondonville, les Dauvergne sont parvenus à se faire un état de vingt ou trente mille livres de rente : aucun de ces grands maîtres n'aurait jamais réussi à gagner cent écus par an en aucun autre pays.

Mademoiselle Colombe, Vénitienne, mais vraisemblablement élevée en France, a débuté depuis peu avec le plus grand succès sur le théâtre de la Comédie Italienne, dans les rôles de madame Laruette. Cette actrice dansait autrefois dans les ballets de la Comédie Italienne, et s'était fait remarquer par sa beauté. Un Anglais, mylord Mazarin, en devint éperdument amoureux, et voulut l'enlever. Ce danger fit quitter le théâtre à la jeune et belle Colombe. Ses parens la menèrent en province, où elle se perfectionna dans le jeu et dans le chant sur plusieurs théâtres. Son début a été des plus brillans. Tous nos auteurs, tant poètes que musiciens, la regardent comme un sujet de la plus grande espérance. Elle n'est pas, à ce qu'il paraît, de la première jeunesse; elle a du moins l'air d'avoir environ trente ans. Elle n'a d'autre défaut que trop de noblesse et trop de beauté pour le caractère des rôles de l'Opéra Comique; son port, sa démarche, son maintien, sont ceux d'une reine, d'une princesse, plutôt que ceux d'une Sophie, d'une Rose, d'une Colette. Son regard auguste, noble et tendre, ses grands yeux, les plus beaux du monde, sembleraient plutôt l'appeler à la tragédie. Son jeu est tant soit peu maniéré, mais de cette manière qui plaît encore lors même qu'on la condamne, et que de bons conseils pourront aisément corriger. Elle a une voix charmante et un goût de chant excellent, plein de cette grace, de cette douceur, de cette facilité qu'on n'a jamais su sentir en

France. Aussi le seul reproche que les fins connaisseurs font à mademoiselle Colombe, c'est de ne pas assez prononcer. Que le diable les emporte! Quand ils ne voient pas des poumons enflés comme des ballons, ils ne pensent pas qu'on ait formé un son. Pour moi, c'est sans contredit la première, et peut-être la dernière fois que j'ai entendu chanter sur un théâtre de Paris avec ce charme et cette grace qui produisent le ravissement : je dis la dernière fois, parce que je ne doute pas qu'on ne conseille à mademoiselle Colombe, très-sérieusement et de très-bonne foi, de forcer sa voix; et comme il est plus aisé de se conformer au goût public que de le corriger, mademoiselle Colombe prendra le parti le plus aisé. Je ne doute pas que cette actrice ne soit reçue; mais, dès qu'elle sera au théâtre, elle aura beaucoup d'ennemis parmi ses camarades. Toutes les actrices seront jalouses d'elle, et en vertu de leur droit d'ancienneté, elles l'empêcheront de jouer tant qu'elles pourront.

NOVEMBRE.

Paris, novembre 1772.

L'EMPEREUR Joseph II ayant été se promener dans le Prater, sans suite et seul, comme il lui arrive souvent, rencontra une jeune personne qui ne le connaissait pas, et qui lui paraissait affligée. Je crois même qu'elle se plaignit de son sort avec assez d'amertume, sans se douter du témoin qui l'écoutait. Joseph s'approcha d'elle pour lui demander le sujet de ses peines. La jeune personne voyant un inconnu lui marquer de l'intérêt et de la com-

passion, lui raconta, avec beaucoup de naïveté et de douleur, que son père, officier dans je ne sais quel régiment, ayant été tué au service de l'impératrice-reine, sa mère, manquant de fortune et de protection, était tombée dans une grande misère, que la dernière cherté avait infiniment augmentée. Elle ajouta qu'ayant subsisté jusqu'à présent de l'ouvrage de leurs mains, cette ressource allait leur échapper faute d'acheteurs, dont le nombre diminuait tous les jours à cause de la dureté des temps, de sorte qu'elles allaient être réduites incessamment à la dernière détresse. L'empereur demanda si elles n'avaient jamais eu aucun secours du gouvernement. — Aucun. — Il demanda ensuite pourquoi la mère n'avait jamais songé à solliciter l'empereur, dont l'accès était si facile. — « On dit qu'il est avare, répondit la jeune personne; ainsi nous n'avons pas tenté une démarche inutile. » Le monarque prit la leçon à profit. Il donna quelques ducats à la jeune personne avec une bague. Il lui dit qu'il avait l'honneur d'être au service de l'empereur, qu'il tâcherait de lui être utile auprès de Sa Majesté; il lui marqua le jour et l'heure où elle devait se trouver avec sa mère dans les appartemens de l'empereur, parce qu'il y serait de service, et qu'il serait peut-être en état de lui apprendre quelque bonne nouvelle. Il ajouta qu'elle n'avait qu'à représenter la bague qu'il lui donnait pour être admise dans le cabinet de Sa Majesté Impériale, où il se trouverait. La jeune personne crut avoir rencontré son ange tutélaire, et n'eut pas tort. Elle se hâta de faire part à sa mère de son heureuse rencontre. L'empereur ayant pris des informations dans l'intervalle, et le récit de la jeune affligée s'étant trouvé conforme à la vérité, il l'attendit au moment prescrit dans son cabinet.

Elle ne manqua pas de s'y rendre avec sa mère ; dans l'espérance de retrouver son bienfaiteur, et de lui remettre sa bague; elle le reconnut en effet bien vite; mais, aux respects qu'on lui rendait, elle reconnut aussi l'empereur. Elle se rappela alors ce qu'elle lui avait dit sur l'avarice, et pâlit. Sa Majesté Impériale daigna la rassurer, annonça à la mère une pension sur l'état de la guerre, et dit à sa fille : « Une autre fois vous ne désespérerez jamais d'un cœur juste. » Paroles dignes d'être conservées dans les archives de l'humanité. Voilà le fait tel qu'il a été rapporté dans plusieurs papiers publics de l'année dernière.

Un auteur anonyme (1) a cru ce fait propre à être mis sur le théâtre, et à y produire un grand effet. Il en a fait une comédie en trois actes et en vers de dix syllabes. Le poète a bien senti qu'il ne pouvait pas intituler la pièce : *Joseph II;* en conséquence, il a reculé de quelques siècles le trait historique qui fait le sujet de sa pièce, et il l'a intitulée : *Albert premier, ou Adeline.* Mais, à ce changement de nom près, il a laissé tout le reste conforme à notre temps et à la vérité des choses; de sorte que vous y trouvez un éloge très-clair de l'impératrice-reine Marie-Thérèse, de madame la Dauphine, et par ricochet, celui de monseigneur le Dauphin et du roi Louis XV. Avec ces passe-ports et le but honnête de faire chérir aux souverains la justice et la bienfaisance, et de nous faire chérir les souverains justes et bienfaisans, l'auteur anonyme avait encore pris la précaution de faire demander l'agrément de M. le comte de Mercy, ambassadeur de Leurs Majestés Impériales en France, et Son Excellence n'avait rien trouvé dans ses instructions

(1) L'auteur des *Druides*, Le Blanc; Grimm lui-même le nomme plus tard.

qui pût s'opposer à la représentation d'*Adeline*. Le censeur de la police avait approuvé la pièce ; M. de Sartine avait signé la permission de représenter : en conséquence, la pièce était annoncée, affichée pour le 26 octobre dernier, lorsqu'un ordre expédié de Fontainebleau, et arrivé dans la nuit, en défendit la représentation. En attendant que nous sachions les motifs de cette brusque défense, nous sommes toujours sûrs que la pièce ne sera pas jouée, et que les Comédiens en sont pour la dépense qu'ils ont faite en habits et en décorations (1).

Je ne sais si cette pièce aurait obtenu quelque succès au théâtre : malgré sa faiblesse et sa platitude, l'audience aurait été peut-être d'un grand effet sur la scène. Avec un peu de talent, l'auteur aurait pu faire le pendant de *la Partie de Chasse de Henri IV*, qui n'est pas un ouvrage de génie, mais qui plaît au théâtre; premièrement, parce que la représentation en est défendue à Paris, ce qui attire toujours la faveur publique; en second lieu, parce qu'elle réveille une foule d'idées accessoires, toutes intéressantes, rappelant la mémoire touchante d'un bon roi. On aurait appelé cette pièce-ci *la Partie de Promenade de Joseph second*, et avec moins de faiblesse et moins de défauts, elle aurait pu partager la réputation de l'autre. Je conviens que ce qu'il y a de plus difficile au monde, c'est de montrer sur le théâtre un souverain sans échasses, sans forfanterie, sans emphase, de le montrer dans son particulier, et de lui conserver de la simplicité et de la dignité en même temps. Au reste, comme la cour ne s'est pas encore approprié le droit de défendre les ouvrages de théâtre à cause de leur faiblesse,

(1) Cette pièce ne fut représentée que le 4 février 1775; elle obtint peu de succès.

à moins de voir les choses de bien près, on ne saurait deviner les motifs qui l'ont portée à défendre la représentation d'une pièce en tout point irrépréhensible : car si l'auteur manque de talent, on ne saurait nier qu'il n'ait les meilleures intentions du monde, et que sa comédie ne soit pour le moins aussi édifiante que les sermons qu'on prêchera à Versailles pendant l'avent du mois prochain.

Molé ayant présenté cette pièce aux Comédiens, et l'auteur étant resté absolument inconnu, on a cru à la police qu'*Adeline* était un ouvrage de M. de Voltaire, envoyé ici avec tout le mystère possible pour être joué en bonne fortune et sans contradiction; cette opinion s'est établie dans le public. Je ne suis pas dans le secret du Patriarche, mais je ne le croirai jamais auteur de cette rapsodie, à moins qu'il ne me le mande de sa propre main. Il a fait depuis dix ou douze ans beaucoup de pièces faibles, et il aurait sans doute mieux fait de quitter la carrière dramatique; mais il y a dans *Adeline* des platitudes dont je le croirai incapable, dût-il écrire pour le théâtre jusqu'à l'âge de cent quatre-vingts ans.

Nos poètes sont en train de mettre les aventures des souverains sur la scène. On conte du feu roi de Prusse, qu'ayant trouvé un jour dans les champs une grande fille bien faite, et pensant qu'il en tirerait une belle race en la mariant au premier flugelmann de ses grands grenadiers, il lui donna un billet à porter à l'officier commandant à la barrière la plus proche de Postdam. Ce billet portait un ordre signé du roi pour faire marier sur-le-champ celle qui le remettrait, à l'époux désigné. La grande fille se douta que le billet dont elle était chargée

ne lui porterait pas grand profit. Elle trouva, chemin faisant, une vieille femme qu'elle substitua à sa place, et esquiva ainsi le bonheur d'être mariée de la main du roi au plus grand homme de ses États. C'est un certain M. Desfontaines qui se qualifie de censeur royal et inspecteur de la librairie, à qui il a passé par la tête de mettre ce conte sur le théâtre. Sa pièce, intitulée *le Billet de Mariage*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, est son troisième ou quatrième péché dramatique; c'en est assez quand on ne veut pas mourir dans l'impénitence finale.

La scène est dans un village où il y a deux petites cousines, l'une coquette, c'est Babet, l'autre naïve et tendre, c'est Rose. Elles ont toutes deux de l'inclination pour Colin, garde-chasse; mais le goût de Babet est léger et peu décidé, au lieu que celui de Rose est une franche et bonne passion; Babet a d'ailleurs encore un amoureux qui serait au désespoir de la voir à un autre. Le prince, qu'on appelle Sa Grandeur, et qui est prince de je ne sais où, s'égare à la chasse; il rencontre la petite coquette, qui lui apprend où il est. Elle lui offre son goûter, et comme il est excédé de faim et de fatigue, il le mange de bon cœur. Le babil de la petite coquette l'amuse pendant cette halte champêtre; il veut lui faire du bien; elle lui a confié qu'elle aimait Colin le garde-chasse. Après s'être assuré qu'elle ne sait pas lire, le prince la charge de porter un billet à son capitaine des chasses, sans lui dire ce qu'il contient. Ce billet ordonne au capitaine de marier sans délai Colin à celle qui lui remettra cet ordre. Babet, qui est aussi légère et inconséquente que coquette, confie ce billet à sa cousine Rose, qui est la véritable amoureuse de Colin. Rose sait lire, et sa cousine ne lui a pas sitôt tourné le dos qu'elle se met en devoir de lire

le billet du prince. Babet revient, et Rose lui fait accroire que ce billet est un ordre de marier sans délai celle qui le remettra au vieux Mathurin, oncle de Rose. Babet, qui serait au désespoir de faire un mariage si peu conforme à son goût, engage Rose à porter le billet à sa place, parce qu'elle ne court pas les mêmes risques à cause de la parenté. Il y a plusieurs incidens tout aussi spirituellement inventés. La différence des noms et des personnes cause beaucoup d'imbroglio au capitaine des chasses, chez qui tous les personnages arrivent successivement. Sa Grandeur le prince arrive aussi; tout s'éclaircit. Sa Grandeur donne Rose à Colin, et la petite coquette à Lubin son amoureux, et fait deux noces au lieu d'une. M. de La Borde, un des quatre premiers valets de chambre ordinaires du roi, infatigable à nous excéder de sa musique plate et barbare, a mis en musique ce *Billet de mariage*, qui fut sifflé hier à la Comédie Italienne (1). Si la cour a défendu la représentation d'*Adeline* à la Comédie Française, elle a en revanche donné un ordre aux Comédiens Italiens de jouer *le Billet de Mariage*. Mais les pièces jouées par ordre réussissent rarement. La réception que le public a faite à celle-ci a bien justifié le jugement que les Comédiens en avaient porté.

Ce n'est pas une chose aisée de répondre à M. de Voltaire, ni de répondre au nom d'Horace. M. de La Harpe n'a pas craint d'entreprendre l'un et l'autre, et il a publié la *Réponse d'Horace à M. de Voltaire*. Cette réponse a six pages. Vous y trouverez de l'esprit, et même le talent des vers; mais vous n'y reconnaîtrez pas le génie, la mollesse et la grace d'Horace; vous y désirerez surtout cette

(1) Le 31 octobre.

verve et cette facilité si loin de toute prétention qui fait du poète latin un modèle si charmant et si délicieux, l'ami et le compagnon inséparable de tous les honnêtes gens. M. de La Harpe a senti la difficulté de faire parler Horace, et il l'a sauvée en remarquant qu'Horace écrit dans une langue qui lui est encore un peu étrangère. Quand il aura acquis l'habitude de l'écrire, sans doute qu'il écrira moins longuement. Ne regardez cette Réponse que comme une pièce composée à la louange de M. de Voltaire, oubliez Horace, et vous serez très-content. L'auteur a ajouté un *Précis de la Vie de Voltaire,* qu'il a composé pour une certaine *Galerie française,* dont M. Gauthier Dagoty, graveur en couleur, justement décrié, fournit les portraits (1). Ce Précis est bien fait; et comme personne ne doit se soucier d'avoir la rapsodie de Gauthier Dagoty, on sera bien aise sans doute de trouver ce petit morceau à part. Mais il est bien singulier que M. de La Harpe, si intimement lié avec M. de Voltaire, ait débuté, en écrivant sa vie, par un fait faux. C'est en février 1694 que M. de Voltaire est né, et non le 21 novembre 1694, comme le dit M. de La Harpe (2).

Dans l'Épître à Horace, M. de Voltaire parle de M. Huber, et le cite avec M. Tronchin pour garant de la bonne grace avec laquelle il avait pris son parti lorsqu'il se croyait près de sa fin. J'ai fait comparaître ces deux témoins à mon audience pour avoir communication des faits. Les deux témoins sont d'accord que le mourant faisait tant de plaisanteries et disait tant de folies, qu'il y

(1) *Galerie française,* ou Portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont paru en France, par M. Gauthier Dagoty, le fils, et l'abrégé de leurs vies, in 4°, 1770 et suiv.

(2) Ce qui a donné lieu à cette erreur, souvent reproduite, c'est que Voltaire, attendu son extrême faiblesse, ne fut baptisé qu'à cette dernière époque.

avait de quoi étouffer de rire. M. Huber, dont il est question ici, est venu à Paris, il y a environ six mois, avec femme, enfans, armes et bagages, pour y passer au moins une année. C'est un homme d'un génie et d'une trempe extraordinaires. Né pour les arts, sachant tout par instinct et par une sorte de divination, on peut dire qu'il a inventé l'art de la peinture une seconde fois, puisqu'il est parvenu, sans maître, à faire des tableaux pleins de goût et de vérité, et d'une touche très-piquante et très-spirituelle. Ce qui les distingue surtout, c'est ce naturel précieux et exquis qui rappelle la manière de Van Dick et d'autres grands maîtres, et qui est si éloigné de ce maniéré qui fait le supplice des gens de goût dans les tableaux français.

Il s'était d'abord fait une réputation par ses découpures il y a douze ou quinze ans : talent unique et merveilleux ! Avec des ciseaux et un morceau de vélin, il savait créer des tableaux dont les sujets charmaient les connaisseurs, et dont l'exécution étonnait les artistes. Il existe de lui des découpures, surtout en Angleterre, qu'on montrera comme des reliques quand il ne sera plus. Pour les petites choses, il les exécutait avec une facilité prodigieuse. Il avait, par exemple, une si grande habitude de faire des Voltaires, qu'il les découpait avec les mains derrière le dos; ou bien il se passait de ciseaux, et en déchirant une carte en différens sens, il vous présentait l'image du Patriarche de Ferney. Une autre fois il prenait de la mie de pain, et, la présentant à son chien en différens sens, il se servait de sa gueule pour vous faire un portrait du Patriarche. Il était avec cela inépuisable en inventions de sujets nouveaux. On en connaît un grand nombre de très-piquans.

Depuis que M. Huber a quitté les découpures pour la palette, il a consacré son pinceau presque entièrement à M. de Voltaire, avec qui il vit depuis dix-huit ou vingt ans; mais celui-ci, qui est très-enfant sur ce point, ne lui en a jamais su bon gré, et a toujours cherché à décrier les tableaux d'Huber comme des caricatures. Une aventure fâcheuse a achevé de donner au Patriarche de l'humeur contre son Van Dick. Celui-ci avait entrepris de faire une suite de tableaux représentant la vie domestique du patriarche. Personne n'a jamais su faire son portrait d'une manière plus frappante. L'impératrice de Russie avait fait dire à l'auteur qu'elle acceptait tous ses tableaux, et que plus il en ferait, plus il lui ferait plaisir. M. Huber envoya tout de suite à Sa Majesté Impériale une esquisse faite en trois jours, où l'on voit Voltaire dans son lit, ravi en extase à l'aspect des pelleteries précieuses et autres présens de l'auguste Catherine apportés par un officier des gardes impériales. Quoique M. Huber n'ait jamais su si ce tableau était parvenu à l'impératrice, il a continué à exécuter son projet, et je crois qu'il ne serait pas éloigné de faire graver cette suite de tableaux représentant les diverses scènes de la vie domestique de l'homme le plus célèbre de l'Europe, si un certain nombre d'amateurs voulait se réunir et former une souscription. Il a apporté ces tableaux avec lui à Paris; ils sont tous d'un piquant infini, et peuvent être augmentés encore d'une infinité de scènes intéressantes. On voit, dans un de ces tableaux, le Patriarche à table au milieu de ses disciples, d'Alembert, Marmontel, tous ceux enfin qui ont fait le pèlerinage de Ferney; l'auteur s'y est placé lui-même, et il n'y a pas oublié le Père Adam. Dans un autre tableau, on voit le déjeuner du patriarche. Il est

debout, et prend son café versé par la belle Agathe, à qui il dit tous les matins : « Belle Agathe, vous charmez tous les yeux. » La belle Agathe baisse modestement les siens, et rougit. Dans un autre tableau, on voit Voltaire debout au milieu d'un groupe de jeunes paysans et paysannes assis. Il est enthousiasmé et dans l'extase à l'aspect des richesses de la campagne; ses auditeurs ont l'air de se moquer un peu de lui. Mais le tableau qui a donné au patriarche de l'humeur contre son peintre, est celui de son réveil. On le voit sortant de son lit et sautant dans ses culottes, ce qui est de vérité historique et rigoureuse, et dictant à son secrétaire placé auprès du lit et devant une table. Ce petit tableau a été volé à M. Huber par un fripon de graveur qui l'a gravé furtivement, et y a mis des vers aussi plats que grossiers, dont le sel consiste à dire que Voltaire montre son cul, que d'Alembert le baise, tandis que Fréron le fesse. Cette détestable polissonnerie se vend chez les marchands d'images, et M. de Voltaire n'a pas encore pardonné à son historiographe d'avoir été la cause innocente de cette vilaine plaisanterie.

Parmi les colonnes préservatrices du goût, il faut compter un certain M. Sabatier de Castres, qui vient de se mettre tout nouvellement au rang des athlètes qui combattent pour la bonne cause (1). Ce Sabatier a commencé par flagorner, du fond de sa province, le bon Helvétius, en lui envoyant des contes orduriers, c'est-à-dire les prémices de son talent, comme on en a trouvé

(1) Il était déjà entré dans leurs rangs à l'aide de son *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, dont Grimm a rendu compte en juin 1771. Voir t. VII, p. 281.

les preuves dans les papiers de l'auteur de *l'Esprit*. Il est vraisemblable qu'il a joué ce rôle avec quelques autres hommes célèbres; mais, voyant qu'il n'y avait rien à gagner à flagorner des philosophes, il a jugé avec raison qu'il ferait beaucoup mieux ses affaires en les attaquant. Quand on ne se sent pas la vocation de partager la réputation des hommes célèbres de sa nation, il n'y a rien de mieux, pour se faire un nom et pour se procurer du pain, que de les déchirer: la malignité publique vous répond toujours du succès. Ce succès est passager, vous êtes oublié au bout de quelques semaines; mais vous avez vécu pendant ce temps-là; et permis à vous de faire quelque nouvelle satire. En conséquence de ces principes, et fidèle à ce plan, M. Sabatier de Castres vient de débuter par *les Trois Siècles de notre Littérature, ou Tableau de l'Esprit de nos Écrivains, depuis François Ier jusqu'en* 1772, *par ordre alphabétique;* trois volumes in-8° assez considérables et fort bien imprimés. Dans cette espèce de dictionnaire, la plupart de nos écrivains vivans sont déchirés sans ménagement, et beaucoup de gens médiocres sont loués. Sabatier de Castres ne manque pas de malignité; je lui crois plus d'esprit qu'au plat secrétaire (1). Il est vrai que l'esprit de méchanceté est de toutes les sortes d'esprit la plus aisée; il ne s'agit que

(1) Ces derniers mots ont besoin d'explication : Grimm désigne ici Clément de Dijon. Voltaire avait fait une *Épître à Boileau ;* Clément prit la plume au nom de Boileau, et fit imprimer son épître ou satire intitulée : *Boileau à Voltaire.* Le philosophe de Ferney, qui n'y est pas bien traité, donna quelque temps après une *Épître à Horace* dont voici le début :

> Toujours ami des vers et du diable poussé,
> Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
> Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire,
> Mais il me répondit par un plat secrétaire.

(*Note de M. Beuchot.*)

de n'avoir ni principes, ni justice, ni pudeur; et, Dieu merci, de ces gens-là nous n'en manquons pas. On prétend que ce dictionnaire est un ouvrage de société, et que Palissot y a beaucoup contribué.

Lettre de Galiani à madame d'Épinay.

Naples, le 2 novembre 1771.

Madame, c'est par un pur hasard que j'ai reçu deux lettres charmantes de vous. Elles ont couru le plus grand risque de s'égarer, n'étant pas venues par la poste. L'une était sans numéro, écrite le 3 septembre; l'autre est le numéro 71, du 6 octobre. Pour assurer notre correspondance, je vois enfin qu'il faut se résoudre à nous écrire quelquefois par la poste, et payer nos lettres. La vague est grosse, la lame est trop forte, et dans une tempête pareille, le mouillage le plus sûr est la grande poste. Bougainville est cause que je vous parle en marin (1). Je n'ai encore reçu aucune lettre du marquis de Caraccioli. Cela me passe. Si j'en savais la raison, je lui écrirais malgré son silence, et je tâcherais de vous faire faire connaissance ensemble; mais tant que j'ignore s'il est encore au nombre de mes amis, vous voyez bien que je ne puis lui écrire. Mais le marquis de Mora, mais le chevalier de Magallon, feront votre affaire.

Je trouve, comme vous, que Suard et l'abbé Arnaud avaient commis des fautes dignes d'un châtiment; cependant je ne trouve pas qu'ils aient mérité qu'on leur ôtât leur existence et leur pain : *Sævitia est ejus qui puniendi jus habet, si modum non habet.* Il y a une mesure et une proportion entre la faute et le châtiment; lorsqu'on

(1) On venait de publier le *Voyage autour du monde* de Bougainville qui obtint un grand succès.

la dépasse, on sévit, on est cruel. Croyez-vous que si l'on eût condamné Suard à payer cent écus pour chaque faute commise, applicables à l'hôpital des Enfans-Trouvés, cela ne l'aurait pas guéri à jamais de l'étourderie dont il est attaqué? Mais laissons cela: passons à votre numéro 71. Je vois qu'enfin quelques-unes de mes lettres vous sont parvenues. Je ne puis que les écrire; trop heureux si je pouvais vous les apporter moi-même; mais... Ah! que je changerais bien volontiers mon sort contre celui d'une bécasse! La chanson agricole est charmante. Mais que me dites-vous? Chante-t-on encore à Paris? Y fait-on encore des couplets? Cela est bien loin de mon compte.

Le Dialogue des tableaux du Louvre intéresse peu à cinq cents lieues de Paris; le baron de Gleichen et moi, nous en avons ri: personne ne nous aurait entendus. Au reste, à propos des tableaux, je remarque que le caractère dominant des Français perce toujours; ils sont causeurs, raisonneurs, badins par essence. Un mauvais tableau enfante une bonne brochure; ainsi vous parlerez mieux des arts que vous ne les cultiverez jamais. Il se trouvera au bout du compte, dans quelques siècles, que vous aurez le mieux raisonné, le mieux discuté ce que toutes les autres nations auront fait de mieux. Chérissez donc l'imprimerie, c'est votre lot dans ce bas monde. Mais vous avez mis un impôt sur le papier. Quelle sottise! Plaisanterie à part, un impôt sur le papier est la faute en politique la plus forte qui se soit commise en France depuis un siècle. Il valait mieux faire la banqueroute universelle, et laisser au Français le plaisir de parler à l'Europe à peu de frais. Vous avez plus conquis de pays par les livres que par les armes. Vous ne devez

la gloire de la nation qu'à vos ouvrages, et vous voulez vous forcer à vous taire!

J'ai lu l'ouvrage de Linguet (1), qu'on m'a envoyé; il me copie mot à mot dans tout ce qu'il dit à propos des blés: il ne me cite jamais. Il ne me copie pas dans ce qu'il dit des gouvernemens orientaux; mon avis est diamétralement opposé. Ce qu'il dit est vrai en théorie, mais faux en pratique. Théoriquement, le gouvernement despotique devrait faire trembler les vizirs et les ministres encore plus que le peuple, et rétablir la balance; mais, en pratique, il oublie que les ministres sont les maîtres d'élever leurs jeunes princes dans les sérails comme il leur convient, et d'en faire des hommes tellement dénaturés, qu'ils soient spécifiquement divers des autres hommes. Or, je dis à Linguet: Supposez un gouvernement asiatique, et que le sultan soit un lièvre, ou un daim, ou un chevreuil: qu'en arrivera-t-il? Il répondra qu'il n'en sait rien; que ne connaissant ni l'instinct, ni les habitudes, ni le langage du chevreuil, il ne peut pas calculer ce qui arrivera d'une nation qui tourne en entier sur un pivot inconnu; qu'il ne peut calculer que d'après l'hypothèse que le sultan soit un homme, animal à lui connu. Eh bien! voilà où est la méprise: le sultan, s'il est mal élevé par les ministres, n'est pas un homme. Qu'il ne vienne pas me dire que l'éducation ne détruit pas à fond la nature; qu'elle ne peut la changer que du plus au moins: il se trompe. J'écris par habitude; j'écris de ma main droite qui, par nature, ne diffère point de ma gauche. Il n'est pas vrai que j'écrive mieux de ma main droite que de ma gauche. C'est qu'avec ma gauche je

(1) *Réponse aux docteurs modernes, ou Apologie de l'auteur de la* THÉORIE DES LOIS CIVILES; Londres, 1771, in-12.

n'écris point du tout; mais point, vous dis-je. Ces deux mains diffèrent donc spécifiquement du tout au rien. En avez-vous assez pour ce soir? mais vous voulez aussi que je vous dise ce que vous savez déjà, que je vous adore. Adieu.

Le même à la même.

Naples, du 9 novembre 1771.

Ma belle dame, que de choses j'aurais à vous répondre! Mais je ne le saurais ce soir. Je viens de recevoir une lettre du prince héréditaire de Brunswick, qui me fait tourner la tête, et m'empêche de songer à autre chose. En vérité, s'il avait écrit au roi de France, sa lettre ne serait pas plus soumise; et s'il écrivait à Voltaire, il ne lui dirait pas la moitié de ce qu'il me dit. Je vous en enverrai, sans faute, une copie l'ordinaire prochain, n'ayant pas le temps d'en faire une copie ce soir, et vous savez que je n'ai pas de secrétaire français.

Je vous répète qu'il vous serait impossible de rien comprendre à ce chef-d'œuvre de perfection auquel Piccini a poussé l'opéra comique chez nous. Ne craignez pas que ses opéra napolitains passent en France: cela n'est jamais arrivé; ils ne vont pas même à Rome. Vous aurez ses opéra comiques italiens, tels que *la Buona Figliuola*, mais aucun des napolitains. Pour achever de vous persuader, je vous en enverrai un ou deux morceaux, avec une explication italienne ou française; et vous verrez qu'il faut absolument venir à Naples pour entendre cela.

Nous ne nous entendons pas dans la question sur la curiosité des animaux, faute de mots dans la langue pour nous expliquer. On appelle curiosité cette attention que nous prêtons à une chose inconnue ou obscure. Pour découvrir ce que c'est, et savoir à quoi elle est bonne, il

faudrait appeler cela sagacité. Les animaux l'ont autant que nous, ou même plus. Moi, j'appelle curiosité ce plaisir que l'homme a d'observer quelque chose, en même temps qu'il sait parfaitement que cela lui est indifférent et inutile. Le chat cherche ses puces aussi-bien que l'homme, mais il n'y a que M. de Réaumur qui en observe le battement du cœur. Cette curiosité n'appartient qu'à l'homme. Ainsi, les chiens n'iront pas voir pendre un chien à la Grève.

Le théâtre de la Comédie Française vient de faire une bonne acquisition pour les rôles de financier, de paysan, et autres de ce genre qualifié de bas comique. Un acteur appelé Desessarts a débuté avec succès dans ces rôles, et vient d'être reçu (1). Il a une bonne mine, un gros ventre, une voix excellente : il paraît avoir de la chaleur et de l'intelligence. L'emploi de paysan était vacant à la Comédie depuis la mort de Paulin, qui jouait aussi les rôles de tyran, il faisait le diable à quatre dans la grande pièce, et le pauvre diable dans la petite. Pour les rôles de financier, nous n'avions plus que Bonneval, acteur grimacier, dont le principal mérite consistait à bien savoir ses rôles. Voilà donc une bonne recrue, et qui vient à propos.

Nous venons de recueillir le premier héritage de la succession de feu M. Helvétius. *Le Bonheur*, poëme en six chants, avec des fragmens de quelques épîtres, ouvrage posthume de M. Helvétius, vient d'être imprimé

(1) C'est une erreur. M. Lemazurier nous apprend dans la *Galerie historique du Théâtre Français*, t. I, p. 228, que Desessarts débuta le 4 octobre 1772, et ne fut reçu que le 1er avril 1773.

en pays étranger, et il s'en est glissé quelques exemplaires dans Paris, au grand regret de M. l'archevêque, qui n'a pas manqué de crier au scandale. Heureusement ces cris, sans cesse répétés, deviennent *vox clamantis in deserto;* sans quoi, si l'on voulait y faire attention, ce prélat dépeuplerait la France de livres et d'auteurs. Le bon Helvétius n'était pas né poète, comme la lecture de ce poëme vous le prouvera. Mais voyant dans sa jeunesse la carrière brillante de M. de Voltaire, et ayant eu toute sa vie une passion démesurée pour la réputation littéraire, il espéra s'en faire une en se livrant avec ardeur à la poésie, sous la conduite de M. de Voltaire, qui fut pour lui à la fois un ami indulgent et un censeur sévère; il quitta ensuite la poésie pour la philosophie, qui le rendit célèbre en lui suscitant beaucoup de persécutions. Son poëme du *Bonheur* est resté imparfait. Il l'avait laissé là anciennement pour s'occuper du livre *De l'Esprit.* L'éditeur nous apprend qu'il s'y est remis la dernière année de sa vie, et qu'il comptait y mettre la dernière main. Ce qu'il y a de singulier dans un ouvrage de poésie, c'est que ce que l'auteur a composé sur la fin de sa vie m'a paru très-supérieur à ce qu'il avait fait dans le feu de sa jeunesse. Mais, en tout, le squelette de ce poëme (car ce n'est que cela) n'a pas fait fortune à Paris, et est déjà oublié. Mais si le poëme du *Bonheur* n'a pas fait de sensation, en revanche, la préface, qui renferme un essai sur la vie et les ouvrages de M. Helvétius, en a fait beaucoup; elle remplit cent vingt pages. C'est un excellent morceau, plein de philosophie, écrit dans le meilleur goût, hardi, sage et piquant : c'est un modèle en ce genre. Cette préface est de M. de Saint-Lambert, et ce n'est certainement pas ce qu'il a fait de moins bien; mais à cause des *scribes*

et des *sépulcres blanchis* (1), il n'en convient pas ; et l'on a dit qu'elle a été trouvée dans les papiers de feu Duclos. Duclos n'aurait certainement pas écrit une page de cette préface ; il n'était ni écrivain assez sage, ni assez galant homme pour cela : car dans ce morceau, l'ame d'un citoyen pénétré des maux de son pays se fait aussi apercevoir. Le véritable héritage qui doit nous revenir de M. Helvétius, c'est un ouvrage considérable qui aura pour titre : *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*. On l'imprime actuellement en Hollande. L'auteur y a travaillé pendant plusieurs années. Ce que j'en ai vu me fait craindre que cet ouvrage ne parvienne pas au degré de célébrité du livre *De l'Esprit*, auquel il doit servir de développement. En attendant qu'il paraisse, les deux filles que M. Helvétius a eues de son mariage avec mademoiselle de Ligniville viennent de se marier, l'aînée à M. le comte de Meun, la cadette à M. le comte d'Andlau.

Il nous est venu pareillement de l'étranger un *Recueil de Lettres de S. M. le roi de Prusse, pour servir à l'histoire de la guerre dernière*. On y a joint une *Relation de la bataille de Rosbach, et plusieurs autres pièces qui n'ont jamais paru ; le tout enrichi de notes, par un officier général au service de la maison d'Autriche ;* deux parties en une brochure in-12 de cent quatre-vingt-deux pages. Cette correspondance est très-intéressante : je l'avais déjà vue l'année dernière en Allemagne ; mais elle est beaucoup plus soignée dans cette édition, que je crois faite aux Deux-Ponts, quoique le frontispice porte Leip-

(1) *Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ : quia similes estis sepulchris dealbatis*. MATHIEU, XXIII, 27.

sick. On n'en saurait lire dix lignes sans être convaincu de l'authenticité de ces lettres. Si quelqu'un voulait ou pouvait nous faire présent de la correspondance complète du roi de Prusse avec ses généraux, pendant les deux guerres qu'il a soutenues, nous aurions sans difficulté l'ouvrage le plus important et le plus lumineux qui ait jamais été écrit sur l'art militaire. J'en juge par l'échantillon que ce Recueil renferme, sans faire attention à dix ou onze campagnes qui ont inscrit le nom de ce monarque en caractères ineffaçables dans les fastes de l'immortalité, à côté des plus grands capitaines. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans cette correspondance, ou du coup d'œil et de la sûreté des jugemens, ou de la profondeur des principes de l'art, ou de la variété inépuisable des ressources, ou de la tranquillité d'un esprit toujours supérieur aux événemens, et qui conserve, même dans les situations les plus épineuses, jusqu'à sa gaieté; ou enfin de cette sagesse, la plus difficile, je pense, de toutes les qualités dans un grand guerrier, dans un génie aussi actif que celui du roi de Prusse; sagesse qui lui interdisait de tirer parti des victoires remportées, et le bornait presque, pendant toute la guerre, à dissiper une armée ennemie, à l'éloigner du théâtre de la guerre sans oser la poursuivre et recueillir les fruits certains de sa victoire, afin de voler tout de suite faire face à une autre armée dans un autre point du théâtre de la guerre. Il serait à désirer qu'on nous fît d'autres présens de cette espèce, sans la permission du roi, s'entend; car on dit que Sa Majesté a fait brûler ce Recueil, lors de sa première apparition, par la main du bourreau, comme jadis la *Diatribe du docteur Akakia* : tant c'est le sort du bourreau, en tous lieux, de brûler d'excellens livres. La

cour de Vienne doit posséder beaucoup de recueils de cette espèce. A l'affaire de Maxen, on doit avoir trouvé la correspondance du roi avec le général de Fink. Lorsque vous aurez lu les notes dont on a enrichi ce Recueil, vous serez fâché qu'il n'y en ait pas davantage; vous désirerez surtout que l'auteur eût voulu esquisser un tableau précis de toute la guerre. Ces notes sont pleines de lumière et d'instruction. On peut dire que voilà un général autrichien qui écrit bien en français; mais j'ai quelques soupçons que cet Autrichien est M. le chevalier de Kéralio, qui, après avoir servi avec beaucoup de distinction en France, a présidé successivement à l'éducation du prince Charles et du prince Maximilien de Deux-Ponts.

La Conversation espagnole, tableau fait par Carle Vanloo pour madame Geoffrin, et célèbre depuis plus de quinze ans, a été gravé par Beauvarlet, et ce graveur vient de publier son pendant, *la Lecture espagnole*, exécuté d'après le second tableau que Carle Vanloo fit pour madame Geoffrin. On y voit un jeune homme assis sur un siège de gazon, et occupé à faire la lecture à deux jeunes filles assises sur l'herbe. Cette lecture paraît les intéresser beaucoup. Vis-à-vis est leur gouvernante, qui paraît avoir les yeux attachés sur un ouvrage de femme qu'elle a dans sa main, mais qui de fait observe en dessous l'impression que la lecture fait aux deux jeunes personnes commises à ses soins; à côté d'elle une troisième sœur, encore enfant, indifférente à ce qui se passe autour d'elle, s'occupe d'un oiseau à qui elle a attaché un ruban, et qu'elle a lâché dans l'air. Cette scène est placée dans un paysage charmant. La gouvernante est le portrait en beau de madame Vanloo, aussi célèbre par

ses talens en musique que feu son mari l'était par son pinceau. Ces deux tableaux ont toujours passé pour deux chefs-d'œuvre de Carle Vanloo. Leur gravure doit faire d'autant plus de plaisir aux amateurs, que les tableaux mêmes sont perdus pour la France. Madame Geoffrin les a vendus cet automne à l'impératrice de Russie, qui en a payé 30,000 livres : ils lui avaient coûté 12,000 francs. On voit que c'est une excellente manière de placer son argent que d'acheter des tableaux pour les revendre. Ce n'était pas le projet de madame Geoffrin lorsqu'elle les fit faire; mais après en avoir joui douze ou quinze ans, ce projet lui est venu; l'impératrice de Russie les a payés avec sa magnificence ordinaire, et le bon usage que madame Geoffrin fait de sa fortune ne permet pas de douter qu'elle n'emploie d'une manière convenable le gain qu'elle vient de faire dans ce marché.

On connaît aujourd'hui l'auteur d'*Albert Ier, ou Adeline*, comédie dont la représentation a été défendue le jour même où elle devait être jouée (1). C'est M. Le Blanc, auteur de la tragédie des *Druïdes*, également défendue après onze ou douze représentations (2). C'est dommage que les talens de M. Le Blanc ne répondent pas à ses bonnes intentions. Il est fort protégé par les économistes, dont il prêche la doctrine dans ses pièces, par reconnaissance. Ces homélies sur l'humanité, à l'honneur de l'agriculture, et sur d'autres sujets à la mode, sont un passeport assez sûr pour la médiocrité; mais les succès qu'elles procurent seraient bien autrement brillans et solides, si les apôtres avaient quelque talent, et s'ils n'écrivaient pas si platement et si ennuyeusement.

(1) Voir précédemment page 84. (2) Voir t. VII, p. 461.

M. Saurin, de l'Académie Française, fit jouer, il y a quelques années, une comédie en trois actes, intitulée *l'Orpheline léguée*, qui ne réussit point (1). Il l'a réduite en un acte, et elle vient de reparaître sur le théâtre de la Comédie Française, sous le titre de *l'Anglomane*, avec assez de succès (2); car ce tuteur, à qui son ami laisse en mourant sa fille à doter et à établir, cet homme respectable qui s'acquitte de ce legs sacré avec une générosité plus commune dans les romans que dans la société, cet homme plein de sens et de vertus, est un fou qui a la manie des Anglais, de leurs mœurs, de leurs modes, de leurs usages, de la manière du monde la plus bête. Cela me paraît fort plat, et je ne me ferais jamais à cette pièce; mais le parterre n'est pas aussi difficile que moi, et il rit de platitudes qui m'assomment. Je sens qu'un homme de beaucoup de mérite peut avoir un côté ridicule, un tic, une manie; mais il faut avoir plus de ressources dans l'imagination, une touche plus légère, plus délicate, plus piquante que M. Saurin, pour faire sortir ce ridicule. En voulant nous montrer son *Anglomane* comme capable d'actions les plus nobles et les plus vertueuses, il ne fallait pas en faire un admirateur stupide des Anglais; ou, en le voulant stupide sur ce point, il fallait en faire un personnage entièrement comique, comme *le Bourgeois gentilhomme*. *L'Anglomane* de M. Saurin ne vaut pas mieux pour moi que *le Français à Londres* de Boissy, une des pièces les plus bêtes que je connaisse. Molé, qui a joué le rôle de l'amoureux de la petite pupille, lequel se travestit en maître de langue

(1) Voir t. IV, p. 430.

(2) *L'Anglomane* fut joué sur le théâtre de la cour à Fontainebleau le 5 novembre 1772, et à Paris le 23 du même mois.

anglaise pour se rendre agréable au tuteur, quoique ni lui ni l'anglomane ne sachent pas un mot d'anglais, a jugé à propos, à cette reprise, de prononcer le français à l'anglaise; et cette charge a fort bien réussi.

Hier, au moment où on leva la toile à la Comédie Française, un fou, appelé Billard, se mit debout sur une banquette de l'orchestre, harangua le parterre, et lui porta plainte en forme contre les Comédiens, qu'il traita de bateleurs, pour n'avoir pas voulu jouer une pièce qu'il leur avait présentée, intitulée *le Suborneur*. Le bateleur Préville fut particulièrement maltraité par le harangueur Billard, qui apprit au parterre qu'il était petit-fils d'un secrétaire du roi, et assez riche pour dédommager les Comédiens de leurs frais, au cas que sa pièce ne réussît point; il finit par demander justice au parterre. En Angleterre, on aurait fait monter l'orateur sur le théâtre, on l'aurait prié de lire à haute et intelligible voix la pièce rejetée; on l'aurait sifflée ou applaudie selon son mérite, et, dans le dernier cas, on aurait prié les Comédiens de la jouer : mais en France, le parterre, quoique jugeant au souverain et sans appel, borne sa juridiction à applaudir toutes les harangues qu'on lui adresse. Celle de M. Billard excita beaucoup de tumulte dans la salle : on demanda Préville à cor et à cri; il ne parut point, et l'on parvint, non sans peine, à faire commencer la tragédie du *Comte d'Essex*. Le tumulte recommença entre la grande et la petite pièce, et finit par rien, suivant l'usage. Préville, chargé du rôle de l'Anglomane, joua dans la petite pièce. Ce rôle commence par ces vers :

Pardonnez-moi, si dans ce lieu
Je me suis un peu fait attendre.

On se mit à rire, et tout fut dit. Cependant le haran-

gueur Billard avait été arrêté, ainsi que plusieurs de nosseigneurs les juges du parterre qui avaient opiné avec trop de bruit. On relâcha ces derniers; on conduisit le premier à Charenton. On lui avait déjà défendu, depuis quelque temps, d'aller au foyer de la Comédie, parce qu'il y déclamait sans cesse contre les acteurs. Lorsqu'on lui rendra sa liberté, on lui fera défense d'aller de quelque temps à la Comédie, et la tranquillité publique se trouvera rétablie d'elle-même. Il faut que son *Suborneur* soit une mauvaise drogue, puisque les Comédiens, qui risquent tant de productions informes, n'ont jamais osé hasarder celle-là.

Nous avons fait cette année une perte irréparable au théâtre de la Comédie Italienne; M. Caillot a quitté à la rentrée des spectacles après Pâques. Un jeune abbé, appelé Narbonne, et échappé de la musique de Notre-Dame, vient de monter sur ce théâtre pour nous consoler de cette perte, et peu s'en faut qu'une partie du public n'ait cru qu'elle était réparée. Ce public-là n'était certainement pas digne des talens de Caillot. Narbonne a été applaudi à tout rompre dans plusieurs rôles. Ce jeune homme n'a pas la voix formée, il a une basse-taille fort dure, il ne sait pas chanter; son jeu n'est pas plus formé que sa voix. Ceux qui, malgré tout cela, nous disent que cela fera un excellent sujet avec le temps, voient plus loin que moi, et savent lire dans l'avenir, où je ne vois goutte. Je n'ai vu Narbonne que dans un seul rôle, celui du Fermier dans *le Roi et le Fermier;* mais je sais qu'il l'a joué à contre-sens d'un bout à l'autre. Quand on se souvient avec quelle finesse Caillot jouait ce rôle; comme on voyait dans tout son maintien un homme qui avait

reçu de l'éducation ; comme on voyait à travers ses brusqueries et sa mauvaise humeur envers les gardes-chasse, la douceur naturelle de son caractère ; avec quelle mesure il savait reprendre sa mère un peu ridicule ; comme il souffrait de son bavardage ; avec quelle finesse il cherchait à la dérouter et savait affecter de la gaieté pour ne la pas choquer ; quand on se rappelle tout cela, on a le modèle d'un grand acteur dans la tête. Quand à sa place on voit Narbonne comme un rustre forcené et transporté de fureur vis-à-vis de ses gardes-chasse, quand on le voit prendre sa mère par le milieu du corps pour la mettre dehors, ou lui faire faire la pirouette sur son talon, et quand on voit le public applaudir à ces énormes bêtises, on est tenté de croire que jamais ce public n'a senti aucune des nuances délicates du jeu de Caillot. Cet acteur était sublime sans aucun effort, et c'est peut-être de tous les talens le plus rare. Personne ne faisait avec une mesure plus juste tout ce qu'il voulait faire. Le Kain est un homme prodigieusement rare ; peut-être Caillot est-il plus rare que lui. Caillot ne se doutait point de son talent ; il se croyait fait pour chanter avec beaucoup d'agrément, jouer avec beaucoup de gaieté, avec une belle mine bien réjouie, mais il ne se croyait pas pathétique. Garrick l'ayant vu jouer pendant son séjour en France, lui apprit qu'il serait acteur quand il lui plairait. Ses essais furent des succès aussi étonnans que rapides ; il créa presque tous les rôles dont il se chargea. On n'a pas peut-être idée de la perfection à laquelle l'art du comédien peut atteindre, quand on n'a pas vu Caillot dans *le Déserteur*, dans *Lucile*, dans *Silvain*, dans *l'Amoureux de quinze ans*. Mais à mesure que son jeu s'était perfectionné, sa voix s'était perdue. Elle était devenue capri-

cieuse; sujet à des enrouemens fréquens, il la perdait quelquefois du soir au lendemain, il est vrai que le surlendemain il n'y paraissait plus. Cette observation m'a confirmé dans l'opinion que j'avais déjà, que la perfection du chant et celle du jeu sont incompatibles. Le jeu théâtral est une des plus fortes fatigues physiques qu'il y ait. Il y a tel silence de passion concentrée qui demande plus de force physique pour en soutenir l'effort, que des fardeaux réels. Ces efforts nuisent à la longue à la voix, et la perfection du chant exige d'autres efforts qui se croisent avec les efforts pénibles du jeu. Il est décidé dans ma tête, que si jamais je deviens grand prince, je ferai faire un essai à l'antique dans mon Opéra; je ferai chanter les airs par des chanteurs sublimes placés comme instrumens dans des trous sur le bord du théâtre, et dérobés aux spectateurs, tandis que des acteurs pantomimes les exprimeront par des gestes avec tout le feu qu'ils exigent. Il m'est démontré que je parviendrais par ce moyen à avoir un spectacle excellent. Je l'essaierais du moins; et puisque la plupart des plus excellens chanteurs italiens ne sauraient être de grands acteurs, je préférerais un spectacle un peu singulier à un spectacle froid et maussade, bien convaincu que cette singularité, conduite avec esprit et avec goût, produirait bientôt de prodigieux effets, et qu'on n'eût pas même osé soupçonner. Quoi qu'il en soit, cette diminution et ce caprice de la voix a servi à Caillot de prétexte pour demander et obtenir sa retraite. Mais cette voix, soutenue du jeu le plus parfait, était suffisante pour nous faire du plaisir encore bien long-temps, et j'ai lieu de croire que ce sont les tracasseries intérieures, fomentées par l'influence qu'ont usurpée MM. les premiers gentilshommes de la chambre

et tous leurs suppôts subalternes, qui ont dégoûté Caillot plus de son état que de son métier. Sa perte doit nous être d'autant plus sensible qu'on nous avait leurrés de l'espérance de jouir de ses talens malgré sa retraite. Caillot avait en effet proposé à ses camarades de jouer, quoique retiré et sans aucune rétribution, aussi souvent qu'ils voudraient, non-seulement dans les pièces anciennes, mais même dans les pièces nouvelles dont les auteurs voudraient lui confier un rôle. Effectivement il a joué cet été et depuis sa retraite pendant six semaines, dans un temps où la maladie de quelques acteurs aurait peut-être mis les autres dans la nécessité de fermer leur théâtre. Qui croirait que c'est la Comédie elle-même qui rejette aujourd'hui la proposition de Caillot, et qui ne veut pas lui permettre de jouer pour rien? Ses camarades disent qu'ils auraient été enchantés de le conserver, mais que puisqu'il a quitté, il faut que le public l'oublie.

La Comédie lui a accordé une pension de retraite de cent pistoles, et il s'est engagé à jouer sur le théâtre de la cour encore pendant deux hivers; ainsi, pour le voir, il faudra aller à Versailles. Si la fantaisie de voyager le prenait, cet acteur gagnerait tout ce qu'il voudrait. Caillot ne se retire pas riche, il a peut-être cinq ou six mille livres de rente; mais il est riche de sa modération et du bonheur qu'il met dans la médiocrité de sa fortune. Il vit dans sa famille avec une mère et une sœur qui fait le commerce de la bijouterie, et qu'il aime. Il aime la campagne, et il y possède un petit bien. Naturel, gai, aimable dans la société, honnête, bon enfant, sans aucun défaut des gens de son état, il a réuni à un talent unique les qualités les plus estimables, et l'on n'a pas besoin de se souvenir de

l'acteur sublime, pour être charmé de le rencontrer dans le monde.

Thiriot est mort ces jours passés, à l'âge de plus de quatre-vingts ans (1), après avoir langui long-temps. Thiriot n'était pas homme de lettres : c'était une espèce de colporteur littéraire qui avait fait de sa mémoire un répertoire très-instructif et très-intéressant. Il savait une foule innombrable d'anecdotes de tous les gens célèbres de son temps. Il savait par cœur un grand nombre de pièces fugitives de nos plus grands poètes, qui n'avaient jamais été imprimées. Il les récitait volontiers à ceux qui le lui demandaient, mais il n'en donnait pas copie. Il fut même, je crois, trop paresseux pour les mettre par écrit, et je suis persuadé que tout ce répertoire est perdu avec lui. Intimement lié depuis plus de cinquante ans avec M. de Voltaire, à qui cette espèce d'agens en sous-ordre a toujours été d'un grand secours, il en possédait dans sa mémoire une infinité de petites bagatelles charmantes, qui, sans doute, sont aussi perdues; et dans son portefeuille un nombre prodigieux de lettres dans lesquelles on trouverait une foule de particularités curieuses et intéressantes; mais je sais que depuis la mort de Thiriot, M. d'Argental a fait des démarches à la police pour réclamer ces lettres au nom de M. de Voltaire, et vraisemblablement ce trésor sera aussi perdu pour nous (2).

(1) Il était né en 1696, et mourut en novembre 1772; il n'avait par conséquent que 76 ans.

(2) Les craintes de Grimm ne se réalisèrent pas; car non-seulement un grand nombre de ces lettres sont imprimées dans la Correspondance de Voltaire, mais même plusieurs des petites pièces de ce grand écrivain que possédait Thiriot ont été comprises dans le volume intitulé *Pièces inédites de Voltaire*, in-8°, publié (par M. Jacobsen) en 1820.

Thiriot était bon diable; mais n'ayant jamais été utile à personne, étant au surplus d'un naturel très-paresseux, il a vécu assez pauvre et dans l'abandon pendant les dernières années de sa vie. Il fut quelque temps brouillé avec M. de Voltaire, et ne se faisait pas faute alors de le déchirer de son mieux; mais après le raccommodement, il le servit comme si de rien n'était. Le Patriarche lui avait procuré très-anciennement la Correspondance littéraire du roi de Prusse. Thiriot se brouilla aussi avec ce monarque; mais quelque temps après la dernière guerre, Sa Majesté lui rendit cette branche de son commerce, et s'accommoda de son radotage comme auparavant. Thiriot a pris à son enterrement la qualité de *correspondant littéraire du roi de Prusse*. M. d'Alembert vient de solliciter cette place en faveur de M. Suard; mais le roi de Prusse a refusé, et a même daigné dire les raisons pourquoi il ne voulait pas remplacer Thiriot.

L'Académie royale de Peinture et de Sculpture vient de faire aussi une perte très-sensible par la mort de Claude-Louis Vassé, sculpteur du roi, professeur de l'Académie, dessinateur de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie impériale de Florence. Vassé est mort dans la force de l'âge, des suites d'une fièvre maligne. C'était un artiste très-distingué, et par conséquent très-regrettable, dans un temps où la disette d'habiles gens se fait de plus en plus sentir. Il était élève du célèbre Bouchardon, dont il avait conservé le goût pur et antique au milieu des progrès de la manière dans l'école française. Le feu comte de Caylus avait eu soin de son enfance. Vassé était très-bon dessinateur, qualité très-rare parmi les sculpteurs ses confrères, qui

savent bien modeler, mais qui sont la plupart assez ineptes avec le crayon à la main. Le caractère moral de Vassé n'était pas d'une réputation aussi intacte que ses talens; il n'était pas aimé dans son corps, et il passait pour sournois et tracassier. Ses derniers ouvrages sont allés orner le nouveau palais et le parc de Sans-Souci.

M. le marquis de Ximenès, ancien mestre-de-camp de cavalerie, vient de faire une nouvelle édition de ses *OEuvres* (1); c'est un recueil de poésies, d'héroïdes, d'épîtres en vers et d'essais dramatiques tirés d'Homère. Ces derniers essais sont différentes scènes de l'*Iliade* mises en action, où les héros d'Homère parlent en vers alexandrins. Ces études peuvent être assez bonnes pour un jeune poète, mais il ne fallait pas les publier : un écolier qui ferait graver tout ce qu'il aurait jamais fait d'essais en dessins, ferait au public un présent assez insipide. M. de Ximenès a fait aussi quelques tragédies qui ont même eu les honneurs de la représentation, mais qui ne l'ont pas plus couvert de lauriers que ses exploits militaires. Avec de la naissance et une fortune plus que suffisante, M. de Ximenès n'a jamais su être qu'un homme ridicule. Il a quitté le service avant d'avoir obtenu la croix de Saint-Louis. On l'accuse d'avoir mangé tout son bien avec des créatures et des espèces. Il a passé sa vie à faire de mauvais vers, puisqu'ils sont médiocres, et à jouer aux échecs au café de la Régence, et il a fini par épouser la fille d'un homme de rien, et par vivre avec elle de rien et dans la misère : triste fin pour un homme de condition! Il chercha, à deux différentes fois, à

(1) Paris, 1772, in-8°. Ce recueil ne contient ni *Epicharis*, ni *Amalazonte* ; voir précédemment, t. I, p. 194-5 et note.

épouser madame Denis, et à se faire ainsi héritier éventuel de M. de Voltaire; mais la veuve Denis a eu le bon esprit d'échapper deux fois à ce péril. M. de Ximenès joint à ses autres avantages celui d'être le plus désagréable et le plus malpropre de son siècle. Voilà pourquoi M. le comte de Thiard, le voyant indécis sur la manière dont il ferait mourir un Mustapha dans une de ses tragédies (1), lui dit : « Je le sais bien, moi; vous l'empoisonnerez. » C'est M. de Thiard qui disait aussi, en voyant un jour M. de Ximenès aller souper tête à tête avec M. le prince de Turenne dans sa petite maison, et tout le monde s'inquiéter de la manière dont ils passeraient leur soirée, « que c'était pour y marcher à quatre pattes tout à leur aise. » Mais accoutumé aux traits de la satire et aux bons mots, M. de Ximenès ne laissait pas de repousser quelquefois les agresseurs avec des reparties heureuses (2). On lui avait un jour emprunté sa petite maison pour une partie de plaisir; on craignit qu'il ne voulût en être, et on chercha différentes tournures pour lui faire entendre qu'il fallait faire les choses au mieux, et n'y pas venir. Après avoir quelque temps joui de l'embarras avec lequel on lui faisait ces insinuations, il dit enfin : « Soyez tranquilles, Messieurs, j'use de ma petite maison comme de ma petite loge à l'Opéra; je n'y vais que lorsque les bons acteurs jouent. » On a reproché à M. de Ximenès d'avoir

(1) Cette tragédie ne fut sans doute que projetée; car on ne trouve pas de personnage de ce nom dans aucune tragédie de Ximenès.

(2) Il conserva même cet esprit de bons mots dans un âge fort avancé. Il disait à M. Baour-Lormian avec lequel il faisait chorus sur le mérite d'*Omasis* : « Oui, Monsieur, j'ai beaucoup connu M. de Voltaire, et quelque réputation qu'il ait acquise, il ne faisait pas les tragédies comme vous. » Né le 26 février 1726 Ximenès mourut en 1817, doyen des colonels et des poètes français.

trop lu nos bons auteurs, particulièrement Racine et Voltaire, et d'avoir la mémoire trop fidèle en se livrant au feu de la composition : on prétendait que les vers les plus frappans de ses pièces n'étaient que des réminiscences. Aussi, lisant un jour une de ses tragédies à l'abbé de Voisenon, celui-ci se leva à tout instant, et fit à chaque fois une profonde révérence. « A qui diable en avez-vous donc avec toutes vos révérences ? » lui dit à la fin le poète impatienté. — « Encore, lui répondit le petit prêtre malin, faut-il être poli, et saluer les gens de sa connaissance quand ils passent (1). » Le marquis de Ximenès, après avoir vécu long-temps avec des filles et de petits beaux-esprits en sous-ordre, vit maintenant dans l'obscurité. Je crois qu'il a renoncé aux vers, et que les échecs font aujourd'hui sa seule ressource.

(1) Cette plaisanterie est beaucoup plus généralement attribuée à Piron.

1773.

JANVIER.

Paris, janvier 17722]

Lettre de Galiani à madame d'Épinay.

Naples, le 25 janvier 1773.

MA belle dame, s'il servait à quelque chose de pleurer les morts, je viendrais pleurer avec vous la perte de notre Helvétius; mais la mort n'est autre chose que le regret des vivans; si nous ne le regrettons pas, il n'est pas mort: tout comme si nous ne l'avions jamais ni connu ni aimé, il ne serait pas né. Tout ce qui existe, existe en nous par rapport à nous. Souvenez-vous que le Petit Prophète (1) faisait de la métaphysique lorsqu'il était triste; j'en fais de même à présent. Mais enfin le mal de la perte d'Helvétius est le vide qu'il laisse dans la ligne du bataillon. Serrons donc les lignes, aimons-nous davantage, nous qui restons, et il n'y paraîtra pas. Moi qui suis le major de ce malheureux régiment, je vous crie à tous: *Serrez les lignes, avancez, feu!* on ne s'apercevra pas de notre perte. Ses enfans n'ont perdu ni jeunesse ni beauté par la mort de leur père; elles ont gagné la qualité d'héritières: pourquoi diable allez-vous pleurer sur leur sort? Elles se marieront, n'en doutez pas:

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas (2).

(1) Grimm.

(2) RACINE, *Iphigénie en Aulide*, Act. III, sc. VII. Voir pour la prédiction de Galiani, page 100.

Sa femme est plus à plaindre, à moins qu'elle ne rencontre un gendre aussi raisonnable que son mari; ce qui n'est pas bien aisé, mais plus aisé à Paris qu'ailleurs. Il y a encore bien des mœurs, des vertus, de l'héroïsme dans votre Paris; il y en a plus qu'ailleurs, croyez-moi : c'est ce qui me le fait regretter, et me le fera peut-être revoir un jour.

Aimez-moi bien fort; les raisons de nous aimer augmentent, comme vous voyez. Le temps me manque ce soir. Chargez-vous de faire parvenir la lettre que je vous enveloppe dans celle-ci; elle n'ira pas bien loin de votre porte. Bonjour ou bonsoir, car je ne sais quelle heure il est.

L'incendie qui a réduit en cendres une partie de l'Hôtel-Dieu, dans la nuit du 29 au 30 décembre de l'année dernière, et qui n'a été entièrement éteint que plusieurs jours après, nous a valu une pompeuse et magnifique description dans laquelle le sieur Marin, rédacteur de la *Gazette de France*, s'est surpassé lui-même. Non, je ne crois pas qu'il soit possible de rien lire de plus bête. Depuis feu M. La Garde, surnommé *Bicêtre*, qui faisait l'article des spectacles avec tant de distinction pour le *Mercure de France*, on n'a rien vu de cette force. L'auteur s'est complu dans le talent qu'il se croit pour ébaucher de grands tableaux : on lit une demi-colonne tout entière où l'on croirait qu'il n'a voulu peindre qu'un feu d'artifice préparé pour quelque fête. Il dit que lorsque tout l'édifice était embrasé, et que le feu sortait par toutes les fenêtres, c'était un magnifique et superbe spectacle qui éclairait tout Paris; et il cherche avec complaisance à y attacher les yeux du lecteur. Cette bêtise

peut paraître indécente, quand on sait que la *Gazette de France* se fabrique sous les yeux du ministère; mais M. Marin accoutume ses lecteurs à ses platitudes sous toutes les formes imaginables. La description qu'il a faite de l'inondation causée par les eaux du lac de Waener en Suède, peut figurer à côté de l'incendie de l'Hôtel-Dieu : cependant, comme le public a eu ce dernier malheur sous les yeux, il a été choqué davantage de l'impertinence du gazetier. On a donné depuis quelque temps le nom de *marinades* à ces sortes d'articles; et comme le personnel de M. Marin n'invite pas à l'indulgence, le dénombrement de la France, dont il s'est si ridiculement occupé le mois dernier, lui a valu l'épigramme suivante :

D'une Gazette ridicule
Rédacteur faux, sot et crédule,
Qui, bravant le sens et le goût,
Nous répètes, sans nul scrupule,
Des contes à dormir debout :
A ton dénombrement immense
Pour qu'on ajoutât quelque foi,
Il faudrait qu'à ta ressemblance,
Chaque individu pût en France
Devenir double comme toi.

Marin est si bête que, voulant établir qu'il n'a péri que quatorze personnes dans le désastre du 30 décembre, il ne s'est pas aperçu qu'il faisait de son mieux pour nous prouver qu'il mentait, et que plusieurs centaines d'hommes ont été les victimes de cet effroyable accident; car, après avoir peint la violence des flammes avec toute la pompe possible, il assure qu'avant que les magistrats fussent arrivés, on avait perdu un temps considérable à ouvrir les portes; que les clefs ayant été forcées dans les

serrures, on n'avait pu pendant quelque temps ni entrer ni sortir, et qu'il avait fallu faire venir des charpentiers et des maçons pour ouvrir les portes, avant d'y pouvoir faire arriver aucun secours. Or, si l'on suppose que depuis l'instant où l'on s'est aperçu de l'embrasement jusqu'à l'arrivée de M. de Sartine, qu'il a fallu réveiller, et qui demeure à une lieue de l'Hôtel-Dieu, et depuis cette arrivée jusqu'à ce que les portes aient été abattues, il se soit écoulé une heure et demie pendant lesquelles personne n'a pu secourir les malheureux renfermés dans les salles embrasées, l'on pourra juger combien d'infortunés ont dû être la proie des flammes.

M. Marmontel, historiographe de France, et l'un des Quarante de l'Académie Française, a saisi cette triste occasion pour plaider un ancien procès dans une *Épître* adressée *au Roi sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu, ou la Voix des Pauvres*. On se récrie depuis un siècle sur la situation de l'Hôtel-Dieu dans le cœur de Paris, afin d'y répandre la contagion de tous les côtés; dans le quartier le plus serré, afin de rendre apparemment tous les secours plus difficiles; au-dessus de la ville, relativement au cours de la Seine, dont tout Paris s'abreuve, afin que l'eau que nous buvons journellement soit infectée de toutes les immondices possibles. Si l'on nous rapportait qu'un tel arrangement, qui subsiste ici depuis des siècles, a lieu parmi quelque peuple sauvage, nous nous écrierions: Ah! les barbares! Nous sommes cependant policés. On assure aujourd'hui que le roi veut que l'Hôtel-Dieu soit placé hors de Paris et au-dessous, relativement au cours de la rivière. Son historiographe a épuisé sa verve poétique pour que le malheur arrivé serve au moins à un changement si désirable. On fait répandre dans le

public que c'est aussi le projet de l'administration; et moi seul, malgré tant d'autorités respectables, je prédis et soutiens que l'Hôtel-Dieu sera reconstruit à la même place où il a été réduit en cendres, et que l'ancienne barbarie subsistera. C'est que les administrateurs font semblant de céder au cri public; mais leur vœu secret est que les choses restent dans l'état où elles sont, et ce vœu prévaudra même sur la volonté du roi. Le public de Paris, impérieux dans son premier mouvement, consent bientôt à tout, pourvu qu'on ne le contredise pas dans les premières vingt-quatre heures. Dans quinze jours quelque vaudeville, quelque événement important, comme un début de quelque actrice, partagera tous les esprits, et alors les administrateurs feront de l'Hôtel-Dieu tout ce qu'ils voudront, *nemine contradicente*. M. Marmontel a porté son *Épître* à M. de Sartine comme offrande, et l'a supplié de la faire imprimer au profit des pauvres. L'administration s'y est opposée sous main de toutes ses forces. Il se peut que monseigneur l'archevêque, l'un des principaux administrateurs, n'ait pas vu de bon œil qu'un académicien censuré par la Sorbonne, et affublé d'un mandement de sa grandeur, se fasse avocat des pauvres. On aimerait beaucoup mieux, pour la plus grande gloire de Dieu, que de telles gens ne fissent aucune action honnête; et puis cela ne fait que fixer les yeux du public sur des objets qui ne le regardent pas. Les hommes les plus sensibles, les plus éclairés ont dit : Pourquoi faut-il un Hôtel-Dieu? Cet établissement a plus de trois millions de rentes, et les malades y sont traités d'une manière qui fait frémir l'humanité. Ne serait-il pas plus convenable de distribuer cet immense revenu entre tous les curés de Paris, et de les obliger de prendre soin

chacun des malades de sa paroisse? Ces malades ne seraient-ils pas infiniment mieux soignés? Il est vrai que la bénédiction divine ne pourrait plus se répandre si visiblement ni si rapidement sur les administrateurs; car à peine sont-ils chargés pendant quelques mois de l'administration du bien des pauvres, que Dieu leur accorde un équipage, une maison, une fortune dont la promptitude est tout-à-fait édifiante: mais enfin les malades ne vont pas dans les carrosses des administrateurs, et ne sont pas invités à leurs tables. Voilà de ces détestables réflexions que l'*Épître* de l'historiographe Marmontel a fait faire, malgré plusieurs retranchemens que l'administration a prudemment exigés avant de consentir à sa publication. Ma foi, ce n'est pas trop d'une négociation de quinze jours pour empêcher un profane de se mêler de la cause de Dieu, et c'est un bien grand malheur pour cette cause que d'y avoir échoué. Le gazetier Marin a employé toute sa rhétorique à nous donner une juste idée du zèle et de la charité du premier pasteur de Paris dans cette funeste occasion. Il n'aurait pas dû oublier que ce terrible accident n'a pas empêché le saint prélat de partir à dix heures du matin pour Versailles, afin de s'informer de l'effet que le retour des princes à la cour avait produit la veille. Les grandes ames, surtout les ames chrétiennes, ne se laissent pas détourner de l'attention qu'elles doivent avoir aux grands événemens, par des feux de paille que la Providence allume à leur porte.

Laissons le gazetier s'extasier sur la charité du pasteur. Quant à nous, rendons un hommage libre et non suspect au zèle de M. de Sartine, qui ne s'est pas démenti un instant depuis trois heures du matin. Ce respectable magistrat ne s'est retiré qu'à quatre heures après midi,

lorsqu'on s'était rendu maître du feu. La compassion du bon peuple de Paris s'est montrée dans toute son énergie; toutes les maisons des quartiers voisins de l'incendie ont été ouvertes: on y a reçu les malades échappés des flammes: on leur a accordé les secours les plus généreux. Si, au grand étonnement d'une femme de Genève, de ma connaissance, les spectacles n'ont pas été moins suivis le jour de l'incendie, cela prouve seulement la grandeur de Paris. Le corps des pompiers, nouvellement établi depuis quelques années par les soins de M. de Sartine, a fait des prodiges de courage; plusieurs pompiers ont péri. Leur commandant, M. Morat, est un de ces hommes rares qui ont le fanatisme de leur état. Il a mis dans ce corps une discipline et un esprit excellens; il prouve ce qu'on peut faire des hommes dans les conditions même les moins élevées, lorsqu'on sait y employer le point d'honneur et le nerf nécessaire. Il est défendu à ces gardes-pompiers de recevoir de l'argent ou des présens, sous quelque prétexte que ce soit; cette loi est très-sage, afin que dans les accidens de feu le riche n'obtienne aucun avantage sur le pauvre. Il est sans exemple qu'on ait pu faire accepter quelque chose à un de ces gardes-pompiers, quoique la reconnaissance du premier moment soit naturellement tentée de les corrompre à chaque occasion où ils prêtent des secours si importans et si utiles. Le roi a accordé des lettres de noblesse à M. Morat, et l'on espère que ce citoyen estimable sera décoré du cordon de Saint-Michel. Il honorera toujours bien mieux cet ordre que des Rebel et des Francœur, qui le portent pour avoir tenu le bâton à l'Opéra pendant vingt ans, et composé de mauvaises psalmodies relevées par quelques airs de guinguette.

Les différens accidens de feu qui sont arrivés en divers endroits dans les salles de spectacles, ont fait penser M. de Sartine à prévenir de pareils malheurs à Paris, où ils seraient d'autant plus terribles que toutes les salles sont placées et construites de façon que la moitié des spectateurs serait étouffée et écrasée au premier mouvement d'appréhension d'un semblable accident. On assure que les mesures sont prises, et que moyennant trois gardes-pompiers placés en tout temps, le premier sur le théâtre, le second au parterre, le troisième à l'entrée de la salle, l'incendie le plus prompt et le plus terrible pourra être éteint en trois minutes; et l'on prétend que, pour rassurer le public et l'engager à rester sans aucune crainte en place dans de pareils accidens, on fera la répétition de cette manœuvre en sa présence, sous peu de jours, aux trois spectacles, en mettant le feu quelque part dans la salle et l'éteignant sur-le-champ au moyen des secours dirigés par les trois pompiers.

Les modes en apparence les plus frivoles ont leur influence sur les mœurs, et ne doivent pas échapper à l'œil d'un observateur attentif. J'ai déjà eu l'occasion de remarquer la fureur de parfiler l'or, qui s'est emparée de nos dames (1). Cette fureur est devenue générale et a été poussée à l'excès. On file dans toutes les fabriques de l'or à force, afin de fournir aux doigts délicats de nos dames de quoi satisfaire leur occupation favorite du moment. On a vu, pendant le mois dernier, une boutique entière remplie de pièces d'or à parfiler pour les étrennes. On y a vu des meubles, des fauteuils, des cabriolets, des

(1) Nous n'en avons pas vu mention dans ce qui précède.

écrans, des pelotes, des cabarets et tasses à café et à chocolat; une basse-cour tout entière en pigeons, poules, dindons, canards, oiseaux; des joujous d'enfans, carrosses, moulins à vent, danseurs de corde, et autres balivernes, en or à parfiler. Cette boutique a été bientôt épuisée, et le peu qui en est resté après le jour de l'an a été converti en loterie à six francs le billet, dont le tirage doit se faire vers Pâques, et dont tous les billets perdans auront une bobine d'un petit écu, tandis que les gagnans auront des pièces considérables en parfilage. S'il n'y avait à ce *turlu* que son extrême frivolité à reprocher, il faudrait s'en épargner la peine; car il est assez indifférent que des enfans s'amusent plutôt de telle baliverne que de telle autre. Mais en occupant tant de mains à filer de l'or pour le plaisir de défaire cet ouvrage dès qu'il en sort achevé, vous accoutumez le peuple à un commerce frauduleux et fripon; je ne crois pas que dans une pièce de quatre louis on trouve pour plus d'un louis d'or réel : jugez de l'excès du brigandage! En second lieu, il me semble que les dames, en souffrant de tels présens, montrent une avarice avilissante, et que ce n'est qu'une tournure pour recevoir de l'argent emprunté à une usure exorbitante : car, que font-elles quand l'or est parfilé? Elles l'envoient vendre chez le marchand. Il valait mieux recevoir cet argent de la première main que de la seconde; sur quatre louis elles en auraient épargné trois à leurs amis, qui ne se retrouvent la plupart du temps qu'en prenant à crédit des fripons qui leur vendent la folie du jour. Je doute que, dans un siècle remarquable par l'élévation des ames et par la force des caractères, un tel commerce eût pu s'établir; au dernier voyage de Villers-Cotterets, M. le duc de Chartres s'amusa à faire

mettre sur ses habits des brandebourgs d'or faux, parce qu'il était sûr qu'en entrant le soir dans le salon, il serait assailli par les dames, qui lui couperaient ses brandebourgs pour les parfiler. Lorsqu'elles en eurent bien pris la peine, et bien mêlé dans leurs boîtes l'or faux avec le vrai, il se moqua d'elles de tout son cœur. Quelle différence y a-t-il entre la gentillesse de couper une frange d'or d'un habit pour se l'approprier, et celle de mettre la main dans la bourse d'un prince, et d'y prendre quelques louis? S'il y en a, elle est au-dessus de mon entendement.

M. l'abbé Millot a publié, sur la fin de l'année dernière, des *Élémens d'Histoire générale*, renfermant, en quatre volumes in-12, toute l'Histoire ancienne. Ces quatre volumes seront suivis, sous peu de mois, de cinq autres qui traiteront de l'Histoire moderne jusqu'à nos jours. Nous devons déjà à M. Millot des *Élemens* particuliers *de l'Histoire de France et de l'Histoire d'Angleterre*, que les philosophes préféreront toujours à cet *Abrégé chronologique*, tant vanté, du président Hénault, dans lequel il n'y a pas un grain de philosophie, et dont l'auteur, en courtisan bas et timide, a souvent corrompu les sources et représenté les événemens (au mépris de la vérité) dans un jour favorable aux principes de la cour. Avec cela on peut être aimable et avoir un bon cuisinier; mais on n'acquiert pas des droits sur la reconnaissance de la postérité. M. l'abbé Millot y a des titres plus solides. C'est un ami incorruptible de la vérité, mais sans fanatisme, pas même pour elle; un esprit juste, simple, plein de sagesse et de modération; la raison guide sa plume et ne l'abandonne pas un instant. Dans

ce nouvel ouvrage, moins concis et plus philosophe que Bossuet, moins prolixe et moins crédule que le bon Rollin, il a cherché à conserver tout ce qui mérite de l'être de l'Histoire ancienne. L'incertitude de la chronologie l'a déterminé à n'en suivre aucune; il se borne aux époques principales. En observant le respect qu'un homme de sa robe doit à la religion reçue, il combat avec fermeté l'erreur et la superstition, tout comme il relève sans humeur et sans orgueil les fautes des historiens qui l'ont précédé. Chaque chapitre de son ouvrage peut faire la matière d'une leçon pour la jeunesse, et les sommaires forment une espèce d'analyse secourable pour la mémoire: car c'est pour la jeunesse que ce livre a été fait; mais il joint à l'avantage d'un livre classique les agrémens qu'on peut retirer d'une lecture instructive et philosophique. En 1768, l'auteur fut appelé à Parme pour concourir, par son travail, à l'établissement d'une espèce d'École militaire pour l'éducation de la noblesse; mais la retraite de M. le marquis de Félino a renversé tous ces projets. Elle a ramené M. l'abbé Millot en France, où il jouit d'une pension de quatre mille livres de la cour de Parme, payée par la cour de Versailles. M. l'abbé Millot a l'air souffrant et malheureux, et c'est cependant un des hommes les plus heureux que je connaisse, parce qu'il est modéré, content de son sort, aimant son genre de travail et de vie. Ainsi l'air peut quelquefois tromper. Il a été Jésuite, et, par une autre singularité remarquable, c'est le seul homme peut-être qui ait jamais porté cette robe sans qu'il en reste trace ni dans ses idées ni dans ses sentimens.

Alexis Piron a enfin payé le tribut à la nature le 21 de

ce mois, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (1); après avoir beaucoup souffert pendant quelques semaines. Il était grand et robuste, d'une constitution forte et d'une vigueur de tempérament à toute épreuve; ses yeux seuls n'étaient pas de la force de ses autres organes, et, depuis dix ou douze ans, il était devenu entièrement aveugle. La Bourgogne n'est pas la province de France qui ait fourni le moins d'hommes illustres. Piron était de Dijon, fils, je crois, d'un apothicaire; sur quoi jadis il fut inépuisable en mauvaises plaisanteries. Ceux qui penchent à considérer l'homme comme une pure machine et comme de la matière organisée, devaient se confirmer singulièrement dans leur opinion en fréquentant ce poète. C'était une machine à saillies, à épigrammes, à traits. En l'examinant de près, l'on voyait que ces traits s'entre-choquaient dans sa tête, partaient involontairement, se poussaient pêle-mêle sur ses lèvres, et qu'il ne lui était pas plus possible de ne pas dire de bons mots, de ne pas faire des épigrammes par douzaine, que de ne pas respirer. Piron était donc un vrai spectacle pour un philosophe, et un des plus singuliers que j'aie vus. Son air aveugle lui donnait la physionomie d'un inspiré qui débite des oracles satiriques, non de son crû, mais par quelque suggestion étrangère. C'était, dans ce genre de combats à coups de langue, l'athlète le plus fort qui eût jamais existé nulle part. Il était sûr d'avoir les rieurs de son côté. Personne n'était en état de soutenir un assaut avec lui; il avait la repartie terrassante, prompte comme l'éclair, et plus terrible que l'attaque. Voilà pourquoi M. de Voltaire craignait toujours la rencontre de Piron, parce que

(1) Il était né le 9 juillet 1689, et n'avait pas par conséquent complété encore sa quatre-vingt-quatrième année.

tout son brillant n'était pas à l'épreuve des traits de ce combattant redoutable, qui les faisait tomber sur ses ennemis comme une grêle. Un recueil de ses bons mots serait précieux (1). Piron pensa être assommé dans sa plus grande jeunesse, avant de sortir de sa province. Il s'était associé à une compagnie d'arquebusiers à Beaune. Messieurs de Beaune ne sont pas fameux par leur esprit, et ils ont le faible de ne pouvoir entendre parler d'ânes. Piron fit habiller un âne en arquebusier, et le conduisit à sa suite dans le lieu de l'exercice. Heureusement on ne le soupçonna pas de cette mauvaise plaisanterie. Le soir, il va à la comédie avec son honorable corps. On lève la toile. Les acteurs parlent un peu bas. Les spectateurs se mettent à crier : *Plus haut! on n'entend pas. — Ce n'est pourtant pas faute d'oreilles!* s'écrie Piron; et voilà tout l'auditoire qui lui tombe sur le corps; il a toute la peine du monde à se sauver. C'est pourtant cette mauvaise plaisanterie qui a pensé nous priver pour toujours d'un chef-d'œuvre, de *la Métromanie.* Il vint à Paris, et, ne se croyant aucun talent pour quelque entreprise considérable, il s'attacha aux petits spectacles de la Foire, et fit dire tant d'épigrammes à Polichinel, que la police ferma la bouche à ce monsieur, et réduisit les marionnettes à la simple pantomime sans paroles. Alors, Sarrasin, son compatriote, d'abord avocat, ensuite acteur du Théâtre Français, et un des plus grands acteurs que j'aie vus (2), l'engagea à s'essayer dans un genre plus élevé;

(1) On a publié en l'an IX un *Pironiana, ou Recueil des aventures plaisantes, bons mots, etc., d'Alexis Piron;* c'est un volume in-18 qui ne fait guère plus d'honneur au tact de son éditeur, M. Cousin d'Avalon, que la plupart des recueils de ce genre.

(2) Voir pour cet acteur tome I, pages 176-7, et note.

et Piron composa *les Fils ingrats*. Je n'entrerai dans aucun détail sur ses ouvrages, que vous connaissez. Sa *Métromanie* est un chef-d'œuvre qui subsistera aussi longtemps qu'il y aura un théâtre et du goût en France. Cet ouvrage est d'autant plus surprenant, que Piron ne comptait en faire qu'un vaudeville du jour, à l'occasion de l'engouement que M. de Voltaire avait pris pour les vers d'une prétendue beauté de Basse-Bretagne, insérés dans le *Mercure*, laquelle se trouva être un certain Desforges-Maillard, de médiocre mémoire (1). Cette comédie, la meilleure qui ait été faite depuis *le Misanthrope*, donna à Piron un droit incontestable à l'Académie Française, sur laquelle il avait fait tant d'épigrammes. Le corps des immortels, sans rancune, le nomma effectivement il y a seize ou dix-huit ans; mais le roi ne confirma pas ce choix. Un vieux cafard, le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait en ce temps la feuille des bénéfices, porta à Sa Majesté une Ode trop fameuse, ouvrage de la première jeunesse de Piron; et elle lui valut l'exclusion. C'était la suite d'une intrigue ourdie à Paris par des gens de lettres fort décriés, dont le Théatin cafard ne fut que l'instrument. Piron fit alors son épitaphe si connue:

> Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
> Pas même Académicien.

Mais madame de Pompadour, pour le consoler de ce désagrément, lui fit donner une pension. Son Ode trop connue n'a jamais été imprimée comme il l'avait faite; elle était encore plus licencieuse et remplie de peintures plus alarmantes pour la pudeur et les mœurs: on ne le croirait pas possible en lisant celle qui existe. Mais enfin,

(1) Voir la note 2 de la page 120 du tome VII.

c'était le délire et le déréglement d'une imagination de dix-huit ans. Il possédait autrefois une belle Bible in-folio à grandes marges, et sur ces marges il avait parodié en épigrammes, et rapproché dans un commentaire en vers, de la manière du monde la plus originale, tout ce qui l'avait le plus étonné dans ce divin livre. Ce commentaire était, de tous ses ouvrages, celui qu'il aimait de préférence, et dont il faisait le plus de cas. Feu l'abbé Sallier le tourmenta tant à ce sujet, que Piron prit un jour sa Bible et la jeta dans le feu, en disant à l'abbé Sallier : « Vous m'avez fait brûler ce qui m'a le plus amusé dans ma vie. » Piron n'était pas philosophe ; il était trop ignorant pour cela. Sa qualité dominante était la verve, don précieux et rare. Il y a quelques années qu'il voulut se faire dévot, et il composa un *De profundis;* mais il ne fut jamais que Piron disant des épigrammes. Il avait une nièce qui fut sa gouvernante, et qu'il a instituée son héritière. Cette nièce avait épousé à son insu un violon nommé Capron, qui a de la réputation à Paris, mais qui n'en aurait pas ailleurs. On avait instruit Piron de ce mariage, dans le louable dessein de les brouiller ensemble; mais il fit semblant de n'en rien croire, et de s'en rapporter toujours à sa nièce, qui le niait. A l'ouverture du testament, on lut ces mots : « Je nomme pour mon héritière madame Capron, ma nièce. » Ce trait est d'un bon homme, et encore assez original. Les gens de lettres avaient peu de liaison avec Piron ; ils craignaient son mordant : d'ailleurs, dans cette classe d'hommes, il n'est pas sans exemple que chacun cherche à briller à son tour dans un cercle, et lorsque Piron était quelque part, tout était fini pour les autres ; il n'avait point de conversation, il n'avait que des traits. En revanche, les roquets

de la littérature le recherchaient beaucoup, et s'attachaient à lui dans l'espérance, sans doute, d'apprendre à déchirer à belles dents. Piron est mort convaincu, de très-bonne foi, du peu de mérite de M. de Voltaire, qu'il regardait comme un bel-esprit très-médiocre. Cela prouve à quel point les plus grands esprits peuvent pousser l'aveuglement. Il faut donc pardonner aux têtes vulgaires de juger toute leur vie à tort et à travers. C'est que Piron avait vu l'auteur de *la Henriade* jeune, en butte à tous les freluquets de ce temps-là, secrètement opprimé par tous les gens médiocres qui voulaient passer pour des aigles, et donnant souvent prise sur lui par une extrême pétulance et par des démarches peu réfléchies. Pour peu qu'on ait étudié les hommes, de telles préventions ne peuvent plus étonner, surtout dans un pays où, pour ou contre, elles sont toujours poussées à l'extrême. Lorsque Crébillon mourut, Piron écrivit à madame la marquise de la Ferté-Imbault, fille de madame Geoffrin, le billet suivant :

« Voilà l'apothéose de Crébillon, qui a plus fumé de pipes en sa vie que Voltaire n'a pris de lavemens, et que Piron n'a bu de bouteilles. Dieu veuille que sa haute réputation ainsi que sa belle passion ne s'en aille pas en fumée! Le nouvel éditeur de Corneille (1) voudrait bien qu'elle y allât, et pour cause. On voudrait bien que cette épigramme plût à madame la marquise, et pour cause; encore plus à madame sa mère, pour double et triple cause. »

(1) Voltaire.

Épigramme sur la mort de Crébillon (1).

Tandis que l'auteur de *Thyeste*
De l'Olympe atteint le sommet;
Tandis que la troupe céleste
Lui présente le calumet,
Et qu'Hébé le tabac y met,
Au Parnasse grand deuil on mène;
Surtout la pauvre Melpomène,
Déjà n'allant qu'à cloche-pied:
Terreur était de son domaine;
Ce ne sera plus que pitié.

Piron, comme vous voyez, n'accordait aux tragédies de M. de Voltaire que le droit de faire pitié. Il a passé sa vie à faire et à dire des épigrammes contre cet homme illustre. On assure qu'il en a laissé plusieurs pour répondre à celles que M. de Voltaire pourrait faire contre lui après sa mort. C'est pousser la prévoyance loin, et assez inutilement; car je doute qu'on cherche à Ferney à insulter aux cendres d'un ennemi qui ne peut plus nuire. Nous pouvons nous flatter du moins que tout ce qu'on trouvera dans les papiers de Piron contre M. de Voltaire sera fidèlement publié, car un certain Rigoley de Juvigny s'est emparé de ces papiers par l'ascendant qu'il a pris sur la nièce de Piron, qui n'est pas la personne la plus spirituelle du royaume. Or, depuis que Rigoley, en sa qualité d'avocat, a défendu un violon de l'Opéra (2) con-

(1) Cette épigramme ne se trouve point dans les Œuvres complètes de Piron. (*Note de la première édition.*)

(2) Travenol, contre lequel Voltaire avait obtenu un décret, pour distribution de libelles dirigés contre lui. Par une erreur fatale, on exécuta l'ordre d'arrestation sur la personne du père de ce musicien.

tre M. de Voltaire, il y a plus de vingt-cinq ans, dans un procès fort ridicule, il se croit obligé de prendre en toute occasion fait et cause contre le Patriarche de Ferney et contre tous les philosophes (1). En revanche, comme il fait le bigot, il supprimera bien toutes les petites gaillardises du vieux fou que nous venons de perdre. Ainsi, ces papiers, qu'on assure être en très-grand nombre, ne pouvaient guère tomber en plus mauvaises mains (2).

Ce Rigoley est un des hommes les plus obscurs et cependant les plus heureux de ce pays-ci. Je n'appelle pas bonheur d'être parvenu de l'extraction la plus basse au titre de conseiller honoraire du parlement de Metz; c'est le mérite de l'intrigue et du savoir-faire; mais son bonheur consiste dans le rôle dont il s'est chargé de son chef. Il est plus ignorant qu'un laquais, et il s'est fait homme de lettres. En cette qualité, il fait depuis plusieurs années une guerre opiniâtre et sanglante aux philosophes; il les terrasse, il les met en cannelle. Personne ne s'en doute. Les terrassés n'en savent rien. Jamais qui que ce soit ne s'est avisé de lire les rapsodies de ce pauvre diable; il n'y a que lui qui en soit dans l'enchante-

(1) Malgré tout l'acharnement que Rigoley avait montré contre Voltaire, il ne se trouve guère nommé qu'une fois dans la volumineuse Correspondance de celui-ci. « Je vous avoue, écrit Voltaire à La Harpe (19 avril 1776), que je n'ai jamais entendu parler de M. Rigoley de Juvigny. Je vous serai très-obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes; c'est sans doute un grand génie et digne du siècle. » Il est impossible de mieux jouer l'ignorance, et de témoigner plus adroitement son mépris.

(2) Les *OEuvres de Piron* ont été publiées en 1776 par Rigoley de Juvigny, 7 vol. in-8°, et 9 vol. in-12. Malgré les craintes de Grimm on peut plutôt reprocher à cet éditeur d'avoir admis trop de pièces que d'en avoir négligé.

ment. Il gagne batailles sur batailles, sans bruit, sans qu'il en coûte un cheveu à personne. Il a le bonheur de se rengorger de ses victoires inconnues aux vaincus, et par conséquent à l'abri de leurs vengeances; c'est un personnage tout-à-fait plaisant et comique. Il s'est fait éditeur d'un bouquin connu sous le titre de *Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Duverdier* (1) : car n'ayant rien dans son escarcelle, il cherche à se pourvoir dans les vieilles friperies, et c'est sous ces haillons qu'il se présente en champ assurément bien clos, puisqu'il y est toujours tout seul. On lit à la tête de ces rapsodies de La Croix du Maine et de Duverdier, un *Discours* de Rigoley *sur le progrès des lettres en France*, qu'il a fait imprimer et vendre séparément, mais que personne n'a acheté; je ne sais aux dépens de qui l'imprimeur retire ses frais et son salaire. Dans ce Discours, il livre un furieux combat aux philosophes et à tous ses contemporains, et il les met en pièces sans miséricorde. Je connais une femme aimable qui rencontre Rigoley tous les huit jours dans une maison où elle est obligée de souper. Jusqu'à présent elle avait toujours eu l'adresse de lui parler de ses ouvrages sans en avoir lu une ligne; mais dans cette occasion-ci il n'y a plus eu moyen de lui échapper; Rigoley l'a tant pressée de lui parler en détail de son Discours, de l'honorer de ses remarques, d'être surtout de la plus grande et la plus scrupuleuse sincérité, qu'il a fallu se résoudre à le lire. En le lisant, elle a été surprise au dernier point de l'impertinence et de l'arrogance de ce petit homme noir, dont elle était à mille lieues de se douter. L'ennui a fait place à l'indignation, et toujours vexée par Rigoley, toujours pressée

(1) 1772, 6 vol. in-4°.

de lui parler vrai, elle s'est déterminée à pousser sa franchise jusqu'à la brutalité, comme vous verrez par la lettre que je vais transcrire, et à laquelle j'ai mis une épigraphe. Les phrases soulignées sont les phrases favorites de M. Rigoley.

Lettre à M. Rigoley de Juvigny.

Semper ego auditor tantum? Nunquamne reponam
Vexatus toties rauci Theseide Codri?

JUVEN. *Sat.* I.

Vous voulez donc absolument, Monsieur, que je lise le Discours préliminaire que vous mettez à la tête de la nouvelle édition des *Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Duverdier?* Ne comptez-vous pas, pour obtenir mon suffrage, un peu sur mon ignorance ou sur l'usage du mot politesse, que vous placez avec tant de complaisance dans le courant de votre œuvre? Si vous m'avez supposée peu instruite, il ne fallait pas me presser de m'ennuyer de votre petite production; si vous m'avez crue polie, vous deviez penser que ce que je pourrais faire de mieux serait de me taire; c'est en me rendant la justice que vous ne m'accordez sûrement pas, que je vais m'acquitter de ce que je dois à votre tyrannique curiosité.

En deux mots je pourrais, sans qu'on me taxât d'être trop difficile, vous assurer que votre style n'est qu'un ramas de termes pompeux, d'épithètes et d'antithèses; que vous n'avez loué les anciens que d'après ce que l'on en entend dire tous les jours, et qu'il vous a été même plus aisé de gâter les pensées des autres que d'en avoir une seule à vous.

Il semble que les élans de votre esprit ne vous aient servi qu'à prouver qu'il n'existe plus en France d'auteurs vivans bons à louer, que l'unique éditeur de La Croix

du Maine et de Duverdier. J'avoue qu'il a fait *un Ane*(1) que je n'ai jamais vu, et c'est par cette raison que je le crois excellent; mais j'ai quelquefois lu des ouvrages modernes, que j'ai plus d'espérance de voir passer à la postérité que l'*Ane* de M. Rigoley, et les autres productions de ce nouveau Nostradamus littéraire. Me permet-il de lui dire sans détour que je crois qu'il a tort de ne vouloir pas accorder à notre siècle des poëtes, des géomètres, et même des philosophes? Quand ces malheureuses victimes du goût exquis et sévère de M. Rigoley n'auraient jamais l'espoir d'obtenir son suffrage, en jouiront-elles moins de leur réputation? Et, parce que l'éditeur de La Croix du Maine n'entend pas le français, qu'il parle d'ailleurs comme un ange, faut-il que pour lui plaire nos plus grands génies se résolvent à s'avouer des sots? Ah! cher ami de tout le monde, vous exigez trop. Tenez, vous ne me persuaderez jamais que vous ayez étudié comme M. de Nicolaï le père, ni que *votre jeunesse ait été éveillée dès l'aube du jour pour vous nourrir des anciens*. Ces grands hommes, plus grands que vous au moins de quatre pouces, vous auraient mieux appris ce que valent vos contemporains. Vous n'auriez pas poussé l'ignorance, même musicale, au point de regretter à l'Opéra-Comique le vaudeville, *cet enfant malin de la gaieté française*. Vous auriez plus fait, vous auriez ac-

(1) Il y a plusieurs années que Rigoley fit un plaidoyer en faveur d'un âne de Chaillot; c'était une plaisanterie digne de lui, mais qui est restée aussi obscure que ses autres ouvrages. Il pressait alors toujours l'auteur de cette lettre de lire *son Ane*. (*Note de Grimm.*)

Cette plaisanterie de Rigoley est intitulée *Cause célèbre, ou Nouveau Mémoire pour l'âne de Jacques Féron, blanchisseur à Vanvres*. Elle a été réimprimée plusieurs fois, dans différens formats, et fait partie du tome second des *Causes amusantes* recueillies par Robert Estienne.

cordé quelque goût à M. de Voltaire, quelques lumières à MM. Diderot et d'Alembert, quelques connaissances de la poétique à M. Marmontel, un peu de style à M. Rousseau, et même quelques philosophes à notre siècle. Croyez-vous que tous ces gens-là ne savent pas mieux lire que vous? Quand j'y réfléchis sans partialité, je les crois, sans vous flatter, plus voisins d'Athènes que vous et votre Ane.

Quoi! rien de ce qui se fait en France aujourd'hui ne peut trouver grace devant vous? Quoi! vous voulez que nous brûlions tout, excepté quelques auteurs grecs et latins, et quelques comédies de La Chaussée? Est-ce parce qu'il était assez souvent faible et de mauvais ton, ou parce qu'il n'existe plus, que vous le traitez avec quelque ménagement? J'entends fort bien que Piron, en vous remettant, en mourant, les restes de ses travaux, et vous fournissant, par le legs de ses épigrammes, le moyen de satisfaire votre haine ridicule contre Voltaire, a pu mériter votre indulgence; une seule de ses pièces est depuis long-temps jugée digne de rester au théâtre; mais nous avions besoin de votre suffrage pour être sûrs d'avoir raison, et nous vous remercions d'avoir bien voulu confirmer notre opinion. Quant à tout le reste, il n'y a plus, selon vous, qu'à gémir sur notre décadence; vous nous voyez *à l'humiliante époque de l'ignorance des premiers siècles*, et vous nous le dites sans aucun détour, et sans que nous puissions appeler de votre jugement. Je veux cependant espérer que la postérité ne sera pas si offensée des ouvrages que vous censurez, qu'étonnée de la ridicule critique que vous en faites. Si jamais ce Discours préliminaire tombe entre les mains d'un de nos descendans, il s'écriera : Comment est-il

possible qu'il ait existé dans un temps aussi fécond en bons auteurs un homme d'un goût aussi dépravé et d'un esprit aussi faux? Si l'on vous rend cette justice, Monsieur, elle sera une récompense non méritée de vos travaux littéraires, car ils vous auront survécu.

Il n'est pas bien extraordinaire qu'un homme sans connaissances, sans goût et sans génie, ose juger les autres comme il pourrait l'être lui-même avec beaucoup plus de justice; mais je n'en suis pas moins étonnée qu'un compilateur de La Croix du Maine et de Duverdier ne veuille nous allouer qu'un seul contemporain littéraire, M. de Buffon, ni s'apercevoir qu'il en existe encore un assez grand nombre dans quelques *coteries* qui ne sont pas les siennes. Il est vrai que ces malheureux ne se sont jamais occupés de lui, et c'est un tort impardonnable. Il compile, compile, combat, combat, et l'on fait semblant de n'en rien savoir. Cela passe la raillerie, et la colère doit être permise aux savetiers comme aux rois.

Véritablement, Monsieur, si l'on ne lisait que vos ridicules productions, l'on pourrait se croire arrivé à cette décadence dont vous nous menacez; mais, excepté les exemplaires que vous donnez en présent, votre édition est heureusement encore tout entière chez le libraire. Mariez-vous, si vous voulez m'en croire, afin que vos enfans, s'ils peuvent apprendre à penser comme vous, puissent se flatter de la retrouver un jour dans son entier; sans quoi la postérité, moins indulgente pour *vos faits et gestes* que ne le seraient les petits Rigoley, vous jouerait peut-être le tour, en dépit de vos veilles, de vos soins et de votre beau papier, de laisser mourir cette importante édition de sa belle mort dans la boutique d'un épicier.

J'entends dire que, quand elle serait bien faite, elle

n'est utile à personne; que votre Discours préliminaire l'est encore moins. Vous allez demander à toutes vos connaissances des louanges qu'elles n'ont point envie de vous accorder; vous n'entendez pas ce que leur silence veut dire; vous harcelez de questions ceux qui ne demanderaient pas mieux que de se taire. Eh bien! il vous fallait arracher mon sentiment; le voilà : s'il n'est pas doux, il est au moins sincère; et comme, en poussant les gens vrais à bout, vous éprouverez plus d'une fois que la critique peut déplaire, vous vous abstiendrez peut-être désormais de censurer, à tort et à travers, ouvrages, auteurs, conduite et talens. Vous ferez bien aussi de vous informer un peu mieux des faits avant que d'en raisonner. Vous n'attribuerez point des platitudes à des gens d'esprit; vous n'attaquerez point les mœurs de ceux que vous ne connaissez pas, et surtout vous vous tairez et respecterez des gens qui ne vous font de tort que lorsque vous vous avisez d'en parler.

On assure que le roi de Prusse, dans une brochure imprimée à Berlin, a daigné donner une leçon un peu forte à M. de Guibert, à l'occasion de son Traité de Tactique qui a paru l'année dernière (1). M. de Guibert a composé depuis une tragédie, dont le héros est le Connétable de Bourbon (2). On parle de cette tragédie comme d'un ouvrage singulier, plein de beautés et de chaleur : ce dernier point est aisé à croire quand on a vu de la prose

(1) Nous ne devinons pas de quel écrit de Frédéric Grimm veut parler ici. Mais ce qui est connu, c'est que la lecture de l'*Essai de tactique générale* donna la fièvre au roi de Prusse.

(2) *Le Connétable de Bourbon* était à la fois le sujet et le titre de cette pièce médiocre, qui fut représentée à Versailles vers la fin de l'année 1775, et qui est comprise dans le Théâtre de l'auteur.

de M. de Guibert. Il ne se propose pas de faire jouer sa pièce; mais il la lit volontiers, et il en a déjà fait plusieurs lectures dans différentes maisons. M. de Guibert n'est pas un homme ordinaire; il a une mémoire étonnante : il ouvre un livre, et en y jetant un coup d'œil plus rapide que l'éclair, il retient jusqu'à six lignes mot à mot; et tandis qu'il rouvre son livre pour les vérifier, il lit et retient encore trois ou quatre autres lignes nouvelles. Pour prouver que sa mémoire n'a rien de singulier, il assure qu'il connaît un homme à qui l'on fait lire rapidement jusqu'à six vers : on referme le livre, et cet homme dit immédiatement combien il y a de mots, de syllabes et de lettres dans les six vers. Ces prodiges me rappellent celui que l'on conte du fameux Grotius, si je ne me trompe : le prince d'Orange ayant beaucoup entendu parler de sa mémoire, et le trouvant un jour à une revue de troupes à laquelle il assistait par simple curiosité, s'approcha de lui après l'appel qu'on venait de faire, et lui demanda s'il pourrait bien redire une partie des noms qu'il venait d'entendre; Grotius répondit qu'il les redirait tous et à rebours, en commençant par le dernier et finissant par le premier : il tint parole. Et c'est pour retourner à la terre et devenir poussière, que les Grotius et les Guibert promènent sur la surface de cette terre, pendant quelques instans, une organisation si délicate et si prodigieuse.

Il a paru depuis peu un *Testament politique de M. de Silhouette*, en un petit volume in-12 de cent cinquante-six pages. Cette brochure a été défendue, et est restée assez rare : elle n'est pas vraisemblablement l'ouvrage du ministre qu'on y fait parler; mais elle renferme certai-

nement plusieurs de ses vues, et l'auteur qui a fabriqué ce *Testament* a lu plusieurs mémoires ou projets de M. de Silhouette, ou bien l'a souvent entendu parler de ses vues en finances. Cela est peu de chose. Les idées principales de M. de Silhouette, pour remettre l'ordre et la règle dans les finances du royaume, se réduisent à la nécessité de créer un surintendant des finances qui ait assez d'autorité et de crédit pour rétablir une partie si essentielle et si malheureusement délabrée, et qui, par sa place, en devienne responsable. Il propose d'ailleurs d'appliquer aux provinces le régime de la municipalité, établi dans les villes, et de leur permettre de se gouverner aussi elles-mêmes dans tout ce qui a rapport aux finances, et de verser directement le produit des impôts dans le trésor royal. Il remarque très-bien que cette municipalité des provinces, et l'administration dont elle se chargerait, leur ferait un bien immense, sans compromettre aucunement l'autorité du roi, ou, pour parler plus naturellement, sans restreindre le pouvoir des ministres. Mais cette idée n'est pas de M. de Silhouette; elle est de feu M. le marquis d'Argenson, qui fut un moment ministre des affaires étrangères.

Il ne faut pas croire que la science et le gouvernement des finances d'un État soient si prodigieusement difficiles à apprendre et à mettre en pratique : ordre et vigilance font tout prospérer. Un bon souverain gouverne son État et administre ses finances, comme un bon père de famille gouverne sa maison et administre son bien. L'œil du maître fait tout; mais s'il s'endort, ou qu'il néglige son devoir, rien ne peut réparer cette négligence. Les meilleurs serviteurs se négligent sous un maître indolent; leur zèle n'étant pas reconnu, ils en perdent la récompense

la plus flatteuse, l'approbation d'un maître juste et éclairé. Les mauvais serviteurs s'enhardissent, en revanche, dans toutes sortes de pratiques illicites, parce qu'ils sont sûrs de l'impunité, et ils finissent par ruiner la maison de fond en comble : voilà l'histoire de toutes les maisons bien ou mal réglées; voilà aussi l'histoire de tous les États bien ou mal gouvernés, rien ne remplace l'œil du maître. Créez des surintendans tant que vous voudrez, ressuscitez les sept sages de la Grèce pour établir vos finances sur les réglemens les plus réfléchis, les mieux combinés, et comptez que si vous vous endormez auprès, vous n'aurez rien fait pour le bonheur de votre famille. Pourquoi des lois nouvelles ou des refontes produisent-elles ordinairement de si grands effets? non parce que ces lois sont plus sages que d'autres, mais parce que le même pouvoir qui a employé son énergie à les rétablir subsiste et veille à leur exécution, répand et maintient la vie dans toutes les parties de l'administration; et la preuve que ce n'était pas la bonté des lois qui opérait ces miracles, c'est que, dès que cette énergie qui présidait à la législation se ralentit et se relâche, ces lois ne subsistent pas moins, et ne produisent plus aucun effet.

L'Ami des Français (1) est un autre rêveur politique qui, avec le ton le plus emphatique et le plus ennuyeux, propose un système complet de gouvernement pour la France, mais ce système, ou ce rêve extravagant, est une lecture de huit cents pages in-8°, et il faut avoir plus d'un diable patriotique à travers le corps pour se résoudre à

(1) *L'Ami des Français* (Constantinople [Paris], 1771, in-8°) est de M. Rouillé d'Orfeuil, ancien colonel d'infanterie. Il est encore auteur de *l'Alambic des lois* et de *l'Alambic moral* ouvrages aussi inintelligibles que *l'Ami des Français*. (B.)

une pareille entreprise. On pourrait même soupçonner l'auteur d'en avoir voulu dégoûter les lecteurs les plus intrépides; car voici l'Avertissement qu'il a mis à la tête de son livre : « Il faut lire très-doucement... avec beaucoup d'attention.... et même plus d'une fois.... depuis le commencement jusqu'à la fin, avant de juger aucune partie. » Heureusement cet Avertissement effrayant n'est pas un commandement du roi : au contraire, le gouvernement a défendu ce livre très-sévèrement, et a pris en cela une peine fort inutile; car il se défend bien mieux lui tout seul. *L'Ami des Français* s'est fait imprimer, suivant son frontispice, à Constantinople, en 1771. Je m'en tiens à son épigraphe, conçue en ces termes: « Tout ce qui n'est pas utile..... embarrasse. Tout ce qui embarrasse.... nuit. Tout ce qui nuit..... doit être rejeté. Donc... Mais... *Aures habent... et non audient... Oculos habent... et non videbunt..... Manus habent.* David... *in Psalm.* 113. » Il faut convenir que cela a bien l'air de venir de quelque échoppe de Constantinople.

M. le marquis de Mirabeau, l'amphitryon ou premier maître d'hôtel de l'école des économistes, ayant été décoré de l'ordre de Wasa par le roi de Suède, a célébré l'anniversaire de la naissance de ce monarque par un dîner solennel, auquel tous les initiés ont assisté avec beaucoup de dévotion. Les cantiques pour cette solennité ont été composés par le révérend père Le Blanc, minime conventuel qui a prêché le sermon des *Druïdes* contre les sacrifices humains, sur le théâtre de la Comédie Française, pendant le carême dernier, et qui a voulu prêcher, dans la même paroisse, le sermon d'*Adeline* pendant

l'Avent du mois passé (1); mais monseigneur l'archevêque de Paris, ayant découvert des choses malsonnantes dans ses sermons, a interdit ledit père Le Blanc de la prédication théâtrale immédiatement après Pâques de l'année dernière; de sorte que ce missionnaire se trouve réduit à composer des hymnes pour les paroisses borgnes de ce diocèse, et véhémentement soupçonné d'hérésie.

Comme un des trois cent soixante-cinq almanachs qui s'impriment tous les ans à Paris est consacré aux trois spectacles, et en présente les détails au public, il s'est élevé un rival de sa gloire, qu'il cherche à partager depuis quelque temps. C'est un *Almanach forain, ou les différens Spectacles des Boulevarts et des Foires de Paris, avec un Catalogue des pièces, farces et parades, tant anciennes que nouvelles, qui ont été jouées, et quelques anecdotes plaisantes qui ont rapport à cet objet* (2). L'objet de cet Almanach est de rendre compte des travaux par lesquels les sieurs Nicolet, Gaudon, Audinot et autres grands hommes de la nation, établis sur le Boulevart, soutiennent la gloire et la supériorité de la France sur leurs théâtres, malgré la vicissitude des saisons et des élémens : trop heureux s'ils n'avaient pas d'autres ennemis à combattre! Mais leur génie et leur mérite, aussi élevés que leurs tréteaux, sont trop en vue pour n'être pas en butte à l'envie et à la jalousie. Qui croirait que l'Opéra et les deux Comédies Française et Italienne sont perpétuellement réunis pour persécuter, en vertu de leur pri-

(1) Voir précédemment page 84.

(2) Il n'a paru que huit années de cet Almanach, dont le principal auteur était Massot, plus connu sous le nom de Arnould, mort en 1812. Les théâtres du boulevart lui doivent de nombreuses pantomimes.

vilège, les spectacles forains? Dès qu'il vient à un entrepreneur quelque bonne idée pour attirer le public, et dès qu'il tente quelque chose qui réussit, la chose qui réussit est défendue. Quand il y a, dans les pièces qu'il se propose de représenter, quelque scène qui marque un peu d'esprit et de talent, le censeur la retranche, sans autre raison qu'elle serait trop bonne : d'autres fois, il oblige les auteurs à gâter leur dénouement et à le rendre plat. Dans l'espérance d'empêcher la bonne compagnie de fréquenter ces spectacles, on a défendu aux entrepreneurs de prendre, aux premières places, plus de 24 sous, pour que les honnêtes gens se trouvent confondus avec la populace. Le spectacle d'Audinot, comme le plus agréable au public, est celui qui a été le plus exposé aux vexations de toute espèce. Cet entrepreneur substitua, il y a quelque temps, à ses comédiens de bois ou marionnettes, une troupe d'enfans qui serait devenue une pépinière d'acteurs pour les autres spectacles, si on l'avait laissé faire; mais on y mit bon ordre. Premièrement, on lui défendit d'avoir plus de six musiciens à son orchestre; puis on exila les instrumens à vent; enfin, on défendit à ses petits acteurs de chanter. Alors ils prirent le parti de faire jouer l'air par l'orchestre, et de l'accompagner du jeu muet de leurs gestes et de leurs mines. Réduits au silence, Audinot imagina de leur faire jouer de petites pantomimes : ils y réussirent merveilleusement, et ces pantomimes attirèrent tout Paris, et furent défendues. On ne trouve pas ces détails dans l'*Almanach forain*, mais ils n'en sont pas moins curieux. Et puis prêchez la tolérance, et flattez-vous de la voir régner dans un pays où Henri IV et Polichinelle ont été persécutés avec un égal acharnement!

Après le *Système de la Nature* est venu le *Système social, ou Principes naturels de la Morale et de la Politique, avec un Examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs;* Londres, 1773; trois parties in-8°. La première renferme les principes naturels de la morale; la seconde, les principes naturels de la politique; la troisième traite de l'influence du gouvernement sur les mœurs, ou des causes et des remèdes de la corruption. Le but de cet ouvrage, imprimé en Hollande et très-rare à Paris, est d'établir une morale et une politique indépendantes de tout système religieux, et de fonder sur cette politique, ainsi épurée, le droit public des nations et la prospérité des empires. L'auteur est certainement un très-honnête homme, embrasé de zèle pour le bien, haïssant le mal et le vice de tout son cœur; il n'y a que des prêtres qui pourront mettre en doute la pureté de ses intentions: mais, au fond, tout cela n'est que du bavardage. Il faudrait mieux connaître, mieux approfondir le génie de l'homme, quand on veut écrire sur ces matières. Les capucinades sur la vertu, et il y en a beaucoup dans le *Système social,* ne sont pas plus efficaces que les capucinades sur la pénitence et la macération. Incessamment nous aurons des capucins athées (1) comme des capucins chrétiens, et ces capucins athées choisiront l'auteur du *Système social* pour leur Père Gardien. Il nous faudrait aujourd'hui des têtes neuves, ou des gens qui voulussent garder le silence: la vie est si courte pour la passer avec des bavards!

Un peu avant le *Système social* a paru *le Bon Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles;*

(1) Un nommé Fabviera, dans une épigramme, peint Diderot

En capucin prêchant son athéisme,

Et Chénier nomma depuis Naigeon l'*Athée inquisiteur.*

brochure in-12 de trois cents et quelques pages (1). C'est le *Système de la Nature* dépouillé de ses idées abstraites et métaphysiques; c'est l'athéisme mis à la portée des femmes de chambre et des perruquiers; c'est le catéchisme de cette doctrine écrit sans prétention, sans enthousiasme, d'un style simple et précis, parsemé d'apologues pour l'édification des jeunes apprentis athées. Il y a des gens qui, sans se dipenser d'être fort catholiques, trouvent ces livres d'un extrême danger, et regardent leur multiplication comme un symptôme effrayant. Moi je ne leur trouve d'autre danger que celui de l'ennui: tout cela commence à être si rebattu, qu'on en est excédé. Cependant le monde ne va ni plus ni moins, et l'influence des opinions les plus hardies est équivalente à zéro. Un système religieux ou philosophique, de quelque nature qu'il soit, ne devient dangereux que lorsque l'ambition s'en empare, et qu'elle en fait le prétexte de ses desseins secrets ou l'instrument de ses projets publics: les fripons persuadent alors aux sots qu'une opinion fait le salut ou la perte du monde.

M. Colardeau s'est annoncé, dès sa première jeunesse, par le talent des vers, ou plutôt de la versification. Dans

(1) Le *Système social*, en trois parties in-8°, et *le Bon Sens*, un vol. in-12, sont deux ouvrages du baron d'Holbach. Le dernier avait paru dès 1772; Grimm les apprécie tous deux avec beaucoup de justesse; la sévérité de son jugement confirme ce que j'ai souvent entendu dire à M. Naigeon: c'est que les personnes mêmes qui fréquentaient la maison du baron d'Holbach, ignoraient qu'il fût l'auteur des ouvrages philosophiques sortis des presses de Hollande; il en confiait les manuscrits à M. Naigeon, qui les faisait passer par une voie sûre à Marc-Michel Rey; celui-ci envoyait ensuite en France les ouvrages imprimés, et souvent M. d'Holbach en entendait parler à sa table avant d'avoir pu s'en procurer un seul exemplaire; c'est ce qui est arrivé pour le *Système de la Nature*. (B.)

tous ses essais, ce talent s'est fait remarquer; mais c'est particulièrement son *Épître d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, qui s'est acquis une place dans le cabinet de tous les gens de goût, et qui a charmé toutes les oreilles délicates et sensibles à l'harmonie. Les premiers essais de ce poète datent depuis plus de dix ans; cependant ils n'ont été suivis d'aucun ouvrage sur lequel on puisse fonder une réputation solide. Cela me fait croire que M. Colardeau est un peu paresseux. Il a l'air mélancolique et sauvage, ou timide, et cette disposition d'ame n'est pas défavorable aux poètes; mais je crois qu'il a une mauvaise santé, qui, jointe à un peu de paresse, suffit pour modérer, et même éteindre l'ardeur de la gloire. Le genre et le choix de ses occupations feraient aussi soupçonner qu'il n'a pas un grand fonds d'idées à lui, et qu'il n'a reçu que le don d'embellir les pensées des autres au moyen d'une versification douce, sensible et harmonieuse. Il vient de publier *le Temple de Gnide, mis en vers* (1), assez bien imprimé, et orné d'autant d'estampes qu'il y a de chants, c'est-à-dire de sept. *Le Temple de Gnide*, du président Montesquieu, est un ouvrage froid et maniéré, dans lequel il y a des détails ingénieux et brillans qui ne pouvaient manquer d'échapper à la plume de cet écrivain illustre. La versification de M. Colardeau est aussi un peu maniérée; ainsi elle va bien au sujet: d'ailleurs, peu de nos poètes entendent aussi bien que lui le mécanisme, la cadence et la variété du vers alexandrin, d'où dépendent l'harmonie et le charme de la versification. Mais *le Temple de Gnide* n'aurait pas immortalisé le nom de Montesquieu, et, mis en beaux vers, il ne rendra pas ce service à M. Colardeau. L'imitation qu'un

(1) Lejay, 1772, in-8°.

autre poète, M. Léonard, en fit l'année dernière (1), ne produit aucune sensation; celle de M. Colardeau se fera remarquer davantage, mais sans laisser de souvenir durable. Ce poète parle tant, dans sa préface, du projet de mettre *Télémaque* en vers, que je l'en crois fortement tenté. Ainsi, tandis que l'abbé Delille s'occupe de l'*Énéide*, M. Colardeau pourrait bien préparer un *Télémaque* versifié. Voilà deux poètes nés avec beaucoup de talent qui ne s'occuperont que de fonds étrangers; mais je crois à M. Colardeau moins de ressources, de ferveur et de ténacité. M. Colardeau parle aussi du risque qu'il y a à tenter quelque innovation dans l'empire intolérant des lettres. J'aime cette épithète pour sa justesse.

M. d'Aucourt, fermier-général, vient de publier en deux parties in-8°, *la Pariséide, ou Pâris dans les Gaules*, poëme en prose et en douze livres; c'est une espèce d'*Énéide*. Ce n'est pas que je veuille comparer Virgile à M. d'Aucourt; Virgile n'était pas fermier-général d'Auguste : chez lui, Vénus établit son fils Énée en Italie; ici Minerve, après qu'Hélène eut été rendue à Ménélas, conduit Pâris dans les Gaules sur les pas d'OEnone, sa première femme : il la retrouve, et fonde un empire dans les Gaules, dont la capitale, Lutèce, prend le nom de son fondateur, et s'appelle Paris. Je ne vous promets pas que vous souteniez la lecture de *la Pariséide* comme celle de l'*Énéide*; je n'exhorte même personne à en faire l'essai. Cette *Pariséide* n'est pas la première production littéraire de M. d'Aucourt : le soin des finances n'a pas éteint chez lui le goût des lettres (2).

(1) Paris, Costar, 1772, in-8°.

(2) Godard d'Aucourt est aussi auteur des *Mémoires Turcs*, ouvrage qu'on peut mettre au rang des livres obscènes, et dont cependant l'abbé Sabatier de Castres a fait l'éloge. (*Note de M. Beuchot.*) D'Aucourt est mort à Paris en 1795.

Le Patriarche a manqué d'une vertu cardinale, c'est-à-dire de prudence, en se mêlant très-indiscrètement de la vilaine affaire du comte de Morangiès contre la famille Véron. J'ai dit un mot de ses *Probabilités en fait de justice* (1), où il a joint au tort de raisonner comme un enfant, le tort plus grave de prendre fait et cause contre la partie adverse de M. de Morangiès, sans motif, sans qualité, et sans connaissance du fond de l'affaire. Certes, le Patriarche n'a pas consulté ses vrais amis, et il a été bien mal conseillé de se mêler de ce vilain procès. M. Falconnet, avocat que je n'avais pas encore entendu citer parmi les aigles du barreau, vient de remontrer son tort un peu vertement au Patriarche, plaidant pour M. de Morangiès. Il lui a opposé des *Preuves démonstratives en fait de justice dans l'affaire des héritiers de la dame Véron contre le comte de Morangiès, avec les pièces justificatives, au nom du sieur Liégard-Dujonquay, petit-fils de la dame Véron, docteur ès-lois, pour servir de réponse aux* NOUVELLES PROBABILITÉS *de M. de Voltaire;* écrit in-8° de cent vingt-six pages. M. Falconnet fait parler librement, dans ce Mémoire, le docteur ès-lois Dujonquay, dont M. de Voltaire a parlé si légèrement dans ses *Probabilités.* Ma foi, le docteur ès-lois le rend bien à M. de Voltaire; il lui fait même quelquefois d'assez bonnes plaisanteries. Pour ses raisonnemens, il les plie et les brise comme des roseaux sur lesquels un enfant élève ses moulins à vent (2). Il se trouvera, au bout du compte, que M. de Voltaire aura rendu un très-

(1) Précédemment page 46.

(2) Voltaire ne se tint pas pour battu; il répliqua par une *Réponse à l'écrit d'un avocat intitulé : Preuves démonstratives*, etc., et fit encore paraître, pour M. de Morangiès, d'autres pamphlets recueillis dans ses *Œuvres*.

méchant service à son client Morangiès avec ses *Probabilités*. Tout homme qui lira le Mémoire de M. Falconnet, sans prévention, trouvera, dans les *Preuves* qu'il oppose aux *Probabilités*, presque autant de démonstrations contre les assertions du comte de Morangiès : car c'est toujours sur le propre rapport de M. de Morangiès que M. Falconnet juge ce procès; et j'avoue qu'il établit ses preuves si victorieusement, que je doute que le Cicéron de Ferney y réponde jamais d'une manière satisfaisante. Un autre petit incident pourrait faire rougir le Patriarche de s'être mêlé de cette affaire; son client Morangiès vient d'être décrété de prise de corps au bailliage de Paris, où l'instruction de ce procès se suit. Il lui a été prouvé, à la confrontation, qu'il s'était rendu coupable de subornation de témoins; sur quoi il a été décrété sur-le-champ et enfermé à la Conciergerie. Cette *probabilité* n'est pas très-favorable au client du seigneur Patriarche; car on n'a pas besoin de suborner des témoins auxquels on ne veut faire dire que la vérité. En Angleterre, le client du seigneur Patriarche serait peut-être pendu, malgré son nom et ses *Probabilités;* mais en France, la loi ne peut espérer une soumission si générale et si entière; et vous verrez que si l'affaire de M. de Morangiès prend une mauvaise tournure, on trouvera un expédient de le soustraire d'autorité ou autrement à la justice, parce que la corde n'est que pour les misérables, et qu'un homme de condition, qui tient, par sa naissance et ses alliances, à plusieurs familles illustres, n'en doit pas avoir le cou serré.

On a publié, avec le Mémoire de l'avocat Falconnet, une *Harangue d'Isocrate dans une affaire à peu près semblable à celle de M. le comte de Morangiès avec la famille Véron;* écrit in-8° de douze pages. Isocrate rai-

sonnait un peu plus solidement, en fait de probabilités, que M. de Voltaire; mais l'affaire de son client Nicias ne ressemble pas beaucoup à celle que la famille Véron a avec le comte de Morangiès. Je ne sais si c'est pour cette raison que le débit de cette *Harangue* a été défendu, ou si l'on n'a pas voulu que Paris fixât les yeux sur Athènes asservie par trente tyrans. Nicias avait confié sa fortune, consistant en trois talens, à Euthine, son ami : celui-ci lui rendit deux talens, et nia d'en avoir reçu davantage. Isocrate prouve, par les probabilités, qu'il en a reçu trois. On conta, il y a quelque temps, que M. de Sartine avait jugé un procès pareil à celui de Nicias. Un homme nia d'avoir reçu un dépôt. M. de Sartine le fit venir; et, comme il persista, il lui dit : « Je vous crois; mais en ce cas, écrivez d'ici à votre femme ce que je vais vous dicter : *Tout est découvert, et je suis perdu si vous n'apportez pas sur-le-champ le dépôt que nous avons reçu.* » A cette proposition, l'homme pâlit; il sentit que sa femme, ainsi surprise, ne manquerait pas de le trahir. Tout fut découvert en effet; et la vérité, arrachée à un ami infidèle par un expédient plein de sagesse, est comparable au jugement de Salomon.

Le Patriarche a eu un autre tort. Je ne sais pourquoi l'éclatant succès de mademoiselle Raucourt lui a déplu. S'il avait dit que nous sommes des exagérateurs; qu'après avoir porté cette actrice aux nues, nous sommes très-capables de passer en très-peu de temps de l'extrême engouement à l'extrême indifférence, et peut-être au dénigrement, il n'aurait dit qu'une chose vraisemblable, et qui pourrait arriver sans miracle. Mais mademoiselle Raucourt se pique surtout de sagesse, et son père menace de tuer tout homme qui osera attenter à la vertu

de sa fille; et sur ce, le Patriarche s'avise de mander à M. le maréchal de Richelieu qu'elle a été la maîtresse d'un Genevois en Espagne, et que vraisemblablement elle sera bientôt à quelque seigneur de la cour (1). Le maréchal reçoit cette lettre à table, dans une maison où mademoiselle Raucourt dînait. Le marquis de Ximenès y était aussi. Le maréchal lui donne la lettre de Ferney à lire tout haut, sans l'avoir regardée, et le lecteur s'arrête trop tard. La belle Raucourt tombe évanouie entre les bras de sa mère, qui la console. M. d'Alembert a écrit au Patriarche pour lui reprocher cette étourderie, et le Patriarche pénitent a écrit à monsieur le maréchal une lettre de rétractation (2). On pourrait s'étonner de cette incartade très-répréhensible; mais voici apparemment ce qui a donné au Patriarche de l'humeur contre mademoiselle Raucourt: c'est qu'on était sur le point de jouer *les Lois de Minos*, lorsque cette actrice, par son début, a renversé tous les autres projets, et a fait renvoyer la pièce du Sophocle de Ferney après Pâques. Cela suffit pour indisposer un enfant de soixante-dix-neuf ans contre un enfant de dix-sept qui dérange et trompe ses espérances. L'enfant de Ferney s'est aussi déclaré contre l'édition qu'on a faite à Paris de sa tragédie (3), parce que M. d'Argen-

(1) La lettre, si elle a existé, où Voltaire avançait ces faits n'a pas été comprise dans sa Correspondance.

(2) On n'a pas imprimé non plus les lettres de d'Alembert et de Voltaire dont il est parlé ici; mais on voit, par celles qui nous restent du Patriarche des 12 février et 26 auguste 1773, qu'il avait bien pu se passer quelque chose de semblable. Les *Mémoires de Bachaumont*, au 21 février, même année, semblent aussi confirmer cette anecdote. C'est pour se faire pardonner ses torts volontaires ou non que, en 1773, Voltaire adressa à la princesse irritée, un billet qu'accompagnaient des vers très-flatteurs.

(3) *Les Lois de Minos, ou Astérie*, tragédie en cinq actes, par M. de Voltaire; Paris, Valade, 1773, in-8°.

tal et M. de Thibouville, ses plénipotentiaires accrédités auprès des Comédiens ordinaires du roi, y ont fait quelques coupures, et peut-être quelques vers de liaison. Il jette feu et flamme, et s'écrie dans l'amertume de sa douleur : « N'est-il pas bien cruel que je ne puisse pas faire une tragédie sans que M. d'Argental y fourre de ses vers! » Mais qu'avait de commun l'innocence de mademoiselle Raucourt avec le crime de M. d'Argental, pour la calomnier si jeune? Le père de la belle Raucourt a joué quelque temps la comédie à Pétersbourg, et était assez mauvais acteur, si l'on en croit la renommée. Sa mère est de Vienne : elle-même est née à Paris, mais appartient, par sa mère, à l'Allemagne.

Le Patriarche a eu un troisième tort; car je ne veux lui en trouver ni plus ni moins que Montauciel au Déserteur (1); ce dernier est le plus grave. Il a été attaqué d'une rétention d'urine qui a inquiété pendant deux jours; mais il est actuellement mieux, et l'on dit qu'il lui est survenu la goutte aux deux pieds. Le tort d'avoir soixante-dix-neuf ans faits n'en est pas un petit. Comme le venin de la calomnie est intarissable, on n'a pas manqué de remarquer que mademoiselle de Saussure était revenue à Ferney deux jours avant la strangurie dont le seigneur Patriarche s'est trouvé attaqué; on veut absolument lui attribuer tous les désordres qui arrivent dans l'économie animale dudit seigneur (2).

---

(1) Dans le drame donné par Sedaine sous ce titre.

(2) Les *Mémoires de Bachaumont* disent à la date du 26 janvier 1773 : « On écrit de Ferney que M. de Voltaire, quelque dégagé qu'il soit de la matière, a cependant encore des velléités charnelles, qu'il a recours quelquefois au secret du bon roi David pour prolonger sa vieillesse, et qu'il admet à sa couche de jeunes filles. On ajoute que depuis peu, s'étant trouvé l'imagination exaltée, il avait tenté d'en venir à l'acte, mais que cet effort prodigieux

J'ai eu l'honneur de vous parler, dans le courant de l'été dernier, du début de mademoiselle Sainval la cadette (1). L'enthousiasme qu'on eut alors pour cette jeune actrice ne fut pas aussi fort que celui que mademoiselle Raucourt vient d'exciter, mais il en approche de très-près; et elle eut, dans tous les rôles qu'elle joua, le succès le plus brillant. Au milieu de ses succès, elle tomba malade, et son début fut interrompu : elle vient de le reprendre, et d'éprouver, de la part de ses partisans, la désertion la plus complète et la plus brusque. Je ne crois pas qu'il y ait un pays au monde où ces changemens du blanc au noir dans les opinions, dans les sentimens, dans les jugemens, soient plus fréquens, plus subits, et tirent moins à conséquence; on n'est pas même étonné d'entendre le même homme soutenir le *pour* et le *contre*, en vingt-quatre heures, avec une égale vivacité. Ma maladie de l'été dernier ne m'avait permis de voir mademoiselle Sainval qu'une seule fois dans le rôle d'Iphigénie en Tauride; je n'en fus pas précisément ravi : on m'assura que

lui avait causé un évanouissement considérable, ce qui avait alarmé toute sa maison. On assure qu'heureusement cet accident n'a pas eu de suites. »

Le secrétaire de Voltaire, Wagnière, répond à ce passage dans l'examen qu'il a fait de Bachaumont (t. I, p. 346 des *Mémoires sur Voltaire*) : « Cette anecdote sur M. de Voltaire est de la plus grande fausseté; car dans le moment de son étourdissement j'étais dans sa chambre avec mademoiselle de S..... et il me dictait de son lit. C'est à tort que l'on a cherché à déshonorer cette demoiselle aimable et respectable par elle-même et par sa famille. Ce fut madame Denis qui se plut à faire courir ce bruit, excitée par son esprit de jalousie extrême contre toutes les personnes auxquelles son oncle témoignait de l'estime et de l'amitié. M. de Voltaire se plaisait à raisonner avec mademoiselle de S....., qui était très-instruite et avait beaucoup d'esprit. » Voltaire parle, dans sa lettre au maréchal de Richelieu du 21 décembre 1772, de ce bruit, auquel sont encore consacrées deux pages assez curieuses de la *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot*. Voir p. 347-9 du volume indiqué.

(1) Voir précédemment page 19.

c'était le rôle qu'elle avait le moins bien joué, et n'entendant qu'une voix sur son compte, je n'eus point de peine à penser qu'elle méritait tous les applaudissemens qu'elle avait reçus, et qu'il n'appartenait pas à un homme à peine échappé à la mort d'infirmer le jugement universel du public. Je m'attendais donc à voir le public se partager entre les deux débutantes avec une égale chaleur; car je prévoyais bien qu'il ne serait pas possible de lui persuader que le Théâtre-Français pouvait supporter deux bonnes actrices à la fois. Quelle fut ma surprise de voir les enthousiastes de mademoiselle Sainval l'abandonner entièrement après son premier essai; et après lui avoir trouvé, il y a huit mois, un talent enchanteur, de lui refuser aujourd'hui même des dispositions pour le métier qu'elle a embrassé! Quand on leur rappelle leurs exclamations de l'été dernier, ils s'en souviennent à peine, et ils disent pour excuse qu'on ne peut bien juger que par comparaison, et qu'avant d'avoir vu la belle Raucourt, avant d'avoir entendu ses accens divins, il fallait bien se contenter de ce qui se présentait. Je suis bien éloigné de cette manière de penser; et il me semble qu'il n'est jamais de l'intérêt du public de porter cet esprit exclusif dans ses arrêts, et qu'il n'est convenable et juste que lorsque le talent, comparé à la nature son modèle, est condamné et perd son procès sans ressource. On ne saurait se défendre d'un peu de compassion pour le sort de mademoiselle Sainval, qui s'est vue au pinacle il y a huit mois, et qui se trouve déchue de toutes ses espérances et prérogatives, sans autre motif sinon qu'elle a été malade, et qu'une actrice charmante a précédé sur le théâtre sa seconde apparition (1). Mademoiselle Sainval ne pourra ja-

(1) Mademoiselle Raucourt débuta le 23 décembre 1772. Grimm rend

mais lutter contre sa rivale, ni du côté de la figure, ni du côté de la voix. Son organe est faible, sa taille est petite, et elle fait beaucoup de grimaces; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a beaucoup de sensibilité dans son jeu, et qu'elle sera toujours intéressante dans les rôles de tendresse. Elle a joué, entre autres, le rôle de Chimène dans *le Cid* d'une manière très-touchante. Son jeu est beaucoup plus formé que celui de sa rivale, dont les succès lui ont fait tort aussi; car elle a voulu perfectionner son jeu muet à l'exemple de mademoiselle Raucourt, et n'ayant pas ses avantages extérieurs, elle a été plus que jamais grimacière. Mon avis est qu'on les reçoive toutes deux, d'autant plus que leur emploi n'est point du tout le même, et que mademoiselle Sainval fera très-bien la princesse dans les pièces où mademoiselle Raucourt sera la reine. Le Kain, qui n'aime pas cette dernière, compare son jeu à la lanterne magique, dont le public se lassera bientôt : il protège en revanche mademoiselle Sainval. Celle-ci vient de s'essayer dans le haut comique, après avoir joué Inès de Castro, Chimène dans *le Cid*, Iphigénie en Aulide, Alzire et Ariane : elle a absolument manqué ce dernier rôle, trop fort pour sa voix et pour ses moyens. Je n'en ai nullement été content dans le comique, et je crois qu'elle fera bien de renoncer à ce genre.

FÉVRIER.

Paris, février 1773.

La Comédie Française a voulu célébrer l'année sécu-

compte de cette tentative heureuse p. 352 du volume de *Correspondance inédite.*

laire de la mort de Molière, et elle a choisi, pour ces jeux séculaires, le jour même de la mort de cet homme rare, le 17 février. Deux auteurs ont voulu avoir l'honneur de cette apothéose, mais, par une fatalité assez triste, ces deux auteurs n'étaient pas même connus jusqu'à présent; il semblerait que l'apothéose de Molière eût dû être l'ouvrage des premiers écrivains de la nation, et ils l'ont abandonné à M. l'abbé Le Beau de Schosne et à M. Artaud. La pièce du premier a été jouée le 17, et l'autre le lendemain 18. La première a pour titre : *l'Assemblée*, comédie en un acte et en vers; la seconde est intitulée *la Centenaire de Molière*, comédie en un acte, en vers et en prose : toutes les deux sont suivies d'un divertissement, ou d'une espèce de ballet héroïque où l'on fait l'apothéose de Molière. Ces pièces ne pouvaient pas manquer de réussir; elles offraient au public l'occasion de s'acquitter d'un acte de religion envers un des premiers génies du siècle passé; et les acteurs mirent beaucoup de zèle et de gaieté à célébrer la mémoire du premier poète comique.

M. Imbert a publié une *Élégie sur la mort de M. Piron*, précédée d'un avant-propos, pour avoir l'avantage de louer son héros à la fois en vers et en prose. Les vers sont bien mauvais : la vraie douleur a d'autres accens. J'aurais voulu que M. Imbert eût été le dépositaire des papiers de Piron, à la place de ce Rigoley de Juvigny, qui s'en est emparé par astuce, comme j'ai appris depuis, sans le consentement et à l'insu du défunt, dont il n'était pas même l'ami. M. Imbert paraît du moins pénétré d'un attachement sincère pour son héros, dont il nous aurait donné les vers à la place des siens.

Piron s'était brouillé avec Rhadamiste-Crébillon, son compatriote; car il était de Dijon comme lui. Lorsqu'il publia ses *Fils ingrats*, il en envoya un exemplaire à Crébillon, avec ces vers:

Tout de moi vous pèse et vous choque;
Mon cœur souvent en a gémi :
D'une amitié peu réciproque
Adieu le nœud mal affermi.
Mais, malgré le sort ennemi,
Mon hommage est tel qu'il doit être;
Ne pouvant le rendre à l'ami,
Qu'au moins je le rende à mon maître.

MARS.

Paris, mars 1773.

Les ames tendres se rappellent avec plaisir et avec intérêt le souvenir de mademoiselle de La Vallière, la première des maîtresses de Louis XIV, le modèle des amantes. M. Blin de Sainmore vient de publier une héroïde intitulée *Lettre de la duchesse de La Vallière à Louis XIV, précédée d'un abrégé de sa vie*. Ce sujet est du moins un des mieux choisis pour l'héroïde; et, après la tendre Héloïse, il est difficile de trouver une ame plus touchante que celle que M. Blin a choisie pour l'héroïne de son épître. Il a pris le moment où la duchesse de La Vallière quitte la cour et exécute le projet de se faire Carmélite. Quel moment! Je ne connais qu'un seul poète en état de faire cette héroïde, et malheureusement ce poète est mort depuis environ dix-huit siècles; c'est le chantre sub-

lime de l'infortunée Didon, c'est Virgile. Il ne manquait à la duchesse de La Vallière que d'être reine pour ressembler parfaitement à l'amante d'Énée, mais on ne peut dire que M. Blin ressemble à Virgile. Son héroïde a été défendue, je ne sais pourquoi. Ne serait-il pas permis de parler des amours des rois, même cent ans après leur mort? M. Blin, dans l'abrégé de la vie de son héroïne, en parle assurément de la manière du monde la plus décente. Il a enrichi sa brochure d'une assez jolie estampe, faite d'après le tableau de Lebrun, qu'on voit aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, où la duchesse de La Vallière est peinte en Madeleine.

M. Holland, Suisse, théologien de son métier, et précepteur des enfans du prince Frédéric-Eugène de Wurtemberg, qu'on élève à Lausanne, a publié une *Réfutation du Système de la Nature* qui s'est fait remarquer. On dit que ce M. Holland est un homme de beaucoup de mérite. Je ne connais pas son livre; ainsi je me dispenserai d'en parler. Le grand Riballier ou Ribaudier (1), syndic de la Sorbonne, toujours dévoré par le zèle le plus ardent pour la maison du Seigneur, a cru rendre un service signalé à la bonne cause en faisant réimprimer l'ouvrage de M. Holland à Paris, et en le munissant d'une magnifique approbation, en sa qualité de censeur royal et apostolique. Mais comme l'ouvrage d'un théologien protestant ne pouvait guère paraître entièrement apostolique et orthodoxe à un syndic de la Sorbonne, Riballier y a fait faire plusieurs changemens pour rendre ce livre susceptible de sa magnifique approbation. Par cette opération, il a trouvé le secret d'exciter à la fois le zèle

(1) *Ribaudier* est un sobriquet donné par Voltaire au docteur de Sorbonne.

de la Sorbonne et la réclamation de l'auteur. Celui-ci a protesté dans les papiers publics contre les mutilations qu'on s'est permis, en France, de faire à son ouvrage sans son consentement. La Sorbonne a pensé prendre des conclusions fâcheuses contre son syndic, pour avoir si pompeusement approuvé un ouvrage rempli d'hérésie et de hardiesse.

Riballier, pour n'avoir point de procès avec son corps, a eu l'esprit de solliciter et le crédit d'obtenir un arrêt du conseil qui supprime l'ouvrage de M. Holland, en dépit de sa magnifique approbation.

Il nous est venu de la Suisse un présent plus agréable: ce sont des *Nouvelles Idylles* de M. Gessner, de Zurich. Ce poète a une fraîcheur et une douceur de coloris enchanteresses, une touche spirituelle et délicate, une sensibilité exquise. Tous les sujets de ses Idylles ne sauraient être également piquans et heureux; il y en a quelques-unes de charmantes pour le fond, toutes le sont par le style et par les détails. Ce poète a uni la grace et le charme avec l'honnêteté : c'est un fait qu'on est meilleur après avoir lu ses Idylles; tant il est vrai que les genres en apparence les plus frivoles peuvent contribuer et concourir à la perfection des mœurs! Il faut lire ces Idylles dans le recueillement et le silence de la nuit : une par nuit, pas davantage. Il est impossible que des productions de cette délicatesse ne perdent dans la traduction: une partie de l'enchantement du coloris disparaît nécessairement. Cependant, vous serez content de la traduction de ces nouvelles Idylles, qui ne manque ni de correction ni de grace : elle est de M. Meister, jeune homme de Zurich, plein de goût et de mérite, qui est à Paris

depuis plusieurs années, et qui cherche à s'y fixer (1). M. Gessner a fait lui-même l'édition de cette traduction française, qui forme un volume in-4°, qu'il a orné d'estampes et de vignettes de sa composition; car M. Gessner n'est pas seulement poète, il est dessinateur, graveur, compositeur de tableaux. Dans ces gravures, on ne sera pas peut-être fort content des figures; mais les connaisseurs estimeront certainement la manière dont le fond et le paysage sont traités, et reconnaîtront dans l'auteur le caractère d'un artiste sensible et habile. On trouve ce caractère dans une Lettre sur le Paysage, qui termine le volume des *Idylles*.

A mesure que l'esprit philosophique s'est étendu, le souvenir des qualités aimables et excellentes de Henri IV est devenu plus cher aux Français : la réputation de ce bon prince s'est accrue, et celle de Louis XIV, pendant si long-temps si imposante, a sensiblement diminué. On peut même dire que depuis vingt-cinq ans l'amour de la nation pour Henri IV est devenu une espèce de culte et de religion; on ne prononce pas ce nom sans attendrissement et sans vénération, et toute l'Europe a semblé partager cette passion. Voici une anecdote qui prouvera que cet enthousiasme général n'a pas saisi les Jésuites ni les prêtres qui leur ont succédé au collège de La Flèche. Un homme employé dans la maison de M. le comte de Provence passa, il n'y a pas long-temps, près de La Flèche; il se rappela que le cœur du grand Henri reposait dans cette église; il ne voulut pas continuer sa route sans avoir vu ce dépôt sacré. Il s'adresse au sacristain, qui est plus

(1) Meister remplit auprès de Grimm les fonctions de secrétaire. Nous trouverons plus tard des morceaux de lui dans cette Correspondance.

d'une heure avant de pouvoir trouver la boîte qui renfermait ces restes précieux, et qui la découvre enfin dans le coin d'une chapelle, à terre, couverte de la poussière de plusieurs années. Cette boîte n'étant que de plomb doré, n'avait paru digne d'aucun soin ni aux Jésuites ni à leurs successeurs. Les ennemis de la Société diront que les Jésuites n'en voulaient qu'au cœur de Henri IV vivant. Je suppose que quelque fureteur anglais eût passé à La Flèche, qu'il eût découvert ce dépôt en cet état d'abandon; que, profitant de la négligence, il eût mis la boîte dans sa poche, l'eût portée à Londres, et lui eût fait ériger un superbe monument dans l'abbaye de Westminster, en y faisant graver l'histoire de ce transport : je dis que ce monument eût été pour la France un plus grand sujet de mortification et de honte que toutes les défaites de la guerre de la succession d'Espagne. Heureusement c'est un Français qui a fait cette découverte. De retour à Versailles, il a conté son aventure à l'un des descendans de ce roi chéri, et ce prince lui dit : « J'ai six mille livres dans ma cassette, prenez-les, et procurons une demeure convenable au cœur d'un si grand roi. » Il faut convenir que c'est un cruel contraste que le cœur de Henri IV traînant à terre, et presque foulé aux pieds, dans un siècle et chez une nation qui se pique de ne jamais entendre prononcer ce nom sans émotion.

M. le marquis de Condorcet vient de publier une brochure in-12 de cent soixante-huit pages, intitulée *Éloge des Académiciens de l'Académie royale des Sciences, morts depuis* 1666 *jusqu'en* 1699. C'est à cette dernière époque que l'Académie des Sciences prit la consistance et le régime qu'elle conserve encore aujourd'hui; et c'est

depuis cette époque que Fontenelle composa, en sa qualité de secrétaire perpétuel, les Éloges des Académiciens décédés, qui lui ont fait une si grande et si juste réputation. M. le marquis de Condorcet, qui aspire à la place de secrétaire perpétuel de l'Académie, si long-temps et si mal remplie par M. Grandjean de Fouchy, et qui l'obtiendra sans doute, a voulu s'essayer dans le genre d'Éloges académiques, pour faire preuve de capacité. Il a choisi pour cela les Académiciens décédés dans le siècle précédent, avant qu'il fût d'usage d'en faire l'Éloge dans les séances publiques de l'Académie. Ce jeune Académicien, au lieu de suivre la profession des armes, à laquelle sa naissance l'appelait, s'est voué, par un attrait invincible, aux sciences, et particulièrement à la géométrie. C'est un très-bon esprit, plein de raison et de philosophie; sur son visage résident le calme et la paix; la bonté brille dans ses yeux. Il aurait plus de tort qu'un autre de n'être pas honnête homme, parce qu'il tromperait davantage par sa physionomie, qui annonce les qualités les plus paisibles et les plus douces : mais son caractère ne dément pas sa figure, et ses amis l'appellent, par excellence, le bon Condorcet. Il règne dans ses Éloges en général un très-bon esprit avec beaucoup de simplicité. On a dit, à cette occasion, que M. de Condorcet avait autant d'esprit et un goût plus sûr que Fontenelle : les amis, en outrant et exagérant, font tort et gâtent tout. Je désirerais en général à M. de Condorcet un style un peu plus intéressant; chose essentielle au métier auquel il se destine. La lecture de ses Éloges n'attache pas assez : il faut savoir répandre la vie et la lumière sur les objets les plus arides, sur les matières les plus sèches. La tâche d'un secrétaire de l'Académie des Sciences, c'est de mettre à la portée de tout le

monde les systèmes les plus compliqués, les vues les plus profondes, les matières les plus abstraites. Fontenelle, esprit clair, précis et lumineux, avait supérieurement ce talent. M. de Condorcet apprendra sans doute, par l'exercice de sa place, à répandre un peu plus d'intérêt sur ses extraits et ses Éloges.

On a imprimé à Lausanne un petit libelle intitulé *M. de Voltaire peint par lui-même* (1). On y rend compte de toutes les querelles que M. de Voltaire a eues depuis cinquante ans, et l'on a sans doute pensé lui jouer un tour sanglant en ramassant tout ce qu'il a écrit lui-même sur ces querelles, afin qu'il n'en pût rien nier. Il en est arrivé, contre l'intention du compilateur, que la lecture de ce volume est on ne saurait plus amusante, qu'elle a fait mourir de rire, et qu'on n'en prend pas plus mauvaise opinion de l'homme illustre pour lequel le compilateur non illustre a voulu inspirer de l'aversion. Le lieu de l'impression me rappelle une des plus heureuses saillies de M. de Voltaire. Un Anglais étant venu le voir à Ferney, il lui demanda d'où il venait : le voyageur lui dit qu'il avait passé quelque temps avec M. de Haller. Aussitôt le Patriarche s'écrie : « C'est un grand homme que M. de Haller ! grand poète, grand naturaliste, grand philosophe, homme presque universel ! — Ce que vous dites là, Monsieur, lui répond le voyageur, est d'autant plus beau, que M. de Haller ne vous rend pas la même justice. — Hélas ! réplique M. de Voltaire, nous nous trompons peut-être tous les deux. »

(1) La première édition de cet ouvrage parut en 1766. Il en parut d'autres éditions en 1768, 1769 et 1772. C'est un recueil de lettres de Voltaire dont La Beaumelle est regardé comme l'éditeur.

M. l'abbé Morellet publia, il y a plusieurs années, une traduction, ou, pour parler moins français, mais plus strictement, une *défiguration* du traité *Des Délits et des Peines*, par le marquis Beccaria; car, par une présomption bien impertinente et bien ridicule, il crut qu'il lui était réservé de mieux ordonner ce traité : en conséquence, il le dépeça par morceaux, et les recousut comme un habit d'Arlequin, bien persuadé d'avoir rendu un important service à son auteur original. Celui-ci, très-offensé de cette liberté inouïe, eut cependant la faiblesse d'en remercier son dépeceur, et de lui dire qu'il ne manquerait pas de mettre cet arrangement à profit dans la nouvelle édition qu'il préparait de son ouvrage (1). Il n'a eu garde de tenir sa promesse : au contraire, choqué, comme il devait l'être, de l'impertinence de son premier traducteur, il en a cherché un autre en France. Un certain M. Chaillou vient de traduire le traité *Des Délits et des Peines* conformément à l'original. Il y a ajouté toutes les pièces relatives à cet ouvrage, qui n'a manqué ni de censeurs ni d'admirateurs (2).

Le jeudi 4 mars on a représenté, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie Italienne, *le Magnifique*, comédie en trois actes, en prose et en vers, par M. Sedaine, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Architecture, mise en musique par M. Grétry, et terminée par un divertissement.

(1) Nous avons précédemment cité cette lettre (t. IV p. 437, note) dont le ton prouve assez la fausseté des suppositions de Grimm. Il y est victorieusement répondu, t. II, p. 300, des *Mémoires de Morellet*.

(2) Chaillou de Lizy publia en 1773 (1 vol. in-12) sa traduction qui ne lui avait pas été demandée par Beccaria, à l'espoir duquel elle aurait, dans ce cas, bien peu répondu.

Tout le monde connaît le sujet de cette pièce; il est tiré du conte du *Magnifique*, par La Fontaine. La Motte-Houdard l'avait traité en deux actes pour la Comédie Française.

La Fontaine a fait du *Magnifique* un conte ordurier; La Motte, une farce sans gaieté, qui est écrite sans verve avec la prétention d'un ouvrage sérieux et toute l'invraisemblance et la licence de la Foire. Cette pièce n'a dû son succès, dans le temps, qu'à Dufresne, pour qui elle avait été faite, et à mademoiselle Quinault, sa sœur, qui jouait le rôle de la duègne. Granval et mademoiselle Dangeville la soutinrent ensuite; mais depuis leur retraite elle n'a eu nul succès. Sedaine a fait de ce sujet, suivant sa coutume, un chef-d'œuvre de décence, de finesse, d'honnêteté et d'intérêt.

La scène de la rose est une des plus délicieuses choses qui soient au théâtre : la pièce est, en général, écrite avec la négligence que l'on trouve dans toutes les pièces de M. Sedaine; mais peut-être n'en a-t-il pas fait qui soit plus théâtrale, et où il ait montré un goût plus pur et plus délicat.

C'est aussi un des meilleurs ouvrages de M. Grétry. De dix-sept morceaux de musique, deux ou trois sont peut-être un peu faibles, mais presque tous méritent d'être cités, chacun dans leur genre, comme des morceaux de distinction.

Le public, suivant sa louable coutume, dit les dernières horreurs de cette pièce; mais il y va, et tout est plein quand on la donne. Selon nombre de gens du monde, suivant nos oracles, Grétry est punissable d'avoir travaillé avec un aussi détestable auteur que Sedaine. La raison de cet acharnement est assez étrange dans une ville où

l'on a la prétention d'aimer le progrès des arts : c'est que les Monsignistes sont fâchés que Sedaine ait travaillé avec un autre musicien que Monsigny, et que les Marmontélistes sont fâchés que Grétry ait travaillé avec un autre poète que Marmontel. Ces deux cabales se sont réunies pour crier à tort et à travers. Je ne donne pas deux mois à ces messieurs pour oublier tout ce qu'ils ont dit, et pour trouver *le Magnifique* une pièce aussi charmante que *le Déserteur*, à qui ils rendent justice aujourd'hui, après en avoir dit, dans le temps où il parut, tout le mal possible. Cette pièce restera, à la honte de ses improbateurs.

La santé de M. de Voltaire a causé les plus vives alarmes : une rechute assez forte, au moment où on le croyait sur le point de se rétablir, avait rendu son état extrêmement critique. Il est présentement hors de tout danger, et plusieurs lettres de Ferney confirment sa parfaite convalescence.

L'hôtel de mademoiselle Guimard est presque achevé ; si l'Amour en fit les frais, la Volupté même en dessina le plan, et cette divinité n'eut jamais en Grèce un temple plus digne de son culte. Le salon est tout en peintures ; mademoiselle Guimard y est représentée en Terpsichore, avec tous les attributs qui peuvent la caractériser de la manière du monde la plus séduisante. Ces tableaux n'étaient pas encore finis lorsque, je ne sais à quel propos, elle s'est brouillée avec son peintre, M. Fragonard ; mais la querelle a été si vive qu'il a été renvoyé, et qu'on a fait marché avec un autre artiste. Depuis, curieux de savoir ce que devenait l'ouvrage entre les mains de son

successeur, M. Fragonard a trouvé le moyen de s'introduire dans la maison. Il pénètre jusque dans le salon sans y rencontrer personne. Apercevant dans un coin une palette et des couleurs, il imagine sur-le-champ le moyen de se venger. En quatre coups de pinceau il efface le sourire des lèvres de Terpsichore, et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter, d'ailleurs, au portrait de sa ressemblance. Le sacrilège consommé, il se sauve au plus vite, et le malheur veut que mademoiselle Guimard arrive elle-même quelques momens après avec plusieurs de ses amis qui venaient juger les talens du nouveau peintre. Quelle n'est pas son indignation en se voyant défigurée à ce point! Mais plus sa colère éclate, plus la charge devient ressemblante. Que de jolies découpures pour M. Huber! Les épigrammes d'un peintre valent bien quelquefois celles d'un poète (1).

(1) On lit dans l'*Annuaire nécrologique* de 1824, par M. Mahul, l'anecdote suivante qui se rapproche de l'anecdote rapportée par Grimm. Girodet avait fait le portrait de mademoiselle Lange : celle-ci ne voulut pas le recevoir, sous prétexte qu'il manquait de ressemblance. Girodet irrité peignit la comédienne en Danaë; mais au lieu d'une pluie d'or, c'était une pluie de pièces de 5 francs et même de monnaie de cuivre, qui parsemait le boudoir de la nouvelle Danaë ; un dindon était représenté faisant la roue dans un coin du tableau. L'ouvrage ne passa guère que vingt-quatre heures au salon : ce fut plus qu'il n'en fallait pour faire beaucoup de bruit. La malignité publique trouva le portrait fort ressemblant. Les journaux s'emparèrent de l'anecdote, et un poète (M. Deguerle) la mit en vers dans un conte allégorique intitulé : *Stratonice et son peintre, conte qui n'en est pas un* (Brumaire an VIII, in-8°).

AVRIL.

Paris, avril 1773.

Le conte que l'on va lire est de M. Diderot; il sera suivi de plusieurs autres du même auteur. On ne verra qu'à la fin du dernier la morale et le but secret qu'il s'est proposé (1).

Lorsqu'on fait un conte, c'est à quelqu'un qui l'écoute; et pour peu que le conte dure, il est rare que le conteur ne soit pas interrompu quelquefois par son auditeur. Voilà pourquoi j'ai introduit dans le récit qu'on va lire, et qui n'est pas un conte, ou qui est un mauvais conte si vous vous en doutez, un personnage qui fasse à peu près le rôle du lecteur; et je commence :

Et vous concluez de là? — Qu'un sujet aussi intéressant devrait mettre toutes les têtes en l'air, défrayer

(1) Les lacunes que présente cette année de la Correspondance, lacunes que nous sommes cependant parvenus à remplir en grande partie, font que les contes de Diderot que promettait Grimm et que la fin même du récit qu'il va commencer manquent chez lui. Ce fragment donnera certainement l'envie de les connaître ou plutôt de les relire. Nous renvoyons donc au morceau intitulé *Ceci n'est pas un conte*, t. V, p. 637 des *Œuvres de Diderot*, édit. Belin; mais la note suivante de M. Barbier relève quelques erreurs qui se trouvent dans cette narration :

« Diderot dit que mademoiselle de La Chaux avait de l'esprit, de l'imagination, du goût, des connaissances plus qu'il n'en fallait pour être admise à l'Académie des Inscriptions : elle avait tant et tant entendu *méthaphysiquer* Diderot et ses amis, que les matières les plus abstraites lui étaient devenues familières; sa première tentative littéraire fut la traduction des *Essais sur l'entendement humain* de Hume. Diderot la revit, mais mademoiselle de La Chaux lui avait laissé bien peu de chose à rectifier. Cette traduction fut imprimée en Hollande, et bien accueillie du public. La *Lettre sur les sourds et*

pendant un mois tous les cercles de la ville, y être tourné et retourné jusqu'à l'insipidité, fournir à mille disputes, à vingt brochures au moins, et à quelques centaines de pièces en vers pour et contre; et qu'en dépit de toute la finesse, de toutes les connaissances, de tout l'esprit de l'auteur, puisque son ouvrage n'a excité aucune fermentation violente, il est médiocre, et très-médiocre. — Mais il me semble que nous lui devons pourtant une soirée assez agréable, et que cette lecture a amené... — Quoi? une litanie d'historiettes usées qu'on se décochait de part et d'autre, et qui ne disaient qu'une chose connue de toute éternité; c'est que l'homme et la femme sont deux bêtes très-malfaisantes. — Cependant l'épidémie vous a gagné, et vous avez payé votre écot tout comme un autre. — C'est que bon gré mal gré qu'on en ait, on se prête au ton donné; qu'en entrant dans une société, on arrange à la porte d'un appartement jusqu'à sa physionomie sur celles qu'on voit; que l'on contrefait

muets parut presque en même temps, c'est-à-dire en 1751. Quelques objections très-fines que mademoiselle de La Chaux proposa à Diderot, donnèrent lieu à une addition qui lui fut dédiée.

« Comme Diderot écrivait ces détails en 1773, vingt ans après la mort de mademoiselle de La Chaux, je crains que sa mémoire ne l'ait induit en erreur relativement à la traduction des *Essais sur l'entendement humain* de Hume; car il est avéré que cette traduction, qui est de M. de Mérian, de l'Académie de Berlin, et dont Formey fut l'éditeur, ne parut qu'en 1758 à Amsterdam, ou à Berlin, suivant M. Denina, qui raconte dans *la Prusse littéraire* (Berlin, 1790, 3 vol. in-8o), comment M. de Mérian fut engagé par le président de l'Académie de Berlin à traduire les *Essais philosophiques* de Hume.

« Mademoiselle de La Chaux mourut sur la paille dans un grenier; après l'avoir abandonnée, Gardeil alla exercer la médecine à Montpellier, et il jouit dans la plus grande aisance, de la réputation méritée d'habile homme, et, suivant Diderot, de la réputation usurpée d'honnête homme. Ce médecin est mort le 19 avril 1808, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il est auteur d'une traduction des *Œuvres médicinales d'Hippocrate* sur le texte grec. Toulouse et Paris, 1802; 5 vol. in-8o. »

le plaisant quand on est triste, le triste quand on serait tenté d'être plaisant; qu'on ne veut être étranger à quoi que ce soit; que le littérateur politique, que le politique métaphysique, que le métaphysicien moralise, que le moraliste parle finance, le financier belles-lettres ou géométrie; que plutôt que d'écouter ou se taire, chacun bavarde de ce qu'il ignore, et que tous s'ennuient par sotte vanité ou par politesse. — Vous avez de l'humeur. — A mon ordinaire. — Et je crois qu'il est à propos que je réserve mon historiette pour un moment plus favorable. — C'est-à-dire que vous attendrez que je n'y sois pas. — Ce n'est pas cela. — Ou que vous craignez que je n'aie moins d'indulgence pour vous tête à tête, que je n'en aurais pour un indifférent en société. — Ce n'est pas cela. — Ayez donc pour agréable de me dire ce que c'est. — C'est que mon historiette ne prouve pas plus que celles qui vous ont excédé. — Eh! dites toujours. — Non, non, vous en avez assez. — Savez-vous que de toutes les manières qu'ils ont de me faire enrager, la vôtre m'est la plus antipathique? — Et quelle est la mienne? — Celle d'être prié de la chose que vous vous mourez de faire. Eh bien! mon ami, je vous prie, je vous supplie de vouloir bien vous satisfaire. — Me satisfaire! — Commencez, pour Dieu, commencez. — Je tâcherai d'être court. — Cela n'en sera pas plus mal. — Ici, un peu par malice, je toussai, je crachai, je pris mon mouchoir, je me mouchai, j'ouvris ma tabatière, je pris une prise de tabac, et j'entendais mon homme qui disait entre ses dents : Si l'histoire est courte, les préliminaires sont longs. Il me prit envie d'appeler un domestique, sous prétexte de quelque commission; mais je n'en fis rien, et je dis :

« M. d'Hérouville (1). —Celui qui vit encore, le lieutenant-général des armées du roi, celui qui épousa cette charmante créature appelée Lolotte? — Lui-même. — C'est un galant homme, ami des sciences. — Et des savans. — Il s'est long-temps occupé d'une *Histoire générale de la guerre dans tous les siècles et chez toutes les nations.* — Le projet est vaste. — Pour le remplir il avait appelé autour de lui quelques jeunes gens d'un mérite distingué, tels que M. de Montucla, l'auteur de l'*Histoire des Mathématiques* (2). — Diable! en avait-il beaucoup de cette force-là? — Mais, celui qui se nommait Gardeil, le héros de l'aventure que je vais vous raconter, ne le lui cédait guère dans sa partie. Une fureur commune pour l'étude de la langue grecque commença entre Gardeil et moi une liaison que le temps, la réciprocité des conseils, le goût de la retraite, et surtout la facilité de se voir, conduisirent à une assez grande intimité. — Vous demeuriez alors à l'Estrapade. — Lui, rue Saint-Hyacinthe, et son amie, mademoiselle de La Chaux, place Saint-Michel. Je la nomme de son propre nom, parce que la pauvre malheureuse n'est plus, parce que sa vie ne peut que l'honorer dans tous les esprits bien faits, et lui mériter l'admiration, les regrets et les larmes de ceux que la nature aura favorisés ou punis d'une petite portion de la sensibilité de son ame. — Mais votre voix s'entrecoupe, et je crois que vous pleurez. — Il me semble que je vois encore ses grands yeux noirs, brillans et doux, et que le son de sa voix touchante retentisse dans mon oreille et trouble mon cœur. Créature charmante! créature unique! tu n'es plus. Il y a près de vingt ans que tu n'es

(1) Dont il a déjà été parlé t. I, p. 7, note.

(2) 1758, 2 vol. in-4°.

plus, et mon cœur se serre encore à ton souvenir. — Vous l'avez aimée? — Non. O La Chaux! ô Gardeil! vous fûtes l'un et l'autre deux modèles, vous de la tendresse de la femme, vous de l'ingratitude de l'homme. Mademoiselle de La Chaux était d'une famille honnête; elle quitta ses parens, pour se jeter entre les bras de Gardeil. Gardeil n'avait rien, mademoiselle de La Chaux jouissait de quelque bien, et ce bien fut entièrement sacrifié aux besoins et aux fantaisies de Gardeil. Elle ne regretta ni sa fortune dissipée, ni son honneur flétri; son amant lui tenait lieu de tout. — Ce Gardeil était donc bien séduisant, bien aimable? — Point du tout. Un petit homme, bourru, taciturne et caustique, le visage sec, le teint basané; en tout une figure mince et chétive; laid, si un homme peut l'être avec la physionomie de l'esprit. — Et voilà ce qui avait renversé la tête à une fille charmante? — Et cela vous surprend? — Toujours. — Vous? — Moi. — Mais vous ne vous rappelez donc plus votre aventure avec la Deschamps, et le profond désespoir où vous tombâtes lorsque cette créature vous ferma sa porte? — Laissons cela, continuez. — Je vous disais : « Elle est « donc bien belle? et vous me répondiez tristement : Non. « — Elle a donc bien de l'esprit? — C'est une sotte. — Ce « sont donc ses talens qui vous entraînent? — Elle n'en a « qu'un. — Et ce rare, ce sublime, ce merveilleux talent? « — C'est de me rendre plus heureux entre ses bras que je ne le fus jamais entre les bras d'aucune autre femme. » — Mais mademoiselle de La Chaux, l'honnête, la sensible mademoiselle de La Chaux se promettait secrètement, d'instinct, et à son insu, le bonheur que vous connaissiez et qui vous faisait dire de la Deschamps : « Si cette « malheureuse, si cette infame s'obstine à me chasser de

« chez elle, je prends un pistolet et je me brûle la cervelle « dans son antichambre. » L'avez-vous dit ou non? — Je l'ai dit, et même à présent je ne sais pourquoi je ne l'ai pas fait. — Convenez donc. — Je conviens de tout ce qu'il vous plaira. — Mon ami, le plus sage d'entre nous est bien heureux de n'avoir pas rencontré la femme belle ou laide, spirituelle ou sotte qui l'aurait rendu fou à enfermer aux Petites-Maisons. Plaignons beaucoup les hommes, blâmons-les sobrement, regardons nos années passées comme autant de momens dérobés à la méchanceté qui nous suit; et ne pensons jamais qu'en tremblant à la violence de certains attraits de nature, surtout pour les ames chaudes et les imaginations ardentes. L'étincelle qui tombe fortuitement sur un baril de poudre ne produit pas un effet plus terrible. Le doigt prêt à secouer sur vous ou sur moi cette fatale étincelle est peut-être levé.

Les Comédiens Français viennent de remettre, avec assez de succès, *le Tuteur dupé*, comédie en cinq actes de M. Cailhava d'Estandoux (1). Quoique cette pièce soit mal faite, quoiqu'elle soit écrite sans grace, elle a du moins un mérite devenu fort rare de nos jours, c'est celui d'être gaie; et Molière, le premier des philosophes, s'il n'eût préféré d'être le plus amusant, Molière lui-même a daigné se contenter quelquefois de ce seul mérite-là. On désirerait sans doute que l'intrigue du *Tuteur dupé* fût plus vraisemblable; on désirerait qu'elle eût un but plus moral; on voudrait que les caractères fussent mieux choisis, mieux conçus, mieux dessinés; on voudrait enfin que toutes les scènes fussent travaillées avec

(1) Dont Grimm a annoncé la première représentation, t. IV, p. 394.

moins de négligence: mais on ne saurait refuser à l'auteur des saillies d'une verve vraiment comique, l'art d'inventer des situations plaisantes, et celui de nouer et de dénouer vivement une intrigue. Le succès de cette pièce telle quelle, du plus mauvais genre si vous voulez, prouve toujours que notre parterre serait encore fort disposé à rire, si la plupart de nos auteurs n'avaient pas trop d'esprit ou trop de sensibilité dans l'ame pour être gais et plaisans. Ces messieurs ne songent pas que si le plaisir de répandre des larmes est fort doux, celui de rire est bien plus utile au bonheur de l'État.

Toute la pièce de M. Cailhava a été supérieurement bien jouée. Le rôle principal, celui du valet, est rendu par Préville avec une finesse, un feu, un naturel qui fait valoir jusqu'aux moindres nuances de son caractère, sans que l'effet de l'ensemble y perde jamais rien.

Mémoire pour moi; par moi Louis de Brancas, comte de Lauraguais; à Londres (1). Ce Mémoire, peu intéressant par son objet, l'est beaucoup par la manière plaisante et bizarre dont il est écrit. Un nommé Drogard, que M. de Lauraguais avait ramassé dans les rues de Londres pour en faire son secrétaire, lui a enlevé, par reconnaissance, la demoiselle Lefèvre, c'est-à-dire qu'il a épousé en légitime nœud une femme avec laquelle son maître vivait depuis quatre ans dans la plus tendre intimité. Quoique ce mariage ait été fait sans son aveu, le comte ne s'en est point fâché; il a même continué de vivre avec madame Drogard comme avant le sacrement; mais, la voyant enfin fort malheureuse du fait de son mari, qui l'avait indignement abusée, il l'a fait passer en France

(1) 1773, in-8°.

pour la soustraire à ses persécutions. C'est pour cette bonne œuvre que le sieur Drogard intente un procès au comte; il lui redemande sa femme et ses effets, ou deux mille louis, dont le comte de Lauraguais avait fait anciennement un billet à ladite dame. Cette affaire est accompagnée de beaucoup de circonstances qu'il serait fort inutile de rappeler ici; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le Mémoire justificatif de M. de Lauraguais est précédé d'une longue épître dédicatoire à son père, Louis de Brancas, duc et pair de France. Comme l'ouvrage est fort rare, nous en avons fait un extrait qui suffira pour donner une idée du ton qui y domine. On n'extravagua jamais avec plus d'esprit:

« Mon père, comme un mariage et un procès criminel sont deux événemens dans une famille, vous me faites part du mariage de ma fille, et moi je vous envoie mon billet patibulaire: au fait, tout est billet dans ce bas monde. Ne vous a-t-on pas demandé des billets de confession? N'avez-vous pas acheté des billets de comédie? N'avez-vous jamais été payé en billets de Canada? N'avez-vous jamais fait des billets? N'auriez-vous jamais reçu des billets doux? Tout est billet, enfin, et de tout temps ils sont inscrits dans celui que chacun tire en naissant dans la grande urne du destin, où le hasard les mêle sans cesse.

— « Il résulte du concours de mille choses, que l'Angleterre, le pays de l'Europe où les principes de la liberté et ceux de la propriété s'entrelacent davantage et le plus étroitement, est peut-être celui dans lequel il est le plus difficile d'acquérir des propriétés d'une manière incontestable, et dans lequel il est par conséquent le plus facile de l'attaquer.

— « Cela paraît incroyable; mais il n'en est pas précisément ainsi. Un peuple est un être collectif; il est libre par des principes généraux, et les particuliers peuvent être tourmentés par les formes que le temps et la chicane ont couvertes de leur rouille. Au contraire, parmi des hommes épars, puisqu'ils ne composent pas un corps national, il faut bien que les principes de leur société soient relatifs à chaque individu, ou qu'il n'y ait point de principes. Votre esprit conçoit tous les rejetons de ces idées; c'est une semence qui pourrait produire un grand arbre; mais vous savez que je mange mon bien en herbe.

— « Les historiens aiment à prendre pour la renommée la Muse de l'histoire; ils ne lui demandent que sa trompette, et laissent aux Bénédictins son rouleau.

— « Londres est un gouffre immense, creusé d'abord par les Danois, les Normands, et sans cesse par les Français, dans lequel s'engloutissent perpétuellement l'or et les sottises de l'univers. Un Italien, un Français, ont-ils mérité la corde dans leur pays; ils accourent dans celui-ci. L'un ne manque pas de dire en débarquant qu'il échappe à l'Inquisition, l'autre à la Bastille. Il suffit que cela soit possible pour que cela paraisse une épouvantable vérité. Ont-ils l'art, qui leur est ordinaire, d'exciter le mélange un peu barbare de la pitié et de la dérision; on leur donne un pot de bière dans le premier cabaret. Ils remarquent poliment qu'on boit en Angleterre à la liberté, tandis qu'ailleurs on la souhaite seulement.

« Il est trois espèces dans la classe générale des aventuriers. L'une ne paraît qu'un moment : ce sont des fats philosophiques qui ne croient en Dieu que parce qu'ils sont forcés de convenir que leur petite personne est divine, ou tout au moins un ouvrage divin. Ont-ils été se

promener dans les rues de Londres; sont-ils entrés dans la boutique de Dollon pour lui demander s'il a des télescopes aussi bons que ceux de Passeman; ont-ils enfin poussé l'excès de leur curiosité jusqu'à Cambridge, Oxford ou Bath : ils vont bien vite à Paris, poudre, sous les ailes de leurs savantes amies, le dépôt de leurs connaissances. Ils s'empressent de jouir, dans le sein de la société, de la considération d'avoir approfondi l'Angleterre.

« L'autre espèce de nos compatriotes est encore plus éphémère. Ce sont de petits impertinens qui viennent se proposer tout uniment comme les législateurs du goût, et faire avec bonté l'essai de leurs charmes français sur les dames d'Angleterre. A leur retour, ils racontent à leurs chirurgiens les aventures qui leur sont arrivées.

« Tous les autres sont intrigans par état, par goût ou par besoin. C'est un gredin qui s'avise de dire du bien de moi dans un libelle où il déchire ce que j'aime et que je respecte, qui croit passer pour un bel esprit de bonne compagnie, parce que quelques salopes l'appellent le chevalier de La Morande au lieu de Morande (auteur du *Gazetier Cuirassier* (1) et de plusieurs autres atrocités), et qu'il imprime un fatras scandaleux qui a l'air d'être écrit par un fiacre sur les mémoires de la cuisinière de madame Gourdan (2).

« Mais quel avantage ont vos lumières, Messeigneurs,

(1) *Ou Anecdotes scandaleuses de la cour de France* (1772), in 12; il publia aussi en 1776 les *Anecdotes secrètes sur la comtesse Dubarry*, apres avoir touché pour les garder en porte-feuille une somme assez forte, et une pension de 4,000 livres par an. Morande voulut aussi rançonner Voltaire qui le démasqua. Il ne fut pas plus heureux en s'attaquant à M. de Lauraguais; car il n'en obtint que des coups de canne dont le battant exigea quittance. Né en 1748, ce pamphletaire mourut dans les massacres de septembre 1792.

(2) Célèbre entremetteuse du temps où M. de Lauraguais écrivait ceci.

sur l'ignorance de vos pères, si la seule différence, par rapport à l'homme, est d'être esclave des préjugés dans les temps barbares, et captif de l'usage dans les siècles polis?

« Enfin, en me transmettant l'étincelle de la vie, tout mon être dut être sensible. Qu'y faire? Je me soumets aux faiblesses humaines; et puisque l'apôtre dit qu'il n'est point d'élu qui ne pêche sept fois par jour, je prends patience, et me résigne à ce régime de bienheureux. Puisse-t-il être encore long-temps le vôtre et le mien! »

Voici de quels traits il nous peint son ménage avec la demoiselle Laurence Lefevre, dans son *Affidavit*.

« Elle faisait ma soupe et la mangeait avec moi; elle faisait mon lit et le défaisait avec moi. Ayant de la beauté sans attraits, de la complaisance sans douceur, de l'humeur sans caprice, et le charme à mes yeux d'être ridicule sans être gauche, et bête sans être stupide, elle était un ferment beaucoup plus sain pour mon esprit que celui du thé ne l'est pour mon estomac. »

Fables, par M. Boisard, de l'Académie des Belles-Lettres de Caen, secrétaire du conseil de monseigneur le comte de Provence; à Paris, in-8°, 1773. L'édition est belle, et Saint-Aubin l'a ornée de plusieurs gravures faites sur les dessins de Monnet.

Ces Fables n'ont pas fait beaucoup de sensation, d'abord parce que le talent de ce jeune poète laisse encore beaucoup de choses à désirer, ensuite parce qu'en général on n'aime plus les fables, du moins celles qui ne servent pas à nous tromper; enfin, parce qu'il est si bien établi que La Fontaine est inimitable, qu'on croirait perdre son temps à voir s'il est encore possible d'en ap-

procher. Peut-être n'aura-t-on jamais tort sur ce point; mais que de dogmes en matière de religion, de politique, de littérature, qui ne doivent qu'à notre paresse les trois quarts de leur crédit! Sans doute il n'est point de genre, quelque borné qu'il paraisse, que le génie ne puisse étendre; cependant celui de la fable en est sûrement moins susceptible qu'un autre. Cette morale simple et naturelle, qui semble la seule propre aux images que peut employer le fabuliste, a été si souvent répétée, qu'il n'est guère possible d'y revenir sans dire des choses cent fois rebattues. Si, pour intéresser des esprits blasés sur tout, on s'attache à des nuances plus fines, on risque de tomber dans une métaphysique obscure et minutieuse, qui ne saurait convenir à la simplicité de la fable. Quoique le genre humain n'ait pas fait d'immenses progrès, il est moins enfant qu'il ne l'était il y a deux mille ans. Je vois une infinité de jouets qui ne l'amusent plus : est-ce tant pis, est-ce tant mieux? Plutôt que d'en décider, revenons à M. Boisard.

Ses Fables sont moins précieuses que celles de La Motte, plus naturelles que celles de Dorat, et plus naïves et plus variées que celles de l'abbé Aubert; mais on a remarqué, avec raison, que la chute en était rarement heureuse, que la morale en était triviale et se répétait souvent, que le style manquait à la fois de la précision de Phèdre et du coloris gracieux de La Fontaine. Ces images naïves, ces pensées fines qu'un air négligé rend plus fines encore, ces traits simples, et qui n'en sont pas moins inattendus, ces digressions charmantes qui varient si bien la marche uniforme du récit; toutes ces graces que la nature avait prodiguées à La Fontaine, ne s'offrent pas très-souvent au pinceau de M. Boisard; mais toutes les fois qu'il les

rencontre, sa manière de les rendre est heureuse, et surtout infiniment facile. Peut-être est-il, de tous nos fabulistes, celui qui a le moins imité son maître, et celui qui en est le moins éloigné, s'il est vrai qu'une narration simple, aisée et naïve soit le premier mérite de ce genre de poésie.

C'est une chose assez singulière que le fond seul des fables d'Ésope ait suffi à la réputation de plusieurs poètes, comme Phèdre, La Fontaine, Hagedorn, etc., et que la plupart de ceux qui ont voulu créer eux-mêmes des sujets nouveaux aient échoué comme La Motte, et tant d'autres dont la chute a été moins illustre. Que de belles imitations ne devons-nous pas à Homère, à Ésope, à la Bible! Vous retrouvez presque partout le germe de ces premières inventions. La Fontaine a dit:

> La feinte est un pays plein de terres désertes;
> Tous les jours nos auteurs y font des découvertes (1).

Je ne sais si cela est bien vrai. Quoiqu'au premier coup d'œil le champ de la fiction paraisse infiniment plus vaste que celui de la vérité, je ne pense pas que depuis Homère on ait imaginé autant de fables nouvelles qu'on a découvert de vérités depuis deux ou trois siècles.

Un abbé qui se mourait de faim fit, l'année passée, un gros libelle intitulé *Tableau philosophique de l'Esprit et du Cœur de M. de Voltaire* (2). C'est M. de La Beaumelle qui, touché de son infortune, l'avait encouragé à faire cette méchante rapsodie pour se tirer d'em-

(1) La Fontaine; *le Meunier, son Fils et l'Ane*, fable.

(2) L'abbé Sabatier, comme Grimm l'a dit en annonçant cet ouvrage, t. VII, p. 281.

barras; mais lorsqu'elle parut, il la trouva lui-même si plate qu'il eut beaucoup de regrets aux matériaux qu'il avait eu la charité de lui fournir. M. de Voltaire, qui sait avoir des attentions pour tout le monde, ses plus faibles ennemis comme ses plus minces adorateurs, a pris la peine de censurer le jeune abbé. C'est l'objet de la *Lettre d'un Père à son Fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris* (1). On est presque fâché de voir que M. de Voltaire ait daigné mettre cette importance à un ouvrage qui n'en méritait aucune; mais il y a longtemps qu'il s'est fait une loi de ne pas laisser la plus légère atteinte impunie. Il suit dans ses guerres littéraires la politique des anciens Romains; comme eux, il ne néglige jamais aucun de ses alliés, aucun de ses rivaux; comme eux, il n'attaque jamais personne sans le poursuivre jusqu'à ce qu'il le croie entièrement anéanti. Sa gloire n'en avait pas besoin; mais tout cela peut servir à la célébrité du moment.

La Vie de Marie-Thérèse, impératrice-reine de Hongrie, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, par M. l'abbé Sabatier de Castres. Ce ne sont que deux notices très-sèches et très-imparfaites, tirées de la *Galerie universelle des Hommes célèbres* (2). Elles n'apprennent

(1) Cet écrit (in-8°) n'est pas de Voltaire. Ce qui a donné lieu à la méprise de Grimm, c'est qu'après le titre qu'il rapporte ici on lit *suivie d'une lettre de M. de Voltaire*. Grimm en aura mal à propos conclu que le tout était du Patriarche. La lettre de Voltaire n'est qu'un extrait tronqué d'une lettre au maréchal de Richelieu, imprimée dans sa Correspondance.

(2) *Galerie universelle des hommes qui se sont illustrés dans l'empire des lettres, depuis le siècle de Léon X jusqu'à nos jours, des grands ministres, des hommes d'État les plus distingués et des femmes célèbres, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, in-4°; publiée par le comte de La Platière.

rien qui ne soit connu de tout le monde; et l'on ne sait pourquoi l'auteur a jugé à propos de les publier séparément. Les petits éloges ne lui réussiront guère mieux que ses longues satires.

Jean-Jacques, qui n'aime pas les sarcasmes, en a fait plus que personne contre la musique française et l'Opéra : mais que ne lui pardonnerait-on pas en faveur du *Devin du Village?* Le comte Algarotti s'est occupé des mêmes objets, et les a traités bien plus gravement. En reconnaissant toutes les absurdités qu'on pouvait reprocher à l'Opéra, il a senti de quel charme ce spectacle était susceptible, et son *Essai sur l'Opéra*, dont on vient de nous donner une nouvelle traduction (1), mérite d'être lu. Les philosophes qui ont tâché d'étendre le cercle de nos plaisirs n'ont pas moins de droits à notre reconnaissance que ceux qui ont cherché à étendre celui de nos lumières. Peut-être même ont-ils encore mieux mérité de l'humanité. L'abus que les hommes ont fait de leurs plaisirs n'a jamais été aussi pernicieux que l'abus qu'ils ont fait de leurs lumières.

Le livre du comte Algarotti présente d'abord des réflexions fort justes sur la nécessité de choisir des sujets convenables au genre. Il pense qu'on les trouvera surtout dans l'histoire héroïque et dans la mythologie. On en trouverait peut-être un plus grand nombre dans le règne de la féerie. Elle offre, ce me semble, précisément le caractère de merveilleux le plus propre à l'Opéra, celui qui prête le plus à cette espèce d'illusion, et celui qui peut s'y développer avec le plus d'éclat. *Armide*, le chef-d'œuvre du théâtre lyrique, n'est-il pas un sujet de

(1) *Essai sur l'Opéra*, traduit par de Chastellux, 1773, in-8°.

féerie, et Quinault n'a-t-il pas su tirer un plus grand parti du Tasse et de l'Arioste que d'Homère et de Virgile ?

Après avoir donné d'excellentes leçons sur le choix du sujet, notre auteur nous montre combien la musique a dégénéré de son ancienne origine, combien elle s'est éloignée du beau simple et naturel, en voulant imaginer de nouveaux systèmes pour flatter le faux goût que le luxe a introduit dans tous les arts. Les poètes seront, je crois, plus contens de ce chapitre que les musiciens.

De là il passe à la partie du chant, de la déclamation, de la danse, des décorations et du théâtre. Il parcourt ainsi tous les défauts qui déparent aujourd'hui l'Opéra, et il indique la manière de les corriger. Le plus essentiel, celui qui paraît le principe de tous les autres, c'est le peu d'harmonie qui règne entre les différens arts qui sont appelés à contribuer à la perfection de ce spectacle. Une machine fort compliquée se dérange sans doute plus facilement; mais si cette machine est bien conçue, si tous les ressorts dont elle est composée sont parfaitement bien assortis, s'il n'y en a point qui n'ait sa fonction particulière, et qui ne tende en même temps au but général; alors il est évident qu'elle doit produire un effet bien supérieur à celui qu'on pourrait attendre d'une machine plus simple. Cela prouve qu'il est difficile de voir de bons opéra, mais que cela n'est pas absolument impossible. Cependant nous croyons bien, comme M. le comte Algarotti l'avoue lui-même, qu'il n'y a qu'un prince riche, ami des arts et favorisé des muses, qui puisse rétablir ce spectacle dans toute sa gloire. Je ne m'étonne pas qu'il fût si cher à Louis XIV. Il y voyait l'image brillante de son règne.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas nos directeurs actuels

qui rétabliront ce théâtre; malgré mademoiselle Arnould, malgré nos jolis ballets, il tombe tous les jours : il n'y a plus que l'intérêt des coulisses et la commodité des petites loges qui le soutiennent encore.

Le comte Algarotti a joint l'exemple aux leçons. Son Essai est suivi de deux opéra en prose : *Énée à Troie*, et *Iphigénie en Aulide*. Ce dernier a été traduit en vers français. Le chevalier Gluck l'a mis en musique et l'a fait représenter à Vienne. Il y a eu le plus grand succès. On l'a offert depuis à nos directeurs : selon l'usage, ils l'ont refusé. Ces Messieurs ont fait vœu de nous ennuyer à jamais des mêmes vieilleries. Cela produit d'assez mauvaises recettes, mais cela exige aussi fort peu d'avances, et c'est jouer au plus sûr.

M. Marmontel vient de publier une utile compilation sous le titre de *Chefs-d'OEuvre dramatiques, ou Recueil des meilleures pièces du Théâtre Français, tragique, comique et lyrique, avec des discours préliminaires sur les trois genres, et des remarques sur la langue et le goût.* Ce beau monument de la littérature française est dédié à madame la Dauphine. L'édition est exécutée avec beaucoup de soin, et enrichie d'un grand nombre de gravures et de vignettes faites sur les dessins de M. Eisen. Chaque volume sera distribué ou dans son entier, ou successivement pièce à pièce, au gré de l'acheteur; mais on n'aura chaque pièce détachée qu'autant que le registre fera foi qu'on aura pris tout ce qui aura précédé. Ceux qui voudront se procurer l'avantage des premières épreuves ne seront tenus que de se faire inscrire pour un volume, sans aucune avance. Le prix de chaque volume sera de 24 livres (1).

(1) Il n'a paru de cette publication que le premier volume; 1773, in-4°.

Le volume qui vient de paraître ne contient que deux discours sur l'art dramatique et la *Sophonisbe* de Mairet. Elle est précédée d'une notice de la vie de l'auteur, et de l'examen de la pièce. Les remarques dont elle est suivie sont en petit nombre, et l'éditeur en usera de même à l'égard de toutes les pièces anciennes qu'on n'a fait entrer dans ce recueil que pour marquer les progrès de l'art.

Le premier discours préliminaire est un extrait supérieurement bien fait de la nouvelle *Histoire du Théâtre Français*, et du *Précis* qu'en avait donné ci-devant Fontenelle.

Dans le second, M. Marmontel ne fait que développer les principes qu'il a déjà établis dans sa poétique. Il s'attache surtout à montrer les avantages de notre théâtre sur celui des anciens et sur celui de toutes les autres nations de l'Europe; mais son amour-propre n'entre pour rien dans cette discussion : il l'a faite avec toute l'impartialité qu'on pouvait attendre d'un philosophe, et même d'un philosophe qui n'aurait jamais travaillé pour le théâtre. Ce morceau est rempli des vues les plus justes et les plus fines; le style en est infiniment soigné, peut-être même un peu trop. A force d'arrondir ses phrases, on les rend harmonieuses; mais ne risque-t-on pas aussi de tomber dans le défaut que l'on a tant reproché à la musique de nos grands opéra, sans en excepter celle de Lulli et de Rameau?

La nouvelle édition des *OEuvres de M. Thomas* (1) paraît enfin; c'est la rigueur, ou du moins la prudence

Mais il ne renferme pas seulement la *Sophonisbe* de Mairet; on y trouve encore le *Scévole* de Duryer, et le *Venceslas* de Rotrou.

(1) Paris, Moutard, 1773, 4 vol. in-8°, et in-12.

scrupuleuse de messieurs les censeurs, qui l'a si longtemps retardée. M. Thomas s'est vu forcé à lui faire beaucoup de sacrifices, et n'a pas eu peu de peine à s'y résoudre. Hélas! n'est-ce pas assez de ceux qu'il faut faire au goût et à la critique de ses amis, sans en exiger encore d'autres? Rien n'est plus sensible à l'affection paternelle que tout auteur a pour ses ouvrages. Cependant une plume aussi abondante, aussi riche que celle de M. Thomas, peut supporter assurément beaucoup de pertes sans qu'il y paraisse.

La collection de ses Œuvres forme quatre volumes assez considérables. Il n'y a que les deux premiers qui soient entièrement nouveaux; les deux autres contiennent les *Éloges* qui avaient déjà paru avec l'*Essai sur les Femmes :* mais tous ces différens morceaux ont été revus avec le plus grand soin. Ainsi cette nouvelle édition est, à tous égards, infiniment supérieure aux autres. Ses poésies seront publiées séparément. La réputation de ses premiers ouvrages est si bien établie, qu'elle ne nous laisse plus rien à dire. Nous ne parlerons ici que de l'*Essai sur les Éloges*, qui fixe dans ce moment l'attention de tous ceux qui aiment les lettres.

De toutes les productions de M. Thomas, il me semble que c'est encore celle qui a réuni le plus de suffrages. Son sujet est infiniment plus étendu qu'il ne le paraît d'abord. Ce n'est pas simplement une poétique des Éloges, c'est l'histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage. Il examine quel fut l'usage et l'abus de la louange chez les différentes nations et dans les différens siècles. Il indique le caractère, le mérite ou la bassesse des panégyristes les plus célèbres; et pour mieux connaître leur esprit et celui de leur temps, il juge

d'après l'histoire les hommes qui ont été loués. Enfin il donne quelques idées générales sur le ton et l'espèce d'eloquence qui lui paraît convenir aux Éloges des grands hommes.

On sent tout ce que ce plan embrasse d'objets intéressans; de grandes idées sur la gloire et sur les vertus qui l'ont méritée; des tableaux de toutes les nations dans leur époque la plus brillante; les héros et les hommes de génie de tous les âges. La partie que notre auteur a traitée avec le plus d'étendue et de soin, celle qu'il paraît surtout avoir fait *con amore*, c'est celle de la littérature ancienne et de la littérature française. Les Espagnols, les Anglais, les Italiens, les Allemands ne seront point trop contens de la petite place qu'ils occupent dans cet ouvrage. Les Russes sont peut-être la seule nation de l'Europe qui n'ait point à s'en plaindre. On rend justice au superbe *Éloge de Pierre-le-Grand*, par M. le comte Lomanozow. Mais comment M. Thomas a-t-il pu oublier celui que l'abbé Galiani a fait du pape Benoît XIV? C'est un modèle, et pour le fond et pour le style, que Cicéron même n'eût point désavoué. Les Allemands lui reprocheront particulièrement d'avoir oublié le panégyrique que M. Sulzer a fait du roi de Prusse, et celui que ce grand roi daigna faire lui-même d'un prince de sa maison. Quelques Éloges de M. Hirzel, l'auteur du *Socrate rustique*, quoique moins connus, méritaient sûrement d'être cités. On y trouve souvent la grace de Xénophon réunie à la simplicité des mœurs helvétiques, ce qui leur donne un caractère vraiment original. Mais ces omissions, sans doute très-involontaires, ne sont pas les torts dont on saura le plus mauvais gré à M. Thomas, dans un pays où l'on s'occupe si peu de tout ce qui s'appelle littérature étrangère.

La manière dont il caractérise tous les anciens, et surtout les Grecs, est remplie de finesse et de goût. Il a l'art de varier le ton de son style selon les différens génies dont il a apprécié les talens, et l'on peut dire qu'il les peint souvent avec leurs propres couleurs. Rien de plus facile, de plus gracieux que l'article sur Xénophon, de plus noble et de plus sublime que celui de Platon, de plus énergique et de plus concis que celui de Tacite. Après avoir parlé des auteurs les plus connus, il en fait de même revivre quelques-uns que la plupart des gens du monde ignorent aujourd'hui, et dont ils seront bien aises de faire la connaissance, tels que Libanius, Ausone, Thémiste, etc.

Les articles les plus importans de la seconde partie sont ceux de Louis XIII, de Henri IV, de Bossuet, de Louis XIV et de Fontenelle. M. Thomas prouve dans ce dernier que, quoique le langage le plus sublime semble son langage naturel, il sait, lorsqu'il le veut, n'être qu'ingénieux et fin.

Beaucoup de gens ont pensé de l'*Essai sur les Éloges* tout ce que nous venons d'en dire; mais, il faut l'avouer, ce n'est pourtant pas absolument là l'opinion de tous ses lecteurs. Il m'a paru qu'en général tous les gens de lettres sont ceux qui en disent le plus de bien. Ils ont trouvé que l'ouvrage honorait les lettres; et la plupart, au moins, de ceux qui donnent le ton, ont bien leurs raisons pour cela: presque tous y sont loués, et loués comme on aime à l'être, excepté M. de Voltaire, qui ne sera sûrement pas content du seul endroit où l'on parle de lui.

Les gens difficiles ont dit que ces nouveaux *Essais* étaient d'une lecture fatigante; que c'était un éloge éter-

nel, et des Éloges, et de ceux qui en ont mérité, et de ceux qui en ont fait depuis la création du monde, à commencer par Dieu jusqu'à M. Thomas inclusivement. Cela peut être plaisant à dire, mais cela est exagéré, et d'une manière fort injuste. M. Thomas a donné à son sujet toute l'étendue et toute la variété dont il était susceptible. S'il est fatigant à lire de suite, quel ouvrage dans ce genre ne l'est pas? Tout livre qui n'est pas, pour ainsi dire, fondu d'un seul jet, qui ne nous mène pas rapidement à quelque grand résultat, ou qui n'enchaîne pas notre attention par une intrigue attachante, lasse sans doute bientôt; mais quel besoin de le lire de suite? Plutarque, Montaigne même, qu'on reprend avec tant de plaisir, ne peuvent pas être lus ainsi.

On a remarqué encore que le style de M. Thomas avait la même emphase, la même monotonie dans ces nouveaux *Essais* que dans ses *Éloges*. On a dit qu'il répétait sans cesse les mêmes figures; que son génie, pour parler comme lui, *se précipitait continuellement en avant;* qu'il ne cessait d'accumuler siècle sur siècle; qu'à force de vouloir former toujours de grandes masses, il ne faisait que des masses informes; qu'on pouvait appliquer à sa manière d'écrire le proverbe italien : *Troppo abbracia e nulla stringe;* qu'enfin, ses idées, petites ou grandes, étaient toutes jetées dans le même moule, et que pour les y approprier, il les mutilait ou les allongeait à son gré, à peu près comme le géant de la fable traitait les étrangers qui tombaient dans ses pièges pour leur donner la mesure précise de son lit.

Ce qu'il y a de vrai dans toutes ces critiques, c'est que M. Thomas manque souvent de naturel et de simplicité; que, dans ses tableaux, il n'observe point assez

les règles du clair-obscur; qu'il commande trop à son sujet au lieu de se laisser entraîner par lui. La monotonie qu'on lui reproche est bien moins choquante dans ce dernier ouvrage que dans tous les autres. Elle est interrompue au moins par le grand nombre de passages qu'il emprunte des différens auteurs qu'il a voulu caractériser. J'y trouve aussi moins d'incorrections, moins de redondances, moins de bouffissures; mais quand il y en aurait encore beaucoup, tous ces défauts ne sont-ils pas rachetés par de grandes beautés? N'est-on pas obligé de convenir que son livre est rempli de pensées profondes, d'observations fines, et d'une infinité de traits de la plus brillante éloquence? Eh bien! parce qu'un homme aura les joues un peu boursoufflées, ne tiendrez-vous aucun compte des plus excellentes choses qu'il pourrait vous dire?

Le malheur de M. Thomas est d'être toujours mis en parallèle avec Rousseau, dont le goût sans doute est plus pur, plus antique, dont la chaleur est plus naturelle et plus vraie, et qui a le grand avantage d'avoir travaillé sur des sujets plus intéressans. M. Rousseau a approché souvent de la ligne qui sépare le beau du gigantesque. M. Thomas l'a quelquefois passée; mais quoiqu'il n'ait pas toutes les parties d'un auteur classique, on ne saurait lui refuser la plupart de celles qui font l'écrivain sublime.

Le temps des prophètes est passé; celui des dupes ne passera point. Il y a dans le cœur humain un fonds inépuisable de crédulité et de superstition. Pour en tirer tout le parti que l'on voudra, il s'agit seulement de savoir le mettre en œuvre; mais cet art sublime suppose

une sorte d'intrépidité qui ne convient plus guère à la mollesse de nos mœurs. Ce n'est que par une méprise ridicule que l'un de nos plus célèbres académiciens a passé ces jours-ci pour prophète. Ses prétendues prédictions ont cependant excité de vives alarmes, au moins dans la classe des têtes qui en étaient susceptibles; et cette classe, comme on sait, n'est pas la moins nombreuse.

On assurait que M. de Lalande avait aperçu une comète qui, dans peu, dans un mois, dans quinze jours, pouvait causer la fin du monde; qu'il avait même voulu lire là-dessus un Mémoire à l'Académie, et qu'on l'avait engagé à le supprimer pour ne pas effrayer ses concitoyens sans nécessité, ou pour les laisser jouir tranquillement du peu de temps qui leur restait encore à vivre. On ajoutait, à la vérité, qu'il y avait trente, ou même soixante mille à parier contre un, que la comète nous épargnerait généreusement; mais ce calcul ne servait qu'à donner plus de vraisemblance à la nouvelle, et laissait encore assez peu d'espoir. Vous pouvez gagner dans une loterie où il y aurait soixante mille probabilités contre vous; vous pouvez donc aussi perdre dans cette chance-ci, et l'énormité du danger fait passer légèrement sur le nombre infini des hasards qui pourraient vous en garantir.

Voilà donc, comme au temps des millenaires, des femmes qui sont incertaines s'il fallait encore faire des enfans avec leurs maris; d'autres, plus sages, qui se hâtent d'arriver à la conclusion d'un roman qu'elles auraient bien voulu filer, sans la circonstance, encore une quinzaine de jours; des poètes dégoûtés d'écrire une comédie ou une tragédie pour une race qui, n'ayant plus

qu'un instant à durer, ne valait guère la peine qu'on la fît rire ou pleurer; des politiques interrompus dans leurs hautes spéculations sur le bonheur d'une nation qui va être submergée; enfin, des ennemis de la philosophie qui s'écrient : « Eh bien! vous le voyez, ces philosophes ont empêché les comètes de prédire, comme autrefois, des guerres, des pestes, des calamités publiques. Le beau service qu'ils nous ont rendu, puisqu'elles finiront par nous écraser un de ces matins! » J'exagère un peu : le trouble n'a pas été porté jusque-là; il est vrai pourtant que plusieurs femmes ont eu la précaution de louer des maisons à Montmartre, et que d'autres, plus savantes, se sont plaint amèrement que M. de Lalande n'ait pas averti plus tôt des caprices de la comète, pour donner aux honnêtes gens le temps de fuir en Amérique, au sommet des Andes ou des Cordilières. Il est encore certain que l'annonce de ce terrible phénomène avait rendu soucieuses même des personnes qui n'étaient pas tout-à-fait sans jugement. L'image d'un monde désert les épouvantait; la seule possibilité prochaine de l'entière destruction du monde, sans leur troubler l'esprit, affligeait leur imagination. Nous avons pour notre globe une sorte d'attachement qui tient de l'esprit de corps. Il semble que tant que ce monde subsistera, même après notre mort, nous tiendrons toujours par quelque chose à l'existence. Ce sentiment doit être plus vif encore dans les ames ambitieuses, dans le cœur d'un conquérant, d'un artiste, d'un homme de génie; et je vous assure que je conçois parfaitement comment l'opinion de la fin du monde, si commune dans les premiers siècles de notre ère, a pu contribuer à la décadence des sciences et des arts, comme au contraire elle a servi à favoriser l'éta-

blissement de la religion chrétienne, qui tend à détruire tout sentiment de vaine gloire et d'amour-propre.....

Mais c'est trop s'écarter de notre objet; il est temps de dire, enfin, quelle fut l'origine de toutes ces terreurs paniques. M. de Lalande avait destiné à l'assemblée publique de l'Académie des Sciences, le 21 avril 1773, un Mémoire qui faisait partie d'un travail plus considérable sur la théorie des comètes. On n'eut pas le temps de le lire. Ce qu'il avait dit à ses amis, du résultat de ses calculs, passant de bouche en bouche, s'accrut rapidement, et fut bientôt défiguré au point d'effrayer la capitale et les provinces. On exigea de notre académicien une explication capable de rassurer le public. Elle parut en peu de mots dans la *Gazette de France* du 7 de ce mois; mais cela ne suffisait pas pour le justifier de toutes les absurdités qu'on lui avait imputées. Il fut obligé de publier le Mémoire même qui avait occasioné tous ces bruits populaires (1); et c'était sans doute le moyen le plus sûr de les détruire.

Voici ce que nous apprennent les recherches de M. de Lalande : dans les soixante comètes connues aujourd'hui, il y en a huit dont les nœuds diffèrent assez peu de la circonférence de l'orbite terrestre. Il est donc possible que, dans la suite de la révolution de la terre et de ces différentes comètes, il s'en trouve une qui, se rencontrant dans son nœud lorsque la terre y passe, la choque ou la déplace, l'entraîne ou en soit entraînée, et consomme enfin cette grande révolution, qui serait pour le genre humain l'accomplissement des siècles ou le commencement d'un nouvel ordre de choses.

(1) *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*; 1773, in-8°.

« Si une comète s'approchait seulement de nous jusqu'à la distance de douze ou treize mille lieues, elle produirait une marée de trois mille toises. Alors, dans l'espace de quelques heures tout le globe de la terre serait peut-être enveloppé dans cette submersion. »

Cela peut être fort bien vu, mais ne tranquillise pas trop. Ce qui suit est plus consolant.

« Il est difficile que la coïncidence exacte du nœud, qui n'est que passager, se trouve arriver dans le temps que la comète y passera. En supposant que cette coïncidence y soit, ces deux planètes, dont les orbites se coupent exactement, se rencontreront difficilement à la fois au même point d'intersection. Par exemple, la terre n'ayant que dix-sept secondes de diamètre, vue du soleil, elle n'occupe que la soixante-seize-millième partie de la circonférence de son orbite. Supposons qu'une comète traverse précisément l'orbe de la terre; il y a, pour le moment où elle se trouve dans le nœud, soixante-seize mille contre un à parier que la terre ne se trouvera pas dans un point de son orbite où elle puisse être frappée.

« La distance de treize mille lieues, à laquelle j'ai dit que la comète pouvait submerger une partie de la terre, est comme seize mille fois la circonférence de l'orbite terrestre. Ainsi il y aurait environ huit mille contre un d'espérance, même à chaque fois que la comète passerait dans son nœud et précisément sur la circonférence de notre orbite; mais de plus ces passages sont bien rares, puisque les révolutions de chaque comète exigent un ou plusieurs siècles, et qu'il peut se passer des milliers de révolutions sans que les nœuds se trouvent placés dans l'endroit où nous les supposons.

« On ne peut donc regarder ces événemens et ces dan-

gers que comme des possibilités qui ne sauraient entrer dans l'ordre moral des espérances ni des craintes. »

Il résulte de toutes ces Réflexions que la terre peut subsister encore fort long-temps sans avoir rien à démêler avec les comètes; mais qu'il y a dans l'arrangement même des mondes un principe de destruction qui peut changer tôt ou tard la surface de notre globe, ou le détruire même de fond en comble. Je ne vois rien d'absurde ni rien de fort fâcheux dans ce système. Un philosophe misanthrope serait peut-être plus étonné d'apprendre comment ce monde a pu se former, que comment il pourra finir. Pourquoi l'espèce ne cesserait-elle pas d'exister comme l'individu? Cela n'est-il pas même nécessaire pour la plus grande perfection de l'univers? Une succession infinie d'êtres doit produire sans doute un nombre de perfections infiniment plus grand que la durée éternelle de tous les êtres qui peuvent exister en même temps. Nous n'avons que deux instans à vivre, et nous détruisons sans cesse ce qu'à peine nous venions de finir. Pourquoi ne voudrions-nous pas que les arrangemens de la Providence aient aussi leur terme et leurs vicissitudes? L'univers ainsi que le Mercure de France *mobilitate viget.*

M. de Voltaire, qui ne pardonnerait pas même aux comètes de le faire oublier un moment, vient de nous envoyer une petite brochure intitulée *Lettre sur la prétendue Comète* (1), datée de Grenoble le 17 mai. Comme elle est imprimée dans plusieurs journaux, nous ne la rapporterons point ici. C'est d'ailleurs une des choses les plus faibles que notre héros ait écrites depuis long-temps, quoiqu'il ne puisse rien faire où l'on ne reconnaisse ce

(1) Comprise dans les *Œuvres de Voltaire.*

ton de plaisanterie et cette manière aisée qui n'appartiendront jamais qu'à lui.

Chanson sur la statue de M. de Voltaire, par M. Pigal.

Voici l'auteur de *l'Ingénu !*
Monsieur Pigal l'a fait tout nu ;
Monsieur Fréron le drapera,
Alleluia.

On vient enfin de tirer le public de l'incertitude où le tenaient depuis si long-temps les Mémoires répandus pour et contre dans l'affaire de M. le comte de Morangiès, des Dujonquay et des Véron (1).

Le 28 mai, les juges furent assemblés depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, et prononcèrent enfin que M. le comte de Morangiès resterait déchargé d'accusation en subornation de témoins, mais serait néanmoins condamné, et par corps, à payer deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille livres aux Dujonquay et Véron; condamné de plus à vingt mille livres de dommages et intérêts envers eux, et à dix mille livres d'amende envers le roi, et admonesté par la cour; les Mémoires du comte supprimés, et la sentence affichée. Le comte, l'exempt et son collègue, condamnés solidairement à tous les dépens.

L'exempt de police Dupuis a été admonesté, et son collègue de Brugnières blâmé : l'un et l'autre sont condamnés à quinze cents livres de dommages et intérêts envers les Dujonquay et Véron ; le nommé Gilbert déchargé de toute accusation, et le comte de Morangiès condamné, et par corps, à lui payer trois mille livres de dommages et intérêts.

(1) Voir précédemment page 46.

Ce jugement trouve autant de critiques et de défenseurs qu'en trouvaient, dans le cours de l'affaire, le comte et sa partie adverse; néanmoins il était décidé à subir son jugement sans appel, mais sa famille l'a déterminé à s'exposer de nouveau à la rigueur ou à l'indulgence des juges.

Peu de causes ont occupé aussi généralement le public; et depuis la grande et mémorable querelle des Bouffons, l'esprit de parti ne s'était pas montré dans Paris avec autant de chaleur qu'il s'est montré dans cette affaire.

JUIN.

Paris, juin 1773.

M. DE GUIBERT, colonel d'infanterie, auteur de la Tactique universelle (1), dont on a parlé dans les feuilles de l'année dernière, vient de faire une tragédie qui n'a point été représentée, et qui ne le sera peut-être jamais. Cette pièce, intitulée *le Connétable de Bourbon*, a fait plus de sensation à la lecture qu'aucune des pièces les plus célèbres (2).

On a remarqué dans cette pièce de très-beaux vers, des caractères fortement dessinés, une manière grande et fière, et surtout cette élévation de sentiment qui inspire encore plus d'admiration pour l'auteur que pour son ouvrage. Le plan de la pièce manque peut-être de régularité. Le sujet a peu d'action, peu de mouvement; mais

(1) L'*Essai de Tactique générale* auquel Grimm a déjà donné (p. 27) le titre également inexact de *Traité de Tactique*.

(2) Voir pour cette pièce la note de la page 138.

que de défauts le génie ne fait-il point pardonner? c'est comme la charité qui couvre une multitude de péchés.

M. de Guibert a lu sa pièce au Palais-Royal, au Palais-Bourbon et dans toutes les grandes maisons de France. Partout il s'est vu comblé d'éloges. Une jeune duchesse de dix-huit ans, ne sachant comment exprimer l'estime qu'elle avait conçue pour lui, dit avec naïveté: « Mon Dieu, que l'on serait heureuse d'être la mère d'un tel homme! »

On se rappellera peut-être un opéra comique intitulé *Julie*, dont on a rendu compte dans les derniers mois de l'année passée (1). Les paroles étaient de M. de Monvel, acteur de la Comédie Française, et la musique de M. Dezède. Les mêmes auteurs viennent de donner, le 13 juin, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la suite de *Julie*, en un acte, intitulée *l'Erreur d'un moment*. Leur premier ouvrage avait un peu de succès. La première représentation de celui-ci en annonçait un plus brillant, et il le mérite à beaucoup d'égards; mais il ne s'est pas soutenu. La pièce est intéressante : il y a de la vérité et du naturel; et si l'on en excepte même quelques disparates dans le Dictionnaire villageois, nous en avons peu au Théâtre Italien dont la représentation soit d'un effet plus agréable.

Le ton général de la pièce a paru un peu trop sérieux; mais les tableaux en sont si touchans, le rôle de Cateau, et surtout celui de Lucas, si naïfs et si vrais, ils sont si parfaitemont rendus par Clairval et madame Trial, qu'on rejette tout esprit de critique pour se livrer à l'attendrissement qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver à la repré-

(1) Voir page 59.

sentation de cette pièce. La musique a paru faible, les ariettes longues et sans génie. Tout ce qui est du genre du vaudeville ou de la romance a eu le plus grand succès. Le public paraît regretter que M. Monvel n'ait pas fait choix d'un autre musicien. On reproche à M. Dezède de n'avoir que de petites idées en musique, et d'employer sans art celles qu'il prend des autres musiciens.

Mémoire aux Artistes, trouvé dans les papiers de M. Piron (1).

Les orfèvres, ciseleurs, sculpteurs en bois pour les appartemens et autres, sont humblement suppliés, par des gens de bon goût, de vouloir bien dorénavant s'assujettir à certaines lois dictées par la raison. Quelques efforts que fasse depuis plusieurs années la nation française pour s'accoutumer aux écarts de leur imagination, et tant grand soit le nombre des prosélytes qu'ils ont acquis, il reste toujours bien des gens qui ne sauraient détruire entièrement le fonds de sens commun que Dieu leur a donné; leur nombre n'est pas indigne de l'attention de ces messieurs. Nous sommes une très-petite partie de ce grand nombre qui osons leur adresser une très-humble supplication, pour obtenir d'eux la complaisance d'observer certaines règles simples, dont nous ne pouvons tout-à-fait perdre de vue les principes.

Les orfèvres, par exemple, sont priés, quand, sur le couvercle d'un pot à oreille, ou sur quelques autres pièces d'argenterie, ils exécutent un artichaut ou un pied de céleri, de vouloir bien, en les faisant de grandeur natu-

(1) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ce morceau n'est ni dans le genre d'esprit ni dans le genre d'études de Piron. Grimm ou Diderot auront mis sous son nom leurs propres observations critiques.

relle, ne pas mettre à côté un lièvre grand comme le doigt; une alouette grande comme nature auprès d'un faisan du quart ou du cinquième de sa vraie grandeur; des enfans grands comme une feuille de vigne; d'autres figures portées sur une feuille d'ornement qui ne pourrait qu'à peine porter sans plier une sauterelle; des arbres dont le tronc n'est pas si gros qu'une seule de leurs feuilles, et quantité d'autres choses également bien raisonnées. Quand ils auront aussi un chandelier à faire, on les prie d'en faire la tige droite, et non pas tortuée, comme si un polisson avait pris plaisir à la fausser; de ne pas oublier la destination des choses jusqu'à faire la bobèche qui doit recevoir l'écoulement de la cire et en garantir le chandelier, jusqu'à la faire, dis-je, de manière qu'elle ne sert plus qu'à en faire comme une cascade, etc., etc.

Pareillement sont priés les sculpteurs d'appartemens de vouloir bien, dans les trophées qu'ils exécutent, ne pas faire une faux plus petite qu'une horloge de sable; un chapeau ou un tambour de basque plus grand qu'une basse de viole; une tête d'homme plus petite qu'une rose; une serpe aussi grande qu'un râteau, etc., etc., etc. C'est avec bien du regret que nous nous voyons obligés de les prier de restreindre leur génie aux règles de proportion, quelque simples qu'elles soient. Nous ne sentons que trop qu'en s'assujettissant au bon sens, nombre d'artistes, qui passent pour de beaux génies, se trouveront n'en avoir plus du tout; mais enfin c'est à eux de se prêter à la faiblesse qui nous fait toujours retomber dans notre gros sens commun, et nous force à trouver toutes ces choses ridicules.

Nous nous garderons bien de trouver à redire au goût qui règne dans la décoration intérieure de nos édifices.

Nous sommes trop bons citoyens pour vouloir tout d'un coup réduire à la mendicité tant d'honnêtes gens qui ne savent que cela. Nous ne voulons pas même leur demander un peu de retenue dans l'usage des palmiers, qu'ils font croître si abondamment dans les appartemens, sur les cheminées, autour des miroirs, contre les murs, enfin partout : ce serait leur ôter jusqu'à la dernière ressource; mais du moins pouvons-nous espérer que lorsque les choses pourront être carrées sans scandale, ils voudront bien ne les pas tortuer; que lorsque les couronnemens pourront être en plein cintre, ils voudront bien ne les pas corrompre par ces contours en forme d'S qu'ils semblent avoir appris chez des maîtres écrivains, et qui sont si fréquemment employés, que le vrai moyen de faire quelque chose de nouveau serait de ne se servir que du carré et du cercle. Ce serait du moins une grande consolation s'ils voulaient bien se faire une règle de faire les moulures principales, sur lesquelles serpentent leurs ornemens, droites et régulières, et ne donner carrière à leur imagination déréglée que par-dessus et sans les entamer; du moins l'homme de bon goût à qui écherrait un appartement de cette espèce pourrait, avec un ciseau, abattre tous ces herbages, ailes de chauve-souris, et autres misères, pour retrouver le nu de la moulure, qui lui serait une suffisante décoration. Nous consentons cependant qu'ils servent de cette marchandise tortue à tous les provinciaux et étrangers qui seront assez mauvais connaisseurs pour préférer notre goût moderne à celui du siècle passé. Plus on répandra ces inventions chez l'étranger, plus on pourra espérer de conserver à la France quelque supériorité de goût. Nous prions les sculpteurs de considérer que nous leur fournissons de beau bois

bien droit, et qu'ils nous ruinent en frais en le travaillant avec toutes ces formes tortueuses; qu'en faisant courber les portes pour les assujettir aux arrondissemens qu'il leur plaît de donner à nos chambres, ils les font coûter beaucoup plus que si elles étaient droites, et que nous n'y trouvons aucun avantage, puisque nous passons également à notre aise par une porte droite comme par une porte arrondie. Quant aux courbures des murailles de nos appartemens, nous n'y trouvons aucune commodité; seulement nous ne savons plus où mettre ni comment arranger nos chaises : ils sont donc priés de vouloir bien ajouter foi aux assurances que nous leur donnons, nous qui n'avons aucun intérêt à les tromper, que les formes droites, carrées, rondes et ovales régulières décorent aussi richement que toutes leurs inventions; que comme leur exécution est plus difficile, elle fera plus d'honneur à leur talent; qu'enfin les yeux d'un nombre de bonnes gens que nous sommes leur auraient une obligation inexprimable de n'être plus choqués par des disproportions déraisonnables et par cette abondance d'ornemens tortus et extravagans.

Nous invitons aussi les architectes à vouloir bien examiner quelquefois le vieux Louvre et les Tuileries ou autres maisons royales, et de ne pas nous donner si souvent lieu de croire qu'ils ne les ont jamais vus. Nous les prions de nous faire grace de ces mauvaises formes à pans coupés, qu'ils semblent être convenus de donner à tous les avant-corps des bâtimens. Nous les assurons, dans l'intégrité de nos consciences, que tous les angles obtus ou aigus, lorsqu'on n'y est pas absolument forcé, sont mauvais en architecture, et qu'il n'y a que l'angle droit qui puisse y faire un bon effet. Ils y perdraient leurs

salons octogones; mais pourquoi le salon carré ne serait-il pas aussi beau? On ne serait pas obligé de supprimer les corniches pour sauver la difficulté d'y bien distribuer les ornemens qui y sont propres. Ils ne seraient pas obligés de substituer des herbages et autres gentillesses mesquines aux modillons, denticules et autres ornemens mâles dont on se servait ci-devant. Qu'ils veuillent bien admirer les pierres qu'on tire des carrières, qui, pour la plupart, sont naturellement droites et à angles droits, et ne les pas gâter pour leur faire prendre des formes qui nous en font perdre la moitié, et donnent par-là des marques publiques du dérangement de nos cervelles. Qu'ils nous délivrent de l'ennui de voir à toutes les maisons des croisées cintrées depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la mansarde, tellement qu'il semble qu'il y ait un pacte fait entre eux de n'en plus faire d'autres. Qu'ils nous délivrent de ce manteau plat, et qui n'orne point, dont ils ont juré de les environner toujours. Combien d'autres graces n'aurions-nous pas à leur demander, si nous pouvions nous flatter qu'ils nous daignassent écouter! C'est ce qu'ils ne feront point. Il ne nous reste qu'à soupirer sur la ruine prochaine des beaux-arts.

Tandis que Rousseau passe tranquillement sa vie à copier de la musique, et ne songe plus, ce me semble, qu'à se faire oublier, il s'élève toujours, tantôt parmi les prêtres, tantôt parmi les beaux esprits, quelque critique contre ses ouvrages. M. de La Harpe vient de faire un parallèle de Voltaire et de Rousseau, où ce dernier est fort maltraité. C'est être conséquent. Après avoir sacrifié les plus grands hommes du siècle passé sur les autels du dieu de Ferney, pourquoi ne pas lui sacrifier aussi ses

contemporains? Cependant M. de La Harpe a eu assez de clémence pour ne point publier encore ce morceau; il s'est contenté de le lire dans plusieurs sociétés. L'abbé Arnavon l'attaque plus ouvertement dans son *Discours apologétique de la religion chrétienne*. Il en veut surtout au dernier chapitre du *Contrat social*. C'est le sort de Rousseau d'être réfuté par des gens qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pas su l'entendre.

JUILLET.

Paris, juillet 1773.

Térée, tragédie de M. Renou, n'a pu être représentée qu'une seule fois, jeudi 3. Quoiqu'on ait à peine écouté le dernier acte, les premiers avaient été si bien reçus, que l'auteur voulut d'abord en appeler à une seconde représentation; il la fit même annoncer le lendemain avec des corrections; mais les Comédiens n'ayant pas voulu les recevoir, il a pris enfin sagement le parti de retirer son ouvrage.

On prétend que *Térée* est le fruit d'une gageure, l'auteur, qui est membre de l'Académie royale de Peinture, ayant parié avec un poète que, quoiqu'il n'eût jamais fait de vers, il ferait plutôt une tragédie que lui ne ferait un tableau (1). Il faudrait voir le tableau du poète pour juger de quel côté est l'avantage. Ce qu'il y a de certain,

(1) Nous sommes plus porté à ajouter foi à la version qui fait de la tragédie de Renou le seul sujet du pari. Elle ne dit pas que Le Mierre, que l'on cite comme ayant tenu la gageure, se soit engagé à prendre la palette et le pinceau. La tragédie de Renou avait pour titre *Térée et Philomèle;* elle fut

c'est qu'on trouve dans la tragédie du peintre, malgré tous ses défauts, de belles scènes, plusieurs situations théâtrales, et quelques vers heureux. Pour la gageure, elle paraîtra moins téméraire lorsqu'on saura que ce n'est qu'au bout de quinze ans que M. Renou l'a perdue ou gagnée.

Le sujet de *Térée* a déjà été traité par M. Le Mierre. Il a suivi la fable avec plus d'exactitude, mais sa pièce n'a pas mieux réussi. Cela a fait dire à mademoiselle Arnould *que les Térées* (Terray) *ne réussissaient point aux Français.* Le ministre sur qui le jeu de mots tombe sait trop la justice que lui rend tout le public éclairé, pour ne pas rire lui-même de cette pointe, et il craint trop les retranchemens inutiles, pour en faire sur les bons mots dans un temps où notre indigence est si grande sur ce point comme sur tant d'autres; témoin la tragédie de M. Renou.

Tout Paris s'est lamenté avec raison sur la retraite du grand Caillot; chacun a juré de ne pas paraître à la Comédie Italienne dès qu'on ne l'y verrait plus. Ces sermens n'ont pas duré au-delà de la clôture; on est retourné aux Italiens, on y a applaudi, et on ne se souvient de Caillot que pour blâmer sa retraite, et non pour regretter son talent.

Vers le même temps, le 27 d'avril, la mort nous a enlevé presque subitement M. Claude Humbert Piarron de Chamousset, ci-devant conseiller du roi, maître ordi-

imprimée en 1773, Amsterdam et Paris, in-8°. Le peintre Renou, auquel on doit encore deux traductions en vers, une du poëme latin de Dufresnoy sur la peinture, l'autre, de *la Jérusalem délivrée*, né à Paris en 1731, y mourut en 1806.

naire en sa chambre des comptes, citoyen vertueux et célèbre par son amour pour le bien public. Personne n'en a parlé ni ne pense à le regretter. O Athéniens! Un citoyen zélé et vertueux est cependant bien aussi rare qu'un acteur célèbre. Nous devons à M. de Chamousset nombre d'établissemens utiles. C'est lui qui a fondé la petite poste à Paris; c'est lui qui a donné le premier l'idée des moyens à employer pour secourir les noyés, et nombre d'autres projets dont on a parlé dans ces feuilles à mesure qu'ils ont paru (1). M. de Chamousset avait poussé l'amour de l'utilité publique jusqu'au fanatisme (2). Cette vertu lui a été plus nuisible qu'avantageuse. Il avait plus d'une fois dérangé ses affaires pour la réussite de ses projets. La malice et la jalousie n'ont jamais cessé d'y mettre des entraves; il n'a retiré de tous ses travaux que la réputation d'un fou et d'un homme ridicule, et le plus parfait oubli depuis qu'il n'est plus. Si l'on en croit le bruit public, il est mort en faisant l'essai de médicamens qu'il préparait pour les pauvres. Cette seule opinion mériterait des regrets éternels. Ceux qui le voyaient de près assurent que le chagrin a contribué à avancer ses jours, et

(1) Nous n'avons vu Grimm parler de Chamousset que dans la lettre du 1er juin 1763 (tome III, p. 239), et dans des termes moins convenables que ceux qu'il emploie ici.

(2) Chamousset ne se maria pas parce qu'il désespérait de trouver une femme dont l'active bienfaisance se prêtât à tous ses projets philanthropiques. J.-J. Rousseau était plein de respect pour lui. Un jour que le philosophe était visité par cet homme généreux il lui témoigna son estime d'une manière bizarre; il était assis, il ne se leva pas, ne le salua pas, se donna de garde de le reconduire, et lui dit: « Je vous estime trop pour vous traiter comme le reste des hommes. » Chamousset était né en 1717. On recueillit de son vivant une partie de ses *Mémoires* sous le titre de *Vues d'un citoyen;* 1757, in-12, et après sa mort, en 1783, ses *Œuvres complètes*, précédées de son éloge, par l'abbé Cotton Des Houssayes, bibliothécaire de Sorbonne, 2 vol. in-8°.

qu'une médecine prise mal à propos lui a causé une inflammation dont il est mort en trois jours de temps.

Son génie était fécond en projets utiles, mais son esprit manquait de netteté dans les détails; peut-être même n'avait-il pas dans le caractère la fermeté et le sang-froid nécessaires pour l'exécution de toute entreprise: mais attendrons-nous que nous trouvions des hommes parfaits pour rendre hommage à la vertu? Avons-nous le droit d'être si difficiles? La mémoire de celui-ci doit se conserver dans toute ame honnête et sensible au bonheur de l'humanité.

M. de Chamousset me rappelle un homme qui vint cet hiver me faire lire un projet d'établissement d'une école gratuite, dont il était l'inventeur, et dont il sollicitait la surintendance en même temps que le privilège. Il s'agissait de former deux cents jeunes gens de famille pauvre, pour le commerce, les arts mécaniques et l'économie politique. On peut juger, par cet exposé, de l'extravagance de cette prétention. Cet établissement ne devait durer que dix ans; il prenait ses écoliers à l'âge de douze ans, etc.; il ne demandait de fonds qu'un sou sur chacun des billets de loterie publique et particulière qui se distribuent dans Paris. Cela peut s'évaluer. J'entrai en détail sur ses calculs de recette et de dépense, et je lui prouvai qu'il ne pouvait pas se tirer d'affaire. « Pardonnez-moi, » me répondit-il avec une franchise dont je ne suis pas encore revenu; « la première année je n'y gagnerai pas, mais ensuite la sobriété sera la première vertu que j'inspirerai à mes élèves, j'aurai la clef de la caisse, je ne rendrai compte à personne, et au bout de dix ans je m'en vais. » Son projet ne fut pas reçu. Il y a quelque différence de cet homme à M. de Chamousset. Nous pou-

vons conclure que les faiseurs de projets ne nous manqueront pas, mais que les ames pures et désintéressées ne sont pas aussi faciles à trouver.

L'empereur de la Chine a envoyé au roi seize dessins faits par des missionnaires de la compagnie de Jésus, et l'a prié de les faire exécuter par nos plus habiles graveurs. Il en a coûté plus de cent mille écus. Ces dessins représentent les principales cérémonies de la cour de Pékin et différentes victoires de l'empereur. Ce qu'il y a de plus singulier dans ces batailles, c'est qu'on n'y tue aucun Chinois, qu'on n'en blesse pas même un seul. Rien n'a été recommandé plus expressément aux dessinateurs que cette merveilleuse circonstance. N'est-ce pas exactement la fable du Lion,

Si mes confrères savaient peindre (1)?

M. Zimmerman n'oubliera pas, j'espère, ce trait-là dans la première édition de son livre sur l'Orgueil national (2).

Les planches chinoises ont été gravées avec le plus grand soin, sous la direction de M. Cochin. Le roi ne s'en est réservé qu'un très-petit nombre d'exemplaires dont il a fait des présens. Il a chargé M. le contrôleur-général d'en envoyer un exemplaire à M. Necker, envoyé de Genève. Cette faveur distinguée est d'autant plus flatteuse pour M. Necker, que Sa Majesté a daigné rappeler

(1) La Fontaine; *le Lion abattu par l'Homme*, livre III, fable 10.

(2) *Von nationalstolze* (De l'Orgueil national); Zurich, 1758, in-8°. Réimprimé en allemand en 1760, 1768, 1779 et 1789; traduit en français en 1769, 1 vol. in-12. Zimmerman (Jean George), né en Suisse, à Brugg, en 1728, mourut en 1795.

à cette occasion, avec beaucoup de bonté, les services qu'il a rendus à la compagnie des Indes, et qu'elle en a parlé même comme du seul homme capable de ressusciter une branche de commerce si importante à l'État.

On vient de réimprimer une *Lettre* de M. Le Franc de Pompignan *à M. Racine, sur le théâtre en général, et sur les tragédies de son père en particulier* (1). Cette Lettre n'a pas gagné à la réimpression. Elle est précédée d'un éloge pompeux au nom de l'éditeur, qui n'est pas, je crois, M. de Voltaire. On a joint à cette Lettre une pièce de vers dudit M. de Pompignan, intitulée *Racine à mademoiselle Le Couvreur*, et trois lettres de Jean Racine, qui n'avaient point été imprimées, parce qu'elles ne méritaient pas de l'être. Le nom de leur auteur suffit à peine pour leur servir de passe-port. Les vers à mademoiselle Le Couvreur sont peut-être ce que M. de Pompignan a fait de mieux, parce qu'il n'avait que dix-neuf ans quand il les composa, et que les projets et les prétentions qui ont depuis dirigé sa plume n'avaient point encore gâté l'esprit que l'on ne peut lui refuser.

AOUT.

Paris, août 1773.

Le 31 juillet, M. Dorat a joui des honneurs de la triple couronne sur le théâtre de la Comédie Française. Sa tragédie de *Régulus* a été applaudie avec transport (2). Les

(1) 1773, in-8°.

(2) Voir t. V, p. 210 de cette *Correspondance*.

Comédiens ont fait pour cette pièce une grande dépense en décorations et en habits. Elle a beaucoup de spectacle. L'arrivée de la flotte carthaginoise en était susceptible. Les vers ont été trouvés beaux. Tous les jeunes poètes s'embrassaient, se félicitaient; c'était, suivant eux, le triomphe de Melpomène. Il est vrai que quelques têtes plus rassises ont hasardé de n'être point de leur avis; elles ont prétendu que les personnages de la tragédie de *Régulus* étaient tout au plus de bons catholiques romains. Quoi qu'il en soit, l'auteur a été appelé avec acharnement; il s'est refusé aux honneurs qu'on voulait lui rendre. *Première couronne.*

Ensuite on a commencé la petite pièce, dont l'auteur a changé le titre; elle s'appelle aujourd'hui *la Feinte par amour.* Mademoiselle Fannier, qui faisait le rôle de la soubrette, paraissait la première sur la scène; mademoiselle Fannier, l'héroïne d'un grand nombre d'épîtres de M. Dorat; mademoiselle Fannier, connue du public pour honorer l'auteur de ses bontés (1); la joie qu'on a témoignée en la voyant paraître, les applaudissemens qu'on lui a donnés sont inexprimables. *Seconde couronne.*

Sa modestie en a été si déconcertée, que son jeu s'en est ressenti pendant toute la pièce, qui d'ailleurs a été, comme je l'avais prévu, parfaitement bien jouée. On y a trouvé des détails et des vers charmans, on y trouve même de la sensibilité et de la délicatesse : voilà ce que je n'ai pas prévu. J'en appelle au temps et à la lecture. En un mot, elle a réussi, et son succès se soutient. *Troisième couronne.*

(1) Mademoiselle Fannier, depuis madame Gasse, avait débuté le 11 janvier 1764, elle fut reçue en 1766, et prit sa retraite en 1786. Elle est morte il y a peu d'années.

En attendant la quatrième, que M. Dorat travaille à mériter encore par une comédie en cinq actes, intitulée *le Célibataire* : on nous la promet incessamment (1).

Le Théâtre Italien vient de nous donner une vieillerie remise au théâtre : *Acajou*, opéra comique en trois actes, en prose et en vaudevilles, ouvrage de M. Favart. Il eut beaucoup de succès à l'ancien théâtre de l'Opéra Comique, qui était celui des sottises et des polissonneries ; il n'a pas réussi aujourd'hui auprès de la bonne compagnie ; mais comme le parterre paraît s'en accommoder, on continue à le donner. Le sujet est tiré du roman d'*Acajou*, de feu M. Duclos, historiographe de l'Académie Française.

Épigramme sur la tragédie et la comédie de M. Dorat.

Dorat, qui veut tout effleurer,
A prétendu, par un double délire,
Nous forcer à pleurer et rire ;
Il nous a fait rire et pleurer.

Le célèbre M. Needham ayant remarqué parmi les pièces égyptiennes qui se trouvent dans le cabinet du roi de Sardaigne, un ancien buste d'Isis portant sur le front, sur les joues et sur la poitrine plusieurs caractères inconnus, crut entrevoir une grande ressemblance entre ces caractères et ceux des Chinois. Comme cette conjecture pouvait conduire à des découvertes importantes sur l'antiquité de ces deux peuples, la Société royale des Sciences de Londres a consulté là-dessus les missionnaires de la Chine. On vient d'imprimer leur réponse (2)

(1) *Le Célibataire* ne fut représenté que le 20 septembre 1775.

(2) *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise, et de la nature de*

avec un extrait de deux ouvrages de M. de Guignes, de l'Académie des Inscriptions de Paris, l'un sur le *Chou-King*, livre sacré des Chinois; l'autre sur les moyens de parvenir à la lecture et à l'intelligence des hiéroglyphes égyptiens.

M. de Guignes pense que l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens et des Chinois est également composée de différentes figures qui représentent les hommes, des plantes, etc., mais que l'écriture chinoise, formée des mêmes parties que celle des Égyptiens, est une espèce d'écriture cursive qui ne représente toutes ces figures qu'avec le simple trait.

Le révérend Père N****, de la compagnie de Jésus, me paraît établir à peu près le même système dans sa Lettre sur les caractères Chinois; mais l'extrême circonspection avec laquelle il expose ses recherches, rend son style obscur, et souvent même louche. Il craint si fort d'en dire trop, qu'il ne dit presque rien du tout. Le bon Père voit d'un côté les sarcasmes des incrédules, de l'autre les fagots de l'inquisition; et craignant également ces deux écueils, il ne marche que d'un pas timide et chancelant. Il déplore amèrement le mauvais usage que l'on a fait dans ce siècle des mémoires que les missionnaires avaient fournis dans les meilleures intentions du monde, sur l'histoire des Indes, et particulièrement de la Chine. Il faut avouer qu'en général la découverte de ces pays-là n'a pas été fort utile à l'Église. Les ressources qu'en a tirées la philosophie moderne ont peut-être damné plus d'ames en Europe que les Jésuites n'en ont sauvé dans les deux Indes.

leurs écritures symboliques, comparées avec celle des anciens Égyptiens; 1773, in-4°.

Quelque réservé que notre révérend Père soit ordinairement dans ses conjectures, l'est-il beaucoup lorsqu'il imagine que les anciens Chinois connaissaient le grand mystère de la Trinité? et cela, parce que le *Chou-Ouen*, livre fort vanté chez eux, dit « ▵ signifie union intime, harmonie, le premier bien de l'homme, du ciel et de la terre; c'est l'union des trois : principe, puissance, habileté. »

Avec une logique aussi ingénieuse que celle-là, on ferait beaucoup de chemin dans l'étude de l'antiquité sans atteindre jamais au but. Il faut s'attacher uniquement, dans la Lettre du révérend Père, au précis qu'il donne de la nature et du génie de la langue chinoise. Ce précis n'est pas fait avec un discernement profond; mais on y trouve quelques remarques historiques qui peuvent être utiles.

Quand la ressemblance que l'on a observée entre les caractères des anciens Égyptiens et des anciens Chinois, ainsi qu'entre leurs rites et leurs systèmes religieux, serait plus grande encore, prouverait-elle que ces deux peuples ont eu une origine commune? Je ne le pense pas.

De tous les peuples de la terre, ce sont les plus anciens, du moins ce sont ceux dont l'antiquité nous est le plus connue. C'est donc chez eux que nous apprendrons le mieux à connaître l'origine et le progrès de tous les arts qui forment une société policée, et qu'elle forme à son tour. Voilà le rapport essentiel que je trouve entre les Égyptiens et les Chinois. Peut-être suffit-il pour expliquer tous les autres.

Si les anciens hiéroglyphes de l'Égypte ressemblent à ceux de la Chine, c'est qu'apparemment l'hiéroglyphe est le premier période de l'art d'écrire, et qu'il faut passer

ainsi par celui-là pour arriver aux autres. Si les Grecs avaient inventé eux-mêmes leurs sciences et leurs arts, au lieu de les emprunter de l'Égypte, ils auraient sans doute commencé par se servir des hiéroglyphes avant de connaître l'usage des lettres. Si les caractères dont se servent les Chinois de nos jours tiennent encore de plus près à l'hiéroglyphe que ceux dont se servirent les Égyptiens dans la suite des temps, il y en a une raison fort simple : c'est que les Égyptiens éprouvèrent de grandes révolutions, et furent engagés nécessairement à se lier beaucoup avec leurs voisins ; ce qui dut modifier à différens égards leurs connaissances et leurs arts. Les Chinois furent plus long-temps isolés ; leurs lois, leurs usages, leurs lumières, toute leur constitution ne reçut presque aucun alliage étranger. C'est un édifice qui demeura inébranlable au milieu de toutes les vicissitudes qui semblaient devoir le détruire, et qui bouleversèrent si souvent le reste du monde. Les progrès d'un tel peuple devaient être solides, mais infiniment lents. Il est donc fort naturel que, sur beaucoup de choses, nous l'ayons trouvé singulièrement policé ; sur d'autres, bien moins avancé que nous.

Ce qu'on vient de dire au sujet de l'écriture des Égyptiens et des Chinois peut s'appliquer, ce me semble, également à leur religion. Tout peuple abandonné à lui-même doit tomber à peu près sur les mêmes notions religieuses. Le climat extraordinaire de l'Égypte a dû y répandre plus de singularité, plus de merveilleux. La sagesse du gouvernement chinois a dû les épurer plus tôt, les rendre et plus morales et plus simples : c'est aussi ce qui est arrivé.

Dira-t-on encore que la nation française n'est pas épique? Voilà trois grands poëmes, en deux volumes chacun, qui paraissent depuis six mois, tous trois superbement imprimés : *la Pâriséide* (1), *la Franciade* (2), et *la Colombiade* (3); ces deux derniers sont même en vers alexandrins. Il est vrai qu'un seul joli couplet eût donné peut-être plus de réputation à son auteur que tous ces sublimes ouvrages pris ensemble; mais cela ne fait rien : ils prouvent toujours qu'il y a parmi nos beaux esprits des talens assez intrépides pour ne pas redouter les plus grandes entreprises. Peu de gens ont pris la peine de lire *la Pâriséide* et *la Franciade ; Colomb, ou l'Amérique découverte,* de M. Bourgeois, de la Rochelle, mérite un meilleur sort.

On a dit, il y a long-temps, qu'il n'y avait que deux genres piquans dans la littérature comme dans la société : le très-bon ou le très-ridicule. Assurément notre nouvel Homère a des droits distingués à l'un ou l'autre de ces titres.

Voici quelques vers qui pourront donner une idée de son talent :

> Muse, redis-moi donc ce qu'il faut que je fasse,
> Pour soûtenir un ton dont mon esprit se lasse.
> La course est encor longue, et sans doute ma voix,
> Trop faible pour suffire à ce glorieux choix,

(1) *La Pâriséide, ou Pâris dans les Gaules;* par Godard d'Aucourt; Paris, Pissot, 1773, 2 vol. in-8°.

(2) Nous ne trouvons nulle part mention de ce poëme. Mais en revanche nous en mentionnerons un oublié ici par Grimm : *La Louiséide, ou le Héros chrétien,* poëme épique (en douze chants, par Lejeune); Paris, Merlin, 1773, 2 vol. in-8°.

(3) *Christophe Colomb, ou l'Amérique découverte,* poëme en vingt-quatre chants, par un Américain (Bourgeois); Paris, Moutard, 1773, 2 vol. in-8°.

N'arrivera jamais au bout de la carrière
Où tu vois que m'engage une imprudence altière.
D'Icare malheureux j'envisage la mort.
Mais encor fut-il plaint : on rira de mon sort.

Tableau d'une ville mexicaine :

Le seul goût qui régnait par le besoin dicté,
Peignait à nu celui de la nécessité.

Il n'y a pas une page qui ne fourmille de semblables beautés.

Cependant la partie la plus curieuse de cette singulière production, ce sont les notes qui servent de commentaire au poëme. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire quelques-unes ici.

A propos de ces deux vers :

L'amiral s'aperçut combien les boissons fortes
Réveillaient, excitaient leurs ames presque mortes.

« Je craindrais que des esprits pointilleux n'abusassent de cette expression figurée.... Le mot ame n'est là pris que pour désigner plus fortement jusqu'où va la stupidité du sauvage. Les missionnaires en pourraient parler.

« Il était de l'essence de quelques sectes anciennes de rire de tout, et de celle des autres de pleurer toujours. On ne saurait être véritablement heureux qu'en évitant ces deux extrémités également condamnables. »

M. Bourgeois parle avec beaucoup de retenue de *la Colombiade* de madame du Boccage (1). Il est vrai qu'elle n'est guère plus épique, et sûrement bien moins

(1) Grimm a rendu compte de ce poëme, t. I, p. 112.

plaisante que la sienne. Ce grand sujet a été traité plus heureusement en allemand par M. Bodmer, l'auteur de *la Noachide.*

M. de La Borde, un des quatre premiers valets de chambre du roi, vient d'aller à Ferney pour faire entendre à M. de Voltaire la musique qu'il a faite sur son poëme de *Pandore.* Il a été chargé, de la part de madame la comtesse du Barry, de lui donner deux baisers de sa part. C'est à ce sujet qu'il lui a écrit la lettre suivante :

Lettre de M. de Voltaire à madame la comtesse du Barry (1).

Madame, M. de La Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
Quel passe-port vous daignez m'envoyer!
Deux; c'est trop d'un, adorable Égérie!
Je serais mort de plaisir au premier.

Il m'a montré votre portrait. Ne vous fâchez pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux.
C'est aux mortels d'adorer votre image;
L'original était fait pour les dieux.

J'ai entendu plusieurs morceaux de la *Pandore* de M. de La Borde; ils m'ont paru dignes de votre attention.

(1) Cette lettre est du 20 juin 1773. Elle se trouve dans la *Correspondance* de Voltaire.

La faveur donnée aux véritables talens est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. Agréez, Madame, le très-profond respect d'un vieux solitaire dont le cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance.

Il y a long-temps qu'on n'avait vu au théâtre une chute plus effroyable que celle de *l'Amour à Tempé, pastorale érotique* (1). Les huées commencèrent dès la première scène, et s'augmentèrent tellement, qu'à la cinquième les acteurs furent obligés de se retirer. Il nous eût donc été fort difficile de rendre compte d'une pièce dont on avait à peine entendu l'exposition. L'auteur nous a tiré de peine en la faisant imprimer; mais elle ne paraît guère plus heureuse à la lecture qu'à la représentation. Cette pièce, en deux actes et en prose, est de madame Chaumont, qui fit, il y a quelques années, en société avec une autre femme, *l'Heureuse Rencontre*, petite comédie dont le succès fut infiniment médiocre, et dont on a parlé dans le temps (2).

L'Amour, qui chérit les habitans de la vallée de Tempé à cause de l'innocence et de la simplicité de leurs mœurs, vient se mêler parmi eux sous un habit de berger. Il trouve le moyen d'empêcher la jeune Pholoé d'épouser le riche Mœris, qu'elle n'aime point, pour l'unir au jeune Hyacinthe, qui est pauvre comme elle, mais dont le cœur est aussi vertueux, aussi sensible que le sien. Les machines que l'Amour emploie à faire réussir un projet si doux sont un peu violentes. D'abord, il met le feu à la cabane d'Iphianasse, mère de Pholoé; ensuite il fait écrouler celle du pauvre Lamon, père d'Hyacinthe,

(1) Représentée le 3 juillet 1773. (2) Voir t. VII, p. 207.

et tous leurs troupeaux périssent dans un jour. Cela n'est ni gai ni vraisemblable; mais ce n'est point tout cela qui a fait tomber la pièce. La fable la mieux conçue eût été sifflée, si elle avait été écrite dans le goût de *l'Amour à Tempé.* Ce drame n'est pas seulement une suite de froides églogues; c'est l'extrait, la quintessence de toutes les fadeurs de l'idylle. Il n'est point de ton plus insupportable au théâtre.

En général, il me paraît difficile qu'une pastorale réussisse encore aujourd'hui à la Comédie Française. Celles qui y ont eu quelque succès ne l'ont eu que parce qu'elles s'écartaient à tout moment du vrai caractère de ce genre. Nous allons au spectacle pour être émus, pour l'être fortement, et le but de la poésie pastorale est de porter dans l'ame les impressions les plus douces, un bonheur simple et paisible.

M. d'Arnaud continue de mettre la patience et la sensibilité de ses lecteurs à l'épreuve : cela veut dire qu'il augmente tous les jours, ou du moins tous les mois, le recueil de ces anecdotes, de ces nouvelles et de ces historiettes lugubres qu'il a intitulées lui-même *Épreuves du Sentiment.* Nous en avons déjà deux gros volumes. *Zénothémis, anecdote marseillaise* (1), qui vient de paraître, commencera le troisième. On ne saurait refuser à M. d'Arnaud du talent, une imagination féconde et mélancolique, de la sensibilité, même une sorte d'éloquence; mais je ne pourrai jamais aimer le choix de ses sujets ni sa manière d'écrire. Pourquoi prendre à tâche d'attrister les cœurs tendres, ou d'ennuyer à coup sûr ceux qui ne le sont pas? Quel mérite y a-t-il à produire

(1) 1773, in-8o.

quelque intérêt, lorsqu'on se promet de rassembler dans un petit cadre le tableau de toutes les peines et de tous les malheurs qui peuvent affliger l'humanité?

Il y a vingt ou trente ans qu'on ne voyait que des romans dans le goût du *Sopha*, de *Misapouf*, de *Tanzaï;* aujourd'hui, tous nos romanciers ont la prétention d'une philosophie sombre, larmoyante et sentimentale. Serions-nous devenus plus philosophes ou plus sensibles? Non, mais plus faibles, plus vaporeux, plus tristes. Nous avons voulu être profonds comme les Anglais, et nous avons cru qu'il fallait commencer par avoir la physionomie allongée et les yeux battus. Ce n'est plus l'âne de la fable qui veut imiter le petit chien (1); c'est plutôt le petit chien qui s'efforce de prendre la gravité de l'âne. De quelque manière qu'on force son talent, n'y est-on pas également gauche?

Zénothémis est précédé d'un extrait de l'Histoire de Marseille jusqu'à sa prise par Jules-César. Cet extrait m'a paru plus curieux que le roman.

L'Académie des Sciences vient de perdre M. Sauveur-François Morand, chevalier de l'ordre du roi, etc. (2). Il avait été, dans son temps, un des plus célèbres chirurgiens que nous ayons eus; mais il avait survécu à sa réputation. M. Morand était de plusieurs Académies en France, et de la Société Royale de Londres. Il avait néanmoins plus de théorie que de pratique; et le public, toujours en adoration devant l'idole qu'il s'est forgée, disait qu'il était malheureux. Les dernières années de sa vie ont été mêlées d'amertume. Il avait été homme à la mode et fort recherché dans la société, très-indépendamment de

(1) LA FONTAINE; *l'Ane et le Chien*, liv. IV, fab. 5. (2) Il était né en 1697.

son talent. Une belle figure, de l'assurance, un esprit orné et extrêmement fin et délié, n'avaient pas peu contribué à sa haute réputation. L'âge avait affaibli une grande partie de ses avantages, et l'on prétend qu'à force de mettre de la finesse dans ses propos, il en avait contracté l'habitude dans sa conduite, et même outre mesure. Enfin, tout est mode et n'a qu'un temps, et celle de le porter aux nues avait passé comme tant d'autres. Il n'était plus reçu dans les maisons où il s'était vu si fêté; et nombre d'hommes plus habiles ou plus heureux que lui l'avaient fait reléguer depuis long-temps dans la classe des hommes ordinaires.

Si l'immortel Richardson ne nous avait pas rendus difficiles sur les romans, celui qui paraît, intitulé *la Vocation forcée*, en deux volumes in-12, aurait sans doute le plus grand succès. Il est rempli d'intérêt, et l'on n'en voit le dénouement écrit qu'aux dernières pages. La peinture des mœurs de nos couvens y est si vraie et si bien faite, qu'elle doit faire frémir toute ame assez vive ou assez faible pour être tentée de s'y conformer; mais la conduite de l'ouvrage est sans génie; les événemens sont trop à la main; quelques-uns des personnages font des actions atroces, sans but et sans profit. Un des principaux, quoique épisodique, disparaît sans qu'on sache pourquoi; et malgré tous ces défauts, ce roman attache et intéresse par la force de la situation; les larmes arrivent à tout moment, et ne discontinueraient pas si l'auteur avait voulu ou s'il avait pu. Le public l'attribue à madame Élie de Beaumont, femme d'un avocat célèbre, qui a eu le premier la gloire de défendre la malheureuse famille des Calas. Elle s'est fait connaître elle-même avan-

tageusement par des ouvrages du même genre que celui-ci, mais plus encore par une ame sensible et bienfaisante.

Quoique *Tobie*, poëme en quatre chants, par M. Le Clerc (1), soit dédié à notre Saint-Père le pape Clément XIV; quoique M. Lourdet nous assure, dans son Approbation, que cet ouvrage ne peut manquer d'être accueilli des gens de goût, nous n'y avons rien vu qui puisse mériter leurs suffrages; ni mœurs antiques, ni invention, ni poésie de style. C'est une paraphrase longue, fleurie, ennuyeuse, du texte sacré et tout le talent de M. Le Clerc n'a servi qu'à faire d'un petit roman assez singulier un poëme sans vraisemblance, sans grace et sans harmonie. Il est en prose comme *la Mort d'Abel*; mais c'est bien le seul rapport qu'il y ait entre ces deux productions.

L'affaire la plus singulière, la plus inouïe, la plus embrouillée, la plus inconcevable, et qui fait depuis dix-huit mois le désespoir et l'ennui de toutes nos sociétés; enfin, de tous les procès civils qu'il y eut jamais au parlement, celui qui a peut-être occupé le plus l'esprit de parti, le procès de M. de Morangiès vient d'être décidé, et c'est en sa faveur. Ses billets de cent mille écus sont annulés; mais il lui est défendu de prendre à partie, sur aucune de ses procédures, le bailliage du Palais, qui l'avait jugé en première instance. Le sieur Dujonquay, petit-fils de la veuve Véron, est condamné à huit mille livres de dommages et intérêts, et banni pour trois ans du royaume. La courtière Tourtoura l'est pour neuf. Tous

(1) 1773, in-12.

ceux qui d'ailleurs ont été mêlés dans cette malheureuse affaire sont mis hors de cour.

L'histoire de M. de Morangiès a été trop long-temps, si l'on peut parler ainsi, entre les mains du public, pour qu'il puisse ou qu'il veuille aujourd'hui s'en rapporter à un autre jugement qu'au sien. Aussi l'arrêt du parlement a-t-il laissé à peu près les deux partis dans toute leur force ou dans toutes leurs préventions. On trouve que la réparation faite à l'honneur d'un maréchal-de-camp outragé aussi sensiblement que l'a été M. de Morangiès, est trop imparfaite s'il est innocent, et sans mesure s'il ne l'était qu'à demi. On dit ce qu'un envoyé du grand-seigneur disait de nos anciens tournois : Ce n'est pas assez si c'est tout de bon, c'est beaucoup trop si ce n'est qu'un jeu.

Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais l'opinion publique n'a varié à ce point sur une même affaire. La raison en est fort simple : depuis le commencement du procès jusqu'à la fin, les preuves pour et contre ont paru toujours presque également fortes ou également faibles. Il n'y avait qu'une présomption vague ou l'intérêt du parti qui pût faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Dans ces cas, la multitude se décide toujours avec beaucoup de chaleur, et s'en repent de même, surtout lorsque aucun motif personnel n'arrête précisément son inconstance.

M. de Morangiès doit infiniment aux plaidoyers de M. Linguet; mais il doit peut-être encore plus aux brochures de M. de Voltaire. Sans approfondir la cause, il a su la rendre intéressante pour une infinité de lecteurs qui, sans lui, ne s'en seraient pas mis en peine. Le moyen le plus adroit qu'il ait employé en faveur de son client,

a été de représenter sa cause comme la cause de la noblesse entière. Il y a si bien réussi que beaucoup de gens se sont imaginé qu'il suffisait dans le monde de se déclarer hautement du parti Morangiès pour avoir l'air gentilhomme. L'enthousiasme a gagné surtout la noblesse de Provence, qui s'est cotisée généreusement pour acquitter les dettes les plus urgentes de leur compatriote.

On a osé prétendre que le jugement du parlement était un jugement politique. Je suis loin de le croire. D'abord, je n'entends pas ce que veut dire un jugement politique. Dans une affaire si difficile à débrouiller, je ne vois d'autre ressource pour des juges équitables que celle de suspendre les procédures ou de s'astreindre aux formes les plus strictes. D'ailleurs, est-ce la noblesse que le parlement eût voulu ménager dans les circonstances actuelles? Son autorité ne tient-elle pas bien plus à la confiance du peuple, et ne sait-on pas de quel œil les militaires verront toujours les gens de robe?

Deux jours après ce fameux jugement, on donnait à la Comédie Française *la Réconciliation normande*. Il y a dans cette comédie une scène où Falaise, en parlant du procès pour lequel on l'a fait venir, dit :

> Dans une cause obscure,
> Des juges bien payés verraient plus clair que nous.

Le trait fut malheureusement saisi. La salle retentit d'applaudissemens si fous et si opiniâtres, que l'on crut absolument qu'il serait impossible de finir la pièce. Le parterre, et toutes les loges qui furent complices de cette insolence, méritaient au moins d'aller à la Bastille. J'en conviens; mais en reconnaissant leur tort, j'aime, je l'avoue, à me voir transporté un moment à Rome ou à

Athènes, pour admirer combien le goût des arts, et surtout celui du spectacle, dispose les esprits à jouir de la liberté et à se livrer aux saillies d'une gaieté vive et pétulante.

L'Académie royale de Musique se dédommage du mauvais succès des derniers intermèdes; elle a donné, le mardi 7 septembre, un ballet héroïque intitulé *l'Union de l'Amour et des Arts*. Les paroles sont de M. Le Monnier, secrétaire de M. le comte de Maillebois, auteur de plusieurs ouvrages lyriques qui ont eu peu de succès. Celui-ci est divisé en trois entrées, composées des actes de *Bathilde et Chloé*, de *Théodore* et de *la Cour d'Amour*. Il paraît que cet ouvrage doit le succès brillant dont il jouit à M. Floquet, jeune musicien dont le début annonce quelques talens, surtout pour la symphonie. Son ouverture, ses airs de danse sont bien dessinés et d'un chant agréable; mais il manque à l'auteur ce qui manque et manquera toujours à tous nos musiciens français, c'est de ne savoir point écrire la musique, et de ne pas assez connaître le parti qu'on peut tirer de l'accompagnement du chant. Quelques mois de l'école d'Italie pourraient faire un charmant musicien de M. Floquet, qui ne manque ni d'idées ni de hardiesse.

Le public s'est néanmoins donné le change sur le plaisir que lui fait ce nouvel ouvrage. Le dieu Vestris danse une entrée avec le demi-dieu Gardel, phénomène qu'on croyait impossible, qu'on n'osait espérer, spectacle, en un mot, que les vieux amateurs souhaitaient à leurs petits-enfans comme le souverain bonheur. Le voilà réalisé, et ce sont des joies, des admirations, on n'y saurait suffire. Qu'on ajoute à cela une nouvelle danseuse de douze

ans, jolie comme un ange, émule de mademoiselle Heinel pour la noblesse et les graces, qui n'avait point été annoncée; et on appréciera plus juste le motif des applaudissemens qu'on a donnés à cet opéra. Pour la première fois on a demandé l'auteur à ce théâtre. La dignité de l'Académie royale de Musique en a été blessée, mais le public indocile n'en a tenu compte et a persisté dans sa demande. Il a paru, et messieurs les directeurs crient à la profanation.

On a déjà annoncé dans ces feuilles l'établissement que M. l'abbé de l'Épée a fait en faveur des sourds et muets. Cet établissement honore trop la philosophie et l'humanité pour ne pas inspirer le plus grand intérêt. Le zèle et l'industrie de ce digne citoyen sont d'autant plus louables, qu'il a entrepris une tâche infiniment pénible, sans autre motif que celui de faire le bien. Il donne toutes ses leçons *gratis;* il invite même les provinces et les pays étrangers à lui envoyer des hommes propres à s'instruire de sa méthode, et qui puissent ensuite, à son exemple, fonder dans leur patrie des écoles pour l'instruction des sourds et muets. C'est à la seule condition qu'il n'en recevra aucune récompense de quelque nature qu'elle puisse être. Il vient de publier un nouveau *prospectus*, où il rend un compte détaillé des progrès étonnans de son travail, et dont tout Paris a été témoin. Il déclare que, non content d'avoir déjà appris l'espagnol, l'anglais, l'italien et l'allemand, pour pouvoir former des maîtres aux sourds et muets dans toutes les langues, il est prêt à apprendre encore celles qui seraient nécessaires pour pouvoir porter cet acte de bienfaisance dans toutes les parties du monde qui requerraient sa méthode.

SEPTEMBRE (1).

Paris, septembre 1773.

Les deux Discours qui, au jugement de l'Académie Française, ont obtenu l'accessit paraissent. La distance qu'il y a de ces deux ouvrages à celui qui a été couronné, est immense. Le premier accessit est de M. Coster, premier commis du bureau de la Corse, au département de M. le contrôleur-général. Ses censeurs ont fait quelque difficulté d'en permettre l'impression, parce qu'il appelle nos écrivains modernes *les oracles du peuple et les précepteurs des rois*. Beaucoup de gens moins scrupuleux auraient plutôt pris cette dénomination pour une mauvaise plaisanterie que pour une hérésie. Quoi qu'il en soit, nous ne pensons pas que cet ouvrage tel qu'il est, soit jamais du nombre de ceux qui pourront servir d'oracle aux peuples et de leçon aux rois. La manière dont il loue Colbert est faible et mesquine. Ce sont des idées et des vues communes toujours à côté du sujet, et ne portant jamais au but. Le style est apprêté, sans force et sans élégance. J'ai lu avec plus de plaisir les notes que le texte. On y trouve quelques détails assez curieux sur la vie et sur l'administration de Colbert. Il y a surtout, page 47, un calcul qui m'a paru digne d'attention. Il

(1) Ce mois manquait dans la première édition. Nous sommes parvenus à nous procurer cette partie du manuscrit; mais comme un des articles qu'elle comprend (l'article relatif au prix accordé à l'*Éloge de Colbert* par M. Necker) a été imprimé il y a peu de mois dans le volume de *Correspondance inédite*, p. 381 et suivantes, nous nous bornerons, pour ce jugement, à y renvoyer.

prouve clairement que le blé a été plus cher de près d'un huitième du temps de Colbert que du temps de Sully. Comment nos auteurs économistes ont-ils donc osé accuser ce grand ministre d'avoir avili les produits de l'agriculture, et d'avoir fait baisser le prix du blé? Il y a plus, il est démontré qu'il fut le premier dans la cas d'une abondance assez grande pour lever pendant un temps, en faveur de toutes les parties du royaume, la prohibition de sortie à l'étranger. Sully ne l'entreprit jamais.

La soumission respectueuse que nous devons aux arrêts de l'Académie ne nous dispense pas de dire que l'Éloge de M. Premejeat a généralement plus de succès que celui de M. Coster. Si l'on y a vu beaucoup de défauts, on y a remarqué du moins quelques beautés capables de les racheter. Dans l'autre on n'a vu que des défauts et de la médiocrité. L'ouvrage de M. Premejeat, sans être profond, est plein d'esprit, de chaleur, d'ame. Il n'y a ni justesse ni proportion dans l'ensemble, mais il y a de l'éloquence dans les détails. La digression sur la population, qui occupe presque un tiers du Discours, est tout-à-fait folâtre. Il soutient que loin de chercher les moyens d'encourager la population, on devrait penser à en arrêter les progrès; mais il soutient ce paradoxe par des raisons ingénieuses, et l'on voit que s'il extravague, c'est parce qu'il est vivement frappé des malheurs qu'entraîne l'état actuel de nos sociétés. On ne lui reprochera point de célébrer son héros avec trop de fanatisme; il le loue avec le moins de façons possible. Il a l'air pour ainsi dire de le tirer ici par la manche, là de le frapper familièrement sur l'épaule, tantôt pour lui faire une caresse, tantôt pour lui dire une prétendue vérité. Cela peut paraître assez ridicule; mais tout cela se fait de si bonne

foi, que Colbert lui-même ne pourrait s'empêcher d'en sourire et d'estimer une ame si remplie de candeur et d'humanité.

Nous passons la vie à élever des idoles ou à les abattre; c'est l'amusement de l'enfance; c'est celui de tous les âges, et la philosophie et l'érudition changent de chimères aussi bien que la galanterie et la superstition. On a vu le temps où les Jésuites et les philosophes, quoique peu d'accord sur tout le reste, s'efforçaient pour ainsi dire à l'envi de nous représenter les Chinois comme les hommes de la terre les plus sages et les mieux gouvernés. Les Jésuites voulaient sans doute nous convaincre des avantages du gouvernement despotique; les philosophes nous montrer l'heureuse influence de la morale et des lettres sur les mœurs d'une nation illustre qui n'avait ni nos dogmes ni notre culte. Les premiers ne nous présentaient que l'idée générale de l'ordre domestique, les autres ne voyaient dans la Chine qu'une société de philosophes formée sous les auspices du grand Confucius. Sous ces deux points de vue, on ne pouvait apercevoir que des choses merveilleuses. Depuis que l'on a questionné plus exactement les missionnaires et les voyageurs, il a fallu en rabattre. Le fameux capitaine Anson a été, je crois, un des premiers qui ait réformé nos idées sur la police si vantée des Mandarins. Montesquieu a découvert, dans les relations mêmes des Jésuites, les vices grossiers de ce gouvernement, et les traductions de quelques ouvrages chinois que l'on avait annoncés avec les plus grands éloges, et qui ont paru fort indignes de leur réputation, ont achevé de détruire l'excessive prévention que l'on nous avait donnée en faveur des lumières et de

la sagesse de ce peuple; mais il n'y a point d'écrivain qui en ait dit encore autant de mal que l'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*. C'est M. Paw à qui nous devons déjà un excellent ouvrage sur les Américains (1). S'il y a plus de philosophie, plus de vues neuves et intéressantes dans ce premier ouvrage, celui-ci, qui n'en manque pas, brille surtout par des connaissances rares, et suppose la critique la plus ingénieuse et la plus profonde. Il est presque toujours instructif, même lorsqu'il est minutieux: cependant les discussions y sont tellement entassées les unes sur les autres qu'il n'est guère possible de le lire de suite sans fatigue et sans ennui. C'est un édifice vaste et riche, mais lourdement composé, et qu'il faudrait refaire comme Fontenelle a refait l'histoire des Oracles.

L'objet principal de M. Paw est de faire voir que jamais deux peuples n'ont eu moins de conformité entre eux que les Égyptiens et les Chinois. Pour arriver à ce résultat, il examine l'état de la population en Égypte et à la Chine, l'étendue du terrain cultivé, et la nature du climat. De là il porte ses recherches sur la façon de se nourrir et sur les ressources que les deux peuples ont imaginées pour satisfaire leurs besoins de première et de seconde nécessité. Ce n'est qu'après avoir traité tout ce qui concerne l'économie rurale qu'il parle des arts, les arts n'étant qu'une suite des progrès de l'agriculture. Ces objets rédigés avec toute la précision possible, il finit par l'examen de la religion et du gouvernement. Il est aisé de voir combien de matières importantes doivent entrer dans un parallèle si approfondi du peuple le plus célèbre de l'Afrique avec le peuple le plus célèbre de l'Asie.

(1) *Recherches philosophiques sur les Américains*; 1768, 2 vol. in-8.

Nous ne suivrons point notre auteur dans tous les détours de ce labyrinthe immense, mais nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici une anecdote sur le buste d'Isis dont nous avons parlé au mois de juillet (1). M. Needham et son missionnaire ont pris beaucoup de peines inutiles à ce sujet, et leur autorité nous en a imposé fort ridiculement. Ce buste dont on avait fait tant de bruit, ce buste qu'on avait cru si ancien, a eté fait il n'y a pas long-temps dans le Piémont, et même il a été fait d'une pierre noirâtre fort commune dans ce pays-là. Ce n'est pas la première fois qu'on s'est joué ainsi de la passion de messieurs les savans pour les découvertes nouvelles, et c'est ainsi que l'on a disputé pendant des siècles sur des caractères indéchiffrables avant de songer si l'on gagnerait quelque chose à les entendre. A la bonne heure; il faut des énigmes aux docteurs aussi-bien qu'aux ignorans.

En prouvant l'absurdité du système qui faisait des Chinois une colonie égyptienne, M. Paw tâche de montrer qu'il est beaucoup plus naturel de les croire d'origine scythe; mais il m'a paru plus habile à détruire l'opinion reçue qu'à établir la sienne. Cela est dans la règle, et cela peut servir toujours à nous faire sentir la solidité singulière des connaissances humaines.

Si notre philosophe a raison, la question de l'origine des Égyptiens et des Chinois se trouve ramenée à peu près au même point où elle était du temps de l'historien Justin. *Scytharum gens antiquissima semper habita quanquam inter Scythas et Egyptios diù contentio de generis vetustate fuit.*

Toutes ces discussions étaient moins embarrassées au-

(1) Voir précédemment page 212.

trefois qu'elles ne le sont aujourd'hui, qu'on est obligé de faire descendre tous les peuples de la terre d'une seule famille.

Quoi qu'en disent MM. Paw et Justin, j'ai de la peine à croire que les pays septentrionaux aient été les premiers habités, et si j'avais assez de connaissances pour étayer mes conjectures, je soupçonne que je montrerais avec assez de vraisemblance que les Égyptiens, les Chinois et les Scythes même tirent leur origine des Indes; mais il n'est pas permis de s'arrêter à une pareille idée lorsqu'on est privé des ressources nécessaires pour l'approfondir.

Ce qui me paraît parfaitement démontré à l'égard des Chinois, c'est que ce peuple est un des plus anciens de la terre, et qu'il est encore aux premiers élémens de toutes les sciences et de tous les arts, parce qu'il vit sous le joug du despotisme le plus terrible, de celui qui agit sur les mœurs, sur les manières et sur les opinions des particuliers aussi-bien que sur l'administration publique. Il me paraît encore prouvé que le peu de liaison que ce peuple a toujours eu avec ses voisins à dû rervir également à maintenir l'industrie et l'ignorance qui lui sont propres, ses lois et ses chaînes. Cette nation a, ce me semble, tout ce qui caractérise le plus grand nombre des vieillards, une prudence froide et dure, de la faiblesse, de la défiance et de l'opiniâtreté.

Les Comédiens Français viennent de représenter, à Fontainebleau, une ancienne pièce de M. de Boissy intitulée *le Médecin par occasion*, qui avait été faite pour la convalescence du roi en 1744. On y a ajouté une Fable

allégorique du sieur Monvel, auteur et acteur, qui a eu du succès.

OCTOBRE.

Paris, octobre 1773.

Les Comédiens Français nous ont donné samedi, 25 septembre, la première représentation d'*Orphanis*, tragédie en cinq actes, de M. Blin de Sainmore. Cet auteur est déjà connu par plusieurs pièces fugitives et par quelques héroïdes. On a remarqué dans toutes ses poésies de l'imagination et du talent. La plupart se distinguent surtout par une versification correcte et facile. *Gabrielle d'Estrées* est, de tous ses ouvrages, celui qui a eu le plus de succès (1). La manière dont il vient de débuter dans la carrière brillante, mais épineuse, du théâtre, ajoutera-t-elle beaucoup à sa réputation?

Le caractère d'*Orphanis*, quelque vrai, quelque suivi qu'il soit, n'a peut-être pas les couleurs qu'exige la tragédie. Les machines que le poète emploie pour former le nœud de l'action, et pour en soutenir la marche, sont grossières et sans génie. Cette loi supposée en faveur de l'héritier du trône manque également de jugement et de vérité locale : on ne saurait dissimuler ces défauts ; mais la justice qu'il faut rendre à M. Blin de Sainmore, c'est d'avouer que son ouvrage annonce plus de talent pour le dialogue que n'en ont la plupart de nos jeunes poètes. Les pièces de Campistron, malgré leur faiblesse, sont mieux conduites qu'*Orphanis*; mais je ne crois pas qu'elles

(1) Héroïde annoncée par Grimm, t. V, p. 120.

soient mieux versifiées, et c'est un mérite dont il faut savoir beaucoup de gré aujourd'hui.

M. Molé a joué le rôle d'Arsès dans une perfection singulière. Il est impossible d'imaginer une chaleur plus soutenue, une grace plus vraie et plus naturelle. C'est la flamme qui a réchauffé tout l'ouvrage, et qui peut bien avoir suppléé quelquefois au génie du poète.

On a été moins content de mademoiselle Raucourt. Elle n'a point assez ménagé sa voix, et son jeu exprimait plutôt l'enfantillage de la vanité que le caractère audacieux de l'ambition. On craint qu'elle n'ait été privée trop tôt des secours dont elle avait si bien su profiter dans son début.

M. Blin de Sainmore aime à peindre les maîtresses des rois. Il a fait une héroïde de Gabrielle d'Estrées; il en a fait une de madame de La Vallière : c'est encore la maîtresse d'un grand prince qui fait le sujet de sa tragédie; mais l'Égyptienne ne nous fera jamais oublier ni Gabrielle d'Estrées ni La Vallière.

C'est une brochure assez singulière que les *Réflexions critiques et philosophiques sur la tragédie*, *au sujet des* LOIS DE MINOS (1). Elles sont adressées à M. Thomas de l'Académie Française, et ont été vendues, comme nous l'apprend le titre, *au profit des pauvres*. Cet acte de charité n'est qu'une imitation de M. Marmontel, qui a fait vendre au profit des pauvres ses Vers sur l'Incendie de l'Hôtel-Dieu (2). Fréron s'est fort égayé sur cette nouvelle manière de faire l'aumône; mais cela ne fait rien. L'auteur anonyme parcourt rapidement l'histoire de l'an-

(1) Par l'abbé Duvernet; Amsterdam et Paris, 1773, in-8°.

(2) Voir précédemment page 118.

cien théâtre et celle du nôtre, pour développer le rare mérite des deux dernières tragédies de M. de Voltaire, et pour nous prouver à cette occasion combien ce génie universel est supérieur à tous égards aux Racine, aux Corneille, aux Sophocle, aux Euripide, etc. Il y a tant d'esprit et tant de bonne foi dans la manière dont on soutient ce sentiment, que beaucoup de gens ont été tentés de croire que le héros et l'auteur de ce petit ouvrage pourraient bien n'être qu'une seule et même personne. Pourquoi lui en ferait-on un reproche? A son âge, n'est-il pas permis de se connaître et de s'apprécier? Les dieux n'ont-ils pas été de tout temps dans l'usage de révéler eux-mêmes leur divinité aux faibles mortels qui, sans cette attention, auraient pu la méconnaître? Cette brochure me rappelle l'oiseau à qui je ne sais plus quel roi d'Égypte avait appris à répéter : *Mon maître est Dieu.* Le peuple ne manqua pas de révérer l'oiseau comme un saint prophète. Les sages et les immortels n'ont jamais cru devoir dédaigner ces petites fraudes pieuses.

Il y a dans les *Réflexions philosophiques sur la tragédie* quelques objections contre le genre des drames, qui m'ont paru neuves. « La tragédie bourgeoise, dit notre auteur, intéresse moins que la vraie tragédie, où des souverains jouent les premiers rôles, parce que les querelles des princes nous touchent de plus près que les dissensions des particuliers. Le bonheur d'un homme tient bien rarement à l'inconduite ou à la mort de son voisin; mais il importe à tous les hommes qu'un bon roi soit heureux, qu'il vive long-temps, qu'il ne soit pas contredit quand il veut le bien. Qu'on dise aux Parisiens que deux rois de l'Europe vont se battre en duel aux Champs-Élysées, et que d'un autre côté on ajoute que deux par-

ticuliers de la rue Saint-Honoré doivent se couper la gorge à la porte Saint-Antoine; il est certain que ces deux particuliers se battront seuls, et que tout Paris volera aux Champs-Élysées. »

Je ne vois qu'une réponse à faire à cela. Sans doute, si vous supposez que la situation soit d'ailleurs la même, vous nous intéresserez infiniment plus en y plaçant un souverain qu'un particulier; mais n'y a-t-il pas dans la vie domestique telle situation où des souverains ne se trouvent guère, et qui cependant pourrait produire un grand intérêt au théâtre? Faites, par exemple, du *Père de Famille* de M. Diderot un prince ou un roi : que de circonstances touchantes, que de détails attendrissans ne serez-vous pas forcés de retrancher du plan de cette pièce? Si l'enthousiasme, la terreur, l'admiration, appartiennent plus particulièrement à la tragédie héroïque, la compassion et toutes les nuances dont elle est susceptible semblent plus propres au drame. N'excluons donc aucun genre. Les ressources de l'art sont assez bornées pour que nous ne permettions pas à l'esprit de système d'en resserrer encore les limites.

Les *Réflexions* de M. de Lalande *sur les Comètes* (1), après avoir excité beaucoup de bruit dans le monde, ont été fort mal reçues à l'Académie. Ses confrères, et entre autres M. de Cassini, ont prétendu qu'il avait avancé beaucoup de choses très-hasardées. On lui a reproché surtout de n'avoir pas observé que lors même que la comète traverserait quelque nœud de notre orbite, ce passage serait si rapide que les eaux de la mer n'auraient pas le temps de s'élever à plus d'un pied. Il est doux d'être

(1) Voir précédemment, p. 192.

rassuré même sur les dangers les plus éloignés et les moins vraisemblables.

Épigramme de feu M. Piron sur M. de La Harpe.

Quand la Harpie, oracle du *Mercure*,
Du grand Rousseau vient déchirer le nom,
Que pour le prix de cette insulte obscure,
Voltaire élève au ciel ce mirmidon,
Expliquez-nous qui des deux, je vous prie,
De plus d'opprobre a souillé son pinceau,
Ou la Harpie en déchirant Rousseau,
Ou bien Voltaire en louant la Harpie?

L'Académie royale de Musique continue à donner avec succès l'opéra du sieur Floquet (1). Cet ouvrage, sans être d'une composition neuve et sublime, est rempli de choses agréables, et il y a long-temps qu'on avait perdu l'habitude d'en entendre à l'Opéra. Mademoiselle Arnould a beau dire que ce ballet, où Vestris et Gardel dansent avec mademoiselle Guimard (la taille la plus élégante, mais la plus exgüe de France) lui rappelle deux gros chiens qui se disputent un os, ce ballet fait toujours les délices des amateurs.

Tous les premiers acteurs de la Comédie Française ont eu ordre de rester à Fontainebleau pendant le voyage du roi, ce qui n'était pas arrivé depuis vingt ans. Les acteurs doublans ont tâché de nous en dédommager en remettant au théâtre quelques pièces anciennes, telles que *l'Andrienne* du père La Rue, et *le Lot supposé* de Dufresny. On a été fort content de la manière dont ils ont rajeuni plusieurs comédies que l'on voit tous les jours, mais sur-

(1) *L'Union de l'Amour et des Arts ;* voir page 226.

lesquelles on est doublement blasé, parce que l'on sait et la comédie et le jeu des acteurs par cœur. *La Surprise de l'Amour*, par Marivaux, et *Nanine*, ont été de ce nombre. Monvel a joué dans l'une et l'autre avec plus de finesse et de sensibilité que Bellecour; et mademoiselle Doligny a paru dans la première très-supérieure à madame Préville. Le talent de cette jeune actrice a fait depuis quelque temps des progrès auxquels on ne s'attendait plus; à cette ingénuité, qui sera toujours le charme le plus propre à son caractère, elle a joint plus de noblesse et des détails plus nuancés, plus approfondis. Mademoiselle Fannier a joué, dans *le Lot supposé*, la coquette de village, avec une finesse, une grace, une simplicité qui lui ont attiré les applaudissemens du public, et les suffrages, peut-être encore plus flatteurs, de mademoiselle Dangeville.

L'émulation que l'absence des premiers acteurs a excitée parmi leurs doubles ne prouve-t-elle pas tout ce que l'art de la comédie y gagnerait, si nous n'étions pas bornés à une seule troupe? Du temps de Molière, il y en avait deux ou trois, et les spectacles n'étaient pas alors aussi fréquentés qu'ils le sont aujourd'hui.

M. Laurent Angliviel de La Beaumelle, gentilhomme gascon, s'il faut l'en croire, élevé d'abord chez les Jésuites, ensuite prédicant huguenot à Genève, professeur en belles-lettres à Copenhague, pensionnaire pendant deux ou trois ans de la Bastille, enfin, seigneur d'une petite terre près de Toulouse, et homme de lettres attaché à la Bibliothèque du Roi, mais beaucoup moins connu par ses titres que par ses *Mémoires de madame de Maintenon*, et par sa fameuse et longue querelle avec M. de

Voltaire, vient de mourir à Paris, âgé environ de quarante-deux ans (1). Ce fut sans contredit, de tous les Titans qui ont osé faire la guerre au dieu de Ferney, le plus violent, le plus opiniâtre, le plus audacieux; mais ce fut aussi celui que ses foudres ont poursuivi toujours avec le plus de haine et de courroux. On peut dire qu'il a été le martyr de cette illustre inimitié, et qu'il n'est mort que du poison qu'il préparait depuis long-temps pour sa vengeance. Ce poison, comme vous allez le voir, n'était pas d'une composition aisée. C'était d'abord un commentaire critique sur toutes les œuvres de son adversaire; c'était une histoire complète de toutes les iniquités littéraires et civiles de M. de Voltaire; c'était enfin une nouvelle *Henriade*, faite pour effacer entièrement celle qui, depuis cinquante ans, fait notre gloire et nos délices. Tous ces projets sont annoncés dans une espèce de manifeste en forme de lettre, qu'il fit insérer, en 1771, dans les feuilles de Fréron (2). Quoique dès lors son prétendu poëme fut achevé; il y dit modestement que pour exécuter le plan d'une nouvelle *Henriade*, *il faudrait avoir plus de talent, et surtout plus de santé.* En effet, le travail excessif auquel il s'était livré dans sa retraite avait tellement miné sa constitution, que, depuis plusieurs années, le malheureux ne dormait plus qu'à force

(1) Il en avait quarante-six; car il était né en 1727.

(2) C'est en 1770, qu'eut lieu l'insertion de cette lettre dans l'*Année littéraire*, t. IV p. 240. La Beaumelle fit imprimer *la Henriade* corrigée par lui dès 1769 (1 vol. in-12). Mais sur la réclamation de Voltaire l'édition entière fut saisie. En 1775 Fréron publia (in-4°, ou 2 vol. in-8°) le *Commentaire sur la Henriade*, suivi de *changemens à faire dans la Henriade proposés par l'auteur des Commentaires.* C'était le travail complet de La Beaumelle revu par Fréron. Enfin en 1803 on vit paraître avec un frontispice nouveau l'édition de *la Henriade* retouchée, de 1769.

de calmans et de pavot. Le mauvais génie qui l'a brouillé avec M. de Voltaire a été la cause de la plupart de ses infortunes, et cette grande querelle ne fut occasionée que par une phrase indiscrète qu'il avait laissé échapper dans son livre intitulé *Mes Pensées* (1). En voulant célébrer la magnificence avec laquelle le roi de Prusse daigne protéger les lettres, il remarque *qu'il y a eu de plus grands poètes que M. de Voltaire, mais qu'il n'y en eut jamais de mieux récompensé.* C'est ce mot qui déplut au Virgile français, et qui l'engagea à faire chasser La Beaumelle de Berlin, où il s'était flatté de trouver un établissement avantageux. Pour se consoler, le jeune penseur enleva, je ne sais où, une nymphe d'Opéra, avec laquelle il vécut quelque temps à Francfort, où, réduit à la dernière misère, il ne trouva point d'autre ressource que celle d'écrire ces *Notes* outrageantes *sur le Siècle de Louis XIV*, que le fiel et le besoin purent seuls inspirer. Ce libelle fut bientôt suivi de dix-huit *Lettres à M. de Voltaire*, où l'on ne peut s'empêcher d'admirer, à travers beaucoup d'impertinences, une chaleur de style singulière, et quelques plaisanteries très-piquantes. Il est fort probable cependant que tous ces écrits critiques ne passeront pas à la postérité. On a fait sans doute quelques bonnes satires contre Molière, Racine, Corneille : mais qui les lit encore, qui les connaît seulement ?

Que de fiel s'évapore, et que d'encre perdue !

Les *Mémoires de madame de Maintenon* ne méritaient peut-être pas le succès qu'ils eurent d'abord ; mais aussi ne les a-t-on pas trop déprimés depuis ? Si ces Mémoires sont pleins d'anecdotes fausses, de jugemens inconsi-

(1) *Ou le qu'en dira-t-on ;* 1751, in-12 ; réimprimé en 1761.

dérés, en sont-ils moins agréables à lire? Et de combien d'histoires célèbres ne faut-il pas dire la même chose? Le morceau sur madame La Vallière est rempli de détails intéressans. L'histoire du Quiétisme et celle de l'Édit de Nantes offrent plus d'un trait que Tacite même n'eût pas désavoué. M. de Voltaire a dit *que pour écrire l'histoire, il fallait consulter les rois et les valets de chambre*; on dirait que La Beaumelle n'a consulté que ces derniers, mais du moins a-t-il rapporté souvent leurs propos avec beaucoup de finesse et d'esprit. Ses *Pensées* ne sont qu'un ramas d'épigrammes, de réflexions hasardées, de vues communes ou de déclamations pétulantes. Sa traduction des *Pensées de Sénèque* ne manque point d'élégance, mais son *Spectateur danois* n'est remarquable que par la licence et la grossièreté avec laquelle il y traite la nation même à qui il devait l'asile dont il jouissait en écrivant ces injures.

Les ouvrages posthumes qui restent dans son portefeuille sont le poëme dont nous avons eu l'honneur de vous parler, une *Histoire de Henri IV*, un *Commentaire sur la Henriade*, un *Éloge historique de Maupertuis, suivi d'un Recueil de Lettres du roi de Prusse, de M. de Voltaire, de madame la marquise du Châtelet*, une tragédie, *Virginie*, une *Traduction de Tacite* et une autre *des Odes d'Horace* (1). Ces deux traductions pourront paraître d'un genre assez nouveau, étant parfaitement littérales. Tous ses ouvrages posthumes manqueront sans doute de goût. Il n'avait point celui que donne une ame sensible et délicate. Il avait perdu en province ce vernis de l'esprit qui semble y suppléer quelquefois, mais qu'on ne saisit guère loin de la capitale.

(1) De tous ces ouvrages on n'a publié que le *Commentaire sur la Henriade*.

Lettre de M. de Voltaire à madame Necker.

De Ferney, le 11 décembre 1773.

Vous m'avez écrit, madame, une lettre charmante, une lettre qui m'enivrerait d'amour-propre, si l'amour-propre n'était pas étouffé par tous les sentimens que vous inspirez; et cependant vous n'avez eu de nouvelles de moi que par je ne sais quelle *Tactique* assez informe et assez mal copiée (1). Je ne crois pas que la tactique soit votre art favori; votre art est précisément tout le contraire. Si je ne vous ai pas remerciée plus tôt, madame, ce n'est pas assurément par indifférence, c'est un sentiment que personne n'a pour vous; mais c'est que je passe la fin de ma vie dans les souffrances, et quand j'ai un petit moment de relâche je fais des *Tactiques*, ou je vous écris.

J'apprends que vous êtes liée depuis peu avec madame du Deffand: je vous en fais mon compliment à toutes deux. Je voudrais bien me trouver en tiers, mais j'en suis très-indigne. La privation des yeux n'ôte rien à l'esprit de société, rend l'ame plus attentive, et augmente même l'imagination. Vous avez tout cela, et, qui plus est, vous avez des yeux; mais qui souffre n'est bon à rien.

Nous avons très-peu de neige cette année dans votre ancienne patrie. Cette bonté fort rare de la Providence, dans ce climat, me conserve la vue; mais le reste va bien mal: je suis obligé de fermer ma porte à tout le monde; la nature m'a mis en prison dans ma chambre.

Savez-vous, madame, une aventure de votre pays qu'il

(1) *La Tactique*, satire de Voltaire, qu'il publia à cette époque, à l'occasion de l'ouvrage de Guibert. Elle est comprise dans ses *Œuvres*.

faut que vous contiez à madame du Deffand? Savez-vous que mademoiselle Lullin, fille de votre petit secrétaire d'État Lullin, et plus petite que lui, s'était éprise, à l'âge de seize ans, du fils d'Huber le grand découpeur, et que, dès que ce jeune homme est revenu de Paris entièrement aveugle, elle a été au plus vite le demander en mariage à son père, et lui a déclaré qu'elle n'aurait jamais un autre mari, et que, dès qu'elle aurait vingt-cinq ans, elle consommerait cette belle affaire? Ce serait Psyché amoureuse de l'Amour, si ces deux enfans étaient plus jolis.

Pour moi, si je n'étais point hors de combat, je demanderais madame du Deffand en mariage, attendu que vous êtes pourvue, et la mieux pourvue du monde.

Le sage panégyriste de Jean-Baptiste Colbert (1) avait bien raison de dire que le commerce des Indes ne valait pas grand'chose; j'éprouve qu'il n'est pas meilleur pour les particuliers qu'il ne l'a été pour la Compagnie. Ce grave auteur, quel qu'il soit, a le nez fin. Je lui présente mon respect, ainsi qu'à vous, madame, du fond de mon cœur.

NOVEMBRE (2).

Paris, novembre 1773.

Il n'y a encore dans Paris qu'un très-petit nombre d'exemplaires de l'ouvrage posthume de M. Helvétius,

(1) M. Necker.

(2) Ce mois et le suivant manquaient dans la précédente édition; nous les rétablissons d'après un manuscrit que nous sommes parvenus à nous procurer.

Du reste ces mois doivent être de ceux où Grimm se fit suppléer; et en cette circonstance ce ne put être par Diderot, car on lit, à la date du 22 décembre 1773 des *Mémoires secrets:* « On a des nouvelles de MM. Diderot et Grimm qui sont en Russie et ont reçu le plus grand accueil de l'Impératrice. »

et il n'y a pas d'apparence qu'il devienne de long-temps plus commun. Les prêtres et la religion y sont traités avec une licence qu'on ne saurait tolérer, et qui mettra toujours cet ouvrage au nombre des livres rigoureusement défendus. Si cette dernière production ajoute à la réputation de son auteur, c'est qu'en s'efforçant de prouver des idées très-fausses, il découvre de belles vérités.

De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation; voilà son titre. Son but principal est de prouver que le génie, les vertus, les talens auxquels les nations doivent leur grandeur et leur félicité, ne sont point un effet des différentes nourritures des tempéramens ni des organes des cinq sens, sur lesquels les lois et l'administration n'ont nulle influence, mais bien l'effet de l'éducation, sur laquelle les lois et le gouvernement peuvent tout.

Il s'est élevé, il y a quelques mois, une contestation fort vive entre le clergé de Berne et celui de Zurich à propos d'une nouvelle édition de la Bible qui a été faite à Zurich, et à laquelle on a joint une phraséologie un peu socinienne que l'on avait empruntée en grande partie d'un théologien allemand nommé Teller. Messieurs les censeurs bernois ont été assez indiscrets pour faire défendre cette Bible dans leur canton. Si le magistrat des deux Républiques avait fomenté le moins du monde le zèle de leurs ecclésiastiques, l'affaire allait devenir fort sérieuse. Heureusement on ne l'a envisagée que comme une querelle théologique, et l'on a dit aux agresseurs ce que Gallien répondit aux délateurs de saint Paul: « S'il s'agissait de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterais; mais comme il ne s'agit que de disputes de mots,

c'est à vous d'y pourvoir. Pour moi, je ne veux point être juge de ces sortes de choses (1). » Une querelle qui, cinquante ans plus tôt, eût causé peut-être une guerre civile, n'a produit que quelques brochures ridicules.

Tandis que l'esprit de réforme gagne tous les jours l'Église romaine, le déisme s'établit insensiblement chez les calvinistes, et les luthériens mêmes *socinianisent*, et deviennent plus tolérans. Cela devait arriver ainsi. Les controverses ont tenu lieu pendant quelque temps de culte extérieur aux protestans. Depuis que les controverses ont cessé dans l'Église de Genève et les miracles dans celle de Rome, il n'y a plus de ferveur ni dans l'une ni dans l'autre. Montaigne semble l'avoir prévu lorsqu'il dit : « La condition de l'homme est merveilleusement corporelle. Que ceux qui nous ont voulu bâtir, ces années passées, un exercice de religion si contemplatif et si immatériel, ne s'étonnent point s'il s'en trouve qui pensent qu'elle fût échappée et fondue entre leurs doigts, si elle ne tenoit parmi nous comme marque, titre, et instrument de division et de part, plus que par soi-même (2). »

Les *Fragmens sur l'Inde et sur le général Lally* sont de M. de Voltaire (3). Tout ce qui sort de la plume de cet homme célèbre est toujours lu avec un empressement extrême; et, quoi qu'on en dise, cet empressement tient encore moins à sa réputation qu'à la manière facile et séduisante dont il présente tous les objets qu'il daigne traiter. Le but principal de cette nouvelle brochure est

(1) *Actes des Apôtres*, chap. XVIII, v. 12.

(2) *Essais*, liv. III, chap. VIII.

(3) 1773, in-8. Compris dans ses *Œuvres*.

de venger la mémoire d'un homme plus malheureux que coupable. Il prouve par les actes même du procès que le général Lally n'a point été condamné sur un délit particulier, mais sur l'ensemble de sa conduite. Il prouve, par un exposé assez détaillé de toute son expédition aux Indes, qu'il n'a jamais commis d'autre crime que celui de se livrer trop à la violence d'un caractère naturellement brutal, mais irrité surtout par les circonstances les plus désespérantes. Il en conclut que Lally méritait peut-être de mourir de la main des officiers outragés par lui, mais non du glaive de la justice, qui ne connaît ni haine ni colère. A l'occasion du grand nombre de plaintes portées contre ce général par les employés de la Compagnie qu'il avait révoltés tous par la dureté de ses procédés, M. de Voltaire rappelle la belle réponse de l'empereur Julien : « S'il suffisait d'accuser, il n'y aurait jamais d'innocens. »

M. Pasquier, qui a été rapporteur dans l'affaire du chevalier de La Barre, le fut aussi dans celle du général Lally. Ce sont deux jugemens que le patriarche de Ferney n'a pas encore pardonnés à l'ancien Parlement, et qui ont peut-être été le motif de tout le mal qu'il en dit dans son *Histoire des Parlemens* et dans les différentes brochures qu'il a publiées depuis sur le même sujet.

Aucun écrivain n'a jamais employé sa plume aussi souvent que M. de Voltaire à la défense des infortunés, et particulièrement des tristes victimes du fanatisme ou de l'esprit de parti. Quand il se serait trompé quelquefois sur les causes qu'il a entreprises, un zèle si bienfaisant est sans doute le plus digne hommage que le poète de l'humanité pût rendre à la vertu, et la meilleure manière d'expier les satires et les bons mots dont il accabla

si impitoyablement les Berthier, les Fréron, les Pompignan, etc.

C'est dans les Mémoires de Holwell et d'Orm que M. de Voltaire a puisé presque tout ce qu'il nous apprend sur le commerce des Indes. Il reproche à Montesquieu d'avoir dit que le gouvernement féodal était un événement arrivé une fois dans le monde et qui n'arrivera peut-être jamais. En effet, le gouvernement établi dans l'empire du Mogol semble avoir encore aujourd'hui beaucoup de rapports avec le système féodal tel qu'on l'a vu en Europe chez les Francs et chez les Germains. Les Souba sont les princes de l'Empire; les Nabab possesseurs de grands arrière-fiefs; ainsi du reste.

DÉCEMBRE.

Paris, décembre 1773.

Depuis que nous avons parlé de l'ouvrage posthume de M. Helvétius, il s'est un peu plus répandu. Son succès est médiocre, et l'on en dit même plus de mal que l'on n'en entend dire communément d'un auteur qui n'est plus. Quelques amis attachés à sa mémoire le défendent avec exagération.

M. Helvétius tire trop de conséquences des faits particuliers, et la plupart de ceux dont il s'appuie sont trop vagues, trop puérils pour l'importance de ses assertions. C'est d'ailleurs une mauvaise manière d'argumenter dans un ouvrage de ce genre, car on pourrait lui opposer d'autres faits contradictoires, et la dispute deviendrait interminable. Suffit-il d'adopter un système pour chan-

ger la nature de l'homme, pour anéantir tous les maux qui dérivent nécessairement de l'état de société? Comment se flatter de conserver à l'homme toute l'énergie dont il est susceptible, en détruisant d'ailleurs tout ce que ses passions peuvent occasioner de désordres dans la société dont il est membre! Voilà cependant ce que semble nous promettre M. Helvétius.

Les notes principales sont renvoyées à la fin de chaque section. Elles sont curieuses et agréables. Elles ne tiennent pas pour la plupart au fond du sujet; ce sont des faits, des anecdotes, des réflexions dont l'auteur prétend appuyer ses propositions, mais elles ne lui rendent pas toujours ce service.

M. Helvétius croit voir un rapport complet entre ses idées et celles de Locke. Il croit que le principe de la sensibilité physique explique tous les phénomènes de la nature humaine, et qu'il doit à l'avenir servir de pierre de touche à toute proposition nouvelle en morale et en politique. Si elle ne s'accorde pas avec son système, elle est évidemment fausse. En un mot, il a pris l'extrême opposé de celui de l'immortel président de Montesquieu, qui donne tout au tempérament, au climat, etc. M. Helvétius leur refuse tout, et ne reconnaît que la sensibilité physique pour principe moteur de l'esprit, des sensations et des actions des hommes.

L'ouvrage de M. Helvétius est écrit d'une manière très-négligée et très-inégale. Mais le reproche le plus grave à lui faire est le ton d'humeur, d'animosité et même haineux qui y domine partout; on voit un homme malheureux, on oserait presque dire outré, de ce que tout ne va pas toujours à sa fantaisie. Ce spectacle est pénible à soutenir, et rend parfois l'auteur très-partial dans ses ju-

gemens. L'ouvrage est d'ailleurs plein de contradictions, de grandes vérités, d'idées fausses, originales, triviales, tantôt minutieuses et lâches, tantôt fortes et éloquentes. Tout ce chaos pris ensemble forme moins un plan suivi qu'il ne donne lieu à le former dans la tête du lecteur; ce n'est pas un tort, selon moi. L'auteur rabâche sur des principes connus; il ne fait que glisser sur ceux dont il fait apercevoir la vérité, et qu'on désirerait qu'il eût développés. Je crains pour sa mémoire que la postérité ne le relègue purement et simplement dans la classe des auteurs systématiques. J'en demande pardon aux amateurs du sublime rabâchage; mais j'aime mieux lire dix lignes du charmant petit abbé Galiani que dix volumes comme ceux-ci. Ses dix lignes me donnent plus de lumières, développent plus d'idées, et me satisfont davantage, parce que je vois toujours un homme qui va au fait.

1774.

JANVIER.

Paris, janvier 1774.

M. l'abbé de Condillac, après avoir fini l'éducation du prince de Parme, eut la permission de rendre publics les différens ouvrages qu'il avait composés pour l'instruction de ce prince. Il en avait déjà fait imprimer six gros volumes in-8°, quand tout à coup, sans qu'il ait pu en soupçonner ni la cause ni le motif, son édition a disparu. On ne lui a laissé ni manuscrit, ni exemplaires complets, et il n'a jamais su à la réquisition de qui s'est faite cette saisie. Le hasard m'a fait tomber entre les mains trois volumes de cet ouvrage : l'un des trois, *l'Art de penser*, est pris presque en entier des son *Essai de l'Origine des Connaissances humaines*. Cet ouvrage est trop généralement connu pour qu'il soit besoin de le rappeler. J'oserai dire seulement qu'il me semble que M. l'abbé de Condillac ne l'ayant pas copié servilement, et l'ayant seulement adapté et refondu pour l'exécution d'un nouveau plan, il aurait pu le rendre moins sec et ne pas parler sans cesse au lecteur au lieu de parler à son élève.

Le volume qui traite de l'histoire est de M. l'abbé de Mably, frère de M. l'abbé de Condillac. Quelque estimables que soient toutes ses productions, nous n'avons rien vu de lui qui nous ait paru écrit avec autant de force et de chaleur. Ses vues politiques se portent presque toujours sur de vieilles chimères ; elles manquent de justesse,

d'étendue et de précision. Sa philosophie est austère, dure et sèche : son style tient de sa philosophie. Il n'est point de janséniste plus entêté de la grace efficace, qu'il ne l'est de certains principes dont l'application est devenue parfaitement impossible; mais, après être convenu de ses torts, on ne saurait lui refuser une connaissance profonde de l'histoire, et surtout de l'histoire de France, une critique très-impartiale, des maximes pleines de justice et de probité, une candeur à toute épreuve. Il me semble donc que si j'étais roi (Qui n'a pas l'impertinence de se placer quelquefois sur le trône comme La Beaumelle?) je serais fort fâché d'avoir l'abbé de Mably pour mon ministre; mais j'en ferais, ce me semble, assez volontiers mon confesseur. Il ne m'apprendrait jamais à bien faire, mais il m'empêcherait, je crois, souvent de faire le mal.

Vers sur une Chaise de parfilage donnée par madame du Deffand à madame de Luxembourg.

PAR M. NECKER.

Air : *Attendez-moi sous l'orme.*

Vive le parfilage,
Plus de plaisir sans lui;
Cet important ouvrage
Chasse partout l'ennui.
Tandis que l'on déchire
Et galons et rubans,
L'on peut encor médire
Et déchirer les gens.

Autrefois dans la vie
L'on n'avait qu'un amant;

Maintenant la folie
Est d'en changer souvent.
On défile et partage
L'amour comme un ruban,
Et même au parfilage
On met le sentiment.

Tel qui lit une page
Peut paraître un savant,
S'il a du parfilage
Le secret imposant.
La plus petite idée
Qu'on attrape en passant,
Étant bien parfilée,
Tiendra lieu de talent.

Les Comédiens Italiens ont donné, le 7 décembre dernier, la première représentation des *Trois Frères Jumeaux vénitiens*, pièce italienne en quatre actes et en prose, du sieur Colalto Pantalon.

Cette pièce a un succès prodigieux et très-mérité: elle est parfaitement bien intriguée. L'idée en est prise du conte des *Trois Bossus* des *Mille et un Quart d'heure*. La ressemblance qu'elle peut avoir avec *les Menechmes* et *les Frères Jumeaux*, de Goldoni, n'ôte rien au mérite de l'auteur, qui a surpassé ses modèles; mais le point sur lequel on ne saurait lui donner trop d'éloges, est la perfection incroyable avec laquelle il joue lui-même les trois rôles des frères Zanetto. Le changement de sa figure, de sa voix, de son caractère, qu'il varie de scène en scène, suivant que chacun des trois personnages l'exige, est une chose incompréhensible, et ne laisse rien à désirer. Cette pièce, qui n'est point écrite, qui n'est qu'un canevas, est parfaitement jouée par le sieur Co-

lalto, par la dame Bacelli, qui fait le rôle d'Éléonore, et par le sieur Marignan, qui joue le commissaire avec une vérité et un comique bien au-dessus de Préville dans *le Mercure Galant*. Ils ont, de plus, l'avantage de varier leur jeu et leurs discours à chaque représentation; et l'ivresse soutenue du public pour cette pièce entretient encore la verve des acteurs.

De tous les opéra que l'on a donnés pour les fêtes de la cour, *Céphale* est celui qui a fait le plus de plaisir, et ce n'est pas en faire un grand éloge. Le poëme est de M. de Marmontel, et la musique de M. Grétry. Le succès de cet ouvrage a paru jusqu'à présent au-dessous de la réputation des deux auteurs. Mais ce n'est qu'à Paris que ces grandes causes sont jugées en dernier ressort, et nous attendons ce jugement suprême pour avoir l'honneur de vous en rendre compte (1). Le poëme, qui a été imprimé, selon l'usage, pour Versailles, a trouvé des juges fort sévères. On n'a point su assez de gré à M. de Marmontel de la complaisance qu'il a eue de couper et de hacher ses vers pour les rendre plus propres à l'expression musicale. Mademoiselle Arnould a même eu la méchanceté de dire que la musique de *Céphale* lui paraissait beaucoup plus française que les paroles. Le mot latin *aura*, que le poète a cru devoir conserver en français, a prêté à d'autres jeux des mots, parce qu'il a rappelé *ora pro nobis*. Mais toutes ces plaisanteries du moment ne détruisent point l'intérêt qu'inspire un bon ouvrage. La première scène du second acte, où Flore

(1) *Céphale et Procris, ou l'Amour conjugal*, fut représenté à Versailles le 30 décembre 1773; il ne fut joué sur le théâtre de l'Opéra que le 2 mai 1775. La lacune qui se trouve à cette dernière époque dans cette *Correspondance* ne permet pas de savoir si Grimm tint parole.

surprend adroitement le secret de l'Aurore, est conçue d'une manière fort ingénieuse, et les détails en sont charmans; mais celle où Céphale vient faire de longues excuses à Procris de l'avoir tuée, a paru passablement ridicule à tout le monde. Comme il est probable qu'elle sera corrigée, nous en citerons ici quelques traits (1).

CÉPHALE.

Et tu meurs de ma main.

PROCRIS.

Je chéris encor cette main;
Donne-la moi.

CÉPHALE.

Non.

PROCRIS.

Donne, donne.

CÉPHALE.

Pardonne, hélas! pardonne
A l'erreur de ma main.

PROCRIS.

Tu m'aimais, je pardonne
A l'erreur de ta main.

L'erreur de ma main n'est sûrement pas, dans cette situation, le mot du cœur : *Quandoque bonus dormitat Homerus* (2); mais du moins fallait-il un peu mieux choisir son moment.

M. le baron d'Espagnac nous a donné l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*, en deux volumes in-8°. Il n'y a guère d'histoire qui puisse offrir aux militaires des

(1) Marmontel ne changea rien à cette scène, et elle se trouve imprimée dans ses *Œuvres* telle que Grimm la donne ici.

(2) HORACE, *Art poétique*.

instructions plus intéressantes que celles du maréchal de Saxe. On devait lire celle-ci avec une prévention d'autant plus favorable, que l'auteur a eu l'honneur d'être témoin de la plupart des exploits dont il parle, et qu'il a même eu beaucoup de part à la confiance de son héros. Mais l'ouvrage ne répond guère à ce qu'il semblait promettre. Malgré tous les éloges qui lui ont été prodigués par le *Mercure* et par M. de Voltaire, on l'a trouvé d'une sécheresse et d'une stérilité rebutantes. Plusieurs officiers distingués m'ont même assuré que les relations militaires qui forment l'objet principal du livre sont toutes si mal digérées, qu'il n'est guère possible d'en profiter. On m'a dit, à cette occasion, que le comte de Saxe, quelque grandes qualités qu'il eût d'ailleurs, appréciait souvent assez mal les hommes. Plus on est sûr de sa propre grandeur, et moins on a peut-être d'intérêt à mesurer le mérite des autres.

Les Comédiens Français ont donné, le 15 de ce mois, la première représentation de *Sophonisbe*, *tragédie de Mairet, réparée à neuf par M. de Voltaire.* Comme elle est imprimée depuis plusieurs années, nous n'en détaillerons point ici le plan. On sait que l'ouvrage de Mairet a joui long-temps de la plus grande réputation. C'est la première pièce régulière qui ait paru sur le Théâtre Français. Elle fut jouée en 1633 pour la première fois (1). Trente ans après, lorsque Corneille traita le même sujet, son succès se soutenait encore, et Corneille ne l'éclipsa point. Il en parle avec beaucoup d'éloges, on peut dire même avec une sorte de respect, tant l'ame de ce grand

(1) Le correspondant se trompe, la *Sophonisbe* de Mairet fut jouée en 1629 et imprimée en 1635.

homme, uniquement occupée de la gloire et des progrès de son art, se trouvait élevée au-dessus de toutes les faiblesses de l'envie et de l'amour-propre.

M. de Voltaire, en se permettant de faire plusieurs changemens à la tragédie de Mairet, en a conservé le fond. L'ancien amour de Massinisse et de la veuve de Syphax, la lettre écrite par cette Carthaginoise à Massinisse, la douleur de Syphax et sa mort, tout le caractère de Scipion, la catastrophe qui produit un des plus beaux coups de théâtre qu'il y ait sur la scène, tout cela se trouve dans l'ancienne *Sophonisbe.*

Cependant, malgré l'antique réputation de cette pièce, malgré la vive adoration du siècle pour celui qui a bien voulu la rétablir sur notre théâtre, il n'a tenu à rien qu'elle ne soit tombée à plat. Les quatre premiers actes ont paru extrêmement faibles. En effet l'action, toujours languissante, y semble arrêtée à tout moment, et ne se reprend qu'avec peine. On les écouta pourtant assez tranquillement, soit par respect, soit par ennui. Ce n'est qu'au cinquième acte que la patience du parterre, déjà lassée, oublia tous les égards dus au grand homme dont les ouvrages font depuis si long-temps notre gloire et nos délices. Quelques vers d'une familiarité choquante excitèrent des huées impitoyables, et il n'y eut que la beauté du dénouement qui sauva la pièce d'une chute complète.

Le Kain, chargé du principal rôle, de celui de Massinisse, s'imagina, sans doute, qu'il fallait attendrir le public pour le faire revenir de sa mauvaise humeur. Il vint annoncer la seconde représentation d'une voix douce et tremblante, avec un geste qui semblait implorer l'indulgence et la pitié. Cela réussit. Il fut applaudi par le

parterre avec le transport qui le saisit toutes les fois qu'on a l'air de le compter pour quelque chose. Mais les amis de M. de Voltaire ont trouvé tous, avec raison, que ce lazzi tragique était des plus indiscrets, pour ne pas dire des plus impertinens.

La supériorité avec laquelle il vient de jouer à la seconde représentation, doit expier une faute qui fut sûrement peu réfléchie. On a retranché du cinquième acte tout ce qui avait déplu, de sorte que cet acte, qui était déjà fort court, se trouve réduit à une seule scène; mais elle est superbe, et la pièce s'est si bien relevée, qu'on espère qu'elle pourra se soutenir encore quelque temps.

Quoique la nouvelle *Sophonisbe* soit peut-être le plus faible ouvrage de M. de Voltaire, on y trouve encore plusieurs endroits où l'on reconnaît la manière sublime du peintre d'*Alzire* et de *Mahomet*. Voici les traits qui ont été le plus applaudis :

Massinisse demande à ses Numides : .

Pourrions-nous jusqu'à lui (1) nous frayer des chemins ?

Alamar répond pour eux :

Nous vous en tracerons dans le sang des Romains.

Dans la même scène Massinisse dit encore :

Vous savez en ces lieux combien Rome est haïe,
Et tout homme est soldat contre la tyrannie.

Sophonisbe, qui revoit Massinisse dans les fers,

Terminez tant d'indignes alarmes....
J'ai deux fois dans un jour passé du trône aux fers.

(1) Annibal.

Massinisse est déjà empoisonné ; il a consenti à la mort volontaire de Sophonisbe, ne pouvant plus la soustraire autrement à l'esclavage des Romains. Scipion croit qu'il n'est troublé que par la douleur de se voir séparé d'elle.

SCIPION.

Vous pleurez ?

MASSINISSE.

Qui ? moi ! non.

SCIPION.

Ce regret qui vous presse
N'est aux yeux d'un ami qu'un reste de faiblesse
Que votre ame subjugue et que vous oublierez.

MASSINISSE.

Si vous avez un cœur, vous vous en souviendrez.

Dans ce moment Sophonisbe paraît étendue sur une banquette ; un poignard est enfoncé dans son sein.

MASSINISSE.

Tiens, la voilà, perfide ! elle est devant tes yeux :
La connais-tu ?

SOPHONISBE, à Massinisse.

Viens, que ta main chérie
Achève de m'ôter le fardeau de la vie.
Digne époux, je meurs libre et je meurs dans tes bras.

MASSINISSE, en se retournant.

Je vous la rends, Romains ; elle est à vous.

SCIPION.

Hélas !
Malheureux qu'as-tu fait ?

MASSINISSE, reprenant ses forces.

Ses volontés, les miennes.
Sur ces bras tout sanglans viens essayer tes chaînes ;
Approche. Où sont tes fers ?

Il y a sûrement peu de tableaux, au théâtre, d'un plus grand effet. Mais conçoit-on que dans ce même ouvrage, M. de Voltaire, qui a relevé si scrupuleusement toutes les expressions familières de Corneille, en ait laissé échapper un si grand nombre? Nous n'en remarquerons que quelques-unes, parce qu'elles ont nui le plus à l'intérêt du poëme.

SCIPION, en montrant à Massinisse le traité fait avec lui.

Voilà ma signature et voilà votre seing.

LA CONFIDENTE DE SOPHONISBE.

Et permettez du moins qu'en son appartement,
La reine, à qui je suis, reste libre un moment.

SCIPION, dans l'instant qui précède le dernier coup de théâtre.

Allons, conduisez-moi dans la chambre prochaine.

Personne ne nous a mieux appris que M. de Voltaire à sentir le ridicule *de ces familiarités déplacées*, *de ces prétendues naïvetés* qui ont été si long-temps à la mode. Mais est-il juste que nous le punissions de nous avoir rendus trop difficiles? Et pour éviter ces petites taches que le goût du siècle juge avec tant de sévérité, ne perd-on pas souvent un temps qu'on ferait mieux d'employer à s'occuper des parties les plus essentielles à la perfection du théâtre?

On peut, sans injustice, accuser le public de manquer souvent de discernement dans ses éloges et dans sa critique. Celui qui a applaudi à dix-neuf représentations d'*Orphanis* (1) a-t-il le droit de huer une vingtaine d'expressions hasardées dans un ouvrage rempli de beautés devant lesquelles il est resté muet?

On a remarqué depuis dix ans un changement très-

(1) Tragédie de Blin de Sainmore dont Grimm a rendu compte p. 234.

sensible dans les jugemens du parterre des différens spectacles. Presque tout y réussit, et rien n'y est délicatement senti. Il lui arrive souvent même de prendre grossièrement le change sur ce qu'on lui présente, comme il vient de faire dans une des plus belles situations de *Sophonisbe*. Lorsque Scipion vient ordonner à Massinisse de livrer sa femme aux Romains, Massinisse, sans pouvoir, sans défense, prend tout à coup une résolution atroce, qui était écrite dans le silence et dans le jeu de Le Kain, à ne s'y pas méprendre. *Oui, je la livrerai*, dit-il d'un air terrible. Le public, bon homme et crédule, ayant pris cette résolution à la lettre, a hué le pauvre Massinisse, indigné de son ingratitude; et lorsqu'on apporte le cadavre de Sophonisbe, il lui a fallu l'aveu même de Massinisse pour comprendre qu'il était l'assassin de sa femme. Mais il a en revanche applaudi cette situation à la seconde représentation, comme elle devait l'être.

Les pauvres auteurs, tout effarouchés de la bizarrerie de leurs juges, ne savent à qui s'en prendre, et en accusent tout le quartier Saint-Honoré et du Palais-Royal, depuis que la Comédie Française est établie aux Tuileries; mais indépendamment de ce que ce changement était sensible avant cette époque, c'est que les autres spectacles, qui n'ont point changé de place, éprouvent la même révolution. Les anciens opéra comiques et vaudevilles de la Foire Saint-Laurent ont aujourd'hui autant de succès et sont plus suivis que ceux de Sedaine, de Philidor, de Grétry. Enfin, nous autres habitans de la Butte-Saint-Roch, nous ne souffrirons jamais qu'on nous décrie ainsi, et nous ne cesserons de réclamer contre une imputation aussi injuste; nous comptons même prendre à partie le premier auteur que nous prendrons

sur le fait, et nous lui prouverons que les progrès rapides qu'a faits le luxe sont la seule cause de ce changement; nous irons même jusqu'à avancer qu'ils s'opposent quelquefois aux progrès du théâtre. En effet, le parterre était composé, il y a quinze ans, de l'honnête bourgeoisie et des hommes de lettres, tous gens ayant fait leurs études, ayant des connaissances plus ou moins étendues, mais en ayant enfin. Le luxe les a tous fait monter aux secondes loges, qui ne jugent point, ou dont le jugement, au moins, reste sans influence : c'est le parterre seul qui décide du sort d'une pièce. Aujourd'hui cet aréopage est composé de journaliers, de garçons perruquiers, de marmitons : qu'attendre de pareils sujets? et peut-on se méprendre à la cause des disparates de leurs jugemens?

Depuis l'exemple du fameux Robeck (1), on n'a guère vu de suicide commis avec plus de sang-froid, avec plus de gaieté, que celui de deux jeunes dragons qui se sont tués le jour de Noël, dans un cabaret à Saint-Denis, près de Paris. Ils y étaient venus la veille demander à souper et à coucher. Le matin, après avoir payé leur dépense, ils vont se promener dans la ville. A midi ils reviennent, dînent dans leur chambre avec une brioche et du vin. Ils redescendent, et demandent une seconde

(1) Jean Robeck, Suédois, né en 1672, après avoir fait ses dispositions dernières et laissé à un de ses amis une somme nécessaire pour l'impression d'un manuscrit, disparut, alla s'ensevelir dans une retraite ignorée, puis neuf ans après monta dans une barque à Brême, et se précipita dans le Wéser, en 1739. Le professeur Funck, pour se conformer à la volonté de Robeck, publia son ouvrage, qui n'était autre chose qu'une apologie du suicide, mais en y ajoutant des notes qui le réfutent : *Joh. Robeck exercitatio philosophica de morte voluntariâ philosophorum et bonorum virorum, etiam judæorum et christianorum;* 1736, in-4°.

bouteille avec du papier. Quelque temps après, on entend du bruit dans la maison; l'aubergiste monte à leur chambre, il trouve la porte fermée en dedans, il frappe inutilement; alors effrayé, il envoie chercher les officiers de justice, qui se transportent chez lui. Les deux dragons sont trouvés morts, chacun à un bout de la table, d'un coup de pistolet qu'ils avaient mis dans leur bouche. Deux écrits qu'on vit à la place du dragon de Belsunce, en expliquant les motifs de leur résolution, peignent toute la tranquillité que leur ame conserva jusqu'au dernier moment.

A M. DE CLÉRAC, *officier de dragons du régiment de Belsunce, à Guise en Picardie.*

« Pendant votre séjour à Guise, vous avez paru m'honorer de votre amitié; il est temps que je vous en remercie. Je crois vous avoir dit plusieurs fois, dans nos conversations, que mon état actuel me déplaisait; cet aveu était sincère, mais pas exact. Je me suis examiné depuis plus sérieusement, et j'ai reconnu que ce dégoût s'étendait sur tout, et que j'étais également rassasié de tous les états possibles, des hommes, de l'univers entier, de moi-même; de cette découverte il a fallu tirer une conséquence.

« Lorsqu'on est las de tout, il faut renoncer à tout. Ce calcul n'est pas long, je l'ai établi sans le secours de la géométrie; enfin, je suis sur le point de me défaire du brevet d'existence que je possède depuis près de vingt ans; et qui m'a été à charge pendant quinze.

« Au moment où j'écris, quelques grains de poudre vont briser les ressorts de cette masse de chair mouvante que nos orgueilleux semblables appellent le roi des êtres.

« Je ne dois d'excuse à personne : je déserte, c'est un crime ; mais je vais me punir, et la loi sera satisfaite. J'avais demandé à nos supérieurs une prolongation de congé pour avoir l'agrément de mourir à tête reposée ; ils n'ont pas daigné me répondre : j'en serai quitte pour me dépêcher un peu plus tôt.

« Je mande à Bard de vous remettre quelques cahiers que j'ai laissés à Guise, et que je vous prie d'accepter. Vous y trouverez quelques morceaux de littérature assez bien choisis ; ils suppléeront au mérite personnel qu'il m'aurait fallu pour obtenir une place dans votre souvenir.

« Adieu, mon cher lieutenant ; soyez constant dans votre amour pour Saint-Lambert et pour Dorat. Du reste, voltigez toujours de fleur en fleur, et continuez d'enlever le suc de toutes les connaissances comme de tous les plaisirs.

Pour moi j'arrive au trou
Que n'échappe fou ni sage,
Pour aller je ne sais où.

Si l'on existe après cette vie, et qu'il y ait du danger à la quitter sans permission, je tâcherai d'obtenir une minute pour venir vous l'apprendre. S'il n'y en a point, je conseille à tous les malheureux (c'est presque dire à tous les hommes) de suivre mon exemple.

« Si vous écrivez quelquefois à M. Cerisi, saluez-le de ma part ; je lui dois à tous égards de la reconnaissance.

« Lorsque vous recevrez cette lettre, il y aura tout au plus vingt-quatre heures que j'aurai cessé d'être, avec l'estime la plus sincère, votre plus affectionné serviteur,

BOURDEAUX,

« Jadis élève des pédans, puis aide-chicane, puis moine, puis dragon, puis rien. »

Le Testament de Bourdeaux et d'Humain.

« Un homme qui meurt avec connaissance ne doit rien laisser à désirer à ceux qui lui survivent. Nous sommes dans ce cas plus qu'aucun autre. Notre intention est d'empêcher que nos hôtes ne soient inquiétés, et de faciliter la besogne à ceux que la curiosité, sous prétexte de formalités et de bon ordre, transportera ici pour nous rendre visite.

« Humain est le plus grand de nous deux, et moi, Bourdeaux, je suis le plus petit. Il est tambour-major de Mestre-de-camp-général dragons, et moi je suis simplement dragon de Belsunce.

« La mort est un passage; je m'en rapporte au procureur fiscal de Saint-Denis et à son premier clerc, qui va lui servir d'adjoint pour faire une descente de justice. Ce principe, joint à l'idée que tout doit finir, nous met le pistolet à la main. L'avenir ne nous offrait rien que de très-agréable, mais cet avenir est court.

« Humain n'a que vingt-quatre ans : pour moi, je n'ai pas encore quatre lustres accomplis. Aucune raison pressante ne nous force d'interrompre notre carrière; mais le chagrin d'exister un moment pour cesser d'être une éternité, est le point de réunion qui nous fait prévenir, de concert, cet acte despotique du sort.

« Enfin le dégoût de la vie est le seul motif qui nous la fait quitter.

« Si tous les malheureux pouvaient être sans préjugés, et regarder leur destruction en face, ils verraient qu'il est aussi aisé de renoncer à l'existence, que de quitter un habit dont la couleur nous déplaît. On peut s'en rapporter à notre expérience.

« Nous avons éprouvé toutes les jouissances, et même celle d'obliger ses semblables ; nous pouvons nous les procurer encore, mais tous les plaisirs ont un terme, et ce terme en est le poison. Nous sommes dégoûtés de la scène universelle ; la toile est baissée pour nous, et nous laissons nos rôles à ceux qui sont assez faibles pour vouloir les jouer encore quelques heures ; quelques grains de poudre viennent de briser les ressorts de cette masse de chair mouvante que nos orgueilleux semblables appellent le roi des êtres.

« Messieurs de la justice, nos corps sont à votre discrétion ; nous les méprisons trop pour nous inquiéter de leur sort.

« Quant à ce qui nous reste, moi, Bourdeaux, je laisse à M. de Rhulières mon épée d'acier ; il se souviendra que l'an passé, presque à pareil jour, il eut l'honnêteté de m'accorder de l'indulgence pour un nommé Saint-Germain qui lui avait manqué. La servante de cette auberge, *l'Arbalêtre*, prendra mes mouchoirs de poche et de cou, ainsi que les bas que j'ai sur moi et autres linges quelconques. Le reste de nos effets sera suffisant pour payer les frais d'information et de procès-verbaux inutiles qu'on fera à notre sujet. L'écu de trois livres qui restera sur la table paiera la demi-bouteille que nous avons bue. A Saint-Denis, ce jour de Noël 1773.

Signé BOURDEAUX. — HUMAIN.

« Il y a encore une bouteille de surplus, qu'on prendra sur nos effets. *Signé* BOURDEAUX. »

Ces deux pièces sont très-authentiques, et nous ont paru dignes d'être conservées. Elles sont peut-être un exemple des ravages qu'une philosophie trop hardie peut

causer dans des têtes mal disposées, ou qui n'ont reçu qu'une instruction superficielle. Mais au risque de diminuer l'intérêt que pourrait inspirer la résolution singulière et romanesque de nos deux héros, nous sommes obligés d'avouer que depuis long-temps l'un et l'autre étaient notés sur les registres de la police d'une manière peu honorable pour leur conduite et pour leurs mœurs. Il est donc à présumer que le dégoût de la vie n'est pas le seul motif qui les a déterminés à s'en débarrasser. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher d'admirer, dans leur extravagance même, ce nerf, cet élan qui n'appartient qu'aux ames fortes, et dont l'expression a toujours quelque chose de sublime et d'imposant.

Toutes les choses de la vie, disent nos dragons philosophes, *ont un terme, et ce terme en est le poison.* Si cette pensée présente au premier coup d'œil une face assez vraie, l'expérience la plus commune ne prouve-t-elle pas combien elle est fausse dans le fond? D'abord, il est une infinité de plaisirs qui ne nous sont agréables qu'autant que nous en prévoyons la fin; et de ce nombre sont tous ceux qui tiennent à une grande agitation, et qui ne sont presque destinés qu'à nous rendre plus sensibles aux douceurs du repos. Il en est d'autres dont la jouissance nous absorbe tellement, qu'il nous devient impossible de leur supposer un terme; et cette illusion est sans doute le premier bonheur de la vie, parce qu'elle en étend les limites à l'infini, parce qu'elle nous donne, pour ainsi dire, un avant-goût de l'immortalité. Tout le monde sait par cœur cette belle sentence du *Père de famille : La passion voit tout éternel, et la nature veut que tout finisse.* Mais qu'importe que la nature ait mis un terme à tout, pourvu que la passion ne le voie point? N'est-ce

pas d'elle, n'est-ce pas de son prestige seul que dépend le plus souvent notre plus grande infortune ou notre plus grande félicité? Le secret du bonheur serait donc peut-être de régler notre imagination, de lui donner une tournure heureuse, de lui apprendre à grouper et à colorer tous les objets qui nous entourent, comme ils doivent l'être pour former un tableau agréable; de lui enseigner enfin cette magie de la perspective, au moyen de laquelle le pinceau éloigne ou rapproche à son gré les objets qui peuvent nous intéresser le plus.

J'ai le plus profond respect pour Caton, qui ne veut pas survivre à la liberté de sa patrie. J'ai l'admiration la plus vive pour Pétrone, qui emploie les derniers instans que lui accorde Néron, à se jouer de la vie et du monstre qui prononça l'arrêt de sa mort. J'aime, j'adore Socrate, qui, au milieu de ses amis, attend tranquillement la ciguë que lui prépare la haine d'un sénat injuste; mais tous ces grands exemples d'une mort héroïque ne m'ôtent rien de l'estime que j'ai pour la vie. Qu'une philosophie atrabilaire parle de ce bien avec mépris! j'aime mieux celle qui m'apprend à en jouir, et je pense que malgré toutes les déclamations du monde il faut convenir au moins de ces deux vérités :

La première, que le sentiment de notre existence, la jouissance de notre être est notre premier bonheur, puisque toutes les affections agréables dont nous sommes susceptibles n'ont point d'autre principe ni d'autre mesure.

La seconde, qui n'est qu'une suite de la première, c'est que ce sentiment ne nous quitte presque jamais; qu'il s'attache à nous, même dans nos souffrances, et qu'il équivaut presque seul à tous les maux dont cette

vie est mêlée. Rien de plus philosophique que le mot du valet de Sidney (1) :

> Aujourd'hui l'on est mal ; on sera mieux demain :
> En quelque état qu'on soit, il n'est rien tel que d'être.

Lorsque ce sentiment s'affaiblit, lorsqu'il commence à s'éteindre, est-ce encore la peine de calculer s'il est heureux de vivre ou non ? Ce calcul n'a peut-être jamais été fait avec plus de sens et de bonhomie que par un habitant des Petites-Maisons de Zurich ; il est vrai qu'il était plutôt imbécile que fou. On lui laissait toute sa liberté, et jamais il n'en avait abusé. Tous ses plaisirs se bornaient à l'emploi de sonner les cloches de la paroisse ; mais lorsqu'il fut devenu vieux, soit qu'il fût réellement moins propre à remplir cette fonction auguste, soit que la jalousie et les brigues qui règnent dans les républiques pénètrent jusque dans leurs hôpitaux, le malheureux fut dépossédé de sa charge. Ce coup le plongea dans le dernier désespoir ; mais, sans le témoigner par ses plaintes, il alla trouver le maître des hautes-œuvres, et lui dit avec cette tranquillité sublime qu'inspire une résolution bien déterminée : « Je viens, mon cher monsieur, vous demander un service. Je sonnais les cloches, je n'étais bon qu'à cela dans ce monde ; on ne le veut plus. Faites-moi le plaisir de me couper la tête ; si je le pouvais, je vous en épargnerais la peine. » Et en même temps il se mit en état de recevoir le service obligeant qu'il demandait avec tant d'instance.

Le magistrat, à qui cette scène fut rapportée, en fut touché et voulut récompenser, jusque dans le dernier de ses citoyens, la passion d'être utile. On le rétablit dans

(1) Gresset, *Sidney*, act. I, sc. 9.

les honneurs de son emploi, on lui donna seulement quelques aides pour le soulager, et il mourut en sonnant les cloches.

Vie du Dante, avec une notice détaillée de ses ouvrages; par M. de Chabanon, de l'Académie des Inscriptions. Cette petite brochure, qui devait faire partie d'un ouvrage plus étendu sur l'état des lettres en Italie dans le treizième et dans le quatorzième siècle, est une des meilleures choses que M. de Chabanon ait faites. Elle est remplie d'observations intéressantes et fort agréablement écrites; mais on a trouvé plus d'esprit dans la manière dont l'auteur rassemble les traits les plus remarquables de la vie du Dante, que de goût dans la critique qu'il fait de ses ouvrages, et de talent dans les morceaux qu'il en a traduits.

Nous savions que le divin Dante fut un homme assez malheureux; qu'il naquit au milieu des troubles excités par les factions des Guelfes et des Gibelins, des Noirs et des Blancs; qu'il fut prieur de Florence; qu'après avoir été long-temps témoin des calamités qui désolaient sa patrie, il en devint lui-même la victime, et qu'il passa la plus grande partie de ses jours dans l'exil et dans l'infortune; mais ce que l'on ne savait pas aussi bien, c'est que dès l'âge de neuf ans il éprouva toutes les agitations et tous les malheurs de l'amour. On trouve, sur cette partie de sa vie, les détails du monde les plus naïfs et les plus touchans dans un petit ouvrage intitulé *Vita Nuova*, où le Dante fait lui-même toute l'histoire de la passion qui occupa sa première jeunesse. L'extrait qu'en donne M. de Chabanon est plein d'intérêt.... Mais en voulant nous faire connaître sa comédie de *l'Enfer*, ne

juge-t-il pas plusieurs morceaux avec trop de prévention pour le goût de notre siècle ? Sans vouloir justifier le Dante de toutes les extravagances dont il a rempli son poëme, ne faut-il pas avouer qu'il y a beaucoup d'images qui, pour paraître révoltantes dans une langue, ne le sont pas dans une autre ? C'est ce que M. de Chabanon paraît avoir oublié quelquefois. Le tableau des criminels se roulant dans l'ordure serait sans doute insoutenable, quelque bien qu'il fût traduit ; mais soyez un moment Italien, transportez-vous un moment dans les temps du Dante, et voyez ensuite s'il n'y a pas quelque chose de très-original et de très-plaisant dans ces deux vers :

> Vidi un col capo si di merda lordo
> Che non parea sarà laïco o clerico.

Et dans ceux-ci, où il dépeint des criminels dont la tête a tourné sur leurs épaules :

> E 'l pianto de gli occhi
> Le natiche bagnava per lo stesso.

L'idée est folle, horrible ; mais elle est énergique, et l'expression en est si simple, si heureuse, qu'elle lui ôte preque tout ce qu'elle a d'ignoble.

FÉVRIER.

Paris, février 1774.

Si nous n'avons pas eu l'honneur de vous entretenir plus tôt de la dernière exposition des tableaux au Louvre, c'est que nous avons eu long-temps l'espérance de voir

remplir cette tâche par une main plus exercée que la nôtre. Forcés d'y renoncer, nous croyons devoir au moins vous rendre compte des différens écrits qui ont paru à ce sujet.

Le Dévidoir du Palais-Royal n'est qu'un tissu de platitudes et d'injures grossières.

La Vision du Juif Ben Esron, etc., sans être beaucoup plus instructive que *le Dévidoir*, est au moins plus modeste et plus décente. On en a surtout trouvé l'idée heureuse; mais elle n'est point à l'auteur. Ce n'est qu'une mauvaise copie du *Petit Prophète de Bœhmischbroda.*

Il y a plus de sens et plus de gaieté dans *l'Éloge des Tableaux, suivi de l'Entretien d'un lord avec M. l'abbé A.* Cette brochure est l'ouvrage d'un jeune homme nommé Dodet, et, si je ne me trompe, son coup d'essai. Elle n'annonce qu'une connaissance très-superficielle de l'art; mais elle a le mérite de peindre avec assez de naturel et de vérité la confusion, l'embarras, les propos du salon, et les différens jugemens que le public de tous les états a portés sur les chefs-d'œuvre de nos artistes. Cela ressemble prodigieusement aux Proverbes de M. Carmontelle; et la ressemblance est même si frappante, que plusieurs personnes y ont été trompées. Il est difficile de dire à qui l'on doit plus de complimens, au bonheur du modèle ou au choix de ses imitateurs.

De tout ce qui a paru dans le dernier salon, il n'y a guère que les *Dialogues sur la peinture* qui méritent l'attention des connaisseurs. C'est une critique infiniment sévère, souvent peut-être même injuste. On voit que la vengeance et l'indignation l'ont inspirée. Cependant, à travers les sarcasmes et le fiel qu'elle distille, on découvre une recherche attentive des secrets de l'art, et

d'excellentes vues sur les causes qui en ont arrêté les progrès parmi nous. Ce livre est attribué à M. Renou, agréé de l'Académie royale de Peinture, beaucoup plus connu par la chute de sa tragédie de *Térée* (1) que par la médiocrité de ses tableaux; mais, à moins que le dépit, qui produit souvent de si beaux miracles, n'ait tenu tout seul la plume pour lui, nous croyons le soupçon peu fondé. L'extrême liberté avec laquelle cet ouvrage est écrit l'a fait défendre rigoureusement. Nous avons eu toutes les peines du monde à le déterrer, et ce n'est que depuis peu de jours que le hasard nous l'a procuré.

M. de Beaumarchais, qui était l'horreur de tout Paris il y a un an, et que chacun, sur la parole de son voisin, croyait capable des plus grands crimes; M. de Beaumarchais, dont tout le monde raffole aujourd'hui, dont chacun prend la défense d'après ses écrits; ce M. de Beaumarchais, enfin, avait fait une comédie en prose et en quatre actes, intitulée *le Barbier de Séville*. Elle allait être jouée les jours gras de l'année dernière, au Théâtre Français, lorsque son aventure avec M. le duc de Chaulnes l'obligea de la retirer (2). Depuis un an il occupe le pu-

(1) Voir précédemment page 205.

(2) On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 17 février 1773 : « *Le Barbier de Séville*, comédie de M. Caron de Beaumarchais qu'on avait annoncée, est différée par une aventure très-singulière arrivée à l'auteur. Il est fort lié avec M. le duc de Chaulnes (ci-devant Pequigny). Celui-ci l'a introduit chez sa maîtresse nommée Mesnard. M. de Beaumarchais est aimable et insinuant auprès des femmes, en sorte qu'il avait acquis une grande intimité auprès de celle-ci, chez laquelle il allait beaucoup depuis un an. Depuis quelques jours le duc de Chaulnes en a conçu une telle jalousie qu'il a voulu se tuer. Il était d'abord convenu de se battre avec le sieur de Beaumarchais, en présence de M. le comte de La Tour-du-Pin, pris pour juge du combat; mais ce seigneur n'ayant pu sur-le-champ se rendre à l'invitation, la tête du duc

blic, et nommément depuis quatre mois. La publication de ses Mémoires a fait en sa faveur une révolution si subite et si complète, que les Comédiens ont voulu en profiter pour donner *le Barbier de Séville*, bien assurés du succès dans la disposition où étaient les esprits.

O le joli enfant que le peuple français! Comme il se dépite quand on l'agace! comme il se radoucit, et comme il est bon quand on le fait rire!...

Pour revenir à M. de Beaumarchais et à son *Barbier*, on n'a pas plus tôt su qu'il allait être joué, que les uns ont dit que sa pièce était l'histoire de son procès; que le principal personnage se nommait Guzman; il était clair que c'était le nom de son juge. D'autres disaient: C'est un homme qui fait des affaires pour de l'argent. Oh! cela sera divin. Comme ces propos, tout faux qu'ils étaient, ne laissaient pas de s'accréditer, la police nomma un censeur extraordinaire, attendu que le censeur ordinaire est le sieur Marin, qui avait bien approuvé la pièce il y a un an, mais qui, se trouvant partie de M. de Beaumarchais, ne pouvait plus juger son ouvrage. La pièce a donc été censurée avec la plus grande rigueur, et l'on n'y a pas trouvé un mot applicable à sa situation présente. Elle devait être représentée le samedi, douzième; elle fut annoncée et affichée; toutes les loges étaient louées jusqu'à la cinquième représentation; et le ven-

de Chaulnes s'est exaltée à un tel point, chez son rival même, qu'il l'a voulu tuer dans sa propre maison et qu'il a été obligé de se défendre contre lui à coups de pied et de poing, mais à son détriment, son adversaire étant un des plus gros, grands et vigoureux personnages de France. Les domestiques ont été obligés de s'en mêler: la garde, les commissaires sont arrivés, et l'on a dressé procès-verbal de cette scène tragi-comique. Il a fallu donner un garde à M. de Beaumarchais pour le garantir des fureurs de son adversaire dont on cherche à guérir la tête. »

dredi, onzième, on annonça que par des ordres supérieurs il venait d'être défendu de la donner. Le public, aussi respectueux pour ses supérieurs que zélé pour ses égaux, gémit tout bas de cette rigueur, et son amour pour l'auteur en augmenta. Pour moi, qui ne connais pas M. de Beaumarchais, qui n'ai ni haine ni enthousiasme pour lui, je préfère de ne le croire coupable sur aucun point, parce que cela met l'ame à l'aise, et parce que la troupe de furies attachées à ses pas n'a pu rien prouver, ni même articuler contre lui; et je dis qu'il est dommage qu'on nous ait privés de la représentation de sa pièce. Je l'ai lue, elle m'a paru digne des éloges qu'on lui préparait d'avance.

Cette pièce est non-seulement pleine de gaieté et de verve, mais le rôle de la petite fille est d'une candeur et d'un intérêt charmans. Il y a des nuances de délicatesse et d'honnêteté dans le rôle du comte et dans celui de Rosine, qui sont vraiment précieuses, et que notre parterre est bien loin de pouvoir sentir et apprécier. Je ne doute nullement que *le Barbier de Séville* n'eût eu le plus grand succès; mais M. de Beaumarchais en aurait été redevable à l'intérêt qu'il a su inspirer au public, bien plus qu'au mérite de sa pièce, qui n'aurait été senti peut-être qu'à la cinquième ou sixième représentation.

M. de Beaumarchais a déposé sa pièce au greffe, afin que tout le monde pût aller la lire. « Il faut, dit-il, qu'elle soit jouée ou jugée. »

Le 12 de ce mois, il a répandu dans le public un nouveau Mémoire sur son affaire avec M. Goëzman. C'est un morceau charmant, plein d'éloquence, d'intérêt, de plaisanterie et de pathétique. On y trouve cependant quelques paragraphes un peu trop longs, quelques plai-

santeries déplacées, et un ton un peu trop romanesque dans le récit d'une aventure qui lui est arrivée en Espagne; mais un trait de plume corrigerait ces légers défauts, qui sont rachetés par des beautés très-réelles et par une originalité inimitable. Sans sortir de son sujet, paraissant, dans ses interrogatoires, ne répondre à ses juges que conformément à leurs questions, il a trouvé le secret de traiter celle de l'arbitraire, de faire sentir tout ce qu'il a d'abusif et de révoltant, et toujours avec force, mais sans employer un seul mot, une seule expression d'après laquelle on puisse l'attaquer. Le recueil de ses Mémoires deviendra d'autant plus précieux, que, tel que soit le jugement qui sera incessamment prononcé, les Mémoires seront vraisemblablement défendus et supprimés. Nous avons peu de romans et d'écrits polémiques aussi intéressans, aussi piquans et aussi gais (1).

Le Rendez-Vous bien employé, parade mêlée d'ariettes, n'a fait que paraître un moment sur le théâtre de la Comédie Italienne (2). Les paroles sont de M. Anseaume, la musique du sieur Martini, qui, depuis le succès de *l'Amoureux de quinze ans*, vient de tomber pour la seconde ou pour la troisième fois. Le poëme a toute l'indécence, tout le mauvais ton de la farce, sans en avoir la verve ni la gaieté. C'est Colombine qui fait semblant d'écouter favorablement les vieux soupirs de Pantalon et du docteur, pour en tirer de l'argent, et pour

(1) Chacun connaît l'affaire de Beaumarchais et de son juge Goëzman. Le premier était accusé d'avoir voulu suborner le second en faisant remettre des sommes d'argent à sa femme. Les Mémoires publiés à cette occasion par le prétendu suborneur furent supprimés, comme le correspondant le prévoit ici, mais on les trouve dans les *Œuvres de Beaumarchais*.

(2) La première représentation de cette pièce est du 10 février 1774.

le donner à Arlequin qu'elle aime. Elle leur a promis un rendez-vous. Ils arrivent des deux coins opposés du théâtre, et dans l'obscurité ils entendent les douceurs qu'elle dit à Arlequin. Furieux de sa perfidie, ils se soupçonnent réciproquement l'un l'autre, et s'en vont chercher, chacun de leur côté, une lumière pour surprendre et confondre la traîtresse. Cependant Arlequin et Colombine sortent de la scène. Les deux vieillards reviennent, une lanterne sourde à la main, s'approchent doucement du devant de la scène, et sont fort surpris de s'y rencontrer tout seuls nez à nez. Colombine vient leur éclaircir le mystère, et tout finit comme il était aisé de le prévoir. Il semble que la confusion des deux vieillards aurait pu produire une scène assez plaisante; mais le poète n'a pas eu l'art d'en tirer parti, et la musique, dans cette scène comme dans tout le reste de l'ouvrage, est plate, monotone, et surtout mal écrite.

Mascarille voulait mettre l'Histoire Romaine en madrigaux (1): c'est à peu près ce que le Père Berruyer a fait de l'Histoire Sainte (2). Il ne serait pas plus difficile de la mettre en contes et en chansons, si l'on ramassait par ordre chronologique tout ce qu'on a fait dans ce genre depuis trente à quarante ans. Mais sans approuver ces licences, qui, le plus souvent, sont moins profanes encore qu'elles ne sont de mauvais goût, nous ne pouvons pas nous empêcher d'observer que, s'il y a un trait de l'Histoire sacrée sur lequel on puisse se pardonner une telle plaisanterie, c'est celui qu'a choisi M. de Lille (3).

(1) MOLIÈRE, *Précieuses Ridicules*, sc. x.

(2) Voir la note 1 de la page 97 du tome I.

(3) Le chevalier De Lille, capitaine au régiment de Champagne.

Pour la décharge de notre conscience et de la sienne, nous avons trouvé dans notre porte-feuille une dissertation qui démontre, aussi bien qu'on peut démontrer en bonne critique, que, sans manquer de respect au Canon, il est permis de s'égayer sur les deux premiers chapitres de saint Matthieu. Crainte de gâter une jolie chanson par un commentaire plus grave que celui de Mathanasius (1), nous aurons seulement l'honneur de vous dire les résultats de nos savantes recherches.

D'abord il est prouvé, par les témoignages les plus respectables de l'antiquité, par celui de Papias, d'Hégésippe, et de Justin martyr, que l'Évangile en question fut écrit en hébreu, et qu'il est le même que celui dont se servaient les Nazaréens.

Il est prouvé, par les mêmes témoignages, que cet Évangile commençait par ces mots : *Il arriva qu'au temps d'Hérode*, etc., et qu'ainsi la généalogie de Jésus-Christ n'y était point.

Tatien, qui rassemble dans un seul corps les relations des quatre évangélistes, et dont l'ouvrage eut une très-grande autorité, surtout parmi les Chrétiens de la langue syriaque, omet absolument toute cette généalogie. Cette omission est donc absolument de la plus haute antiquité.

Papias, cité par Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique*, liv. III, ch. 39, dit expressément : « Saint Matthieu écrivit d'abord en hébreu. Dans la suite, chacun l'a interprété comme il a pu, ως ηδυρατο. » Ce qui doit affaiblir beaucoup l'autorité du texte grec de Matthieu.

Ajoutez encore que saint Marc, qui écrivit après saint Matthieu, qui l'a abrégé, qui l'a du moins suivi en plu-

(1) Pseudonyme de Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef d'Œuvre d'un Inconnu*.

sieurs endroits, ne commence son Évangile qu'à la prédication de saint Jean, comme celui selon les Hébreux.

Il paraît donc fort naturel de penser que l'auteur de l'*Épître aux Hébreux*, ou quelqu'un qui lui ressemblait, a fabriqué les deux généalogies de saint Luc et de saint Matthieu, pour gagner les Juifs à l'Évangile, en leur montrant en Jésus-Christ l'accomplissement des oracles qui faisaient descendre le Messie de David.

Cette opinion acquiert encore un degré de probabilité de plus, quand on compare les deux chapitres en question avec les Évangiles de l'Enfance de Jésus, dont la fausseté est reconnue; on y voit le même esprit, le même goût, le même ton.

Mais c'est assez justifier des couplets qui n'ont pas besoin de l'être, ou que notre vieille critique ne rendra pas meilleurs.

LES ROIS, chanson par le chevalier DE LILLE.

AIR : *Pour voir un peu comment ça fera*, etc.

Qu'ON mette au jour, tant qu'on voudra,
Des systèmes de politique;
Qu'on doute si l'on choisira
Ou monarchie ou république :
Pour moi, messieurs, voici mon choix :
J'aime les rois;
J'en veux tout d'un coup chanter trois.

Si vous louez des rois vivans,
Un censeur dira qu'on les flatte :
Depuis près de dix-huit cents ans
Ceux-ci sont morts; j'en ai la date :
D'ailleurs, tous trois régnaient aussi
Fort loin d'ici.
Mon hommage est pur, dieu merci.

En bons voisins ces rois vivaient;

Et, soigneux d'éviter les guerres,
Chaque hiver en Perse ils avaient
Un rendez-vous pour leurs affaires,
Possédant de très-grands États,
N'en doutons pas,
Puisque Dieu fit d'eux tant de cas.

Se voyant un fils, à l'instant
Il veut les en instruire en Perse.
Chargé de ce fait important,
L'exprès s'y rend par la traverse,
Et leur vient Jésus annoncer :
Sans balancer
Ils partent tous pour l'encenser.

La nuit, depuis une heure ou deux,
Avait étendu son grand voile.
En un clin d'œil, exprès pour eux,
Dieu fit faire une belle étoile ;
Le feu brillant qu'elle darda
Droit les guida
Vers la cour du roi de Juda.

Dans ce monarque suranné
Un soupçon bizarre s'éveille;
Il craint d'être un jour détrôné
Par un enfant né de la veille :
On sait, malgré l'affreux dépit
Du décrépit,
Comment Jésus eut du répit.

Les rois reprennent leur chemin,
Empressés d'arriver au terme.
L'étoile, comme par la main
Les conduisant, s'arrête ferme,
Puis tout d'un coup leur dit adieu.
Le fils de Dieu
Justement logeait dans ce lieu.

A des monarques si puissans
L'endroit n'était pas présentable,
Si l'on en juge par les sens;
Car enfin c'était une étable;
Mais les sens comptés jusqu'au bout,
Même le goût,
Pour la foi ne sont rien du tout.

Dans ces rois il n'est pas besoin
De vous montrer le don céleste :
Seraient-ils venus de si loin,
Sans avoir de la foi de reste?
Aussi, Jésus bien éveillé,
Débarbouillé,
Vit chacun d'eux agenouillé.

Il prit les dons des rois persans;
L'or marquait son pouvoir suprême.
Avant l'or il reçut l'encens
Qu'on n'offrait alors qu'à Dieu même.
L'homme depuis fit la beauté
Divinité :
L'encens lui fut aussi porté.

Enfin l'un des rois présenta
Au souverain de la nature
De la myrrhe qu'il accepta,
Quoiqu'elle fût d'un triste augure;
Car elle annonçait que la mort
Serait son sort;
Ce qu'un Dieu pouvait trouver fort.

Les présens faits, le trio part
Pour retourner dans ses provinces.
Balthazar, Melchior, Gaspard,
Sont les noms de ces trois grands princes;
Chacun, de son peuple attendu,
Lui fut rendu,
Prêchant Dieu chez nous descendu.

L'Orient a mal conservé
La suite de leur belle histoire ;
Mais il est clairement prouvé
Qu'au ciel ils rayonnent de gloire ;
Car l'Église a d'abord admis
Les trois amis
Qu'elle nous peint beaux et bien mis.

J'avoûrai que, comme elle dit,
Gaspard était un peu mulâtre ;
Mais sa démarche le rendit,
Aux yeux de Dieu, blanc comme albâtre ;
Messieurs, la couleur ne fait rien,
Et tout sied bien,
Pourvu que l'on soit bon chrétien.

Il faut surtout l'être à propos ;
L'Eglise est en réjouissance ;
En son honneur versons des flots
De punch et de vin de Constance.
Le verre en main chantons cent fois :
Vivent les rois !
Vivent les rois, quand ils sont trois !

LETTRE DE MADEMOISELLE CLAIRON
à une de ses amies dont on ignore le nom.

« Vous oublier, mademoiselle ! Eh ! comment le pourrais-je ? J'aime à croire que je ne vous suis pas indifférente, et je ne suis pas ingrate. L'intérêt que vous m'avez souvent inspiré, votre esprit, votre position, votre singularité même, vous donnent des droits à mon souvenir. Vous voyez que je suis en Allemagne telle que vous m'avez vue à Paris, bonne et franche créature.

« Mon premier soin a été de demander de vos nouvelles à Françoise : j'avais tenté d'en apprendre par plusieurs

de mes amis, qui n'avaient pu me satisfaire, et je vous remercie de m'en donner vous-même. Vous ne me parlez cependant ni de votre santé, ni de votre façon d'être, ni de vos projets. Je ne sais si c'est bon signe; mais je vous prie d'être sûre que je souhaite ardemment que vous soyez heureuse.

« Pour moi, je suis aussi bien, aussi contente qu'il est possible de l'être loin de ma patrie et de mes anciens amis. Ayant toujours été malade, et convaincue qu'il faut souffrir en vieillissant, je n'impute rien au climat que j'habite. Je viens d'y faire une maladie assez longue et assez inquiétante : sans effroi pour la mort, sans dégoût pour la vie, mon sort me trouvera toujours résignée à tout. . . . .

« Je vous remercie de vous être souvenue de mon goût pour la littérature. C'est un ami de tous les temps : je le cultive autant qu'il est possible. J'ai trouvé le livre que vous m'indiquez : d'après votre jugement, je vais le lire avec confiance. Je me rappelle pourtant que nous n'avons pas toujours été du même avis. Le *Système de la Nature*, qui détruit tout, le livre *De l'Esprit*, qui fait tout haïr, étaient fort de votre goût, et point du tout du mien. Faible, je ne veux point rejeter mon appui; sensible, j'ai besoin d'aimer; et si vous causiez autant avec votre ame que vous causez avec l'esprit du jour, je suis sûre que vous seriez de mon avis. Notre sexe est physiquement et moralement si faible, notre éducation si négligée, nos toilettes, nos passions, nos petites intrigues nous prennent tant de temps, que j'ai toujours envie de rire lorsque je vois une femme afficher l'esprit fort. Il nous est permis sans doute de réfléchir; la grandeur du courage peut se trouver en nous

au point le plus éminent; mais les grandes questions de métaphysique sont infiniment au-dessus de nos lumières et de nos forces. Notre partage est l'honnêteté, la douceur, l'humanité, les graces; les connaissances aimables sont les seules que nous devons rechercher. Mais, pardon, je songe que ma petite morale peut vous paraître bien mesquine. Je ne voulais d'abord vous parler que de vous. L'esprit de dispute, qui ne nous a jamais quittées, vient de me reprendre en vous écrivant; mais ma lettre finira comme nos conversations, en vous assurant, Mademoiselle, de l'intérêt le plus réel et le plus durable, etc. »

Les premiers jours de ce mois nous avons fait une perte qui doit être vivement sentie par tous ceux qui s'intéressent à la conservation des hommes occupés du bien de l'humanité. M. Charles-Marie de La-Condamine, chevalier des ordres royaux militaires hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, l'un des Quarante de l'Académie Française, de l'Académie des Sciences, de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin, de Pétersbourg, Bologne, Cortonne, Nanci, est mort ici, âgé de soixante-quatorze ans. Il a fini comme il avait vécu, en se sacrifiant au bien public, et en satisfaisant sa curiosité naturelle. Ce sentiment, qui avait toujours un but d'utilité, était si fort en lui, et était poussé à un tel excès, qu'il en était devenu insupportable à tous ceux qui perdaient de vue ses motifs, c'est presque dire à tout le monde. Au milieu du tumulte d'une grande ville, dans le flux et le reflux d'une multitude d'affaires et de distractions, quel est l'homme assez juste envers son semblable pour

trouver son ame toujours ouverte à l'admiration, à l'indulgence, et toujours rigoureusement fermée aux contrariétés importunes que faisait éprouver une curiosité constante, telle qu'avait été celle de M. de La Condamine pendant soixante et tant d'années sans interruption? Cependant, ce respectable citoyen joignait aux vertus les plus estimables une bonhomie de caractère, une originalité et une grace dans l'esprit qui rendaient sa société aussi agréable qu'utile.

Tout le monde sait quel changement apporta dans sa situation morale et physique le voyage du Pérou, qu'il fit par ordre du gouvernement; la seule idée d'être utile aux savans qu'on y envoyait, et de contribuer à la perfection des sciences dont ce voyage était l'objet, le détermina à le risquer. En effet, le but en aurait été manqué sans lui. Il avança au-delà de cent mille livres sans y être autorisé; il n'épargna ni ses peines, ni sa santé, ni sa bourse. Tout ce qui lui revint de tant de zèle fut cent mille livres de moins, la perte de ses oreilles et de ses jambes, des querelles avec les savans, qui n'auraient rien fait sans lui, et beaucoup de mauvaises plaisanteries de ses confrères les Académiciens. Il en fut dédommagé par l'admiration et l'estime des étrangers, et d'un assez grand nombre d'amis qui lui sont toujours restés fidèlement attachés. Il fut pourtant peu à peu remboursé de ses avances. Il obtint une pension de quatre mille francs sous le ministère de M. le duc de Choiseul; mais comme M. de La Condamine ne mettait de la suite et de l'activité que dans ce qui ne concernait pas son intérêt, sa pension fut supprimée au changement de ministère, parce qu'elle n'était ni motivée, ni sur l'état. M. le duc

d'Aiguillon, mieux instruit, la lui avait rendue il y a un an.

Depuis à peu près ce temps, M. de La Condamine, devenu tout-à-fait impotent, ne sortait plus de son lit. Il en était devenu plus serein et plus gai. Il passait son temps à faire des couplets, des contes en vers et des historiettes. Quatre jours avant sa mort, ayant entendu parler d'un fameux joueur de gobelets, nommé Jonas, depuis peu arrivé d'Angleterre, il fit ce quatrain :

Quand Jonas se précipita
Pour calmer la mer irritée,
La baleine l'escamota :
Celui-ci l'eût escamotée.

Il vit dans les journaux qu'un jeune chirurgien avait fait la découverte d'un secret immanquable pour guérir radicalement, et sans retour, les hernies, par le moyen d'une opération : il l'envoya chercher; il sut d'ailleurs qu'il avait opéré avec succès deux hommes à l'Hôtel-Dieu. Il se prit d'enthousiasme pour l'opération et pour l'opérateur; et comme, au milieu d'un grand nombre d'infirmités de tous genres, il était aussi dans le cas dont il s'agit, il proposa au chirurgien de l'opérer. Celui-ci lui représenta que son grand âge rendait cette expérience fort scabreuse. « C'est précisément pour cela, lui répondit M. de La Condamine; si vous réussissez, cette expérience assure votre réputation et confirme une découverte précieuse à l'humanité. S'il m'en arrive malheur, mon âge et mes infirmités en seront la cause, et je ne risque que deux ou trois ans au plus. Je veux être opéré. »

Il fit tous ses préparatifs à l'insu de sa femme et de ses gens. Sa curiosité l'emporta sur les douleurs inévitables dans une pareille opération ; et tandis qu'on le tailladait, il disputait anatomie avec son chirurgien. « Pourquoi allez-vous par-là ? » s'écriait-il. « C'est trop haut.... C'est trop bas.... Enfoncez donc votre bistouri. » — « Mais, monsieur, cela n'est pas nécessaire, lui répondait-il. » — « Je le sais bien, continuait le patient ; mais on vous a fait des difficultés sur cela à l'Académie ; vous avez soutenu que vous pouviez faire la plaie plus profonde sans inconvénient, un seul a été de votre avis ; faites l'expérience sur moi. » Le chirurgien fut obligé de se fâcher, et de l'assurer qu'il le laisserait à moitié opéré s'il ne voulait pas se taire et se tenir tranquille. — « Mais comment, répondait-il, voulez-vous que je rende compte de votre opération, si je ne sais pas ce que vous faites? » Enfin elle eut tout le succès qu'on en pouvait attendre ; mais son impatience à faire fermer la plaie, non avant le temps prescrit, mais avant celui que quelques circonstances particulières exigeaient, l'a fait périr en deux fois vingt-quatre heures. Il y a lieu de penser cependant que ses idées n'étaient pas très-nettes dans ses derniers momens. Il envoya prier madame Geoffrin, qu'il ne voyait point, et qu'il ne connaissait même que de réputation, de lui envoyer un confesseur qui ne crût pas à la présence réelle. Madame Geoffrin le renvoya aux Capucins. Cette réponse le fit rire comme un fou. Il est difficile de pousser plus loin le caractère ; il est difficile aussi d'être plus généralement regretté qu'il ne l'est.

L'Académie a fait une députation, à la tête de laquelle était M. le prince de Beauvau, pour demander au roi la moitié de la pension de M. de La Condamine en faveur

de sa veuve, qui reste très-mal à son aise. Sa Majesté n'a point encore prononcé sur cette demande.

Les fameuses querelles de l'abbé Cotin et de Cassagne, si plaisamment traduites dans *les Femmes Savantes* de Molière, sous les noms de Trissotin et de Vadius, ont paru apparemment si naturelles à quelques soi-disant gens de lettres, et la manière de les terminer si commode, que M. de La Harpe et M. Blin de Sainmore viennent de les renouveler. Ils en ont donné une représentation *gratis* au public, qui pourra bien leur fermer plus d'une porte, à commencer par celle de l'Académie. Heureusement qu'ils ont pris la rue pour leur théâtre. M. de La Harpe, à qui on ne peut certainement, sans injustice, refuser beaucoup de talent, venait de donner dans le *Mercure* de ce mois une analyse de l'*Orphanis* de M. Blin. Ce morceau est fait avec une animosité, une exagération, une amertume d'autant plus intolérables, qu'il est rempli des personnalités les plus offensantes. Il paraît cependant que M. Blin n'a de tort réel que celui d'avoir osé dire dans la simplicité de son cœur, que son *Éloge de Racine* valait mieux que celui de M. de La Harpe. Eh! pourquoi lui en faire un crime? M. de La Harpe, dans l'orgueil de sa conscience, n'a-t-il pas dit que son *Éloge de Racine* valait mieux que celui de M. Blin? Quoi qu'il en soit, le doux M. Blin, blessé de la licence de la plume de M. de La Harpe, a guetté le jour où, bien poudré et paré de son habit de velours noir, sa veste dorée et ses manchettes de filet brodé, il allait à un dîner de jolies femmes et de beaux-esprits. Il l'aborde poliment dans la rue, lui donne quelques coups de poing, et le sauce un peu dans le ruisseau, sans respect pour sa

parure, et puis s'en va. M. de La Harpe prétend que la chose ne s'est pas passée ainsi. M. Blin, dit-il, l'a attaqué assez vivement; pour lui, il a mis la main sur la garde de son épée, et a ordonné à son valet de prendre ledit Blin au collet; ce qui a été fait avec une telle dextérité, que ledit La Harpe a eu le temps de s'enfuir sans coup férir. Ce qu'il y a de certain, c'est que, battu ou battant, il arriva à son dîner fort en désordre et si crotté, que l'indulgence des jolies femmes et des gens de lettres, en le recevant, parut assez singulière à un étranger qui était invité du dîner. Il ne put d'abord s'empêcher de le qualifier en lui-même de *poète crotté;* mais il changea d'opinion, lorsqu'au dessert M. de La Harpe fit, en réponse à une plaisanterie de la société, une chanson charmante qui jusqu'à présent n'en est pas sortie. Les amateurs des talens de ces messieurs sont d'ailleurs fort tranquilles sur les suites de cette ridicule aventure, qui peut être regardée comme un tour de carnaval.

Puisque nous en sommes sur les tours de carnaval, M. le comte de Lauraguais vient d'en faire un d'un autre genre. Il est de retour de ses voyages et de ses exils depuis trois ou quatre mois; et sa vie, depuis ce temps, a été si uniforme, qu'il n'était point question de lui. Ces jours derniers, il a envoyé la question suivante à la Faculté de Médecine.

« Messieurs de la Faculté sont priés de donner en bonne forme leur avis sur toutes les suites possibles de l'ennui sur le corps humain, et jusqu'à quel point la santé peut en être altérée. »

La Faculté a répondu que l'ennui pouvait rendre les digestions difficiles, empêcher la libre circulation, don-

ner des vapeurs, etc., et qu'à la longue même il pouvait produire le marasme et la mort.

Bien muni de cette pièce authentique, M. le comte de Lauraguais s'en est allé chez un commissaire, qu'il a contraint à recevoir sa plainte, comme il se porte dénonciateur envers M. le prince d'Hénin, comme homicide de Sophie Arnould, depuis cinq mois et plus qu'il n'a bougé de chez elle.

Voilà une folie bien neuve et bien originale, et qui au moins ne nuit à personne.

En voici une bien plus scandaleuse, et qui n'est pas si gaie.

Presque tous les avocats s'étaient promis de ne plus se compromettre à plaider contre Me Linguet, depuis les calomnies injurieuses qu'il s'est permises dans ses plaidoyers contre les juges du bailliage et contre plusieurs de ses confrères, dans l'affaire du comte de Morangiès; et, à l'exception d'un très-petit nombre d'avocats qu'on prétend qui lui étaient vendus, l'avis paraissait unanime.

Me Gerbier s'est trouvé un des premiers dans le cas de le récuser. Ils ont eu à ce sujet une explication à l'amiable. Linguet, ne trouvant pas ses raisons suffisantes, a commencé son apologie, et a demandé à Gerbier de faire chez lui une assemblée d'avocats, s'en remettant à lui de faire valoir sa défense. Le jour pris, Linguet s'y trouva sans y être attendu. Il dit et parla deux heures; ensuite on le pria de se retirer pour pouvoir peser mûrement les raisons pour et contre. Gerbier se chargea de lui faire savoir la décision de l'assemblée. Il s'en alla, et il fut reconduit jusqu'à la troisième et dernière pièce de l'appartement. Gerbier rentre dans son arrière-cabinet, et s'enferme avec ses confrères. On dispute, on s'échauffe,

on résume, et de temps en temps on fait valoir des faits peu favorables à Me Linguet. Enfin, Gerbier veut sortir un instant de son cabinet; il est très-étonné de trouver Linguet écoutant, l'oreille collée à la porte. Nouveau délit, nouvelle explication. J'ignore quelle a été la décision de cet aréopage; mais le point essentiel, c'est qu'au sortir de l'assemblée il fut chez un magistrat accuser Gerbier de faire des assemblées illégales et dangereuses, assura qu'il brûlerait la cervelle du premier avocat qui refuserait de plaider contre lui, et rentra dans sa maison, où il composa un libelle aussi atroce qu'extravagant. Il vient de paraître imprimé. Il y dénonce, entre autres, Gerbier et Caillard, comme criminels de lèse-majesté au premier chef. Voici son argument :

« Si une association où l'on s'est dispensé des formes prescrites, même sans objet criminel, est un délit, combien plus coupable encore est celle qui tend à priver un citoyen de son état, de son honneur, et qui l'en prive ! Juger, c'est exercer la souveraineté; juger sans pouvoir, c'est l'usurper; et juger à mort sans pouvoir, c'est un crime de lèse-majesté au premier chef. Car, je l'ai déjà dit, la perte de l'état est pour l'avocat une véritable mort, parce qu'il ne peut pas vivre sans honneur, et que nécessairement la perte de cet état le couvre d'ignominie, etc.

« Donc, Me Gerbier et Me Caillard sont criminels de lèse-majesté au premier chef. »

Pour arrêter cette scandaleuse querelle, les avocats se sont de nouveau assemblés, et d'une voix unanime ils ont rayé Me Linguet du tableau; mais cette délibération étant en effet sans poids, n'y ayant plus ni bâtonnier, ni syndic, ils ont été en corps porter leurs plaintes et

leur décision au procureur-général, qui les a reçues, et a dénoncé ledit Me Linguet et son mémoire aux chambres assemblées : la Tournelle a été requise de s'y trouver. La délibération des avocats a été authentiquement confirmée, et elle a reçu par-là toute la sanction nécessaire pour être valable. Mais un arrêt du conseil d'État vient d'en suspendre l'exécution, en rendant la parole à Linguet, jusqu'à ce qu'il ait prononcé sur le fond de l'affaire dont il s'est emparé.

Avec quelque liberté qu'on parle de M. de Voltaire dans la charmante Épître qui suit, tout Paris est persuadé qu'elle est de lui (1). On ne conçoit pas qu'un autre que le légataire de Ninon ait pu la chanter d'un ton si délicieux.

Épître à Ninon l'Enclos, par M. le comte de Schouwalof, chambellan de l'impératrice de Russie.

Philosophe folâtre et catin honnête homme,
Qui savouras la vie en te moquant de Rome,
Des prudes, des fripons, des sots et des pervers :
Ninon, reçois l'encens que je t'offre en mes vers.
Ton nom, vainqueur des temps, passera d'âge en âge,
Détesté des bigots et révéré du sage ;
On chérira toujours ton esprit et ton cœur.
Sans doute que le ciel fait grace à ton erreur
(Si c'en est une encor de suivre la nature).
Un docteur sur les bancs peut damner Epicure ;

(1) Wagnière dit dans son *Examen des Mémoires de Bachaumont* (t. I, p. 359 des *Mémoires sur Voltaire*) : « Cette épître est réellement de M. de Schouwalof, qui l'envoya à M. de Voltaire ; celui-ci la fit imprimer, et y changea seulement un nom propre. » Dorat fit paraître une *Réponse de Ninon à M. de Schouwalof*.

Sous un bonnet carré le plus sage cerveau,
Des plus vils préjugés respecte le bandeau :
C'est l'usage à Paris, à Madrid, à Lisbonne,
Et l'Inquisition est sœur de la Sorbonne.
Mais Dieu, père indulgent, nous voit d'un œil plus doux;
Il aime ses enfans, et veut les sauver tous.
On ne l'offense point par d'aimables faiblesses :
Que lui font nos soupers, nos bals et nos maîtresses!
Il nous donna des sens : pourrait-il nous punir,
Quand d'un présent si beau nous cherchons à jouir?
Pourrait-il nous livrer à d'éternels supplices,
Quand nous le bénissons dans le sein des délices?

Ainsi tu raisonnais au fond de ce Marais,
Où tu sus réunir les plaisirs et la paix,
Les arts, la volupté, le goût, la politesse,
L'élégance des mœurs et la délicatesse;
Où la sainte Amitié, compagne de tes pas,
D'un amour enjoué relevait les appas.
Le héros, le savant, le grand seigneur frivole,
La beauté, tout courait à ta charmante école.
Tu séduisais d'Enghien; la fougère à la main,
Chapelle à tes côtés fredonnait un refrain;
La Suze soupirait ses douces élégies;
D'Olonne te contait ses aimables folies.
L'astronome Huygens, frappé de tes attraits,
Pour plaire à tes beaux yeux faisait des vers français;
Il t'observait bien mieux encor qu'une planète :
A tes pieds Richelieu déposait sa barrette.
La veuve de Scarron, au sortir de chez toi,
Débusqua Montespan et captiva son roi :
Elle réussissait en suivant ses modèles.
Mais Louis valait-il les amis des Tournelles?
Un monarque nous gêne; et la félicité
Redoute l'étiquette et fuit la majesté.
Le Souci dévorant s'assied au pied du trône.
Hélas! ces demi-dieux, que la crainte environne,

Rassasiés d'encens et pleins de leur grandeur,
Ont le rire à la bouche et l'ennui dans le cœur.
Quel tourment d'alléger le poids qui les accable!
D'amuser un esprit qui n'est plus amusable (1)!
Maintenon le disait; son cœur désespéré
D'un fardeau si brillant paraissait atterré.
Mais bien plus sage qu'elle, ou du moins plus heureuse,
Tu ne vis que de loin cette enceinte orageuse
Où domine l'intrigue, où des essaims de fous
Échangent leur repos contre tous les dégoûts.
Que t'importait Versailles, au sein de ta retraite?
Tu plaignais ton amie et voyais La Fayette.
Ce pasteur ingénu, ce bon Des-Ivetaux,
Saint-Evremont, Gourville et la Rochefoucauld,
Ecoutaient tes leçons, pratiquaient tes maximes.
Que de mortels, enfin, paisibles et sublimes,
Choisissant à ta voix des sentiers peu battus,
Te durent leur bonheur, et même leurs vertus!
On se formait chez toi: les graces naturelles
Distinguèrent toujours tes courtisans fidèles;
L'atticisme vanté se mêlait à leurs jeux,
Et la gaîté française étincelait en eux;
Ils plaisaient, ils savaient tous les moyens de plaire.
On aimait leur esprit, leurs mœurs, leur caractère,
Ce charme, ce liant, cette facilité
Qui produit l'indulgence et naît de la bonté:
Leur sagesse, au front pur, à la démarche unie,
Reposait dans les bras d'une molle incurie;
Paisible, souriant au milieu des Amours,
Des plaisirs les plus vifs elle marquait leurs jours;
Et même sa présence, aux momens les plus sombres,
De la mort à leurs yeux éclaircissait les ombres.
L'honnête homme est tranquille en ses derniers instans.
Hélas! pour la vertu serait-il des tourmens?
Fuyez, tristes erreurs dont l'univers abonde!

(1) Mot de madame de Maintenon sur Louis XIV.

Heureux qui, comme toi, dans une paix profonde,
Sur l'emploi de la vie a sainement pensé!
S'amuser ici-bas est le parti sensé.
C'est ainsi qu'à Ferney j'ai vu ton légataire,
Socrate le matin, et le soir Sainte-Aulaire,
N'offrir à nos regards qu'un mortel enchanteur,
Qui tour à tour sait peindre et goûter le bonheur.
Un ton délicieux, la légère saillie,
Amoncelaient des fleurs sur l'hiver de sa vie.
Quel convive jamais put s'égaler à lui?
Entouré des beaux-arts, dont il fut seul l'appui,
Il penche sur leur sein sa tête octogénaire;
Sa Muse, en cheveux gris, paraît toujours légère.

Pour moi, dans ces climats où le fils d'Alexis
A réformé les mœurs, a poli les esprits,
A protégé Thémis et la docte Uranie,
Aux bords de la Newa, dans sa cité chérie,
Où ses mains soutenaient, en traçant des remparts,
Le trident de Neptune et le glaive de Mars,
Satisfait de mon sort et de ma nonchalance,
Dans le sein du repos je m'amuse et je pense.
Je ne perds point mon temps dans le palais des rois,
A trouver des noirceurs, à briguer des emplois,
A poursuivre de loin quelques vaines chimères.
L'homme exempt de remords a seul des jours prospères.
Les titres au bonheur sont toujours superflus;
Leur éclat nous amène un embarras de plus.
Ces hochets fastueux d'une caduque enfance,
Ces clefs d'or, ces rubans qu'un souverain dispense,
Et que l'ambition mendie à deux genoux,
Perdent, dès qu'on les a, leurs charmes les plus doux.
Je le sais, ma Ninon, et, devenu plus sage,
A l'altière faveur je n'offre point d'hommage;
Je cultive mes goûts, ils me rendent heureux.
Au pied de l'Hélicon mes travaux sont des jeux.
Élaguant des erreurs dont le joug humilie,

Des imposteurs mitrés je brave la furie.
S'il est vrai que les fleurs naissent peu sous nos pas,
Si la nature ici voit flétrir ses appas,
Si l'astre des saisons de sa flamme éthérée
N'anime qu'à regret cette immense contrée,
Et resserrant six mois ses utiles trésors,
Jette de froids rayons sur de stériles bords,
Nous n'éprouvons jamais l'horrible maladie
Qu'un monstre de l'enfer souffla dans ta patrie.
Un Calas, un La Barre eût vécu parmi nous.
Du salut du prochain nous sommes peu jaloux.
On n'entend point parler ici de molinistes,
De pieux directeurs et de controversistes.
Notre clergé soumis n'a qu'un pouvoir légal :
Les chiens de Saint-Médard ne nous font point de mal;
Notre archevêque est doux et doit rester tranquille :
Ici Tartuffe est bon; sa rage est inutile.
Un curé vétilleux passerait pour un fou;
Et l'athlète Chaumeix meurt de faim à Moscou (1).
Ce n'est point le pays des monacales haines,
Des cafards, des bigots et des énergumènes.
Notre argent ne va point chez des ultramontains;
Notre synode est sage, et nos jours sont sereins.
Mais le souper m'appelle; adieu la poésie.
Je bois à toi, Ninon, à ta philosophie.
Si j'ai des ennemis, je plains leur vain souci;
Mon front par l'enjoûment est toujours éclairci :
Une douce gaîté dispose à l'indulgence;
Je sable du champagne, et pardonne d'avance.

L'Académie royale de Musique a donné, le mardi 22 février, la première représentation de *Sabinus*, tragédie lyrique en quatre actes, qui avait été représentée à Versailles pour les fêtes de la cour, le 4 décembre 1773. Le poëme est de M. de Chabanon (2), la musique de M. Gos-

(1) Voir t. II, p. 314, note.

(2) Il avait mis en opéra sa tragédie peu fortunée d'*Éponime*, III, p. 138.

sec, connu surtout par la composition d'une superbe messe des morts. Cet opéra n'a pas eu plus de succès à la ville qu'à la cour; on ne s'est pas même aperçu de l'attention que les auteurs ont eue de le réduire en quatre actes après l'avoir donné d'abord en cinq; ce qui a fait dire à mademoiselle Arnould *que le public était un ingrat de s'ennuyer quand on se mettait en quatre pour lui plaire*. Si la pointe n'est pas fort ingénieuse, elle rend du moins avec assez de vérité l'impression la plus générale que l'ouvrage ait faite. On y voit partout des efforts pénibles et recherchés, sans qu'il en résulte aucune beauté naturelle et touchante. Il semble que le poète et le musicien se soient réunis pour vous prouver que vous deviez avoir du plaisir. Or, c'est la chose du monde qui se prouve le moins.

Je crois entendre l'un et l'autre se plaindre au public. Mais, Messieurs, que voulez-vous enfin ? — Un spectacle varié. — Pourrait-il l'être davantage? Des palais, des forêts, des tombeaux, des bergeries, des combats, de l'orage, des bruits souterrains, des songes, des génies, des apparitions! n'y a-t-il pas de tout ? — Il est vrai. — La musique n'est-elle pas coupée par des ariettes, par des duo, par des chœurs, par des récitatifs obligés? N'y a-t-il pas plusieurs morceaux de la plus belle et de la plus grande harmonie ? — Il est vrai. — Enfin, vous aimez les ballets: eh bien! Messieurs, dans quel opéra en trouverez-vous davantage? Dans quel opéra en avez-vous de plus longs? — De plus longs, il est vrai; cependant l'on bâille. — Et pourquoi? — C'est que, quelque variées que soient les situations du poëme, il n'y en a pas une qui soit à sa place, qui soit amenée naturellement; que, dans l'ensemble de l'ouvrage, il n'y a ni con-

duite, ni intérêt, ni chaleur, ni même de ce qu'on trouve à peu près partout, de l'esprit et de la facilité; c'est que, quelque savante que soit la musique de M. Gossec, on n'y trouve ni grace ni génie, pas un air saillant, pas un trait heureux; jamais on n'a vu autant de ballets et moins d'airs de danse. Si Floquet ne compose pas avec autant de force, avec autant d'art, il a des idées de chant bien plus fraîches, bien plus agréables, plus piquantes; l'un rappelle une beauté triste et froide qu'on admire sans goût et sans plaisir; l'autre, une jeune nymphe qui plaît malgré l'irrégularité de ses traits, qui plaît sans presque y songer, et parce que la nature l'a voulu ainsi.

On vient de remettre avec le plus grand succès, au théâtre de la Comédie Française, *Venceslas*, tragédie de Rotrou. Cet auteur, quoique plus âgé que Corneille, n'entra que plusieurs années après lui dans la carrière dramatique (1); et Corneille crut s'honorer lui-même en osant l'appeler son père. *Venceslas* ne parut que dix ou douze ans après *le Cid* (2); et le public, déjà accoutumé aux chefs-d'œuvre du Sophocle français, ne le trouva point indigne de ses modèles. La scène où Cassandre vient implorer la justice du roi a beaucoup de rapport avec celle de Chimène, et n'en est pas moins belle. Il est des imitations qui annoncent sûrement plus de génie que les compositions les plus originales.

La conduite de *Venceslas* n'est point sans défauts.

(1) Cette phrase renferme une double erreur. Rotrou était de trois ans plus jeune que Corneille et il débuta un an avant lui dans la carrière dramatique. Ce n'est que parce que *l'Hypocondriaque* précéda *Mélite* d'une année que Corneille appelait Rotrou son maître.

(2) *Le Cid* est de 1636; et *Venceslas* de 1648.

L'intrigue de l'infante et du duc semble presque un hors-d'œuvre; et si elle était mieux développée elle partagerait trop l'intérêt de l'action principale. Le rôle d'Alexandre n'est ni assez fort ni assez intéressant; mais il y a tant de caractère et de passion dans celui de Ladislas, tant de noblesse et de grandeur dans celui de son père, tant de courage et de générosité dans celui du duc, qu'il est impossible de voir cette pièce sans éprouver tour à tour l'intérêt le plus vif et l'admiration la plus profonde.

On ne trouve dans les vers de Rotrou ni la pompe ni l'énergie qu'on admire dans *Pompée* et dans *Cinna;* ils manquent même le plus souvent d'harmonie et de correction: cependant on en applaudit un grand nombre avec transport, parce qu'on y voit éclater la beauté de la pensée, la force du sentiment, malgré la simplicité grossière de l'expression. Les plus beaux vers de Racine ne font pas plus d'effet, par exemple, que ceux-ci:

> Je suis roi pour punir, non pas pour me venger...
> J'aime mieux conserver mon fils qu'un diadême...
> La justice est aux rois la reine des vertus;
> Et me vouloir injuste, est ne me vouloir plus.

M. Le Kain a paru plus étonnant que jamais dans le rôle de Ladislas, et il est vrai que le talent de ce sublime acteur semble acquérir tous les jours un degré de perfection de plus. Mademoiselle Raucourt, qui a rempli le rôle de Cassandre avec assez de négligence, est tombée infiniment dans l'opinion publique; sans compter que depuis son début elle n'a fait presque aucun progrès. Il y a lieu de présumer que le public veut se venger aujourd'hui de l'engouement excessif qu'elle lui avait inspiré d'abord, et puis la punir de s'être attachée sans

son aveu à M. le marquis de Bièvre, qui, jusqu'à présent, ne s'est fait connaître dans le monde que par une facilité merveilleuse à faire des calembours.

Une remarque plus importante que nous ne devons pas oublier, et qui a été saisie de tout le monde, mais surtout de messieurs les auteurs, c'est que les rôles les plus passionnés qu'il y ait au théâtre, tels que Vendôme et beaucoup d'autres moins connus, semblent tous avoir été calqués sur celui de Ladislas. Le désintéressement généreux de Couci ressemble aussi infiniment à celui du duc. Qu'est-ce que cela prouve? Qu'il vaudrait infiniment mieux profiter de ce qu'il y a de bon dans notre ancien théâtre, que d'imaginer des nouveautés qui n'ont d'autre mérite que celui d'être étranges et bizarres.

Il y a quelques années que M. Marmontel remit à neuf le *Venceslas* de Rotrou (1): Le Kain, mécontent des changemens qu'il avait faits à son rôle, supplia M. Colardeau de l'arranger à son gré, en s'assujettissant pourtant à la nouvelle marche du dialogue. On en garda le plus profond secret. Dans toutes les répétitions, il lut le rôle tel que le lui avait donné Marmontel; mais à la première représentation, il joua hardiment celui de Colardeau, et fit le plus grand effet. L'étonnement, l'impatience et l'indignation de Marmontel ne sont pas difficiles à imaginer; cependant il fallut bien les réprimer, lorsque après la pièce, allant au foyer pour en appeler de cette perfidie, il fut accablé d'éloges et d'applaudissemens, dont les trois quarts et demi portaient sur les beaux vers dont le rôle de Ladislas était plein. Il faut convenir que, pour un acteur tragique, le tour est assez gai.

(1) Le 29 mars 1759; voir tome II, p. 322.

C'est le 26 du mois passé que le procès de M. de Beaumarchais a été jugé; par cet arrêt, M. Goëzman est mis hors de cour (et tout juge mis hors de cour, dans une affaire criminelle, devient par-là même incapable d'exercer à l'avenir aucune charge de judicature). Madame Goëzman est condamnée au blâme et à la restitution des quinze louis, pour être appliqués aux pauvres, en outre à trois livres d'amende. M. de Beaumarchais est condamné pareillement au blâme et à trois livres d'amende. Ses Mémoires ont été lacérés et brûlés par l'exécuteur de la justice, comme contenant des expressions et des imputations téméraires, scandaleuses et injurieuses à la magistrature en général, à aucun de ses membres, et diffamatoires envers différens particuliers. Le même arrêt fait défense audit Caron de Beaumarchais de faire à l'avenir de pareils Mémoires, sous peine de punition corporelle, et, pour les avoir faits, le condamne à aumôner douze livres: il fait aussi défense à MM. Bidaut, Ader, Malbête, de plus à l'avenir autoriser de pareils Mémoires par leurs consultations, sous telles peines qu'il appartiendra. Les sieurs Bertrand d'Airolles et Le Jay sont condamnés à être admonestés et à aumôner chacun la somme de trois livres. Toutes les autres parties intéressées dans cette affaire sont mises hors de cour.

Le public, qui se permet de juger sans avoir vu les pièces du procès, ne paraît guère plus content de ce jugement que de celui de M. de Morangiès; et le parterre de la Comédie Française, qui, depuis quelque temps, s'est arrogé le droit d'applaudir ou de siffler les arrêts de la cour, l'a témoigné assez vivement à l'occasion de *Crispin rival de son maître*, comme il avait eu l'insolence de le faire dans *la Réconciliation normande*, à propos de

l'affaire de M. de Morangiès (1). Quand Crispin dit : « *Il en a bien coûté à mon père pour finir son procès ; mais la justice est une si belle chose qu'on ne saurait trop la payer,* » toute la salle retentit des applaudissemens les plus indécens. Les éclats de rire ont redoublé quand il dit : « *Il est vrai que sa partie était une femme ; mais elle avait pour conseil un Normand, le plus grand chicaneur du monde.* » Les noms de Goëzman et de Marin ont volé de toutes parts avec un murmure sourd et railleur. Quelque indiscrètes que soient ces allusions, il serait difficile de les prévenir. Après tout, loin de nuire, ne serventelles pas à éclairer le gouvernement sur l'opinion du peuple? L'autorité qui les tolère sait bien que ses seuls juges sont la nation et la postérité : sûre de leurs suffrages, que lui importent les saillies et les clameurs impuissantes d'une populace oisive et légère?

Sans pouvoir excuser absolument la conduite de M. de Beaumarchais, même à n'en juger que d'après ses propres Mémoires, on ne peut s'empêcher de le plaindre. Puisque M. Goëzman, qui l'accusait de corruption, a été mis hors de cour, il n'est donc pas clairement prouvé qu'il en soit coupable. L'intention seule du crime doitelle être punie comme le crime même? Et cette intention paraît-elle seulement bien constatée? Les propres dépositions de sa partie adverse ne semblent-elles pas la détruire? Or, le premier principe de toute jurisprudence criminelle est que, pour punir un crime quelconque, il faut qu'il soit prouvé plus clair que le jour, *clarior luce.*

M. de Beaumarchais redemande quinze louis à madame Goëzman, et l'arrêt prouve que ces quinze louis étaient injustement retenus par elle. Il se défend de la

(1) Voir précédemment page 225.

plainte intentée contre lui par M. Goëzman, et l'arrêt met M. Goëzman hors de cour. Il hasarde plusieurs imputations injurieuses contre Marin : Marin demande que Beaumarchais soit puni comme calomniateur, et Marin est mis hors de cour. Cependant M. de Beaumarchais est condamné au blâme, punition infamante qui le dépouille, pour ainsi dire, de toute son existence civile. Il faudrait nécessairement avoir les pièces du procès sous les yeux pour concilier tant de disparates. On eût désiré du moins que le délit par lequel M. de Beaumarchais a pu encourir une punition si rigoureuse eût été articulé plus positivement. Ce qui paraît le plus clair dans toute cette affaire, c'est que, sous aucun prétexte, il ne faut jamais offrir de l'argent à la femme de son juge; c'est que, quelque esprit qu'on ait, il ne faut jamais l'employer à être le délateur de qui que ce soit, lorsque l'intérêt de notre propre sûreté ou l'obligation de notre état ne nous y force point. Le métier de délateur n'est bon que dans une république vertueuse. Dans tout État corrompu, et surtout dans une monarchie, il devient infiniment dangereux, et ne saurait être toléré.

Le public se passionne aisément pour quiconque l'amuse, surtout lorsque l'esprit de parti s'en mêle le moins du monde; mais l'intérêt qu'inspire un pareil succès n'est pas durable, et l'on en jouit rarement sans le payer fort cher.

Monseigneur le prince de Conti et monseigneur le duc de Chartres, sensibles au malheur de M. de Beaumarchais, l'ont reçu plusieurs fois chez eux avec beaucoup de bonté; et depuis l'arrêt prononcé, il a même eu l'honneur de leur faire la lecture du *Barbier de Séville*, en présence de toute leur cour.

Nous venons d'apprendre, en finissant cette feuille, que M. Goëzman, convaincu d'avoir commis un faux dans l'acte baptistaire d'un enfant dont il s'était déclaré le protecteur, et dont il est probablement le père, a été condamné au blâme, et son office déclaré vacant. L'accusation intentée contre lui dans le cours du procès en a été disjointe dans le jugement..... On dit aussi que la seule ressource sur laquelle M. de Beaumarchais osait encore fonder quelque espoir vient de lui être interdite. Qu'il va lui en coûter de larmes amères pour avoir eu le plaisir de faire rire quelques momens le public aux dépens de ses ennemis!

La Rosière de Salency, opéra lyri-comique. C'est la dernière nouveauté qu'on nous a donnée à la Comédie Italienne avant la clôture des spectacles (1). Les paroles sont de M. Masson, qui a jugé à propos de se faire appeler le marquis de Pezay; la musique, de M. Grétry.

Le sujet de ce poëme n'est pas nouveau. M. de Sauvigny en a tiré l'idée d'un petit roman dont on ne se souvient plus, mais qui, dans le temps, fut trouvé assez joli. M. Favart l'avait déjà mis au théâtre il y a quelques années, mais sans beaucoup de succès (2).

Il est fort simple que M. de Pezay ait imaginé qu'un sujet de fêtes, de guirlandes et de roses, était un bien qui appartenait en propre à son génie. Mais il faut voir comment il en a usé.

Il a traité sont sujet à peu près comme M. de Matignon son couteau. Il voulait bien y faire mettre une autre lame, et puis un autre manche; mais il voulait ce-

(1) Représenté pour la première fois le 28 février 1774.

(2) Voir pour l'histoire de la Rosière, pour le roman de Sauvigny et la pièce de Favart, t. VI, p. 259 et suiv.

pendant que ce fût toujours ce même couteau pour lequel il avait pris une affection si singulière.

Une jeune fille qui court la nuit toute seule, qui se laisse embrasser par son amant, qui lui dit de poser sa main sur son cœur pour voir comme il palpite, ne tient sûrement pas la conduite la plus irréprochable.

Le bailli, qui lui refuse la rose, n'a pas tort; et, à moins d'être aussi galant que M. le marquis de Pezay, le seigneur devait approuver le jugement de son bailli.

Si d'ailleurs le bailli n'est qu'un méchant homme, cela peut être dans les règles de l'Opéra Comique, qui a substitué les baillis aux tyrans de la Comédie Française; mais cela n'est pas dans les mœurs du village de Salency, où l'on n'aurait jamais élevé un tel homme à la première dignité du lieu.

A l'invraisemblance des caractères ajoutez encore la multiplicité des incidens qui se succèdent et se culbutent, pour ainsi dire, les uns les autres, et vous comprendrez comment, avec tant de moyens, on produit si peu d'illusion et si peu d'intérêt. Il paraît naturel de chercher ou de trouver le mot de la situation, quand cette situation est une fois imaginée, ou plutôt lorsque la conduite du sujet l'a naturellement amenée. On dirait que M. de Pezay a commencé d'abord par chercher les mots, et n'a imaginé ensuite les situations que pour les y ajuster comme il a pu.

Il eût toujours été difficile de traiter le sujet de la Rosière sans tomber dans les fadeurs languissantes de l'idylle. Mais, pour le développer dans son vrai point de vue, il fallait du moins y mettre une grande simplicité et le tact le plus délicat; il fallait avoir assez de génie pour rendre la Rosière intéressante sans la rendre cou-

pable, la placer dans des situations qui eussent laissé entrevoir le secret de son cœur sans que sa propre faiblesse l'eût jamais trahie, et peindre avec art les combats de sa pudeur et de son amour. Ce plan, ce me semble, eût pu produire plusieurs scènes piquantes d'inquiétude, d'impatience et de jalousie. Mais ce tableau demandait le pinceau de l'Albane et l'ame sensible du poète à qui nous devons la belle scène de la rose dans *le Magnifique.*

Nous avons dit trop de mal du poëme de M. de Pezay pour ne pas ajouter, au moins, qu'il est écrit avec facilité; que les ariettes, en général, sont bien coupées, et qu'on y trouve beaucoup de jolis mots et de jolis vers.

La musique de la nouvelle *Rosière* est agréable, mais plus faible que tout ce que nous avons vu de M. Grétry. Il y a trois ou quatre morceaux saillans, le reste ressemble à tout. Il y a même plusieurs traits qui sont pris mot pour mot de ses premières compositions. Quoique le motif des airs soit presque toujours choisi avec esprit, on le perd bientôt de vue, et l'on s'égare ensuite dans des idées communes. Les accompagnemens, pleins d'élégance et de grace, manquent de force, et souvent de caractère.

Madame Trial a eu le plus grand succès dans le rôle de Cécile. Madame Laruette ne l'eût peut-être pas si bien chanté, mais elle l'eût sans doute bien mieux joué. Trial est excellent dans le rôle de Jean-Gaud. Celui de bailli ne va plus à la voix de Laruette, et les capucinades du bonhomme Herpin ont paru ridicules dans la bouche de Nainville.

Les Comédiens Français nous ont donné, pour la clôture de leur spectacle, *Andromaque*, qui a été mise en

pièces par la manière dont mademoiselle Saint-Gervais a joué la veuve d'Hector. Il n'y a eu de remarquable, dans le compliment de M. Dugazon, que l'importance ridicule avec laquelle il a remercié le public des bontés dont il daignait honorer toute sa famille, madame Vestris et mademoiselle Dugazon ses sœurs. Il s'est attendri sur ces liens du sang, si précieux à toute ame sensible...

On a beaucoup applaudi un mot du compliment des Italiens, parce que personne n'ignore combien il est vrai. Quand, selon l'usage, tous les acteurs eurent salué le parterre par un couplet, mademoiselle Deschamps vint prendre Clairval par la main, et lui dit: « Allons, monsieur Clairval, vous qui savez si bien faire votre cour aux dames, c'est à vous à leur adresser un compliment. » Cette naïveté fut applaudie avec un transport tout-à-fait scandaleux.

Il y a quelque temps qu'on parlait, devant une vieille duchesse, de l'accueil indécent que plusieurs de nos belles dames faisaient à Clairval, à Caillot, etc.—« Comment! des femmes de qualité les reçoivent familièrement chez elles? Ah! fi! quelle horreur! Mais, c'est atroce! De mon temps, on recevait cela dans son lit, dans son antichambre; mais chez soi... jamais! »

Depuis le malheur arrivé à l'Hôtel-Dieu de Paris, il y a environ dix-huit mois, on n'a cessé de s'occuper des moyens de réparer les dégâts qu'avait occasionés l'incendie (1). Le plus mauvais parti qu'on pût prendre était, sans contredit, de le rebâtir dans le même emplacement. Cet établissement, fait pour le soulagement des pauvres, nuit également aux citoyens et aux malheureux qui se

(1) Voir précédemment pag. 116.

réfugient dans cette maison de charité, par sa mauvaise administration, et par le mauvais air qui infecte tous les environs. On a réclamé en vers et en prose contre tous ces abus. On a présenté différens projets; tous ont paru susceptibles d'inconvéniens aussi graves que ceux que l'on voulait éviter. En attendant une reconstruction, on a, jusqu'à présent, réfugié les malades en état d'être transportés à l'hôpital appelé l'Hòpital Saint-Louis, destiné ordinairement pour les maladies pestilentielles. M. Petit, docteur en médecine, professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du Roi, vient de publier un projet qui a le vœu de tous les citoyens, et qui, en effet, paraît remédier à tous les inconvéniens et à toutes les objections; et cependant il est décidé qu'il ne sera pas accepté.

Le projet de M. Petit forme un Mémoire in-4° de seize pages, à la fin duquel sont deux plans cotés. Après avoir mis en principe que les lieux bas, voisins des eaux, et exposés aux brouillards, sont très-malsains pour les malades; que l'exposition du nord, d'après le témoignage des médecins, d'après les raisonnemens physiques et l'expérience, est également contraire, il désigne, pour l'emplacement le plus favorable à notre Hôtel-Dieu, un espace qui s'étend entre l'Hôpital Saint-Louis et le monticule de Belleville. Il prétend que là, étant à l'abri du nord, dans un aspect agréable et sain, il serait élevé au-dessus de Paris, et que, dans cette exposition, la capitale ne pourrait souffrir du mauvais air, que les vents principaux en éloigneraient. Les eaux, très-salubres et très-abondantes, selon lui, de Belleville et de Ménilmontant, suffiraient au-delà pour le service journalier, surtout à raison des pentes naturelles.

Il place les magasins d'approvisionnement à l'Hôpital Saint-Louis, il y met aussi les maladies contagieuses; il laisse subsister près de Notre-Dame un hospice pour les malades intransportables, ou pour placer provisionnellement ceux qui pourraient l'être ensuite. Cette multiplication diminue, dit-il, les frais de construction; il doit même en résulter un bien-être et un service plus soigné pour les malades. Mais il est probable qu'en multipliant les cuisines, les maîtres, inspecteurs, contrôleurs, officiers de santé, on augmente cependant la dépense habituelle. Il est vrai que par l'entente de ses salles il y a une fois moins de gardiens que dans l'ancien hôpital.

Il fait une peinture vive et trop vraie de l'état actuel des malades, de l'indécence et de l'horreur qui en augmentent les maux. Dans son projet, chaque malade ayant sa chambre et son lit isolés, il ignorera même le sort de son voisin. Ils communiqueront au besoin, et auront une société volontaire par la galerie. Le malade, même sans sortir de son lit, pourra faire tomber ou lever le rideau, ouvrir et fermer sa fenêtre. L'auteur veut toutes les séparations et les planchers en briques couvertes de maçonnerie, le moins de bois possible, des tuiles de fonte engagées dans les mortaises, etc. Les six salles contiendront dix-huit cents malades.

On ne peut donner qu'une idée très-imparfaite de cet admirable projet; il faut avoir les plans sous les yeux pour le bien comprendre. La totalité de son bâtiment forme une roue à six rayons. L'emplacement du moyeu de la roue est vide, et, s'élevant jusqu'au toit, forme un ventilateur perpétuel; les poêles sont posés dans les extrémités du cercle, et les tuyaux sont conduits jusqu'en haut, ce qui contribue encore à la salubrité des salles, etc.

Jusqu'à présent, on n'a combattu ce projet que par un raisonnement atroce. Cela ne se peut pas, dit-on; les malades, suivant ce plan d'hôpital, y seraient si bien, que l'on y viendrait en foule, et l'on n'y pourrait suffire. Puisque l'on est réduit à balancer ce pitoyable raisonnement avec la manière révoltante dont les pauvres sont jusqu'aujourd'hui ce que l'on appelle secourus, pourquoi ne pas faire un réglement qui ne permette l'entrée des hôpitaux qu'à ceux qui n'ont point d'asile ni le moyen de se procurer des secours chez eux? Le nombre en est grand sans doute; mais il peut s'évaluer, et il n'excède pas ce qu'en peuvent contenir les trois hôpitaux subsistans par ce projet.

Il faut convenir qu'un homme qui aurait le loisir d'aller d'un quartier de Paris à l'autre, à la recherche des aventures et des événemens extraordinaires, et d'en tenir journal, ne passerait guère de semaines sans avoir quelques folies éclatantes et originales à noter. Mais sans scruter l'intérieur des maisons, et sans nous jeter dans ce dédale des histoires scandaleuses dont les suites ont causé ici plusieurs événemens funestes, arrêtons-nous à des anecdotes plus gaies, plus aimables, qui ne font de mal à personne, et qui méritent peut-être toute l'attention des gens de goût.

M. Le Tessier, receveur général des fermes de Lyon, homme d'esprit, ayant la passion du théâtre, et étant comédien de la tête aux pieds, a imaginé de former sa voix, naturellement flexible, à lire tous les rôles d'une pièce, en leur donnant à chacun le ton de leur âge et de leur caractère. Cette mutation subite, sans charge et sans saccade, est d'un effet surprenant, et produit une

illusion complète. Aucun des personnages n'est négligé; tous font leur effet. Son visage, qui passe subitement à l'expression qu'il faut rendre, est toujours juste. Il joint à la perfection de la lecture tous les petits accessoires du costume de la pièce qu'il lit. Deux séances ont suffi pour établir sa réputation, et bientôt il n'a plus été question que de lui. Il a été retenu, dès huit jours après son arrivée, pour tout le temps de son séjour. Nos princes ont voulu l'entendre, chacun a voulu l'avoir à souper; c'est un délire complet : mais il faut avouer que rien n'est plus extraordinaire ni plus agréable. Les pièces en prose sont principalement celles où M. Le Tessier excelle; et celle de toutes qui a eu le succès le plus général est un drame de M. Mercier, intitulé *l'Honnête Indigent*. Il s'est permis d'y faire quelques changemens qui ne rendent pas l'ouvrage meilleur, mais au moins qui abrègent l'action, et qui font marcher la pièce avec un peu moins de lenteur. La plupart de ses auditeurs sont séduits par son débit; ils croient d'assez bonne foi la pièce charmante, pour que je sois convaincu que deux ou trois talens comme celui de M. Le Tessier perdraient, en moins d'un an, le goût à Paris : je le pense très-sérieusement. Ceux même à qui l'on n'en fait pas accroire sur le mérite de l'ouvrage qu'on lui entend lire, ont un très-grand plaisir à telle scène, tel monologue qu'ils savent détestable : et qu'est-ce que le mauvais goût, si ce n'est de se familiariser avec des productions mal conçues, mal digérées, et de les écouter avec plaisir? Je crois que si le pédantisme peut être admissible, ce doit être en matière de goût; au moins doit-on y être très-scrupuleux, car la ligne qui en fixe les bornes est si délicate, et j'oserais dire si fugitive, et nous sommes si extrêmes dans nos admirations et dans nos

blâmes, que le petit nombre des oracles qui dirigent les avis de la multitude ne saurait trop souvent nous ramener aux vrais principes du beau et du bon. Je fais des vœux pour que M. Diderot et M. Sedaine nous fassent des drames qui expient les péchés qu'ils ont fait faire à M. Mercier et autres, et pour qu'ils les mettent promptement entre les mains de M. Le Tessier, afin que nous puissions l'entendre sans scrupule. Il nous restera cependant toujours celui d'abréger ses jours à chaque lecture qu'il nous fera; car l'état violent où il est ensuite pendant plus d'une heure ôte infiniment du plaisir qu'on a à l'entendre.

Un jeune chanoine de Dijon nous a donné, il y a environ deux ans, trois volumes de *l'Esprit de la Fronde* (1). Il vient de faire paraître la suite et la fin de cet ouvrage, en deux gros et énormes volumes. Il est impossible que ce trait de notre histoire soit indifférent à tout bon Français. Comme on a parlé en détail, dans ces feuilles, de *l'Esprit de la Fronde*, lorsque les deux premiers volumes ont paru, nous nous contenterons d'annoncer le succès des derniers; on en parle avec moins d'enthousiasme, quoiqu'ils soient plus correctement écrits que les précédens. L'incertitude que nous laissent les contradictions de plusieurs écrivains entretient peut-être la curiosité avec laquelle nous dévorons tout ce qui a rapport à ces temps de trouble, et ce que nous croyons devoir aug-

(1) *L'Esprit de la Fronde* est de M. Mailly, professeur au collège de Dijon; c'est à tort que plusieurs personnes attribuent cet ouvrage à M. Anquetil, auteur de *l'Esprit de la Ligue*. Grimm dit ici avoir parlé en détail des deux premiers volumes de *l'Esprit de la Fronde*, lorsqu'ils parurent (en 1772); il est bon de remarquer que cet article ne se trouve pas dans ce qui précède. (B.)

menter nos lumières. Il est certain, au moins, que l'on ne se lasse ni d'écrire ni de lire tous les ouvrages historiques depuis Henri IV jusqu'à nous. L'auteur de *l'Esprit de la Fronde* est royaliste dans ses opinions, sans enthousiasme ni bassesse. Le plan et la marche de son ouvrage sont clairs, et ses vues sont droites; son style est très-inégal; ses narrations sont souvent lâches, et d'autres fois pénibles; ses tableaux sont parallèles; ses critiques, et l'examen qu'il fait de nos auteurs historiques, sont concis et pleins de chaleur. Il ne se sert pas toujours du mot propre. Par exemple, en parlant, dans ses premiers volumes, des *Mémoires de Choisy*, qu'il apprécie d'ailleurs à sa juste valeur, il blâme l'*indécence* de son style. Le style de Choisy peut être trouvé frivole, puéril, mais il n'est point *indécent*. On voit néanmoins qu'il ne manque au jeune chanoine que d'avoir beaucoup écrit pour écrire bien. Il y a même déjà plus de correction dans son style: mais ses deux derniers volumes ont moins de chaleur; ils ne sont, à bien le prendre, qu'une compilation de nos auteurs connus; cependant, à l'aide de plusieurs manuscrits précieux et inconnus qui lui ont été confiés, il a jeté quelques clartés sur les intrigues, les motifs secrets et les très-petites causes des grands événemens qui rendent l'époque qu'il traite si intéressante. Il a enrichi son ouvrage de beaucoup de chansons et de vers du temps; ce qui contribue à rendre cette lecture aussi agréable qu'instructive.

Le père Dotteville, de l'Oratoire, vient de publier, en deux volumes in-12, les *Annales de Tacite*, en latin et en français, *contenant les règnes de Claude et de Néron.*

Nous devons au même auteur la traduction de l'*His-*

toire de Tacite. Ainsi ces denx ouvrages réunis, avec la *Vie d'Agricola*, les *Mœurs des Germains*, et les six premiers livres des *Annales*, que nous a donnés l'abbé de La Bletterie, forment une traduction complète de ce qui nous reste de Tacite : c'est la meilleure que nous ayons, puisque c'est la seule; car celle d'Ablancourt n'en est pas une. Elle nous a paru en général assez fidèle, si l'on peut appeler fidèle une traduction qui rend avec exactitude les idées, quelquefois même les mots de l'original, mais qui ne rend jamais ni l'énergie, ni le caractère, ni le coloris qui lui sont propres. Le style du P. Dotteville est plus simple, et par là même moins plat et moins bourgeois que celui de La Bletterie. Cependant, dans les endroits même où il semble avoir le mieux réussi, on le trouve aussi loin de son modèle qu'une gravure lourde et sèche de quelque beau dessin de Michel-Ange ou de Raphaël le serait du dessin même.

La Nouvelle Clémentine, roman d'une trentaine de lettres, par M. Léonard, est un ouvrage sans talent, sans plan et sans génie. On y a ramassé d'ailleurs toutes les atrocités les plus révoltantes de la conduite d'une mère jalouse de sa fille, et d'un caractère naturellement féroce. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce M. Léonard a le style et le ramage d'une jeune et jolie femme sans idées; ce qui forme un contraste fort bizarre avec le sujet qu'il traite.

Un roman de controverse était une idée neuve, et aurait donné aux sublimes vérités qu'on veut démontrer une tournure assez piquante ; c'est ce qu'a conçu M. Trois-

Étoiles (1), et ce qu'il n'a pu exécuter de manière à se faire lire. Il vient de dédier à madame la Dauphine un roman de ce genre, en trois gros volumes, sous ce titre : *Le Comte de Valmont, ou les Égaremens de la Raison.* Je lui promets que madame la Dauphine n'aura pas la patience d'en lire une ligne, et j'en suis fâché; car ce monsieur Trois-Étoiles, qui écrit d'ailleurs très-bien, est si méchamment pieux, qu'il serait bon que le petit plan de noirceur caché sous sa prétendue charité évangélique parût dans toute son étendue aux yeux de nos maîtres, à qui il ose les adresser. Il se sert de nombre de passages tirés des ouvrages de Buffon, d'Alembert, Rousseau, Voltaire, Helvétius, etc., pour prouver l'existence de Dieu; il en conclut qu'eux-mêmes ne peuvent quelquefois s'empêcher de la reconnaître : mais à la fin de son roman, il fait trouver dans les papiers d'un grand, qui était disciple des philosophes, et qui meurt dans les tourmens qui caractérisent la fin des incrédules, un *Plan de la vraie Sagesse*, qui est un libelle affreux contre Helvétius, Diderot et J.-J. Rousseau nommément. Tout cela est d'un ennui à périr.

AVRIL.

Paris, avril 1774.

Les Comédiens Français nous préparent, dit-on, plusieurs nouveautés tragiques pour la rentrée des spectacles. L'une est une pièce en cinq actes et en vers, de

(1) L'abbé Gérard, ancien chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre, mort le 24 avril 1813. (B.)

M. de La Harpe, et se nomme *les Barmécides* (1). Elle a été lue dans plusieurs sociétés; elle y a eu le plus grand succès; ce qui n'est pas toujours un présage sûr des applaudissemens du public assemblé. Ces lectures ne s'étant faites que dans l'intérieur des sociétés de M. de La Harpe, nous n'en avons entendu parler que trop superficiellement pour risquer d'en rendre compte.

L'autre nouveauté, et qui vraisemblablement passera la première, est une tragédie en quatre actes et en vers, intitulée *Lorédan* (2), par M. de Fontanelle, auteur de la *Gazette littéraire de Deux-Ponts*.

Mais ne voilà-t-il pas le triste Arnaud de Baculard qui réclame ce *Lorédan!* Il vient de faire imprimer un drame en cinq actes et en vers, intitulé *Mérinval,* qui est en effet le même sujet, et qui a au moins le mérite d'être mieux versifié et de ne point pécher par le costume. La scène est dans les environs d'une ville de France, au lieu d'être à Venise; et, pour ne point déroger à sa manière, le Baculard a seulement renforcé son ouvrage d'une teinte de noir le plus foncée possible. A la tête de cette nouvelle production, se trouve une longue préface passablement ridicule, où il fait des efforts pour nous persuader que nous avons tort de rire; que le goût de la gaieté, de la plaisanterie et du style comique, perdra la nation. Il finit par un avertissement doux du plagiat de M. de Fon-

(1) *Les Barmécides* ne furent représentés que le 11 juillet 1778, et sans succès. Voltaire, qui en avait précédemment entendu une lecture, ne fut pas de ceux qui prédirent un brillant avenir à cette pièce: « Mon ami, dit-il à l'auteur, cela ne vaut rien : jamais la tragédie ne passera par ce chemin-là. » La Harpe fut très-piqué du mot, et, oubliant ce qu'il devait à Voltaire, s'en vengea dans le *Mercure* sur sa *Zulime*.

(2) *Lorédan* ne fut représenté que le 19 février 1776. Il parut la même année, in-8°.

tanelle. Cela va faire l'objet d'une querelle littéraire, qui ne sera guère plus intéressante que *Lorédan* et *Mérinval*, mais dans laquelle le pauvre d'Arnaud pourrait bien manquer son but, puisqu'il nous apprête à rire à ses dépens. M. de Beaumarchais aurait pu dire de lui ce qu'il a dit de Bertrand d'Airolles, que « cet homme a le secret de dire toujours le contraire de ce qu'il veut. »

« Il faut avouer, dit M. d'Alembert, que personne n'a mieux réussi dans le genre triste que Baculard; car toutes les fois qu'on a lu quelque chose de lui, on est bien fâché. »

Il s'est surpassé dans *Mérinval;* car il est impossible de l'avoir lu sans être au désespoir.

C'est un abus de penser qu'être triste ou qu'être touchant soit précisément la même chose; à force d'accumuler des atrocités et des horreurs invraisemblables, on ne produit ni chaleur ni véritable intérêt; enfin l'art se refuse à des tableaux qui révoltent la nature et l'humanité; et les Muses, dont l'emploi est d'adoucir nos mœurs, ne doivent pas travailler à les rendre plus barbares et plus féroces.

M. Baculard se promenait, il y a quelque temps, aux Tuileries, par un beau jour d'hiver, méditant sans doute quelques nouveaux projets pour grossir son recueil d'*Épreuves*, et se démenant en conséquence d'une étrange manière. « Le voyez-vous, me dit quelqu'un qui le reconnut, d'Arnaud vient remplir ici sa glacière..... » Il y a lieu de présumer que *Mérinval* en est sorti, et que ses provisions ne sont pas encore épuisées.

Il en est du genre triste, si fort à la mode aujourd'hui, comme de ce mal dont l'Europe vient de gratifier les pauvres habitans d'Otaïti. Les nations les plus voisines se reprochent mutuellement de se l'être communiqué. Les

Anglais disent qu'il leur vient de France; nous prétendons qu'il nous vient d'eux. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la contagion augmente tous les jours.

Le luxe qui énerve insensiblement toutes nos facultés, le despotisme religieux qui en ébranle les premiers ressorts, le despotisme politique qui les affaisse en détail, la philosophie moderne qui, en faisant de vains efforts pour nous éclairer, n'a presque servi jusqu'à présent qu'à détruire d'utiles préjugés et de douces illusions; toutes ces causes, quelque opposées qu'elles soient en elles-mêmes, semblent se réunir pour multiplier les hommes de génie à la manière de M. Baculard.

Je sais que la grande communication qui a lieu aujourd'hui entre les différens peuples de l'Europe a contribué beaucoup à augmenter nos connaissances et nos lumières; mais je doute qu'elle ait été favorable aux progrès des arts et de la vertu. N'est-ce pas ce que nous pouvons observer tous les jours en regardant autour de nous? Si le frottement continuel de la société raffine l'esprit et le langage, il affaiblit l'élan du génie, il rétrécit les ames, il refroidit le cœur et l'imagination, il accoutume les yeux à voir le bien comme le mal avec indifférence, corrompt bientôt la pureté des mœurs, et éteint le caractère national.

Le théâtre de Shakspeare peut être excellent pour les Anglais; mais il n'y a que celui de Corneille et de Racine qui soit bon pour nous; et il me semble que nous n'avons pas trop à nous plaindre de la part qui nous est échue. Lorsque les Anglais ont voulu imiter la régularité de nos drames, ils ont paru faibles et froids. Lorsqu'à notre tour nous avons voulu hasarder de les prendre pour guides, nous n'avons été qu'atroces, extravagans,

sans énergie et sans originalité. Ne forçons point, dit le bon La Fontaine,

> Ne forçons point notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grace (1).

Cela est si vrai que, dans la plupart des pièces imitées de l'anglais, nos auteurs ont encore enchéri sur les défauts de leur modèle. Or, rien ne prouve mieux combien cette imitation nous est peu naturelle, qu'une charge si ridicule.

On dirait vraiment que nous rougissons tous en Europe d'être de notre pays, et que nous travaillons de concert à effacer toutes les nuances nationales qui pourraient encore nous distinguer.

Rien n'est plus plaisant, ce me semble, que le commerce de travers et de ridicules établi depuis quelque temps entre la France et l'Angleterre. Il a commencé dès la révocation de l'Édit de Nantes; mais il n'a jamais été plus florissant qu'aujourd'hui. Il faut bien qu'il ait commencé dès-lors, puisque dans une pièce assez ancienne du théâtre anglais, une petite maîtresse, mécontente de sa femme de chambre, dit : « C'est une chose affreuse! la persécution a donc cessé en France; on ne trouve plus de Françaises pour être bien servie..... » Aujourd'hui nous faisons autant de cas des postillons anglais qu'on en fait en Angleterre de nos pauvres huguenotes; nous avons pour leurs chevaux, pour leur punch et pour leurs philosophes, le même goût qu'ils ont pour nos vins, pour nos liqueurs et pour nos filles de théâtre; nous n'apprenons pas avec moins d'empressement leur langue, qu'ils en ont à apprendre la nôtre; nous tradui-

(1) *L'Ane et le petit Chien;* liv. IV, fable 5.

sons tous leurs romans, ils nous rendent le même hommage avec une complaisance sans égale; nous ne voulons que de leur acier, ils aiment infiniment notre argent; nous ne pouvons plus souffrir que les voitures, les jardins, les épées à l'anglaise, ils n'estiment que nos ouvriers, et surtout nos ébénistes et nos cuisiniers; nous leur envoyons nos modes pour prendre les leurs; nos philosophes ne vantent que le gouvernement républicain, les leurs cherchent à venger sourdement les droits de la monarchie; nos drames larmoyans sont plus courus à Londres qu'à Paris, et *Roméo* et *Beverley* attirent ici plus de monde que les chefs-d'œuvre de Racine et de Corneille. Enfin, il semble que nous ayons pris à tâche de nous copier mutuellement pour effacer jusqu'aux moindres traces de nos anciennes haines. S'il n'en coûtait qu'un peu plus de ridicule aux deux royaumes, il serait trop heureux sans doute d'acheter à ce prix une paix éternelle.

Depuis quinze jours on ne pense, on ne rêve plus à Paris que musique. C'est le sujet de toutes nos disputes, de toutes nos conversations, l'ame de tous nos soupers; et il paraîtrait même ridicule de pouvoir s'intéresser à autre chose. A une question de politique, on vous répond par un trait d'harmonie; à une réflexion morale, par la ritournelle d'une ariette; et si vous essayez de rappeler l'intérêt que produit telle pièce de Racine ou de Voltaire, pour toute réponse on vous fait remarquer l'effet de l'orchestre dans le beau récitatif d'Agamemnon. Est-il besoin de dire encore après cela que c'est l'*Iphigénie* de M. le chevalier Gluck qui cause toute cette grande fermentation? elle est d'autant plus vive, que les avis sont

extrêmement partagés, et que tous les partis sont animés de la même fureur. On en distingue surtout trois: celui de l'ancien Opéra français, qui a juré de ne point reconnaître d'autres dieux que Lulli et Rameau; celui de la musique purement italienne, qui ne veut croire qu'au chant des Jumelli, des Piccini, des Zachini; enfin celui du chevalier Gluck, qui prétend avoir trouvé la musique la plus propre à l'action théâtrale, une musique dont les principes ne sont puisés que dans la source éternelle de l'harmonie et dans le rapport intime de nos sentimens et de nos sensations; une musique qui n'appartient à aucun pays, mais dont le génie du compositeur a su adapter le style à l'idiome particulier de notre langue. Ce dernier parti se glorifie déjà d'une illustre conversion. Jean-Jacques est devenu le plus zélé partisan du nouveau système; il a déclaré avec ce renoncement à soi-même si peu connu de nos sages, qu'il s'était trompé jusqu'à présent; que l'opéra de M. Gluck renversait toutes ses idées, et qu'il était aujourd'hui très-convaincu que la langue française pouvait être aussi susceptible qu'une autre d'une musique forte, touchante et sensible.

Le parti ultramontain ne peut pas refuser à notre nouvel Orphée une connaissance profonde des secrets de l'harmonie; mais il lui refuse la partie du chant ou de la mélodie; il lui reproche ce qu'on appelle en Italie *le coup de pied du cheval.* Il trouve que les motifs de ses airs sont presque tous ou communs ou bizarres, et que les plus agréables manquent leur effet, faute d'être assez développés. Ses accompagnemens, à leur gré, sont purs, mais monotones; son récitatif, pénible et lourd.

Les vieux piliers de l'Opéra français crient qu'on nous fera perdre le genre où nous avons réussi, sans nous en

donner un meilleur. Ils se plaignent qu'au lieu de dormir tranquillement, selon l'usage, durant la scène, ils sont obligés de l'écouter, vu qu'il n'y a que cela d'intéressant..., les ballets étant les plus insipides du monde : les ballets, qui devraient faire à jamais la gloire et les délices de ce spectacle !

Quelque opposés que paraissent tous ces jugemens, ils s'accordent du moins, ce me semble, à prouver que M. Gluck s'est éloigné des routes connues, et qu'il a ouvert aux artistes une carrière toute nouvelle ; c'est une entreprise qu'on ne tente guère sans y être déterminé par l'ascendant d'un génie supérieur.

Un ouvrage qui excite autant de mouvement, autant d'intérêt, autant de contrariétés même que l'opéra nouveau, n'est sûrement pas un ouvrage médiocre ; ceux qui en disent le plus de mal sont forcés d'y reconnaître de grandes beautés ; et les spectateurs les moins exercés à en sentir le prix l'ont entendu avec une espèce de surprise dont leur critique ou leur ignorance ont paru étourdies.

A la première représentation, qui fut donnée mardi 19, il y eut beaucoup de morceaux fort applaudis ; mais l'ensemble fut reçu assez froidement, soit que le beau, le sublime ne nous touche que faiblement, lorsque l'habitude ou la réflexion ne nous ont pas appris à le discerner, soit que le dénouement qui est faible, et le ballet de la fin, qui n'a rien de saillant, aient refroidi le spectacle. Mais à la seconde représentation l'opéra fut aux nues, et l'on demanda pendant une demi-heure l'auteur, qui ne parut point : il continue à être suivi avec beaucoup d'empressement, et il se soutiendra sans doute tant que mademoiselle Arnould pourra chanter : elle rend le rôle d'Iphigénie comme il n'a peut-être jamais été rendu à la

Comédie Française, et elle chante non-seulement avec toute la grace que nous lui connaissons depuis long-temps, mais même avec une justesse infinie, ce qui lui est moins ordinaire. Il semble que le chevalier Gluck ait deviné précisément le caractère et la portée de sa voix, et qu'il y ait approprié toutes les notes de son chant. Larrivée ne chante pas avec moins d'expression qu'elle; mais il a saisi, ce me semble, avec moins de finesse l'esprit de son rôle; il a plus d'emportement que de chaleur et de dignité, et ce n'est point là le fier, le superbe Agamemnon. Le Gros crie à tue-tête avec la plus belle voix du monde; mais il est impossible de reconnaître Achille sous ses traits : rien de plus gauche, de plus lourd que sa figure, si ce n'est sa manière de jouer. Mademoiselle Duplan serait une assez belle Clytemnestre, si sa voix était plus juste et plus flexible; mais ce défaut nous fait perdre plusieurs idées heureuses de son rôle, ou nuit du moins à leur effet.

Nous n'avons rien dit encore des paroles d'*Iphigénie*, parce que personne n'en parle. La musique absorbe toute l'attention du spectateur; il n'en reste plus pour le poëme. C'est M. du Rollet, commandeur de Malte, qui en est l'auteur. Il a suivi, à peu de chose près, le plan de Racine, en retranchant seulement l'épisode d'Ériphile. On ne pouvait suivre sans doute un meilleur modèle; mais s'il est permis quelquefois de prendre le bien d'autrui, n'est-ce pas un attentat impardonnable de ne le prendre que pour le gâter? M. du Rollet n'a pas seulement découpé un des plus beaux tableaux de notre ancien théâtre pour le placer dans un cadre étranger, il l'a barbouillé d'une étrange manière, en conservant tantôt les vers de Racine, et tantôt en y substituant les

siens; en faisant dire à Agamemnon ce qui ne convient qu'à Clytemnestre, et à Clytemnestre ce qui ne convient qu'à Agamemnon; en mettant dans la bouche d'Iphigénie, lorsqu'elle parle à Achille, les mêmes choses qu'elle dit, dans la tragédie, de sa rivale, etc. Cependant tout cela s'arrange, parce que l'action marche assez rapidement, et que la musique en développe les situations les plus touchantes avec une vérité et une chaleur de sentiment qui ne laissent point apercevoir les négligences et la maladresse du poète. Il n'y a que le dénouement dont on a de la peine à supporter l'ineptie et l'invraisemblance. Au lieu du beau spectacle indiqué dans Racine, on voit arriver Achille avec ses soldats, qui enlève Iphigénie au pied de l'autel, et qui défie tous les Grecs de l'arracher d'entre ses bras. Calchas, qui venait tout à l'heure de déclarer aux Grecs que la volonté irrévocable des dieux demandait le sang de la fille d'Agamemnon, change soudain d'avis, et les assure prudemment que le ciel est satisfait; on jette une petite fusée sur le bûcher, et tout est dit. Ce tour d'adresse a été si généralement critiqué, qu'on travaille dans ce moment à le changer. On verra paraître Diane dans les nues, le ciel s'expliquera avec plus de dignité, et Iphigénie n'aura plus l'air de devoir ses jours à la frayeur du fourbe Calchas.

Mais nous nous sommes déjà trop étendu sur ce nouveau phénomène de notre théâtre lyrique. M. l'abbé Arnaud a épuisé tout ce qu'on en peut dire de plus intéressant, dans une Lettre qui est imprimée dans la *Gazette* de littérature (1).

(1) Elle a été depuis imprimée dans le recueil de ses *OEuvres* en 3 vol. in-8°. (*Note des premiers éditeurs.*) La *Gazette* dont parle ici Grimm était la *Gazette littéraire de l'Europe* (mai 1764 — mars 1784, 120 vol. in-12), réimpression et continuation du Journal fondé sous ce titre par Suard et Arnaud.

A la séance de l'Académie des Sciences, du 13 de ce mois, M. d'Alembert lut l'*Éloge de M. de La Condamine*, ou plutôt l'histoire abrégée de sa vie, par M. de Condorcet, l'un des membres de cette Académie. Ce morceau a eu le plus grand succès et le plus mérité. Il est écrit sans emphase; le style, sans être recherché, est plein d'esprit. Quelques phrases un peu longues, quelques exagérations déplacées, une description un peu trop poétique de la douleur de madame de La Condamine; voilà à quoi peut se réduire la critique la plus sévère d'un écrit de cent cinquante pages, qu'on trouve encore trop court lorsqu'il est achevé.

M. de La Condamine avait écrit lui-même un précis de son enfance, de son éducation, des fautes qu'on y a commises, et de l'effet qu'ont produit sur lui les méthodes dont on s'est servi dans son institution. Il serait à désirer qu'il eût poussé plus loin cet examen, aussi original et aussi intéressant qu'instructif. Tel qu'il est, M. de Condorcet en a fait l'usage le plus heureux dans son discours. On assure qu'il va être imprimé (le public ajoute, aux frais de l'Académie) séparément des Mémoires, pour faire hommage de l'édition à madame de La Condamine (1). Que ce bruit soit fondé ou non, ses vertus, son courage et sa situation font désirer à ceux qui la connaissent le moins, qu'on trouve une manière convenable d'adoucir son mauvais sort.

Les volumes III, IV et V du *Parnasse des Dames*, viennent de paraître (2). On ne peut rien prononcer sur

(1) Ce projet ne paraît pas avoir été mis à exécution.

(2) *Le Parnasse des Dames*, qui commença à paraître en 1773, fut successivement porté par son éditeur, Sauvigny, à 10 vol. in-8°. Les cinq premier contiennent des poésies, les cinq derniers des pièces de théâtre.

leur bonne ou mauvaise fortune, car il n'en est pas question dans le public. Quoiqu'il n'y ait pas de très-grands éloges à en faire, nous avons vu prôner des ouvrages qui auraient été plus heureux qu'on gardât le silence sur leur compte que ne le serait celui-ci. Le choix des morceaux cités est assez bon; quelques-uns des précis historiques qui précèdent les productions de cette collection de nouvelles Sapho, sont écrits gaiement et d'un bon ton. On examine la réputation littéraire et morale de chacune d'elles. La chasteté de ces muses n'est pas aussi rigoureuse que celle des vierges; mais l'ouvrage est aussi plus amusant que la Vie des Saints et des Saintes. Ce n'est cependant pas une satire; mais c'est la vérité toute nue. Est-ce l'amour de la vérité, est-ce l'esprit de malignité qui nous a donné de l'indulgence pour cet ouvrage? c'est une grande question; il nous paraîtrait téméraire de la décider avec précipitation.

MAI.

Paris, mai 1774.

Si notre obscurité nous laisse jouir tranquillement du bonheur de vivre inconnus à nos maîtres, elle ne nous empêche point de bénir en secret leurs vertus, et de nous intéresser vivement à leurs destinées. Les craintes, les alarmes et les espérances dont la France entière vient d'être agitée, ont absorbé l'attention de tous les citoyens. Nos plaisirs, nos occupations, nos projets, nos affaires, tout s'est trouvé en quelque manière suspendu. Et vous voudrez bien nous pardonner sans doute, si l'attente d'un

événement si considérable a pu retarder aussi jusqu'à présent l'envoi de nos feuilles. Puisque les petites causes ont quelquefois tant d'influence sur les plus grandes, il faut bien que les plus grandes en aient à leur tour sur les plus petites.

C'est mardi 10, à une heure après midi, que Louis XV rendit le dernier soupir. Il conserva dans tout le cours de sa maladie une présence d'esprit infinie, et montra dans les plus vives souffrances une patience et un courage vraiment héroïques. Que le peuple, rarement injuste, mais souvent précipité dans ses jugemens, et plus souvent encore exagéré dans ses plaintes, lui reproche les faiblesses de ses dernières années; la postérité, plus équitable, admirera toujours en lui les premières vertus d'un grand prince, la clémence et la bonté. Elle se souviendra qu'après la campagne la plus brillante il offrit lui-même la paix à ses ennemis. Elle n'oubliera point la constance sublime avec laquelle, se voyant dans les bras de la mort, en 1744, il chargea son ministre de mander au maréchal de Noailles « qu'il se souvînt que le prince de Condé gagna la bataille de Rocroy cinq jours après la mort de Louis XIII. » Elle célébrera l'humanité religieuse avec laquelle il daigna protéger la famille infortunée des Calas contre l'injustice d'un de ses premiers tribunaux et la superstition de toute une province. Elle osera dire, sans crainte et sans adulation, qu'un règne de près de soixante ans, qu'on ne saurait accuser d'aucun acte de haine et de violence, doit être mis au nombre des règnes les plus heureux. Elle osera dire qu'un caractère naturellement bon étant le plus sûr contre-poids d'un pouvoir sans bornes, un prince qui ne voulut jamais décidément le mal, et qui fit le bien toutes les fois

que la flatterie ou l'ambition de ses courtisans lui en laissèrent voir la possibilité, mérite bien que l'histoire lui conserve le surnom qui lui fut donné par le vœu unanime de la nation, le surnom précieux de *Bien-Aimé* (1); sans compter que la douceur de son gouvernement fut infiniment favorable au progrès de la philosophie et des lettres. Pour comprendre combien sa mémoire doit être chère, il suffira sans doute de rappeler que c'est à l'ombre de son règne que fleurirent les Montesquieu, les Voltaire, les Buffon, les Rousseau, les d'Alembert, les Diderot, les Crébillon. Si tous ne jouirent pas de la faveur du prince, ne fut-ce pas moins sa faute que celle des préjugés qui dominent sur les rois et sur le vulgaire, et que la puissance la plus absolue est forcée de respecter?

Mais en pleurant la perte que la France vient de faire, pourrions-nous oublier qu'au moment même où nos alarmes furent les plus vives, nous avons été consolés et rassurés par la lettre touchante que le Dauphin écrivit le matin même du jour qu'il fut proclamé roi?

« Monsieur le contrôleur général, je vous prie de faire distribuer deux cent mille livres aux pauvres des pa-

(1) Il n'est peut-être pas inutile de dire que ce fut un chansonnier ordurier, Vadé, qui fut le premier l'interprète *de ce vœu unanime* de la France, en donnant à Louis XV dans un couplet ce surnom de *Bien-Aimé*. Un mécontent protesta contre ce titre par l'épigramme suivante :

Ci-gît Louis le quinzième,
Du nom de Bien-Aimé le deuxième (*).
Dieu nous préserve du troisième!

Mais le correspondant écrivait à des souverains alliés de Louis XV; il se croyait forcé d'en faire en quelque sorte l'oraison funèbre.

(*) Charles VI était le premier.

roisses de Paris pour prier pour le roi. Si vous trouvez que ce soit trop cher, vu les besoins de l'État, vous le retiendrez sur ma pension et sur celle de madame la Dauphine.

LOUIS-AUGUSTE. »

Quelque peu de foi qu'on ait aux augures, peut-on la refuser à celui-ci? Tout Paris en a été transporté et attendri jusqu'aux larmes. On a trouvé dans cette lettre, dont le style rappelle si bien celui de Henri IV, l'expression la plus sensible et la plus vive d'une piété vraiment filiale et d'une attention paternelle aux besoins du peuple. Un nouveau règne pouvait-il s'annoncer sous des auspices plus saints et plus heureux?

La relation des *Voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique dans les mers du Sud* a été rédigée par M. Hawkesworth, docteur en droit. Il a travaillé, non-seulement d'après les journaux tenus par les différens commandans du *Dauphin*, du *Swallow* et de l'*Endeavour*, mais aussi d'après les mémoires particuliers de M. Joseph Banks, écuyer, propriétaire d'un bien considérable dans le comté de Lincoln, qui s'embarqua à bord du vaisseau du capitaine Cook, sans autre motif que sa passion pour le progrès des lumières de sa patrie, et l'espérance de laisser parmi les nations grossières et sauvages qu'il pourrait découvrir, des arts ou des instrumens qui leur rendraient la vie plus douce. Il engagea le docteur Solander, élève du célèbre Linnæus, à l'accompagner dans ce voyage; et ces deux savans, sans compter les avantages que leur doivent la philosophie et l'histoire naturelle, ont découvert, dans l'hémisphère

qu'ils ont parcouru, presque autant de plantes nouvelles qu'on en a reconnu jusqu'à présent dans notre ancien continent, malgré les recherches les plus assidues. Mais cet objet ne paraît pas avoir occupé beaucoup notre historien.

C'est à la réputation que M. Hawkesworth avait acquise en Angleterre par plusieurs ouvrages de morale et de goût, et particulièrement par un écrit périodique dans le genre du *Spectateur*, intitulé *The Adventurer*, qu'il dut le choix dont l'honora Sa Majesté Britannique en lui confiant le soin d'écrire l'histoire d'une entreprise si digne de la nation anglaise. Mais son travail n'a pas eu le succès qu'il semblait promettre; on n'a point été content de la manière dont il avait rédigé les différens mémoires qui lui ont été fournis. On lui a reproché surtout d'avoir rejeté une infinité de notes intéressantes, ou par caprice, ou par négligence, ou faute d'avoir su les employer heureusement. Enfin cet ouvrage, après avoir fait la fortune de l'auteur, lui a suscité tant de critiques et tant de tracasseries, qu'on est persuadé à Londres qu'il en est mort de chagrin. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a survécu que quelques mois à la publication de ses *Voyages* (1).

Nous ne sommes point à portée de juger à quel point les critiques que le livre de M. Hawkesworth a essuyées

(1) Hawkesworth, né en 1715 ou en 1719, mourut le 17 novembre 1773. Si l'on en croit les biographes, les critiques littéraires que l'on fit de son livre le touchèrent moins que le reproche de principes irréligieux auquel donnèrent lieu quelques passages. Mais ce qui lui porta le dernier coup ce fut l'annonce d'un recueil portant que « toutes les descriptions amoureuses du docteur Hawkesworth seraient accompagnées de planches convenables. » Ce projet licencieux fut exécuté, et la douleur que ressentit Hawkesworth de se voir associé à une publication infame le mit au tombeau.

en Angleterre peuvent être fondées, ou non; mais nous croyons pouvoir dire avec confiance que tant qu'on ne nous donnera pas une meilleure relation que la sienne, celle-ci peut être regardée comme un monument précieux d'une des plus importantes découvertes qui aient été faites dans ce siècle.

Il est évident que nos Argonautes modernes ont principalement eu en vue de perfectionner la connaissance géographique de notre globe; et comme leur historien n'a rien dit là-dessus qui ne soit parfaitement conforme au journal et aux cartes qui lui ont été communiqués, il semble avoir rempli l'objet essentiel de sa tâche. Pour prévenir toute espèce de doute sur la fidélité avec laquelle il a rapporté les faits insérés dans les papiers qui lui ont servi de matériaux, la relation de chaque voyage a été lue en manuscrit devant les commandans respectifs, au bureau de l'Amirauté, de l'agrément de milord Sandwick, qui a assisté à la plus grande partie de ces lectures. Il n'était guère possible de donner à l'ouvrage un caractère d'authenticité plus sûr et plus décidé.

Que quelques lecteurs ignorans comme nous soient ennuyés de tous les détails de marine dont la relation de M. Hawkesworth est surchargée, nous serons fort disposé à le leur pardonner; mais nous n'en sommes pas moins convaincu que tous ces détails sont de la plus grande importance, et qu'ils devaient former le fond d'un livre destiné à étendre et à assurer les progrès de la navigation.

Si les lecteurs qui ne cherchent dans les voyages que des singularités et des merveilles propres à amuser leur imagination ou à favoriser leurs opinions particulières, se plaignent de la sécheresse et de la stérilité de celui-ci,

nous les renvoyons aux romans du Père Charleval, de l'Inca Garcilasso de la Vega, et de tant d'autres.

Quoique plusieurs navigateurs eussent déjà parcouru les mers du Sud, il n'y avait presque aucune partie de tout cet hémisphère qui fût bien connue. Les cartes plaçaient dans l'Océan Pacifique des îles imaginaires qu'on n'a point trouvées, et elles y représentaient, comme n'étant occupés que par la mer, de grands espaces où l'on a découvert plusieurs îles. Tasman, Juan Fernandès, l'Hermite, Quiros et Raggevin nous avaient laissé croire que depuis le degré de latitude sud auquel ils s'étaient arrêtés, il pouvait y avoir, jusqu'au pôle austral, un continent fort étendu. Les physiciens avaient même imaginé que l'existence de ce continent était nécessaire à la conservation de l'équilibre des deux hémisphères. Le Voyage de l'*Endeavour* a démontré que la terre vue par les marins dont on cite l'autorité, ne faisait pas partie d'un continent comme on l'avait cru. Il a aussi entièrement détruit les argumens physiques dont ils se servaient pour appuyer ce système, puisque, suivant leur calcul, ce qui est prouvé aujourd'hui n'être que de l'eau, rendrait déjà trop léger l'hémisphère méridional.

Les peuples que nos navigateurs anglais ont observés avec le plus de suite et de réflexion, sont les Otaïtiens et les habitans de la Nouvelle-Zélande. Ces premiers, sans ressembler absolument à ceux que nous avons vus dans les rêves de notre philosophie, sont des êtres fort intéressans. Quoiqu'ils vivent sous une espèce de gouvernement féodal, quoique leurs idées religieuses ne soient guère plus sensées que celles de tant d'autres peuples, la température heureuse du climat, la fertilité naturelle du sol qu'ils habitent, l'emportent sur les défauts de leur

législation, et conservent chez eux les mœurs les plus simples et les plus douces. C'est un peuple qui semble à peine échappé des mains de la nature. C'est un peuple d'enfans qui, n'ayant point été contrariés mal à propos, n'ont rien perdu de la candeur et de la sensibilité du premier âge.

Le mariage, à Otaïti, ne paraît être qu'une convention parfaitement libre entre l'homme et la femme, dont le magistrat et les prêtres ne se mêlent point. Dès qu'il est contracté, il semble qu'ils en tiennent les conditions; mais lorsque les parties ont envie de se séparer, le divorce se fait avec aussi peu d'appareil que le mariage.

L'adultère n'y est pas absolument inconnu. Mais, dans tous les cas d'injure, la punition du coupable ne dépend que de l'offensé, et s'il n'y a point dans le crime de la femme quelques circonstances qui provoquent la colère du mari, elle en est ordinairement quitte pour quelques coups, quoique surprise en flagrant délit. Nous connaissons des pays où elle l'est souvent encore à meilleur marché. — En pareil cas, un de nos premiers ducs et pairs se contenta bien de dire : « Eh! madame, si quelque autre que moi eût eu la même indiscrétion.... », et referma doucement les portes.

Il n'est pas étonnant que les *Voyages* de Montaigne aient été attendus avec tant d'empressement; il l'est moins encore qu'ils aient fait si peu de sensation depuis qu'ils ont paru (1). Ces voyages ne sont qu'un itinéraire sec et froid, qui n'a guère d'autre mérite que celui de

(1) *Journal du voyage de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne, en* 1580 *et* 1581, publié par Querlon; Paris, 1774, 2 vol. in-12.

nous apprendre avec le plus grand détail comment notre philosophe s'est trouvé de toutes les eaux et de tous les remèdes qu'il a pris dans ses différentes courses en Italie et en Allemagne. Ce détail pouvait avoir quelque intérêt pour ses amis pendant sa vie ; mais deux siècles après sa mort, quelque respect, quelque dévotion qu'on ait pour sa mémoire, il est difficile d'y prendre beaucoup de part. On aime à suivre Montaigne dans l'intérieur de sa maison, à s'enfermer avec lui dans sa chambre, à s'asseoir à ses côtés au coin de son feu, et à écouter ainsi toutes les confidences qu'il se plaît à nous faire de ses opinions, de ses idées, de ses sentimens, de ses goûts particuliers, de ses affections et de ses pensées les plus secrètes. Loin de lui savoir mauvais gré de la confiance et de l'intimité à laquelle il veut bien admettre ses lecteurs, on sent que cette bonhomie, que cette naïveté si rare, est peut-être le charme qui nous séduit et qui nous attache le plus dans la lecture de ses *Essais*. Il n'en est pas de même de ses *Voyages ;* elle y paraît rebutante, parce qu'elle est outrée, et, bien plus encore, parce qu'elle ne porte sur rien d'agréable, sur rien d'intéressant. Si vous ôtez de deux volumes tout au plus une vingtaine de pages, le reste ne méritait pas mieux d'être conservé que la vieille lampe d'Épictète. Il n'en est pas des reliques d'un philosophe comme de celles d'un saint ; on les garde sans profit.

Rien ne paraît plus constaté que l'authenticité du manuscrit des *Voyages* de Montaigne ; mais il ne paraît guère moins sûr que Montaigne ne les destina jamais à être publiés. Il y a tout lieu de présumer que ce ne sont que des notes qu'il écrivait lui-même en courant, ou qu'il dictait à son valet de chambre, le soir, en arrivant

dans les auberges, tant pour soulager sa mémoire que pour instruire sa famille et ses amis de tout ce qui le concernait. Il donna, quelque temps après son retour, le troisième livre de ses *Essais*, et une nouvelle édition des deux premiers, fort retouchée, et surtout fort augmentée. On y remarque plusieurs traits qui sont visiblement empruntés du *Journal*. C'est sans doute le seul emploi qu'il se proposait de faire d'un manuscrit d'ailleurs si informe et si peu intéressant.

Nous en devons la découverte à M. Prunis, chanoine régulier de Chancellade en Périgord. En parcourant cette province pour faire des recherches relatives à une histoire du Périgord qu'il a entreprise, il s'arrêta à l'ancien château de Montaigne, possédé aujourd'hui par M. le comte de Ségur de la Roquette, qui descend, à la sixième génération, d'Éléonore de Montaigne, fille unique de l'auteur des *Essais*. Ayant désiré d'en visiter les archives, on ne lui montra qu'un vieux coffre qui renfermait des papiers condamnés depuis long-temps à l'oubli. C'est là qu'il découvrit le manuscrit original des *Voyages* de Montaigne. Il obtint de M. de Ségur la permission de l'emporter à Paris, où, après avoir été examiné par différens littérateurs, et particulièrement par M. Caperonnier, garde de la Bibliothèque du Roi, il a été unanimement reconnu pour l'autographe des *Voyages* de Montaigne. Une partie du manuscrit (un peu plus du tiers) est de la main d'un domestique, qui servait de secrétaire à notre voyageur, et qui parle toujours de son maître à la troisième personne; mais on voit qu'il écrivait sous sa dictée, puisqu'on y retrouve toutes les tournures qui caractérisent le langage de Montaigne. Le reste du manuscrit, où l'auteur parle à la première per-

sonne, est écrit de sa propre main (on en a vérifié l'écriture); et, dans cette partie, plus de la moitié de la relation est en italien. Pour ne laisser aucun doute sur l'authenticité de cet ouvrage posthume, il a été déposé à la Bibliothèque du roi, et l'on pourra y recourir au besoin. Le manuscrit est complet, à quelques feuillets près, qui paraissent avoir été déchirés au commencement.

C'est M. Bartoli, antiquaire du roi de Sardaigne, qui a bien voulu se charger de transcrire de sa main la partie italienne, et d'y joindre des notes grammaticales très-nécessaires, le texte étant rempli de licences, de patois différens et de gallicismes. M. Prunis en a fait la traduction. M. de Querlon, l'auteur des *Affiches de province*, l'a revue, a dirigé toute l'édition, et l'a enrichie d'un long discours préliminaire et d'un grand nombre d'observations qui ne donneront pas, je crois, beaucoup plus de vogue à l'ouvrage qu'il n'en mérite par lui-même. On en peut juger par les deux traits suivans :

Montaigne remarque que ses compagnons de voyage ne supportaient pas les fatigues de la route avec le même courage que lui ; là-dessus M. de Querlon fait cette jolie note : « Voilà comme voyage la mollesse. On voudrait tout voir sans se gêner. On voyagerait bien volontiers dans son lit. » Que cette réflexion est aimable et fine! Et comment ne serait-on pas un excellent juge des ouvrages de goût, lorsqu'on écrit d'un ton si délicat!

Dans un autre endroit, Montaigne, à propos des masures de Rome, se rappelant la vue de quelques églises démolies par les huguenots, son scoliaste observe ingénieusement que « les apôtres de la tolérance ne s'em-

presseront pas à vérifier ce fait, qui doit un peu les gêner, surtout écrit de la main de Montaigne. »

On peut avoir le droit d'écrire des platitudes, mais peut-on pardonner une méchanceté si bête et si noire? Où M. de Querlon a-t-il jamais vu que les apôtres de la tolérance aient approuvé les gens qui démolissent les temples, et qui troublent la tranquillité publique? Ce serait une plaisante manière de prêcher la paix et la charité. Loin de justifier de pareils excès, ils ont toujours condamné hardiment et les saints, et les hérétiques, et les inquisiteurs, et les martyrs qui s'en sont rendus coupables.

Laissons là M. de Querlon : il vaut mieux causer avec Montaigne, même avec son valet de chambre.

Quand on pense que le livre des *Essais* a été longtemps le seul livre original qu'on pût lire en France, et qu'après les siècles de Louis XIV et de Louis XV, si fertiles en bons écrits, il fait encore les délices de tous ceux qui aiment vraiment les lettres et la philosophie, ne faut-il pas avouer qu'un succès si constant est bien la preuve la plus certaine d'un mérite infiniment rare? Essayons d'en retracer ici quelques traits.

Le plaisir qu'on trouve à lire Montaigne est peut-être d'autant plus singulier, que ce n'est ni par des fictions heureuses, ni par un intérêt soutenu, ni par de savantes recherches, ni même par une éloquence brillante, encore moins par une méthode exacte, qu'il charme ses lecteurs. Son livre n'est qu'un recueil de pensées détachées; il n'approfondit rien : il paraît se livrer à tous les écarts de son imagination, et, se promenant sans cesse d'un objet à l'autre, il se perd dans un dédale de contes et de rêveries, sans s'embarrasser jamais si l'on daignera l'y

suivre ou non... Quoiqu'il y ait dans ses *Essais* une infinité de faits, d'anecdotes et de citations, il n'est pas difficile de s'apercevoir que ses études n'étaient ni vastes ni profondes. Il n'avait guère lu que quelques poètes latins, quelques livres de voyage, et son Sénèque et son Plutarque. C'est surtout à ce dernier qu'il est redevable de la plus grande partie de son érudition ; il s'était nourri de la lecture de ses ouvrages ; il s'en était approprié toutes les beautés, et les employait avec ce choix heureux, avec cette grace franche et naïve qui n'appartenait qu'à lui.

De tous les auteurs qui nous restent de l'antiquité, Plutarque est, sans contredit, celui qui a recueilli le plus de vérités de fait et de spéculation. Ses œuvres sont une mine inépuisable de lumières et de connaissances : c'est vraiment l'*Encyclopédie* des anciens. Montaigne nous en a donné la fleur, et il y a ajouté les réflexions les plus fines, et surtout les résultats les plus secrets de sa propre expérience.

Il me semble donc que si j'avais à donner une idée de ses *Essais*, je dirais en deux mots que c'est un commentaire que Montaigne fit sur lui-même en méditant les écrits de Plutarque... Je pense encore que je dirais mal : ce serait lui prêter un projet... Montaigne n'en avait aucun. En mettant la plume à la main, il paraît n'avoir songé qu'au plaisir de causer familièrement avec son lecteur. Il lui rend compte de ses lectures, de ses pensées, de ses réflexions, sans suite, sans dessein ; il veut avoir le plaisir de penser tout haut, et il en jouit à son aise. Il cite souvent Plutarque, parce que Plutarque était son livre favori ; il parle souvent de lui-même, parce qu'il s'en occupait beaucoup, ne croyant pas pouvoir

mieux étudier l'homme qu'en consultant ses propres goûts, ses propres affections et la marche particulière de ses idées. La seule loi qu'il semble s'être prescrite, c'est de ne jamais parler que de ce qui l'intéressait vivement : de là l'énergie et la vivacité de ses expressions, la grace et l'originalité de son langage. Son esprit a cette assurance et cette franchise aimable que l'on ne trouve que dans ces enfans bien nés dont la contrainte du monde et de l'éducation ne gêna point encore les mouvemens faciles et naturels.

L'extrême liberté avec laquelle Montaigne écrivait, a donné beaucoup de négligence à son style; mais elle y a répandu aussi la plus grande force et la plus agréable variété. Il n'est aucune espèce de joug qui n'affaiblisse celui qui a le malheur de s'y soumettre. Homère l'a dit : « *En devenant esclave, l'homme perd la moitié de son existence* (1). » Cela n'est pas moins vrai en philosophie, en littérature, qu'en morale. Les chaînes de toute espèce ne sont faites que pour le vulgaire, pour des êtres stupides ou méchans. Les ames généreuses n'ont pour lois que les inspirations de la nature ou de leur propre sensibilité.

Montaigne vécut dans un temps où la surprise excitée par plusieurs découvertes importantes, le feu des guerres civiles et l'animosité des disputes de religion, avaient mis la France et l'Europe entière dans la plus grande fermentation. Elle fut favorable au développement de son génie, et, par un bonheur assez rare, elle ne l'entraîna vers aucun parti. S'il se plaint amèrement des troubles

(1) Ἥμισυ γάρ τ' ἀρετῆς ἀποαίνυται εὐρύοπα Ζεὺς
Ἀνέρος, εὖτ' ἄν μιν κατὰ δούλιον ἦμαρ ἕλησιν.
(*Odyssée*, XVII, 322-3).

occasionés par les prédications de Luther et de Calvin, peut-on en faire honneur à son zèle pour l'orthodoxie catholique? Il est plus naturel de croire que ce fut uniquement par humanité qu'il déplorait les suites funestes de tant de dissensions religieuses. Peut-être prévoyait-il aussi que la réforme, en affaiblissant l'autorité de l'Église romaine, serait bien moins utile à la liberté de penser qu'aux souverains dont elle favorisait la politique et l'ambition. Il comprenait bien sans doute que les prêtres de toutes les sectes du monde devaient se ressembler, et que ces messieurs, toujours tolérans par principes, cesseraient bientôt de l'être dans la pratique. L'expérience ne l'a-t-elle pas assez prouvé? Il en est des vertus d'état comme des affections nouvelles; elles prennent toujours le dessus sur les systèmes qui contrarient leur intérêt.

Si la forme que Montaigne a donnée à ses *Essais* est la seule qui pût convenir à l'indolence de son caractère et à la vivacité de son esprit, c'est sans doute aussi celle qui dut lui paraître la plus heureuse pour faire passer toutes les vérités qu'il a hasardées dans son livre. Elles y sont enveloppées de tant de rêveries, si j'ose le dire, de tant d'enfantillages, qu'on n'est jamais tenté de lui soupçonner une intention sérieuse. Il n'y a que celles-là qu'on craigne, et qu'on ait raison de craindre. Sa philosophie est un labyrinthe charmant où tout le monde aime à s'égarer, mais dont un penseur seul tient le fil, et dont un penseur seul peut pénétrer le véritable plan. En conservant la candeur et l'ingénuité du premier âge, Montaigne en a conservé les droits et la liberté. Ce n'est point un de ces maîtres que l'on redoute sous le nom de philosophes ou de sages, c'est un enfant à qui l'on permet de

tout dire, et dont on applaudit même les saillies, au lieu de s'en fâcher.

Cela est si vrai, que, lorsque Charron voulut mettre en système ce que son ami Montaigne avait osé dire avec une si grande liberté, il essuya, malgré toutes ses réserves et toute sa prudence, les tracasseries et les persécutions les plus odieuses.

Il ne faut pas encore oublier que, dans l'époque où Montaigne publia son livre, la liberté de penser et d'écrire était peut-être, à certains égards, moins bornée qu'elle ne le fut dans la suite : on n'avait pas du moins alors la même défiance. Le gouvernement et le clergé n'avaient pas les yeux aussi ouverts que de nos jours. L'inquisition même, plus cruelle en gros, était peut-être moins soupçonneuse et moins tyrannique en détail. La philosophie et la religion n'étaient pas confondues comme elles l'ont été depuis; les limites de leur empire étaient mieux séparées. Il était reçu, pour ainsi dire, d'avoir deux manières de penser toutes différentes; l'une parfaitement soumise à l'Église, l'autre à la raison. La foi, ne tenant que d'elle-même sa force et son autorité, était censée n'avoir rien de commun avec le bon sens; en conséquence, il était entendu qu'une chose très-absurde en philosophie n'en serait pas moins vraie en matière de religion. Graces à cet arrangement, il était permis d'avancer beaucoup d'opinions peu conformes à la doctrine de l'Évangile, pourvu qu'on n'attaquât jamais l'Évangile directement, et qu'on eût toujours soin d'assurer l'Église de son profond respect. Ces ménagemens ne peuvent plus suffire à présent.

Les *Essais de Montaigne* renferment tant d'idées, et des idées si hardies, qu'on y découvre sans peine le

germe de tous les systèmes développés depuis. C'est lui qui ouvrit la carrière aux Descartes, aux Gassendi, c'est lui qui forma les Rousseau, les Hume, les Shaftesbury, les Bolingbrocke, les Helvétius, les Diderot. Quelque différente route que chacun ait suivie, tous sont venus puiser dans cette source féconde de sagesse et de lumières.

S'il n'est point de livre plus propre à mettre de l'ordre et de la clarté dans les idées que l'*Entendement humain* de Locke, il n'en est point de plus propre à nourrir et à fertiliser l'esprit que les *Essais de Montaigne*. On gagne de l'embonpoint avec l'un, de la santé avec l'autre.... L'un fait les fonctions de l'imagination; l'autre, celles du jugement.... L'un vous met dans la plus grande abondance, l'autre vous apprend à en faire l'usage le plus sûr et le plus heureux.

Personne n'a-t-il donc pensé plus que Montaigne? je l'ignore. Mais ce que je crois bien savoir, c'est que personne n'a dit avec plus de simplicité ce qu'il a senti, ce qu'il a pensé. On ne peut rien ajouter à l'éloge qu'il a fait lui-même de son ouvrage : *c'est icy un livre de bonne foi.* Cela est divin, et cela est exact.

Qu'est-ce que toutes les connaissances humaines? le cercle en est si borné!... Et, depuis quatre mille ans, qu'a-t-on fait pour l'étendre? Montesquieu a dit quelque part : « qu'il travaillait à un livre de douze pages, qui contiendrait tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique et la morale, et tout ce que de grands auteurs ont oublié dans les volumes qu'ils ont donnés sur ces sciences-là..... » Je suis très-sérieusement persuadé qu'il ne tenait qu'à lui d'accomplir ce grand projet.

Puisqu'on ne peut guère se flatter de reculer les limites

où l'esprit humain a été renfermé jusqu'à présent, un auteur philosophique ne peut, ce me semble, intéresser que de deux manières, ou en nous apprenant à concevoir plus clairement le peu de vérités que nous pouvons savoir, ou en peignant vivement l'impression particulière qu'il en a reçue, ce qui sert du moins à multiplier les points de vue sous lesquels on peut envisager le même objet. La première manière est celle de Locke, la seconde est celle de Montaigne.

Non-seulement on ne cesse de répéter les mêmes choses..... on les répète encore avec le même esprit et du même ton. La plupart de nos livres modernes ne sont que des copies calquées d'une année à l'autre, et de siècle en siècle, sur d'autres copies dont les premiers modèles ne se retrouvent que dans les temps les plus reculés. On se contente de travailler sur des idées étrangères, on les analyse, on les arrange au goût du moment; mais il est rare qu'on ose peindre sa propre pensée, ses propres sentimens. Ce n'est pourtant qu'ainsi qu'on peut être original et neuf. Montaigne l'est même dans les traits qu'il emprunte des autres, parce qu'il ne les emploie que lorsqu'il y a trouvé une idée à lui, ou lorsqu'il en a été frappé d'une manière neuve et singulière. D'ailleurs, le grand nombre de citations dont il est chargé tenait bien plus à l'esprit de son temps qu'au sien. On avait alors la prétention du savoir et de l'érudition, comme l'on a aujourd'hui celle de la philosophie et du bel-esprit.

On reproche à Montaigne ses obscénités. On a fait le même reproche à Bayle, à beaucoup d'autres philosophes. Sans vouloir justifier une licence dont les bonnes mœurs peuvent être blessées, faut-il s'étonner si, en raisonnant hardiment sur les vices et sur les penchans de

la nature humaine, ils ont cru pouvoir se permettre les détails les plus délicats sur une passion qui a tant d'influence sur l'économie de notre être, qui forma et qui modifie continuellement la société, qui en est enfin le principe le plus actif et le plus puissant?

Balzac et Mallebranche se sont plaints de ce que Montaigne parlait sans cesse de lui-même. Ils n'ont donc pas senti qu'en nous rapprochant de lui il nous rapprochait de nous-mêmes; qu'en nous montrant comment il avait étudié ses propres faiblesses, il nous apprenait à observer les nôtres. L'homme est plus singulier que tout ce qui l'entoure. L'étude la plus utile et la plus agréable que nous puissions faire est donc celle de nous-mêmes. Tous les philosophes l'ont dit. Il n'y a que Montaigne qui l'ait cru, qui l'ait prouvé par son exemple. Nous ne comprenons bien que ce que nous avons pu déchiffrer dans notre propre cœur, et nous ne nous intéressons vivement qu'à ce qui tient à nous, à notre être, à nos goûts, à notre bonheur.

La franchise avec laquelle Montaigne nous entretient de tout ce qui le touche, ne contribue pas seulement à rendre son livre plus instructif, elle le rend aussi plus intéressant.....; elle lui ôte l'air contraint, l'air pesant d'un livre, elle lui communique toutes les graces, tout le charme d'une conversation vive et familière.....; et c'est ce qui faisait dire à madame de La Fayette « qu'il y avait du plaisir à avoir un voisin comme lui. »

L'amour-propre n'est jamais plus insupportable que lorsqu'il se décèle avec la prétention de se cacher; il n'est jamais moins fâcheux que lorsqu'il se montre avec bonhomie. Loin d'exclure la sensibilité pour les autres, il en est souvent la marque et la mesure la plus certaine.

On ne s'intéresse à ses semblables qu'à raison de l'intérêt qu'on prend à soi-même et qu'on ose attendre de leur part. J'ai toujours été frappé d'un mot que Jean-Jacques dit un jour à un de ses amis, après un épanchement de tendresse et de confiance : « Ne m'aimeriez-vous pas ?..... C'est que vous ne m'avez jamais dit du bien de vous. »

On vient de publier une *Épître à M. Duhamel de Denainvilliers*, par M. Colardeau. Cette Épître est consacrée à l'éloge de la vie champêtre, et des vertus paisibles de M. Duhamel de Denainvilliers, le frère de M. Duhamel du Monceau, inspecteur de la marine et des chantiers de construction. Ce dernier est connu par plusieurs ouvrages importans, et surtout par son Traité sur les Cordages dont l'économie et le moindre poids facilitent la manœuvre (1).

Selon l'usage, l'épître est précédée d'un long discours en prose, où l'auteur disserte avec assez d'affectation sur l'utilité de son poëme, sur les circonstances qui l'ont déterminé à le publier, et sur les difficultés du genre dans lequel il a travaillé. « Depuis quelques années, dit-il, on a répandu beaucoup de fleurs sur les tombeaux des hommes illustres ou bienfaisans qui ont honoré la nation et servi l'humanité. Il faut aussi attacher quelques guirlandes aux portes des personnes vertueuses qui vivent parmi nous. » A la bonne heure, cela est parfaitement juste; mais que la manière dont cela est exprimé est petite, froide et recherchée! Il me semble que de pareilles phrases méritent d'être relevées, surtout dans les écrits d'un homme qui jouit de quelque réputation,

(1) *Traité de la fabrique des manœuvres, ou l'Art de la Corderie perfectionnée;* Paris, 1747, in-4°; deuxième édition augmentée, 1769, in-4°.

ne fût-ce que pour marquer à quel point le mauvais goût gagne aujourd'hui.

Le poëme ne présente, comme M. Colardeau en convient lui-même dans sa préface, que des vérités communes et des images déjà cent fois répétées. Mais ne se trompe-t-il pas lorsqu'il se flatte qu'on ne s'en prendra qu'à la pauvreté du genre bucolique, et non pas à la stérilité de son génie? Quoique la nature ne soit pas inépuisable dans la variété des objets qu'elle offre au pinceau de la poésie, que d'abondance, que de richesse ne paraît-elle pas avoir dans les tableaux d'un Watteau, d'un Berghen, d'un Gessner, d'un Thomson! Il y a non-seulement une infinité de scènes dans la nature qui n'ont jamais été peintes, qui n'ont jamais été observées, il n'y en a pas une peut-être où l'on ne puisse découvrir de nouvelles circonstances négligées jusqu'à présent. Il y en a donc peu qui ne puissent être saisies sous un point de vue parfaitement nouveau. Et de combien d'intérêts différens l'imagination ou la sensibilité du poète ne peut-elle pas les animer! Ce dernier moyen sera toujours sans doute le plus propre à donner aux objets même qui nous sont les plus familiers, une teinte originale et fraîche.

Depuis Voltaire et Racine, nous avons eu peu de versificateurs plus élégans, plus harmonieux que M. Colardeau; mais ses vers, qui laissent si peu de chose à désirer lorsqu'on les examine en détail, font rarement beaucoup d'effet dans l'ensemble d'un morceau. Avec le talent le plus heureux, il n'a pas ce génie, cette chaleur qui nourrit, qui vivifie tout ce que l'imagination conçoit, tout ce que la pensée exécute.

Le vaudeville suivant vient d'être répandu à l'instant

dans le public. Il nous a paru si original, que nous n'avons pas cru devoir le remettre à l'envoi prochain.

Vaudeville attribué à M. Collé.

Air : *Des Pendus.*

Or écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs et la décence.
Après cela, que deviendront
Tant de catins et de fripons?

S'il veut de l'honneur et des mœurs,
Que feront nos jeunes seigneurs?
S'il aime les honnêtes femmes,
Que feront tant de belles dames?
S'il bannit les jeux déréglés,
Que feront nos riches abbés?

S'il dédaigne un frivole encens,
Que deviendront les courtisans?
Que feront les amis du prince,
Autrement nommés en province?
Que deviendront les partisans
Si ses sujets sont ses enfans?

S'il veut qu'un prélat soit chrétien,
Un magistrat homme de bien,
Que d'évêques, de grands vicaires,
Combien de juges mercenaires,
Vont changer leur conduite! *Amen.*
Domine, salvum fac regem.

JUIN.

Paris, juin 1774.

Les principes de l'éducation n'ont peut-être jamais été mieux approfondis, mieux développés que de nos jours; il ne nous manque que de bons livres élémentaires pour en faciliter l'application. Une femme de beaucoup d'esprit, et d'une raison très-supérieure encore à son esprit, vient d'en composer un à l'usage de sa fille, dans lequel nous avons cru trouver l'exécution la plus heureuse du catéchisme moral dont Jean-Jacques a tracé le projet dans son *Émile*. Persuadée comme lui que jusqu'à l'âge de dix ans les enfans sont absolument incapables de saisir une longue suite d'idées et de raisonnemens, elle s'est bien gardée de donner à ses instructions un ordre systématique. La seule méthode qu'elle a cru devoir suivre, et dont elle ne s'est jamais écartée, c'est d'amener toujours l'enfant à trouver lui-même, ou par sentiment ou par raisonnement, la réponse à ses questions; c'est de lui parler toujours vrai, et de ne jamais employer des définitions sèches, qui ne laissent que des idées fausses dans la tête.

Notre auteur divise l'éducation en trois époques, et compte faire un travail différent pour chacune: la première finit à dix ans; la seconde à quatorze, et la troisième doit conduire jusqu'à l'établissement de l'enfant.

Nous n'avons vu que la première partie de ce nouveau cours d'éducation; elle est sous presse et va paraître

dans peu sous le titre de *Conversations entre une Mère et sa Fille* (1).

Quoique, à travers la simplicité avec laquelle cet ouvrage est écrit, on aperçoive sans peine un esprit plein de grace et de finesse, nous craignons beaucoup que son vrai mérite ne soit senti que des lecteurs qui auront réfléchi profondément sur la conduite de l'esprit et du cœur humain dans ses premiers développemens.

Il paraît une *Vie de Marie de Médicis*, en trois gros volumes in-8°. Cet ouvrage, quoique mal fait, n'est point sans mérite : il est sèchement, longuement écrit; le coloris en est froid et monotone; rien n'y ressort : c'est une gravure en bois sans chaleur, sans vie, sans élégance; mais on y voit de l'exactitude, de la justesse et de la simplicité. D'ailleurs, le sujet est si intéressant par lui-même!..... et l'auteur a eu l'avantage de travailler sur d'excellens matériaux, sur les documens les plus dignes de foi, et particulièrement sur quelques Mémoires manuscrits qui lui ont fourni plusieurs anecdotes curieuses que l'on n'avait point encore publiées, et qui méritaient de l'être. On y trouve des détails assez neufs sur la fin malheureuse du maréchal d'Ancre, sur la conduite adroite et réservée du cardinal de Richelieu avant son élévation, enfin sur les disparates les plus inconcevables du caractère de son maître. La *Vie de Médicis* est peut-être l'exemple le plus frappant des malheurs d'une ambition dépourvue de lumière et de courage. La veuve d'Henri IV, maîtresse pendant plusieurs années du

(1) Cette *femme de beaucoup d'esprit* et *d'une raison supérieure* était madame d'Épinay. Cet ouvrage de la maîtresse de Grimm, publié en 1774, 2 vol. in-12, et réimprimé dans les années suivantes, le fut en 1781 sous le titre des *Conversations d'Émilie*, titre qu'il a conservé.

royaume de France, mère de Louis XIII, belle-mère du roi d'Espagne, du roi d'Angleterre et du duc de Savoie, abandonnée de tous ses enfans et réduite à vivre des aumônes d'une cour étrangère!..... Elle fut la victime de tous ceux dont elle avait favorisé la grandeur. Une humeur inquiète et tracassière, jointe à une ame faible et indolente, fut la source de toutes ses infortunes; elle la rendit insupportable et au meilleur des rois et à son propre fils, qu'il lui eût été si facile de gouverner, à ses favoris, à ses créatures mêmes, à tout ce qui l'entourait.

Cette nouvelle Histoire de Marie de Médicis est de madame la présidente d'Arconville, qui a fait aussi la *Vie du cardinal d'Ossat* (1), et plusieurs autres ouvrages historiques qui n'ont eu aucun succès.

La gaieté française ne saurait se refuser au plaisir de dire un bon mot. Le jour que M. le duc d'Aiguillon eut obtenu sa démission, on jeta dans le carrosse du roi la devise suivante : *Non utitur aculeo Rex cui paremus.*

Il faudrait que la critique d'un bon ouvrage fût bien mauvaise pour ne pas avoir une sorte de succès. Celui des premières *Observations* de M. Clément (2) en est une preuve merveilleuse. La malignité y vit avec plaisir une satire amère de quelques poëmes, peut-être trop prônés, mais sans contredit les meilleurs que la France eût vus depuis vingt ans. Les lecteurs les moins intéressés, les moins prévenus, avouèrent que ce nouvel Aristarque, souvent injuste, plus souvent encore difficile et minutieux, décelait cependant, à travers sa mauvaise humeur et son mauvais ton, une étude assez exacte de nos plus

(1) Voir tome VII, p. 329. (2) *Ibid.* p. 181.

grands maîtres. Son livre, quoique grossièrement écrit, fut regardé comme un appel au bon goût du siècle passé: et, sous ce rapport, il mérita plus d'un suffrage respectable. Le second volume de ces *Observations* est bien inférieur au premier (1). On y trouve cependant d'excellentes vues sur l'imitation des anciens. Mais, qui peut supporter la lecture de ses *Lettres à M. de Voltaire* (2)? La première a dégoûté de toutes celles qui l'ont suivie; et l'on assure que son ami Fréron même en est excédé. Un homme qui s'annonce avec le superbe projet d'*enlever à l'Orphée de nos jours les trois quarts de sa gloire*, a paru trop ridicule. C'est la parodie de ces Géans de la fable qui osèrent prétendre à partager avec Jupiter l'empire des cieux, ou qui voulurent l'en chasser tout-à-fait; car dans ces entreprises il n'y a, comme on sait, que le premier pas qui coûte. Pourquoi mettre des bornes à sa témérité?

Nous avons parcouru légèrement la dernière de ces lettres, digne de ses aînées; elle a pourtant fait un peu plus de sensation, graces au sujet. C'est l'examen du *Commentaire* de M. de Voltaire sur Corneille. On a discuté, à cette occasion, le bon ou le mauvais effet que ce genre d'ouvrage pouvait faire. Nous avons pris l'abbé Galiani pour juge, et voici ce qu'il nous a répondu. Si ses oracles ne sont pas infaillibles, ils sont au moins plus clairs, plus intéressans que la plupart de ceux qui jouissent de ce rare privilège.

La lettre suivante est donc de M. l'abbé Galiani (3): elle contient des idées assez singulières, et dignes de trouver place ici:

(1) Voir tome VII, p. 457.

(2) *Neuf lettres à M. de Voltaire, ou Entretiens sur plusieurs ouvrages de ce poète*; in-8°, 1772 et suiv.

(3) Elle est imprimée dans sa *Correspondance*, et datée du 23 avril 1774.

« ... Du mérite d'un homme, il n'y a que son siècle qui ait droit d'en juger : mais un siècle a droit de juger d'un autre siècle. Si Voltaire a jugé l'homme Corneille, il est absurdement envieux ; s'il a jugé le siècle de Corneille et le degré de l'état de l'art dramatique d'alors, il le peut, et notre siècle a droit d'examiner le goût des siècles précédens. Je n'ai jamais lu les notes de Voltaire sur Corneille, ni voulu les lire, malgré qu'elles me crevassent les yeux sur toutes les cheminées de Paris lorsqu'elles parurent ; mais il m'a fallu ouvrir le livre deux ou trois fois au moins par distraction, et toutes les fois je l'ai jeté avec indignation, parce que je suis tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'était pas en bon français. Ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon italien que le Boccace ou l'Arioste. Quelle impertinence ! Tous les siècles et tous les pays ont leur langue vivante, et toutes sont également bonnes. Chacun écrit la sienne. Nous ne savons rien de ce qui arrivera à la langue française lorsqu'elle sera morte ; mais il se pourrait bien faire que la postérité s'avisât d'écrire en français sur le style de Montaigne et de Corneille, et pas sur celui de Voltaire : il n'y aurait rien d'étrange en cela. On écrit le latin sur le style de Plaute, de Térence, de Lucrèce, et pas sur celui de Prudentius, Sidonius Apollinaris, quoique sans contredit les Romains fussent infiniment plus éclairés au quatrième siècle, sur les sciences, astronomie, géométrie, médecine, littérature, etc., qu'ils ne l'étaient du temps de Térence et de Lucrèce. Ceci est une affaire de goût ; nous ne pouvons rien prévoir des goûts de la postérité, si pourtant nous avons une postérité, et qu'un déluge universel ne s'en mêle pas. »

Quelque respect que nous ayons pour les lumières du sublime abbé, nous sommes fort tenté de n'être pas tout-à-fait de son avis. Les grands hommes ont presque toujours été mieux appréciés par la postérité que par leur propre siècle, témoin Homère, Milton, Galilée, Descartes, et tant d'autres. La raison en est simple : un grand homme ne l'est qu'autant qu'il est vraiment supérieur à son siècle; et l'on ne peut être bien jugé que par ses pairs. Il faut donc que l'influence qu'un homme de génie a sur la masse générale des esprits ait eu le temps de se communiquer, de se répandre, pour former des hommes capables d'atteindre et de mesurer le degré de hauteur auquel il a pu s'élever. Corneille n'a été connu que de Racine, et Racine et Corneille ne l'ont été que de Voltaire.

Je conviens qu'il y a mille petites nuances dans les ouvrages de l'art qui tiennent aux caprices de l'usage, du goût, des circonstances qui varient à l'infini, et qui s'effacent, pour ainsi dire, d'une année, d'un jour, d'un moment à l'autre; mais ce ne sont point toutes ces nuances-là qui décident essentiellement du mérite d'un ouvrage, ni pour le fond, ni même pour la forme; d'ailleurs, quoique perdues pour le plus grand nombre des lecteurs, la critique en découvre au moins une partie, et je ne sais quel instinct en devine encore plus. Horace pouvait-il être mieux entendu de tous les beaux-esprits du règne d'Auguste, qu'il ne l'a été, dix-huit cents ans après, par notre abbé? Je ne le pense pas; et j'imagine que tous ceux qui liront les remarques qu'il a faites sur ce poète diront comme moi.

Est-il bien certain que chaque siècle, chaque pays ait une langue qui lui appartienne? et n'est-ce pas être tro poli, trop indulgent, que d'avancer que toutes sont éga-

lement bonnes? Comment s'y prendra-t-on pour nous persuader que la langue de Démosthène et de Platon n'est pas plus pure et plus harmonieuse que celle de Josèphe ou de Grégoire de Nazianze? On aura plus de peine encore à nous faire croire que le français de Bossuet et de Fénélon ne soit pas un peu meilleur que celui de Villon ou de Ronsard.

La langue est sujette à des variations continuelles; elle dépend non-seulement du progrès des mœurs et des lumières, elle dépend encore d'une infinité de circonstances qu'il est impossible de prévoir, et qu'il serait difficile même de déterminer avec quelque précision. L'usage, qui règle en despote le sort des langues, est l'enfant du hasard, et cet enfant n'est pas moins volage ni moins capricieux que son père. Cela n'empêche pas qu'un seul homme supérieur ne puisse influer prodigieusement sur le génie de sa langue, en diminuer les ressources ou les étendre, la corrompre ou l'embellir. Si les besoins de l'homme ont fait naître les premiers élémens du langage, si l'expérience et la coutume en développent le germe, si les mœurs d'une nation lui impriment le caractère qui leur est propre, si chaque révolution nouvelle le modifie, c'est aux efforts du génie et de l'art qu'il appartient de le former et de le perfectionner.

Je soupçonne qu'il en est de l'autorité d'une langue comme de l'autorité du gouvernement politique: elle ne se soutient pas uniquement par l'opinion, mais elle ne saurait subsister sans elle. Il y a un génie original auquel elle est foncièrement soumise. Des esprits audacieux peuvent le dompter quelquefois, mais on ne saurait le subjuguer tout-à-fait qu'en détruisant la puissance même dont il est l'ame et le principe. Ceux qui travaillent à

réformer cette autorité, à en affaiblir ou à en fortifier les ressorts, sans connaître à fond ce génie primitif qui les lie et qui en soutient l'ensemble, ne font que d'inutiles efforts ou lui préparent une révolution funeste.

Revenons plus directement à notre objet. Une langue n'est pas l'ouvrage d'un jour, c'est le résultat des lumières et des réflexions de plusieurs siècles. C'est un monument dont la première origine se perd dans la nuit des temps, et dont la fin est également obscure. Cependant il est clair que toutes les parties en doivent être plus ou moins liées, puisque tous ceux qui ont contribué à l'étendre ont été dans la nécessité de travailler sur les fondemens qui avaient été posés avant eux. Une circonstance particulière peut avoir retardé les progrès de l'ouvrage, une autre peut les avoir avancés, une autre encore peut y avoir occasioné quelques changemens; il n'en sera pas moins vrai que la langue est un héritage qui se perpétue d'une génération à l'autre, et qui ne peut être dénaturé que par quelque révolution extraordinaire.

L'esprit humain tend toujours vers la perfection, mais il n'y peut arriver que successivement; et comme il n'y a jamais qu'un certain degré de perfection auquel il puisse atteindre, aussitôt qu'il y est parvenu, il paraît dans la nécessité de déchoir. De là les différentes époques que l'on observe dans le développement de tous les arts..; la grossièreté d'une première invention.., les efforts que l'on fait pour perfectionner ces premières ébauches, le dernier terme de la perfection, et les premiers pas qui en éloignent.

Loin de croire la langue d'un siècle aussi bonne que celle d'un autre, je pense que chaque nation s'est occupée long-temps à perfectionner la sienne, et qu'il n'est

point d'art dont les premiers progrès soient aussi lents, aussi insensibles. Je pense encore qu'il y a eu pour chaque nation une époque où sa langue a acquis toute la perfection dont elle était susceptible, et que cette époque n'est pas difficile à fixer, parce qu'elle a toujours été marquée par de grands événemens et par des prodiges en tous genres. Qui peut douter que la langue grecque ne fut jamais plus pure et plus parfaite qu'au siècle d'Alexandre et de Périclès, celle des Romains sous Auguste, et la nôtre sous le règne de Louis XIV? Il ne serait pas impossible qu'on eût quelque jour la fantaisie d'écrire le français sur le style de Montaigne : on a bien eu long-temps celle de faire des vers dans le goût marotique ; mais quiconque voudra écrire cette langue avec pureté, ne sera pas embarrassé du choix de ses modèles. Quand nous voulons écrire en bon latin, nous savons tous que ce n'est ni Plaute ni Prudentius qu'il faut imiter, et nous tâchons, le plus qu'il nous est possible, de nous familiariser avec le style de Virgile ou de Cicéron.

Plus une langue a d'harmonie et de précision, plus elle est variée sans cesser d'être exacte, plus elle est riche sans cesser d'être originale, plus il est certain que cette langue a toute la perfection qu'elle peut avoir. C'est un principe qui n'a rien d'arbitraire. La plus grande difficulté dans l'application, est de discerner ce qui est analogue au génie particulier de la langue, ou ce qui ne l'est pas. Voilà pourquoi M. de Voltaire nous a rendu, ce me semble, un assez grand service en faisant remarquer si scrupuleusement tous les mots et toutes les phrases de Corneille qui ne sont pas en bon français. Il n'y a souvent que le tact le plus délicat qui puisse aper-

cevoir ces légères taches. Et à quel tact peut-on s'en rapporter avec plus de confiance qu'au sien ?

S'il fallait prouver que ces critiques ne sont pas arbitraires, je rapporterais l'observation que M. de Voltaire a faite lui-même dans plusieurs endroits ; c'est que les plus beaux morceaux de Corneille sont aussi les plus purement écrits. Comparez ces morceaux avec ceux que vous admirez le plus dans Boileau, dans Racine, dans Voltaire ; vous y reconnaîtrez le même style, la même langue. Ce n'est donc pas un nouvel idiome que les successeurs de Corneille ont inventé ; c'est la même langue à laquelle Corneille fit faire tant de progrès, qu'ils ont achevé d'épurer et de perfectionner. Cette correction, cette délicatesse, Pascal et Molière semblent l'avoir connue avant eux ; madame de Sévigné l'avait devinée. Nos derniers maîtres se sont attachés seulement à l'observer avec plus d'exactitude, et leur exemple a fait loi.

Ne serait-il pas à désirer que la langue française pût être fixée au point où elle est parvenue aujourd'hui ? Je sais que le temps mine tous les ouvrages des hommes, et qu'il n'est pas plus aisé d'arrêter le progrès ou la décadence d'une langue, que d'arrêter le développement ou la corruption des mœurs publiques.

. . . . . Mortalia facta peribunt :
Nedum sermonum stet honos, et gratia vivax (1).

Mais au moins ne faudrait-il pas hâter une révolution à laquelle nous ne pouvons que perdre. Quel dédommagement notre siècle laissera-t-il à la postérité, s'il lui fait perdre le goût des chefs-d'œuvre que nous ont laissés nos pères ?

(1) HORACE, *Art poétique*. vers 68-9.

Je ne vois point ce que notre poésie a gagné depuis Racine. Mais que n'a-t-elle pas perdu? Si notre prose a acquis plus d'harmonie et plus de précision, si le règne de Louis XIV n'a produit aucun ouvrage qui puisse être comparé à ceux d'un Montesquieu, d'un Buffon, d'un Rousseau, combien la plupart de nos prosateurs modernes ne se sont-ils pas éloignés de cette simplicité noble et décente qui semble être un des caractères les plus propres à notre langue! Que d'ouvrages couronnés à l'Académie, célèbres dans tous nos bureaux d'esprit, où Racine et Molière ne trouveraient que du galimatias et des énigmes! Tous les tons, tous les genres, tous les styles ont été confondus. La métaphysique a affecté de parler le langage des dieux; la poésie, celui de l'école. Tout est devenu gigantesque ou faible et maniéré. Tantôt on court après les antithèses et les petites phrases, tantôt l'on va se perdre dans des périodes d'une longueur éternelle..... A force de vouloir enrichir la langue de tournures neuves et étrangères, on lui fait perdre ses graces et sa beauté naturelle. On devient bizarre et sauvage. Cependant élevez la voix contre des abus si ridicules, on ne manquera pas de dire que vous cherchez à rétrécir le génie, que vous voulez le resserrer dans des limites trop étroites, et que, pour enfanter des miracles, il faut le laisser extravaguer en pleine liberté. Quelles lois, quels obstacles l'ont jamais emporté sur l'ascendant d'un génie supérieur? Mais en ôtant toutes les barrières qui peuvent encore en imposer à la foule des écrivains médiocres, n'ouvrira-t-on pas un champ libre aux entreprises de l'ignorance et de la barbarie? De tous les poisons du monde, le mauvais goût est sans doute le plus subtil et le plus contagieux.

Les lois, dans la république des lettres comme dans la société civile, ne sont faites que pour les hommes vulgaires. Mais s'il n'y a que leur autorité qui puisse les conduire ou les réprimer, ces lois sont donc utiles, ces lois sont donc nécessaires. Le génie qui voit au-delà des limites où il se trouve renfermé, sait bien les franchir lorsqu'il le faut.... et sa hardiesse est justifiée par ses succès. C'est par *Pompée* et par *Cinna* que Corneille répondit aux critiques de l'Académie. Mais que deviendra la langue, si ceux qui devraient en conserver la pureté apprennent, par leur propre exemple, à la corrompre et à l'appauvrir ?

La fable suivante est de M. de Lille, capitaine au régiment de Champagne. C'est une pensée fort connue, réduite en apologue :

Aux portes de la Sorbonne
La Vérité se montra ;
Le syndic la rencontra :
Que demandez-vous, la bonne ? —
Hélas ! l'hospitalité. —
Votre nom ? — La Vérité. —
Fuyez, dit-il en colère,
Fuyez, ou je monte en chaire
Et crie à l'impiété ! —
Vous me chassez ; mais j'espère
Avoir mon tour, et j'attends :
Car je suis fille du Temps,
Et j'obtiens tout de mon père (1).

(1) Ces vers, exactement rapportés ici, l'ont été souvent avec des variantes peu heureuses, notamment dans les *Tableaux d'histoire et de genre*, publiés par M. Barrière, p 223.

On attribue à M. de Rulhière l'épigramme suivante, sur l'Ode de M. Dorat (1):

Du roi qui nous promet un nouvel âge d'or,
Que le flambeau de long-temps ne s'éteigne!
Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

La seule nouveauté qu'on nous ait donnée depuis l'ouverture des spectacles, est un petit opéra comique intitulé *Perrin et Lucette* (2). Les paroles sont de M. Davesne, et la musique du sieur Cifolelli. Le talent du poète et celui du musicien, également inconnus, ont paru également médiocres. Cependant l'un et l'autre ont été demandés à la première représentation avec beaucoup d'empressement. Pourquoi? c'est que le fond de l'ouvrage, quoique froid et commun, est honnête; c'est que le dénouement, quoique prévu dès la seconde scène, fait plaisir. Et puis ne suffira-t-il pas de trois ou quatre mots heureux pour faire réussir une pièce de ce genre, quand le reste n'est pas choquant? Les scènes sont platement dialoguées; mais elles ont assez le ton des mœurs villageoises, et c'est un mérite. L'idée la plus neuve de ce drame est un bailli honnête homme. Il est un peu capucin, à la bonne heure: au village comme ailleurs, un capucin est toujours plus aimable qu'un tyran.

(1) Dorat avait publié à l'occasion de l'avènement de Louis XVI, *Le Nouveau Règne*, ode à la nation; Genève et Paris, 1774, in-8°.

(2) Représenté pour la première fois à la Comédie Italienne le 25 juin 1774

JUILLET.

Paris, juillet 1774.

Samedi 2, les Comédiens Français nous ont donné la première représentation du *Vindicatif*, drame en cinq actes et en vers libres. Ce chef-d'œuvre est de M. du Doyer, qui, sans doute, ne vous sera guère plus connu, si nous vous apprenons qu'il est l'auteur de la petite comédie de *Laurette*, dont la chute même est depuis long-temps oubliée (1). *Le Vindicatif* ne semblait pas fait pour avoir un sort plus heureux : son succès a été fort chancelant à la première représentation; cependant la manière dont y joue Molé l'a relevé, l'a soutenu ; et graces à ses efforts, et graces au mauvais goût du siècle, nous ne serions point trop étonnés que la pièce pût rester quelque temps au théâtre. N'est-ce pas une chose déplorable, qu'un talent aussi sublime que celui de ce grand acteur se consume sur des ouvrages si peu dignes de l'exercer?

On ferait, je crois, un parallèle assez juste du drame de M. du Doyer avec l'*Orphanis* de M. Blin de Sainmore. Ces deux ouvrages, faiblement écrits, sont à peu près également bien versifiés, également mal conduits, et doivent l'un et l'autre leur succès momentané aux talens du même acteur. J'imagine cependant que la fable

(1) On trouve une analyse fort originale de cette comédié p. 253 et suiv. du volume de *Correspondance inédite* de Grimm. M. du Doyer de Gastel est le même dont il a déjà été question à l'occasion des convulsionnaires, t. III, p. 29.

du drame est encore de quelques degrés moins vraisemblable que celle de la tragédie. Jamais poète n'a abusé de la liberté de plier les personnages à sa fantaisie, comme M. du Doyer; tous sont d'une bêtise qui ne se conçoit pas, et sacrifient à chaque scène le peu de sens qui leur reste pour tirer l'auteur d'embarras. Le Vindicatif n'est remarquable que par la sincérité avec laquelle il dévoile sa propre turpitude. Il ne se lasse point de répéter : Je veux me venger.... je me suis vengé.... je me vengerai...; c'est moi qui suis le Vindicatif. On dirait que l'auteur a craint que le public ne pût s'y méprendre ; et s'il l'avait osé, il eût volontiers écrit sur le front du triste personnage le caractère de son rôle. Le tableau est si bien fait, que la précaution n'eût peut-être pas été superflue.

Que dirai-je de *l'Inoculation*, Ode par M. Dorat? Cette Ode n'est pas du genre de celles d'Horace, ni même de J.-B. Rousseau; elle est du genre froid et insipide; elle n'a que le mérite d'une versification aisée, mais elle est faible et languissante : elle est précédée d'une préface où il avoue que depuis long-temps l'*ode est décriée parmi nous;* mais il insinue modestement *qu'il ne craint pas d'avancer* qu'il la relèvera *en la rendant nationale, et il ne craint pas* (car il est fort courageux) *d'y sacrifier ses veilles*. Quel sacrifice! Quand je vois M. Dorat se mettre nonchalamment à son bureau, et nous dire : « *A l'avenir, je ferai des odes*, » je dis : « M. Dorat, vous ferez peut-être des vers, mais vous ne ferez point d'ode. On dit que vous étiez naguère d'une santé délicate, que vous aviez souvent la fièvre : cela pouvait donner quelque espérance; mais j'ai appris que lorsqu'elle vous prenait, vous vous couchiez entre deux draps bien

blancs, on vous donnait force bouillons, tisanes, électuaires, etc.; et vous voulez faire des odes? Oh que non! Ce n'est pas ainsi qu'on s'y prend. Celui qui fera une ode ne sait pas la veille qu'il la fera; il la fait malgré lui; elle est faite, et à peine sait-il qu'elle est faite. Renoncez à votre projet, et profitez des avis et des complimens de M. de Rulhière. Il ne fait pas des odes, lui; mais il fait mieux les vers que vous, quoique vous les fassiez parfois fort joliment. »

ÉPIGRAMME A M. DORAT,

Par M. Rulhière.

Je les ai lus avec plaisir
Ces vers, fruit de vos longues veilles;
Mais leur longue cadence est pénible à saisir,
Pour qui n'est pas doué d'assez longues oreilles.

CHACUN SON MÉTIER (1).

Conte attribué à M. le chevalier de Boufflers.

Si dans la France tout prospère,
C'est que d'un zèle soutenu
Chacun y fait ce qu'il doit faire.
L'abbé Grizel vous est connu (2).
Hier il vit, dans un coin sombre,
Ses pas doucement arrêtés
Par la voix d'une des beautés
Que la nuit amène sans nombre,
Et qui, dans leur joyeux loisir,

(1) Ce conte ne se trouve pas dans les *Œuvres de Boufflers*. Les *Contes théologiques* la donnent comme étant du capitaine de Lille.

(2) Voir la note 2 de la page 114 du tome III.

S'en vont à la faveur de l'ombre
Semer en tous lieux le plaisir.
La belle en offrit au saint homme;
A le goûter il se soumit;
Tout en le goûtant il se mit
A la prêcher, lui disant comme
L'art qu'elle exerce lui rendra
Une éternité malheureuse;
Que Dieu, sans faute, brûlera
Toute fillette un peu joyeuse.
— Tais-toi, dit-elle, plat vaurien!
Ta morale triste et fâcheuse,
En ce moment, sied, ma foi, bien!
— Que mon sermon ne vous irrite,
Et surtout ne vous trouble en rien,
Dit Grizel; faites, ma petite,
Votre métier; je fais le mien.

Après les vers de M. le chevalier de Boufflers, dois-je vous citer ceux de madame du Deffand? Voici pourtant une ancienne épigramme qu'elle fit contre M. le duc de Choiseul.

Plus ginguet qu'un pet en l'air,
Plus étourdi qu'un éclair,
Plus méchant que Lucifer,
Revenant d'Enfer, revenant d'Enfer (1),
On ne te prend point sans vert (2),
M'a dit un certain frater.

On attendait avec empressement la nouvelle édition de l'*Histoire philosophique et politique des Établissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes*.

(1) Madame de Chaulnes, dont il était amoureux, logeait rue d'Enfer. (*Note de Grimm.*)

(2) Il était d'une santé fort scabreuse. (*idem.*)

Elle vient de paraître fort retouchée, fort augmentée, et surtout plus correcte que les précédentes (1). On y a joint encore quelques gravures assez mal composées, et plusieurs cartes très-nécessaires à l'intelligence du livre: elles ont été dressées par M. Bonne. Le dernier livre de cet important ouvrage est absolument neuf. Il traite de l'influence que les liaisons avec le Nouveau-Monde ont eue sur les mœurs, les gouvernemens, les arts et les opinions de l'ancien. Ce dernier livre n'est pas le moins instructif; il offre les vues les plus vastes et les plus intéressantes : l'idée qu'il donne, dans une vingtaine de pages, de tous les gouvernemens actuels de l'Europe, est tracée de main de maître; c'est le résultat d'une lecture immense, d'une infinité de connaissances très-rares, et d'une méditation profonde; mais on est fâché de voir que dans ce dernier livre, comme dans les autres, l'auteur s'écarte trop souvent de son sujet principal pour se jeter dans des digressions inutiles, et souvent dans des déclamations peu dignes de la majesté simple de l'histoire. Il est plusieurs genres d'ouvrages où une espèce de désordre peut plaire. Toutes les fois qu'on ne se propose pas de montrer à son lecteur l'ensemble d'un grand objet, il peut être permis de lui faire changer souvent de point de vue, et de le promener à son gré d'une idée à l'autre. C'est un voyage où l'on se repose quand on veut; plus on y trouve de variété, moins on se fatigue, moins on s'ennuie. Il n'en est pas de même d'un ouvrage scientifique ou d'une histoire; la méthode lui est essentielle : on veut conduire l'esprit vers un but déterminé, vers un but unique; il ne faut jamais le perdre de vue, et y arriver par le chemin le plus court; l'ordre est le seul moyen

(1) 1774, 7 volumes in-8o.

qui puisse en rendre la route agréable et facile. On ne peut bien voir un objet d'une grande étendue qu'en distinguant les différentes parties qui le composent, qu'en les examinant avec suite et selon le rapport qui les lie le plus naturellement. Tout autre procédé jette de la confusion dans l'esprit, et le lasse, au lieu de le soulager ou de le distraire.

En désirant plus de méthode dans l'ouvrage de M. l'abbé Raynal, moins d'éloquence et plus de simplicité, moins de fleurs et plus de justesse ou de correction, nous n'en admirons pas moins les sublimes beautés dont il est rempli. Depuis *l'Esprit des Lois*, notre littérature n'a peut-être produit aucun monument plus digne de passer à la postérité la plus reculée, et de consacrer à jamais le progrès de nos lumières et de notre industrie; mais quelque admirable qu'il soit pour le fond, avouons-le, c'est un ouvrage mal fait, trop fait quant aux détails, trop peu quant à l'ensemble, fatigant et pénible par les efforts même que l'auteur a voulu faire pour le rendre amusant, et si inégalement écrit, que, dans l'avenir, on ne se persuadera jamais qu'il puisse être sorti d'une même plume.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici qu'il y a une sorte d'étoile pour les livres comme pour les hommes. Que de livres brûlés et persécutés, même de nos jours, qui ne sauraient être comparés, pour la hardiesse, à l'*Histoire philosophique!* Cependant, elle s'est vendue partout assez publiquement : serait-ce parce que ce livre attaque toutes les puissances de la terre avec la même audace, que toutes l'ont supporté avec la même clémence? Rois, ministres, prêtres, il dit à tous les vérités, et souvent les injures les plus dures; il n'y a de

sacré à ses yeux que la morale, les femmes et les philosophes. J'en félicite l'auteur, et j'en bénis le ciel, mon siècle et ma patrie.

M. l'abbé Delille, qui a si bien mérité de notre littérature par sa belle traduction des *Géorgiques* de Virgile, a prononcé lundi dernier, 11 du mois, son discours de réception à l'Académie Française (1). On sait que, dans toutes les louanges dont ces pièces d'appareil sont composées, celles du prédécesseur ne doivent pas occuper la moindre place. M. l'abbé Delille a cru que l'Éloge de M. de La Condamine, à qui il succède, était assez piquant pour en faire l'unique objet de son discours; il eût peut-être intéressé davantage s'il n'avait pas déjà été prévenu par M. le marquis de Condorcet. Ce dernier l'a loué en philosophe et en homme du monde. Notre nouvel académicien ne l'a guère loué qu'en poète, et quelquefois en rhéteur de collège. Il s'est perdu dans des descriptions poétiques des travaux et des voyages de son héros; et toutes ces descriptions, toutes ces images, et toutes ces fleurs amoncelées les unes sur les autres, n'ont formé qu'un tableau assez vague, assez dépourvu d'intérêt, et où l'on aperçoit bien plus les efforts et les prétentions de l'orateur que le génie de l'homme qu'il a voulu peindre. Un des traits les plus heureux de cette petite Odyssée académique, est peut-être le mot sur l'inoculation. « Sans discuter, dit à peu près l'auteur (je cite de mémoire), sans discuter les raisons des deux partis, comment ne pas se prévenir en faveur d'une méthode qui doit son

(1) L'abbé Delille, écarté une première fois du fauteuil par les préventions de Louis XV contre lui (voir pages 33-4), fut élu de nouveau à la place de La Condamine.

origine à la patrie de la beauté et à celle de la philosophie, à la Circassie et à l'Angleterre (1)? »

C'est M. l'abbé de Radonvilliers qui a répondu au discours du récipiendaire. Sa réponse mérite d'être remarquée par son excessive simplicité, pour ne pas dire son extrême platitude, et par un trait vraiment sublime sur le caractère de Sa Majesté, dont l'abbé de Radonvilliers a été sous-précepteur. « D'ordinaire on dit aux rois : Gardez-vous des flatteurs; aujourd'hui il faut dire aux flatteurs : Gardez-vous du roi. »

La séance a été terminée par la lecture d'une satire charmante, de M. l'abbé Delille, sur le luxe (2). Elle nous a paru réunir tous les mérites des maîtres de ce genre, la force de Juvénal, la légèreté d'Horace, l'ironie et le coloris de Pope, le goût et la correction de Boileau. Nous sommes très-empressés de nous en procurer une copie, pour avoir l'honneur de vous l'envoyer.

Tout le monde connaît la traduction que feu M. de Mirabaud nous a donnée du Tasse (3). Elle est estimée, et mérite, à beaucoup d'égards, la réputation dont elle jouit; mais elle est sans force, sans chaleur et sans élévation. C'est un livre bien écrit ; ce n'est pas un poëme. Un auteur qui garde l'anonyme vient de donner une nouvelle traduction, qui est en même temps plus litté-

(1) Voici textuellement ce passage : « Ce ne serait point à moi à prononcer sur cette grande question; s'il était possible qu'elle fût encore un problème je remarquerais seulement que l'inoculation a pour elle deux grandes autorités, la Circassie et l'Angleterre : je veux dire le pays de la philosophie et celui de la beauté. »

(2) *Épître sur le Luxe;* comprise dans les Poésies fugitives de l'auteur.

(3) Paris, 1724, 2 vol. in-12; réimprimée en dernier lieu en 1824, bien qu'elle ait été effacée par celle de Lebrun à l'annonce de laquelle cet article est consacré.

rale, plus élégante et plus harmonieuse. Vous y sentez partout l'ame et l'enthousiasme du poète, sa verve et même son coloris. Nos meilleurs juges sont persuadés qu'il n'y a que Jean-Jacques qui puisse l'avoir faite. Et n'est-ce pas le plus grand éloge que l'on puisse donner à l'ouvrage? M. Rousseau ne l'avoue cependant pas; et plusieurs personnes, qui prétendent être plus particulièrement instruites par les éditeurs, l'attribuent à M. Le Brun, littérateur très-distingué (1). Quoi qu'il en soit, ce que nous pouvons assurer avec confiance, c'est que cette traduction anonyme est sans contredit une des plus superbes traductions qui soient dans notre langue. L'auteur dit dans un avertissement qui n'a qu'une page, et qui porte l'empreinte la plus marquée de la manière de Jean-Jacques, que c'est un ouvrage de sa première jeunesse: il en a l'intérêt et le feu; mais le peu de négligences qui s'y trouvent semblent presque toutes y avoir été laissées à dessein.

Il y a déjà quelque temps que l'Opéra-Comique qui, depuis plusieurs années, faisait la gloire et le bonheur de la nation, commence à tomber. Depuis la retraite de Caillot et le congé que madame Laruette a été obligée de demander pour retablir sa santé, ce spectacle n'a pas produit une seule nouveauté qui ait pu se soutenir longtemps. *Perrin et Lucette* n'a eu que sept ou huit représentations. Il n'y a pas lieu de présumer que *la Fausse Peur*, qui vient de lui succéder, en ait davantage(2). Ce

(1) Cette traduction (1774, 2 vol. in-8°) est celle de Lebrun (Charles François), d'abord répétiteur puis secrétaire de Maupeou, et enfin troisième consul, architrésorier de l'Empire et prince de Plaisance. Né en 1739, Lebrun est mort en 1824.

(2) Représentée pour la première fois le 18 juillet 1774.

petit acte n'est pourtant pas sans mérite. C'est une charge assez folle du *Fat puni.*

La jeune comtesse de ** veut se venger de l'indiscrétion d'un homme à la mode qui a osé se vanter des bontés qu'elle n'avait point eues pour lui, et qui l'a sacrifiée à une de ses amies. Elle lui donne le rendez-vous le plus mystérieux, l'engage à prendre des glaces avec elle, et lui persuade ensuite que, désespérée de sa trahison, elle vient de s'empoisonner elle-même, mais que le même poison va lui faire justice d'un perfide et d'un ingrat...... Après cette double confidence elle le quitte, et fait aposter ses gens pour l'empêcher de sortir du jardin où elle l'a reçu. Elle a mis d'ailleurs dans son secret un autre homme de sa société, un facétieux, un milord Gor, qui se déguise en médecin, et qui augmente, par une mystification fort plaisante, les frayeurs dont notre fat est agité. Tout cela finit assez mal, par une espèce de divertissement où, pour mettre le comble à sa vengeance, la jeune comtesse épouse le marquis de **, dont elle est vraiment aimée.

Ce sujet est assez heureux, et fournit au moins deux ou trois situations très-comiques. Il est dommage que l'auteur n'ait pas su en tirer un meilleur parti. Les scènes ne sont ni assez développées, ni assez bien liées; et toute la pièce, en général, manque également d'esprit et de goût. Tout est brut et négligé. La musique, qui est du jeune Darcis, ne supplée en rien aux défauts du poète. C'est une composition faible et froide, peu d'harmonie, point de chant, et des idées ramassées de tous côtés, sans choix et même sans adresse. L'auteur des paroles est assez modeste pour vouloir garder l'anonyme; mais nous sommes fort trompés si ce n'est pas M. de Carmon-

telle (1). L'idée de la pièce est prise d'un de ses proverbes : c'est le même tour d'esprit, la même correction, la même élégance de style ; et il n'est pas probable qu'un autre que lui-même puisse être tenté de lui dérober tant de propriétés si précieuses.

Personne ne peut nier que le gouvernement le plus heureux ne soit celui où le peuple a du pain tant qu'il en veut, et où, libre de soins et de soucis, il peut se livrer aux jeux et aux amusemens tant qu'il lui plaît, sans craindre qu'on le trouble dans ses jouissances. Eh bien ! ce peuple-là est le vénitien. L'auteur de l'*Histoire philosophique des Établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes* aura beau me dire que le gouvernement de Venise est l'aristocratie, et que l'aristocratie est le plus mauvais gouvernement possible, je lui répondrai toujours : De quoi s'agit-il ? — D'être heureux. — Les Vénitiens le sont ; leur gouvernement est donc bon pour eux. Il ne faut pas dire que l'aristocratie est le plus mauvais gouvernement possible ; on peut dire la même chose de l'état monarchique, du despotisme, et même de la démocratie, si chacune de ces diverses manières de gouverner est admise par des peuples auxquels elles ne conviennent pas. Il y a des convenances locales, ce sont les premières de toutes en fait de gouvernement. Il y en a ensuite qui dérivent du caractère national. La femme de Sganarelle disait aux paysans qui prenaient sa défense contre son mari : *De quoi vous mêlez-vous ? Je veux qu'il me batte* (2). Il y a des peuples qui diront : Nous

(1) C'est une erreur, cet auteur était Marsollier.

(2) La réponse de Martine (act. I, sc. 2 du *Médecin malgré lui*) est : *Mêlez-vous de vos affaires... Il me plaît d'être battue !*

ne voulons pas être libres. Et c'est peut-être un grand problème à résoudre, que de savoir jusqu'à quel point cette liberté si vantée, qui paraît vraiment innée dans le cœur de chaque individu, est nécessaire au bonheur général. La grande affaire est d'avoir par tout pays son pain assuré, et de disposer paisiblement de l'emploi de sa journée.

Je ne pense point, comme l'auteur de l'*Histoire philosophique*, « que, avec la moitié des trésors et des veilles qu'a coûtés à la république de Venise sa neutralité depuis deux siècles, elle se fût délivrée à jamais des dangers dont à force de précautions elle s'environne. » Ces dangers subsistent par les différentes puissances qui l'entourent, et quand une d'elles le jugera important, elle s'emparera des États vénitiens, et il leur sera fort difficile de l'en empêcher. C'est la découverte du cap de Bonne-Espérance qui a perdu Venise; jusque-là elle était le dépôt général du commerce de plusieurs nations : alors il s'est tourné d'un tout autre côté; et le commerce des Vénitiens une fois perdu, tout ce qui leur est arrivé, et tout ce qui leur arrivera, était inévitable. Leur position a bien, jusqu'à présent, autant de part à leur conservation que leur finesse.

L'inquisition politique est certainement en très-grande vigueur à Venise; mais la manière dont elle s'est délivrée de celle du Saint-Office est tout-à-fait adroite, et n'aurait pas dû échapper à l'auteur de l'*Histoire philosophique*. D'accord avec la cour de Rome, le Saint-Office est obligé d'avoir à ses assemblées deux sénateurs, sans la présence desquels on ne peut prendre aucune délibération. Au moyen de cette sujétion, il ne se traite d'aucun délit important, ni on ne laisse prendre dans ces assemblées

connaissance d'aucunes affaires temporelles ou politiques. Dès qu'on commence à en traiter quelques-unes un peu graves, de quelque genre qu'elles soient, les deux sénateurs se lèvent, rompent la séance, la remettent au lendemain, et toujours de même, jusqu'à ce qu'il n'en soit plus question. Le pouvoir du Saint-Office se réduit à punir quelques moines, à distribuer des indulgences, etc.

Les lois sont en effet combinées de manière, dans la république de Venise, à empêcher que les nobles, qui ont tout pouvoir, ne puissent en abuser et se livrer à aucunes vues ambitieuses : et comme il n'est pas permis de détruire une ancienne loi par une nouvelle, tout reste toujours dans le même état. Comme elles sont fort anciennes, quelques-unes se ressentent des temps d'ignorance et de barbarie où elles ont été faites. Il y en avait une, entre autres, qui attribuait aux curés des paroisses la propriété absolue de tout ce qui se trouvait dans la chambre de leurs paroissiens au moment de leur mort, même au préjudice des enfans. Cette loi révoltante était tombée en désuétude, mais elle existait. Il y a quelques années qu'un curé voulut la faire revivre, à la mort d'un homme qui laissait une succession considérable dans un porte-feuille qui n'avait pas quitté le chevet de son lit. Le fils unique du défunt mit le curé dehors à coups de bâton; et le pasteur, aussi moulu que scandalisé, alla dénoncer au conseil des Dix l'infracteur d'une loi, selon lui, si sage et si respectable. Le conseil s'assemble, déclare la loi véritable, ordonne qu'elle sera maintenue dans toute sa vigueur, et prononce contre quiconque battra les curés pour les empêcher de jouir de leurs droits, une amende évaluée à vingt-cinq livres de

notre monnaie, et une de cinquante livres si on poussait la révolte jusqu'à mort d'homme. Oncques, depuis, curé n'a été tenté de la faire revivre. Je pardonne au législateur une finesse aussi heureusement combinée. On objectera sans doute bien gravement que c'est un grand vice dans un gouvernement que d'avoir des lois qu'on soit obligé de laisser sans activité; qu'incessamment il doit en résulter tel inconvénient, et puis tel autre, jusqu'à ce qu'enfin l'édifice se détruise; au lieu que si la machine était bien menée...... Je me tirerai d'affaire en disant avec le charmant petit abbé napolitain (1): « Arrêtez-vous, de grace, devant un rôtisseur; regardez un tournebroche; voyez-vous ce magot en haut qui paraît s'employer avec une force et une application étonnante à faire tourner la roue? Eh bien! c'est là l'homme; le contre-poids caché est le destin, et le monde est un tournebroche. Nous croyons le faire aller, et c'est lui qui nous mène. »

Notre littérature vient de s'accroître de deux gros volumes in-12, intitulés: *Histoire du Tribunat de Rome*, depuis sa création, l'an 261 de la fondation de Rome, jusqu'à la réunion de sa puissance à celle de l'empereur Auguste, l'an 730 de la fondation de Rome; son influence sur la décadence et sur la corruption des mœurs.

Ces deux volumes, de M. l'abbé Seran, instruisent moins que deux lignes de Montesquieu sur le même objet. Mal conçu, mal digéré, ce livre est, s'il est possible, encore plus mal écrit. Il ajoutera donc peu de chose à la réputation que l'auteur a déjà acquise par quel-

(1) Galiani.

ques productions historiques du même genre et du même mérite (1). Son but, dans ce dernier ouvrage, si tant est qu'il en eut un, semble avoir été de prouver que ce qui contribua le plus à la ruine de la république, c'est l'établissement du tribunat. Ne prouverait-on pas également bien que cette magistrature fut long-temps la sauve-garde des droits et de la liberté du peuple romain, et par-là même aussi celle de ses mœurs?

Comme la liberté morale de chaque individu tient à l'opposition qui se trouve entre les différentes impressions dont il est susceptible, et au pouvoir qu'il a de suivre indifféremment l'un ou l'autre, la liberté politique d'une nation n'est fondée aussi que sur l'opposition qu'il peut y avoir entre les différens pouvoirs auxquels elle s'est soumise, et sur le droit qu'elle s'est réservé de décider entre eux en dernier ressort.

Quand notre grand législateur dit *que toute puissance divisée contre elle-même ne saurait subsister*, il ne songeait pas aux gouvernemens républicains. La division peut troubler quelquefois leur bonheur, mais elle paraît essentielle à leur vie et à leur sûreté. Tant que la puissance des tribuns fut en équilibre avec celle du sénat, elle était très-propre à prévenir les inconvéniens de l'aristocratie, puisqu'elle réprimait l'orgueil des patriciens, et leur imposait la nécessité d'être justes, et de mériter la confiance publique par leurs vertus. Lorsque cette puissance, au lieu de contenir l'autorité du sénat, ne fut plus employée qu'à exciter le peuple contre ses chefs légitimes, elle devint exorbitante. L'équilibre des deux

(1) L'abbé Seran de La Tour avait déjà publié: *Histoire d'Épaminondas*, 1739, in-12; *Histoire de Philippe, roi de Macédoine*, 1740, in-12; *Histoire de Catilina*, 1749, in-12; etc., etc.

pouvoirs alors rompu, le gouvernement, qui, dans son principe, n'était qu'une aristocratie modérée, devint, de jour en jour, plus populaire. La démocratie, dans un État aussi puissant que l'était devenue Rome par l'étendue et par la rapidité de ses conquêtes, devait bientôt dégénérer dans une espèce d'anarchie; et cette situation, trop violente pour subsister long-temps, est sans doute la plus favorable aux entreprises du despotisme. Le tribunat ne fut donc funeste à la république, que lorsqu'il eut perdu l'esprit de sa première institution; et il ne le perdit que parce que les circonstances où il avait été établi changèrent absolument de nature, et confondirent, dans la suite des temps, tous les rapports qui avaient déterminé originairement la constitution de l'État. Si l'on peut dire que l'esprit de jalousie et d'émulation que cette magistrature populaire ne cessait d'entretenir entre les plébéiens et les patriciens causa la ruine de la république, ne pourrait-on pas dire la même chose de l'esprit de patriotisme et de l'amour de la gloire dont ses citoyens furent toujours animés? Ces deux principes contribuèrent également à l'agrandissement de Rome, et son agrandissement fut sans doute la principale cause de sa chute : *Suâ mole ruit.* Tout cela prouve une vérité fort triviale : c'est que le temps mine continuellement les monumens de notre orgueil, et que les vains efforts que nous faisons pour assurer notre puissance et notre grandeur seraient mieux employés à nous rendre heureux.

Pourquoi ne serait-il pas permis de parler de Zurich, à propos de Rome? Cette petite république a ses tribuns comme en avait autrefois la maîtresse de l'univers : mais la modération qui paraît avoir dicté toutes ses lois, en

réunissant les plus grands avantages du tribunat romain, semble en avoir évité tous les inconvéniens. Ses tribuns, choisis dans le peuple, sont élus par lui; ce sont eux qui sont chargés de porter au sénat les plaintes des citoyens, et de s'opposer à toutes les entreprises qu'il pourrait tenter de faire pour étendre ses droits et ses prérogatives: ce sont proprement les avocats et les interprètes du peuple. On sent quelle puissance leur donne une attribution si importante. Elle est modérée d'abord par le nombre de ceux qui la partagent. Il y en a vingt-six. Elle est modérée encore par une liaison nécessaire avec les conseils, où ils ont leur voix délibérative et votive comme tous les autres conseillers. Le petit conseil, qui s'assemble le plus souvent, et qui par-là même attire à lui la conduite des parties les plus essentielles de l'administration, étant composé de cinquante-deux membres, les tribuns en forment la moitié: ainsi, le peuple représenté par eux n'abandonne jamais entièrement l'exercice de son pouvoir, et ne le divise, pour ainsi dire, que pour y veiller avec plus de précaution. Ces magistrats populaires, quoique liés avec le sénat, ne cessent point d'être au peuple, puisque c'est lui qui les choisit, et qu'il est libre, tous les six mois, de demander une nouvelle élection ou confirmer l'ancienne. Jamais il n'y eut de pouvoir plus justement intermédiaire: il tient aux deux pouvoirs entre lesquels il se trouve placé, et en dépend également.

M. le président de Rosset ne nous pardonnera jamais d'avoir différé si long-temps de vous annoncer son poëme sur *l'Agriculture* (1). Il a conçu, à trente ans, le beau pro-

(1) Paris, Moutard, 1774, in-8°.

jet de devenir le Virgile de la France, et il y a vingt ans qu'il y travaille avec une application inouïe. La peine qu'il a prise pour réussir lui a coûté tant de mauvais jours et tant de mauvaises nuits, qu'il ne saurait se persuader qu'elle ait été perdue. Quelque dépourvu de poésie que soit le plan de son poëme, quelque sèche et quelque froide qu'en soit l'exécution, la versification en est généralement assez pure, assez correcte, et l'on y trouve même un grand nombre de vers techniques d'un tour fort ingénieux. Cependant le premier mérite de cet ouvrage consiste sans doute dans la beauté du papier, de l'impression, et des ornemens typographiques de toute espèce qui y ont été prodigués. La préface est remarquable par le ton de supériorité avec lequel on y juge M. de Saint-Lambert et l'abbé Delille. Le patriarche de Ferney a pris la peine d'y répondre par le plus agréable persiflage du monde, dans une lettre au président, qui, pour mieux savourer une si douce louange, n'a rien eu de plus pressé que de la faire enregistrer dans tous les journaux du pays (1). C'est ainsi qu'on se trouve dédommagé de vingt ans de veilles et de labeur.

Quel était le but de l'art dramatique chez les anciens? quel a-t-il été chez les modernes? quel pourrait-il et devrait-il être chez les Français, et particulièrement à Paris? Voilà le plan d'un ouvrage intitulé : *du Théâtre, ou Nouvel essai dramatique* (2). Les premiers chapitres, écrits avec feu et assez d'éloquence, en im-

(1) Cette lettre, datée du 22 avril 1774, se trouve dans les Mélanges littéraires des *Œuvres de Voltaire*.

(2) Par Mercier; La Haye, 1774, in-8°.

posent. On y trouve quelques idées fortes et vraies, un grand amour de l'humanité, de ces maximes générales et exagérées qui enthousiasment la jeunesse, qui la feraient courir au bout du monde, et abandonner père, mère, frère, pour secourir un Lapon, un Hottentot..... Que sais-je! (Pour le dire en passant, voilà le danger des maximes.) Mais on aperçoit bientôt que le fatras imprimé à La Haye, sans nom d'auteur, n'a de véritable but que de préférer les insipides drames de M. Mercier à Corneille, Racine et Molière, etc. Aussi l'ouvrage est-il de lui. M. Diderot l'aurait, je crois, volontiers dispensé des éloges qu'il lui donne.

AOUT.

Paris, août 1774.

C'EST jeudi 4 que M. Suard a fait son discours de réception à l'Académie Française (1). Beaucoup de gens n'ont point voulu reconnaître les titres qu'il pouvait avoir à cet honneur littéraire; mais tous ceux qui le connaissent sont bien persuadés qu'il ne dépendrait que de lui de les mériter, et qu'il est peu d'hommes de lettres aujourd'hui plus capables que lui de partager utilement les travaux de l'Académie. Il est rare d'avoir l'esprit plus fin, le goût plus exercé, une connaissance plus parfaite des ressources et des difficultés de notre langue. Les Conrart, les Valin-

(1) Suard avait été élu deux ans auparavant à la place de Duclos; mais le roi n'ayant pas sanctionné cette élection, elle fut annulée (voir précédemment pages 33-4). Il fut nommé de nouveau pour remplacer le Jésuite de La Ville, évêque de Tricomie.

cour, les Mirabeau, ont honoré par leur mérite cette illustre compagnie; aucun d'eux n'y fut annoncé par d'autres succès que ceux qui distinguent depuis long-temps M. Suard dans la république des lettres et dans la société.

Son discours cependant n'a pas produit tout l'effet dont ses amis avaient osé se flatter; ils ont été obligés d'avouer qu'il n'avait pas travaillé avec toutes ses forces, et ses ennemis ont remarqué qu'il s'était contenté de nous prouver longuement combien il était bon chrétien, ce qui n'était point du tout la chose qu'il importait de prouver à l'Académie. Il est vrai qu'il s'est attaché à démontrer avec beaucoup d'efforts que la philosophie de nos jours, loin de nuire aux arts, aux bonnes mœurs, à la religion, leur avait été infiniment favorable, et qu'il s'est surtout appesanti sur le dernier point.

Il me semble qu'on est presque toujours malheureux en écrivant sur quelque objet que ce soit, lorsque, même sans avoir discuté la question, on sait d'avance le résultat que l'on sera obligé d'établir. Prétendre que la philosophie éteint le génie, qu'elle a détruit le goût des arts et sapé tous les fondemens de la société morale et civile, c'est soutenir sans doute une calomnie atroce, ou faire une déclamation ridicule : mais, de bonne foi, peut-on nier que la philosophie n'ait fait quelque tort à nos plaisirs et à notre bonheur, en affaiblissant le ressort de l'imagination, en refroidissant l'ame, en nous ôtant de douces illusions, et en nous forçant à secouer le joug de plusieurs préjugés utiles à la multitude ?

Il est très-vrai, comme l'observe M. Suard, que le progrès de la philosophie est une suite nécessaire du progrès des arts. Nous ne pensons que parce que notre

esprit a besoin d'idées; lorsqu'il commence à s'exercer, il se trouve dans la nécessité d'en produire de nouvelles : confuses d'abord, elles ne se développent et ne s'éclaircissent qu'à force d'étude et de comparaison. Cependant le cercle des idées que notre esprit est capable de produire étant assez borné, ces idées une fois développées, une fois répandues, il ne nous reste plus d'autre ressource que celle d'en suivre les rapports et de chercher à les combiner d'une manière nouvelle : combinaison qui peut aller jusqu'à l'infini. Des idées confuses, pourvu qu'elles aient de l'énergie et de la vérité, suffisent à l'invention des arts. Mais comment ces arts-là, même en excitant notre activité, ne nous disposeraient-ils pas à travailler sur les idées confuses qui sont le principe de leurs productions, à comparer la différence de leurs effets, de leurs procédés, et leur liaison? Quel peuple n'a pas commencé par être poète, et n'a pas fini par être philosophe, à moins que, par quelque circonstance extraordinaire, il ne soit resté enseveli dans les ténèbres de sa première origine?

Se déchaîner donc contre le siècle, parce qu'il est le siècle de la philosophie, c'est se déchaîner contre les arrêts de la nécessité, c'est se révolter contre la loi qui régla de toute éternité la marche et la conduite de l'esprit humain. Nous sommes plus philosophes que nos pères, parce que nous sommes venus après eux; nous le sommes, parce que nous ne pouvons pas être autre chose; car vouloir fixer à quel point que ce puisse être le développement de nos facultés, c'est une entreprise impossible, et M. Suard a dit fort ingénieusement que « l'esprit est comme une plante dont on ne saurait arrêter la végétation sans la faire périr. »

Jusque-là nous pensons bien comme lui, mais tout cela ne nous persuade point encore que ce soit une chose si douce et si désirable que d'être d'un siècle philosophe. S'il est vrai que le monde ne devient sage qu'en vieillissant, comment nous applaudir de notre profonde sagesse, sans regretter un peu les douces erreurs du bel âge, sans craindre surtout d'approcher bientôt du terme où l'on ne fait plus que radoter? Ne voyons-nous pas dans l'histoire les Égyptiens, les Grecs et les Romains y arriver tour à tour? Pouvons-nous espérer de faire exception à la règle commune, grace à l'établissement de nos collèges et de nos académies, comme nous l'a assuré M. Turpin (1)?

Soyons vrais : il en est de la philosophie comme de la vieillesse, dont elle est la compagne naturelle,

> Multa ferunt anni venientes commoda secum,
> Multa recedentes adimunt (2).

En nous donnant plus de lumières, elle diminue le nombre de nos sensations, elle en émousse la vivacité; en nous préservant de secousses violentes, elle nous éloigne également des grandes vertus et des grands crimes : elle nous empêche souvent de faire du mal, parce qu'elle ralentit notre activité; mais elle ne nous porte guère à faire le bien, parce qu'elle nuit à toute espèce d'enthousiasme: en un mot, elle nous rend, ce semble, plus éclairés et moins heureux, plus humains et moins sensibles. Il est difficile de sentir la vérité de ces observations, et de ne pas convenir du tort que le goût de la philosophie a dû faire nécessairement au progrès des arts, et même à la perfection des mœurs. Mais pour ne point embrouiller

(1) Auteur de plusieurs ouvrages annoncés par Grimm, notamment de l'*Histoire du Gouvernement des anciennes républiques*; v. t. VI, p. 115.

(2) HORACE, *Art poétique*.

l'état de la question, il faut se souvenir qu'il ne s'agit point ici de savoir si le même homme peut être à la fois philosophe, poète, artiste, citoyen, religieux. Il serait même absurde de regarder une pareille proposition comme douteuse; mais quand il existerait un homme qui réunît l'imagination de l'Arioste avec l'esprit de Newton et le savoir de Grotius; quand un seul siècle aurait produit deux Voltaire, ce ne serait point sur des phénomènes si rares et si prodigieux qu'on pourrait décider de l'influence que le goût de la philosophie a pu avoir sur la masse générale des esprits; et c'est là l'objet de nos réflexions. Il me paraît démontré que lorsque ce goût est arrivé au point où il est de nos jours, il doit séduire les esprits les plus propres à réussir en tout genre, et les détourner peu à peu de l'application que demandent les belles-lettres et les beaux-arts. Il ne reste donc plus alors, pour cultiver les talens agréables, que des génies médiocres et des têtes frivoles : ajoutons à cela qu'on est toujours beaucoup plus sûr de faire un raisonnement passable qu'un vers heureux, et que cette facilité décide souvent l'amour-propre. Le nom de philosophe s'acquiert à si bon marché! comment tout le monde ne se flatterait-il pas de pouvoir y prétendre? Si les efforts que l'on fait pour l'obtenir ne réussissent pas toujours, du moins les chutes sont-elles moins sensibles dans cette carrière que dans une autre; aussi n'y a-t-il guère de jeune homme qui, au sortir du collège, ne forme le projet d'établir un nouveau système de philosophie et de gouvernement. Aussi n'y a-t-il guère d'auteur qui ne se croie, en conscience, obligé d'éclairer le genre humain sur ses premiers intérêts, et d'apprendre aux différentes puissances de la terre la meilleure manière de gouverner leurs États.

Racine, Molière, Boileau, pensaient avoir fait un assez bel usage de leurs talens lorsqu'ils avaient pu contribuer à délasser les Louis, les Turenne, les Colbert, de leurs sublimes travaux. Nous ne prétendons pas à moins qu'à les instruire; et tout préoccupés d'une intention si respectable, nous craignons peu de les ennuyer, ou même de leur déplaire. La passion du vrai, la passion de l'humanité, l'emportent sur toute autre considération... Ah! que ces passions sont ridicules, lorsqu'elles ne servent qu'à voiler une petite ambition littéraire! Mais suivons des vues plus générales.

Le seul sentiment que nourrisse le goût de la philosophie, le seul qu'elle exalte, c'est la curiosité. Ce sentiment, tout froid qu'il est, exclut, absorbe presque tous les autres; il donne à l'ame une sorte d'inquiétude et d'impatience qui ne paraît guère compatible avec cette chaleur douce, avec cette sensibilité profonde et recueillie que demande l'amour des arts et de la poésie. Le beau, qui en est l'objet et le principe, veut être senti. La philosophie n'aspire qu'à connaître; à force de chercher à approfondir la source de nos plaisirs, elle en perd le sentiment et le goût; le charme qu'elle poursuit échappe aux efforts qu'elle fait pour le fixer. Se défiant trop des premières inspirations de la nature, elle imite le crime de Psyché, et en est punie comme elle.

Que d'excellens ouvrages de critique et de goût n'a pas produits l'*Iliade* ou l'*Énéide!* Quel ouvrage de l'art fut jamais le fruit des réflexions d'un philosophe?

Je conviendrai que la philosophie a servi infiniment à perfectionner la morale et à nous délivrer d'une multitude de préjugés aussi barbares que puérils; mais ne faudra-t-il pas avouer, d'un autre côté, qu'elle a pu nuire

aux mœurs en nous rapprochant trop de nous-mêmes, en nous accoutumant à généraliser mal à propos nos idées et nos sentimens, à énerver toutes nos affections particulières, et à aimer ainsi l'humanité en gros pour ne plus avoir la peine d'aimer personne en détail?

Les lettres et la philosophie peuvent bien contribuer à rendre les mœurs d'une nation plus douces et plus polies; mais faut-il leur tenir compte de tous les progrès que nous avons faits à cet égard, et ne dépendent-ils pas d'une infinité d'autres circonstances?....... de l'esprit du gouvernement, de la température du climat, de notre aisance, de notre richesse, de la mollesse et de l'oisiveté, de notre manière de vivre, de l'affaiblissement même où le luxe et l'habitude du plaisir ont pu nous plonger?

L'opinion, dites-vous, a la plus grande influence sur le caractère de nos mœurs, et l'opinion est un ressort que la philosophie ou les gens de lettres font mouvoir à leur gré. L'opinion ne se laisse guère déterminer que par les caprices du hasard ou par les besoins que nous impose la nécessité des choses : je sais que les grands, les prêtres, les femmes, les charlatans, ont réussi quelquefois à la fléchir en leur faveur. Je ne sais si le tour des gens de lettres est venu dans ce siècle; mais, jusqu'à présent, je vois peu d'exemples de leur succès dans ce genre. Socrate et Confutzée ont fait moins de conversions, ont eu moins d'ascendant sur l'esprit de leur siècle, que ce grossier moine de Wittemberg, ou ce fou d'ermite qui prêcha les croisades, et dix mille autres qui n'étaient ni philosophes ni académiciens.

L'opinion publique résulte de la constitution particulière de l'État et de ses relations avec ses voisins; elle tient à la religion, aux mœurs, aux coutumes, aux tra-

ditions primitives des peuples, à l'idiome de leur langue, et surtout à ce génie original qui semble attaché à chaque nation, et qu'elle conserve souvent même au milieu des révolutions les plus étonnantes. L'opinion dépend d'une certaine mesure commune à laquelle se rapportent tous les esprits, et à laquelle on nous accoutume dès notre première enfance; son pouvoir se forme et s'élève insensiblement dans l'ombre; il ne se montre à découvert que lorsqu'il n'est presque plus possible d'en prévenir les effets. La philosophie peut combattre sa puissance: mais l'a-t-elle jamais pu soumettre à ses lois? Depuis le temps que l'on écrit contre les duels, n'aurait-on pas dû détruire les préjugés établis à cet égard, si les préjugés qui tiennent à l'opinion n'étaient pas plus forts que la philosophie et la raison même?

Je suis loin de penser que d'excellens ouvrages ne puissent influer jusqu'à un certain point sur les opinions populaires; mais je crois que leur effet est toujours infiniment lent, et qu'il ne peut même porter coup que lorsqu'il conspire avec d'autres causes plus puissantes et plus actives. « Comment voulez-vous, me disait un jour Jean-Jacques, que les meilleurs livres produisent beaucoup de bien? A peine un livre fait-il quelque impression, qu'elle est effacée par une autre. » Et c'est Jean-Jacques qui disait cela.

Le même tort que la philosophie a pu faire aux arts, elle l'a fait sans doute aussi à la religion. En la rendant plus sage, plus raisonnable, elle l'a rendue plus froide....., et la dévotion s'est bientôt ralentie. Il est vrai que si la religion n'a jamais été attaquée avec plus de hardiesse, elle n'a jamais été mieux défendue; mais pour la défendre avec quelque avantage, il a fallu se contenter de la ré-

duire à ce qu'elle a d'essentiel. Ces premiers principes, trop simples, trop abstraits, ne pouvant jamais être à la portée du plus grand nombre, on a ôté à la religion tout ce qu'elle avait de populaire, tout ce qu'elle avait de plus séduisant aux yeux de la multitude. Depuis, le nombre des fanatiques a beaucoup diminué sans doute; mais celui des croyans a diminué dans la même proportion. Qui croira cependant que la philosophie eût fait sur ce point de si grands progrès depuis deux siècles, si le luxe n'avait pas augmenté le libertinage des mœurs, et si différentes puissances de l'Europe n'avaient pas été disposées à ménager un peu les incrédules pour affaiblir les droits d'un corps trop considérable encore et par lui-même et par le souvenir de l'autorité que lui avait laissé prendre autrefois la confiance aveugle des peuples? Ainsi la confusion que le système de Law jeta dans tous les rangs de la société, la chute et l'élévation soudaine de tant de fortunes, l'exemple des hommes les plus puissans alors, leurs goûts et leurs séductions, contribuèrent bien plus sans doute à la licence des mœurs, que tous les romans orduriers qui furent publiés dans ce temps:

> Temps fortuné.....
> Où la Folie, agitant son grelot,
> D'un pied léger parcourt toute la France;
> Où nul mortel ne daigne être dévot,
> Où l'on fait tout, excepté pénitence (1).

Dans la défense des philosophes, M. Suard n'a pas oublié l'observation si rebattue, que de tous les troubles dont parle l'histoire, il n'y en a pas un seul que la philosophie ait à se reprocher. Mais la chose est-elle si étonnante? Quand le goût des sciences spéculatives ne ser-

(1) VOLTAIRE, *la Pucelle*, ch. XIII.

virait pas à calmer nos passions, ne nous détourne-t-il pas absolument des travaux et des intérêts de la vie civile?..... Il y a si loin de l'invention des plus beaux systèmes à l'application heureuse des principes les plus vulgaires! Il y a si loin des projets les plus ingénieux, les plus compliqués, à l'exécution des idées les plus simples!..... Comment les gens de lettres auraient-ils eu quelque part aux révoltes, aux séditions, puisqu'on ne leur a jamais permis de se mêler de rien, soit qu'on les ait trouvés peu propres aux affaires qui exigent des vues, des talens et un caractère qui leur manquent ordinairement, soit que, n'ayant jamais formé de corps, ils n'aient pu être à portée de former aucune entreprise, aucune intrigue suivie? Dans quel pays, dans quel siècle a-t-on jamais regardé les lettres comme un état de la société? S'il y eut du temps de Socrate, et sous le règne de quelques empereurs, beaucoup de gens oisifs qui ne faisaient d'autre métier que celui de sophiste ou de raisonneur, nos philosophes modernes ne voudraient pas sans doute leur être comparés. Les sciences et les lettres sont des moyens de nous rendre plus aimables et plus utiles. Elles ne sont point le dernier but de notre application; elles ne doivent pas même être l'unique emploi de notre temps. S'il y a quelque exception à la règle, elle ne peut regarder que ces hommes rares, qui n'ont point d'autre carrière à remplir que celle que leur a tracée la supériorité de leur génie et de leurs lumières.

Mais il est bien temps de finir, si nous ne voulons pas être encore plus long que M. Suard. C'est M. Gresset qui répondit à son discours par un persiflage assez lourd, assez provincial, sur les bizarreries que le luxe et la frivolité de nos mœurs introduisent tous les jours dans la

langue. La séance fut terminée par la lecture de l'*Éloge de Massillon*, par M. d'Alembert. Ce dernier morceau fut fort applaudi, et méritait bien de l'être, par la simplicité du plan, par la force du style, par plusieurs mots plaisans, mais qui perdraient trop à être détachés de l'ensemble où ils se trouvent si heureusement placés. M. d'Alembert s'occupe depuis quelque temps de la continuation de l'*Histoire de l'Académie*, commencée par Pélisson, et continuée par l'abbé d'Olivet. Cet Éloge en fait partie, et suffirait pour prévenir le public en faveur de son travail, s'il pouvait encore avoir besoin de l'être, après les modèles que cet homme célèbre nous a déjà donnés dans ce genre de littérature.

Vers du poète persan Fus-el-forb (1) *à sa sœur Émira* Geni-si-lob (2).

Vivons en famille,
C'est le plaisir le plus doux
De tous;
Nous serons, ma fille,
Heureux sans sortir de chez nous.
Les honnêtes gens
Des premiers temps
Avaient de plus douces mœurs;
Et sans chercher ailleurs
Ils offraient à leurs sœurs
Leurs cœurs.
Sur ce point-là nos aïeux
N'étaient pas scrupuleux;
Nous pourrions faire,
Ma chère,
Aussi-bien qu'eux
Nos neveux.

(1) Boufflers, dont ce nom est l'anagramme. Ce couplet n'est pas compris dans ses *Œuvres*. (2) Madame de Boisgelin.

L'Académie royale de Musique, après nous avoir ennuyés long-temps du *Carnaval du Parnasse*, nous a donné enfin, le mardi 2, la première représentation d'*Orphée et Eurydice*, drame en trois actes. M. de Molines, l'auteur des paroles, a sans doute abusé de la permission qu'on peut avoir d'être médiocre lorsqu'on s'engage à traduire littéralement un poëme, et à mettre des vers français sur une musique tout italienne. Mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas lui savoir gré de son travail, puisque, tel qu'il est, nous lui devons le plaisir d'entendre la musique la plus sublime que l'on ait peut-être jamais exécutée en France. On sait qu'*Orphée* est, de tous les opéra du chevalier Gluck, celui qui a réussi le plus en Italie. Le transport avec lequel il vient d'être reçu sur notre théâtre, malgré la vieille cabale des Lulli et des Rameau, prouve le progrès que ce célèbre compositeur a déjà fait faire au goût de la nation; il prouve qu'on ne doit plus désespérer de nos oreilles, et qu'à force de patience et de génie on triomphe quelquefois des préjugés les plus respectables. L'ensemble de l'opéra d'*Iphigénie* a plus de dignité, plus de pompe et plus d'intérêt que celui d'*Orphée*. Quelque défiguré qu'il soit, un plan de Racine vaut encore mieux que ceux de M. Calzabigi. Avouons-le encore, il y a peut-être plus de choses agréables, plus d'idées touchantes dans la composition d'*Iphigénie* que dans celle d'*Orphée;* mais il n'en est pas moins vrai que les beaux morceaux de ce dernier ouvrage sont encore supérieurs aux plus beaux morceaux du premier. Les cris douloureux et pénétrans par lesquels *Orphée* interrompt d'une manière si vraie et si pathétique le chant sensible et doux des nymphes qui pleurent sur le tombeau d'Eurydice, l'air mélodieux avec lequel il

attendrit les démons qui lui défendent l'entrée des enfers; ce chœur superbe, où sont exprimées avec tant d'art et de vérité les différentes gradations de leurs fureurs et de leur attendrissement; le duo d'Orphée et d'Eurydice rendue à la vie, mais préférant la mort à l'indifférence que son époux est obligé de feindre à ses yeux; la scène entière qui peint avec tant d'énergie les combats qu'éprouva Orphée dans ce moment terrible, sa faiblesse et le dernier terme de son désespoir; tous ces morceaux sont autant de chefs-d'œuvre d'harmonie et d'expression. J'ai vu plusieurs personnes sans avoir aucune connaissance de l'art, avouer de bonne foi que jamais musique ne leur avait fait une impression si vive et si profonde.

Si mademoiselle Arnould a moins de succès dans ce nouvel opéra que dans l'*Iphigénie*, Le Gros en a infiniment plus; il y chante le rôle principal avec tant de chaleur, tant de goût et même tant d'ame, qu'il est difficile de le reconnaître, ou de ne pas regarder sa métamorphose comme un des premiers miracles qu'ait produits l'art enchanteur de M. Gluck. Les ballets d'*Orphée* ont aussi fait plus de plaisir que ceux d'*Iphigénie;* ils sont plus analogues au sujet, et d'une harmonie plus noble et plus soutenue. Beaucoup de gens mettent cependant le ballet des Champs-Élysées, de *Castor*, fort au-dessus de celui qui se trouve au second acte d'*Orphée*, et qui est dans le même genre. Ce parallèle a fait dire que ce nouvel opéra n'était qu'un demi-Castor. A la bonne heure. Un mauvais calembour est peut-être plus supportable encore qu'une mauvaise raison. Nous sommes cependant fâchés de dire à cette occasion que l'esprit de pointes et de calembours revient un peu à la mode, grace aux talens de

M. le marquis de Bièvre et de quelques autres génies de la même force.

Un des pamphlets les plus piquans qu'on ait publiés depuis quelques années, est une *Lettre d'un Théologien à l'auteur du Dictionnaire des Trois Siècles* (1). L'auteur des *Trois Siècles* est, comme l'on sait, M. l'abbé Sabatier. Les vers suivans servent d'épigraphe :

On peut à Despréaux pardonner la satire ;
Il joignit l'art de plaire au malheur de médire.
Le miel que cette abeille avait tiré des fleurs
Pouvait de sa piqûre adoucir les douleurs ;
Mais pour un lourd frelon méchamment imbécile,
Qui vit du mal qu'il fait et nuit sans être utile,
On écrase à plaisir cet insecte orgueilleux
Qui fatigue l'oreille et qui blesse les yeux (2).

Cette brochure, sans nom d'auteur, a été attribuée généralement à l'illustre Patriarche de Ferney. Jamais il n'a été trouvé plus gai dans sa critique et plus malignement bonhomme. Ce morceau charmant, rempli d'anecdotes ou plaisantes ou intéressantes, se trouve être cependant de M. le marquis de Condorcet. Jusqu'à présent sa réputation littéraire n'annonçait pas autant de talens pour la bonne plaisanterie que pour les hautes sciences. Il est rare de rassembler autant de mérite en différens genres. Quelques critiques sévères blâmaient, dans cette brochure comme dans quelques autres, la franchise avec laquelle M. de Voltaire se loue lui-même. J'avoue que cela ne me choque ni me déplaît. Un étranger disait l'autre jour, en parlant de la vanité affichée de M. de La Harpe : « Toutes les fois que j'ai rencontré cet homme il

(1) Berlin, 1774, in-8°. (2) VOLTAIRE.

m'a déplu. — Et pourquoi, Monsieur? — C'est que je ne l'ai jamais entendu que *soliloquer* avec ses talens. » Je conçois que les soliloques de M. de La Harpe sont fastidieux et révoltans; mais il n'en doit pas être de même de ceux de M. de Voltaire. La conscience de notre propre mérite est certainement dans le fond de notre cœur. La délicatesse et la politesse nous inspirent la pudeur qui nous empêche d'avouer hautement nos talens; mais Dieu sait avec quelle complaisance nous nous en dédommageons au dedans de nous. Eh bien! M. de Voltaire se dédommage quelquefois tout haut. Peu d'hommes en ont le droit plus solidement établi que lui. Je ne vois pas un grand mal à cela.

Un des traits qui auraient pu le faire méconnaître dans cette lettre est ce paragraphe; c'est le théologien qui parle :

« Il me paraît que vous n'avez pas saisi le véritable caractère de J.-J. Rousseau. Cet homme célèbre, né avec un talent rare pour persuader aux autres hommes tout ce qu'il veut qu'ils croient, a cherché surtout à rendre populaires les vérités qu'il jugeait utile. Si les corps des enfans ne sont plus oppressés par des ressorts de baleine, si leur esprit n'est plus surchargé de préceptes, si leurs premières années échappent du moins à l'esclavage et à la gêne, c'est à Rousseau qu'ils le doivent. Aussi une femme sensible proposait-elle de lui ériger un buste qui serait couronné par des enfans. Pour les femmes, qu'il a tant aimées, et dont il n'a dit tant de mal que parce qu'elles lui en ont beaucoup fait, si elles osent nourrir, si elles ont la prétention d'être les mères de leurs enfans, et même quelquefois les femmes de leurs maris, c'est encore l'ouvrage de M. Rousseau. Il a ré-

veillé dans nos jeunes gens l'enthousiasme de la vertu, qui leur est si nécessaire pour l'opposer à celui des passions. Voilà ses titres à la reconnaissance des hommes. Parmi les philosophes modernes, il est un de ceux qui ont fait le plus d'effet sur les esprits, parce qu'il a eu le talent de disposer de l'ame de ses lecteurs, comme les orateurs anciens disposaient de celles de leurs auditeurs. D'ailleurs peu de gens ont mieux écrit contre nous, et nul n'a mieux écrit en notre faveur. Profitons de ces morceaux répandus dans ses ouvrages; mais n'espérons rien de lui, jamais il ne vendra sa plume. »

Voici une des petites anecdotes dont cette lettre fourmille, que je ne puis m'empêcher de transcrire :

« Vous louez trop M. l'abbé François. Il ne faut pas avoir l'air d'être si facile en preuves de la religion. Cela me rappelle un conte que j'ai entendu faire dans ma licence : « Depuis qu'une ânesse a porté Notre-Seigneur, « disait un nigaud dans le café de Laurent, tous les ânes « ont une croix sur le dos. Que répondez-vous à cette « preuve, M. Boindin ? — Que je n'en connais pas de « meilleure. »

Après avoir relevé presque tous les principaux endroits de l'ouvrage de M. Sabatier, M. de Condorcet fait une sortie véhémente contre les fanatiques, et surtout contre les hypocrites; mais elle n'est que véhémente. Il fait l'éloge des philosophes en faisant le parallèle de leur conduite avec celle des faux dévots sous le dernier règne. Ce morceau ne pouvait guère être plus hardi; mais il pouvait être mieux fait. Il finit gaiement après cette tirade, en disant : « Adieu, Monsieur, adieu pour jamais. Je vous souhaite une place dans le Paradis, entre saint Cucufin et saint Dominique l'Encuirassé. »

On a imprimé à la suite du roman intitulé *Mémoires de mademoiselle Sternheim* (1), une petite historiette, traduite de l'allemand, qui est très-piquante. Elle est agréablement écrite, les caractères ont de la vérité; quelques-uns sont très-originaux, et l'on en tirerait une très-jolie petite comédie, si l'on n'avait pas usé les travestissemens du Théâtre Français. Marivaux en a fait un usage faux et invraisemblable; celui qui se trouve dans cette historiette est beaucoup plus naturel. Une riche héritière, jeune, et maîtresse de ses actions comme de sa fortune, veut faire du bien à une pauvre famille noble et orgueilleuse à qui elle appartient et à qui elle est inconnue. Elle craint de l'humilier ou de lui imposer une retenue qui lui fasse mal diriger ses bienfaits. Elle prend le parti de passer pour une femme de chambre de confiance d'une amie commune qui va passer quelques jours à la campagne où la pauvre famille est retirée. Cela s'exécute, et les libertés que veut prendre avec elle un jeune étourdi, font dès le lendemain échouer son projet, et l'obligent à se déclarer. Voilà de la vérité, et ce projet peut passer dans une tête un peu romanesque. Si M. Sedaine veut s'emparer de ce sujet, il fera voir ce que le génie peut faire d'un moyen qu'on croit usé et rebattu. Il travaille depuis plusieurs mois à un opéra comique en trois actes, et dont le sujet est absolument le même que *Perrin et Lucette*, qu'on vient de donner, et dont nous avons eu l'honneur de vous parler (2). Cet ouvrage vaudra au moins *le Déserteur*, s'il est fini comme il est commencé; il

(1) *Mémoires de mademoiselle de Sternheim* (par madame de La Roche), publiés par Wieland; traduits de l'allemand par madame de L. F. (de La Fite); La Haye, Gosse, 1773, 2 vol. in-12.

(2) Précédemment page 360.

est plein d'intérêt et de mots de caractère. Nous aurons, cet hiver, aux Italiens, deux pièces de cet auteur : *les Remois*, mis en musique par Philidor, et *le Mort marié*, dont M. Sedaine a fait un opéra comique, sur les refus qu'ont faits les Comédiens Français de la recevoir. C'est un nommé Bianchi, Italien depuis peu arrivé à Paris, qui l'a mise en musique. Nous pourrons juger, à la représentation de cette pièce, des progrès qu'auront faits les oreilles françaises. La musique en est absolument italienne et du plus grand effet. M. Bianchi, étant encore à Naples, avait mis en musique *les Sabots*, dont les paroles sont de M. Sedaine; ayant parfaitement réussi dans ce coup d'essai, il a été un peu étonné, en arrivant à Paris, de voir qu'une pièce imprimée, entre les mains de tout le monde, n'appartenait pas au premier à qui il plaisait de la mettre en musique, et qu'il ne pouvait ni faire graver ni faire représenter sa pièce à Paris. Cet usage ridicule a engagé M. Sedaine à donner son *Mort marié* à M. Bianchi, pour le dédommager du temps qu'il a perdu. *Les Sabots* vont être joués à Bruxelles, et le seront partout avec succès, hors à Paris, où l'on voit toujours réuni avec un nouvel étonnement le mélange de la légèreté sur les objets graves, et de la pédanterie dans les plaisirs.

De toutes les Oraisons funèbres de Louis XV, qui ont paru jusqu'à présent, il n'y a que celle de l'abbé de Boismont et celle de M. l'évêque de Senez qui aient fait sensation. La première a été prononcée dans la chapelle du Louvre, le 30 juillet, en présence de messieurs de l'Académie Française; l'autre le 27, dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis. Cette dernière ne paraît que

depuis peu de jours, ayant été arrêtée à la censure à cause de quelques expressions qui avaient paru trop hardies, et surtout à cause d'un éloge des Jésuites que l'on croyait au moins déplacé. On en a permis l'impression au moyen de quelques corrections.

Le discours de M. l'abbé de Boismont est plein d'élégance et de graces. Sans avoir un grand fond d'idées, il attache par des vues fines, par des tournures adroites, et surtout par l'expression heureuse d'une sensibilité douce et touchante. Quoique trop verbeux, son style est si soigné, si poli, qu'il ne paraît au moins jamais diffus, et qu'il laisse même peu de chose à reprendre au goût le plus délicat. Notre orateur prouve, dans la première partie de son discours, *qu'en s'abandonnant à ses principes, Louis XV pouvait être le plus grand des rois;* dans la seconde, *qu'en se livrant à son cœur il fut le meilleur des hommes.* On est en général bien plus content de cette seconde partie que de la première. L'apostrophe par laquelle il finit le portrait du cardinal de Fleury mérite, ce me semble, d'être citée. « Ministre respectable, je n'insulte point à votre repos; mais, qu'il me soit permis de le dire, si vous aviez appris à votre élève à ne pas se séparer de sa nation, à la méditer, cette nation qui se donne toutes les chaînes qu'on ne lui montre pas, qui supplée par le dévouement tout le pouvoir qu'on ne lui fait pas sentir, qu'il serait honteux d'opprimer, parce qu'on est toujours sûr de la séduire; si, en lui peignant tous les hommes faux et trompeurs, vous lui eussiez dit que le seul homme de son empire dont il ne devait pas se défier était lui-même, nous jouirions encore de la sagesse et de la pureté de nos conseils. Il vous a manqué une ambition dont la France vous eût fait un mérite,

celle de vous survivre par l'impulsion que vous pouviez donner à l'ame de son roi : hélas ! votre ministère a péri avec vous. »

Pour donner une idée du genre d'éloquence propre à M. l'abbé de Boismont, il suffira de rapporter encore le passage suivant :

« La bonté ! je ne sais quel charme secret se mêle à ce nom sacré, on ne peut l'entendre sans émotion, on ne peut le prononcer sans attendrissement : l'art lui est inutile pour toucher et pour séduire ; il désarme la censure, couvre les fautes, les malheurs, les faiblesses ; il ravit ce suffrage du cœur qui ne laisse rien aux réflexions austères de l'esprit ; en un mot, il attache à la mémoire des rois cette espèce de consécration qui ne peut être méconnue et méprisée que par une ame atroce et cruelle. »

Le mot de Louis XV, à l'aspect des mausolées de Charles-le-Hardi et de Marie de Bourgogne, « C'est là le berceau de toutes nos guerres, » n'a pas été oublié de notre orateur.

Si l'éloquence de M. de Senez est moins académique que celle de M. l'abbé de Boismont, les négligences qu'on peut lui reprocher sont bien rachetées, ce me semble, par une chaleur plus soutenue et plus véhémente, par une touche plus simple et plus énergique, par des mouvemens plus oratoires, et plus encore par une onction vraiment apostolique. On désirerait seulement que les mêmes figures n'y fussent pas si souvent répétées. Par exemple, il ne cesse d'apostropher et les mânes de Louis XV, et ses vertus et ses faiblesses, la religion, les enfers, le monde, l'amour, les Jésuites, les courtisans, le siècle, la justice, la politique, enfin tout ce qui se trouve sur son chemin. On affaiblit l'effet des plus beaux

moyens, lorsqu'on les emploie avec tant de profusion. Voici deux passages que le pape et les philosophes auront sans doute beaucoup de peine à lui pardonner :

« Si la fermentation des esprits a redoublé, si une Société fameuse par le crédit et la confiance dont elle avait joui long-temps auprès des pontifes et des rois, et par les services qu'elle avait rendus à la religion et aux lettres...si cette Société a été parmi nous la victime de ces fatales contestations (sur la puissance civile et sur la puissance sacrée), et si elle a été précipitée, comme autrefois le prophète de Ninive, pour apaiser la tempête ; si la paix du sanctuaire a été troublée... Prêtres, pontifes du Seigneur, vous le savez, oui, nous savons que le cœur de Louis n'a jamais cessé d'être pour la religion, pour l'Église et pour ses ministres... Ébranlés par cette première secousse, les esprits tournèrent bientôt vers d'autres objets leur inquiète activité, et l'État eut aussi ses agitations et ses orages... Prenons garde d'appuyer sur des plaies trop récentes et trop sensibles. A Dieu ne plaise qu'un lâche ressentiment profane jamais le cœur des ministres de Jésus Christ ! Éprouver des contradictions de la part des hommes, c'est la destinée de l'Église ; c'est sa gloire de les oublier. Anathème à celui qui se réjouirait de la ruine d'un rival !...

« Siècle dix-huitième, si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre du *siècle philosophe*, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations !... Il n'y aura donc plus de superstition, parce qu'il n'y aura plus de religion ; plus de faux héroïsme, parce qu'il n'y aura plus d'honneur ; plus de préjugés, parce qu'il n'y aura plus de principes ; plus d'hypocrisie, parce qu'il n'y aura plus de vertu. Esprits téméraires, voyez, voyez les ra-

vages de vos systèmes, et frémissez de vos succès! etc.»

« *Description* du mausolée érigé dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis, le 27 juillet 1774, pour les obsèques de Louis XV le Bien-Aimé, etc., sur les dessins du sieur Michel-Ange Challe, chevalier de l'ordre du roi, professeur de son Académie de Peinture, et dessinateur ordinaire de sa chambre. La sculpture est faite par le sieur Bocciardi, sculpteur des Menus-Plaisirs du roi. »

Cette brochure, de vingt-quatre pages in-4°, avec plusieurs planches, n'a été imprimée que pour la cour. Elle fait trop d'honneur au goût et aux talens de M. Challe pour ne pas mériter d'être connue; mais comme on en a fait un ample extrait dans plusieurs papiers publics, nous nous contentons de l'annoncer.

VERS DE M. DE SAINT-LAMBERT,

Pour être mis sur le mausolée que madame la comtesse d'Harcourt fait ériger avec beaucoup de faste à son mari, plat original, qu'elle n'aimait point (1).

Ci-gît un vieil atrabilaire.
Après l'avoir fait enterrer,
Sa veuve, n'ayant rien à faire,
Se mit un jour à le pleurer.

(1) On lit dans les *Mémoires de Bachaumont*, 7 février 1774 : « On va voir aujourd'hui chez le sieur Le Moine le mausolée que la comtesse d'Harcourt doit faire élever à Notre-Dame à la mémoire du comte. Elle va souvent chez le sculpteur pour presser le monument; elle y paraît les cheveux épars, et dans l'appareil douloureux et lugubre où elle doit figurer dans le cénotaphe. Elle ne s'occupe pas moins du défunt dans son intérieur. Elle lui a toujours conservé son appartement : on y trouve encore sa figure en cire, qu'elle a fait fondre en pied à la mort de son mari. Il y est habillé dans sa robe de chambre; il est assis dans son fauteuil à côté de son lit, préparé comme s'il devait s'y coucher. »

Quatrain que l'on attribue à MONSIEUR, *sur un éventail donné à la reine* (1).

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je saurai près de vous amener les Zéphyrs,
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

Au Révérend Père en Dieu, messire Jean de Beauvais, créé par le feu roi Louis XV, évêque de Senez (1).

Par M. DE VOLTAIRE.

Mon Révérend Père en Dieu,

J'assistai, ces jours passés, au service que fit le curé de Neuilly. « Ouailles, dit-il, souhaitons la vie éternelle à notre bon roi qui ne démanda que la paix après avoir gagné deux batailles en personne; qui fit l'aumône aux pauvres; qui aurait payé toutes ses dettes s'il avait eu de l'argent; qui fonda l'École militaire; qui a bâti le beau pont de Neuilly sur lequel vous vous promenez, et qui avait un valet de garde-robe auquel je dois ma cure. »

Cette Oraison funèbre me plut beaucoup, parce qu'elle ne prétendait à rien, qu'elle parlait au cœur, et surtout qu'elle était courte.

J'ai assisté depuis à la vôtre. Je ne vous dis pas qu'elle parut longue; mais l'assemblée ne trouva pas

(1) Ce quatrain est également attribué à Lemierre, dans les *Œuvres* duquel il se trouve, tome III, p. 451 de l'édit. de 1810, 3 vol. in-8°. M. Mahul dit dons son *Annuaire nécrologique*, art. LOUIS XVIII, année 1824, p. 217, qu'il se trouve imprimé dès 1782 sous le nom de Lemierre; il est ici huit ans plus tôt mis sur le compte du feu roi.

(2) Cette lettre n'est reproduite que d'une manière incomplète dans les *Œuvres de Voltaire*.

bon que vous commençassiez par parler de vous : « Quand j'annonçai, il y a peu de temps, la divine parole..... »

Tout le monde convint qu'il ne fallait pas débuter dans l'éloge d'un roi par celui de messire Jean de Beauvais. Nous aimons la parole divine, l'égoïsme la profane.

Vous dites que Dieu seul *possède l'immortalité* : et nos ames, mon révérend Père, et nos ames ne passent-elles pas pour être immortelles aussi? On aurait souhaité que vous eussiez dit : *Dieu qui possède et qui donne l'immortalité.* Car, enfin, le diable, comme vous savez, le diable qui nous inspire tant de passions, le diable qui est partout, a la réputation d'être immortel.

Vous vous comparez à Jérémie. Mon révérend Père, Jérémie vit d'abord à quatorze ans une verge veillante et une marmite bouillante (1). Dans un âge plus mûr, il fut accusé d'avoir trahi son roi pour le roi de Babylone. Qu'avez-vous de commun avec Jérémie? Auriez-vous manqué à votre roi comme ce Juif? Avez-vous vu, comme lui, une verge veillante et une marmite bouillante ?

Vous comparez une auguste princesse qui a quitté la cour pour un couvent, à la fille de Jephté à qui son père coupa la tête. Vous comparez Louis XV à Joas qu'Athalie fit poignarder. Mais jamais le feu roi ne fut poignardé par sa grand'mère, et jamais il ne coupa le cou de sa fille. Il faut que les comparaisons soient justes, même dans une Oraison funèbre.

Le cri public vous a obligé de changer l'endroit où vous reprochiez au feu roi d'avoir chassé les Jésuites. Vous avez cru adoucir cette satire en imprimant que la Société de ces Jésuites était une *fausse Société;* mais

(1) JÉRÉMIE, chap. I, v. 11, 12, 13.

cela ne s'entend point. On sait bien ce que c'est qu'un homme faux, un homme qui parle contre sa conscience, une pensée fausse, un faux pas, un faux brillant; on ne sait ce que c'est qu'une Société fausse. Le révérend père Malagrida et le révérend père Lavalette ont fait de fausses démarches qui ont entraîné la ruine d'une Société très-véritable, autrefois très-dangereuse.

Vous ne deviez pas comparer cette Société fausse à Jonas, que des idolâtres jetèrent dans la mer pour apaiser une tempête. Les rois de France, d'Espagne, de Naples, de Portugal, le souverain de Rome, ne sont point des idolâtres. Les déclamateurs devraient, dans ce siècle de raison, se garder de toutes ces comparaisons puériles.

Vous dites que « les anciens parlemens se sont laissé entraîner par l'impulsion des circonstances au-delà de leur premier but. » L'impulsion des bienséances et de votre génie ne devait pas vous entraîner dans de pareilles phrases.

Quelle impulsion étrange vous force à vous déchaîner contre le dix-huitième siècle de notre ère vulgaire? « Il était donc réservé, dites-vous, au dix-huitième siècle d'attaquer à la fois les principes de l'honneur, de la justice, de la vertu, de l'honnêteté naturelle! » Et vous proclamez le successeur de Louis XV le restaurateur des mœurs! Vous auriez dû l'appeler le conservateur. Car, enfin, Monsieur Beauvais, dans quel temps a-t-on vu plus de princesses renommées par des mœurs plus pures? Dans quel pays a-t-on vu mourir tant de ministres des finances dans une pauvreté si respectée? Avez-vous su quels hommes étaient MM. d'Argenson? L'un, étant ministre, a écrit en faveur du peuple; l'autre a laissé une

mémoire chère à tous les gens de guerre. Vous avez lu l'histoire; y avez-vous rencontré beaucoup de personnages qui aient soutenu ce qu'on appelle si lâchement une disgrace, avec plus de grandeur et d'honnêteté naturelle que certains ministres dont je ne vous dirai point le nom?

Dans quels temps les libéralités, cette pierre de touche de la vraie grandeur d'ame, ont-elles été plus abondantes?

Mille actions généreuses qui se multiplient tous les jours auraient dû vous avertir de respecter un peu plus votre siècle, et le feu roi votre bienfaiteur, dont vous avez fait (permettez-moi de vous le dire) une satire un peu grossière.

Vous vous écriez : « Il n'y aura plus d'hypocrites, parce qu'il n'y aura plus de vertu. » Il est vrai que le roi régnant n'a point d'hypocrites dans son conseil; mais vous en plaignez-vous? L'infame superstition est la mère de l'hypocrisie, et la vertu est la fille de la religion sage, éclairée et indulgente. Comment avez-vous la naïveté de regretter l'hypocrisie ?

Vous vous servez du mot de *vice* en parlant des sentimens du dernier roi. Ah! monsieur, employez le mot propre. L'amour est une faiblesse; l'ingratitude envers son bienfaiteur est un vice. Ce sont là les principes de l'honnêteté naturelle. Pour insulter ainsi son siècle et son maître, il faudrait être prodigieusement supérieur à l'un et à l'autre; mais alors on ne les insulterait pas (1).

(1) Nous avons, depuis environ deux ans, un livre intitulé : *De la Félicité publique*, livre qui répond à son titre, composé par un homme d'une grande naissance et très-supérieur à cette naissance (*) L'auteur prouve invinciblement que les mœurs, ainsi que les arts, se sont perfectionnés dans ce siècle,

(*) De Chastellux.

A propos, je n'ai lu ni dans Bossuet, ni dans Fléchier, que les ames des rois *palpitassent* au jugement de Dieu. Ayez la complaisance de me dire comment une ame palpite. C'est apparemment comme une verge qui veille.

Votre très-humble serviteur
— B. *Académicien.*

Le prix de poésie que l'Académie Française devait donner cette année, a été remis à l'année prochaine, quoique tout Paris sache que M. de La Harpe a concouru (1). C'est un acte de rigueur et d'impartialité pour lequel Fréron doit quelques mots d'éloges à MM. les Quarante. M. de La Harpe n'a pas été plus heureux en prose qu'en vers. Le prix proposé par l'Académie de Marseille, pour l'*Éloge de La Fontaine*, avait été aussi l'objet de son ambition. Il vient d'être donné à M. de Chamfort, qui a même eu la gloire de réunir en sa fa-

depuis Pétersbourg jusqu'à Cadix, et que jamais les hommes n'ont été plus instruits et plus heureux. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelques crimes. On a vu des Brinvilliers et des Voisin dans le grand siècle de Louis XIV. Nous avons vu dans le nôtre quelques injustices abominables commises avec le glaive de la justice. Ce sont des orages passagers au milieu des beaux jours. Jamais la société n'a été plus aimable et plus remplie de sentimens d'honneur; jamais les belles-lettres n'ont plus influé sur les mœurs. S'il se trouve quelques misérables, comme un abbé Sabatier, qui commente Spinosa, et qui prêche la religion catholique, apostolique et romaine, qui recommande la chasteté dans un Dictionnaire des *Trois Siècles*, et qui fasse des vers infames dans un b.... au sortir du cachot, qui écrive des libelles pour de l'argent, en attendant un bénéfice, etc., de telles horreurs ne sont pas comptées. Un crapaud, qu'on rencontre dans les jardins de Versailles ou de Saint-Cloud, ne diminue pas le prix de ces chefs-d'œuvre de l'art. Assemblez tous les sages de l'Europe, et demandez-leur quel temps ils préfèrent, ils répondront : Celui-ci. Messieurs les Parisiens, je vous demande bien pardon de vous dire que vous êtes heureux. (*Note de Voltaire.*)

(1) La Harpe ne perdit rien pour attendre. Ses *Conseils aux jeunes poètes* furent couronnés en 1775.

veur les suffrages de tous ses juges. Les *Éloges de Boileau* et *de Fénélon*, lus par M. d'Alembert à la séance publique de l'Académie Française, le 25 d'août, ont été fort applaudis. On a trouvé cependant quelques longueurs dans le premier. Le genre de la satire y est fort déprimé. Cette critique, juste ou non, pouvait, ce me semble, être mieux placée. Quelque froid, quelque facile que ce genre de poésie paraisse à M. d'Alembert, Juvénal, Perse, Horace, Boileau lui-même, ont-ils trouvé beaucoup d'imitateurs?.... et le succès de leurs écrits ne s'est-il pas soutenu assez long-temps? On aime mieux aujourd'hui l'éloge que la satire. Ne disputons pas des goûts; chaque siècle a le sien. Cependant.... c'est dans le siècle où l'on appréciait si ridiculement le mérite de la satire, que nous allons chercher presque tous les sujets de nos éloges. N'y a-t-il pas lieu de craindre que notre indigne postérité ne s'avise quelque jour de chercher dans le siècle des éloges l'objet de ses satires?

Les deux discours de M. d'Alembert sont remplis, d'ailleurs, de traits charmans. Quoique nous ne puissions citer que de mémoire, nous ne saurions nous refuser le plaisir d'en rapporter quelques-uns.

Après avoir parlé de l'intérêt que Boileau prit pendant quelque temps aux querelles des Jansénistes et des Molinistes, sur la grace et sur l'amour pur, il remarque qu'il finit par s'en dégoûter. « Enfin, dit-il, sentant le vide de toutes ces questions, il se coucha un jour indifférent, et se réveilla raisonnable. »

Le père de cet écrivain célèbre avait trois fils, qu'il aimait tous avec une tendresse extrême; celui que ses poésies ont rendu si fameux, fut, dans son enfance, le moins avancé des trois. Le père, qui ne se lassait point

de les faire valoir chacun à sa manière, en vantant beaucoup les progrès des deux autres, ne manquait jamais de dire de lui : « Oh ! pour Colin, c'est un bon garçon qui ne dira jamais de mal de personne. »

Dans une digression sur les trois rivaux de la scène française, l'auteur remarque qu'on pourrait comparer « Corneille au gladiateur mourant, Racine à la Vénus de Médicis, et Voltaire à l'Apollon du Belvédère. » M. d'Alembert n'ignore pas sans doute que la Vénus de Médicis est moins une beauté noble qu'une figure gracieuse. Est-ce bien là le modèle qu'il fallait choisir pour nous donner l'idée de la perfection de Racine?

En traçant le caractère du poète, il dit, que « le poète, ainsi que l'homme, doit avoir reçu de la nature cinq sens particuliers. » On devine sans peine l'application qu'il a pu faire des quatre premiers. Celle de l'odorat était la plus difficile à trouver ; il la compare à la sensibilité. Quoique toute l'image soit assez arbitraire, elle paraît du moins ingénieuse.... Et peut-être faut-il savoir gré au philosophe profond de consentir quelquefois à n'être que brillant et léger.

L'*Éloge de Fénélon* a paru avoir la préférence sur celui *de Boileau*, au moins auprès des auditeurs sensibles. La quantité d'anecdotes ou de mots de caractère que M. d'Alembert y a rassemblés, l'ont rendu très-intéressant. Nous n'en citerons que deux traits.

Les ennemis de Fénélon avaient trouvé le moyen de lui faire choisir pour grand-vicaire un homme qui leur était absolument dévoué, et qui devait jouer auprès de lui le rôle de leur espion. Au bout d'un an, cet homme fut si touché de la conduite et des vertus de M. de Cambrai, que, ne pouvant plus tenir à ses remords, il vint

se jeter à ses pieds et lui avouer l'odieux emploi dont il s'était chargé : Fénélon voulut en vain le consoler et lui pardonner ; il fut s'enfermer dans une retraite, où il pleura toute sa vie l'abus qu'il avait fait de la confiance de ce respectable prélat.

Dans le temps que les Anglais avaient porté la guerre en Flandre, M. de Fénélon ne quittait guère son diocèse : se promenant seul un jour dans la campagne, un livre à la main, il rencontre une famille de paysans désolés ; il les aborde et leur donne tout l'argent qu'il avait sur lui, sans parvenir à les calmer ; il les questionne, et apprend qu'une vache qu'ils croyaient unique sur la terre, et que les maraudeurs venaient de leur prendre, était la cause de leur désespoir ; M. de Fénélon profite aussitôt du passeport qu'il tenait des ennemis pour parcourir en sûreté son diocèse ; il monte à cheval, retrouve la vache, et la ramène lui-même à ses ouailles, qui le comblent de bénédictions (1). Chaque instant de sa vie est ainsi marqué par un trait de bienfaisance.

Le projet que M. de Saussure a fait pour la réforme du collège de Genève n'a produit, jusqu'à présent, qu'un fatras ennuyeux de critiques et d'éloges propres à entretenir les vieilles haines et l'esprit de parti qui continuent à miner sourdement le bonheur de cette petite république. Les éclaircissemens qu'il vient de donner sur ce projet sont dignes de l'esprit de patriotisme et de modération que respire son premier ouvrage. Il montre fort bien, ce me semble, dans celui-ci, la différence qu'il y a des connaissances élémentaires, les seules dont l'en-

(1) M. Andrieux a fait sur ce sujet un conte charmant intitulé *la Promenade de Fénélon*.

fance soit susceptible, aux connaissances purement superficielles. Les unes ont quelque chose de très-réel, et peuvent contribuer infiniment à préparer et à faciliter les progrès de l'esprit en tout genre; les autres laissent une infinité d'idées fausses dans la tête, détournent d'une instruction plus solide, et ne servent qu'à flatter la petite vanité des parens et de l'instituteur.

L'Éloge de La Fontaine, qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille, par M. de La Harpe, vient de paraître avec cette épigraphe, tirée d'Horace : *Quando ullum invenient parem* (1)?

Nous attendrons, pour avoir l'honneur de vous en rendre compte, que nous ayons pu le comparer à celui de M. de Chamfort. Nous remarquerons seulement qu'il n'a pas eu jusqu'à présent plus de succès à Paris qu'à Marseille. Malgré plusieurs détails agréables, l'ensemble a paru médiocre, et c'est peut-être un des morceaux les moins soignés que M. de La Harpe nous ait donnés depuis long-temps. On dirait qu'il a jugé à propos de se mettre en négligé pour louer convenablement le bon homme La Fontaine; mais c'est un air qui ne sied pas à tout le monde. Cette négligence, si séduisante lorsqu'elle est une grace naturelle, ne saurait manquer de déplaire lorsqu'on y voit de la gaucherie ou de l'apprêt. Et puis, M. de La Harpe louer avec tant d'affectation la bonhomie de La Fontaine! « Cela me rappelle, dit une femme, la fable du *Loup devenu Berger* » (2).

(1) Liv. I, Ode 20.

(2) La Fontaine; liv. III, fable 3.

LES TAXIMANES.

Ce globe est peuplé d'une multitude d'êtres fort étranges; mais y trouverait-on une espèce de créatures plus sottement triste, plus tristement ridicule que celle des Taximanes? Le ciel, cependant, ne leur refusa rien de ce qu'il a daigné accorder au reste des mortels. Presque tous ont naturellement de l'intelligence, de l'industrie, un esprit droit, et cinq sens parfaits, susceptibles des plus douces impressions. Le sol qu'ils cultivent est fertile, le climat qu'ils habitent est tempéré; enfin l'on dirait que tout conspire à leur procurer l'existence la plus heureuse et la plus paisible. Que leur manque-t-il donc?... Le croirez-vous?..... A peu près tout ce que la nature leur avait donné. Une idée, une seule idée, a détruit tous les biens dont ils devaient jouir. Hélas! il n'en faut pas davantage pour renverser un édifice aussi fragile que celui de la félicité humaine. Combien de fois une idée de plus ou de moins ne décida-t-elle pas le sort des nations et des empires!

Un de ces Génies qui s'amuse à bouleverser nos destinées, comme nous nous amusons quelquefois, sur la fin d'un repas, à briser nos verres et nos porcelaines, s'avisa un jour d'inspirer aux Taximanes la pensée de donner à leur bonheur une base plus constante et plus solide.

« Il est vrai, dirent-ils, que notre esprit quelquefois ne raisonne pas mal; il est vrai que nous avons l'oreille passablement juste, et qu'en tout nous voyons assez bien, pourvu que les objets ne soient pas trop loin de nous: mais enfin nous nous trompons souvent, nous sommes bien loin d'être toujours d'accord avec nous-mêmes, encore moins avec les autres. Le grand Brama ne pou-

vait-il pas nous faire part de quelque secret qui nous eût dispensés de nous servir de ces yeux et de ces oreilles dont nous avons été tant de fois la dupe, et de cet esprit imbécile qui ne peut agir que par leur entremise? Ah! sans doute, qu'il lui serait aisé de l'accorder à nos vœux. »

Quand le Génie eut disposé ainsi les Taximanes, il prit la forme d'un vieillard vénérable ; il se présenta dans leurs assemblées, dans leurs académies, dans leurs temples,... et leur dit : « Le grand Brama a écouté favorablement votre humble prière..... Voici des talismans d'une vertu miraculeuse. Ils vous épargneront la peine de voir et de réfléchir. Consultez-les, quoi qu'il vous arrive, avec une entière confiance. Leurs oracles sont infaillibles, comme la vérité qui est éternelle et invariable. »

Tout le monde voulut avoir des talismans. La manière de les faire ne fut d'abord confiée qu'à un petit nombre d'adeptes, qui s'est accru par la suite des temps. Aujourd'hui que le secret est plus répandu, ceux qui le possèdent y gagnent moins. Cependant leurs profits sont encore considérables. Il y a trois ou quatre manufactures dans le pays, qui, depuis un temps immémorial, jouissent de la plus haute réputation, et qui n'ont pas cessé de conserver une très-grande supériorité sur toutes les autres.

Ces talismans sont une espèce de tablettes grises qu'on met assez facilement dans sa poche, du moins celles qui sont du dernier goût. On les faisait autrefois plus pesantes, et alors on ne pouvait guère les porter que sous le bras;.... encore fallait-il l'avoir vigoureux : mais tout se perfectionne.

Voici la manière dont ces tablettes rendent leurs oracles : Vous leur adressez avec une dévotion respectueuse la question qui vous embarrasse. Pour dire *Oui*, de grises qu'elles étaient, elles deviennent parfaitement blanches : pour dire *Non*, parfaitement noires. Il faut avouer que rien ne paraît plus simple, plus commode et plus merveilleux à la fois : aussi je ne doute pas que des tablettes si ingénieuses n'eussent encore aujourd'hui le plus grand succès *Au Petit Dunkerque* et chez Saïde (1), surtout si le Génie s'avisait de les couvrir d'un étui à l'anglaise.

Puisse le ciel nous en préserver à jamais!..... Ces talismans si sublimes en apparence, ont fait des Taximanes les créatures du monde les plus maussades et les plus malheureuses. Quoique assez semblables, quant à la forme, ils diffèrent d'ailleurs infiniment. D'abord leur vertu n'est ni également prompte, ni également sûre. Il s'en faut bien encore que leurs réponses se rapportent toujours : quand les uns disent blanc, les autres disent noir; pour une réponse juste, ils en font au moins cent au hasard. En passant d'une main à l'autre, ils perdent presque toujours de leur force et de leur qualité; le temps les altère et en dérange insensiblement les ressorts. Il y a plus : les mieux construits, ceux qui ont été composés des élémens les plus purs et les plus exquis, ne répondent jamais juste qu'aux questions générales, et, par conséquent, ils ne répondent presque jamais à propos, les maximes abstraites ou universelles étant aussi chimériques que les espèces sous lesquelles il nous plaît de ran-

(1) Enseigne d'un magasin achalandé, et nom d'un marchand en vogue de cette époque.

ger les différens individus que la nature offre le plus communément à nos yeux.

Mais quelles absurdités, me dira-t-on, nous contez-vous là? Vos Taximanes ont renoncé à se servir de leurs sens et de leur esprit, parce qu'ils sont sujets à se tromper; eh, ne sont-ils pas encore obligés de s'en servir pour consulter le talisman? N'est-il pas souvent plus difficile de proposer une question que de la résoudre? Ne sont-ce pas enfin leurs yeux qui jugent si le talisman dit noir ou blanc? Qui leur assure que, dans ce cas, leurs yeux ne les trompent pas aussi-bien que dans un autre? — Vous raisonnez sans doute à merveille; mais, de grace, où prenez-vous qu'un simple historien soit tenu d'expliquer toutes les contradictions qui peuvent se rencontrer dans son sujet? Sa tâche est d'être vrai. Il ne tient pas à lui d'être toujours vraisemblable.

Si l'usage des talismans n'était que ridicule, nous ne trouverions pas les Taximanes si fort à plaindre. Il a pour eux bien d'autres inconvéniens plus sensibles et plus funestes : il enchaîne leurs meilleurs esprits dans un cercle obscur et borné; il empêche le développement de leurs lumières et de leur sagacité naturelle, il arrête continuellement l'essor du génie, et met des entraves même au bon sens le plus vulgaire. Les circonstances qui rendent le même objet si différent de lui-même, et qui varient sans cesse; l'impression du moment qui donne ou qui ôte à nos plaisirs leur charme le plus doux; cet instinct si sûr qui prévient la réflexion, et qui lui découvre toujours les routes les plus faciles et les plus heureuses; tout cela n'est plus compté pour rien dans l'économie de leur bonheur. Un ordre mystérieux et bizarre, la couleur de leurs tablettes, en décide seul en dernier ressort. On croit

voir des enfans à qui l'on a persuadé qu'ils ne pouvaient marcher sans un secours extraordinaire; et ce secours est un roseau qui les fait chanceler sans cesse, et qui se brise à tout moment sous les efforts qu'ils font pour se soutenir.

Le Génie, en gratifiant les Taximanes de l'invention des talismans, leur avait fait espérer que ce serait un moyen infaillible de se trouver tous d'accord. Le barbare, comme il se jouait de leur crédulité! Jamais on ne vit chez eux plus de haines, de persécutions, d'animosités, de guerres injustes et sanglantes, que depuis l'introduction de ces bijoux magiques. Les malheureux y ont attaché toute la sensibilité ombrageuse de l'amour-propre, toutes ses prétentions et toutes ses fureurs. Comment l'objet de leur confiance ne serait-il pas aussi celui de leur orgueil et de leur vanité? Que les tablettes de l'un disent blanc, quand celles de son voisin disent noir; cela suffit pour en faire deux ennemis irréconciliables. Ce qui arrive de particulier à particulier, arrive également de société à société, de province à province, et d'une nation à l'autre. La mode des talismans est si bien établie dans toute l'étendue de l'empire, que l'on n'y trouve point de ville, point de communauté qui n'en possède deux ou trois, que ses chefs sont chargés de consulter religieusement toutes les fois que l'intérêt public paraît le demander. Cela n'empêche pas, comme vous croyez bien, que tout homme un peu aisé n'ait encore le sien pour son usage et celui de sa famille. Le malheur est que les talismans particuliers sont souvent brouillés avec le talisman public; et, dans ce cas, ils exposent leurs tristes propriétaires, quelque bonnes gens qu'ils puissent être d'ailleurs, à être ruinés, bannis, fouettés, ou même à

se voir brûler tout vifs pour l'édification du prochain et la plus grande gloire du Dieu des miséricordes, du puissant Brama. Le plus sûr, donc, est de s'en tenir, dans toute la conduite de la vie, aux réponses du talisman public, si du moins l'on est à même de les connaître, car tout le monde ne l'est pas, et de ne garder ses tablettes particulières que pour amuser ses ennuis ou ceux de ses amis.

Nous avons dit qu'en se décidant avec une opiniâtreté extravagante sur la réponse de leur petit fétiche, ces pauvres Taximanes se décidaient presque toujours mal, ou du moins toujours au hasard. Ce malheur est peut-être moins déplorable que celui qu'ils éprouvent encore très-souvent; c'est de sentir dans le fond de leur cœur que la voix de la nature dément hautement celle du talisman. Alors, entraînés d'un côté par un attrait invincible, arrêtés de l'autre par l'habitude de se laisser dominer au gré de leur oracle, divisés contre eux-mêmes, déchirés, pour ainsi dire, par leurs propres mains, ils éprouvent des tourmens plus cruels que tous les supplices de Tantale et de Prométhée. Aussi l'expression habituelle de leur visage est-elle la contrainte et la tristesse. Presque tous ont le maintien raide, la démarche lourde et lente, la vue basse et le regard sombre.

Concevez, je vous prie, l'état d'un jeune Taximane qui se voit aux pieds de la femme qu'il aime, et qui trouve tout à coup ses tablettes plus noires que de l'encre! les Mémoires secrets du pays avouent que dans ces occasions périlleuses il y a eu des milliers de tablettes brisées subitement, et que l'on n'a jamais revues. Cela m'a paru plus croyable que tout le reste.

J'ai tâché vainement de découvrir à quel temps pouvait remonter l'origine des talismans. Tout ce que de profonds antiquaires m'en ont pu apprendre, c'est qu'on les a vus paraître à peu près dans le même temps où se fit l'alliance la plus bizarre qui se soit jamais faite sous le ciel, celle de l'orgueil et de la paresse, deux divinités qui ont toujours eu la plus grande influence sur le sort de l'espèce humaine.

Je ne sais pourquoi je ne vous ai jamais parlé d'un *Éloge de Racine*, par M. de La Harpe, brochure in-8° d'environ cent pages. C'est une terrible levée de boucliers.

L'Académie de Marseille avait proposé ce sujet pour prix d'éloquence. M. de La Harpe n'a pas envoyé sa pièce au concours; il a voulu être jugé par le public, lequel a appointé la cause : l'*Éloge de Racine*, écouté d'abord dans quelques sociétés avec enthousiasme et transport, n'a fait qu'une très-faible sensation lorsqu'il a paru en public.

Quand on veut faire le panégyriste ou le critique d'un écrivain illustre, il faut se garer des points interrogatifs et admiratifs. Avec des exclamations continuelles vous êtes sûr de fatiguer bien vite et de devenir insipide; et puis, quelle sottise à vous de vouloir toujours nous cogner le nez sur les beautés d'un auteur que tout le monde sait par cœur, comme si nous n'avions pas assez d'esprit pour les sentir sans vous! Cette petite fatuité fatigue à la longue, et indispose le lecteur contre le panégyriste. L'*Éloge* de M. de La Harpe manque d'idées et de vues, qui seules pouvaient lui procurer un succès éclatant et

solide. Un coup d'œil neuf et profond, porté sur la tragédie et sur l'art dramatique; voilà par où il fallait honorer la cendre du grand Racine.

Racine était né avec le même talent que Virgile : sa poésie est une musique délicieuse qui rappelle l'harmonie divine du prince des poètes latins. Mais cette poésie était toujours épique comme celle de Virgile, et jamais dramatique. Ceux qui voudront réfléchir sur ces deux termes, s'ils se sont formé le goût par la lecture des anciens, m'entendront sans que j'explique davantage cette idée. Aujourd'hui on se passionne (car on aime les excès en tout) pour cette harmonie qui charme tant en lisant Racine. En remontant à la source de ces éloges, on trouve qu'ils partent de quelques-uns de nos poètes, qui, n'ayant ni idées ni génie, se flattent d'avoir dans leurs vers un certain ramage qu'ils appellent harmonie, et sous lequel ils espèrent dérober leur faiblesse; mais ce ramage est fort loin de l'harmonie de Virgile et de Racine, don divin trop rarement accordé à quelques ames privilégiées, et fort différent de cette harmonie mécanique et étudiée qui ne dérobe pas à l'oreille séduite l'aridité et la stérilité d'un mauvais fonds.

Comment M. de La Harpe, manquant d'idées, s'y est-il donc pris pour remplir la tâche qu'il s'était imposée? Il a fait de son *Éloge de Racine* un plaidoyer contre Pierre Corneille, qu'il a attaqué dans toutes ses possessions, et à qui il laisse à peine quelque asile pour s'y nicher avec sa gloire. Il aime à ferrailler, et il espère sans doute que cette brusque attaque fera grand bruit, et attirera l'attention du public. Moi, qui aime la paix et qui redoute l'ennui, j'espère que cet insipide procès ne sera pas suivi, et que toutes les témérités de M. de La

Harpe resteront sans réponse; sans quoi il y aura de quoi périr d'ennui cet hiver sous le fatras de ces tristes brochures. C'est bien assez d'entendre nos merveilleux disserter sur ces matières rebattues, à dîner et à souper, tout le long de l'année. Les lieux communs sont de dure digestion à la longue, et les têtes neuves sont bien rares. Les autres devraient se taire, même en écrivant harmonieusement, ce qui devient un petit mérite dans une langue cultivée et formée depuis cent ans.

La dernière note dont M. de La Harpe a enrichi son *Éloge*, est dirigée contre la chaleur que tout le monde exige aujourd'hui dans les poètes et dans les artistes. M. de La Harpe dit que cet amour de la chaleur est né de nos jours, qu'on ne connaissait pas cette expression du temps de Racine et de Boileau; et il fait même semblant de ne pas entendre ce qu'elle doit signifier : il se peut qu'elle soit devenue trop parasite aujourd'hui, qu'on l'emploie trop souvent; mais il me semble qu'elle est très-intelligible. La chaleur dans les productions de l'esprit, dans les ouvrages de l'art, est l'opposé du froid; elle a besoin d'être dirigée par le jugement, pour ne pas dégénérer en fougue; mais c'est une qualité essentielle, et un auteur ne saurait s'en passer. On a toujours reproché à M. de La Harpe de manquer de chaleur dans ses tragédies et dans ses autres productions; et voilà la véritable clé de cette note singulière qui termine l'*Éloge de Racine*.

C'est dommage : M. de La Harpe a certainement beaucoup d'esprit et beaucoup de talent; mais il ne promet pas de les porter à maturité, et il mourra victime de sa pauvreté et de la dissipation de Paris, mortelle aux gens de lettres. La première l'oblige de perdre son temps

dans son cabinet, et de s'y livrer à des occupations qui soient de ressource; la seconde l'expose à perdre son temps dans le monde, afin de n'y être pas oublié : de cette double perte continuelle résulte à la fin zéro pour la gloire et la réputation solide. O combien de meurtres de cette espèce on a à Paris continuellement sous les yeux !

1775.

JANVIER.

Paris, janvier 1775.

M. l'abbé Morellet se presse de nous dédommager du silence qu'il avait gardé depuis quelques années. Sa Réfutation des Dialogues de l'abbé Galiani (1) a été bientôt suivie de ses réflexions sur les avantages *De la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration* (2). Ces réflexions furent écrites en 1764, à l'occasion de la déclaration du roi, du 28 mars de la même année, qui fait défenses d'imprimer, débiter aucuns écrits, ouvrages et projets concernant la réforme ou l'administration des finances, etc. Elles ne paraissent que depuis peu de jours avec cette épigraphe : *Ingenia studiaque facilius oppresseris quàm revocaris.* Quoique cette brochure de soixante-douze pages sur un sujet infiniment rebattu ne présente aucune idée nouvelle, aucun trait saillant, elle mérite au moins d'être distinguée par la sagesse et par la clarté du style dont elle est écrite. L'auteur emploie d'abord toute sa logique et toute son éloquence à prouver qu'il est assez vraisemblable que nous ne possédons pas encore les vrais principes de l'économie politique. Il tâche ensuite de montrer la nécessité de la liberté d'imprimer, pour donner aux principes, une fois connus, de la stabilité, et à l'administration de

(1) *Réfutation de l'ouvrage qui a pour titre*, DIALOGUES SUR LE COMMERCE DES BLÉS; Londres, in-8°; composé en 1770, publié en 1774.

(2) 1775, in-8.

la suite et de l'uniformité. Après avoir exposé les avantages qui doivent résulter de cette liberté, tant pour l'instruction du ministère que pour le succès même de ses opérations, il finit par répondre aux difficultés que le gouvernement a cru y voir jusqu'à présent. Cette dernière partie de son ouvrage, qui est la plus étendue, est malheureusement aussi la plus faible. Il y fait une longue digression pour justifier les hommes à systèmes. Mais est-il à propos d'entretenir si long-temps le public de soi et de ses amis?

Toute question énoncée d'une manière générale paraît d'une solution aisée. Elle le devient moins à mesure qu'on essaie de la déterminer pour l'appliquer à quelque circonstance particulière. Sans doute la société la plus parfaite sera celle qui procurera le plus grand bien général en laissant la plus grande liberté possible aux différens individus qui la composent. Mais quel est ce plus grand bien auquel elle peut espérer d'atteindre? Où sont les bornes de cette liberté qu'elle doit conserver, qu'elle doit garantir à chacun de ses membres?

S'il est un droit qui semble inaliénable dans quelque état que l'homme puisse se trouver, c'est assurément celui de penser, et même de penser tout haut. Cependant, quelle est l'institution sociale qui n'ait pas entrepris d'en borner plus ou moins la jouissance? La liberté n'est qu'un mot en politique aussi-bien qu'en métaphysique et en morale. L'art du législateur, comme celui de la Providence, est de cacher à nos yeux les chaînes que nous traînons sans cesse après nous; et ce n'est que lorsque le caprice ou l'intérêt du moment les laisse voir, ou les appesantit sans nécessité, qu'elles révoltent ce qu'il nous plaît d'appeler notre indépendance naturelle.

Il y a, ce me semble, dans toute constitution politique trois principes dominans : la force, les lois et l'opinion. Ces trois principes ont plus ou moins d'énergie, et la manière dont ils sont subordonnés l'un à l'autre est ce qui détermine la nature et la forme particulière de chaque gouvernement. Dans un État purement despotique, l'autorité souveraine n'a point d'autre contre-poids que la force. Dans un État républicain, elle le trouve dans les lois mêmes dont elle tient sa puissance. Dans une monarchie telle que la France, ce contre-poids n'existe réellement que dans l'opinion et dans la confiance particulière que peuvent mériter les tribunaux qui en ont été quelquefois les interprètes.

Plus l'opinion a de force, plus il est dangereux sans doute d'abandonner au hasard la conduite des ressorts qui la font mouvoir; et n'est-ce pas ce qu'on risquerait de faire en permettant à tout le monde d'écrire librement sur les principes de l'administration? Les avantages de cette liberté ont été souvent discutés depuis le commencement de ce siècle; mais a-t-on assez réfléchi sur les inconvéniens qui pouvaient en résulter? Essayons de justifier une mauvaise cause; elle est trop abandonnée pour qu'il n'y ait pas quelque mérite à la défendre.

On n'a jamais plus écrit, on n'a jamais plus lu que de nos jours : en conclura-t-on que les livres contribuent plus ou moins à diriger l'opinion publique? Je suis bien tenté de croire que leur influence en a plutôt diminué qu'augmenté. Quoi qu'il en soit, cette influence est réelle, ou ne l'est pas : si elle est réelle, ses suites sont de la plus grande conséquence; si elle ne l'est pas, quel bien peut-on espérer d'une liberté plus illimitée?

C'est un emploi vraiment sublime que celui d'éclairer

ses semblables ; mais quel est aujourd'hui l'auteur assez frivole ou assez sottement modeste pour ne pas se croire appelé à remplir une fonction si auguste? Parmi tous ces grands hommes qui prétendent à l'honneur de gouverner le monde du haut de leur galetas, n'est-il pas possible qu'il se trouve plus d'un barbouilleur assez fanatique ou assez éloquent pour écrire d'une manière propre à répandre des alarmes dans l'esprit de la nation, ou à exciter des préventions contre les projets de l'administration les plus sages et les plus patriotiques? Quel bien peut compenser un mal aussi funeste? Et sera-t-on toujours à même de le réparer comme on l'aurait été de le prévenir?

Les défenseurs de la liberté paraissent mettre en principe que les hommes naissent tous philosophes, et que les écrivains le sont par excellence. Il n'y a guère, dans cette heureuse supposition, que les rois et les ministres d'exceptés, ce qui montre au moins de l'intolérance ou de la partialité. Ces messieurs ne veulent point voir que la plupart des hommes sont pleins de faiblesses et d'inconséquences. Ils ne comptent pour rien les calculs secrets de l'amour-propre et de la vanité. Ils ne suivent point la marche irrégulière et violente des passions. Ils se flattent de pouvoir combiner les différens rapports de la société, toujours mobiles, toujours variables, comme l'on combine des puissances algébriques. Ils oublient que, dans mille occasions, l'erreur est plus à la portée du peuple que la vérité, parce qu'il est facile à l'erreur de frapper et de séduire l'imagination, au lieu que, le plus souvent, la vérité ne devient sensible qu'aux yeux qui la cherchent avec une suite et une attention dont peu d'hommes sont capables.

Il est aisé de persuader à la multitude qu'il serait plus

commode et par conséquent plus juste de ne payer à l'État que la moitié des impôts qu'il exige, quelque légitime que puisse être ce tribut en lui-même. Serait-il aussi aisé de lui faire sentir que ces impositions, en assurant la puissance et la prospérité publiques, assurent en même temps le bonheur et l'aisance de chaque particulier, et qu'en ouvrant à la nation de nouvelles sources de richesses, elles refluent insensiblement sur tous les ordres et sur toutes les parties de l'État?

Que peuvent la raison et l'éloquence même sur des esprits prévenus, et à qui on a laissé le temps de s'échauffer en faveur de leur idole? Un seul apologue de Menenius ramena, dit-on, les Romains prêts à se séparer pour jamais de leur patrie (1); mais on ne se souvient pas que cet apologue fut accompagné d'un traité par lequel le sénat souscrivait humblement à toutes les prétentions du peuple.

Couplets sur un mot donné (2).

C'est à la plume
Qu'on doit souvent tout son bonheur,
Quand sur le feu qui nous consume
La bouche explique mal le cœur,
C'est à la plume.

Charmantes plumes,
Couvrez les fronts, troublez les cœurs.
Malgré leurs froides amertumes,
Vous régnerez sur vos censeurs,
Charmantes plumes.

(1) Voir La Fontaine, *Les Membres et l'Estomac*, liv. III, fable 2.

(2) Mettra, qui rapporte cette chanson, t. I, p. 262 de sa *Correspondance secrète*, avec deux couplets de plus tout aussi insignifians que les autres, dit: « Voici une chanson de M. le comte d'Adhemar, sur le goût dominant des panaches. Les chevaliers qui figuraient dans un des bals de la reine lui avaient demandé la permission d'en porter, et l'avaient obtenue. »

Toutes les plumes,
Ramenant la fidélité,
Amans volages que nous fûmes,
L'Amour quitta pour la beauté
Toutes ses plumes.

Dessus la plume,
Quoiqu'il soit doux de discourir,
Il est minuit, et je présume
Qu'il est plus doux de s'établir
Dessus la plume.

Étrennes d'un inconnu à madame Necker.

Mon cerveau se creusait à vous faire une étrenne,
Lorsque le dieu d'Hippocrène
A mes yeux soudain a paru.
Arrête, a-t-il dit, que fais-tu? —
Ce qu'il vous siérait bien de faire.
Je veux célébrer les vertus,
L'esprit, mille talens de plaire,
Des époux comme il n'en est guère,
Des amis comme on n'en voit plus. —
Ton projet est beau, je l'admire;
Mais pour le remplir dignement,
Il te faut emprunter ma lyre
Au chantre de Pierre-le-Grand (1).

Lettre de M. de Voltaire à M. le comte de Lewenhaupt.

De Ferney, le 15 décembre 1774.

Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent un peu du malheur de la guerre que vous êtes obligé de faire. Vous n'entendez parler que de Henri IV, comme à Stockholm il n'était question que du grand Gustave; mais je

(1) Thomas, auteur de *la Pétreïde*.

suis sûr qu'on n'a point joué le grand Gustave aux marionnettes. Chaque peuple habille ses héros à la mode de son pays. Je me souviens que, dans mon enfance, Henri IV et le duc de Sully étaient connus à peine. Il y a trois choses dont les Parisiens n'ont entendu parler que vers l'an 1730: Henri IV, la gravitation et l'inoculation. Nous venons un peu tard en tout genre; mais aujourd'hui nous n'avons rien à regretter dans l'aurore du règne le plus sage et le plus heureux. On dit surtout que nous avons un ministre des finances aussi sage que Sully et aussi éclairé que Colbert. Ces finances sont le fondement de tout dans les empires comme dans les familles : c'est pour de l'argent que l'on fait la guerre et qu'on plaide. Nous avons une lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit qu'il est en peine de savoir qui aime plus l'argent, ou des prêtres de Sérapis, ou de ceux des Juifs, ou de ceux des Chrétiens. Ceux qui vous font un procès paraissent l'aimer beaucoup. J'ai consumé tout le mien à établir à Ferney une assez grande colonie. J'ai changé le plus vilain des hameaux en une petite ville assez jolie, où il y a déjà cinq carrosses. Je voudrais avoir encore l'honneur de vous y recevoir lorsque vous retournerez dans vos terres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

On ne se lasse point de nous ennuyer à la Comédie Italienne de l'*Henri IV* de M. Durozoi (1). L'extravagance de ce succès est d'autant plus effrayante, qu'elle nous menace encore de voir bientôt sur le même théâtre deux pièces du même genre et du même auteur : *le Siège de*

(1) Représenté pour la première fois le 14 novembre 1774.

Paris (1), et *le Chevalier Bayard* (2). Pour peu qu'on laisse faire ce M. Durozoi, c'est un homme à mettre tous les héros de notre histoire en opéra bouffon. Si du moins toutes ces parodies avaient quelque gaieté ! mais elles sont plus tristes encore qu'elles ne sont plates et ridicules.

L'Académie royale de Musique vient de reprendre l'*Iphigénie* de M. Gluck. Quoique cette reprise soit suivie avec beaucoup d'empressement, on est encore aujourd'hui, ce me semble, aussi peu d'accord sur le mérite de ce nouveau genre de musique qu'on l'était lorsqu'il parut la première fois. Les enthousiastes de Sacchini et de Piccini n'y trouvent que du bruit et des idées baroques, sans goût, sans génie, et même sans expression. Ils lui reprochent surtout d'avoir écrit une tragédie aussi déchirante qu'*Iphigénie* en style pastoral, et quelquefois même en style de guinguette. Pour mettre le comble à leurs blasphèmes, ils ne craignent pas de dire que ce qu'on veut bien appeler un genre nouveau n'est qu'un réchauffé du système de Lulli, avec moins de noblesse, moins de grace et moins de variété qu'on en trouve dans les bons ouvrages de cet ancien compositeur. Les partisans du chevalier Gluck prétendent au contraire qu'il est le premier qui ait saisi le vrai caractère de la musique dramatique, et que personne n'a jamais su tirer de plus grands effets des moyens les plus simples et mêler plus d'harmonie à plus d'expression. Ces derniers ont au moins pour eux, sans compter l'éloquente dialectique de l'abbé Arnaud, les beaux bras de mademoiselle Arnould, la

(1) *La Réduction de Paris*, drame lyrique en trois actes, paroles de Durozoi, musique de Bianchi, fut représentée à la Comédie Italienne le 30 septembre 1775.

(2) *Le Siège de Mézières*, comédie lyrique dont Bayard est le héros, ne fut représenté que le 15 juillet 1788.

superbe voix de Le Gros, et le jeu plein de chaleur et d'action de Larrivée. Le seul changement remarquable qu'on ait fait à la conduite du poëme, c'est qu'au dénouement Diane paraît elle-même sur un fort beau nuage pour décider la querelle entre Achille et Calchas. L'arrivée de la déesse, malgré la riche décoration qui l'entoure, ne fait pas une grande impression, parce qu'elle est beaucoup trop précipitée, et que les témoins les plus intéressés à ce prodige ont tout l'air de n'y pas croire eux-mêmes, ou de s'en soucier fort peu. Plus un spectacle a de pompe et d'appareil, et moins il frappe, s'il n'a point l'ensemble et la vérité qu'il doit avoir.

Si les suffrages sont toujours fort partagés sur l'*Iphigénie* de M. Gluck, tous se sont réunis, le jour que la reine est venue l'entendre, dans l'heureuse application qu'on lui a faite du chœur :

Chantons, chantons notre reine,
Et que l'Hymen qui l'enchaîne
Nous rende à jamais heureux.

Cette allusion a été saisie avec transport. On a fait répéter le morceau, et tous les regards se sont tournés vers la reine, qui a reçu cet hommage avec l'embarras le plus aimable et le plus intéressant. Quels prologues, quels panégyriques peuvent être comparés à ces élans de tendresse et de l'admiration publique !

On nous promet incessamment plusieurs nouveautés intéressantes à la Comédie Française, *Albert*, drame de M. Le Blanc, dont la représentation avait été défendue il y a quelques années (1), et la conspiration de Marcel

(1) Grimm a annoncé cette défense p. 84. *Albert Ier, ou Adeline*, comédie héroïque, fut représenté le 4 février 1775.

sous le roi Jean, tragédie en prose de M. Sedaine (1). On aurait déjà oublié la petite pièce de M. Imbert, *Monsieur Pétau, ou le Gâteau des Rois*, qui a été jouée sur ce théâtre pour la première et dernière fois le vendredi 6, sans les suites fâcheuses qu'elle a eues pour l'auteur, pour son censeur et pour mademoiselle Luzi. Cette pièce, précédée d'un prologue assez agréablement écrit et qui promettait du moins beaucoup de gaieté, est une des plus détestables choses qu'on ait vues depuis long-temps. Le projet de l'auteur, connu d'ailleurs assez avantageusement par ses *Fables* et par son poëme sur *le Jugement de Pâris*, était (si tant est qu'il eût eu un projet dans cet ouvrage) de peindre le ton et les mœurs de la petite bourgeoisie. Il a cru que le moment le plus propre à rendre ce tableau d'une manière piquante serait une collation donnée, le jour des Rois, chez quelque marchand de la rue Saint-Denis. C'est donc M. Pétau qui ne veut point donner sa fille au petit Finon, parce qu'il n'est pas riche, et qu'il l'a promise au vieux Orgon, riche drapier. Madame Pétau protège les amours du petit Finon. Elle s'accorde avec un Gascon de ses amis pour tromper son mari. Le repas qu'on doit donner ce jour même en fournit une occasion merveilleuse. On s'arrange de manière que M. Pétau ait la fève. On présente à ce nouveau roi plusieurs placets. Il y en a un qu'il signe avec beaucoup de plaisir, et ce placet est justement le contrat de mariage de mademoiselle Pétau avec le petit Finon. Toutes ces scènes, du plus bas comique, sans caractère, sans esprit, sans vérité, même sans folie, au moins sans folie plaisante, finissent par un vaudeville

(1) Voir pour cette tragédie, non représentée, dont le titre est *Maillard, ou Paris sauvé*, la note de la page 113 du tome VII.

où l'auteur a cru faire une chose charmante en confondant ingénieusement l'Éloge de Louis XVI avec celui de M. Pétau. Cette gaucherie a paru d'autant plus impertinente, qu'il y a laissé échapper plusieurs traits fort susceptibles d'une interprétation peu respectueuse pour la mémoire de Louis XV. On a remarqué entre autres ces deux vers :

> Il est des sages de vingt ans
> Et des étourdis de soixante.

Mademoiselle Luzi, qui a chanté cette platitude avec plus d'indiscrétion que de malignité, a passé douze heures au Fort-l'Évêque. M. Imbert y est depuis cinq ou six jours, et M. de Crébillon, son censeur, a été interdit pour trois mois (1).

> — « Oh, oh, quelle caresse et quelle mélodie!
> Dit le maître aussitôt. Holà, Martin bâton! »
> Martin bâton accourt, l'âne change de ton.
> Ainsi finit la comédie (2).

On a trop répété qu'il n'appartient qu'aux républiques de former des hommes vraiment éloquens. La France a produit plus d'un orateur que les plus beaux siècles d'Athènes et de Rome n'eussent point désavoués. Nous ne rapporterons point ici les discours de M. de Malesherbes à l'occasion du rétablissement de l'ancienne magistrature, parce qu'il n'y a point de papiers publics où ils ne se trouvent. Mais, après ces modèles de l'éloquence la

(1) La *Correspondance secrète* (de Mettra), t. I, p. 175, dit que l'actrice fut mise en prison parce qu'elle ne se conforma aux intentions du censeur qui, pour éviter l'allusion, avait substitué *cinquante* à *soixante*.

(2) LA FONTAINE; *l'Ane et le Chien*, liv. IV, fab. 5.

plus simple et la plus touchante, on croit pouvoir citer encore le discours de M. d'Éprémesnil à la première assemblée du Châtelet, le 7 de janvier. Comme ce morceau ne sera vraisemblablement jamais imprimé, nous nous permettrons d'en conserver ici un trait qui ne paraîtra peut-être pas indigne d'être mis à côté des plus beaux endroits de Démosthène.

Après avoir montré ce que l'amour des lois exigeait des magistrats, ce que l'amour de la paix exigeait dans les circonstances présentes, et comment deux devoirs si importans pouvaient être conciliés, il a adressé la parole aux pourvus des nouveaux offices depuis 1771, et leur a dit :

« Et vous, Messieurs, que la loi va bientôt associer à nos fonctions d'une manière irrévocable, connaissez des magistrats dont peut-être, sans le vouloir, vous avez prolongé la disgrace. Ils n'en veulent tirer d'autre vengeance que celle d'assurer votre état autant qu'il dépend d'eux, et ne vous imposent par notre bouche d'autres conditions que d'imiter au besoin (ce que le ciel détourne de vos têtes!) leur courage, leur constance, et de l'inspirer à vos enfans. Nous le promettez-vous? Parlez. Si vous y consentez, levez-vous : si vous n'y consentez pas, désavouez-nous donc publiquement. »

Dans ce moment, tous les nouveaux pourvus se sont levés et ont témoigné par un signe d'approbation qu'ils faisaient les promesses requises par M. l'avocat du roi, qui a repris ainsi :

« O Patrie! reçois leur serment. O vertueux ministres de la loi! consignez-le dans vos cœurs; qu'il y demeure gravé en caractères ineffaçables. Et nous, poursuivons cet ouvrage de paix. »

Les nouveaux pourvus ayant repris leurs places, M. l'avocat du roi a continué l'examen et la discussion des contrats d'acquisition, lettres de provisions et factums de réception qui lui avaient été remis au nombre de dix-neuf. Le discours fini, M. Marion, le plus ancien des nouveaux pourvus, s'est levé, et, adressant la parole à la Compagnie, a dit :

« Messieurs, vous allez délibérer sur notre état : trouvez bon que nous nous retirions. »

On a applaudi à cette demande, et ils se sont retirés. La Compagnie a ensuite délibéré, et il a été arrêté que, « ouïs sur ce les gens du roi, pour donner à Sa Majesté des preuves de sa soumission respectueuse, et pour concourir au rétablissement de la paix, la Compagnie se contenterait de l'engagement tacite que les nouveaux pourvus venaient de prendre, et ne les obligerait point à demander de nouvelles provisions, etc. »

Almanach des Muses de l'année 1775. C'est la continuation d'un ouvrage qui se soutient depuis plusieurs années avec assez de succès, et, malgré les notes ridicules de l'éditeur (1), le plus joli recueil de pièces fugitives que nous connaissions. On trouve dans cette dernière partie deux ou trois morceaux charmans de M. de Rulhière, plusieurs pièces nouvelles de MM. Dorat, de Pezay, Imbert, Bertin, etc. La fable intitulée *le Conseil des Aigles* doit disposer l'Académie Française en faveur de M. Dorat, s'il est vrai, comme on l'a dit, que l'Académie ressemble à ces femmes capricieuses que l'on ne rend sensibles qu'à

(1) Cet éditeur fut, de 1765 à 1789, Sautreau de Marsy, qui en partagea quelque temps la rédaction avec Mathon de La Cour. Vigée la prit à cette dernière époque.

force d'indifférence ou de mépris. Voyez *la Feinte par amour* (1).

Discours de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, à la rentrée du parlement de Provence.

Il est donc un terme à la dispersion des tribunaux, à l'exil des magistrats, à cette étonnante révolution qui semblait avoir emporté comme un torrent l'ordre entier de la magistrature!

Ainsi, quand tout a plié sous l'autorité souveraine, reste l'opinion publique qui persuade l'autorité même, et ne lui cède jamais.

L'opinion des sages, invincible par sa constance et par sa modération, se répand par degrés dans le calme et dans l'agitation oisive de nos sociétés; elle pénètre dans le centre même de tous les intérêts; elle perce à travers les ombres qui s'amassent sur le soir d'un long règne; elle embellit de sa lumière un règne vertueux qui commence; elle ne combat point les rois, elle les éclaire et ramène l'empire de la justice sans troubler le repos des peuples.

Heureux peuples qui cultivaient en paix et moissonnaient sans crainte, tandis que nos conversations animées et nos discussions utiles maintenaient les principes de la sécurité publique!

On a vu de bons citoyens s'alarmer dans le secret pour le bien de leur pays. Que deviennent, disaient-ils, les lois sacrées de la propriété? Que devient la constitution de l'État, et sur quel autre fondement peut s'ap-

(1) Comédie également de Dorat; voir précédemment, page 211.

puyer l'autorité du prince que sur les droits et la propriété des citoyens?

Ah! qu'ils apprennent à connaître quel est le gouvernement doux et facile d'une nation éclairée, et par quel paisible retour se repliant sur lui-même, le fleuve qui nous entraîne obéit à la nécessité de reprendre et de suivre son cours naturel.

La constitution de l'État? Elle est fondée dans tous les cœurs; elle retrouve un asile et un temple dans quiconque est instruit et vertueux; elle repose en sûreté dans l'ame d'un ministre que la fortune a comblé de tous les biens de la faveur et de la disgrace; et là, plus forte et plus inébranlable, elle se munit de réflexions libres et vraies sur les variations des cours, sur les intrigues des partis, sur les malheurs des rois; elle attend qu'un jeune souverain, agité du noble désir de plaire à son peuple, vienne la chercher de son premier regard au milieu de sa retraite et de son silence.

Revenez avec le ministre qui la conserva dans son sein, interprètes des lois, dignes appuis de l'autorité souveraine, anciens magistrats, dans quelque coin ignoré de la France que vous ayez été dispersés; et vous surtout dont cette province a consacré les services par ses regrets et par ses vœux, rapportez-nous vos talens exercés par une expérience plus grave et plus imposante, et vos vertus plus vénérables par vos malheurs.

Si pourtant nos conjectures les plus justes ont été quelquefois déconcertées par nos craintes, rendons-nous compte à nous-mêmes de la véritable cause des troubles et des changemens.

Lorsque, après une longue tranquillité, le premier ordre du royaume et l'ordre de la magistrature laissèrent écla-

ter une soudaine et vive opposition, on vit s'ébranler tout à coup les principes simples et solides qui faisaient la force et la consistance de l'État. Les questions et les doutes en tout genre répandirent de sombres nuages sur la nation et sur le gouvernement. L'opinion publique sembla se partager entre des lois contraires, et l'autorité flottante, incertaine, perdit ce point d'appui respectable qu'elle acquiert par la constance et par le repos.

A quoi nous ont servi nos fatales divisions? Le clergé, comme le peuple, a vu ses droits en péril et ses impositions s'accroître. Il n'a point acquis; il n'a point demandé de nouveaux privilèges; et sans doute il a craint que la perte de la magistrature n'entraînât tôt ou tard celle de tous les ordres de l'État.

Évêques, magistrats, citoyens, quel serait l'objet de notre ambition jalouse? Ce n'est ni de crédit ni de pouvoir que nous avons besoin; il nons faut des talens et des vertus. Unissons-nous pour faire régner la religion et les bonnes mœurs et les lois, pour répandre à l'envi les connaissances utiles et pour éclairer le gouvernement; car telle est la vraie puissance et le noble privilège de cette nation heureuse qui commande à ses rois en leur obéissant: et nos rois, instruits et persuadés, trouveront dans la confiance des peuples le seul pouvoir qui soit sans bornes, celui qui n'est point fondé sur la force, et qui s'étend au-delà des lois.

Vous serez, Monsieur (1), un exemple mémorable de cette force de l'autorité publique qu'exercent, sans le savoir, ceux qui pensent bien de l'État. C'est elle qui vous soutint au milieu des ruines qui frappèrent votre famille et vous. C'est elle qui vous rappelle à cette même

(1) M. de La Tour, premier président. (*Note de Grimm.*)

place qu'un père vous transmit comme un héritage, et qui semble aujourd'hui vous être rendue par la voix de tous vos concitoyens. Votre disgrace devient l'ornement de votre vie, et votre retour est le triomphe de la justice.

Il a paru presque en même temps deux ouvrages sur M. de Catinat. Le premier, intitulé *Vie du maréchal de Catinat* (1), n'est qu'une petite brochure de quarante pages, où l'on ne trouve qu'une esquisse très-imparfaite des principales époques de sa vie, quelques anecdotes connues, et beaucoup de réflexions, tantôt triviales, tantôt précieuses, et toujours étrangères à l'objet qu'un historien de ce grand homme devait avoir en vue. L'autre a pour titre *Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat, maréchal de France*, avec cette épigraphe : *Nihil appetere ob jactationem, nihil ob formidinem recusare, simulque anxius et intentus agere.* Ce petit volume est de M. le marquis de Créquy (2). C'est un extrait simple et fidèle, mais froid et sec, d'une douzaine de volumes in-folio, contenant toute la correspondance de M. de Catinat, ses Mémoires aux ministres, et tout ce qu'on a pu déterrer enfin de papiers relatifs à lui dans les archives de sa famille. Cette abondance de matériaux n'a pas fourni à M. de Créquy beaucoup de détails instructifs, et son ouvrage est encore moins recommandable par la forme que par le fond.

La vie du maréchal de Catinat offre peu de grands événemens. Sa carrière militaire ne fut ni longue ni bril-

(1) 1774, in-8o.

(2) 1775, in-12, Il avait déjà été publié à Amsterdam, 1772, in-12, sous le titre de *Vie de Nicolas de Catinat, maréchal de France*.

lante. A l'exception des journées de Staffarde et de la Marsaille, il n'éprouva guère que des pertes et des revers. Ce n'est donc pas tant par ses actions que par son caractère qu'il mérite d'être connu. Il fut sans éclat comme sans faiblesse, et ce n'est qu'en le suivant dans l'intérieur de sa conduite, dans sa vie domestique et privée, qu'on peut reconnaître en lui cette grandeur antique qui a fait dire à Jean-Jacques que de tous nos héros modernes Catinat était le seul qui pût être comparé aux hommes illustres de Plutarque. *Non sibi*, dit Sanadon, dans l'épitaphe qu'il a composée pour lui; *non sibi sed patriæ vicit :* il ne chercha point à vaincre pour lui, mais pour la patrie. C'est là le vrai point de vue sous lequel la vie de ce citoyen respectable eût formé un tableau aussi utile qu'intéressant; mais, pour exécuter une si belle idée, il fallait avoir les yeux de Plutarque ou la plume de Jean-Jacques. Nous verrons si elle sera remplie par M. de Guibert, qui travaille, dit-on, dans ce moment, à l'Éloge de Catinat, sujet du prix que l'Académie Française doit donner cette année (1). C'est sans doute dans l'enthousiasme que lui inspire ce travail que M. de Guibert avait conçu le projet de consacrer par quelque grand monument la centenaire du maréchal de Turenne, en proposant pour cet objet aux militaires une souscription pareille à celle que les gens de lettres ont faite pour la statue de M. de Voltaire. Il désirait d'abord de faire ériger une colonne dans l'endroit où Turenne a été tué, de faire faire ensuite sa statue par le plus célèbre de nos artistes, et de la placer au Champ-de-Mars. Il voulait encore qu'on instituât un prix de mille écus pour l'écri-

(1) Guibert concourut en effet, et son *Éloge* fut imprimé la même année, in-8o; mais le prix fut remporté par La Harpe.

vain qui, au jugement de l'Académie Française, ferait le meilleur panégyrique de ce héros. La cour n'a pas jugé à propos d'accorder son agrément à ce projet. On a répondu qu'on ne pouvait point élever de monumens plus glorieux à la mémoire de M. de Turenne que ceux qui existaient déjà; qu'il était enseveli dans le tombeau de ses rois, qu'il avait été loué par les plus grands orateurs de son siècle, et que l'endroit où il avait été tué étant hors des limites du royaume, le monument qu'on y voudrait ériger entraînerait fort inutilement dans les embarras d'une négociation particulière et risquerait même d'être détruit à la première guerre. M. de Guibert a brûlé son prospectus; mais nous espérons qu'il n'abandonnera pas de même l'Éloge de M. de Catinat. En attendant que nous puissions avoir l'honneur de vous en rendre compte, qu'il nous soit permis de rapporter ici une anecdote de son héros qui ne se trouve dans aucun de ses historiens, mais que Jean-Jacques a souvent entendu raconter à des hommes qui l'avaient connu personnellement.

Dans le temps que M. de Catinat faisait la guerre en Italie, un jeune officier plein de courage et de présomption vint lui demander avec beaucoup d'empressement l'honneur de servir sous lui. Catinat le reçut sur la foi d'une physionomie heureuse, et lui promit de l'emploi. Peu de jours après il l'envoie exécuter quelques ordres à la tête d'un petit détachement. Il est attaqué. A peine l'action se trouve-t-elle engagée, que le jeune homme perd la tête et s'enfuit. Sa mauvaise conduite avait eu trop de témoins pour être ignorée. M. de Catinat en sait tous les détails et le juge seul avec moins de sévérité. Il le présente lui-même à tous les officiers de sa compagnie, et leur dit : « Messieurs, je vous prie de rendre plus de

justice à votre jeune camarade. J'ai voulu mettre son obéissance à l'épreuve; il n'a rien fait que par mes ordres. » Après l'avoir comblé de caresses en public, il le fait venir en particulier, et lui représente à quel point sa confiance se trouverait compromise s'il ne la justifiait pas incessamment par une réparation éclatante. Le jeune homme se jette à ses genoux; il lui doit mille fois plus que la vie; il brûle d'aller au-devant des plus grands dangers. Le jour même il se distingua dans une action très-périlleuse, et fut depuis un des plus braves officiers de l'armée. Il est peu de traits sans doute d'un tact plus rapide et plus profond, peu d'exemples plus frappans de cet art si rare et si sublime d'élever même les ames communes au-dessus d'elles-mêmes, ou de leur rendre au moins toute l'énergie que des circonstances singulières ont pu leur ravir.

Mademoiselle d'Albert vient de donner au public un roman en quatre petites parties, in-12, intitulé *les Confidences d'une jolie femme*. Ce n'est pas son coup d'essai en ce genre, mais c'est le seul qui ait paru. Celui-ci n'aura pas vraisemblablement des suites aussi fâcheuses pour elle que sa première production. Voici son histoire.

Mademoiselle d'Albert est née en Languedoc, d'une famille honnête, et très-mal partagée de la fortune. Lorsque l'abbesse de Panthemont fut nommée à cette abbaye, elle se souvint qu'elle était parente éloignée de mademoiselle d'Albert, et la demanda à ses parens dans l'intention de se charger de son éducation et de son sort. On la lui envoya. La jeune personne avait infiniment d'esprit; elle profita des bontés de l'abbesse. Elle se dis-

tingua d'une manière assez marquée pour être préférée à beaucoup d'autres pour tenir compagnie à mademoiselle de Rohan, depuis comtesse de Brionne, qui entra à Panthemont trois ans après mademoiselle d'Albert. Rien de ce qu'elle voyait et de ce qu'elle entendait à Panthemont ne lui échappait. Elle y prit une connaissance assez vraie de la ville et de la cour, et ce qu'elle en connaissait lui fit deviner ce qu'elle n'en connaissait pas. Il y avait un an qu'elle accompagnait partout mademoiselle de Rohan, lorsqu'il lui passa par la tête de faire un roman fort gai, fort plaisant. Elle le fit imprimer sans nom d'auteur; mais on crut y reconnaître plusieurs personnages importans, plusieurs faits récens assez mal déguisés et tournés en ridicule. Elle avait des confidentes jalouses de la place qu'elle occupait, qui la nommèrent. Elle avoua, et son aveu lui coûta son état. Son ouvrage fut saisi, et l'on en racheta jusqu'au dernier exemplaire. On la peignit de couleurs odieuses; elle fut mise à la Bastille. Le crédit de mademoiselle de Rohan l'en fit sortir au bout de quelques mois. Elle obtint la permission de se retirer dans un couvent à Moulins, et par la suite la même protection lui fit accorder une pension de huit cents livres sur les États de Languedoc. Elle est depuis quelques années retirée à Paris au couvent du Petit-Saint-Chaumont.

Le roman qui vient de paraître est très-inégalement écrit. Il y a beaucoup d'intérêt. Les événemens ne sont point invraisemblables, mais ils sont trop clairement arrangés à la convenance de l'auteur. Les caractères sont très-piquans et bien soutenus. La quatrième partie me paraît très-supérieure aux trois autres. Il y a une vérité, une finesse, une délicatesse dans les détails, qui supposent

dans l'auteur une grande connaissance du cœur humain. On ne peut s'empêcher de lui souhaiter un meilleur sort, et de la soupçonner néanmoins de n'avoir mis en lumière que ce qu'elle a vu sous ses yeux. Il y a des choses qui ne se devinent pas. Le génie trouve un mot sublime; mais cette succession de mouvemens contradictoires qui tourmentent une ame sensible quand elle est jointe à un caractère faible, on ne les devine pas quand on place son personnage dans une position qui nous est tout-à-fait inconnue. Comment une jeune fille, par exemple, pourra-t-elle peindre les soins, les sollicitudes, les espérances, les découragemens de l'amour maternel? Au moins faudra-t-il qu'elle en ait été témoin.

Une chose dont je sais un gré infini à mademoiselle d'Albert, c'est de n'avoir corrigé aucun de ses personnages à la fin de son roman, pas même son héroïne. Cela me fait oublier que c'est un roman que j'ai lu.

On me contait hier qu'une femme charmante, mais sans caractère, telle à peu près que l'héroïne de mademoiselle d'Albert, avait reçu la plus violente impression de la lecture de ce roman. Elle y avait reconnu toutes les inconséquences et les dangers de son propre caractère. Fondant en larmes toute une journée, elle avait juré, protesté qu'elle mourrait plutôt que de rester roseau, et d'agir sans cesse contre ses résolutions. Le même soir elle fit d'*entraînement* la démarche la plus inconsidérée qu'elle ait peut-être faite de sa vie. Voilà la vérité, et voilà ce que mademoiselle d'Albert a peint. Je voudrais qu'elle eût intitulé ce roman *la Vie d'une jolie femme*. Le titre qu'elle lui a donné est faux, et annonce un ton frivole et ginguet qu'il n'a pas. Ce sujet traité à

la manière de Fielding ou de Richardson aurait été sublime.

Un particulier (on croit que c'est M. Élie de Beaumont, avocat au parlement) avait prié l'Académie Française de vouloir bien recevoir sous ses auspices un prix de cinq cents livres pour le discours qui développerait le mieux, au jugement de l'Académie, les moyens les plus propres à rétablir les mœurs, en supposant toujours les principes de tout gouvernement monarchique. L'Académie, ayant demandé au ministère la permission d'agréer cette proposition, a été refusée. On a jugé apparemment que la question était trop délicate; peut-être aussi que l'expérience l'avait décidée depuis long-temps.

FÉVRIER.

Paris, février 1775.

Jamais opéra comique n'avait fait autant de bruit que *la Fausse Magie* avant de paraître. On en parlait depuis deux ans comme du chef-d'œuvre de MM. Marmontel et Grétry. Le poète avouait que le fonds n'en était pas très-neuf, mais il se flattait de l'avoir rendu infiniment intéressant par tous les détails dont il l'avait embelli. Il disait franchement qu'aucun de ses ouvrages ne lui avait coûté plus de soins et plus de peines. Sûr du succès, la seule frayeur était qu'on ne trouvât la pièce trop gaie, et qu'elle ne fît mourir de rire la moitié des spectateurs. Il n'a été que trop bien rassuré sur cette crainte par la

première représentation donnée le mercredi, premier du mois. Malgré tous les charmes d'une musique enchanteresse qui seule aurait dû, ce semble, faire réussir le poëme le plus faible, l'ensemble du spectacle a été fort mal reçu. On a critiqué, on a eu de l'impatience et de l'humeur, on a même hué, et surtout on s'est obstiné à ne point rire.

Nous ne prétendons pas juger entre le parterre et M. Marmontel. Peut-être un simple extrait suffirait-il pour prouver qu'une comédie de ce genre ne devait pas être jugée avec tant de rigueur.

CHANSON,

Par M. PORCIEN, peintre.

Air : *Monsieur le Prévôt des marchands.*

Vante l'âge d'or qui voudra ;
Bien fou qui le regrettera.
Vivre de glands comme les bêtes
Et végéter au fond des bois,
Quoi que nous chantent les poëtes,
Ne vaut pas nos mœurs et nos lois.

Je respecte nos bons aïeux,
Mais leur siècle ne vaut pas mieux.
Ces preux chevaliers que l'on prise
Toujours battans et pourfendans,
Malgré leur antique franchise,
N'étaient pas de trop bonnes gens.

Les Clovis et les Childebert,
Les Clotaire, les Dagobert
Valaient-ils notre roi Louis seize ?
Qui le soutiendra mentira.

Pour mon compte je suis fort aise
De vivre au siècle où nous voilà.

On voyait dans chaque château
De père en fils un tyranneau
Toujours occupés à détruire.
Leur morgue il fallait encenser.
Ces seigneurs ne savaient pas lire,
Mais ils savaient boire et jurer.

Lance en arrêt sur un chemin,
Le guerrier était assassin.
Mauvais sujets et méchans maîtres,
Puis demandant à Dieu pardon,
Ils donnaient leurs terres aux prêtres
Pour avoir l'absolution.

Sur des vitreaux montés en plomb
On voyait un grand écusson;
Et cette postéromanie,
Guerroyant et troublant l'État,
Ressemblait fort au vin de Brie;
Plus il est vieux, plus il est plat.

Avec un chevalier loyal
Une dame était à cheval,
Teint brûlé, derrière en compote,
Et filant de tristes amours,
Constante, bégueule et dévote
Dans son château flanqué de tours.

J'honore la fidélité,
Mais j'aime aussi la propreté.
Toutes ces grandes héroïnes
Interrogées au boudoir,
Par nos agréables coquines
Seraient confondues sans espoir.

Mes amis, jouissons en paix
Du temps présent, et désormais
Ne vantons pas tant les chimères
Du bon prétendu temps jadis.
L'avenir passe nos lumières,
Le présent est le paradis.

SONETTO.

Regnai nel tempo più tremendo e rio.
Le grandi ire de' re vinsi e placai.
Amoroso all' estraneo, del popol mio
Fui più padre che prence in tanti guai.

Nemico d'interesse, umile e pio,
Tutto me stesso al povero donai,
Nulla a me, nulla ai miei; sol del mio Dio,
Della chiesa e di Roma il ben cercai.

Portogallo, Avignone e Benevento
Per me tornando alla concordia usata,
Mostra s' io vissi alle bell' opre intento.

Eppur morii di morte empia e spietata!
E Roma applaude al doloroso evento!
O mercede inumana! O Roma ingrata!

L'auteur de ce sonnet est inconnu. Les uns l'attribuent à M. l'abbé Métastase, les autres à M. l'abbé Galiani. Il est digne de l'un et de l'autre. En voici la traduction.

« Je régnais dans un temps de terreur et de crime. Je sus vaincre et calmer la colère des rois. Ami de l'étranger, je fus, au milieu de tant de troubles, le père plutôt que le souverain de mon peuple. Sans intérêt personnel, humble et pieux, je me donnai tout entier aux pauvres. Sans m'occuper de moi, sans m'occuper des miens, je n'eus en vue que l'avantage de Dieu seul, de l'Église et de Rome. Le Portugal, Avignon et Béné-

vent, rendus à la paix par mes soins, attesteront si j'ai consacré ma vie à faire de bonnes œuvres. Cependant je péris d'une mort impie, qui n'inspire aucun regret, et Rome applaudit à ce douloureux événement. O barbare récompense! ô Rome ingrate! »

Sganarelle dit à Martine, dans *le Médecin malgré lui* (1) : « Ma petite femme, ma mie, votre peau vous démange.... ma petite femme, ma mie, vous vous ferez étriller, » etc. J'entends d'ici le ci-devant soi-disant orateur Linguet en dire autant au vénérable docteur de Sorbonne l'abbé Morellet; et si de la menace l'orateur Linguet en vient aux effets, le docteur Morellet n'aura que ce qu'il mérite. De quoi s'avise-t-il? Comment! sans qu'on l'en prie, sans que rien l'y oblige, il va, dans un volume in-12, relever tous les paradoxes, toutes les contradictions et les atrocités sortis en différens temps de la plume de Linguet! Ce volume est intitulé *Théorie du Paradoxe* (2); il est imprimé sans nom d'auteur, mais il est hautement avoué par l'abbé. C'est un ouvrage très-plaisant, mais dont la lecture n'amuse pas assez, parce que la marche en est uniforme et trop méthodique. Elle consiste, après avoir donné une définition du paradoxe et de ses différens genres, à extraire, d'un bout du volume à l'autre, toutes les propositions hasardées par l'orateur dans ses ouvrages sur la *Théorie des Lois*, la *Lettre aux Docteurs modernes*, etc. Chaque passage est entremêlé d'un persiflage assez gai. Les propositions de Linguet ne sont, pour la plupart, rien moins que plaisantes; j'en excepterai pourtant celle-ci : « Le blé est une malheureuse petite production qui appelle la faim au lieu de la chasser, qui paraît, à ses funestes propriétés, un

(1) Acte I, sc. 1. (2) 1775, in-12.

présent fait par la nature dans sa colère, et dont l'épi contient plus de malheurs encore que de grains. — Le pain est une drogue meurtrière dont la corruption est le premier élément.... Nous sommes obligés de l'altérer par un poison (le levain) pour la rendre moins malsaine.... Pareille à ces poisons dont l'habitude nous mène au tombeau, et dont la privation causerait également la mort. — Les excès déshonorans, la mollesse criminelle qui énerve les particuliers et les empires, la profusion des ressources, le luxe, etc., n'ont jamais été que dans les pays où il y a du froment, des moulins et des boulangers. »

A la vingtième page de cette lecture, il m'a semblé que l'abbé avait travaillé sur l'idée d'un autre, et qu'il n'avait pas conçu lui-même le projet de ce persiflage. Il n'a pas tiré de cette plaisanterie tout le parti qu'il aurait pu; la page la plus piquante de son livre me paraît être la citation d'un passage de Quintilien, qui fait le portrait le plus exact et la critique la plus parfaite du personnel de Linguet.

Mais, monsieur l'abbé, savez-vous que vous avez fait là un furieux pas de clerc en attaquant l'orateur Linguet? Et dans quel moment! Il a un grand parti, et je ne sais pas, en vérité, comment vous vous en tirerez.

Un arrêt du conseil d'État avait rendu, il y a un an, la parole à Linguet, et avait cassé, quelque temps après, la décision des avocats qui la lui avait ôtée, et la confirmation que le parlement avait donnée à leur décision (1). Il était question, à la rentrée de l'ancien parlement, de reprendre le procès de M. le maréchal de Broglie avec madame la comtesse de Béthune, pour la succession de M. le baron de Thiers, père de madame

(1) Voir précédemment page 292.

de Béthune et de madame la maréchale de Broglie. Gerbier devait être avocat du maréchal, et Linguet de la comtesse de Béthune. Gerbier, qui avait senti qu'il ne serait peut-être pas bien reçu au parlement, avait sollicité une place chez MONSIEUR (1), et son projet était, l'ayant obtenue, de quitter le barreau. Linguet sut, de son côté, que les avocats se proposaient de revenir sur l'arrêt du Conseil, et qu'ils faisaient des assemblées où il était question de le rayer du tableau. Il fit un Mémoire contre eux avec tout le fiel, l'amertume et la violence qu'on lui connaît dans ses écrits; il y attaqua personnellement Gerbier (2). Dans le même temps, M. le comte de Guines, obligé de défendre son honneur contre un tas de coquins qui l'attaquaient, se trouva forcé aussi de dévoiler quelques manœuvres de Gerbier, qui lui firent un très-grand tort. Toutes ces circonstances réunies déterminèrent MONSIEUR à ordonner à Gerbier de se justifier avant que les lettres-patentes qui l'attachaient à sa personne lui fussent délivrées. Dès cet instant l'affaire de ces deux avocats devint une affaire de parti. Celle de Linguet s'est poursuivie, et malgré la chaleur, la protection et la suite qu'y ont mises en sa faveur nombre de gens de qualité, il a été rayé du tableau, et ce jugement des avocats a été de nouveau confirmé par le parlement actuel. Le jour de cette confirmation fut un jour célèbre. Linguet, mandé au Palais, s'y transporta accompagné de madame la comtesse de Béthune et de nombre de gens de la cour. M. le comte de Lauraguais et M. le prince d'Hénin ne laissèrent pas échapper

(1) Le comte de Provence, depuis Louis XVIII.

(2) *Supplément aux Réflexions pour Me Linguet, avocat de la comtesse de Béthune.*

une si belle occasion de faire valoir leur zèle patriotique; et au moment de la publication de la sentence, madame la comtesse de Béthune réclama son conseil, son avocat, son ami, se trouva mal, et aucun des grands mouvemens pathétiques ne manqua à cette scène. Tous les partisans de Linguet n'ont cessé depuis de crier à l'injustice, et c'est ce moment que prend M. l'abbé, en vrai docteur de Sorbonne, pour écraser ce digne concitoyen! O temps! ô mœurs!

Quant à Gerbier, il s'est justifié aux yeux de MONSIEUR, qui a daigné, d'après son Mémoire (1), lui faire délivrer ses patentes. Il est vrai que depuis il a été assigné au Châtelet, à la requête du procureur du roi, pour être ouï relativement à l'affaire de M. le comte de Guignes. Il n'a ni autant de partisans ni autant d'audace que Linguet; il est faible, léger, et a un grand goût pour la dépense. Avec ces petits inconvéniens dans le caractère, on peut souvent se rendre coupable de fautes bien graves, de ces fautes qui perdent un homme dans l'esprit public, mais qui lui conservent du moins la pitié de ses amis : c'est, je crois, où il en est réduit. Voici l'opinion du public :

COUPLET.

Air de la chanson de M. de Beaumarchais.

Maître Gerbier a beau dire et beau faire,
Sa lettre à tort
Lui fait, ma foi, grand tort.
Si la loi du plus fort

(1) *Mémoire pour Me Gerbier, ancien avocat au parlement,* avec cette épigraphe : *Quod genus hoc hominum?* Linguet y répondit par des *Observations sur un imprimé ayant pour titre* MÉMOIRE POUR Me GERBIER, etc.

Ne juge pas l'affaire,
Il perdra son honneur,
Sa place chez Monsieur.
Maître Gerbier a beau dire et beau faire.

Pour revenir à la *Théorie du Paradoxe*, il faut convenir que si l'idée n'en est pas prudente, elle est au moins heureuse. Les rapprochemens que M. l'abbé fait de différens passages de Linguet sont très-plaisans. Il ne lui a manqué qu'un peu de verve pour faire de ce morceau un chef-d'œuvre de plaisanterie, et la façon n'en aurait pas été plus chère; car tel qu'il est, Linguet emploiera vraisemblablement le reste de sa belle vie à s'en venger, et sa radiation du tableau des avocats lui en laissera tout le loisir.

Le nouveau recueil qu'on vient de recevoir du patriarche de Ferney (1) offrira sans doute beaucoup de pâture nouvelle aux Clément, aux Sabatier et à tous leurs consorts. Ses meilleurs amis auraient bien désiré qu'il en eût supprimé au moins une partie. La pièce la plus considérable de ce recueil est une tragédie qu'il nous donne pour l'ouvrage d'un jeune homme, mais dont il ne montrera point, comme il le dit lui-même, l'extrait baptistaire. Il est à craindre qu'il ne soit que trop bien marqué dans la pièce même. *Don Pèdre, roi de Castille*, annonce le même âge que les *Pertharite* et les *Attila*. Il est aisé cependant d'y reconnaître encore dans plusieurs endroits les traces d'un génie vraiment dramatique, des restes de chaleur, et ce goût de simplicité que l'on a trop perdu de vue. L'objet principal du poète semble avoir été de venger la mémoire de Pierre-le-

(1) *Don Pèdre, roi de Castille, tragédie, et autres pièces*, 1775, in-8°.

Cruel. Selon lui, ce prince ne fut déclaré *Bulgare* et *incrédule* que pour avoir eu des maîtresses, et parce que Henri de Transtamare, son frère bâtard, qui finit par l'égorger de sa propre main, sut mettre adroitement dans ses intérêts Charles V et la cour de Rome. M. de Voltaire oublie donc que ce roi, souillé du meurtre de ses frères, s'était rendu plus odieux encore par la mort violente de sa femme Blanche de Bourbon, qu'il empoisonna pour plaire à Marie de Padille. Ce sont des faits dont il paraît difficile aujourd'hui de contester la vérité. La prudence avec laquelle le dieu de notre littérature sait plier ses opinions à l'esprit et aux circonstances du moment n'aurait-elle pas dû l'engager à adoucir un peu la tirade suivante? C'est don Pèdre qui parle :

Moi je respecterais ces gothiques ramas
De privilèges vains que je ne connais pas,
Éternels alimens de troubles, de scandales,
Que l'on ose appeler nos lois fondamentales;
Ces tyrans féodaux, ces barons sourcilleux,
Sous leurs rustiques toits indigens orgueilleux;
Tous ces nobles nouveaux, ce sénat anarchique
Érigeant la licence en liberté publique;
Ces États désunis dans leurs vastes projets
Sous les débris du trône écrasant les sujets!

La tragédie de *Don Pèdre* est précédée d'une longue épître dédicatoire à M. d'Alembert, où l'on souffre de voir toute la peine que l'auteur s'est donnée pour louer les principaux membres de l'Académie, les premiers aspirans, les dames et les grands qui protègent les lettres, enfin la ville et la cour en gros et en détail. Il y a dans cette litanie d'éloges tant de sincérité, tant de délicatesse, tant de désintéressement, que ceux qui ont reçu leur

part de l'encens se trouvent presque aussi confus que ceux qui ont été oubliés. D'ailleurs, comme les petits intérêts dont il s'agit dans cette grande affaire risquent toujours d'être assez mal vus lorsqu'on en est à deux cents lieues, il est échappé au héros de notre siècle plusieurs bévues attribuées par les uns à sa malignité, par les autres à un sentiment que l'on n'aime guère mieux. MM. l'abbé Arnaud et Suard n'ont pas été infiniment flattés de se voir loués sur un seul ouvrage qui n'est point d'eux, mais de l'abbé. M. Marmontel est peu reconnaissant de ce que depuis dix ans on ne parle jamais que de son quinzième chapitre de *Bélisaire*. Les Buffon, les d'Alembert ne comprennent pas trop le profond respect avec lequel l'auteur de *Mérope* et de *Mahomet* traite l'auteur de *Pharamond* et de *Mélanie*, etc. L'Éloge de la Raison vaut mieux que celui de ces messieurs. Il se trouve à la suite de la tragédie, sous le titre d'*Éloge historique de la Raison, prononcé dans une Académie de province par M. de Chambon*. On y représente la Raison et la Vérité sa fille comme deux voyageuses qui se sont vues plus d'une fois forcées à cacher leur retraite. Elles ne furent reçues à la cour de Charles-Quint et de François Ier que comme des jongleurs. Mais il y a quelque temps qu'il leur prit envie d'aller à Rome. Ayant quitté cette ville fort contentes de Ganganelli, elles furent plus surprises encore de trouver en Italie, au lieu du machiavélisme, une émulation entre les princes et les républiques, depuis Parme jusqu'à Turin, à qui rendrait les sujets plus heureux. A Venise, elles rencontrent avec beaucoup de satisfaction un procurateur de Saint-Marc, qui, avec des ciseaux découverts par Fra Paolo, s'amusait à couper les griffes noires de l'Inquisition. Ce bon

prêtre en légua aussi une paire à M. d'Aranda. En Allemagne, à quelques étiquettes près dont elles ont encore à se plaindre, la cour impériale leur plaît fort, et toutes deux se prennent d'une grande passion pour le jeune Empereur. Leur étonnement redouble quand elles passent en Suède. « Quoi ! disent-elles, une révolution si difficile et si prompte, si périlleuse et pourtant si paisible ! Et depuis, aucun jour de perdu pour le bonheur des peuples ! » En Pologne, elles sont tentées de regagner le puits où elles ont été si long-temps ensevelies. La Vérité y déplore le sort d'un monarque vertueux, éclairé et humain; elle ose espérer qu'il sera enfin plus heureux. On avait dit à nos deux voyageuses qu'elles trouveraient un philosophe à Berlin : elles n'y voient d'abord que des bataillons de garçons bien faits, le jarret tendu et se servant merveilleusement d'une machine infernale. Voilà, disent-elles, de plaisans philosophes ! Cependant elles ne tardent pas à voir « leur maître lisant Marc-Aurèle, écrivant sous la dictée de Minerve et des Graces, et se moquant des mensonges qui ont gouverné le monde». Elles n'ont qu'un reproche à lui faire, c'est de s'être brouillé autrefois avec un de leurs plus fidèles serviteurs; mais aujourd'hui tout est réparé à leur grande consolation. De là elles courent en Russie. C'est à leurs yeux une création, un autre univers. Elles aperçoivent de loin, sur un rocher de pierres précieuses, un cheval qui s'élance vers le ciel, portant un héros vainqueur d'un autre héros. « Elles ne se lassent point d'admirer une femme victorieuse des Ottomans, législatrice du plus vaste empire de l'univers, qui cause dans un coin avec un philosophe, après avoir accordé la paix au sultan, et donné un carrousel et un bal. » La constitution unique de l'Angleterre

attire ensuite leurs suffrages ; mais elles s'affligent de voir cette puissance brouillée avec ses colonies et embarrassée des deux fardeaux de sa félicité.... Elles terminent enfin leur voyage en France, où l'aurore du nouveau règne leur fait concevoir les plus douces espérances pour l'avenir.

Histoires secrètes du Prophète des Turcs, deux parties in-12. Ah! quel prophète et quel auteur! C'est sûrement quelque mousquetaire bien libertin qui n'a jamais lu que des contes de fées, qui s'est cru Mahomet en personne, parce qu'il a trompé trois ou quatre filles, et qu'après avoir escaladé peut-être les murs d'un couvent, il a séduit quelques nonnes. Je prophétise avec plus de vérité qu'il ne sera lu de personne (1).

Le Couronnement d'un Roi, essai allégorique en un acte et en prose, par un avocat au parlement de Bretagne (2).

Redeunt saturnia regna.
VIRG.

Ce petit drame allégorique, assez singulier par lui-même, le paraîtra sans doute encore plus quand on saura qu'il vient d'être représenté publiquement à Rennes pendant la tenue des États. L'ouvrage, supprimé par des ordres supérieurs dès la seconde représentation, est devenu fort rare. Il serait difficile de le faire connaître suffisamment par un extrait. A travers beaucoup de dé-

(1) Cet ouvrage avait déjà paru en 1754. Il est d'un M. Anselin, suivant Fréron. L'auteur de la *France Littéraire* de 1769 l'a confondu avec M. Lancelin, auteur du *Triomphe de Jésus-Christ dans le désert*, 1755, in-12. (B.)

(2) On attribue cet ouvrage à M. Gohier, un des membres du Directoire.

tails hasardés, absurdes et de mauvais goût, on y trouvera un fonds de candeur admirable, un tour d'imagination très-bizarre, et surtout une naïveté tout-à-fait digne de ce neveu de mademoiselle Kerkabon que M. de Voltaire a rendu si célèbre sous le nom d'*Hercule l'Ingénu.*

Chanson de M. Caron de Beaumarchais

Jouant un rôle de paysan dans une comédie donnée à la campagne pour la fête de M. Le Normand d'Étioles.

Mes chers amis, pourriez-vous m'enseigner
Z'un bon seigneur dont chacun parle?
Je n'sais pas trop comment vous l'désigner;
C'pendant on dit qu'il a nom Charle;
Non, Charles-Quint, jarni,
Si grand coquin, s'fit-y,
Qui dévasta la terre ronde;
Mais le Charlot d'ici, pargué,
Qui n'a d'autre souci, morgué,
Que d'rendre heureux le pauvre monde.

Quand i' promet, son bon cœur est l'garant
Qu'il va pus loin que sa parole.
C'pendant queutz'un m'a dit qu'il est Normand;
Oui, mais c'est Le Normand d'Étiole.
Tant d'aut' seigneurs, jarni,
Ont des hauteurs, s'fit-y,
Et s'font haïr tout à la ronde.
Chez lui ses paysans, pargué,
Sont comme ses enfans, morgué.
Ça s'appelle aimer l'pauvre monde.

Hier au soir, en pensant à Charlot,
Je poussis un peu not' ménagère.
« — Nani, Lucas, j'tentends à demi-mot;

J'nons qu' trop d'enfans. — Eh ! laiss'toi faire !
Charlot viendra, jarni
Les nourrira, s'fit-y;
Tout l' pays de ses bienfaits abonde. »
Au seul nom de not' seigneur, pargué,
Margot m'ouvrit son cœur, morgué.
V'là ce qui fait plaisir au pauvr' monde.

Quand l' paysan a d' l'amour sans argent,
Le plaisir va comme j'te pousse.
Mais not' seigneur qui sait c' qu' i' faut aux gens,
Leux fait la cadence du pouce.
« Allez m's enfans, jarni,
Boutez-vous d'dans, s'fit-y;
Sans l' mariage rien ne féconde.
Et v'là comm' d'un seul mot, pargué,
Not' ben-aimé Charlot, morgué,
Vous fait z'engrainer l' pauvre monde.

L'hiver passé j'eus un maudit procès
Qui m' donna ben d' la tablature.
J' m'en vas vous l' dire : y m'avions mit exprès
Sous c'te nouvel' magistrature.
Charles venait, jarni,
Me consolait, s'fit-y;
Ami, ta cause est bonne et ronde. —
Ah ! comme i' m'ont jugé, pargué !
Com' v'là qu'est ben troussé, morgué !
Est-c' qu'on blâme ainsi le pauvre monde.

Monsieur l' curé dit, pour êtr' recuré,
Faut tous l' zans aller à confesse ;
Qu' c'est z'un devoir : chacun a beau l' savoir,
On z'y va com' les chiens qu'on fesse.
Mais quand i' faut, jarni,
V'nir au château, s'fit-y,
Fêter Charl', Manon, à la ronde,

Être ou non invité, pargué,
Pour boire à leur santé, morgué,
Dam', faut voir courir l' pauvre monde!

Si j'sis jamais marguillier z'une fois,
Que d' fêt' j'ôt'rai dans not' village!
La Saint-Martin, le Mardi-gras, les Rois,
Bon ceux-là, l' rest' nuit à l'ouvrage.
Sont-i pu saints, jarni,
Qu' ceux d' la Toussaints, s'fit-y ?
Mais pour Charle et Manon la blonde,
Com' nous les r'quiendrons, pargué,
Pour nos deux bons patrons, morgué!
V'là les saints qu'i' faut au pauv' monde.

Vers de M. Marmontel

Pour être mis au bas du portrait de M. d'Alembert.

Ce sage à l'amitié rend un culte assidu,
Se dérobe à la gloire et se cache à l'envie;
Modeste comme le génie;
Et simple comme la vertu.

Il y a long-temps qu'on n'avait vu à l'Académie Française une assemblée aussi brillante que celle du jeudi 16, jour de la réception de M. de Malesherbes (1). Ce qui pour tout autre n'est qu'une couronne littéraire est devenu pour lui une couronne civique; et l'Académie, en décernant ces honneurs au magistrat de la patrie, au citoyen de la nation, a paru remplir les fonctions du tribunal le plus auguste, de l'interprète suprême de l'opinion publique.

Les sentimens de patriotisme que M. de Malesherbes

(1) Élu à la place de Dupré Saint-Maur.

a déployés dans les circonstances les plus difficiles, l'éloquence noble et touchante qui règne dans tous ses discours, l'étendue et l'utilité de ses lumières, ne sont pas ses seuls titres à la reconnaissance des lettres et de la philosophie. Si la liberté de penser a fait quelques progrès en France, elle le doit surtout à la sagesse adroite de son administration tant qu'il fut à la tête de la librairie. En conservant toutes les apparences d'une très-grande sévérité, peut-être nécessaires pour réprimer des abus pernicieux, ou du moins pour ne pas effaroucher l'autorité ombrageuse, il favorisait avec la plus grande indulgence l'impression et le débit des ouvrages les plus hardis. Sans lui l'*Encyclopédie* n'eût vraisemblablement jamais osé paraître.

Ce qui distingue le plus le discours de réception de M. de Malesherbes, c'est un ton également digne et modeste. Moins diffus, moins verbeux, surtout pour la partie des éloges, son style eût sans doute eu plus de force et de couleur; mais ce défaut n'est-il pas plutôt celui du genre que celui de l'orateur? Il n'y a qu'un moyen de l'éviter : c'est d'éviter le genre même et de faire toute autre chose qu'un discours de réception. Qui l'eût pu faire avec plus d'intérêt que M. de Malesherbes, s'il n'avait pas craint que cette singularité même tînt de l'affectation?

Peut-être n'a-t-on jamais rien dit de plus flatteur aux gens de lettres que ce qu'il leur dit, quand il compare leur influence sur l'opinion publique à celle des anciens orateurs. « Dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes ou le don de les émouvoir, les gens de lettres, en un mot, sont au milieu

du peuple dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du peuple assemblé. »

L'application qu'il fait aux rois des vers que Virgile adresse aux Romains, dans le sixième livre de l'*Énéide* a paru des plus heureuses.

« Vous ne direz point au maître d'un grand empire que son goût toujours sûr doit inspirer tous les artistes. Disons plutôt à tous les rois ce que l'antiquité disait à Rome maîtresse du monde : Que d'autres fassent respirer le marbre et l'airain, que d'autres décrivent le mouvement des astres. Vous, rois, n'oubliez jamais que votre emploi est de régir les peuples. »

Ce n'est pas sans doute trop sérieusement que M. de Malesherbes cherche à nous persuader que, quand le cardinal de Richelieu conçut le projet de créer en France un corps littéraire, il avait prévu jusqu'où s'étendrait un jour l'empire des lettres chez la nation qu'il avait entrepris d'éclairer. Il est beaucoup plus probable que, s'il avait prévu les suites de son projet, il ne l'eût jamais exécuté. Si ce ministre eut quelques vues éloignées en formant cet établissement, ce fut sans doute de lier l'intérêt des lettres à ceux de l'autorité, et de retenir l'ambition littéraire dans une espèce de chaîne semblable à celle qui attache les grands aux honneurs de la cour. Mais ce qui paraît plus probable encore, c'est que ses pensées, loin de se porter sur l'avenir ou sur de grands intérêts, ne se portèrent que sur lui-même, sur ce qui pouvait amuser ses goûts personnels. L'établissement de l'Académie ne fut probablement pour lui qu'une espèce de distraction, un joujou de sa toute-puissance, qui flattait ses prétentions, ses ridicules, et dont il comptait bien que sa vanité tirerait un jour un grand parti. Et

voilà comme les fantaisies même d'un homme d'État, d'un génie entreprenant, ont toujours un caractère de grandeur, et renferment souvent le germe des révolutions les plus utiles.

La Réponse de M. l'abbé de Radonvilliers au Discours de M. de Malesherbes n'est que plate et commune; et c'est un tort de faire si bien, quand on a accoutumé ses auditeurs à un mérite plus réjouissant.

M. l'abbé Delille, après ces Discours, nous a lu les deux derniers chants d'un poëme sur les plaisirs de la vie champêtre, l'art de peindre la nature en vers et celui d'en jouir (1). L'art de l'embellir sera le sujet de son premier chant, qui n'est pas encore fini. Cet ouvrage a paru manquer d'idées, d'ensemble; la marche n'en est pas assez poétique, et par-là même assez peu intéressante; mais les détails en sont charmans, plusieurs tableaux d'une grande richesse, et des vers d'une facture admirable. On a beaucoup disputé sur ces deux-ci:

> Je veux qu'un tendre ami, peuplant ma solitude,
> M'enlève doucement aux douceurs de l'étude.

L'expression *peuplant*, à force de vouloir être énergique, pourrait bien n'être ni juste ni agréable; *doucement aux douceurs* sent la recherche et la manière.

La présence de M. le duc de Choiseul a fait applaudir à deux reprises le vers

> Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

Mais la distinction de l'agricole et du fermier n'en est pas pour cela plus ingénieuse.

(1) Publié sous le titre des *Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages*, 1782, in-8°.

M. d'Alembert a terminé la séance par la lecture de l'*Éloge de l'abbé de Saint-Pierre*. L'abondance de mots et de petites anecdotes répandus dans cet Éloge lui ont donné un ton si facétieux, qu'on l'a trouvé du moins peu convenable à la dignité de l'assemblée: cela n'empêche pas qu'il ne soit plein de choses piquantes. Quoique les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre respirent tous la bienfaisance et l'humanité, ils sont beaucoup moins curieux que ne l'étaient sa personne et son caractère. Ses vues en politique sont bornées et chimériques; mais il en eut de grandes et de vraies sur lui-même. Jean-Jacques l'a peint en disant: *c'était la raison parlante, agissante, ambulante.* Il craignait beaucoup moins le reproche d'être ridicule que le malheur de partager les travers de son siècle. Religieux observateur de tout ce qui avait à ses yeux un caractère de raison et d'évidence, il ne faisait pas même comme les autres dans les petites choses, afin de s'habituer à n'être pas servile dans les grandes. En conséquence, il portait toujours sa montre pendue à sa boutonnière..... Il était si persuadé que tous les arts où il ne voyait pas une utilité immédiate tomberaient un jour dans le mépris, qu'après avoir entendu une tragédie pleine d'intérêt et de la chaleur, mais qui ne présentait à son esprit aucune idée essentiellement utile, il dit froidement: *Cela est encore fort beau.*

C'est d'après les conseils de l'abbé de Saint-Pierre que l'Académie Française a substitué les Éloges des grands hommes de la nation aux sujets frivoles qu'elle donnait à traiter ci-devant pour le prix d'éloquence. Mais de ses mille et un projets ce n'est pas le seul dont l'expérience ait justifié les avantages: on lui doit plusieurs réformes

faites dans la police de Paris et dans le règlement des ordres monastiques.

Pour se donner toute la considération d'une secte ou d'une religion nouvelle, il ne manquait plus à MM. les Économistes que d'avoir un chef, une espèce de saint digne de la dévotion religieuse de leurs conventicules moraves. C'est M. François Quesnay, mort le 16 décembre 1774 (1), qui leur a paru propre à remplir ce rang sublime, et c'est le 20 du même mois que sa canonisation a été célébrée dans un discours prononcé devant l'assemblée de ses disciples par M. le marquis de Mirabeau. Il faut lire ce discours imprimé à la fin du premier volume des *Éphémérides du Citoyen*, pour croire que dans ce siècle et dans la capitale de la France, qui se vante d'être la patrie des arts et du goût, on ait pu élever un monument si ridicule au fanatisme et à l'esprit de parti. Le Capucin le plus exalté, ce fou de Bohm, qui remplit il y a quelques années l'Allemagne de ses visions gnostiques, n'eût pas écrit d'un autre ton l'Éloge de M. Quesnay, s'il avait entrepris d'en faire l'apothéose. Ce grand homme qui a réformé l'Europe, sans que l'Europe s'en soit aperçue, ce précepteur du genre humain, qui était à peine connu dans son quartier, ce M. Quesnay n'est mis en parallèle avec Socrate et Confucius que pour donner lieu à M. de Mirabeau de prouver combien il leur fut supérieur. « Socrate, dit-on, fit descendre du ciel la morale, notre maître la fit germer de la terre. La morale du ciel ne rassasie que les ames privilégiées, celle du produit net procure la subsistance aux enfans des

(1) Il était né le 4 juin 1694.

hommes, etc. Oui, l'antiquité eût placé notre maître au-dessus, bien au-dessus de Minos et de Rhadamante, et le 4 juin, jour de sa naissance, sera un jour de fête pour la postérité. »

Il faut que ces idées de morale, de physique et de produit net aient fermenté dans la tête de M. le Marquis, comme celles des six aunes de drap dans la tête de M. Guillaume (1). Elles reviennent sans cesse à propos de tout et hors de tout propos. Quel tableau pathétique que celui des derniers instans de M. Quesnay! « On le trouva dans cet état de tranquillité morale et de résignation physique dans lequel il attendait d'ordinaire patiemment l'événement du combat entre le mal et la nature. »

Quand le panégyriste de M. Quesnay se fâche, son imagination est bien plus lucide encore. « Qu'importe, dit-il, au grand Ordre qui nous ouvre son sein paternel, prêt à nous remettre dans la voie, dès l'instant où le suicide habituel, désormais dépouillé des haillons et des lambeaux de notre création, se laissera voir dans sa difformité; que lui importe, dis-je, dans le temps même que l'Europe entière se réveille à la voix de la vérité, écoute, croit, ou doute du moins, et cherche à connaître et à s'instruire, que quelques enfans perdus de la frivolité et de l'envie, et peut-être quelques émissaires du monopole et de la corruption, tentent de les ridiculiser, ou les calomnient! »

La plus grande partie de l'Éloge est écrite ainsi; et de tout cet amphigouri de louanges qui élèvent M. Quesnay jusqu'au troisième ciel il ne résulte que ceci: c'est que M. le marquis de Mirabeau est tout bonnement le Platon de ce Socrate moderne, et qu'il doit à ses seules instruc-

(1) Personnage de la comédie de *l'Avocat Patelin*.

tions tous les flots de lumière que ses ouvrages ont versés sur notre horizon, etc.

Théâtre de Campagne, par l'auteur des Proverbes dramatiques. Quatre grands volumes in-8°.—Ces quatre gros volumes sont dédiés aux aimables sociétés de province, que l'auteur trouve très-supérieures à celles de Paris, parce qu'on y sent bien mieux encore que dans cette malheureuse capitale de quelle importance et de quelle utilité peuvent être les Proverbes pour le progrès des mœurs et pour le bonheur de la vie. On devine aisément que ce nouveau recueil de comédies prétendues ne peut être sorti que de la plume infatigable de l'auteur du *Théâtre russe*, des *Amusemens dramatiques*, etc., en un mot, de M. de Carmontelle. Quelque inépuisable que soit la verve de ce célèbre écrivain, elle paraît un peu plus faible encore qu'à l'ordinaire dans ce dernier ouvrage. Il s'est persuadé qu'à force de faire des Proverbes on devait finir nécessairement par faire des comédies, et pour ainsi dire sans le vouloir, du moins sans y mettre beaucoup plus de façon. En conséquence, il s'est seulement attaché à étendre un peu ses plans, ou, pour parler avec plus de précision, à les allonger. Tout ce qu'a produit une si noble ambition, c'est que le seul genre d'esprit qui avait fait le succès des premiers Proverbes se trouve noyé dans ces nouvelles pièces au milieu d'un amas de paroles sans caractère et sans intérêt. Cependant, quelque dépourvues d'art et de vraisemblance que soient la plupart de ces compositions, il en est peu où l'on ne trouve une sorte d'invention, quelques aperçus comiques, quelques propos de caractère ou de condition vrais et plaisans.

Cùm flueret lutulentus erat quod tollere velles.

Zélis, ou la Difficulté d'être Heureux, roman indien, suivi de *Zima* et des *Amours de Victorine et de Philogène*, publiés par M. Dantu. Ces trois Contes sont écrits dans la manière de M. de Voltaire. C'est peut-être le plus grand bien et le plus grand mal qu'on en puisse dire. Toute imitation qui demeure fort au-dessous de l'original n'a point de plus grand tort que celui de rappeler sans cesse le modèle dont elle n'a pu approcher. Des trois Contes, celui qui nous a paru le moins éloigné de la touche de M. de Voltaire, c'est *Zima;* mais il faut bien se garder de le lire après *Memnon, Babouc*, etc. Nous n'avons point l'honneur de connaître M. Dantu, et il y a tout lieu de croire que l'on n'a pris ce nom que pour en cacher un autre (1).

Le Barbier de Séville, ou la Précaution inutile, si long-temps désiré, a paru enfin sur la scène française le 23 du mois passé. La pièce avait été supprimée l'année dernière par des ordres supérieurs, au moment où M. de Beaumarchais venait d'intéresser tout Paris par ses Mémoires (2). Quoique cet intérêt se soit fort ralenti, jamais première représentation n'attira plus de monde. Cette grande affluence était sans doute plus propre à nuire au succès de l'ouvrage qu'à le favoriser. Une assemblée si nombreuse et si pressée risque toujours d'être tumultueuse; et le mérite de la pièce, consis-

(1) M. Dantu est un être très-réel; il a publié, sous le nom d'Antoine Martin Vadé, les *Mémoires historiques et galans de l'Académie de ces dames et de ces messieurs*, 1776, 1 vol. in-8o. Je l'ai connu, c'était un homme d'esprit sans conduite; aussi a-t-il vécu dans la plus profonde misère. (B.)

(2) Voir précédemment page 273 et suivantes.

tant surtout dans la finesse des ressorts qui lient l'intrigue, avaient besoin, pour être senti, d'un auditoire plus tranquille. Aussi n'est-ce qu'à la seconde et à la troisième représentation que l'on a rendu à l'auteur la justice qui lui était due; aussi s'en est-il peu fallu qu'à la première il ne soit tombé à plat, graces au public mal disposé, graces au jeu des acteurs qui n'avait pas l'ensemble et la rapidité qu'exige une comédie de ce genre, graces enfin à M. de Beaumarchais lui-même qui avait eu la sottise de vouloir faire cinq actes d'un sujet qui n'en pouvait fournir que trois ou quatre. Tout le monde a reconnu ses torts. On a retranché plusieurs scènes inutiles, beaucoup de mots déplacés et d'un mauvais ton; on a réduit la pièce comme elle avait été faite d'abord en quatre actes, les acteurs ont mis infiniment plus de naturel et de vivacité dans leur jeu. Le public ne s'attend plus à voir un chef-d'œuvre, ni même un spectacle à mourir de rire, et, malgré le mauvais sort dont ce pauvre Barbier fut menacé le premier jour, son succès s'accroît d'une représentation à l'autre.

Éloge historique de Michel de Montaigne et Dissertation sur sa religion, par Dom de Vienne, historiographe de la ville de Bordeaux. L'auteur de cette brochure croit rendre le plus grand service à l'Église et à la religion en prouvant que Montaigne était bon catholique. Il est probable que M. l'historiographe eût tâché de prouver tout le contraire, si Montaigne était encore au nombre des vivans. A la bonne heure!

Le Commerce et le Gouvernement considérés relati-

vement l'un à l'autre; ouvrage élémentaire, par M. l'abbé de Condillac, de l'Académie Française, et membre de la Société royale d'Agriculture d'Orléans. Un volume in-8° avec cette épigraphe :

Vis consilî expers mole ruit suâ
Vim temperatam dî quoque provehunt
In majus..... (1).

Ce livre fait assez de bruit, d'abord pour avoir été arrêté, l'on ne sait pourquoi, à la Chambre syndicale, ensuite pour être un éloge très-métaphysique des systèmes du jour. Les Frères de la doctrine économique seront, je crois, obligés d'avouer eux-mêmes qu'il n'y a pas une vue nouvelle dans cet ouvrage, beaucoup de vérités communes, encore plus de notions vagues, incomplètes et fausses. Mais cela ne les empêchera pas de le prôner avec enthousiasme, parce que c'est ainsi que l'esprit de parti loue, parce qu'il est impossible de ne pas approuver sans mesure un auteur qui abonde dans notre sens ; enfin parce que la confrérie doit se féliciter que la lumière du gouvernement agricole ait trouvé enfin un vengeur plus illustre que les Roubaud, les Baudeau et toute leur triste cohorte, sans en excepter l'homme célèbre (2) dont on oublie toujours le nom, mais à qui l'Europe doit cependant le peu de bonheur dont elle ouit, s'il en faut croire frère Mirabeau et ses disciples.

L'ouvrage de M. l'abbé de Condillac peut être regardé comme le catéchisme de la science ; il a le grand mérite d'expliquer avec une netteté, avec une précision merveilleuse ce que tout le monde sait, et rien n'est plus

(1) HORACE., Ode 4; liv. III.

(2) François Quesnay; voir précédemment page 462.

séduisant dans une discussion de ce genre. Les hommes du monde qui ont le moins réfléchi sur ces matières s'applaudissent intérieurement de saisir avec tant de facilité les principes d'un système qu'ils croyaient si supérieur à la capacité de leurs idées. Pour avoir retenu quelques définitions, quelques connaissances générales et élémentaires, pour avoir appris à prononcer en termes dogmatiques ce que le simple bon sens ne laisse ignorer à personne, ils s'imaginent avoir pénétré tous les secrets de l'administration, et s'écrient dans leur ravissement comme M. Jourdain : Oh! la belle chose que de savoir quelque chose! Il n'en est pas moins sûr qu'ils ne savent rien de plus que ce qu'ils savaient déjà.

L'abbé de Condillac observe que chaque science demande une langue particulière, parce que chaque science a des idées qui lui sont propres. Sous ce rapport, la première partie de son ouvrage pourra paraître la plus utile. Il semble ne s'être proposé dans cette première partie que de déterminer toutes les notions qui constituent la langue économique. Nous nous permettrons seulement de remarquer que, quelque nécessaire que soit cette langue propre à chaque science, ce n'est peut-être pas le premier objet dont on doive s'occuper, qu'il est surtout dangereux de l'entreprendre avant d'avoir fait toutes les observations que cette recherche exige. C'est pour avoir voulu déterminer trop tôt la langue métaphysique que nos pères ont erré si long-temps dans les subtilités ténébreuses de l'école. Les langues sont le dernier résultat de nos idées, elles sont pour ainsi dire l'instrument avec lequel nous combinons tous les rapports que notre esprit peut apercevoir. Si cet instrument est faux ou défectueux, nos combinaisons ne le sont pas moins,

et la difficulté de rectifier nos erreurs devient extrême.

Notre philosophe législateur n'emploie guère plus de trois ou quatre cents pages à définir ce que c'est que la valeur des choses, ce que sont les prix, leur variation, les marchés, le commerce, les salaires, les richesses foncières et mobilières, les métaux, l'argent, le change, le prêt à intérêt, le monopole, le luxe, les impôts, etc., etc. Pour donner une idée de l'exactitude et de la clarté de ses définitions, il suffira de citer celle d'un marché. « Ce concours, dit-il, et le lieu où l'on apporte les denrées dont on se propose de faire l'échange se nomment marché, parce que les marchés s'y proposent et s'y concluent. » Cela est admirable! Ah! que n'avons-nous étudié plus tôt pour savoir tout cela.

Après avoir exposé d'une manière si lumineuse les premiers élémens de la science économique, M. l'abbé se permet d'employer une logique un peu moins sévère, pour nous apprendre l'influence que le commerce et le gouvernement doivent avoir l'un sur l'autre. Il se contente de prononcer que le commerce doit jouir d'une liberté entière; il examine ensuite de la manière du monde la plus vague l'inconvénient de toutes les lois qui ont porté atteinte à la liberté du commerce, les douanes, les péages, les impôts sur l'industrie, les compagnies privilégiées et exclusives, les variations dans les monnaies, les emprunts publics, la police sur l'exportation et l'importation des grains, le luxe d'une grande capitale, la jalousie des nations, etc. Cette seconde partie roule presque tout entière sur une seule idée: le commerce devant jouir d'une liberté absolue, toute loi prohibitive est pernicieuse. Rien de plus simple, comme il est aisé de le voir, que cette manière de raisonner. On

commence par mettre en principe ce qui est en question, et puis il ne reste plus qu'à rapprocher de ce principe toutes les idées qui lui paraissent opposées pour démontrer qu'elles sont évidemment fausses. Le nouveau docteur avoue que dans les deux parties qui composent actuellement son ouvrage il ne raisonne que sur des suppositions ; mais il nous en promet une troisième où il considérera le commerce et le gouvernement d'après les faits. Si ses observations n'ont pas plus de justesse et de précision que ses hypothèses, nous risquons beaucoup de persévérer encore dans notre ignorance. Attendons ce dernier rayon de lumière *silentio et spe*.

On ne peut refuser à M. l'abbé de Condillac un esprit très-net et très-méthodique, les plus grands talens pour l'analyse de toutes les notions élémentaires ; il y porte même plus que de l'exactitude et de la clarté, une sorte d'invention et une invention quelquefois très-ingénieuse. Le *Traité des Sensations* est un chef-d'œuvre dans ce genre ; mais il y a loin du talent de simplifier un principe, et de suivre strictement la chaîne des conséquences qui paraissent en résulter, au talent d'appliquer le principe avec justesse, et de calculer, si j'ose m'exprimer ainsi, toutes les aberrations auxquelles il peut être sujet dans la pratique. Le premier de ces talens ne suppose qu'un esprit sage, attentif, et les ressources ordinaires d'une bonne dialectique ; l'autre demande une pénétration rare, des lumières vastes et profondes, une sagacité très-exercée, et la plus grande connaissance du monde et des hommes.

On dirait que la nature, avare de ses dons, n'accorde presque jamais un genre d'esprit, un genre de talent, sans en refuser un autre, du moins au même degré. Les

esprits qui discutent le plus rigoureusement ces idées premières qui servent de base à toutes nos connaissances sont souvent le moins capables de suivre ces mêmes idées dans les différentes modifications qu'elles subissent nécessairement, appliquées aux choses même dont elles ne sont que l'image. Comme il est impossible de les déterminer alors avec la même facilité, avec la même précision que dans la simplicité de leurs premiers développemens, leur méthode habituelle devient insuffisante. Obstinés à poursuivre, ils se trompent ou se perdent dans un vague souvent plus funeste que l'ignorance et l'erreur.

C'est ainsi qu'après avoir divisé, subdivisé, analysé avec la plus grande subtilité toutes les idées qui peuvent déterminer la marche que l'on doit suivre dans l'instruction d'un jeune prince, on conclut, par un effort de génie, qu'il faut lui faire lire d'abord le Théâtre de Regnard et la Bible de Royaumont. C'est ainsi qu'après s'être donné beaucoup de peines pour ramener toutes les règles du style au principe de la liaison naturelle des idées, lorsqu'il s'agit d'en faire l'application aux différentes parties de l'éloquence et de la poésie, on retombe dans les observations les plus triviales ou dans les critiques les plus fausses. C'est enfin par la même raison qu'après avoir déterminé avec l'exactitude la plus scrupuleuse toutes les expressions du Dictionnaire économique, on se borne à nous apprendre vaguement ce que l'on trouve sur toutes les pages barbouillées par les frères de l'ordre : *point de salut hors de la liberté*, et pour réponse à toutes les objections du monde, *la concurrence*.

Si le chemin de la vérité était une grande route bien

fréquentée, bien battue, la dialectique la plus vulgaire suffirait sans doute pour nous y conduire; mais, entourés comme nous le sommes d'erreurs et de préjugés, n'ayant que des vues bornées et des connaissances incertaines, il faut l'envisager plutôt comme un labyrinthe où nous devons craindre à chaque instant de perdre le seul fil qui puisse nous y guider. Il est rare d'y pouvoir suivre long-temps le même sentier sans en être plus ou moins détourné. Il est difficile de ne pas se laisser séduire aux plus spécieuses apparences. Souvent il nous arrive de trouver devant nous des routes qui semblent opposées et qui se réunissent, des routes qui se ressemblent, et dont l'une nous égare, tandis que l'autre nous eût conduits au but. C'est là, si nous voulons éviter l'erreur, que nous avons besoin de rappeler toutes les ressources de la réflexion et de l'expérience. Tant qu'il s'agit de suivre un même principe et d'avancer toujours de conséquence en conséquence, notre esprit est à l'aise; mais c'est lorsque, éloignés du premier principe, nous rencontrons des vérités rivales, ou qui semblent du moins l'être, c'est alors que, pour sortir d'embarras, il faut plus qu'un esprit sage et une logique commune. Il n'appartient qu'au génie de surmonter les difficultés de ce genre; et peut-être n'est-il aucune science où l'on en rencontre davantage que dans la science de l'administration. C'est ce dont M. l'abbé de Condillac ne paraît pas seulement se douter. Son livre prouve ce que l'on soupçonnait depuis long-temps, que la métaphysique n'est guère propre à gouverner le monde, et qu'il n'est rien de si aisé que de faire un ouvrage à la fois très-abstrait et très-superficiel. Voilà tout le fruit que nous avons recueilli d'une lecture assez pénible, parce que le style le plus clair, mais sans intérêt et sans cou-

leur, lorsqu'il ne nous apprend rien, est un style fort sec et fort ennuyeux.

COUPLETS

A madame la comtesse de Blot en lui envoyant un oranger.

Par M. de Lille, capitaine de dragons.

Air du vaudeville d'Épicure.

De l'aimable et savante Grèce
L'Évangile, encore admiré,
Ordonna qu'à chaque déesse
Un arbre serait consacré.
Le myrte fut à la plus belle,
A la plus sage l'olivier,
Le pin à la vieille Cybèle;
Mais à pas une l'oranger.

Si ce n'était point un mystère,
Verrait-on, sans être étonné,
L'arbre le plus digne de plaire
De tout l'Olympe abandonné?
Suivant l'ingénieux système
De l'antique religion,
Tout est signe, symbole, emblème,
Et rien ne s'y fait sans raison.

L'arbre heureux en qui la nature
Se plaît à montrer en tout temps
Les fleurs, les fruits et la verdure,
L'été, l'automne et le printemps,
Fut réservé pour apanage
A la beauté qui brillerait
Des plus doux charmes de tout âge,
Quand l'Olympe la trouverait.

Dans l'histoire qui nous présente
De chaque déité les traits,
L'une est belle, mais imprudente,
Une autre est sage sans attraits.
Or il fallait que la déesse
Réunît en toute saison
La fraîcheur avec la sagesse,
Les graces avec la raison.

Parmi ce qu'aux cieux on adore
Une belle divinité
Ne s'étant point montrée encore,
L'arbre sans patrone est resté;
Mais il trouve aux bords de la Seine
Celle qui doit le protéger:
Blot, son destin vers vous l'entraîne;
C'est pour vous qu'est fait l'oranger.

Un certain M. de Mirabeau, par son humeur impérieuse et maussade, désolait toute une petite ville de province, où il était l'un des notables. Ce n'était point *l'Ami des hommes*, car il se contenta de les ennuyer et les ennuie encore. Mirabeau le provincial mourut, et sa mort fut une espèce de réjouissance publique. On affubla ses mânes de l'épitaphe suivante:

Ci-gît Mirabeau le brutal,
Qui jurait bien et payait mal.

Cette platitude parut un trait de génie et courut toute la ville. La veuve qu'avait laissée le défunt, et qui lui ressemblait, en fut instruite et fit venir chez elle un avocat soupçonné d'être l'auteur du sarcasme: « Est-il vrai, Monsieur, que vous ayez osé vous permettre une pareille atrocité? — Hélas, oui, Madame, l'épitaphe est

de moi; je vous avouerai de plus que, pour n'y pas revenir deux fois, j'ai fait la vôtre en même temps :

Ci-gît Mirabeau le brutal,
Qui jurait bien et payait mal.
Ci-gît aussi sa Mirabelle,
Qui ne fut ni bonne, ni belle. »

L'abbé de Dangeau se plaignait amèrement d'un de ses prosélytes. « Il ne croyait pas, il y a quinze jours, aux vérités les mieux démontrées, et, graces à mes instructions, il est devenu si crédule, que les légendes les plus absurdes lui semblent aujourd'hui des articles de foi. » Il faut avouer, disait Boileau en parlant de quelques incrédules de cette espèce, il faut avouer que Dieu a là de sots ennemis.

L'étude de la grammaire était la passion dominante de l'abbé de Dangeau. On parlait de quelque révolution à craindre dans les affaires publiques. « Cela se peut, dit l'abbé; mais, quoi qu'il arrive, je suis toujours bien aise d'avoir dans mon porte-feuille au moins trente-six conjugaisons parfaitement complètes. » Cette naïveté ressemble au profond désespoir avec lequel je ne sais plus quel grammairien s'écriait un jour : « Non! les participes ne sont point encore connus en France! »

Ce furent le zèle et le crédit de l'abbé de Dangeau qui firent échouer le projet que l'on avait eu de faire recevoir à l'Académie Française, comme aux autres Académies du royaume, des membres honoraires. M. d'Alembert, en exaltant les obligations que lui avait à cet égard l'Académie, s'est engagé dans une censure des plus vives contre ces grands qui, ne trouvant plus de rôles à jouer ailleurs, essayaient encore de satisfaire leur ambition

subsiste... Le récitatif italien est précisément la mélopée des anciens; c'est une déclamation notée et soutenue par des instrumens de musique, etc. »

On ne nous apprend pas une vérité bien nouvelle en nous assurant que le sujet d'un drame-opéra doit être grand pour produire une action rapide, des situations touchantes, un intérêt vif et soutenu; mais ce qu'on ajoute pourra paraître plus instructif, c'est que les sujets connus sont préférables aux sujets d'invention, parce que l'exposition en est plus facile, et que l'on est plus sûr d'émouvoir le spectateur pour des personnages dont l'histoire et les caractères lui sont déjà connus. La règle n'est pourtant pas sans exception; et puisque M. Le Bailli prétend avoir calqué sa poétique de l'opéra sur celle de l'ancien théâtre, il n'ignore pas sans doute que les Grecs ne s'interdisaient point du tout les sujets d'invention. Aristote dit expressément qu'Agathon s'était rendu très-célèbre dans ce genre. En effet, si les fictions peuvent avoir toute la vraisemblance des faits historiques, si elles peuvent être exposées avec la même clarté, pourquoi ne seraient-elles pas susceptibles du même intérêt? Le plus grand nombre des spectateurs connaît-il mieux aujourd'hui Thésée, Agamemnon, qu'Orosmane ou qu'Alzire?

On remarque avec beaucoup de raison que quelques peines que nos poètes lyriques se soient données, ils n'ont presque jamais pu dérober aux spectateurs l'ennui que leur causaient les scènes d'exposition. On en trouve la raison dans l'usage presque constant où ils sont de faire leur exposition en récit. « Toute exposition de ce genre ne peut se soutenir que par les détails, c'est-à-dire par l'emploi que le poète peut faire de son esprit.

1776.

JANVIER.

Paris, janvier 1776.

C'EST un grand tort, sans doute, pour la petite brochure qui vient de paraître sur les drames-opéra que celui d'être l'ouvrage de M. Le Bailli du Rollet (1). Il est difficile de ne pas trouver un peu ridicule qu'un homme imagine de faire une poétique entière pour nous prouver que le genre dans lequel il a travaillé est de tous les genres le plus sublime et le plus rare, que nos plus grands maîtres n'en ont pas eu l'idée, et qu'à lui seul était réservée la gloire de produire un chef-d'œuvre qui fût le premier modèle de son art. On n'a jamais joué le rôle de M. Josse avec plus d'intrépidité. Ce défaut de bienséance n'empêche pas que la brochure de M. Le Bailli ne soit remplie de vues excellentes, et peut-être même assez neuves.

La *Lettre sur les drames-opéra* est divisée par articles. L'auteur établit d'abord que les tragédies grecques, et surtout celles d'Euripide, étaient de vrais opéra. Il fonde son opinion sur l'étendue resserrée de ces poëmes, sur les chœurs qui en faisaient partie, et sur la diversité des mètres qu'on y employait. M. de Voltaire avance à peu près les mêmes idées dans le discours qu'il a mis à la tête de *Sémiramis*. « Où trouver, dit-il, un spectacle qui nous donne une image de la scène grecque? C'est peut-être dans nos tragédies nommées *opéra* que cette image

(1) Auteur des paroles de l'opéra d'*Iphigénie* mis en musique par Gluck.

subsiste... Le récitatif italien est précisément la mélopée des anciens; c'est une déclamation notée et soutenue par des instrumens de musique, etc. »

On ne nous apprend pas une vérité bien nouvelle en nous assurant que le sujet d'un drame-opéra doit être grand pour produire une action rapide, des situations touchantes, un intérêt vif et soutenu; mais ce qu'on ajoute pourra paraître plus instructif, c'est que les sujets connus sont préférables aux sujets d'invention, parce que l'exposition en est plus facile, et que l'on est plus sûr d'émouvoir le spectateur pour des personnages dont l'histoire et les caractères lui sont déjà connus. La règle n'est pourtant pas sans exception; et puisque M. Le Bailli prétend avoir calqué sa poétique de l'opéra sur celle de l'ancien théâtre, il n'ignore pas sans doute que les Grecs ne s'interdisaient point du tout les sujets d'invention. Aristote dit expressément qu'Agathon s'était rendu très-célèbre dans ce genre. En effet, si les fictions peuvent avoir toute la vraisemblance des faits historiques, si elles peuvent être exposées avec la même clarté, pourquoi ne seraient-elles pas susceptibles du même intérêt? Le plus grand nombre des spectateurs connaît-il mieux aujourd'hui Thésée, Agamemnon, qu'Orosmane ou qu'Alzire?

On remarque avec beaucoup de raison que quelques peines que nos poètes lyriques se soient données, ils n'ont presque jamais pu dérober aux spectateurs l'ennui que leur causaient les scènes d'exposition. On en trouve la raison dans l'usage presque constant où ils sont de faire leur exposition en récit. « Toute exposition de ce genre ne peut se soutenir que par les détails, c'est-à-dire par l'emploi que le poète peut faire de son esprit.

L'art manquant au musicien pour rendre ce que l'esprit seul lui présente, l'union nécessaire de la musique et de la poésie ne peut plus se faire sentir alors; et le spectateur s'ennuie. » Il n'y a qu'un moyen d'éviter un effet si fâcheux, c'est que l'exposition soit en action, qu'elle présente une situation ou un tableau; mais il est essentiel que le poète soit attentif à ménager les ressources du musicien, en observant des gradations intelligentes, sans lesquelles il serait à craindre que la musique ne se nuisît à elle-même, et que ses premiers efforts ne rendissent impuissans ceux qu'elle s'efforcerait de faire par la suite.

Le poète lyrique ne peut pas trop s'appliquer à amener, à produire des situations variées qui changent l'état des personnages et qui leur fassent naître de nouveaux sentimens et de nouvelles passions. Il n'est pas permis de rappeler ce principe si juste, lorsqu'on en fait l'application au drame lyrique, sans observer combien on en a abusé de nos jours dans la tragédie ordinaire, où, à force de multiplier les contrastes et les coups de théâtre, on s'est cru dispensé de tout ce qui tient au développement des caractères et des passions, partie de l'art infiniment plus difficile et plus précieuse.

« Il est rare, dit notre auteur, il est même dangereux dans la tragédie lyrique d'amener un dénouement naturel et produit immédiatement par l'action. Ces sortes de dénouemens, qui sont le complément de la tragédie ordinaire, exigent presque toujours des scènes de préparation, et l'on a vu qu'il est important de les éviter autant qu'il est possible. Il est d'ailleurs essentiel, dans l'opéra-tragédie, que le dénouement soit heureux. A la représentation d'un bon opéra, l'ame, étant extrêmement af-

fectée et ébranlée par l'union des paroles et de la musique, a besoin d'être raffermie et rassurée par un dénouement heureux, qui la distraie et la console. On est donc quelquefois forcé d'avoir recours aux moyens surnaturels pour dénouer l'intrigue et terminer l'action du drame lyrique; mais, pour conserver à ces sortes de dénouemens toute la vraisemblance dont ils sont susceptibles, il faut les tirer immédiatement du sujet. » *Comme dans Iphigénie*, c'est le refrain auquel l'auteur trouve le secret de revenir sans cesse.

Une remarque assez fine, ce me semble, c'est celle que fait l'auteur sur la nécessité de varier dans un opéra les caractères, et de les mettre en opposition. Il observe que la déclamation parlée, étant moins accentuée et plus rapide, ne laisse presque aucune trace de ses sons; au lieu que l'oreille, cet organe délicat, sensible et paresseux, retient toujours dans la déclamation chantée une partie du son qui l'avait précédemment frappée, si celui qui succède ne contraste pas suffisamment pour en effacer les traces, etc.

La plus grande difficulté que trouve M. Le Bailli dans la composition d'un opéra-tragédie, et pour le poète et pour le musicien, c'est la scène. Il croit que nos auteurs modernes, et Quinault lui-même, ne l'ont pas assez sentie. « La précision, dit-il, qu'exige le drame-opéra ne permet pas au poète d'y étendre à volonté le dialogue, qui doit y être nécessairement concis et pressé, ni d'y observer les nuances nécessaires pour développer par degrés les sentimens et les passions. Il faut, pour ainsi dire, qu'ils y soient jetés : tout l'art des transitions y consiste dans l'élan de l'ame, y est restreint au mouvement rapide et spontané mais naturel des passions;

enfin tout ce qui est l'ouvrage et la production de l'esprit doit être impitoyablement rejeté de la scène. » Si M. Sedaine nous donnait sa Poétique, n'appliquerait-il pas au drame et à la tragédie tout ce qu'on nous dit ici de l'opéra? Mais qu'en penserait Racine?

Après avoir rendu justice au charme de la versification de Quinault, M. Le Bailli se croit en droit de nous assurer que ce n'est pas là le modèle qu'il faut suivre. «Toutes les perfections qui distinguent et caractérisent ce poète tendent à amollir et même à énerver l'expression musicale. Il lui faut, je crois, souffrir un style plus précis, plus nerveux, plus rapide, et surtout plus varié. » Ce n'est pas tout. « Souvent l'élégance et l'harmonie de la poésie contrarient l'expression musicale, et quelquefois un vers dont la dureté choque l'oreille produit un grand effet avec le chant. » Ah! M. Josse! M. Josse!

Pourquoi n'y aurait-il pas autant d'harmonies différentes pour les vers que pour l'expression musicale? Ces vers si connus du Tasse:

> Chiama gli abitator delle ombre eterne
> Il rauco suon della tartarea tromba, etc.

Ces vers ne brillent pas sans doute par leur douceur ni par leur mollesse, mais en sont-ils moins harmonieux? et ne font-ils pas, quoique d'un genre très-opposé, le même plaisir à l'oreille que les plus tendres airs de Quinault? On sait bien que la recherche d'une élégance continue a pu nuire souvent à l'expression; mais ce serait un grand abus de croire qu'il est impossible d'être à la fois harmonieux et concis, de réunir la force et la grace, la vérité des mouvemens et la pureté de l'expression.

Nous pensons d'ailleurs, comme M. Le Bailli, que les

grands vers sont ceux qui conviennent le mieux au récitatif chanté, destiné à rendre des pensées nobles et des sentimens élevés. Nous pensons comme lui que les vers de huit syllabes sont les plus propres au sentiment tendre ou douloureux; ceux de cinq, de six ou de sept syllabes seront employés plus heureusement à exprimer la colère et tous les éclats d'un caractère impétueux. Nos vers de dix syllabes sont ceux qui se plient avec plus de facilité à tous les tons; c'est presque le seul mètre qui puisse rendre vivement toute passion retenue ou concentrée, tout mouvement qui exige une certaine réticence dans le style.

L'auteur prétend que la coupe des scènes ne saurait être fixée par des règles constantes, que c'est à l'intelligence du poète, à son sentiment musical à en décider. Il est de toute vérité que sans ce tact on ne fait rien, et qu'avec cette ressource on est au-dessus de toutes les règles. Nous en voyons cependant une qui nous paraît assez généralement sûre, c'est que les airs ne sont bien placés qu'au commencement et à la fin des scènes, parce que toutes les fois que l'action est interrompue par le chant l'intérêt est suspendu et languit. Il n'est qu'une seule exception à cette règle, c'est lorsque la situation d'un des personnages change au milieu de la scène; mais il est bien rare que cette exception puisse avoir lieu.

« Quelque art que puissent employer et le musicien et le poète, les paroles dans le quatuor dialogué et les sons qui les expriment sont nécessairement trop éloignés pour que l'oreille puisse les suivre sans un effort pénible et fatigant. Le duo dialogué inventé par les Italiens paraît le seul propre à la scène et qui doive y entrer. »

Il paraît inconcevable que nos auteurs modernes

ayant introduit les chœurs dans leurs poëmes à l'exemple des anciens, au lieu de faire comme eux tous leurs efforts pour les intéresser à l'action, les aient presque toujours laissés sans intérêt et sans mouvement. « L'habitude seule, dit M. Le Bailli, peut sans doute faire tolérer ces personnages postiches qui, plantés sur le théâtre comme des tuyaux d'orgue, ne sont amenés sur la scène que pour rendre de vains sons.

« Si c'est une faute impardonnable d'employer les changemens de lieu sans nécessité, et uniquement pour faire paraître une décoration nouvelle, c'en est une encore plus répréhensible lorsqu'on se sert de ce moyen pour transporter les personnages à des distances trop éloignées. C'est détruire la vraisemblance et blesser la règle sacrée de l'unité de temps, plus nécessaire encore à observer dans un opéra que dans toute autre espèce de poëme dramatique, parce que l'action y étant plus pressée, l'extension de sa durée en est plus sensible et choque davantage la vraisemblance. »

M. Le Bailli croit que le merveilleux ne doit être employé dans la tragédie qu'avec beaucoup de précaution, et lorsque par la nature du sujet il est *essentiellement nécessaire*, comme dans *Armide*. Nous serons tout-à-fait de son avis, s'il nous permet d'ajouter que, en conséquence de son principe, les sujets où le merveilleux est *essentiellement nécessaire* sont ceux que le poète lyrique doit choisir de préférence. Chaque art a des ressources qui lui sont particulières, et les sujets où ces ressources peuvent être déployées dans toute leur étendue sont peut-être les seuls auxquels il convient de s'attacher. Pourquoi espérer de donner à nos opéra l'espèce d'intérêt dont la tragédie seule semble susceptible? Pour-

quoi s'efforcer de donner à nos tragédies cette pompe et cette variété de spectacle qui ne paraît appartenir qu'à l'opéra? Il faut craindre, en voulant multiplier nos plaisirs, d'en corrompre la source; il faut craindre, en voulant étendre et varier nos goûts, d'en altérer le caractère, et de leur faire perdre ainsi leur force et leur grace naturelle.

L'article des fêtes et de la danse est fort long, et l'unique but de l'auteur est de nous en dégoûter. On croit que M. Le Bailli n'a pas toujours pensé de même; mais ce n'est pas la première fois que les ballets ont eu à se plaindre de l'ingratitude de MM. les poètes. Toute cette déclamation ne dit rien de plus que le mot de l'abbé Pellegrin à sa servante. Il était fort tourmenté du plan d'un opéra nouveau, et s'était endormi en cherchant inutilement le moyen de terminer son troisième acte par une fête. Sa servante vint le réveiller le lendemain matin, et lui cria qu'il était temps d'aller dire la messe, vu la fête. *Bah!* dit le poète encore moitié endormi, *ce n'est rien que d'avoir trouvé la fête, le difficile est de l'amener.*

M. Le Bailli finit sa brochure par une fête qu'il se donne à lui-même, en relevant avec beaucoup de sévérité tous les défauts qu'on peut reprocher à l'*Armide* de Quinault, et en exaltant jusqu'au troisième ciel le mérite d'*Iphigénie*, éloge qui manquerait peut-être de modestie s'il n'était pas évident que Racine, le comte Algarotti et le chevalier Gluck ont eu beaucoup plus de part au succès de cet ouvrage que M. Le Bailli. *Oui, M. Le Bailli.*

CHANSON *faite à l'occasion de la* LETTRE *de M. Le Bailli du Rollet* SUR LES DRAMES-OPÉRA.

AIR : *Oui, M. le Bailli.*

Je consens, mes chers frères,
A vous initier
Dans les profonds mystères
Du lyrique métier.
Croirez-vous mes préceptes?
Oui, monsieur Le Bailli.
Vous serez donc adeptes?
Bon, monsieur Le Bailli.

Connaissez-vous *Armide?*
Oui, monsieur Le Bailli.
Quel ouvrage insipide!
Oui, monsieur Le Bailli.
Sans chaleur, sans génie.
Oui, monsieur Le Bailli.
Mais vive *Iphigénie.*
Oui, monsieur Le Bailli.

De la scène lyrique
Quinault n'est plus le roi :
Lisez ma poétique,
Vous direz comme moi :
Nous n'avons qu'un génie.
Qui? monsieur Le Bailli.
L'auteur d'*Iphigénie.*
Ah! monsieur Le Bailli.

Admirez sa sagesse;
Modeste en ses essais,
Par respect pour la Grèce
Il parle mal français,
Même en pillant Racine;

Son génie affaibli
Dément son origine.
Oui, monsieur Le Bailli.

Gardez-vous dans la Fable
De choisir vos sujets;
Point de Dieu, point de diable,
Ni fêtes ni ballets,
Cela sent trop l'enfance.
Mais, monsieur Le Bailli,
On peut aimer la danse (1),
Hem! monsieur Le Bailli?

Toi, chef de mes athlètes (2),
Qui dans ce pays-ci
Sais mesurer les têtes,
Sois mon superbe appui;
Cours, cabale au parterre,
Du fonds je t'ai saisi,
La forme est ton affaire.
Oui, monsieur Le Bailli.

AUTRE CHANSON.

Air : *Tous les bourgeois de Chartres.*

Aimables Mousquetaires,
Favoris des Amours,
Déchirez vos bannières
Et brisez vos tambours.
Ils ne vous serviront qu'à battre la retraite;

(1) On fait allusion ici à un opéra oublié depuis long-temps, et qui dans sa nouveauté ne put se soutenir que par les ballets. (*Note de Grimm.*)

(2) Les Mémoires secrets de l'Académie royale de Musique assurent que M. Le Bailli avait mis un chapelier de ses amis à la tête de la cabale dont il crut avoir besoin le jour de la première représentation d'*Iphigénie*. (*Note de Grimm.*)

On vous exile de Paris,
Sur la requête des maris
Votre réforme est faite.

Ralliant les Gendarmes
Et les Chevau-Légers,
Briguez d'autres alarmes
Et de plus doux dangers.
Dans le cœur de Cypris portez la soubreveste;
Consolez-vous, jeunes guerriers,
On vous arrache vos lauriers,
Mais le myrte vous reste.

Dans les troupes légères
De Gnide et de Paphos,
Au rang des volontaires
Qu'on place nos héros.
Vainqueurs à Fontenay, dans Paris infidèles,
Ils font la guerre, ils font l'amour,
Ils savent dompter tour à tour
Les Anglais et les belles.

Ainsi toujours volage,
Le Français chante et rit;
Son humeur est l'image
Des plumes qu'il chérit.
Mais au sein des plaisirs, de peur qu'il ne s'endorme,
Les Dieux, pour le désennuyer,
Daignent parfois lui envoyer
La grippe (1) et la réforme.

(1) C'est le nom qu'on a donné aux rhumes qui ont régné cet hiver. (*Note de Grimm.*)

Épitaphe de l'abbé de Voisenon,

Par M. Colardeau.

Ci-gît un abbé libertin,
Plein d'esprit et d'humeur falote.
Il était porteur de calotte,
Mais c'était celle de Crispin.

La première nouveauté dramatique que nous ayons eue cette année ne nous gâtera point trop sur celles qui pourront la suivre. C'est une comédie lyrique en deux actes, mêlée d'ariettes, intitulée *les Souliers mordorés ou la Cordonnière allemande*. Cette pièce a été représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie Italienne, le jeudi 11 janvier. Les paroles sont de M. Serière, Français d'origine, mais officier dans les troupes de l'empereur (1); la musique est du sieur Fridzeri, l'auteur des *Deux Miliciens*.

Le sujet des *Souliers mordorés* est pris d'un conte fort ancien, mais dont j'ignore l'auteur. La décence du théâtre n'ayant pas permis que ce sujet fût traité sur la scène comme dans le conte, il est arrivé que d'une aventure assez plaisante le poète n'a su faire qu'une espièglerie de jeune homme, et une espièglerie froide parce qu'elle est insipide, sans motif et sans intérêt. L'intrigue, l'ordonnance et le style de la pièce ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Quoique dans toute la musique de cette pièce il n'y ait pas un trait de génie, rien de neuf, rien de piquant, on y a trouvé plusieurs airs assez bien faits et d'une

(1) Ces détails donnés par Grimm sur l'auteur ne permettent pas d'adopter le dire de La Harpe, qui attribue cette pièce à Laujon.

tournure agréable. C'est l'ouvrage d'un aveugle ; il compose sur un bureau où sont tendus des fils de soie dans le même ordre où sont tracées les lignes d'un papier de musique. Il a de petites figures de bois de différentes formes pour représenter toutes les notes et toutes les clefs dont on peut avoir besoin pour écrire la musique. Chaque espèce a son tiroir particulier, l'habitude lui a appris à les distinguer au toucher ; il écrit ses compositions comme on imprime, et relit ses airs en les repassant du bout des doigts.

Lorsque M. le duc de Choiseul revint à Paris à la fin de décembre (1775), il fut reçu froidement à Versailles ; mais tous les soupers qu'il reçut et donna à Paris furent des fêtes brillantes. Voici des couplets composés à cette occasion :

Couplets sur le retour de M. le duc de Choiseul,

Par M. le C. de B. (1).

Ici que tout soit réjoui ;
Voici la fin de notre ennui :
Quelqu'un nous revient aujourd'hui
Qui nous rendra gais comme lui.

Lorsque jadis on l'exila,
Chez lui toute la France alla.
Il fallut qu'on le rappelât
Pour que Paris se repeuplât.

Sait-on s'il se reposera,
Ou bien s'il recommencera ;
Mais bien fin qui s'en passera,
Et plus fin qui s'en servira.

(1) Le chevalier de Boufflers.

AUTRES COUPLETS SUR LE MÊME SUJET,

A M. le duc de Choiseul.

Par M *** (1).

Air *de Joconde.*

Que dans ton aimable loisir,
Sans ennui, sans affaire,
Je reconnus avec plaisir
Ton heureux caractère!
Lorsqu'on a si long-temps conduit
Et la paix et la guerre,
Il faut un excellent esprit
Pour savoir ne rien faire.

A madame de Choiseul.

Même air.

Faite pour la société,
Vous goûtiez la retraite;
Paris vous voit, est enchanté,
Chanteloup vous regrette.
C'est un avantage bien doux,
C'est le premier des vôtres,
D'être partout bien avec vous,
Et mieux avec les autres.

A madame de Grammont.

Même air.

On ne saurait plus la quitter
Alors qu'on l'a connue;
On ne peut plus la remplacer
Alors qu'on l'a perdue.
Cependant, s'il fallait opter,
J'aimerais mieux peut-être

(1) Par La Harpe, qui les rapporte dans sa *Correspondance littéraire.*

Être encore à la regretter
Que ne pas la connaître.

Madame du Deffand appelle M. le duc de Choiseul *grand papa*, et madame la duchesse *grand'maman*. Voici deux couplets qu'elle a faits pour eux :

A la cadette des mamans,
Des enfans la doyenne,
Avant le jour des complimens
Présente son étrenne.
Tout prouve mon empressement,
Ainsi que ma constance,
Puisque j'aime ma grand'maman
Du jour de sa naissance.

Du grand papa
Je ne suis plus petite-fille
Du grand papa :
Quand on n'est plus jeune et gentille,
On est exclu de la famille
Du grand papa.

Le gouvernement de l'Académie royale de Musique s'est vu menacé de grandes révolutions. M. de Malesherbes et la ville de Paris ayant fortement désiré d'être débarrassés d'une province si bruyante et si difficile à conduire, il s'est présenté plusieurs compagnies qui en ont demandé la régie. Un jeune Américain, connu sous le nom du chevalier de Saint-Georges, qui réunit aux mœurs les plus douces une adresse incroyable pour tous les exercices du corps et de très-grands talens pour la musique, était du nombre des chefs d'une de ces compagnies. Mesdemoiselles Arnould, Guimard, Rosalie et autres n'en ont pas été plus tôt informées, qu'elles ont

adressé un placet à la reine pour représenter à Sa Majesté que leur honneur et la délicatesse de leur conscience ne leur permettraient jamais d'être soumises aux ordres d'un mulâtre. Une considération si importante a fait toute l'impression qu'elle devait faire; mais, après beaucoup de projets et de discussions de ce genre, cette grande question vient d'être décidée enfin par la bonté du roi, qui a bien voulu se charger de faire régir l'Opéra pour son propre compte par MM. les intendans et trésoriers de ses Menus-Plaisirs. Si la recette n'égale point la dépense, Sa Majesté y suppléera; si elle produit quelque bénéfice, il sera partagé entre les acteurs qui auront le mieux mérité du public.

L'opéra d'*Adèle* (1) est suivi avec plus d'empressement que jamais, mais c'est depuis qu'il est soutenu du ballet de *Médée*, qu'on vient de remettre avec quelques changemens qui ont parfaitement bien réussi. Ce ballet, où mademoiselle Heinel, mademoiselle Guimard et le grand Vestris se sont surpassés, est très-propre à donner une idée de la pantomime des anciens et de l'extrême passion que les Grecs et les Romains eurent long-temps pour ce genre de spectacle, qu'ils finirent même par préférer à tous les autres. Le ciel nous préservera, j'espère, d'un si grand malheur. Mais il faut convenir qu'avant d'avoir vu ce ballet, nous n'aurions jamais soupçonné que la danse pût être susceptible d'une expression si vraie et si touchante. Nous ne pouvons plus douter aujourd'hui que la danse ne soit un art d'imitation comme tous les autres. « Cet art, dit M. Diderot, est à la pantomime comme

(1) *Adèle de Ponthieu*, paroles du marquis de Saint-Marc, musique de La Borde et Berton; représentée pour la première fois en trois actes le 1er décembre 1772, reprise en cinq actes le 5 décembre 1775.

la poésie est à la prose, ou plutôt comme la déclamation naturelle est au chant: c'est une pantomime mesurée, c'est un poëme, et ce poëme devrait avoir sa représentation séparée. » Ce que l'éloquence de notre philosophe développe si bien, les talens de Vestris le démontrent encore mieux.

Il faut que la pantomime, ainsi que tous les autres arts, ait un modèle idéal; et ce modèle idéal, n'est-ce pas l'assemblage heureux de ce que la nature offre de plus parfait dans chaque genre, mais de ce qu'elle daigne rarement réunir dans un même objet? Ce n'est pas tout. Si l'art atteint quelquefois l'effet de la nature, s'il peut même le surpasser, c'est en exagérant tout ce qu'il imite. Il ne se contente pas de chercher les plus grandes beautés éparses à ses yeux; il ne se contente pas de les rapprocher et de les joindre, il leur donne encore un caractère ou plus fort, ou plus délicat, ou plus fin, ou plus sublime; mais pour retrouver ensuite le rapport qui peut lier des proportions ainsi exagérées, pour en déterminer l'ensemble, il les soumet à cet ordre harmonieux qui, appliqué à l'éloquence, forme ce qu'on appelle le nombre oratoire, à la poésie le rhythme, à la musique et à la danse l'accord et la mesure.

Toute passion a sans doute des signes, des gestes qui lui sont propres; c'est au pantomime à les discerner et à les saisir: mais croyez qu'il ferait peu d'effet au théâtre s'il ne les rendait pas avec plus de force et d'énergie qu'on n'en trouve communément dans la nature; et voilà pourquoi les Athéniens n'étaient pas si ridicules de trouver l'imitation du cri de je ne sais quel animal plus vraie que le cri même. Il n'est pas moins sûr que si ces expressions, nécessairement exagérées pour être sensibles,

n'étaient pas réglées par une mesure quelconque, on y verrait plus de suite, plus d'ensemble, par conséquent plus de vérité, parce que la vérité tient surtout à cet ensemble. L'ordre de la nature n'est pas toujours celui de l'art, mais c'est la nature qui nous en donne la première idée, et nous suivons encore sa marche lors même que nous semblons nous en éloigner le plus.

Il résulte de ces réflexions, peut-être trop abstraites, que la danse n'est pas plus de convention que la musique; qu'elle prête comme la musique un nouveau degré de force aux expressions naturelles de la passion, et qu'elles servent l'une et l'autre à en lier les rapports, à en soutenir le caractère et l'ensemble, les gestes étant aussi naturels que les sons, et également susceptibles de modifications différentes et d'accords harmonieux.

Système physique et moral de la Femme, ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs et des fonctions propres au Sexe, par M. Roussel, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, avec cette épigraphe : *Feminarum verò virtus est, si spectetur corpus, pulchritudo; et si animus, temperantia et studium operis.....* Arist. *Rhetor.*, l. I, c. 5. Si c'est, comme on le dit, l'essai d'un jeune homme, il annonce des talens fort distingués. Quoiqu'on y trouve peu d'idées absolument neuves, beaucoup de vues superficielles et quelques opinions paradoxales, c'est un livre plein de philosophie et d'imagination. Nous connaissons peu d'ouvrages de ce genre écrits avec autant de légèreté, d'agrément et de goût. Il arrive souvent au génie de M. Roussel de peindre avec les couleurs les plus vives ce qu'il ne songeait qu'à décrire. Il nous atta-

che aux détails qui semblaient le moins susceptibles d'intérêt, parce qu'il y découvre toujours quelque rapport moral auquel notre esprit aime à se prendre. Tout s'anime sous sa plume, parce qu'il voit tout avec le regard d'une sensibilité douce et fine. Il prouve combien les mœurs donnent de vie et de grace aux productions mêmes dont elles ne sont pas l'objet principal. Son style, sans être parfaitement pur, a le caractère et le ton de son sujet, une expression facile, moelleuse et quelquefois brillante.

Le livre de M. Roussel est divisé en deux parties : la première traite des différences générales; la seconde des différences particulières qui distinguent les deux sexes. Si la première partie nous avait paru supérieure à l'autre, nous ne l'avions d'abord attribué qu'à notre ignorance, les matières discutées dans la seconde partie étant plus éloignées de nos connaissances que celles dont il est question dans la première; mais nous avons été confirmés dans notre jugement par l'autorité des Tronchin et des Bordeu. Toutes les recherches que fait l'auteur sur le mystère incompréhensible de la génération, sur les accouchemens et leurs suites, n'offrent que des idées infiniment communes ou infiniment hasardées. Le morceau de l'ouvrage que nous avons lu avec le plus de plaisir, c'est le quatrième chapitre du premier livre, des effets immédiats qui paraissent dériver de l'organisation des parties sensibles de la femme. Quoique la plupart des idées répandues dans ce chapitre aient été déjà développées par Rousseau dans le quatrième volume de son *Émile*, il en est au moins plusieurs qui sont considérées ici sous un point de vue différent, et toutes ont une teinte qui leur est propre, et qui leur prête, ce me semble, un intérêt nouveau. Quelque admiration qu'inspire

le pinceau de Jean-Jacques, celui de M. Roussel conserve encore à côté de lui ses graces et sa douceur. La sublimité de Raphaël n'empêche pas qu'on ne se laisse encore séduire à la touche ingénieuse des Guide et des Watteau. Si notre jeune philosophe ne parle point des femmes avec autant d'éloquence et de pompe que M. Thomas, on croit s'apercevoir néanmoins qu'il les connaît davantage; et n'est-ce pas dire assez qu'il paie à leurs charmes un tribut plus vrai, plus sensible, et par-là même plus flatteur? Nous ne nous permettrons point de citer ici tous les tableaux qui embellissent l'ouvrage de M. Roussel, il faut les voir dans leur cadre : nous nous bornerons seulement à quelques traits qui, quoique détachés de la liaison où ils se trouvent, suffiront pour donner une idée de ses principes et de sa manière d'écrire.

« Si on considère que les causes physiques de nos maux sont en très-petit nombre, et que leur véritable source est dans les affections de notre ame, qui les perpétue par le souvenir ou les multiplie par la crainte, on verra que la femme, en qui la variété même des sensations s'oppose à leur durée, et qu'elle sauve de cette opiniâtreté de réflexion qui fait le tourment de tant d'êtres pensans, est peut-être moins éloignée que l'homme de la félicité que comporte la nature humaine.

« La nature, qui ne devait pas prévoir nos arrangemens civils, s'était contentée de faire les femmes aimables et légères, parce que cela suffisait à ses vues. Le même intérêt, qui a voulu qu'il y eût une association constante entre les deux sexes, a aussi exigé d'elles des sentimens plus stables que ceux que la nature leur avait donnés. Quoi qu'il en soit, c'est sur cette base chancelante que repose tout l'édifice de la société, et il n'est pas

douteux qu'on ne doive leur tenir compte de la vertu ou de l'adresse avec laquelle elles le soutiennent.....

« Le caractère de l'homme est toujours de substituer des erreurs aux vérités qu'il ignore. Chez les peuples qui croyaient que la divinité daigne quelquefois se communiquer aux hommes, il était naturel d'attacher certains signes sensibles à la présence du dieu qui devait parler..... Des mouvemens convulsifs, un regard effaré et des mots échappés par élan annonçaient que la divinité allait s'expliquer par la bouche d'un mortel. On a dû être frappé de la conformité de ces traits avec les symptômes qui caractérisent les maladies convulsives..... Un des points de la doctrine d'Hippocrate sur la constitution des femmes est que l'humide y domine; et comme un des effets de cette disposition est une certaine tendance aux affections spasmodiques, les femmes ont dû souvent retracer l'image des personnes agitées par le souffle divin, et par-là paraître plus propres que les hommes à jouer le rôle de sibylles ou de devineresses.....

« La promenade, au lieu d'imprimer un mouvement égal à tout le corps, ou du moins un mouvement alternatif aux différens muscles, ne fait mouvoir que les parties inférieures du corps; toutes les parties supérieures restent immobiles. Il y a encore cet inconvénient dans les promenades, surtout dans les promenades solitaires des personnes d'une santé faible ou d'une constitution mélancolique, c'est qu'elles sont une occasion pour ces personnes de se livrer à tout le vide de leur ame, à cette intempérance d'idées qui les charment en fatiguant les ressorts de leur esprit. Il faut à l'homme un travail réel, et le plus avantageux serait celui qui exercerait également le corps et l'esprit, et qui maintiendrait un juste

équilibre entre les forces morales et les forces physiques...

« Notre machine ne doit pas être plus réglée que l'élément qui l'environne. Il faut se reposer, travailler, se fatiguer même selon que le sentiment de nos forces actuelles le permet. Ce serait une prétention ridicule que de vouloir se réduire à une parfaite uniformité et garder toujours la même assiette, quand tous les êtres avec lesquels nous avons les rapports les plus intimes sont dans une vicissitude continuelle. »

Le duc d'Arnay, en deux petits volumes in-8°, par M. de Carmontelle. C'est une suite de proverbes liés par une intrigue assez peu vraisemblable, mais où l'on trouve, comme dans les *Proverbes*, des détails d'une grande vérité et un dialogue souvent très-naturel. L'auteur s'est piqué de mettre plus de sensibilité dans ce roman que dans ses autres ouvrages; mais cela prouve seulement qu'il ne faut se piquer de rien. Ce qui a mieux réussi à M. de Carmontelle que ces efforts de sensibilité, ce sont quelques critiques fort raisonnables sur les spectacles, sur les petites loges, et en général sur toutes les superficies ridicules de la société, que personne n'a jamais saisies avec plus de profondeur et de gaieté que lui.

Épître à M. de Monregard, intendant général des Postes de France; par M. Gresset. Cette Épître fut envoyée avec un pâté de quatre canards dans le temps de la grippe. Si le pâté ne valait pas mieux que l'Épître, c'était un triste présent. On ne conçoit pas comment le chantre de *Ver-Vert* a pu écrire de pareilles platitudes. En vérité, le voyage de Nantes ne fut pas plus funeste pour l'oiseau chéri des Visitandines que le séjour d'Amiens

ne l'a été pour la muse de M. Gresset; si le langage qu'elle parle aujourd'hui n'est pas précisément ce que les jeunes sœurs prenaient pour du grec, en est-il moins barbare, moins étrange ?

FÉVRIER.

Paris, février 1776.

Observations sur un passage des COMMENTAIRES DE JULES CÉSAR.

IL n'est peut-être aucune absurdité, aucun genre de folie qui n'ait occupé très-sérieusement quelques individus de l'espèce humaine, et l'histoire secrète de l'amour et de la superstition en fournirait seule assez de preuves; mais je ne pense pas que des opinions adoptées par la multitude, consacrées, pour ainsi dire, par la sanction publique, aient pu usurper un si grand crédit sans avoir quelque fondement raisonnable, ou sans être appuyées d'une autorité infiniment spécieuse. M. de Montesquieu dit que les hommes fripons en détail sont en gros de très-honnêtes gens. Ne dirait-on pas avec autant de vérité que les hommes fous en détail sont en gros des êtres fort sensés? Les hommes assemblés manquent sans doute assez souvent de finesse, de sagacité, de prudence; mais il est rare qu'ils se trompent sur des vues générales lorsqu'elles n'excèdent pas au moins la portée d'une intelligence commune.

C'est en partant de ce principe que j'ai toujours cru observer que parmi les erreurs les plus généralement répandues, même parmi celles qui nous paraissent au-

jourd'hui les plus extravagantes, il n'en est point qui, rappelée à sa première origine, ne tienne à des idées très-vraies ou très-vraisemblables. Tout dépend des circonstances, qui, sans pouvoir en altérer la nature, métamorphosent de mille manières différentes et le bien et le mal, et le juste et l'injuste. La folie des duels naquit dans un temps où la valeur était le garant de toutes les autres vertus, la lâcheté la preuve de tous les autres vices. L'abus des indulgences eût révolté infailliblement les peuples les plus superstitieux s'ils n'avaient pas été familiarisés depuis long-temps avec ce genre d'expiation, par l'esprit qui régnait alors dans la jurisprudence civile, et qui pouvait avoir été inspiré d'abord par des vues de clémence et d'humanité, mais qui était surtout autorisé par les distinctions qu'une longue suite de siècles avait établies entre les hommes.

De toutes les institutions religieuses, il n'en est point sans doute qui blesse davantage la nature et la raison que les sacrifices de victimes humaines; cependant nous les retrouvons chez la plupart des peuples de l'antiquité, chez des peuples même dont nous sommes forcés d'admirer les lumières et dont les mœurs publiques annoncent d'ailleurs beaucoup de justice et d'humanité. Les Juifs, qui eurent de la Divinité des idées si sublimes et si pures, ont souillé plusieurs fois ses autels du sang des hommes. Les peuples du Mexique et les sauvages de l'Amérique méridionale, avec un caractère paisible et des mœurs assez douces, ne nourrissaient leurs dieux que de sang humain. Ces sacrifices horribles n'étaient point inconnus chez les peuples les plus policés, tels que les Grecs, les Chinois, les Tyriens. On est peut-être encore plus surpris de les voir établis chez des nations aussi

simples et dans leur culte et dans leur police que les Germains et les Gaulois. Comment expliquer les causes d'un phénomène si étrange et si malheureusement universel?

Je trouve dans les *Commentaires de César* un passage qui me paraît très-propre à éclaircir cette question. Il parle des mœurs et de la religion des anciens Gaulois, livre sixième (1). « Les Gaulois sont fort superstitieux, et dans les grands dangers, soit de guerre ou de maladie, sacrifient des hommes ou font vœu d'en sacrifier, ce qui s'exécute par le ministère des druïdes. Ils croient qu'autrement Dieu ne peut être apaisé, et qu'il faut la vie d'un homme pour en racheter un autre, de sorte qu'il y en a des sacrifices publics. En quelques endroits il y a des idoles d'osier d'une grandeur extraordinaire qu'on remplit d'hommes, et le plus souvent de criminels, et puis on y met le feu. Ils ne croient pas qu'il y ait de victime plus agréable à la Divinité; mais ils brûlent quelquefois des innocens faute de coupables. »

En méditant les observations d'un historien si digne de foi, en comparant l'idée qu'il nous donne de la religion de nos ancêtres avec l'idée que nous donne Tacite de celle des Germains, en nous rappelant que chez ces deux peuples les druïdes et les prêtres étaient chargés

(1) « Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus: atque ob eam causam, qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in præliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolaturos vovent, administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur; quod pro vitâ hominis, nisi vita hominis reddatur, non posse aliter deorum immortalium numen placari arbitrantur: publicèque ejusdem generis habent instituta sacrificia; alii immani magnitudine simulacra habent: quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent; quibus succensis, circumventi flammâ exanimantur homines; supplicia eorum qui in furto aut latrocinio, aut aliquâ noxâ sint comprehensi, gratiora diis immortalibus esse arbitrantur. Sed quùm ejus generis copia deficit etiam ad innocentium supplicia descendunt. »

de l'administration de la justice, on est conduit, ce me semble, par les conséquences les plus naturelles, à ne voir dans la première institution des sacrifices de victimes humaines qu'un ordre de jurisprudence criminelle, consacré dans l'origine par des notions religieuses, et dont le fanatisme et la superstition ne firent qu'abuser dans la suite des temps. Ce que César sut voir dans les usages et dans les pratiques de l'ancienne Gaule, ne le verrions-nous pas également dans les usages et dans les pratiques de tous les peuples imbus de semblables superstitions, si nous les observions avec le même soin? Les sauvages de l'Amérique ne sacrifient presque jamais que des malfaiteurs ou leurs ennemis et leurs prisonniers. Rabbi-Bekai dit positivement que les pères et mères qui sacrifiaient leurs enfans à Moloch le faisaient dans la ferme persuasion que la vertu de ces sacrifices sauvait leurs autres enfans de la mort et leur assurait à tous une vie bienheureuse. Ils le faisaient donc par le même principe qui portait autrefois les Grecs à exposer les enfans qu'ils ne voulaient pas élever; et peut-être étaient-ils moins barbares en effet que ne le sont encore aujourd'hui tant de pères et de mères qui forcent leurs enfans à se renfermer dans un cloître, et à mourir ainsi mille fois avant de voir terminer le supplice de leur malheureuse existence.

Si l'on entreprenait de rappeler tant de superstitions différentes au même principe, si l'on s'efforçait de remonter jusqu'à la première institution de cette doctrine horrible et sanglante des sacrifices, doctrine reçue chez presque toutes les nations de la terre, ne trouverait-on pas qu'elle est fondée sur les mêmes idées qui ont servi de base à la législation politique relativement aux délits

et aux peines, et qui subsistent encore de nos jours dans toute leur force? Il est des crimes qui ne peuvent être expiés que par la mort. La vie d'un homme ne peut être rachetée que par celle d'un autre, etc. Il paraît que les sacrifices qui nous inspirent le plus d'horreur, ces sacrifices que l'on nous a représentés avec raison comme l'excès le plus effrayant de l'idolâtrie, n'étaient, du moins dans l'origine, que des actes de dévouement volontaire ou bien des actes de justice, ce que nous admirons tous les jours au théâtre et dans nos romans, ou bien ce que les tribunaux les plus intègres nous forcent de révérer dans leurs jugemens. On mourait pour ses dieux comme on meurt pour sa maîtresse, pour son ami, pour sa patrie. On était puni par les organes de la justice divine comme on l'eût été par ceux de la justice humaine. Curtius se précipita dans un gouffre ouvert au milieu de la place publique pour conjurer les prodiges dont Rome était menacée. Les plus anciens sénateurs, à l'approche de Brennus, se placèrent à la porte de leurs maisons dans des chaises d'ivoire, revêtus de toutes les marques de leur dignité, pour y attendre tranquillement l'ennemi et la mort; persuadés, dit Tite-Live, que le sacrifice volontaire qu'ils faisaient de leur vie aux dieux infernaux jetterait le désordre et la confusion parmi les barbares.

Que l'intervalle d'une idée quelconque à la dernière conséquence qui en résulte est immense! Que l'esprit de l'institution la plus simple et la plus naturelle devient méconnaissable après avoir subi pendant plusieurs siècles les outrages du temps et le choc continuel des passions qui, sans oser la détruire, ne cessent d'en miner ou d'en altérer les principes, en s'efforçant tantôt de les restreindre et tantôt de les étendre, de les adoucir ou de les

exagérer, en y attachant de nouvelles vues, de nouveaux intérêts, et en les rapportant à des motifs qui s'éloignent insensiblement du premier objet que l'on s'était proposé, finissent par lui être absolument contraires! Ainsi ce qui, dans l'origine, annonçait le culte le plus pur et le plus innocent, devient un sujet de scandale et de profanation, témoins les mystères de Cybèle et de Cérès. Ce qui n'était dans le principe qu'un acte de justice et peut-être d'héroïsme, n'offre plus qu'un excès de barbarie et d'atrocité; témoins les sacrifices de victimes humaines. Il n'en est pas moins vrai que ces profanations et ces atrocités ne se fussent jamais établies, n'eussent pas même été tolérées, si, se couvrant du voile imposant de la religion, elles n'avaient su se lier à des idées vraiment morales, vraiment utiles, et surprendre par ce moyen la confiance et la vénération publique.

Si dans les premiers temps on ne sacrifiait aux dieux que des hommes criminels, *qui in furto aut latrocinio, aut aliquâ noxâ sint comprehensi*, au lieu de regarder cet usage comme la preuve d'un culte atroce et barbare, ne pourrait-on pas y reconnaître plutôt l'hommage qu'on croyait devoir à la justice divine et l'espèce de respect que l'on conservait encore pour l'humanité même avilie?.... Ces malheureux destinés à servir de victimes ont mérité leur sort, puisqu'ils ont violé les lois qui assurent la confiance et la tranquillité publique : cependant ce n'est pas à de simples mortels qu'il appartient de disposer de la vie de leurs semblables; il faut que ce soit la Divinité même ou ses organes qui prononcent l'arrêt fatal; c'est aux Dieux seuls ou à leurs ministres qu'il appartient de punir, etc. Il ne s'agit point ici des conséquences dangereuses qui pouvaient résulter d'un pareil

principe, il s'agit seulement de montrer que le principe par lui-même tenait à des idées de clémence et de piété.

On ne saurait arrêter sa pensée sur ces tristes objets sans déplorer combien notre jurisprudence criminelle est encore aujourd'hui sauvage et barbare. Comment nos législateurs n'ont-ils pas craint d'accoutumer le peuple aux horreurs du spectacle le plus accablant? Pourquoi les exécutions criminelles, nécessaires peut-être dans certaines circonstances, ne sont-elles pas du moins plus rares? et pourquoi ne leur imprime-t-on pas un caractère et plus respectable et plus solennel? Les lois, en ordonnant un deuil public, en faisant suspendre, quelques jours avant et quelques jours après l'exécution d'un arrêt de mort, toutes les affaires et tous les plaisirs de la société, ne rendraient pas seulement à l'humanité le tribut le plus juste, elles redoubleraient, elles prolongeraient encore les impressions de douleur, de crainte et de remords que doit exciter naturellement la vue d'un de nos semblables immolé à la vengeance publique; impressions qui devraient être, ce semble, le premier objet du législateur. Mais des vues de ce genre ne paraîtront que des rêves plus chimériques que tous ceux de l'abbé de Saint-Pierre, tant que les puissances, trop occupées à disputer ou à maintenir l'autorité souveraine, ne verront ni ce qui servirait à prévenir une infinité de maux particuliers, ni ce qui pourrait, en perfectionnant le sens moral des hommes, les rendre meilleurs et plus heureux.

Vers de M. Marmontel à madame Necker, en lui envoyant son buste.

A l'ame la plus pure, au plus sublime cœur
Que ces traits après moi rappellent ma mémoire.

Son amitié fit mon bonheur,
Son souvenir fera ma gloire.

Réponse de madame Necker.

Les soucis, tu le vois, ne troublent point son cœur,
Il se laisse adorer des Filles de Mémoire;
Il donne à ses amis le soin de son bonheur,
Et l'univers prend celui de sa gloire.

Stances à Mademoiselle.....

Aimerai-je encor Rosette?
Si son sourire est charmant,
Son humeur est trop coquette;
La mienne est d'être constant.

Mais d'une ardeur si fidèle
Rosette a su m'enflammer!
Ah! s'il faut aimer comme elle,
Pourquoi fallait-il l'aimer?

Dieux! pouvais-je m'en défendre?
Hélas! peut-on le vouloir?
De son regard vif et tendre,
Amour, tu sais le pouvoir.

Le doux parfum de sa bouche
A la fraîcheur du matin,
Et sur l'herbe où son pied touche
Naissent la rose et le thym.

Des amans le plus volage
Le serait-il sous ses lois?
Elle ôte aux cœurs qu'elle engage
Tout l'attrait d'un nouveau choix.

Amour me choisit Rosette,
Elle aura mes derniers vœux,

Et fût-elle moins coquette,
En serais-je plus heureux.

Vers de M. le comte d'Estaing à M. de Guibert, en lui envoyant un portrait du chevalier Bayard.

S'il eût été vivant, il vous l'aurait offert.
Vous avez si bien peint les vertus dont il brille (1),
Que ce portrait dans les mains de Guibert
Sera toujours un portrait de famille.

Vers de M. le chevalier de Boufflers sur l'histoire de Loth.

Il but,
Il devint tendre,
Et puis il fut
Son gendre (2).

LES ARSACIDES, *tragédie en six actes, par M. Peyraud de Beaussol, récitée au théâtre pour la première fois par les Comédiens Français ordinaires du roi, le mercredi* 26 *juillet* 1775. Ces six actes ne sont pas moins embrouillés, moins ennuyeux à la lecture qu'au théâtre; mais le discours qui les précède est un morceau vraiment original. Quand on aurait pris beaucoup de peine pour mystifier l'amour-propre d'un auteur sifflé, et pour l'engager à déployer naïvement tous ses ridicules, il eût été difficile d'en tirer plus de traits qu'il n'y en a dans cette charmante préface. M. de Beaussol y expose *les motifs*

(1) Dans sa tragédie du *Connétable de Bourbon* dont Grimm a déjà parlé page 138, et qui fut représentée le 26 août 1775.

(2) Cette petite pièce est renfermée presque tout entière dans le dernier vers de ce distique de Deslandes, p. 168 de ses Épitaphes :

Ci Loth, sa femme en sel, sa ville en cendre ;
Il but, et fut son gendre.

qui l'ont déterminé a l'étendue de son plan, et les réflexions philosophiques qui l'ont invité à y employer trois femmes principales. Il parle aussi des acteurs et des actrices qu'il avait chargés de ces principaux rôles.

Voici de quelle manière il répond au reproche qu'on lui a fait de s'être élevé au-dessus d'une mesure consacrée par les préceptes *de toutes les nations et de tous les siècles.* « Ceux qui s'amusent de cette critique, dit-il, n'ignorent pas que les gens de lettres forment une république très-libre, et que dans cette république les hardiesses du génie sont une des libertés dont jouissent les citoyens qui la composent. » Que cette réponse est ferme et triomphante! Il ne s'agit plus que de prouver comment les six actes sont une de ces hardiesses du génie; et dans les conclusions de cette espèce il n'y a, comme on sait, que le premier pas qui coûte. L'auteur arrive à son but par les réflexions les plus sublimes et les plus profondes, mais dont l'analyse ne serait pas amusante. Il faut renvoyer les curieux à l'ouvrage même (1).

(1) La Harpe dit dans sa *Correspondance littéraire* que les Comédiens, honteux d'avoir reçu cet ouvrage, proposaient, avant la représentation, une indemnité à l'auteur s'il voulait renoncer à la faire jouer. Il ne voulut entendre à aucun arrangement. L'hilarité des spectateurs fut portée à son comble; le mot *madame* se retrouvait à chaque vers et toutes les fois excitait une risée. Les acteurs voulurent se retirer; mais on se garda bien d'y consentir et force leur fut de jouer la pièce entière. Peyraud de Beaussol leur soutint que leur jeu seul avait pu compromettre le succès, mais qu'ils n'avaient qu'à s'en mieux tirer et qu'il leur en répondait. « *D'ailleurs*, ajoutait-il, *si vous tombez, j'ai un septième acte pour vous relever.* » La seconde représentation ne fut pas moins gaie, et les Comédiens, qui en voulaient éviter une troisième à tout prix, obtinrent, avec beaucoup de peine, son désistement moyennant douze cents livres. Du reste cette tragédie avait été imprimée dès 1756 sous le titre de *Stratonice* (La Haye, in-8o); et, présentée cinq à six fois sous d'autres noms, avait toujours été refusée. Elle fut plus heureuse sous celui des *Arsacides.* Peyraud de Beaussol disait lors de l'impression de *Stratonice : « Tu es grand, Corneille ; mais je ne te crains pas. »*

Mais il est impossible de ne pas citer l'éloge attendrissant que M. de Beaussol fait des vertus du sieur Dalinval, mauvaise doublure de Brizard, et qui ne paraît jamais sur la scène sans être hué impitoyablement. Après plusieurs complimens qu'il adresse à cet acteur sur sa profonde intelligence, il ajoute : « C'est tout à la fois un homme d'esprit, un aimable homme et un homme aimable. »

Cette répétition du même adjectif avant et après le substantif exprime des nuances bien déliées. On dissertait l'autre jour chez madame Necker, à propos de cette subtilité, sur la différence qu'il y avait entre une honnête femme et une femme honnête. M. l'ambassadeur de Naples prétendit qu'une honnête femme est une femme sans amant, et une femme honnête celle qui se permet d'en avoir, mais sans blesser ni les bienséances, ni les devoirs de la société; il décida même que cette dernière façon de s'exprimer, en morale comme en grammaire, était plus élégante et plus naturelle.

Œuvres diverses du comte Antoine Hamilton, tome VII, in-12 (1). Les pièces qui composent ce supplément n'ont point encore paru; elles ont été trouvées

(1) On a inséré dans ce volume un morceau de littérature très-agréable, qui est de M. Remond, dit le Grec, frère aîné de Remond de Saint-Marc, et de Remond de Montmaur. Ce morceau est un *Dialogue*, dans le genre antique, *sur la volupté;* il fut inséré d'abord dans le *Recueil de divers écrits* donné par Saint-Hyacinthe en 1736; il se retrouve dans les éditions complètes des *Œuvres d'Hamilton* publiées par MM. Auger et Renouard. On connaît encore de ce Remond un Portrait de la marquise de Caylus qui est imprimé dans les *Œuvres diverses* de l'abbé Gédoyn; Paris, 1745, in-12. L'abbé Trublet, dans les *Mémoires pour servir à la vie de Fontenelle*, raconte quelques anecdotes curieuses sur Remond le Grec; voir l'édition d'Amsterdam, 1761, p. 206. (B.)

dans les papiers de mademoiselle de Marmier, nièce de l'auteur; et quoiqu'elles n'aient ni l'intérêt de ses Mémoires, ni l'agrément de ses Contes, on y retrouve presque partout cette touche vive et brillante qui n'appartenait qu'à lui. La plupart des morceaux recueillis dans ce volume ne sont que des ouvrages du moment, et ont perdu leur plus grand prix. On lira cependant encore avec plaisir l'Épître au maréchal de Berwick sur la pluie et le beau temps, l'Histoire de l'enchanteur Faustus, et l'allégorie des roches de Salisbury. On n'a jamais prodigué plus d'esprit sur un fonds plus frivole et plus vain : c'est un souffle léger qui se joue de lui-même et qui ne pose sur rien... Sans pensée, quelquefois même sans image, il trouve encore le moyen d'écrire avec finesse et d'un ton agréable; enfin c'est toujours le ramage le plus ingénieux et le plus élégant qu'il soit possible d'imaginer.

L'École des Maris, traduction de l'anglais, en deux volumes. Point d'événemens, point de situations, peu de caractères, encore moins d'esprit, cependant une sorte d'intérêt; voilà l'énigme que l'auteur de cet ouvrage semble avoir voulu donner à deviner à ses lecteurs. Tout le roman pouvait fort bien se réduire à trois ou quatre lettres : il a su en faire un volume; et cette manière de parfiler un sujet n'est pas sans talent, surtout lorsque ce parfilage éternel impatiente plutôt qu'il n'ennuie.

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

1772.

1773.

1774.

1775.

